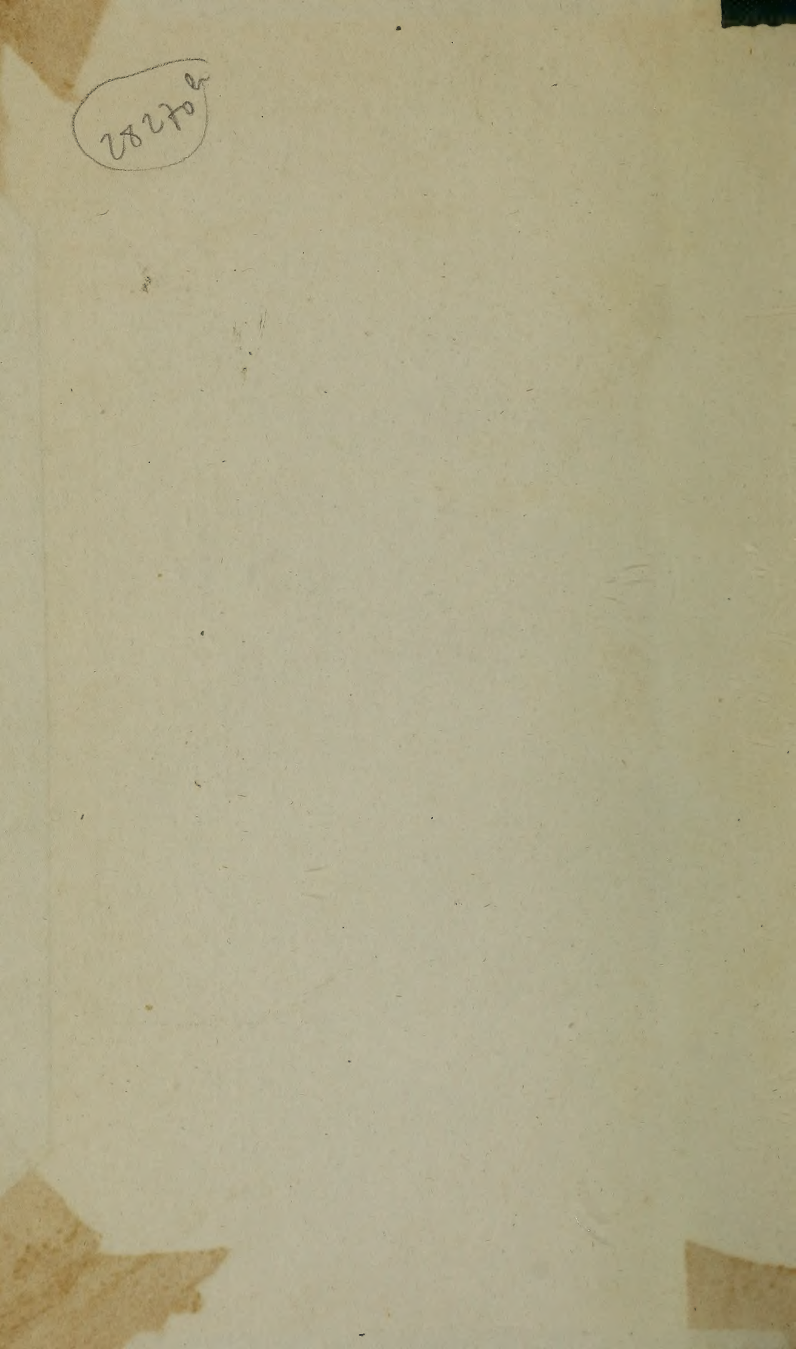


HISTOIRE

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N. 9.

HISTOIRE

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS,

SUIVIE

D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR LA MAISON DE GRIGNAN;

PAR

Joseph Adolphe

J. AD. AUBENAS.

P. DUFART, ÉDITEUR.

A PARIS,

CHEZ A. ALLOUARD, LIBRAIRE,

QUAI VOLTAIRE, N° 21.

A SAINT-PÉTERSBOURG, CHEZ J. HAÜER ET Ce.

1842.

A

M. LE MARQUIS

DE FORTIA D'URBAN,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

**HOMMAGE RESPECTUEUX DE RECONNAISSANCE
ET DE DÉVOUEMENT.**

On s'est proposé, en écrivant ce livre, de compléter la biographie de madame de Sévigné, d'esquisser celle de ses parents et de ses amis, et surtout de faire connaître la société où elle a vécu, où elle s'est formée, et dont sa correspondance nous offre une si élégante expression.

L'Histoire de madame de Sévigné nous paraît donc destinée à former le complément de toutes les éditions des Lettres de cette femme illustre.

L'auteur avoue avec reconnaissance ce qu'il doit à ses devanciers. Il a mis largement à contribution les recherches si multipliées, si savantes, si exactes de M. Monmerqué; il s'est inspiré des notices remarquables à divers titres publiées dans ces derniers temps; mais c'est à madame de Sévigné elle-même

qu'il s'est adressé le plus fréquemment pour bien savoir ce qu'elle a fait, ce qu'elle a dit, ce qu'elle a pensé et senti : il a souvent reproduit ses propres paroles et ne croit pas avoir besoin de justifier de pareils emprunts.

La *Notice historique sur la Maison de Grignan* est unie par des liens si étroits à notre Histoire que nous avons cru pouvoir, sans scrupule, la joindre à cet ouvrage : elle ne sera pas inutile à l'intelligence des nombreuses lettres de madame de Sévigné où il est question de la famille de son gendre.

SOMMAIRES.

LIVRE Ier.

1626—1664.

LIVRE II.

1664—1672.

LIVRE III.

1672—1680.

LIVRE IV.

1680—1696.

1696—1737.

Nota. M. Monmerqué nous fait observer après notre tirage que la deuxième lettre de Scarron que nous avons donnée (p. 79), pourrait très-bien être adressée à madame de Sévigné, femme de Renaud de Sévigné et tante de notre écrivain. Nous regrettons de ne pouvoir mettre à profit sa bienveillante observation.

HISTOIRE

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

LIVRE PREMIER.

1626—1664.

Madame de Sévigné a vu le jour dans cette première moitié du XVIIe siècle qui a produit tous les grands génies des lettres françaises; et c'est même une singularité digne d'être remarquée, que cinq de nos écrivains les plus illustres aient paru dans le court espace de six années: Molière, en 1620; La Fontaine, en 1621; Pascal, en 1622; Bossuet, en 1625; madame de Sévigné, en 1626. Il n'y a plus d'incertitude aujourd'hui sur l'année et le lieu de la naissance de cette dernière; son acte de baptême, découvert depuis peu, nous apprend qu'elle est née à Paris, le 5 février 1626, à la place Royale, au Marais, dans la circonscription de la paroisse de

Saint-Paul[1]. La Bourgogne doit donc renoncer à ses prétentions : madame de Sévigné est Parisienne. Ainsi que l'ont fait ses meilleurs biographes, nous ne pouvons nous dispenser de dire quelque chose de son origine et de sa famille.

La maison de Rabutin était une des plus anciennes de la Bourgogne ; elle y avait possédé de grands biens, et son illustration égalait sa richesse et son ancienneté. Bussy-Rabutin s'est occupé à écrire les fastes héraldiques de sa maison, et il l'a fait avec cette bonne opinion de soi et des siens qu'il n'a été donné à personne de pousser aussi loin[2]. Sans entrer dans de grands détails, voici

[1] Cette pièce retrouvée en 1834, dans la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville, par M. Ravenel, aujourd'hui conservateur adjoint à la Bibliothèque Royale, a été publiée dans la *Revue Rétrospective* (t. IV, p. 155). Elle est ainsi conçue :

Année 1626, février. « Vendredy, 6e jour, fut baptisée « Marie, fille de messire Celse Benigne de Rabutin, baron « de Chantal, et de dame Marie de Coulange, place Royalle : « Parain, messire Charles Le Normand, seigneur de Beau- « mont, maistre de camp d'un viel régiment, gouverneur de « La Fère et premier maistre d'hostel du Roy; maraine, dame « Marie de Baise, femme de messire Philippe de Coulange, con- « seiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé. »

[2] Son ouvrage manuscrit, qui appartient à la famille de La Guiche, a été signalé par M. Monmerqué, et est intitulé : « *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, faite par mes- « sire Roger de Rabutin, lieutenant-général des armées du « Roi, etc., et adressée à dame Marie de Rabutin, marquise de « Sévigné. »

quel est le passé de la famille à laquelle on doit madame de Sévigné.

Les papiers du cabinet généalogique de la Bibliothèque du Roi font remonter la filiation des Rabutins jusqu'à un certain Mayeul qui, dès le commencement du XIIe siècle, « étoit un fort grand seigneur » en Charolais, et, si l'on en croit la tradition, avait épousé une parente de saint Bernard. Les ruines du château de Rabutin attestaient encore, au commencement du siècle dernier, toute l'ancienneté et l'importance seigneuriale de cette famille. Néanmoins, jusqu'au XVe siècle, sa généalogie ne présente que des noms, sans mention aucune d'actions importantes ou de charges éminentes. A cette date (1425), on trouve Amé de Rabutin, seigneur d'Espiry, bailli de Charolais pour le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, au service duquel il se signala dans toutes les guerres de son temps, ainsi qu'aux tournois du *Pas de Charlemagne*, près de Dijon, et de la *Dame de Plours*, près de Châlons, où il figurait, au témoignage d'Olivier de la Marche, « comme l'un des « plus vaillants, plaisants et courtois chevaliers « qui fut en Bourgogne et que l'on sut nulle « part. » L'an 1472, malgré son âge, il avait accompagné, au siége de Beauvais, Charles-le-Téméraire, son souverain ; « c'est là, observe Phi- « lippe de Commines, que fut étouffé monseigneur

« d'Espiry, un vieil chevalier de Bourgogne et le « plus homme de bien qui y mourut. » Hugues de Rabutin, son fils, conseiller et chambellan du roi Charles VIII, et son lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, épousa Jeanne de Montagu, dame de Bourbilly, fille naturelle de Claude de Montagu, seigneur de Conches, le dernier des princes appartenant à la première branche de la maison de Bourgogne. Claude de Rabutin, fils de Hugues, pareillement chambellan de Charles VIII et de Louis XII, partagea toute la faveur de ce dernier avec MM. de Châtillon et de Bonneval, et, sous le règne suivant, trouva une mort glorieuse à la bataille de Marignan, ce combat des géants. Son successeur, Christophe de Rabutin, gouverneur de la ville de Semur, est ce fanatique amateur de ses armes dont parle Bussy-Rabutin dans ce passage d'une lettre à sa cousine, où il lui rend compte d'une visite au château de Bourbilly : « Le soleil, dit-il, doroit toutes les chambres que les Christophe et les Guy s'étoient contentés de tapisser de leurs armes. Les Rabutins vivants, voyant tant d'écussons, s'estimèrent encore davantage, connoissant par-là le cas que les Rabutins morts faisoient de leur maison. Mais l'éclat de rire nous prit à tous quand nous vîmes le bon Christophe à genoux, qui, après avoir mis ses armes en mille endroits et en mille

manières différentes, s'en étoit fait faire un habit [1]. » Madame de Sévigné prend aussi part à ce rire, car c'est bien à tort qu'on l'a montrée entichée de sa noblesse et de ses aïeux. Les deux fils de Christophe, Guy et François de Rabutin, formèrent les deux branches qui sont venues aboutir, l'une à madame de Sévigné, l'autre à Bussy-Rabutin. Guy de Rabutin, baron de Sully et de Chantal, épousa Françoise de Cossé, appelée par un Mémoire « femme vertueuse, habile et forte », et fut père d'un second Christophe de Rabutin : celui-ci nous est mieux connu que ses prédécesseurs, et nous voilà déjà parvenus, dans sa personne, à l'aïeul de madame de Sévigné.

Christophe de Rabutin, baron de Chantal, est renommé par sa bravoure, sa loyauté et par sa fidélité envers Henri IV, dans la guerre civile qui lui disputait les approches du trône. Il combattit souvent à côté du Béarnais, notamment à la rencontre de Fontaine-Française, où il fut gravement blessé, et où il sut mériter les éloges de ce chef, si bon juge en fait de valeur. En 1592, il avait épousé, à Dijon, Jeanne-Françoise Frémiot, fille de ce fidèle et courageux président du Parlement de Bourgogne, qui répondit aux Ligueurs,

[1] *Lettres de madame de Sévigné*, édition de M. Monmerqué, t. I, p. 110. Cette édition, est sans contredit, la plus complète et la plus châtiée : nous lui emprunterons toutes nos citations.

le menaçant d'immoler son fils prisonnier parmi eux, s'il ne passait à leur parti : « Il vaut mieux « au fils de mourir innocent, qu'au père de vivre « perfide! » Christophe de Rabutin-Chantal apportait dans la vie privée la même bravoure qui le signala à la guerre, et, docile à son naturel bouillant, il ne refusa, s'il ne les rechercha pas, aucune de ces rencontres singulières si fréquentes alors, car la guerre civile n'était qu'un long et perpétuel combat, depuis le simple duel jusqu'aux grandes batailles de Montcontour et d'Ivry.

Fidèle au Roi pendant la lutte, Christophe de Chantal pouvait se promettre des récompenses après le triomphe d'Henri IV : il semblait, en effet, réservé aux plus hautes fonctions militaires, lorsqu'en 1600, un accident affreux vint mettre un terme à sa carrière, à l'âge de trente-six ans. Il chassait dans sa terre de Bourbilly, avec un sieur d'Anlezy de Chasselle, son voisin, son ami et son parent. L'arquebuse de ce dernier s'étant embarrassée dans des branchages, la détente partit et Christophe reçut le coup dans le ventre. Il mourut au bout de huit jours avec une fermeté, ajoute Bussy, son historien, et une résignation aux volontés de Dieu, digne du mari d'une sainte. On sait, en effet, combien sa veuve, Françoise de Frémiot, sanctifia le nom de Chantal par une vie toute de vertus, de charité et de prières. Guidée par les

conseils de saint François de Sales, son parent et son directeur, elle devint la fondatrice de l'ordre de la Visitation qui, de son vivant même, prit les plus grands développements. Son histoire a été souvent écrite, et même, si l'on en croit la tradition, par la marquise de Coligny, fille de Bussy-Rabutin : les événements en sont trop connus pour qu'il soit permis de s'y appesantir ici.

Christophe de Rabutin avait laissé un fils en mourant, Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal. Celui-ci ne démentit point la réputation de son père, et se montra doué, au plus haut degré, de cette humeur batailleuse et querelleuse qui semble traditionnelle dans sa famille. Sa vie n'est qu'un long duel. Il offre l'expression la plus complète du *Raffiné*, ce personnage indépendant et hautain, fils de la Ligue et père de la Fronde, contre lequel Richelieu s'est si cruellement élevé, moins pour empêcher la noblesse de se décimer elle-même que pour lui faire perdre l'habitude d'avoir toujours l'épée à la main; car celui qui la tire si facilement pour son injure personnelle saura bien s'en servir lorsqu'il s'agira des intérêts de son ordre et de sa caste. Évidemment la conservation de la noblesse importait fort peu à Richelieu, puisque son code draconien, en punissant le vainqueur, lui donnait deux têtes au lieu d'une.

La nomenclature des duels du baron de Chantal serait longue. Le plus fameux de tous eut lieu le jour de Pâques de l'année 1624. Il était, avec toute la famille de sa femme, à faire ses dévotions à l'église de Saint-Paul du Marais, sa paroisse. Un laquais du comte de Bouteville vint lui dire que son maître avait besoin de lui, à la porte Saint-Antoine, pour lui servir de second. Chantal quitte aussitôt la sainte table, se rend sur le terrain, en petits souliers à mules de velours noir; et, sans savoir de quoi il s'agissait, se met en garde contre M. de Pontgibaud, cadet de la maison du Lude, qu'il blesse sans hésitation, sans motif et sans colère. Les prédicateurs s'en mêlèrent; cette conduite fut dénoncée comme une haute impiété, et le baron de Chantal ne put reparaître à la cour qu'après s'être caché quelque temps en Bourgogne, chez le comte de Toulongeon, son beau-frère. Lié d'une grande amitié avec le prince de Chalais, ce téméraire ennemi de Richelieu, il prit part à son opposition; mais sa participation ne dut pas aller jusqu'au point appelé crime de lèse-majesté par le cardinal, qui attirait toujours le manteau royal sur sa fortune ministérielle. Aussi, lorsqu'en 1626 le prince de Chalais eut payé son imprudence de sa tête, le baron de Chantal en fut quitte pour une disgrâce que la perte de son ami lui fit seule trouver amère. Afin de la rendre définitive,

le cardinal s'attacha à mettre en garde l'âme soupçonneuse et irritable du Roi contre l'esprit caustique et moqueur du baron de Chantal ; car c'est encore là une des faces du caractère des Rabutins, querelleurs, hautains, frondeurs et mordants. La mort du comte de Bouteville, auquel le cardinal fit trancher la tête comme duelliste, le 21 juin 1627, vint porter le dernier coup dans l'âme du baron de Chantal. Ulcéré de la perte de ses amis et de son impuissance à les venger, il alla chercher une mort plus glorieuse auprès d'un de ses compagnons de guerre, le marquis de Toirars, gouverneur de l'île de Ré, qui en disputait, avec acharnement, les approches aux Anglais. Chargé, suivant sa demande, du poste le plus périlleux, le baron de Chantal y trouva la fin qu'il souhaitait. Pendant six heures, il combattit de sa personne et fit des prodiges de valeur. Il avait eu trois chevaux tués sous lui, lorsque enfin, accablé par le nombre, il succomba, les uns disent emporté par un coup de canon, les autres frappé de vingt-sept coups de pique : un dernier historien [1] assure que c'est Cromwell lui-même, alors soldat, qui lui porta le coup mortel.

Le baron de Chantal n'avait alors que trente-deux ans. Son cœur fut déposé, par les soins de sa

[1] Gregorio Leti.

femme, dans l'église des Minimes du Marais à Paris, avec une fastueuse épitaphe destinée à rappeler sa bouillante valeur [1]. La baronne de Chantal, Marie de Coulanges, était fille de Philippe de Coulanges, conseiller d'État, et de Marie de Bèze, « gens pleins d'honneur et de vertus », comme les appelle Bussy, qui cependant se tait sur leur extraction, ne la trouvant sans doute pas suffisante pour figurer dans les fastes généalogiques de sa maison. Ce Philippe de Coulanges eut cinq enfants, et il n'est point inutile de les désigner ici pour expliquer certaines parentés de madame de Sévigné, que l'on rencontre fréquemment dans ses Lettres : Philippe de Coulanges, l'aîné, lequel épousa une demoiselle d'Ormesson, et fut le père de Coulanges le *chansonnier* et le cousin bien-aimé de madame de Sévigné ; Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin ; Christophe de Coulanges, à la fois abbé de Livry et aumônier du Roi, et que madame de Sé-

[1] M. de Saint-Surin a imprimé cette épitaphe, et en a fait remarquer le style en jeu de mots, conforme au goût de l'époque :

Hospes, si TIBE *sunt virtus*
Et pietas cordi, siste atque luge.
Pauxillo cor maximum vasculo
Hic concluditur invicti herois
Celsi Benigni de Rabutin, baronis de Chantal.

L'église des Minimes était située à la place Royale. Elle a été détruite au siècle dernier.

vigné désigne sous le nom du *bien bon;* Henriette de Coulanges, qui épousa le marquis de la Trousse, et Marie de Coulanges, femme de Celse de Rabutin-Chantal.

Celui-ci, en mourant, n'avait laissé qu'une fille, Marie de Rabutin; c'est celle dont nous nous sommes proposé d'écrire l'histoire.

Marie de Rabutin avait près de deux ans lors de la mort de son père. Nous l'observons pour infirmer cette prétendue tradition de famille que madame de Sévigné serait née posthume. Elle avait déjà fait entendre clairement le contraire dans une lettre du 3 avril 1680, où, en parlant de M. de Beaumont, son parrain, elle dit : « Au lieu de chercher des parents, comme on a coutume de faire, *mon père le prit,* sans autre mystère, pour nommer sa fille, de sorte que c'étoit mon parrain »; mais aujourd'hui la découverte de l'acte de baptême de mademoiselle de Rabutin lève, par sa date comparée à celle non moins authentique de la mort du baron de Chantal, toute incertitude à cet égard. Cinq ans après la mort de son père, mademoiselle de Rabutin perdit sa mère âgée seulement de trente ans, et fut placée sous la surveillance de son aïeul, Philippe de Coulanges, qui lui manqua lui-même, au bout de quatre années. Encore en bas-âge, et trois fois orpheline, Marie de Rabutin aurait vu sa destinée peut-être

compromise en des mains étrangères, si elle n'eût trouvé un nouveau père dans l'abbé de Coulanges, son oncle, dont elle devait immortaliser la tendresse sous ce nom paternel du *bien bon*. Son enfance s'écoula au village de Sucy, près Paris, où son aïeul avait une jolie maison de campagne, et c'est à ces premières impressions qu'elle dut le goût des champs et de la nature qui ne la quitta jamais [1].

Il reste peu de détails sur la première jeunesse de Marie de Rabutin; mais, par leurs développements et leurs résultats, on peut juger de l'heureuse vivacité de ses dispositions. En grandissant, elle reçut les soins des hommes alors en possession de la renommée, Ménage et Chapelain; le premier, qui avait su allier la littérature à l'érudition, et le second, qui jouissait de toute la plénitude d'un renom que n'avaient point encore attaqué ses deux plus grands ennemis : Boileau et *la Pucelle*. Chapelain avait débuté à Paris par être précepteur-gouverneur des fils de M. de la Trousse, grand prévôt de France, et oncle de mademoiselle

[1] On trouve un souvenir de ce temps dans une lettre de madame de Sévigné à sa fille, du 22 juillet 1676 :

« Vous ai-je mandé que je fus dîner l'autre jour à Sucy, chez « la présidente Amelot? Je fus ravie de revoir cette maison *où « j'ai passé ma belle jeunesse*. Je n'avois point de rhumatisme « en ce temps-là ! »

de Rabutin : ce fut donc pour elle un professeur de famille dont elle put recevoir les leçons dès sa plus tendre enfance. Ses maîtres lui apprirent l'italien, l'espagnol et même le latin, et l'initièrent aux secrets et au goût des véritables beautés littéraires. A quinze ans, mademoiselle de Rabutin vit la cour de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche : elle assistait à ce travail d'enfantement de l'esprit français et de la bonne compagnie française, qui voyaient poindre l'aurore du grand siècle ; et, née avec lui, mademoiselle de Rabutin devait se développer avec lui, pour en devenir une des plus vives lueurs.

Quoique d'une beauté peu régulière, mademoiselle de Rabutin-Chantal avait une physionomie piquante et originale qui appelait les regards. Ménage ne put s'empêcher d'éprouver pour elle un tendre sentiment, autant excité par l'esprit que par les charmes de son élève. De la part de celle-ci, ce fut une amitié sincère, qui, il est vrai, ne se démentit pas, mais n'alla jamais au delà de l'estime affectueuse et admirative. A coup sûr l'affection de Ménage, plus tard moins contenue, est la première en date, puisqu'il en perce quelque chose dans les lettres les plus anciennes qui nous aient été conservées de mademoiselle de Chantal, avant son mariage. L'approche de cet événement paraît avoir piqué Ménage ; aussi, sans risquer encore le

mot d'amour, comme il le fit plus tard, se répand-il en épigrammes sur leur *défunte* amitié. « C'est vous, lui répond madame de Sévigné, qui m'avez appris à parler de votre amitié comme d'une pauvre défunte, car pour moi je ne m'en serois jamais avisée, en vous aimant comme je fais.[1] »

Marie de Rabutin fut recherchée en mariage par le marquis de Sévigné, maréchal de camp et gouverneur de Fougères, d'une ancienne famille de Bretagne. Nous ne savons rien sur les circonstance de cette poursuite, et sur la part que prirent à sa réussite les divers membres de la famille de mademoiselle de Rabutin. Elle épousa Henri de Sévigné le 1er août 1644, âgée de dix-sept ans, et en prit ce nom qu'elle était destinée à rendre si illustre[2].

Ce n'était pas un grand établissement pour mademoiselle de Rabutin, et, sous le rapport de la fortune et de la naissance, elle aurait pu prétendre bien plus haut. Telle était, du moins, l'opinion de Bussy, qui, faisant peu de cas de M. de Sévigné, trouvait que sa parente avait été une bonne

[1] Lettre sans date, édition Monmerqué, t. I, p. 3.

[2] On écrivait aussi *Sevigny*, et c'est l'orthographe adoptée constamment par Bussy. Cependant nous avons retrouvé à la Bibliothèque du Roi, dans des actes fort anciens, ce nom de *Sévigné* qui ne tarda pas à l'emporter parmi les amis et les connaissances de madame de Sévigné.

fortune pour lui, ajoutant, d'un ton passablement méprisant, « qu'elle l'auroit été d'un plus grand seigneur et d'un homme d'un plus grand mérite[1]. » Néanmoins, à une certaine époque, madame de Sévigné a voulu défendre, contre son cousin, la *maison* de son mari. C'est du *d'Hozier* à sa façon, et qui ne ressemble en rien au langage sacramentel des nomenclatures généalogiques : « Il a fallu montrer notre noblesse en Bretagne, dit-elle[2], et ceux qui en ont le plus ont pris plaisir de se servir de cette occasion pour étaler leur marchandise. Voici la nôtre : — Quatorze contrats de mariage de père en fils, trois cent cinquante ans de chevalerie; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne, et bien marqués dans l'histoire, quelquefois retirés chez eux comme des Bretons; quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres, mais toujours de bonnes et grandes alliances; celles de trois cent cinquante ans au bout desquels on ne voit que des noms de baptême, sont du Quelnec, Montmorency, Baraton et Chateaugiron; ces noms sont grands : depuis ces quatre, ce sont des Guesclin, des Coet-

[1] Madame de Sévigné avait eu en dot cent mille écus; les successions portèrent sa fortune personnelle à cinq cent trente mille livres, fortune considérable pour le temps. (Lettre du 10 juin 1671.)

[2] Lettre du 4 décembre 1668.

quen, des Rosmadec, des Clindon, des Sévigné de leur maison, des Du Bellay, des Rieux, des Bodégal, des Plessis Ireul, et d'autres qui ne me reviennent pas présentement, jusqu'à Vassé et jusqu'à Rabutin. » Mais c'était peine perdue que de vouloir faire croire à Bussy, ce vaniteux par excellence, qu'il y eût au monde une famille égale à la sienne. « Pour les maisons que vous me mandez, qui sont meilleures que la nôtre, répond-il à sa cousine, je n'en demeure pas d'accord; je le cède à Montmorency pour les honneurs, et non pour l'ancienneté; mais pour les autres, je ne les connois pas, je n'y entends non plus qu'au bas-breton »; et c'est ainsi qu'il conclut et qu'il termine la discussion. C'est comme alliés à la famille de Vassé que les Sévigné étaient parents du cardinal de Retz, dont l'aïeul était frère avec la grand' mère d'Henri de Sévigné, et qui appelait, à cause de cela, madame de Sévigné et madame de Grignan, *ses nièces*.

Dans les premiers temps de leur mariage, M. et madame de Sévigné allèrent vivre en Bretagne, dans cette terre des *Rochers*, patrimoine de M. de Sévigné et que sa femme a rendue si célèbre. Ils y prolongeaient leur séjour, au grand scandale de leurs amis, qui, par la muse de Bussy et de M. Lénet, procureur-général au Parlement de Dijon, leur adressent, en mars 1646, un poétique

appel[1], où, après les avoir traités d'*immeubles de Bretagne, attachés à leur maison — au delà de toute raison,* et leur avoir reproché de passer *dans leur village — le plus beau de leur âge,* ils se moquent fort de leurs honneurs champêtres, et les engagent à quitter cette vie monotone pour venir jouir, à Paris, des plaisirs réservés à leur jeunesse et à leur esprit. Sans doute cet appel fut entendu, et c'est à Paris que, l'année d'après, madame de Sévigné mit au monde son fils, dont elle fait honte à son cousin, l'appelant, un peu gaillardement, lui qui n'avait pas de garçons, « le beau faiseur de « filles[2] ! » Et Bussy, qui couvait déjà une passion assez peu scrupuleuse pour sa cousine, la menace aussitôt de son amour et la relève fort librement sur toutes les attaques de cette première lettre, ne voulant pas être en reste d'un seul mot risqué, et rendant avec usure toute malice et toute plaisanterie.

Attachés au Coadjuteur par les liens du sang, et d'ailleurs frondeurs de leur nature, les Sévigné suivirent son parti et prirent une part active aux troubles de la régence. Le plus ardent était Renaud de Sévigné, chevalier de l'ordre de Malte et oncle de nos deux époux, signalé par les Mémoires

[1] Éd. Monmerqué, t. 1, p. 4.

[2] Lettre du 15 mars 1647.

du temps comme l'agent principal du Coadjuteur. Celui-ci ayant levé à ses frais un régiment de cavalerie, en avait donné le commandement au chevalier de Sévigné, et comme le prélat était archevêque titulaire de Corinthe, on nomma ce corps le *régiment des Corinthiens*. Rien n'était pris au sérieux dans cette guerre bien digne d'avoir Scarron pour Homère. On plaisantait sur tout, et on se battait bien plus encore à coups de langue qu'à coups d'épée. La première fois que Renaud de Sévigné sortit dans la campagne à la tête de son régiment, il fut battu et ramené sous les murs de Paris par les troupes du Roi : les plaisants appelèrent cet échec *la première aux Corinthiens* [1]. En pleine fronde, à la fin de 1650, le chevalier de Sévigné se fit relever de ses vœux pour épouser la veuve du comte de La Vergne, grande frondeuse comme lui, et dont la fille, alors âgée de quinze ans, devait devenir, sous le nom de madame de La Fayette, la meilleure et la plus constante amie de madame de Sévigné. Mademoiselle de La Vergne était de sept ans plus jeune que madame de Sévigné; cependant, malgré cette disproportion d'âge, ces deux esprits si bien faits pour se comprendre et se plaire, ne tardèrent pas à former, dans une fré-

[1] *Mémoires de Guy Joly*, collection de MM. Petitot et Monmerqué, 2e série, t. XLVII.

quentation quotidienne, cette liaison intime que rien n'a jamais pu rompre.

Mais, dans son union, madame de Sévigné n'avait pas trouvé le bonheur. Son mari était loin d'avoir son caractère et ses habitudes. Brusque, impétueux, ennemi des plaisirs intellectuels et des distractions littéraires qui, dès lors, occupaient une grande place dans les goûts de sa femme; haïssant surtout la vie intérieure, mais, en revanche, coureur, dissipé, il se montrait surtout avide d'aventures galantes et affichait ainsi une irrégularité de conduite aussi blessante qu'injuste pour sa femme. C'était un de ces hommes, enfin, que l'on peut aimer, car l'amour est aveugle et irréfléchi, mais que l'on ne saurait estimer, car l'estime est clairvoyante et raisonnée. Tels étaient les sentiments de madame de Sévigné. Son mari, au contraire, l'estimait, mais ne l'aimait point; et c'est un médiocre éloge de la nature et de la distinction de ses sentiments. Quelquefois on rencontre de ces unions mal assorties, dans lesquelles une nature commune accable de son dédain et de son indifférence une femme de génie, trésor caché et méconnu, et il faut que, plus tard, devenue fortuitement illustre, cette femme soit vengée par sa gloire, pour que l'éclat dont elle entoure un nom fasse ressortir la nullité de celui de qui elle l'a reçu.

Conrart, dans ses Mémoires manuscrits [1], où il dépeint madame de Sévigné comme *fort jolie* et *fort aimable*, nous apprend que M. de Sévigné disait quelquefois à sa femme « qu'il croyoit qu'elle eût été très-agréable pour un autre, mais que, pour lui, elle ne lui pouvoit plaire » ; et madame de Sévigné, chérissant son mari malgré ses défauts, disait, de son côté, suivant Tallemant des Réaux [2] : « M. de Sévigné m'estime et ne m'aime point ; moi je l'aime et ne l'estime point. » Aussi Ménage ajoutait-il : « Le plus grand malheur qui pouvoit arriver à M. de Sévigné, c'étoit de vous épouser ; car tout le monde dit : Quel homme pour cette femme ! » « Ce Sévigné, reprend Tallemant, n'étoit point un honnête homme, et il ruinoit sa femme, qui étoit une des plus aimables et des plus honnêtes personnes de Paris. » Éloge considérable dans la bouche de l'auteur des *Historiettes*, cette mauvaise langue historique, qui semble avoir écouté à toutes les portes, et dont les révélations sont si osées que l'on se demande à chaque instant : est-ce médisance ou bien calomnie ?

[1] Les Mémoires de Conrart, membre de l'Académie française, se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal. M. Monmerqué en a publié d'intéressants extraits dans le tome XLVIII[e] de la 2[e] série de la collection Petitot.

[2] *Historiettes* de Tallemant des Réaux. Paris, 1832 ; t. III, p. 375.

M. de Sévigné, qui était peu riche par lui-même, compromettait de plus en plus, avec ses folies, la fortune de sa femme. Les parents de celle-ci provoquèrent et obtinrent une séparation de biens; mais, malgré cela, par bonté et par amour, elle s'engagea, après, en faveur de son mari, pour plus de cinquante mille écus. Ces prodigalités vinrent d'abord s'engloutir chez Ninon, destinée à tourmenter toute la vie de madame de Sévigné. Henri de Sévigné eut son moment de cette royauté galante fort enviée dans l'empire du *caprice*, dont Ninon a inventé le mot. Après avoir abandonné Ninon, ou plutôt en avoir été laissé, car, suivant l'expression de Tallemant [1], « elle étoit plutôt d'humeur à quitter qu'à être quittée », M. de Sévigné devint l'amant en titre d'une autre épicurienne de ce temps-là, fort connue sous le nom de *madame de Gondran*.

Madame de Gondran était fille de M. Bigot de la Honville, contrôleur-général des gabelles. Sa beauté et sa gentillesse avaient illustré sa première jeunesse, sous ce nom de *Lolo*, que lui donnent Tallemant et Conrart [2]. Ayant perdu sa mère en bas âge, elle fut dès lors livrée à tous les genres de séduction; mais elle n'était point encore décriée

[1] *Historiette* de mademoiselle Ninon de Lenclos.

[2] *Mémoires de Conrart*, p. 189.

lorsqu'elle épousa M. de Gondran, fils du fameux avocat au Parlement, Galland. Son mari, vaniteux et peu prudent, attira chez lui les jeunes gens de la cour, de la société desquels il était fort avide : cette facilité perdit sa femme; et, à partir de ses premiers faux pas, ce fut un dévergondage sans cesse croissant, dont on peut voir, dans Tallemant des Réaux, la très-cynique peinture [1]. Mais M. de Sévigné devait trouver sa punition dans sa mauvaise conduite même. Ses relations avec madame de Gondran furent cause d'un duel où il perdit la vie à l'âge de vingt-sept ans. Sa femme était alors en Bretagne, où il l'avait reléguée pour suivre avec plus de liberté ses goûts outrageants, et ce fut là qu'elle apprit la funeste issue d'un combat dont la cause et les suites étaient également douloureuses pour elle. On trouve dans les Mémoires de Conrart une relation où sont rapportées toutes les circonstances de ce duel; nous la reproduisons ici [2] :

« Le chevalier d'Albret, cadet de Miossens [3], étant amoureux de madame de Gondran, sut que le marquis de Sévigné de Bretagne, qui, selon le

[1] T. IV, p. 270.

[2] *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par M. Petitot, 2e série, t. XLVIII, p. 185.

[3] Il était le frère du comte de Miossens, depuis maréchal d'Albret.

bruit commun, n'étoit pas mal avec elle, lui avoit tenu des discours à son désavantage, depuis lesquels elle lui avoit fait dire trois ou quatre fois qu'elle n'étoit pas chez elle, lorsqu'il l'y étoit allé chercher. Pour s'en éclaircir, il pria Saucourt, qui est de ses amis, de savoir du marquis de Sévigné si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai, parce qu'il ne lui avoit jamais donné sujet de lui rendre de mauvais offices.

« Sévigné dit à Saucourt qu'il n'avoit jamais parlé au désavantage du chevalier d'Albret; mais qu'il ne le lui disoit que pour rendre témoignage à la vérité, et non pas pour se justifier, parce qu'il ne le faisoit jamais que l'épée à la main. Saucourt lia la partie avec lui pour vendredi après midi, 4 février 1651, et s'obligea de faire trouver le chevalier d'Albret derrière Pique-Puce (*Picpus*).

« Ce dernier s'y rendit à l'heure qui avoit été dite, et Sévigné aussi qui avoit fait porter des épées. Il dit d'abord au chevalier d'Albret qu'il n'avoit jamais parlé de ce qu'on lui avoit rapporté, et qu'il étoit son serviteur. En disant cela ils s'embrassèrent, et ensuite le chevalier dit qu'il ne falloit pas laisser de se battre. Sévigné répondit qu'il l'entendoit bien ainsi, et qu'il n'eût pas voulu ne se point battre. Aussitôt ils se mirent en présence et Sévigné porta trois ou quatre bottes au chevalier, qui eut ses chausses percées, mais

ne fut point blessé. Sévigné, continuant à lui porter, se découvrit; et l'autre, ayant pris son temps, lui présenta l'épée pour parer, dans laquelle Sévigné s'enferra lui-même, et reçut un coup au travers du corps, de biais, mais qui ne perçoit pas d'outre en outre. Le combat finit par là, car Sévigné tomba de ce coup; et ayant été ramené à Paris, les chirurgiens le jugèrent mort, dès qu'ils eurent vu sa blessure. Il en reçut la nouvelle avec chagrin, et ne se pouvoit résoudre à mourir à l'âge de vingt-sept ans. Il ne dura que jusqu'au lendemain matin. » N'admire-t-on pas cette manière galante et cette aimable facilité de se couper la gorge! On s'embrasse puis on se tue pour des madame de Gondran, quand on a cependant pour femme madame de Sévigné[1].

Tallemant ajoute un détail à cette relation, en reproduisant le bruit que, quatre jours auparavant, M. de Sévigné aurait reçu une lettre de sa femme contenant des reproches de ce qu'elle avait appris, par d'autres, qu'il s'était battu contre le chevalier d'Albret, et qu'il avait reçu un coup d'épée. Madame de Sévigné ne tarda pas à revenir de Bretagne à Paris, et son retour y est célébré dans la *Muse historique* de Loret, cette gazette poétique si curieuse et si peu consultée, par ces mauvais

[1] Le chevalier d'Albret périt lui-même en duel, en 1672.

vers qui n'en prouvent pas moins l'attention que l'on faisait à son absence et à sa présence.

Sévigné, veuve jeune et belle,
Comme une chaste tourterelle,
Ayant, d'un cœur triste et marri,
Lamenté monsieur son mari,
Est de retour de la campagne,
C'est-à-dire de la Bretagne,
Et, malgré ses sombres atours
Qui semblent ternir ses beaux jours,
Vient augmenter, dans nos ruelles,
L'agréable nombre des belles.

Malgré les torts de son mari, madame de Sévigné le regretta vivement, jusqu'à s'évanouir lorsqu'elle rencontrait le chevalier d'Albret ou Saucourt; et pourtant l'injure avait été complète à son égard, au point d'être forcée d'envoyer demander à madame de Gondran un portrait et des cheveux de son mari, en lui renvoyant toutes ses lettres, qui étaient loin d'être un modèle de beau langage [1].

[1] M. de Sévigné fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie, de la rue Saint-Antoine, qui sert aujourd'hui de temple protestant, et dans les caveaux de laquelle son cercueil a été retrouvé en 1834. Voici la note curieuse que l'on lit à ce sujet dans le journal protestant *le libre Examen*, à la date du 6 novembre 1834 :

« En soulevant les dalles du temple de Sainte-Marie, pour « l'établissement d'un calorifère, on a découvert deux caveaux « funéraires, placés sous les deux chapelles latérales, près de la

Veuve à la fleur de l'âge, elle n'avait que vingt-cinq ans, madame de Sévigné, malheureuse en mariage, aurait pu chercher quelques dédommagements dans la jouissance de sa liberté : les exemples pour l'y autoriser étaient nombreux. D'un autre côté, elle pouvait, en choisissant mieux, demander à une seconde union le bonheur que la première n'avait su lui donner. Mais elle se décida par des considérations plus hautes et plus désintéressées. La mort de son mari l'avait laissée avec une fortune délabrée et deux enfants en bas âge : cette position lui traçait ses devoirs;

« grande porte. Dans le plus petit, il y a six cercueils, renfer-« mant des Rochechouart. Le plus grand renferme dix-huit cer-« cueils uniformes, ressemblant assez aux *colfins* des Égyptiens. « On a trouvé ces cercueils entassés les uns sur les autres, ce « qui n'a permis d'en reconnaître qu'un petit nombre. Le caveau « paraît avoir réuni des hommes et des femmes, et tous, ou du « moins la plupart, du nom de Coulanges ou de Sévigné.

« Les inscriptions indiquées ne couvrent point les bières ; ce « sont de simples plaques de cuivre placées vers le milieu du « cercueil, à la partie supérieure, et qui y sont attachées avec « des clous. Elles sont toutes en français ; toutes sont gravées « dans le style et portent l'orthographe du siècle de Louis XIV. « Le second cercueil, défoncé par son propre poids dans sa « partie supérieure, porte cette inscription : *Henri, marquis* « *de Sevigné, seigneur des Rochers, etc., décédé le* 16e *jour* « *de février* 1651. » (Nous avons vu dans le récit de Conrart que M. de Sévigné était mort le 5 février, le lendemain du combat; la date de cette inscription est donc ou fautive ou mal lue.)

elle voulut se consacrer à leur éducation et réparer les brèches faites à leur patrimoine. L'abbé de Coulanges, son oncle, vint demeurer avec elle, et lui promit ses soins et son aide dans cette mission courageuse. Homme d'ordre, d'exactitude et d'économie, s'il ne paraît pas avoir présenté les mérites brillants d'un homme d'esprit, il possédait toutes les qualités solides de l'homme de bien, et, à force de prudence, une habileté rare en affaires. Il retira peu à peu sa nièce de l'abîme où l'avait plongée son mari; et ses deux enfants n'étaient pas encore arrivés à l'âge de leur établissement, qu'il avait relevé leur fortune et assuré leur avenir [1].

Mais en même temps qu'elle surveillait et dirigeait l'éducation de ses enfants, madame de Sévigné, fidèle à ses goûts littéraires, et, il faut le dire, à cette passion pour le monde si naturelle chez une femme d'esprit qui, de plus, est jolie, demandait aux sociétés de son temps des distractions honnêtes et choisies. Elle était alors dans tout l'éclat de sa beauté et de son esprit : les plus

[1] Madame de Sévigné avait aussi un parent de son nom, Hugues de Rabutin, grand-prieur de l'ordre de Malte; mais cet oncle, dont elle ne parle presque pas, paraît lui avoir été de peu de secours dans ses affaires. « C'étoit, dit Bussy, un brave gentilhomme, et qui ne manquoit pas de sens, mais il étoit brusque et d'une politesse telle qu'une espèce de corsaire la peut avoir. » Aussi M. de Sévigné l'appelait-il : *mon oncle le pirate.*

grands succès lui étaient dus; aussi les hommages les plus éminents ne tardèrent pas à l'environner. On a répété que madame de Sévigné, lors de son veuvage, devint promptement l'un des plus riches ornements de l'hôtel de Rambouillet, ce centre du bel esprit, du bon ton et du goût, où l'appelaient ses habitudes littéraires, en attendant le moment prochain où sa réputation littéraire devait commencer. Qu'on nous permette donc d'entrer dans quelques développements sur cet hôtel fameux. Nous demandons cette permission à titre de digression. Cependant ce n'est point ici un hors-d'œuvre : en effet tout ce qui contribue à faire connaître le milieu dans lequel un écrivain a vécu, où il s'est formé, où il s'est développé, ne saurait être indifférent ni même étranger à sa biographie. D'ailleurs l'esprit social du XVIIe siècle, le ton, les manières, la conversation, tout ce qui a fait la gloire de cette société élégante et polie que l'on appelle encore en Europe la société française, et dont madame de Sévigné a été l'un des plus complets représentants, tout cela est sorti de l'hôtel de Rambouillet : de toute façon nous sommes donc autorisé à faire figurer ici un tableau de cette société célèbre. L'intérêt du sujet, nous l'espérons, fera trouver grâce à l'étendue de cette digression.

On a beaucoup parlé de l'hôtel de Rambouillet, mais il ne nous semble pas qu'on l'ait fait avec

toute la justice et l'impartialité qui doivent présider à l'histoire, même littéraire. Dans son beau temps, objet de toutes les louanges, une fois que la mode est venue de l'attaquer, il n'a cessé d'être le but de toutes les critiques. Le moment de la vérité est venu pour lui, car aujourd'hui nous avons bien d'autres passions, bien d'autres préoccupations, et la *question* des précieuses doit nous trouver entièrement impartiaux. Dans la physionomie historique, soit des hommes, soit des époques, soit des institutions, le trait distinctif seul se transmet dans les souvenirs, allant sans cesse, avec le temps, en s'isolant et en s'exagérant. L'hôtel de Rambouillet avait eu quelques ridicules; plus tard, il n'a eu que des ridicules. C'est ce qui fait qu'au XVIIIe siècle il a été traité avec bien plus de dédain encore que par ses ennemis du siècle précédent. Le XVIIIe siècle ne l'a plus connu qu'à travers les comédies de Molière et les satires de Boileau, ces deux verres grossissants appliqués au ridicule. Alors les œuvres des écrivains produits par l'hôtel de Rambouillet n'étaient plus lues; l'influence de son esprit et de ses manières était effacée. D'ailleurs, les maîtres avaient parlé; tout était dit : leur opinion, qui avait eu pour objet des individus et des ouvrages désignés, porta, à cette distance, sur la généralité des auteurs et des ouvrages, et tout fut mauvais. Entre l'en-

gouement de la première moitié du XVIIe siècle et le mépris du siècle suivant, il y a place pour une appréciation nouvelle. En toute chose, quand on ne dit que du mal, il faut chercher un peu de bien, on le trouve toujours; comme aussi il y a toujours un peu de mal au-dessous de toutes les grandes louanges. Nous voulons seulement dire, sur l'hôtel de Rambouillet, ce peu de bien qui est la vérité. D'ailleurs on n'a guère parlé qu'en général de ce cercle littéraire, mais on est peu entré dans la vérité des détails. On nous l'a peint souvent, et avec esprit, tel qu'il se présentait dans son éclat, ce qui ne donne qu'une ressemblance relative; mais les circonstances de son origine, les diverses phases de sa formation, ont été moins étudiées. Cependant, à nos yeux, il n'y a vérité et profit dans l'étude des institutions littéraires, et l'hôtel de Rambouillet mérite ce nom, qu'en les envisageant chronologiquement, d'après la marche progressive de leurs développements.

Ce travail a été tenté, en grand, par un homme de beaucoup d'esprit, qui, dans un livre plein de choses, mais trop dépourvu d'art et d'arrangement, a consigné tous les faits à lui connus sur ce sujet intéressant[1]. Il n'avait pu consulter les

[1] Nous voulons parler de l'ouvrage de M. Rœderer, intitulé : Mémoire pour servir à l'histoire de *la Société polie en France; Paris* 1835. Cet ouvrage, fort rare, n'a pas été mis en vente.

précieux Mémoires de Tallemant des Réaux, l'ami, l'assidu de madame de Rambouillet et l'historien de son cercle, qui nous en a fait connaître, depuis, toute la vie intime. Venant après de telles lumières, et sur la foi seule de notre position, car nous reconnaissons notre insuffisance d'ailleurs, nous allons tâcher, dans un cadre moins étendu, d'être cependant plus vrai et plus complet que l'historien de *la Société polie en France*[1].

M. de Rambouillet appartenait à une famille considérable par son ancienneté et sa noblesse, quoiqu'elle n'eût pas possédé néanmoins de très-grandes charges. Quant à lui, et pour dire toute sa carrière politique en deux mots, sa liaison assez intime avec l'infortuné maréchal d'Ancre le fit envoyer ambassadeur en Espagne; et, plus tard, le service signalé qu'il rendit au cardinal de Richelieu, dans la journée *des Dupes*, en ramenant *Monsieur* à son parti, lui valut la charge de grand-maître de la garde-robe qu'il ne conserva pas longtemps, bien vite dégoûté du service d'un roi qui traitait un peu trop ses gentilhommes en

[1] L'hôtel de Rambouillet a été l'objet d'un travail très-spirituel et très-finement écrit de M. Géruzez. Avant lui, M. Taschereau, dans son Histoire de Molière, avait traité le même sujet, mais il nous semble avoir appliqué à tort à la société de madame de Rambouillet toutes les critiques dirigées contre le genre *précieux*.

valets. Ce fut en 1600 qu'il épousa Catherine de Vivonne, fille de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, et de Julie de Savelli, de l'une des premières maisons de Rome, alliée aux Ursins, et parente de la reine Marie de Médicis, qui venait de se marier aussi, cette même année. Catherine de Vivonne avait au plus douze ans lorsqu'elle fut unie à M. de Rambouillet, lequel était déjà un homme mûr. Cette disproportion d'âge fit qu'elle se regarda toujours (elle en a fait l'aveu) comme une enfant vis-à-vis de son mari; ce qui n'empêchait pas celui-ci de professer constamment pour elle une entière déférence, sauf pour les procès cependant, qu'il entamait à tort et à travers, car c'était le plus grand disputeur de France, observe Tallemant, qui ne peut s'empêcher d'ajouter plaisamment qu'en acceptant pour gendre M. de Montausier, *le semeur de négatives* de madame de Sévigné, *il avoit trouvé chaussure à son pied*[1]. Madame de Rambouillet méritait les respects de son mari par l'éminence de son esprit et la délicatesse de ses sentiments. Sa mère lui avait appris à fond la langue italienne; elle avait aussi cultivé l'espagnol que son mari possédait comme elle, et elle allait enfin apprendre le latin, seulement

[1] *Tallemant des Réaux*, t. II, *Historiettes* de M. et de madame de Rambouillet.

pour lire Virgile, quand une maladie l'en empêcha. Douée pour les arts d'une passion d'Italienne et de Médicis, elle aimait toutes les belles choses : peinture, architecture, poésie; jugeant bien des œuvres d'esprit, passionnée pour la lecture, et dessinant avec habileté. Son instinct des beaux-arts la rendit même architecte. Son mari ayant vendu l'ancien hôtel de Rambouillet, dont Richelieu fit plus tard le *Palais-Royal*, avait transporté son domicile à l'hôtel Pisani, situé près de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, et qui était la demeure du père de madame de Rambouillet [1]. Il voulut le reconstruire sur un plan plus moderne. Aucun des projets présentés à madame de Rambouillet n'ayant pu lui plaire, elle y rêvait profondément, lorsque, tout d'un coup, elle demande du papier, en s'écriant, elle aussi : — Je l'ai trouvé! et elle trace, à l'instant, un plan fort heureux et entièrement nouveau. Il fut mis à exécution, et l'hôtel de Rambouillet se distingua de tous les autres par sa grâce et sa commodité, au point que la Reine mère, lorsqu'elle fit bâtir le palais du Luxembourg, envoya ses architectes pour étudier l'ouvrage de madame de Rambouillet. C'est elle qui la première fit mettre sur le côté les escaliers que l'on

[1] Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II.

plaçait au milieu de l'hôtel, et cela pour avoir une longue suite de chambres en enfilade. Elle apprit aussi à exhausser les plafonds, à faire des portes et des fenêtres hautes et larges, et placées en face les unes des autres. De plus, elle eut l'idée, toute nouvelle, de faire peindre une chambre entièrement en bleu, au lieu d'employer les couleurs rouge ou *tannée* usitées jusqu'alors. Ce fut là cette fameuse *Chambre bleue* où allaient se tenir les assemblées littéraires qui ont illustré l'hôtel de Rambouillet. Elle était au rez-de-chaussée, du côté du jardin, sur lequel s'ouvraient de grandes croisées descendant jusqu'au parquet, ce qui contribuait à la rendre fort gaie. Sauval ajoute [1], pour dernier détail, qu'elle était ornée d'un ameublement de velours bleu rehaussé d'or et d'argent; et tout cela devait former assurément un ensemble d'une rare élégance [2].

[1] *Antiquités de Paris*, t. II.

[2] C'est aussi à madame de Rambouillet que nous devons l'invention des *alcôves*. Cette invention eut pour cause une horreur invincible du feu et des cheminées qui s'empara d'elle, à mesure que les années arrivèrent. Nous n'aurions rien su de cette étrange manie sans Tallemant, qui la raconte en ces termes :

« Madame de Rambouillet pouvoit avoir trente-cinq ans ou environ quand elle s'aperçut que le feu lui échauffoit étrangement le sang et lui causoit des foiblesses. Quelques années après, le soleil lui causa la même incommodité : elle ne se vouloit pourtant point rendre, car personne n'a jamais tant aimé à se promener et à considérer les beaux endroits du paysage de Paris.

Ce qui signala et favorisa le plus les commencements de l'hôtel de Rambouillet, ce fut la séparation de ses propriétaires d'avec la cour. Dégoûté du service du Roi, M. de Rambouillet avait vendu sa charge de grand-maître, et, comme il était, dit Tallemant, un peu frondeur, et persuadé que l'État n'irait jamais bien s'il ne gouvernait, il se retira entièrement devant le crédit affiché de Richelieu. Des Réaux nous apprend également que, dès l'âge de vingt ans, madame de Rambouillet ne voulut plus aller aux assemblées du Louvre, chose qu'il a tout à fait le droit de trouver étrange de la part d'une jeune, belle et noble personne : « C'est, ajoute-t-il, qu'elle n'y trouvoit rien de plaisant et qu'elle n'aimoit pas la cohue » ; d'où nous devons

Cependant il fallut y renoncer, au moins pendant le soleil ; car une fois qu'elle voulut aller à Saint-Cloud, elle n'étoit pas encore arrivée à l'entrée du Cours qu'elle s'évanouit, et on lui voyoit visiblement bouillir le sang dans les veines, car elle a la peau fort délicate. Avec l'âge, son incommodité s'augmenta. Je lui ai vu un érysipèle par une poële de feu qu'on avoit oubliée par mégarde sous son lit. La voilà donc réduite à demeurer presque toujours chez elle, et à ne se chauffer jamais. La nécessité lui fit emprunter des Espagnols l'invention des *alcoves*, qui sont aujourd'hui si fort en vogue à Paris. La compagnie se va chauffer dans l'autre chambre. Quand il gèle, elle se tient sur son lit les jambes dans un sac en peau d'ours ; et elle dit plaisamment, à cause de la grande quantité de coiffes qu'elle met l'hiver, qu'elle devient sourde à la Saint-Martin et qu'elle recouvre l'ouie à Pâques. » (Tall., t. II, p. 230.)

conclure qu'elle se proposait, dès lors, d'avoir chez elle une réunion de choix et où l'on s'amuserait.

Agée de vingt ans, spirituelle, instruite, belle et riche, madame de Rambouillet possédait, en outre, toutes les grandes qualités. On nous la dépeint comme la meilleure amie qui fût jamais, et comme la personne du monde la moins intéressée et la plus généreuse ; « trouvant que l'on avoit tort de dire que donner étoit un plaisir de roi, que c'étoit bien un plaisir de Dieu », et mettant en œuvre ses maximes, ingénieuse à faire parvenir à ses amis, en cachant sa main, de l'argent ou des présents. Tallemant enfin ne lui trouve que deux défauts : le premier, de se montrer étrangement difficile sur certains mots ; le second, d'être un peu trop persuadée que la maison de Savelli est la première du monde. Son mari aussi, quoique grand disputeur et fort dérangé, était noble et généreux avec tout ce qui l'entourait, et même affectait trop des allures et des habitudes princières, peu justifiées par l'état de sa fortune.

Avec cette position, ces qualités et surtout un genre d'esprit exclusivement littéraire, on conçoit que, lorsque ces deux personnages eurent ouvert leur maison aux hommes distingués de leur temps, ceux-ci y affluèrent à l'envi, d'autant plus que madame de Rambouillet exigeait uniquement la distinction de l'esprit et des manières, sans

s'informer du rang et des engagements politiques. La formation empressée de ce *cercle*, nous dirions aujourd'hui de ce *salon*, au lendemain des émotions de la Ligue, des luttes de la guerre civile, offre quelques rapports avec cette ardeur pour les plaisirs et les sociétés littéraires qui s'empara des esprits, sous le Directoire et le Consulat. Après un régime de force brutale on souhaite une ère d'intelligence et d'esprit; à l'opposition à main armée dans la rue, succède toujours l'opposition élégante et malicieuse dans les salons. C'est ce qui arriva pour l'hôtel de Rambouillet : formé en dehors de la cour, il ne tarda pas à se développer en opposition contre elle; situation qu'il a conservée pendant toute sa durée.

Les premiers admis dans l'intimité de madame de Rambouillet, de 1608 à 1615, furent Malherbe, Gombault, Vaugelas et Racan. Voulant chanter la dame du logis, les deux poëtes trouvèrent, entre eux, ce nom d'*Arthénice*, anagramme de celui de *Catherine* de Vivonne, que tous leurs confrères, depuis, célébrèrent à l'envi [1]. Segrais ajouta *bienfaisante Arthénice*, Ménage dit *admirable Arthénice*, Voiture, à son tour, *divine Arthénice*, et il eut le dernier mot, car après cela il n'y avait plus rien. Le vieux Malherbe

[1] Tallemant, t. I, p. 384.

adressait ses dernières poésies à madame de Rambouillet, finissant ainsi sa vie en chantant chevaleresquement *sa dame*, sous ce poétique pseudonyme, à l'imitation des anciens preux. C'est que, de 1610 à 1620, venait de paraître un roman, *l'Astrée* de d'Urfé, qui eut le plus grand succès et, suivant Boileau, mit à la mode, même chez les esprits les plus graves, la galanterie affectée, frivole et verbeuse des anciens jours : l'hôtel de Rambouillet ne put échapper à cette influence.

Gombault, que nous avons nommé, venait y parler aux jeunes gens de sa vieille cour, ce qui ne l'empêchait pas de réclamer, de madame de Rambouillet, des leçons de tenue pour présenter à la Reine son volume d'*épigrammes*, la moins mauvaise pièce de son bagage poétique, que toutes les louanges du monde n'ont point empêché de pourrir chez le libraire [1]. Cérémonieux et mystérieux à l'excès, son honnêteté et sa droiture, quoique rudes parfois, l'avaient fait distinguer par la maîtresse de la maison. Pauvre, mais supportant dignement sa pauvreté, il était, ajoute Tallemant, de tous les auteurs le mieux vêtu [2].

[1] Et Gombault, tant loué, garde encor la boutique.
(Boileau, *Art poétique*, Chant IV.)

[2] Article *Gombault*, t. II, p. 384.

On n'en pouvait dire autant de Chapelain, qui, peu après Gombault, entra à l'hôtel de Rambouillet, introduit par M. Arnaud d'Andilly, le bel-esprit de cette *famille éloquente*[1], et le professeur d'amitié de madame de Rambouillet et de sa fille. Chapelain, quoique le mieux renté de tous les beaux-esprits, n'en avait pas une tenue plus élégante pour cela. Habillé toujours *comme il y a dix ans*[2], et raccommodant sa garde-robe avec les jupes de sa sœur, il devait représenter fort bizarrement le *poëte ordinaire* de M. le duc de Longueville, lequel ne croyait pas trop payer l'enfantement de la *Pucelle* quarante-six mille livres, sans compter les présents. Il faut avouer que la *Pucelle* devait bien mépriser l'*Iliade* qui n'avait valu qu'un bâton de mendiant à son auteur! Chapelain n'est resté que ridicule; c'est à tort. Avant, comme après l'arrêt de Boileau, des critiques impartiaux ont rendu justice à ce qu'il avait de mérite, indépendamment de ses illusions poétiques. Voltaire lui-même, juge non récusable en fait de goût et de critique, l'appelle, comme ses contemporains[3], un homme d'une érudition immense, écrivant en prose avec assez de grâce et de justesse, passant pour bon juge, ami et protecteur de tous les gens

[1] Expression de Balzac.

[2] Tallemant des Réaux : *Historiette de Chapelain*, t. II, p. 404.

[3] *Siècle de Louis XIV*, édit. de Treuttel et Würtz, t. II, p. 35.

de lettres. Sa réputation de goût et sa probité littéraire étaient telles que ce fut lui, on le sait, que Colbert chargea de dresser la liste des écrivains auxquels il voulait faire accorder des pensions par le Roi. Chapelain est un exemple de ce que peuvent pour la réputation même littéraire, la probité, la conduite, la tenue, le sérieux dans les actions et dans les discours. Tout l'esprit du monde, sans cela, ne saurait faire arriver à cette considération et à cette importance qui ont été son lot. Au reste, et tout en convenant que Chapelain fut un fort mauvais poëte, s'il a fait un poëme détestable il a produit l'un de nos meilleurs écrivains : madame de Sévigné plaide, en sa faveur, contre la *Pucelle*.

En même temps que Chapelain (1615-1625), avaient été reçus à l'hôtel de Rambouillet deux rivaux, Balzac et Voiture, l'un déjà célèbre, l'autre connu à peine, et le futur *Éminentissime*, Armand Duplessis, qui y débuta par une thèse sur la belle galanterie, fort habilement soutenue, et qui promettait mieux que l'amant un peu libre de Marion de Lorme. Ensuite parut Conrart, qui, avec Chapelain, n'avait pas tardé à prendre le haut du pavé dans le monde littéraire, ce qui les faisait appeler les *tyrans des belles-lettres*[1]. Con-

[1] Tallemant, t. II, p. 406.

rart était riche et traitait les beaux-esprits. Il n'était pas sans esprit lui-même, et, dès l'origine de l'Académie française, il en devint secrétaire. Sa double position d'homme du monde et d'homme de lettres lui a permis de composer les *Mémoires* que nous avons déjà mis à contribution, et où l'on trouve une foule de faits intéressants, racontés avec une heureuse simplicité. Godeau, son parent, poëte facile, spirituel, mais prolixe et sans choix, comme ils le sont presque tous à cette époque, d'une humeur heureuse et qui plaisait aux dames, quoiqu'il fût très-petit et fort laid, et qu'il dût devenir évêque, fut introduit par elles, quelque temps après, chez madame de Rambouillet. Il ne tarda pas à y être fort aimé et surtout hautement considéré, car la solidité de ses qualités égalait la facilité de son caractère.

Successivement, et à peu de distance les uns des autres (1625-1635), la chambre bleue d'Arthénice s'ouvrit à Corneille, déjà connu par ses premières pièces, et qui y remplaçait dignement Malherbe, mort en 1628; au neveu de celui-ci, M. de Chandeville; à Mairet, à Patru, à Rotrou; à Sarrasin, secrétaire du prince de Conti; à Scarron, jeune alors et ayant des jambes; à Saint-Évremont, à Charleval, à Thomas Corneille, à Benserade; à l'abbé Cottin, prédicateur du Roi; à Segrais; au savant Huet, à Cerisante, à Marigny;

à George de Scudéry, fait par madame de Rambouillet gouverneur du château de Notre-Dame-de-la-Garde, gouvernement qui lui a valu l'immortalité, grâce au voyage de Chapelle; et à sa sœur, Madeleine de Scudéry, du même âge que Julie d'Angennes, fille aînée de madame de Rambouillet, qui s'était attachée à elle d'une amitié d'enfant.

L'hôtel de Rambouillet s'ouvrit aussi, mais plus tard, à Ménage, arrivé d'Angers, sa patrie, avec un assez bon bagage de latin et de grec, et une heureuse vocation pour le pédantisme qui tint tout ce qu'elle avait promis. Une fois à Paris, il avait senti la nécessité de devenir bel-esprit; sa verve satirique, sa *mordacité* et ses connaissances réelles imposèrent sa réputation [1]. Entré, par le crédit de Chapelain, chez le coadjuteur de Retz, il n'avait pas tardé à y devenir une espèce de favori, dominant sur les hommes, coquetant avec les femmes, car il se piquait surtout de galanterie, ce qui lui fit désirer vivement d'être introduit à l'hôtel de Rambouillet; et ce fut à Chapelain qu'il dut ce nouveau service.

Il ne faut pas croire cependant que tous les auteurs fussent accueillis indistinctement par madame de Rambouillet. Elle avait ses choix et ses exclusions; témoin Costar qu'elle ne voulut ja-

[1] Tallemant, t. IV, p. 134.

mais recevoir, malgré son titre d'historiographe du Roi. Sans doute elle trouvait peu divertissant un écrivain que l'on avait appelé le *plus galant des pédants et le plus pédant des galants*[1]. Costar ne la loue pas moins dans ses œuvres, « ne voulant pas, observe des Réaux, que l'on crût qu'il n'étoit point connu d'une telle personne », et ce motif en dit plus que tous les éloges du poëte exclu en faveur de madame de Rambouillet.

Outre les hommes de lettres, l'hôtel de Rambouillet réunissait tous les grands seigneurs amateurs des divertissements de l'esprit. Parmi ses habitués, on cite : le prince de Condé; M. de Chaudebonne, appelé par madame de Rambouillet un homme admirable pour le jugement, et qui était aussi son intime ami; son frère, M. d'Aiguebonne, espèce de philosophe ambassadeur; le maréchal de Guiche, l'un des poursuivants de Julie d'Angennes; le chevalier d'Albret, depuis maréchal de France, célèbre alors par son esprit et ses duels; M. de Brancas, déjà renommé pour ses distractions; M. de Blairamont; le baron de Villeneuve, parent du grand-maître de Malte; le jeune marquis de Salles qui y débuta, en 1621, à l'âge de vingt ans, et qui, connu plus tard sous le nom de marquis de Montausier, se posa, dès l'abord, comme le

[1] Paroles de madame de la Suze. (Tall. art. Costar.)

soupirant assidu de mademoiselle de Rambouillet. On y voyait encore trois des Arnaud, mais surtout M. Arnaud d'Andilly, d'abord secrétaire de l'ambassade de M. de Pisani à Rome, ensuite envoyé lui-même ambassadeur en Angleterre, et qui faisait des petits vers en attendant qu'il devînt janséniste; enfin des prélats, le cardinal de La Valette, l'évêque de Lisieux, Cospéan, etc.

L'hôtel de Rambouillet est la première maison particulière qui ait fait hautement profession d'honorer, de relever les hommes de lettres. En les réunissant sur un terrain commun avec les grands seigneurs, les gens de la cour, il les fit leurs égaux, car c'est depuis longtemps qu'en France esprit vaut noblesse. C'est aussi à partir de l'hôtel de Rambouillet que l'on vit des grands seigneurs beaux-esprits, tels que M. de Montausier [1], Bussy-Rabutin, le chevalier de Rivière, et même le grand Condé, jugeant de vers et de prose, et

[1] Tallemant est loin cependant de louer le goût littéraire de M. de Montausier : « Il fait trop, dit-il, le métier de bel esprit pour un homme de qualité, ou du moins il le fait trop sérieusement. Il a fait des traductions ; regardez le bel auteur qu'il a choisi : il a mis Perse en vers françois. Il ne parle quasi que de livres, et voit plus régulièrement M. Chapelain et M. Conrart que personne. Il s'entête et est d'assez méchant goût; il aime mieux Claudian que Virgile : il lui faut du poivre et de l'épice. Cependant il goûte un poëme qui n'a ni sel ni sauge, c'est la *Pucelle*, par cela seulement qu'elle est de Chapelain. » (Tall., t. II, p. 248.)

composant eux-mêmes, sans croire déroger, des sonnets, des madrigaux, des stances et des rondeaux : on revenait à la galanterie du temps jadis, où les chevaliers étaient en même temps troubadours.

Les femmes affluèrent aussi à ces réunions ; elles sont nommées cependant en moins grand nombre que les hommes. Parmi celles qui y vinrent d'abord, nous voyons madame la princesse de Condé, fort amie de madame de Rambouillet ; sa fille, la future héroïne de la Fronde, qui logeait dans la même rue que madame de Rambouillet, à l'hôtel Longueville ; madame d'Aiguillon, nièce de Richelieu ; madame de Sablé ; mesdames de la Suze, d'Auchy et de Saint-Ange, trois beaux-esprits de profession ; mesdemoiselles d'Aumale et d'Estrées, deux vocations de précieuses, et mademoiselle Paulet, fille d'esprit bien venue partout, quoiqu'elle n'appartînt pas à ce monde de grandes dames, et qui primait à l'hôtel de Rambouillet, car, nous l'avons déjà dit, madame de Rambouillet tenait moins à la naissance qu'à l'esprit.

Ce personnel se complétait enfin par les enfants de madame de Rambouillet, tous plus ou moins spirituels, et pourvus, par une éducation bien dirigée, des qualités qu'on louait chez leur mère. Le marquis de Pisani, le seul fils de M. de Rambouillet, devenu bossu par accident, avait un esprit

plein de verve, et l'on cite de lui des mots heureux. Des cinq filles de madame de Rambouillet, trois se firent religieuses; l'aînée, Julie, et la plus jeune, Claire d'Angennes, restèrent seules avec elle. Julie d'Angennes est presque aussi célèbre que sa mère : tous les auteurs du temps parlent de ses perfections, et on en trouve des portraits partout. Nous choisissons ces lignes de des Réaux qui la font le mieux connaître, car elles n'ont pas été écrites pour la flatter, puisqu'elles le furent quand elle n'était plus jeune : « Après Hélène, dit-il, il n'y a guère eu de personnes dont la beauté ait été plus généralement chantée; cependant ce n'a jamais été une beauté. A la vérité, elle a toujours la taille fort avantageuse; on dit qu'en sa jeunesse, elle n'étoit point trop maigre et qu'elle avoit le teint beau. Je veux croire, cela étant ainsi, que dansant admirablement comme elle faisoit, qu'avec l'esprit et la grâce qu'elle a toujours eus, c'étoit une fort aimable personne. » Poésie à part, ça été une femme de tous points très-remarquable.

Maintenant que nous avons vu se former successivement la société de l'hôtel de Rambouillet, il est temps de parler des occupations auxquelles on s'y livrait. Nous avons vu que Richelieu y soutint une thèse d'amour. On y parlait aussi de choses plus sérieuses, et les sujets les plus relevés y étaient traités entre les habitués. Mais qu'on n'aille

pas se figurer des débats pédantesques entourés de l'appareil de l'École. Tout se passait en conversations, dont madame de Rambouillet tenait le fil, et où elle prenait une importante et gracieuse part. On trouve, dans trois lettres de Balzac, le procès-verbal de quelques-unes de ces séances, de ces soirées, pour dire plus vrai par un mot plus nouveau. Elles ont pour objet les mœurs de la république romaine, la vie commune, la politesse, la conversation et l'*urbanité* des Romains, mot créé entre madame de Rambouillet et Balzac pour exprimer l'art de la bonne compagnie, que l'on élaborait dans ce cercle destiné à le fixer. Ces Romains, « qui rioient et se jouoient avec une sorte de dignité », sont évidemment, dans l'intention de Balzac, des parents des *Savelli* et des *Ursins* de Rome.

Mais si madame de Rambouillet avait, au plus haut degré, le ton de la grande conversation avec les hommes sérieux, elle savait aussi trouver, avec les esprits légers, le ton fin, délicat et gracieux. Ce fut même celui qui prit bientôt le dessus chez elle, et cela devait être, car elle prétendait former un salon et non fonder une académie. La présence de femmes jeunes, spirituelles et belles, faisait une loi de cet esprit vif, galant et gai. Une réunion, formée seulement par des hommes,

grâce aux suggestions du pédantisme et à l'envie de briller, serait allée droit à l'académie. C'est la plus grande gloire pour l'hôtel de Rambouillet d'avoir produit cet art délicat et choisi que l'on appelle la conversation française; c'est-à-dire ce mélange d'esprit, de grâce, de finesse, de légèreté, de science, de malice, d'abandon, de cordialité, qui constitue, même encore aujourd'hui, notre supériorité. Dans cet art délicat, les femmes ont été vraiment reines, car elles seules réunissent toutes les qualités de la conversation, comme elles ont, seules, montré la perfection du genre épistolaire, cette conversation des absents. Le véritable esprit de l'hôtel de Rambouillet est incarné dans Voiture, le favori de tout ce monde d'élite, fade parfois, mais plus souvent spirituel, de bon ton, si ce n'est de bon goût, fin jusqu'à la subtilité, écrivant toujours avec art, souvent avec naturel; galant de profession, mais avec une certaine retenue, qui donnait de la grâce à l'expression de ses sentiments. Lorsque Voiture débuta à l'hôtel de Rambouillet, madame de Rambouillet avait déjà trente-cinq ans, tandis que sa fille, Julie, n'en avait que treize. L'âge de la mère et de la fille imprima à la galanterie dont Voiture fut l'organe ce ton de décence, de respect et d'honnêteté, l'un des principaux services de l'hôtel de Rambouillet, en

face de la licence qui marqua la double régence des deux Reines mères.

Marie de Médicis et Anne d'Autriche, absorbées par la politique et la galanterie, avaient peu de loisirs et de protection à donner aux lettres. Cette indifférence de la cour a été pour beaucoup dans l'accroissement rapide et la haute importance de l'hôtel de Rambouillet. Le despotisme de Richelieu le servit aussi, car, par cela même qu'il permettait peu les discussions politiques, le ministre favorisait les réunions littéraires. Il eut cependant quelque jalousie contre celle de madame de Rambouillet; aussi, quand, en 1630, Conrart, Chapelain, et quelques autres habitués de l'hôtel eurent, sur son modèle, formé entre eux une seconde réunion, le ministre s'empressa-t-il d'adopter, de féconder, de développer ce germe, et il en fit l'Académie française, pour ôter, autant qu'il le pouvait, à madame de Rambouillet la direction de l'esprit public. Il tenta aussi de s'emparer de l'hôtel de Rambouillet lui-même, en y glissant son âme damnée, Boisrobert, qui cumulait chez lui les fonctions de poëte et d'espion. Mais le peu d'accueil fait au serviteur dégoûta le patron de toute nouvelle tentative[1].

[1] C'est Segrais qui nous apprend ce fait. « Le cardinal de Richelieu, dit-il, envoya une fois Boisrobert pour demander à madame de Rambouillet son amitié, mais à une condition trop

Sous le patronage et la direction de Richelieu, l'Académie française put bien, comme corps, se laisser aller à quelques actes d'hostilité contre l'hôtel de Rambouillet, mais les principaux écrivains qui la composaient n'en restèrent pas moins les courtisans assidus et respectueux d'Arthénice. L'attaque la plus mémorable eut pour objet Corneille et le *Cid*[1]. L'hôtel de Rambouillet avait chaudement épousé cet ouvrage : en effet l'imitation espagnole, reprochée à l'auteur, était entièrement dans les goûts des maîtres de la maison. Mais Richelieu eut beau faire ridiculiser le *Cid* et ses patrons, madame de Rambouillet n'en défendit pas moins et n'en fit pas moins soutenir contre Richelieu et l'Académie l'ouvrage de Corneille[2], devinant ainsi les six chefs-d'œuvre qui suivirent et prouvèrent ce glorieux aîné, tous lus, jugés et commentés à l'hôtel de Rambouillet, avant de paraître sur la scène[3].

onéreuse pour elle qui ne savoit ce que c'étoit de prendre parti et de rendre de mauvais offices à personne ; car Boisrobert lui dit que le cardinal la prioit en amie de lui donner avis de ceux qui parloient de lui dans les assemblées qui se tenoient chez elle. Elle répondit qu'ils étoient si fortement persuadés de la considération et de l'amitié qu'elle avoit pour Son Éminence, qu'il n'y en avoit pas un seul qui eut la hardiesse de parler mal de lui en sa présence, et ainsi qu'elle n'auroit jamais occasion de lui donner de semblables avis. » (*Segraisiana*, édit. de 1721, p. 27.)

[1] M. Rœderer, *Histoire de la Société polie*, p. 85.

[2] Fontenelle, *Vie de Corneille*.

[3] On jouait même la comédie et la tragédie chez madame

De telles lectures, de telles discussions, de pareilles préférences, sont une grande gloire pour l'hôtel de Rambouillet; et, par ce qui précède, nous pouvons déjà dire qu'on l'a fort mal jugé en n'y voyant qu'une fade académie de *beaux-esprits* et de *précieuses,* uniquement occupés à distiller la plus pure quintessence d'une galanterie fausse et ridicule. On a mêlé les temps; on a confondu des choses et des noms qui n'ont rien de commun. Les *Clélie,* les *Artamène,* les *Cyrus,* les *Cartes de Tendre,* les *Cathos,* les *Madelon,* tout cela, venu plus tard, n'est pas plus l'hôtel de Rambouillet que *Don Quichotte,* par exemple, n'est la chevalerie. Nous ne sommes encore qu'en 1630; il y a encore vingt-neuf ans jusqu'à la première représentation des *Précieuses ridicules;* notre grand comique est à peine né, et l'hôtel de Rambouillet est

de Rambouillet. En 1631, le fameux comédien Mondory y joua la *Virginie* de Mairet, devant le cardinal de La Valette, lequel fut si satisfait de l'acteur, qu'il lui donna une pension, ce qui le mit en réputation.

Tout ce qui tenait à l'esprit, était du ressort de l'hôtel de Rambouillet. A côté du théâtre on y voyait le sermon ; et quels prédicateurs encore! Bossuet! Mais il n'était pas encore l'évêque de Meaux lorsqu'il débuta dans cette société. On connaissait déjà ce début par Segrais; Tallemant des Réaux le confirme en ces termes curieux : « Un soir, que M. Arnaud avoit mené *le petit Bossuet* de Dijon, aujourd'hui l'abbé Bossuet, *qui a de la réputation pour la chaire,* pour donner à madame de Rambouillet le divertissement de le voir prêcher, *car il a préchotté dès l'âge de douze ans,* Voiture dit : Je n'ai jamais vu prêcher si tôt ni si tard. » (t. II, p. 297.)

dans tout son lustre : ce n'est donc pas à cette société délicate, choisie et célèbre si longtemps avant lui, que Molière en a voulu, avec son gros ridicule de provinciales vulgaires et sottes. Mais peut-être, de 1630 à 1659, l'hôtel de Rambouillet s'est-il entièrement transformé, et des hauteurs du *Cid* et des *Horaces* peut-être est-il descendu, sous la même direction habile et distinguée, à ce point de vulgarité et de ridicule qui l'aura rendu justiciable des planches de l'hôtel de Bourgogne. Voyons donc ce que furent, depuis lors, les exercices galants et littéraires de l'hôtel de Rambouillet.

Avant tout, cette société s'occupait de littérature et de poésie, mais de poésie légère, petits vers, madrigaux, épigrammes, rondeaux, sonnets, élégies; petites pièces que l'on se passait de main en main, comme une monnaie courante et plus ou moins bien frappée; bluettes écloses, chaque matin, comme des fleurs nouvelles, en ayant quelquefois la fraîcheur, mais aussi le peu de durée. Presque toutes sont tombées dans l'oubli, même de leur temps; quelques-unes ont survécu pourtant, que l'on cite encore. Mais si ces œuvres, d'abord si applaudies, ont passé si vite, c'est que, sauf les pièces appartenant aux auteurs les plus famés et réunies plus tard à leurs œuvres, on ne les trouve que dans un seul recueil très-peu connu, encore moins lu, et qui cependant est la véritable expression de la littérature galante qui a

dominé de 1625 à 1650, précisément pendant toute la durée de l'hôtel de Rambouillet. Nous voulons parler du recueil formé par le libraire de Sercy, sous le titre de *Poésies choisies*, et où l'on trouve des milliers de vers signés par Corneille, Benserade, Segrais, Scudéry, Sarrasin, Marigny, Desmaretz, Bertault, Cottin, Montreuil, Malleville, Loret, Maucroy, MM. de Cerisy, de Montausier, de Saint-Pavin, madame de la Suze, etc. [1] Rien n'est plus mêlé que ce qu'il contient ; le faux, le prétentieux, l'alambiqué, et, d'un autre côté, le trivial, le grossier y occupent la plus large place : mais, s'il y a surabondamment de quoi justifier le dédain de Molière et de Boileau, il s'y rencon-

[1] *Poësies choisies*, 8 vol. in-18, *Paris*, 1640-1661, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine.

C'est à ce recueil que Boileau fait allusion dans le deuxième Chant de son Art poétique, où, parlant du sonnet, il ajoute :

A peine dans Gombault, Maynard et Malleville,
En peut-on admirer deux ou trois entre mille ;
Le reste, aussi peu lu que ceux de Pelletier,
N'a fait, de chez *Sercy*, qu'un saut chez l'épicier.

C'est évidemment encore la publication de de Sercy que désigne Madelon des *Précieuses ridicules* dans sa réponse à Mascarille, qui lui demande si elles reçoivent beaucoup de visites et de beaux-esprits :

« Hélas ! dit-elle, nous ne sommes pas encore connues, mais nous sommes en passe de l'être, et nous avons une amie particulière qui nous a promis d'amener ici *tous ces messieurs des pièces choisies*. »

tre aussi des traits d'esprit, des vers heureux, des pièces originales et *galamment* tournées, et, par une coïncidence qui est un éloge à noter, ces dernières appartiennent presque toutes aux habitués de l'hôtel de Rambouillet. Nous regrettons que l'espace nous empêche de citer, il nous serait facile de prouver que nous n'exagérons pas trop l'esprit de quelques-unes de ces pièces [1].

On n'a, en vérité, jamais vu tant de vers que dans cette première moitié du XVIIe siècle. A coup sûr, c'est l'époque la plus *poétique* de la littérature française : on comprend que si nous employons ici ce mot, c'est faute de trouver, dans la langue, une autre expression qui, en poésie, signifie la quantité, sans présumer la qualité. Le travail poétique de l'hôtel de Rambouillet, en multipliant les essais de prosodie et de rhythme, en produisant des coupes

[1] Nous ne croyons pas qu'on ait relevé les deux épigrammes suivantes. La première est dirigée contre quelques dames de la cour :

Au dedans ce n'est que malice,
Ce n'est que fard pour le dehors ;
Otez-leur le fard et le vice,
Vous leur ôtez l'âme et le corps.

Celle qui suit a été faite contre le Parlement :

La justice a la balance,
Non pas, comme chacun pense,
Pour juger selon les lois,
Mais afin de voir, en somme,
Si les écus du bonhomme
Sont légers ou bien de poids.

nouvelles de pièces, de strophes et de stances, n'a pas été inutile aux progrès de la véritable poésie qui l'ont suivi [1]. Mais ce que l'on doit surtout à l'hôtel de Rambouillet (mince titre, va-t-on dire), c'est le perfectionnement du sonnet. Le sonnet! il n'en faut certes pas rire, car c'est là un fort grand personnage: le sonnet est le roi de l'époque, et il faut se reporter à ce temps, pour comprendre comment et pourquoi Boileau a pu dire qu'*un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme*. On fait des sonnets sur tout, sur tous, à tout propos. On en jugera par ce fait [2] : Un jour, madame Du Plessis-Bellièvre perd son perroquet; vite un familier lance des bouts rimés à ce sujet, un autre les emploie dans un sonnet; une circulaire est adressée alors aux beaux-esprits pour provoquer leur imitation; on se met à l'œuvre, et, à l'instant, on voit éclore plus de trente sonnets

[1] C'est ce qu'a très-bien fait remarquer Mme Guizot (Mlle Pauline de Meulan). Voici comment elle s'exprime en parlant de ce temps : « Les plus beaux ouvrages de poésie n'auraient peut-être pas contribué à répandre le goût des amusements littéraires autant que cette littérature de détail, cette monnaie d'esprit et de science propre à servir au commerce de la multitude. Les occupations et les discussions littéraires se trouvaient alors parfaitement à la portée des gens du monde ; leur activité et leur amour-propre étaient mis en jeu, de manière à suffire au mouvement de leur vie. » (*Vies des Poëtes français du siècle de Louis XIV*, par F. Guizot. Paris 1813; introduction, p. 65.)

[2] Recueil de de Sercy, t. III, p. 375.

sur le même sujet et sur les mêmes rimes. Boisrobert, Benserade, madame de Revel, madame de Tambonneau, Corneille, Scudéry, tous s'en mêlent, et, entre tous, n'en font pas un bon; mais les bouts rimés ont été enchâssés avec plus ou moins d'adresse, la difficulté a été vaincue; on chante victoire! Il y a même une académie de *bouts rimés*, où l'on se livre exclusivement à ce genre d'escrime littéraire. Temps ridicule, dira-t-on, et nous répondrons : heureux temps!

On connaît la grande lutte des deux sonnets rivaux de Benserade et de Voiture, sur *Job* et sur *Uranie*, qui partagea si longtemps la cour et toute la société parisienne, espèce de guerre intestine qui continuait la fièvre de la Fronde, sous le nom de deux de ses acteurs les plus ardents, le frère et la sœur : la duchesse de Longueville et le prince de Conti. La première soutenait Voiture et *Uranie*, et était à la tête du parti des *Uranins;* le second était non moins ardent pour *Job* et pour Benserade, et figurait le chef des *Jobelins*[1].

[1] Nous ne prétendons pas faire connaître à personne ces deux sonnets donnés par La Harpe lui-même: mais, puisqu'il en est question dans notre ouvrage, il est difficile de ne les pas transcrire ici :

SONNET DE VOITURE POUR URANIE.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ni le temps ne m'en sauroient guérir,
Et je ne vois plus rien qui me put secourir,
Ni qui sut rappeler ma liberté bannie.

De Sercy a rassemblé dans son recueil toutes les poésies les plus saillantes que fit naître la discussion des deux sonnets de Job et d'Uranie. Il y a des sonnets, des madrigaux, des épigrammes, etc., signés par Scudéry, Vignier, mademoiselle de Scudéry, de la Folaine, la Mesnardière, Chape-

Dès longtemps je connois sa rigueur infinie,
Mais pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre et, content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison, par de foibles discours,
M'excite à la révolte et me promet secours;
Mais lorsque à mon besoin je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissants,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

Sonnet de Benserade.

Adressé à une dame, en lui envoyant sa traduction de Job.

Job de mille maux atteint,
Vous rendra sa douleur connue,
Mais raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez pas émue.

Vous verrez sa misère nue;
Il s'est lui-même ici dépeint:
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Quoiqu'il eut d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla;

S'il eut des peines incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla:
J'en connois de plus misérables.

lain, Chevreau, Desmaretz, Corneille, de Lage, Lebret, et jusqu'à M. de Montausier lui-même.

Le sonnet suivant de Corneille exprime, d'une manière fort originale, la véritable opinion critique sur ces deux pièces trop fameuses.

Demeurez en repos, Frondeurs et Mazarins,
Vous ne méritez pas de partager la France;
Laissez-en tout l'honneur aux partis d'importance
Qui mettent sur les rangs de plus nobles mutins.

Nos Uranins ligués contre nos Jobelins
Portent bien au combat une autre véhémence,
Et s'il doit s'achever de même qu'il commence,
Ce sont Guelfes nouveaux et nouveaux Gibelins.

Vaine démangeaison de la guerre civile
Qui partagea naguère et la cour et la ville,
Et dont la paix éteint les cuisantes ardeurs,

Que vous avez de peine à demeurer oisive,
Puisqu'au même moment qu'on voit bas les Frondeurs
Pour deux méchants Sonnets on demande : qui vive !

Le marquis de Montausier, ami de Voiture et de madame de Longueville, était ardent pour Uranie; cependant il se déclare galamment pour Job, dans ces quatre vers qui ne sont pas sans finesse :

Permettez, princesse adorable,
Que pour Job je sois aujourd'hui,
Car chacun aime son semblable,
Et je suis, loin de vous, malheureux comme lui.

Mais ce qui nous plaît le mieux dans toute la polémique au sujet de ces deux sonnets, ce sont les vers suivants :

A la cour quelle tyrannie !
Ma foi, l'on n'y sauroit durer,
Ou pour Job ou pour Uranie
Il faut encor se déclarer ;

Cent fois d'opinion je change,
Et leur comparaison étrange
Rend mon jugement interdit ;

Mais pourtant, quoique l'on en rie,
Comme Roche du Maine a dit,
Je me déclare pour Tobie.

On sait, en effet, que mademoiselle la Roche du Maine, pressée de se déclarer pour Uranie ou pour Job, et craignant de se brouiller avec madame de Longueville ou de déplaire au prince de Conti, répondit naïvement, après avoir longtemps hésité : « Eh bien, je suis pour Tobie. » Depuis lors, les partisans de Tobie formèrent le *tiers-parti* dans la querelle des deux sonnets[1].

Mais la plus grande galanterie du temps et l'œuvre poétique la plus personnelle à l'hôtel de Rambouillet, est la fameuse *Guirlande de Julie*, oubliée depuis longtemps, et qu'un bibliographe, qui a au moins autant de science que d'esprit, ce

[1] Sallengre, *Mémoires de littérature*, t. 1, p. 122.

qui n'est pas peu dire, a naguère glorieusement ressuscitée [1]. On sait ce qu'on entend par la *Guirlande de Julie*, et que ce fut M. de Montausier, qui, épris de mademoiselle de Rambouillet depuis dix ans, sans avoir pu la décider à céder à sa passion, imagina cette galanterie dont l'idée, si ce n'est l'exécution, était vraiment marquée au coin du goût le plus exquis. La *Guirlande de Julie* forma un livre unique dont chaque page contenait la représentation d'une fleur, accompagnée d'une pièce de vers à la louange de mademoiselle de Rambouillet, le tout exécuté et composé par les meilleurs peintres et les poëtes les plus renommés du temps. Voiture seul refusa de contribuer à cette œuvre galante : amoureux aussi de Julie, il n'avait pas voulu mettre sa verve au service d'un rival. La poésie de la *Guirlande de Julie* est, en général, assez médiocre et surtout fort monotone : il n'en pouvait être autrement dans le langage de ces fleurs, obligées toutes de chanter les mêmes perfections. On ne peut nier cependant qu'il n'y ait de l'esprit et une certaine adresse dans la plupart de ces madrigaux, qui ont perdu beaucoup de leur prix en sortant de leur encadrement de feuillages, de fleurs, d'azur et d'or. On n'a guère cité,

[1] M. Charles Nodier : *Collection des petits classiques*. Paris, 1822.

dans la *Guirlande de Julie*, que ce quatrain de la *violette*, par Desmaretz, qui est en effet charmant :

Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe,
Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour :
Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

On pouvait y ajouter, ce nous semble, le madrigal de la *tulipe* au *soleil*, où Corneille a exprimé, non sans grâce, la même pensée :

Bel astre à qui je dois mon être et ma beauté,
Ajoute l'immortalité
A l'éclat nonpareil dont je suis embellie;
Empêche que le temps n'efface mes couleurs :
Pour trône donne moi le beau front de Julie;
Et, si cet heureux sort à ma gloire s'allie,
Je serai la reine des fleurs.

Nous demandons encore à transcrire les vers suivants, donnés pour langage au *narcisse*, que M. de Montausier avait chargé de plaider sa cause auprès de son *inhumaine*.

Épris de l'amour de moi-même,
De berger que j'étais je devins une fleur;
Faites profit de mon malheur,
Vous que le ciel orna d'une beauté suprême,
Et, pour éviter son courroux,
Julie, aimez d'autres que vous !

Au reste, nous l'avons dit, quelle qu'ait été

l'exécution poétique d'un tel ouvrage, l'idée en était pleine de grâce et de charme, et cela prouve en faveur de la galanterie et de la délicatesse de l'hôtel de Rambouillet. Cette galanterie était surtout décente; mais quoique un peu tourmentée dans son expression, elle n'avait cependant rien de commun, on le voit, avec le jargon des *précieuses*, et surtout des précieuses ridicules.

Mais un travail plus sérieux de l'hôtel de Rambouillet est celui qui a porté sur la langue elle-même. Instrument de cette conversation dont on poursuivait les règles et la perfection, la langue y fut l'objet d'une active élaboration littéraire et grammaticale. On la purgeait des locutions vicieuses, pour l'enrichir de tournures nouvelles; on faisait la guerre aux mots communs, vieillis, ou peu séants; on proposait, dans l'orthographe des mots conservés, des modifications qui tendaient à les simplifier : on faisait enfin, entre femmes aimables, grands seigneurs et beaux-esprits, l'œuvre véritable d'une académie, sans son appareil scientifique et pédantesque. A nos yeux c'est là le côté le plus méritoire dans le rôle de l'hôtel de Rambouillet, c'est le travail dont on doit lui tenir le plus de compte, car il a été le plus profitable. Assurément, nous sommes loin de dire que, dans toutes ses tentatives sur le langage, il n'y a eu ni caprice, ni exagération, ni ridicule. On ne s'occupe

pas, pendant vingt ans, dans toutes les libertés de la conversation, d'un pareil travail, sans aller au delà des besoins légitimes et des changements avoués par le goût. Mais il y a eu de véritables services rendus; ce serait être ingrat que de les méconnaître. L'hôtel de Rambouillet a eu la passion du beau langage; c'était et ce sera toujours en France une passion nationale, et par conséquent éminemment louable dans son principe. Le ridicule des exclusions portant sur les expressions les plus acceptables, la monomanie de chasteté du langage précieux, tout cela est venu plus tard, et en dehors de l'hôtel de Rambouillet, comme les sentiments héroïques et la galanterie de *Tendre*.

Il ne faut pas se figurer, cependant, l'esprit et les entretiens de l'hôtel de Rambouillet toujours guindés dans les discussions et même les arguties littéraires; on y recherchait toutes sortes de *divertissements*, dans la plus libre signification du mot. Le grand maître, en cette partie, était Voiture, auquel on avait laissé prendre, vis-à-vis de tout le monde, de très-grandes libertés, et que madame de Rambouillet traitait en véritable enfant gâté. Tallemant nous apprend qu'il divertissait la société tantôt par des vaudevilles, tantôt par des bons mots dont chacun était victime à son tour, et par toutes les folies qui lui passaient par l'esprit et qui étaient souvent de véritables farces jouées

de compagnie avec le marquis de Pisani dont il était devenu le compagnon assidu[1]. Ce n'est certes pas encore là que l'on peut rencontrer ce genre et ce rigorisme précieux tant reprochés, après coup, à l'hôtel de Rambouillet.

Cette préoccupation de la pièce de Molière, en parlant de l'hôtel de Rambouillet, fait qu'on y voit du *précieux* partout et en toute chose. On a surtout voulu trouver une allusion à Julie d'Angennes dans l'horreur des précieuses pour le mariage, parce qu'elle a fait languir treize ans l'amour de M. de Montausier. Mais après avoir lu Tallemant des Réaux, l'historien intime et bien informé de cet intérieur, on reviendra sur l'idée que cette résistance ait été la défense ridicule d'une prude romanesque qui exige de son amant, avant que de se rendre, un long voyage sur tous les points de la *carte de Tendre*[2]. Avec la meilleure volonté du monde, on ne saurait se figurer M. de Montausier, celui qui a eu l'honneur d'inspirer à Molière son *Misanthrope,* comme un Céladon transi, un *mourant* ridicule; et celle que le Roi destinait

[1] On peut voir le récit de ces plaisanteries dans les *Mémoires de Tallemant des Réaux*, t. II, p. 281, 282 et suiv.

[2] Telle a été la préoccupation dominante de M. Taschereau, dans sa *Vie de Molière,* d'ailleurs si remplie de faits intéressants. C'est un anachronisme flagrant que de venir parler, à propos du mariage de madame de Montausier, célébré en 1645, de romans parus seulement en 1656.

à être la gouvernante de son fils comme une burlesque Madelon. Idolâtrée de sa mère et de tout ce monde qui l'entourait, mademoiselle de Rambouillet a pu et a dû éprouver une répugnance très-facile à concevoir pour échanger sa félicité réelle contre un bonheur incertain. C'est d'ailleurs forcer étrangement les choses que de dépeindre M. de Montausier occupé, pendant treize années consécutives, à faire une cour assidue, sans cesser, pour parler le langage du temps, de *mourir* un seul jour. M. de Montausier était gouverneur de Saintonge; il résidait souvent dans son gouvernement; il faisait la guerre en Flandre et en Espagne, et de plus il fut fait prisonnier pendant trois ans : à coup sûr, durant tout ce temps, il a aimé Julie au fond du cœur, mais on voit qu'il ne faut plus dire qu'il ait passé béatement treize années à ses genoux.

Lorsque Julie d'Angennes consentit enfin à se marier, en 1645, madame de Sévigné (car il est grand temps de revenir à elle), plus jeune de dix ans, était déjà mariée depuis une année. Quand on dit que madame de Sévigné a fréquenté longtemps et assidûment l'hôtel de Rambouillet, qu'elle en fut l'un des plus brillants ornements, il nous semble que l'on s'aventure quelque peu. En effet, s'il était vrai, comme a longuement cherché à l'éta-

blir M. Rœderer[1], que le mariage de madame de Montausier et son départ pour le gouvernement de son mari marquèrent la chute et la dispersion de l'hôtel de Rambouillet, madame de Sévigné n'y aurait pu briller qu'un an; car on ne suppose pas qu'âgée de moins de dix-sept ans, et jeune fille sans mère et sans chaperon, elle y ait été introduite avant son mariage. Cependant, il est un moyen de maintenir, jusqu'à un certain point, des assertions plutôt traditionnelles que démontrées sur le séjour de madame de Sévigné dans cet hôtel fameux.

M. Rœderer, préoccupé de l'idée de faire finir l'hôtel de Rambouillet bien avant la première représentation des *Précieuses*, en 1659, s'est exagéré, suivant nous, la portée du mariage de madame de Montausier, en croyant que dès le lendemain toute cette société a disparu comme par enchantement, et s'est trouvée dispersée pour jamais. Les choses n'ont pas pu se passer et ne se sont point passées ainsi. Madame de Rambouillet vivait toujours; elle n'est morte que vingt ans après, et son grand âge, qui avait encore amélioré ses qualités, ne devait pas avoir chassé le monde d'autour d'elle : la vieillesse aimable et indulgente ne produit pas cet effet. D'un autre côté, on ne voit pas

[1] *Histoire de la Société polie en France*, p. 90 et suiv.

pourquoi elle aurait fermé elle-même sa porte. Tallemant des Réaux dit formellement le contraire[1], et nous montre ses réunions se perpétuant assez longtemps encore après le mariage de madame de Montausier. Celle-ci, d'ailleurs, ainsi que son mari, venaient souvent passer à Paris des congés assez longs. Ils logeaient avec madame de Rambouillet, et finirent par n'avoir d'autre maison que la sienne. Leurs amis trouvant donc les habitudes peu changées, n'eurent aucune raison pour changer les leurs. De plus, on le sait, madame de Rambouillet avait une seconde fille, Claire d'Angennes, tout aussi littéraire que sa sœur, quoique avec moins de goût; fort spirituelle aussi, quoique avec moins de sens. Elle remplaçait l'inspiration galante de sa sœur, en l'exagérant toutefois; et c'est bien véritablement chez celle-ci que la galanterie tourna au *précieux*. Tallemant, qui ne l'aime pas, avance qu'elle fut une des mères des précieuses, et « qu'elle s'évanouissoit dès qu'elle entendoit un méchant mot. » Évidemment s'il y a eu du ridicule à l'hôtel de Rambouillet, c'est surtout à Claire d'Angennes qu'il faut l'attribuer.

De ce qui précède on peut donc conclure que le moment brillant pour l'hôtel de Rambouillet a dû finir avec le mariage de madame de Montausier,

[1] T. IV, p. 143.

mais qu'il n'en est pas moins resté ouvert après, au moins jusqu'en 1658, époque du mariage de Claire d'Angennes avec M. de Grignan, le futur gendre de madame de Sévigné; et qu'enfin rien ne fait obstacle à ce que cette dernière ait fréquenté, même pendant plusieurs années, l'hôtel de Rambouillet, et que, dès lors, elle y ait obtenu des succès sous les auspices de ses deux maîtres, Chapelain et Ménage.

Ce qui ne saurait faire un doute, c'est la fréquentation de madame de Sévigné dans les autres cercles littéraires qui se formèrent, à l'imitation de l'hôtel de Rambouillet pendant sa durée, et de ses débris quand son beau moment fut passé. Les grands personnages, les hommes de lettres en renom voulurent avoir leur assemblée : il y eut bientôt, chez les uns ou chez les autres, une réunion au moins pour chaque jour de la semaine. Parmi ceux qui ouvraient ainsi leur maison, quelques-uns, il est vrai, recherchaient une influence et un patronage; néanmoins le sentiment le plus général était désintéressé, et le premier mobile était l'amour des lettres et des occupations d'esprit, car aucune époque n'a été plus *littéraire,* c'est-à-dire ne s'est plus occupée de littérature, nous ne disons pas avec plus de succès.

Suivons madame de Sévigné dans les autres cercles où s'est formé et développé sinon son goût,

du moins son instinct littéraire ; nous compléterons ainsi une revue qui, nous le croyons, n'avait point encore été tentée.

Déjà, bien avant la clôture de l'hôtel de Rambouillet, une réunion importante s'était formée chez le Coadjuteur, Paul de Gondi, où Ménage, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avait dominé pendant quelque temps, introduit par Chapelain, qui, là aussi, jouissait de la plus profonde considération. A coup sûr, c'est une des réunions que madame de Sévigné fréquenta le plus, même dès son mariage. Son mari, en effet, était parent du Coadjuteur, et les deux hommes qui donnaient le ton à l'Archevêché avaient été ses maîtres. Cette fréquentation active et fort intime éveilla de bonne heure l'affection de madame de Sévigné pour le Coadjuteur : elle était déjà très-vive quand vint la Fronde, toute pleine de l'importance et du génie du prélat. La vue des prouesses de ce Catilina en soutane était bien faite pour conquérir entièrement la jeune admiration d'une femme inexpérimentée, admiration, cependant, que l'âge mûr ne renia pas, car nous verrons toujours, dans madame de Sévigné, l'honorable persistance des amitiés et le culte des disgraciés.

Une fois devenue veuve et libre de ses actions, madame de Sévigné ne dut pas pouvoir se dispenser également de paraître à la réunion qui

se forma, tous les *mercredis*, chez Ménage lui-même, au Cloître Notre-Dame, lorsqu'il sortit de chez le Coadjuteur, après la Fronde [1]. On y voyait d'abord des noms connus : Chapelain, Conrart, Pélisson, mademoiselle de Scudéry, le marquis de Coislin, etc. Mais bientôt Ménage, pour se donner du crédit, et surtout pour se procurer de ces airs de protecteur qu'il affectionnait tant et qui l'ont fait nommer *le plus vain des humains*, admit à son assemblée beaucoup de jeunes gens, de littérateurs au début, de ceux que Tallemant appelle les *petits Boileau*, les *petits Linière*, les *petits Chapelle* [2]; aussi le chroniqueur contemporain ajoute-t-il d'un ton méprisant que, chez Ménage, *il y a bien du fretin*. Ce fretin grandit, et, obéissant à la vocation critique de tout fretin littéraire, il ne tarda pas à rendre fort malheureux les *tyrans des belles-lettres*, Chapelain, Conrart, et aussi Ménage lui-même. N'est-ce pas là l'histoire de toutes les générations littéraires? Les *tyrans* méprisent le *fretin*, et le fretin renverse les tyrans. Cependant le mépris de ces rois de la littérature pour la génération nouvelle ne les empêchait pas, ajoute le précieux Tallemant, d'envoyer religieusement leurs œuvres à

[1] Biographie universelle de M. Michaud, art. *Ménage*.

[2] Historiette de Ménage, t. IV, p. 145.

ces *petits Boileau*, à ces *petits Linière* et *autres pestes* du même genre; et l'on voit par cette expression curieuse que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'aux yeux des auteurs attaqués la critique est un fléau.

Dans une autre sphère, et avec un autre esprit, on voit, à la même époque, une autre réunion littéraire, dans laquelle on sera étonné de rencontrer madame de Sévigné, et où cependant, nous en avons acquis la preuve, elle ne craignait pas d'aller. C'est celle du père du burlesque, de Scarron, au voisinage duquel, sans doute, sont dues ces relations qui paraissent antérieures au mariage du facétieux cul-de-jatte. Scarron logeait rue Saint-Louis, au Marais, dans une maison modeste, dont la porte bâtarde s'enorgueillissait quelquefois des carrosses des grands seigneurs; ce qui, ajoute-t-il (on a déjà reconnu son style), « la rendoit vénérable à tous les habitants du quartier, au point que plusieurs portes cochères lui portoient envie[1]. » La tranquillité, la joie, et par conséquent l'esprit de Scarron dépendaient de ces carrosses, car, la considération augmentant ou diminuant avec eux, ils réglaient de la sorte les dispositions de ses créanciers. Pressés par eux le poëte les paie

[1] *Les dernières OEuvres de M. Scarron.* Paris, 1730, t. I, p. 69.

en épîtres satiriques et les appelle :

Gens de mauvais visage,
D'esprit mauvais, de plus mauvais langage,
Sourds à la plainte et sourds à la raison,
Troublant souvent la paix de sa maison [1].

Les grands seigneurs qui visitaient le plus souvent Scarron étaient les ducs d'Elbeuf, de Chaulnes et du Lude, MM. de Villarceaux, d'Elbène, du Raincy; ensuite des poëtes, des beaux-esprits, mais non des beaux-esprits galants, musqués et *mourants* : il lui fallait, à lui, des gens plutôt de bon appétit que de bon goût. Viveur, rieur, d'un esprit cynique, mais plein de verve, Scarron avait fait de son salon *tendu de damas jaune* un réfectoire et un bureau d'esprit, ainsi qu'on l'a dit avec justesse [2]. L'amphitryon ayant été bientôt ruiné à bien vivre, chacun lui apportait des provisions et des bons mots, avec quoi l'on faisait ensemble débauche complète. On chantait, on médisait, on frondait; pour atteindre l'esprit, on le poursuivait jusque dans une région peu décente et peu chaste; et tout cela s'appelait, du nom du maître de la maison, la *scarronnerie* [3].

Lorsque Scarron épousa mademoiselle d'Aubigné, les visites affluèrent dans sa chambre;

[1] *Dernières œuvres de Scarron*, t. 1, p. 241.
[2] Géruzez, *Essais d'histoire littéraire*, art. *Scarron*.
[3] *OEuvres de Scarron*, t. 1, p. 113.

mais, quoi qu'en ait dit Saint-Simon, les jeunes seigneurs s'aperçurent bientôt qu'il n'était pas aussi facile qu'ils l'auraient cru de séduire la femme jeune et belle d'un misérable cul-de-jatte. Ce qui le prouve, c'est que c'est surtout après son mariage que Scarron fait retentir ses plaintes les plus amères et les plus fréquentes sur la misère, sur la faim, sur le froid, mais avant tout sur la soif. On a fait de Scarron un rieur éternel; on n'a pas voulu voir en lui un homme. Rien n'est plus digne de pitié cependant que d'entendre ce bouffon crier : J'ai faim! à des gens qui rient de ses grimaces, et qui croient voir un bon mot dans l'expression de ses besoins. Sur la fin de sa vie, il nous semble difficile de reconnaître ce père du burlesque, que l'on se figure trop ayant toujours le rire à la bouche, et voulant faire une épigramme contre la maladie, contre le hoquet ou contre la mort. Sous le masque du bouffon, il y a un homme, et cet homme n'est vraiment pas sans raison et sans dignité [1].

[1] « Quand je songe, dit-il, que j'ai été assez sain jusqu'à l'âge de vingt-sept ans pour avoir bu souvent à l'allemande, que j'ai encore le dedans du corps si bon que je bois de toutes sortes de liqueurs et mange de toutes sortes de viandes avec aussi peu de retenue que feroient les plus grands gloutons; quand je songe que je n'ai point l'esprit foible, pédant ni impertinent, que je suis sans ambition et sans amour, et que si le ciel m'eut laissé des jambes qui ont bien dansé, des mains qui ont su peindre et

Dans la vie gloutonne de son mari, quelle était la part de madame Scarron, femme d'esprit, de goût, de choix, jeune et jolie? Le plus souvent elle se retirait dans sa chambre pour y faire ces dîners *d'un seul hareng*, dont madame de Caylus, sa nièce, nous a révélé le secret [1]. Elle ne restait dans le *salon jaune* que lorque son mari y était seul avec les hommes les mieux appris, le maréchal d'Albret, M. de Villarceaux, les ducs d'Elbeuf et du Lude, ou lorsque des femmes spirituelles et élégantes y venaient distraire le malade de ses souffrances et sa femme de son ennui. Madame de Sévigné était de ce nombre. Nous avons dit qu'elle connaissait déjà Scarron. Cela se voit dans deux lettres de lui conservées dans sa correspondance, et auxquelles aucun biographe de madame de Sévigné n'a fait attention jusqu'ici : nous avons trop peu de documents sur cette première partie de la vie de madame de Sévigné pour qu'on ne nous permette pas de les reproduire. Elles sont l'une et l'autre sans date; mais comme il

jouer du luth, et enfin un corps très-adroit, que je pouvois mener une vie heureuse, quoique un peu obscure, je vous jure, mon cher ami, s'il m'étoit permis de me supprimer moi-même, qu'il y a long-temps que je me serois empoisonné ; et ma foi, il faudra bien peut-être en venir là. » (*OEuvres de Scarron*, t. I, p. 59.) Heureusement que M. de Marigny auquel il écrit, apporte, pour toute réponse, un pâté de gibier et du vin, et le projet de se détruire est ajourné.

[1] *Souvenirs de madame de Caylus*. Paris, 1823, p. 33.

n'y est nullement question de madame Scarron, on peut en fixer l'envoi avant le mariage du poëte et après la mort du mari de madame de Sévigné, de 1651 à 1655. La première lettre est un amphigouri galant fort peu littéraire, mais où cependant on lit quelques détails curieux. Elle paraît avoir commencé la connaissance de Scarron et de madame de Sévigné.

« *A madame de Sévigny, la veuve*[1].

« Madame, j'ay vécu de régime le mieux que j'ay pu, pour obéir au commandement que vous m'aviez fait de ne mourir point que vous ne m'eussiez vu. Mais, Madame, avec tout mon régime, je me sens, tous les jours, mourir d'impatience de vous voir. Si vous eussiez mieux mesuré vos forces et les miennes, cela ne seroit pas arrivé. Vous autres Dames de prodigieux mérite vous vous imaginez qu'il n'y a qu'à commander. Nous autres malades nous ne disposons pas ainsi de notre vie. Contentez-vous de faire mourir ceux qui vous voient plus qu'ils ne veulent, sans vouloir faire vivre ceux qui ne vous voient point aussi longtemps que vous le voulez; et ne vous prenez qu'à vous-même de ce que je ne puis obéir au premier

[1] *Dernières œuvres de Scarron*, t. I, p. 14.

commandement que vous m'avez jamais fait, puisque vous avez hâté ma mort, et qu'il y a grande apparence que, pour vous plaire, j'aurois de bon cœur vécu cent ans, aussi bien qu'un autre. Mais ne pourriez-vous pas changer le genre de mort? Je ne vous en serois pas peu obligé. Toutes ces morts d'impatience et d'amour ne sont plus à mon usage, encore moins à mon gré, et si j'ai pleuré cent fois pour des personnes qui en sont mortes, encore que je ne les connoisse point, songez à ce que je ferois pour moi-même qui faisois état de mourir de ma belle mort. Mais on ne peut éviter sa destinée, et de près et de loin vous m'aurez toujours fait mourir. Ce qui me console, c'est que si je vous avois vue, j'en serois mort bien plus cruellement. On dit que vous êtes une dangereuse Dame, et que ceux qui ne vous regardent pas assez sobrement en sont bien malades et ne la font guère longue. Je me tiens donc à la mort qu'il vous a plu me donner, et je vous la pardonne de bon cœur. Adieu, Madame, je meurs votre très-humble Serviteur, et je prie Dieu que les divertissements que vous aurez en Bretagne ne soient point troublés par le remords d'avoir fait mourir un homme qui ne vous avoit jamais rien fait;

Et du moins souviens-toi, Cruelle,
Si je meurs sans te voir,
Que ce n'est pas ma faute.

La rime n'est pas trop bonne; mais à l'heure de la mort on songe à bien mourir plutôt qu'à bien rimer. » Voilà une fin qui est seule digne de l'auteur.

La seconde lettre de Scarron va nous donner plus de lumières sur les habitudes et les connaissances de madame de Sévigné chez laquelle (et c'est une nouvelle société littéraire à ajouter à celles que nous avons énumérées) se réunissaient les hommes distingués par leur naissance et leur esprit.

« Madame [1], encore que je n'aye pas si souvent l'honneur de vous voir que quantité de beaux esprits et de beaux hommes qui font si souvent chez vous de grosses assemblées, je vous prie de croire qu'il n'y a ni bel homme, ni bel esprit qui vous honore tant que moi. Cela étant si vrai qu'il n'y a rien de plus vrai, je crois fermement que vous m'obtiendrez de votre grande Duchesse [2] une lettre pour le gouverneur du Havre, afin qu'il favorise et facilite notre gouvernement. Quand je dis votre grande Duchesse, je dirois aussi la mienne si j'osois; mais je sçay assez bien régler mon ambition pour un poëte. Vous ne serez pas aujourd'hui quitte avec moi pour une importunité. Je vous prie de donner les placets que je

[1] *Dernières œuvres de Scarron*, t. 1, p. 18.

[2] Sans doute la duchesse de Montpensier.

vous envoye à monsieur de Barillon et à ceux de sa Chambre qui sont connus de vous. Je baise humblement les mains à monseigneur de Sevigny[1], à mademoiselle de la Vergne[2] toute lumineuse, toute précieuse, toute etc. et à vous, Madame, à qui je suis de toute mon âme, votre très-humble et très-affectionné serviteur. »

Madame de Sévigné, dans une position de toute façon bien supérieure à celle de madame Scarron, se chargeait souvent de la conduire dans son carrosse, car la future reine allait alors modestement à pied. Elle la menait, sans doute, chez Fouquet, son ami, et, à coup sûr, elle ne dut pas être une de celles qui contribuèrent le moins à appeler sur la position de Scarron la générosité du surintendant-Mécène. Celui-ci lui accorda, en 1659, seize cents livres de pension qui inspirèrent à la reconnaissance du poëte les meilleurs vers qu'il ait faits. Mais quand la misère s'en allait, la mort arriva. Scarron mourut en 1661, ne laissant à sa veuve que l'amitié de ses amis, parmi lesquels madame de Sévigné est au premier rang : celle-ci ne cessa de la voir jusqu'à sa haute fortune où madame de Maintenon oublia trop les amies de madame Scarron.

[1] Renaud de Sévigné, oncle par alliance de madame de Sévigné.

[2] Depuis, madame de La Fayette.

Dans cette revue des réunions littéraires fréquentées par madame de Sévigné pendant les premières années de son veuvage, nous nous garderons bien d'omettre la plus importante, sans contredit, de celles qui suivirent l'hôtel de Rambouillet et qui se formèrent de ses débris. Nous voulons parler du fameux *samedi* de mademoiselle de Scudéry. Tallemant des Réaux, qui se pose toujours en ennemi des réunions qui ont élevé une concurrence contre l'hôtel de Rambouillet, prétend que Chapelain et consorts y menèrent des gens « ramassés de tous côtés », afin de grossir l'assemblée[1]. Néanmoins, il paraît que le *samedi* de mademoiselle de Scudéry ne tarda pas à devenir célèbre, et qu'alors il fut fréquenté par des personnes considérables à cause de leur réputation, de leur nom ou de leur fortune. Malgré les ridicules de son esprit, peu de femmes ont joui de plus d'autorité et de considération que mademoiselle de Scudéry. C'est que douée d'une belle âme, elle avait, en outre, toutes les qualités de tenue, de conduite, de décence qui commandent le respect et l'estime. C'est le pendant de Chapelain, et c'est encore une preuve que la considération, chez les écrivains, ne se mesure pas au génie, mais à la moralité et à la gravité de la conduite. Les femmes surtout affluè-

[1] Historiette de mademoiselle de Scudéry.

rent chez mademoiselle de Scudéry; la plupart, et madame de Sévigné est du nombre, s'empressèrent de se déclarer ses amies, jalouses de son estime autant que de ses éloges. Mais son ami le plus intime fut, on le sait, Pélisson, épris d'un amour platonique pour son esprit et son caractère, sans doute; car, quant à la beauté, mademoiselle de Scudéry ne l'avait qu'à l'âme. Il est vrai que Pélisson n'était guère plus beau, lui qui, suivant madame de Sévigné, « avoit abusé de la permission que les hommes ont d'être laids. » Ils se firent valoir l'un et l'autre par cette liaison, et c'est chez mademoiselle de Scudéry que Pélisson connut madame Duplessis Belièvre qui l'introduisit chez Fouquet.

Les romans de mademoiselle de Scudéry, continuant ceux de d'Urfé et de la Calprenède, avaient achevé la vogue de la belle galanterie. Déjà raffinée à l'hôtel de Rambouillet, où l'on faisait attendre treize ans un soupirant, mais où, enfin, on se rendait, la galanterie devint, chez mademoiselle de Scudéry, d'une quintessence qui n'allait à rien moins qu'à supprimer les sens. A force d'épurer, de subtiliser et de se guinder, on était arrivé à un troisième ciel où il n'y avait plus rien d'humain. Tout était héros, héroïne, sentiments sublimes, idéal accessible seulement aux âmes de premier choix. On cherchait, en un mot, *le fin du fin*,

comme dit Molière, et l'on pourrait ajouter, en style de ce temps, le délicat de la délicatesse et la quintessence du cœur. Tels sont *Clélie, Cyrus, Artamène* et tous les romans que mademoiselle de Scudéry fit paraître, sous son nom, de 1650 à 1660, et où elle fait parler aux héros les plus grands de l'antiquité le fade jargon d'une galanterie ridicule. Ces romans firent alors ce qu'ont toujours fait les romans, ce qu'on a vu de nos jours, ce qu'on verra dans tous les temps : expression exagérée des mœurs de leur époque, ils suscitèrent, à leur tour, une imitation, une réalisation encore plus exagérées; en même temps effet et cause, imitation et création[1].

[1] Il existe un recueil qui fait le pendant de celui de Sercy, et qui est pour le cercle de mademoiselle de Scudéry ce que l'autre a été pour l'hôtel de Rambouillet. Il contient la plupart des poésies inspirées par la galanterie des précieuses; c'est le *Recueil des pièces galantes de madame de la Suze et de M. Pélisson* (*V.* Édit. de *Trevoux*, 1741, 6 vol.). On y trouve d'abord toutes les Élégies de madame de la Suze, fort étonnées de se trouver là, car en général elles sont naturelles et vraiment poétiques : vient ensuite une quantité innombrable de pièces de vers, de madrigaux, de portraits d'une fadeur sans égale. On jugera, au reste, du contenu par les titres suivants : *Relation d'une revue des Troupes de l'Amour*; — *Revue des Cœurs qui sont au service d'Iris*; — *Maximes d'amour*; — *Généalogie du Travail et de la Volupté*; — Le *Séjour des ennuis*; — *Métamorphose des yeux de Philis en Astres*; — Le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*; — Le *Démêlé de l'Esprit et du Cœur*; — *Règlements d'amour*, etc.

Mais la pièce la plus curieuse est intitulée la *Montre* ou *Ex-*

Mademoiselle de Scudéry s'était mise à tenir *ruelle*, de 1645 à 1650. Dès l'année 1654, l'abbé d'Aubignac commença à attaquer les *précieuses*; c'est le nom que l'on donna, dès lors, à la secte de mademoiselle de Scudéry. On a dit vingt fois ce que c'étaient que les *ruelles*, que les *précieuses*, que les *alcôves*, les *réduits*, la *carte de Tendre*, et tout le jargon qui, par la loi éternelle et féconde du ridicule, eut bientôt envahi toute la société, celle des femmes surtout. Nous croyons pouvoir nous dispenser de tout tableau que l'on trouvera facilement ailleurs [1]. Toutes les femmes jolies, jeunes et spirituelles, voulurent être précieuses. Somaise, dans un dictionnaire qu'il leur a spécialement consacré, en comptait plus de *huit*

plication des heures de la journée au point de vue de la belle galanterie. Chaque heure a une occupation désignée par le titre; nous les donnons toutes les vingt-quatre : 1er (huit heures du matin). *Agréable rêverie*; 2e. *Dessein de ne plaire à personne*; 3e. *Lecture de billets*; 4e. *Heure à écrire*; 5e. *Devoir indispensable*; 6e. *Entretiens forcés*; 7e. *Heure du repos*; 8e. *Visites d'amis*; 9e. *Conversations générales*; 10e. *Visites un peu dangereuses*; 11e. *Promenades sans dessein*; 12e. *Retraite volontaire*; 13e. *Demandes empressées*; 14e. *Fâcheux souvenirs*; 15e. *Réflexions*; 16e. *Repos du soir*; 17e. *Complaisance*; 18e. *Impossibilité de dormir*; 19e. *Conversation en songe*; 20e. *Caprices à souffrir en songe*; 21e. *Jalousie en songe*; 22e. *Rupture en songe*; 23e. *Raccommodement en songe*; 24e *Songes divers*.

[1] *V*. Rœderer — Géruzez. — *Vie de Molière*, par M. Taschereau, etc.

cents, et, parmi elles, il n'hésite pas à placer mesdames de Rambouillet, de Montausier, de la Suze, de Lafayette, de Sévigné, etc. De tels noms certifient que la qualité de précieuse se prenait en bonne part, comme pour signifier femme distinguée, et parmi les femmes distinguées, femme qui s'occupe de choses d'esprit, de galanterie délicate, de perfectionnement du langage [1].

Somaise a donné une notice de chaque précieuse sous un nom d'emprunt; car alors les personnes, les lieux, les choses, tout avait quitté son véri-

[1] Somaise (*Dict. des Précieuses*, t. II, p. 67) offre quelques exemples des changements proposés et apportés dans l'orthographe par la société d'alors. Ces changements tendaient à simplifier la composition des mots et à supprimer toutes les lettres superflues. Voici quelques-uns des mots que Somaise donne comme ayant été corrigés par les précieuses et dont l'orthographe est restée :

Teste,	*tête;*	effaré,	*éfaré;*
Prosne,	*prône;*	veu,	*vû;*
Autheur,	*auteur;*	estre,	*être;*
Hostel,	*hôtel;*	advis,	*avis;*
Goust,	*goût;*	doutast,	*doutât;*
Escrits,	*écrits;*	nopces,	*nôces;*
Solemnité,	*solennité;*	sçait,	*sait;*

Il est cependant un nombre presque aussi grand de corrections tentées par les précieuses et qui ne sont pas restées. Telles sont les suivantes :

Treize,	*trèze;*	catéchisme;	*catéchime;*
Paroist,	*parêt;*	connoist,	*conoit;*
Grands,	*grans;*	roideur,	*rédeur*, etc.

table nom pour s'affubler du jargon des grands romans. L'auteur appelle madame de Sévigné *Sophronie*, et voici comment il s'exprime sur son compte en termes plus vrais qu'élégants :

« Sophronie est une jeune veuve de qualité; le mérite de cette *précieuse* est égal à sa grande naissance. Son esprit est vif et enjoué, et elle est plus propre à la joie qu'au chagrin. Cependant il est aisé de juger par sa conduite que la joie chez elle ne produit pas l'amour, car elle n'en a que pour celles de son sexe, et se contente de donner son estime aux hommes; encore ne la donne-t-elle pas aisément. Elle a une promptitude d'esprit la plus grande du monde à connoître les choses et à en juger. Elle est blonde, et a une blancheur qui répond admirablement à la beauté de ses cheveux. Les traits de son visage sont déliés, son teint est uni, et tout cela ensemble compose une des plus agréables femmes d'*Athènes*. Mais si son visage attire les regards, son esprit charme les oreilles et engage tous ceux qui l'entendent ou qui lisent ce qu'elle écrit. Les plus habiles font vanité d'avoir son approbation. *Ménandre* [1] a chanté dans ses vers les louanges de cette illustre personne; *Crisante* [2] est aussi un de ceux qui la visitent souvent. Elle aime la musique et hait mor-

[1] Ménage.

[2] Chapelain.

tellement la satire : elle loge au quartier de *Léolie (Le Marais du temple).* »

Mais toutes les précieuses étaient loin de ressembler aux Sévigné, aux La Fayette, aux Montausier. Il faut beaucoup d'esprit pour supporter un ridicule général sans être soi-même un ridicule exceptionnel ; celles qui manquaient d'esprit ou de goût eurent beau jeu pour devenir extravagantes. Nous le voyons chaque jour pour nos modes et nos opinions ; la plus étrange peut avoir quelque grâce suivant les avantages de la personne qui l'adopte, mais tout est ridicule aux gens sans tact et sans goût. Dans la province, à Paris même, on ne tarda pas à voir un nombre toujours croissant de précieuses impertinentes et sottes. Lors de son retour, en 1658, Molière se trouva aux prises avec elles ; le sujet était riche, il se mit à l'œuvre et fit bientôt rire tout Paris aux dépens des *Précieuses ridicules*. Il faut accepter, telle qu'il l'a donnée[1], l'explication de sa pièce, et croire, car rien ne s'y oppose et tout au contraire y concourt, que son intention n'a nullement été, comme il le dit, de jouer les véritables précieuses, c'est-à-dire les femmes d'esprit et de goût, telles que mesdames de Montausier, de Sévigné, de La Fayette, mais bien les précieuses véritablement ridicules, telles que probablement

[1] Préface des *Précieuses ridicules*.

mademoiselle de Scudéry, madame de Saint-Ange, et peut-être, si l'on veut, Claire d'Angennes, la seconde fille de madame de Rambouillet. Pour l'hôtel de Rambouillet, évidemment il avait fini alors, et il n'est pour rien dans les sarcasmes de Molière, qui s'attaquait aux ridicules présents et n'avait que faire du passé, en le supposant digne d'être bafoué, ce qu'il n'a pas été. Madame de Rambouillet, partageant en cela l'opinion publique, était si peu autorisée à penser qu'il pût être question d'elle ou de son monde dans les *Précieuses ridicules*, qu'elle se fit une fête, malgré ses soixante-dix-neuf ans, d'assister à la première représentation. Madame de Sévigné s'y trouvait sans doute à côté de son maître, Ménage, et si elle avait jamais, dans la mesure de son esprit et de son goût, donné dans les travers des précieuses, elle dut être guérie en entendant Ménage dire à Chapelain : « Monsieur, « nous approuvions vous et moi toutes les sottises « qui viennent d'être critiquées si finement et avec « tant de bon sens ; mais pour me servir de ce que « saint Remi dit à Clovis, il nous faudra brûler ce « que nous avons adoré et adorer ce que nous avons « brûlé [1]. » Ménage observe que ce qu'il avait prédit arriva, et que dès cette première représentation on revint du galimatias et du style forcé. A coup sûr madame de Sévigné eut peu de peine pour

[1] *Menagiana*, Édition de 1693, p. 278.

revenir au naturel, car rien ne prouve et tout dément qu'elle ait jamais sacrifié, dans son langage et dans son style, aux ridicules de ce temps. Le naturel de son esprit, la sincérité de ses sentiments, et l'on peut dire, l'*entrain* de son humeur en sont une preuve suffisante, et indiquent qu'elle a passé à travers cette époque un peu à la façon du Rhône qui traverse le lac de Genève sans mélanger ses eaux.

Si aux sociétés que nous venons d'énumérer nous ajoutons la réunion qui s'était formée à l'hôtel de Longueville, celle qui s'assemblait à l'hôtel de Condé et où brillait Sarrasin, celle qui se tenait au Luxembourg chez mademoiselle de Montpensier et où primaient surtout Segrais et Huet, on aura la liste à peu près complète, non-seulement des sociétés savantes que madame de Sévigné a fréquentées dans sa jeunesse, mais encore de tous les cercles importants de cette époque [1]. Il

[1] C'est évidemment chez *Mademoiselle* que Segrais fit cet impromptu, adressé, dans ses Œuvres, *à madame la marquise de Sévigné, pour une* DISCRÉTION *perdue au jeu*, et où le poëte témoigne fort spirituellement de sa vertu.

> Vous m'avez fait supercherie,
> Faites-moi raison, je vous prie,
> D'une si blâmable action ;
> En jouant avec vous, jeune et belle marquise,
> Je n'ai cru hasarder qu'une *discrétion*,
> Et m'y voilà pour toute ma franchise ;
> Mais qu'ai-je fait aussi, ne savois-je pas bien
> Qu'on perd tout avec vous et qu'on n'y gagne rien.

faudra cependant y joindre une dernière société moins importante que les précédentes, mais que nous devons le moins oublier dans cette histoire, c'est celle qui se réunissait chez madame de Sévigné elle-même et que nous avons déjà indiquée à nos lecteurs. Madame de Sévigné vivait alors avec son oncle l'abbé de Coulanges, dans une maison de la rue Vieille-du-Temple, au Marais, et c'est là que se formaient, dès 1651, ces *grosses assemblées* de *beaux hommes* et de *beaux esprits* dont parle Scarron, et où l'on voyait Ménage, Chapelain, Montreuil, MM. de Barillon, de Tonquedec, de Rohan, de Brancas, d'Andilly, de Saint-Pavin, Corbinelly, Bussy, mesdames de La Fayette, de Lavardin, etc. Les réunions de madame de Sévigné avaient lieu le vendredi, et l'on devait s'y plaire si l'on en croit ces vers de Saint-Pavin, improvisés chez elle, et qui se ressentent légèrement de la réputation d'impiété faite à leur auteur.

Seigneur, que vos bontés sont grandes,
De nous écouter de si haut!
On vous fait diverses demandes,
Seul vous savez ce qu'il nous faut.
Je suis honteux de mes foiblesses :
Pour les honneurs, pour les richesses,
Je vous importunai jadis,
J'y renonce, je le proteste ;
Multipliez les vendredis
Je vous quitte de tout le reste[1].

[1] Saint-Pavin, qui paraît avoir été l'un des amis les plus as-

Il nous faut maintenant parler des *amants* de madame de Sévigné. Mais qu'on ne s'effraie pas trop de ce mot; car nous pourrions hardiment prendre pour épigraphe ce vers dans lequel Segrais lui a dit :

« Qu'on perd tout avec *elle* et qu'on ne gagne rien. »

La liste cependant est assez longue, et présente des noms qui ne sont certes pas à dédaigner. Parmi les soupirants de madame de Sévigné, on cite le prince de Conti, Turenne, le duc de

sidus de madame de Sévigné, n'était point un poëte méprisable : M. Monmerqué, dans les *Pièces préliminaires* de son édition, a imprimé pour la première fois quelques pièces de lui où l'on trouve plus de facilité et de naturel que chez les beaux-esprits du temps. Dans une de ses lettres familières à madame de Sévigné, Saint-Pavin lui dit :

Sitôt qu'un savant vous envoie
Quelques productions d'esprit,
Vous me les montrez avec joie,
Et croyez me faire dépit.
Je ne me pique point d'écrire,
J'y veux renoncer désormais,
Et même j'oublierois à lire
Si vous ne m'écriviez jamais.
Le métier d'écrire est trop rude
Pour des gens un peu paresseux;
Des plaisirs je fais mon étude,
Je ne travaille que pour eux.
Vous croirez qu'un peu trop hardie,
Mon ignorance se fait voir;
Mais, Iris, qui vous étudie,
Est en état de tout savoir.

Rohan, Fouquet, le comte du Lude, le chevalier de Méré, Bussy et Ménage. Certes, dans quelques-uns de ces noms il y avait bien du prestige et de la séduction : la gloire, l'esprit, la naissance, la richesse, et rester sage malgré tout cela! Quoique madame de Sévigné n'ait fait là que son devoir, on nous permettra de l'en louer hautement. Commençons par le plus ancien de ses soupirants.

Ménage avait gardé un tendre souvenir de son ancienne écolière; il donna un nouvel essor à ses sentiments réduits au silence par le mariage de madame de Sévigné. Cependant cela ne fut jamais poussé jusqu'à la déclaration ouverte : il rougissait de lui-même, et se combattait. Madame de Sévigné se plaignant un jour de n'avoir pas reçu de ses nouvelles : « Je vous ai écrit, répondit-il; « mais, après avoir relu ma lettre, je la trouvai « trop passionnée, et je ne jugeai pas à propos « de vous l'envoyer[1]. » Madame de Sévigné traitait, de son côté, cette passion en badinant; témoin cette anecdote rapportée par Bussy, à la grande susceptibilité du docte amoureux, qui prétendait être pris plus au sérieux. « Madame de Sévigné, dit-il, vouloit sortir pour faire une emplette, et sa femme de chambre ne pouvoit la suivre; elle choisit Ménage pour l'accompagner, en disant :

[1] *Menagiana*, Édition de 1693, p. 338.

« Je ne crains point que l'on en parle. » Le savant cachant mal le dépit que lui causoit le motif d'une pareille faveur, elle ajouta : « Mettez, mettez-vous « dans mon carrosse ; si vous me fâchez, je vous « irai voir chez vous. »

C'est peut-être ici le lieu de rapporter les anecdotes connues d'ailleurs, et conservées par Ménage lui-même, qui, en montrant la vivacité d'esprit de madame de Sévigné, à cette époque, prouvent également que leurs relations furent tout intellectuelles, et nullement dangereuses. Nous laissons parler Ménage.

— « Comme on chantoit un *Credo* à Saint-Paul, en méchante musique, madame de Sévigné disoit : « Ah ! que c'est faux ! » Puis, se tournant vers ceux qui l'écoutoient : « Ne croyez pas, dit-« elle, que je renonce la foi ; je n'en veux pas « à la lettre, ce n'est qu'au chant[1] »

— « Madame de Sévigné s'informant de ma santé, je lui répondis : « Madame, je suis enrhumé » ; elle me dit : « Je *la* suis aussi. » Je lui dis : « il me semble, Madame, que, selon les règles de notre langue, il faudroit dire je *le* suis. » — « Vous direz « comme il vous plaira, répondit-elle, mais pour « moi, je ne dirai jamais autrement que je n'aye « de la barbe[2]. »

[1] *Ménagiana*, p. 32.
[2] *Ib.* p. 35.

— « Je tenois une des mains de madame de Sévigné dans les deux miennes; lorsqu'elle l'eut retirée, M. Pelletier me dit : « Voilà le plus bel « ouvrage qui soit jamais sorti de vos mains[1]. »

— « Madame de Sévigné, rendant visite à madame d'Harcourt (*elles étoient du même âge*), au commencement de chaque année, avoit coutume de lui dire : « Madame, je viens savoir quel âge « vous voulez que nous ayons cette année[2]. »

— « Feu M. de Lavardin, évêque du Mans, étoit sujet à demeurer court en prêchant. Madame de Sévigné, en voyant son portrait, dit : « On di- « roit qu'il prêche[3] ! »

— « Je menai un jour madame de Sévigné chez M. le président de Bellièvre, à qui elle avoit une affaire à recommander. Elle l'aborda avec un air dégagé; et, après lui avoir fait ses révérences, elle lui parla de son procès. Mais elle s'aperçut qu'elle s'embarrassoit dans les termes : « Du moins, Mon- « sieur, lui dit-elle, je sais bien l'air, mais je ne « sais pas les paroles[4]. »

Enfin, l'éditeur du *Menagiana* rapportant un souvenir peu modeste de l'auteur ajoute : « M. Ménage alloit en Bretagne avec madame la marquise de

[1] *Menagiana*, p. 60.
[2] *Ib.* p. 107.
[3] *Ib.* p. 124.
[4] *Ib.* p. 208.

Lavardin, pour voir madame de Sévigné; il étoit dans le carrosse de la marquise, et, dans le chemin, lui contoit des douceurs; madame de Lavardin lui dit, en riant : « Monsieur, vous vous recordez « donc pour madame de Sévigné[1]? »

Par ce dernier trait, que Ménage devait raconter avec un peu de fatuité, il voulait sans doute faire croire à plus de succès de sa part auprès de son élève : il n'en fut rien; l'anecdote de Bussy en fait foi. Mais si la réputation morale de madame de Sévigné n'a rien à craindre de ces révélations, elles servent à montrer que sa réputation de femme d'esprit était déjà bien établie, puisque l'on retenait et que l'on recueillait ses *mots* [2].

On voit, par ce qui précède jusqu'ici, quelle était la nature de cet esprit, libre, aisé, piquant, hardi même, et, il faut l'avouer, en certaines matières, d'une liberté quelquefois trop risquée. Bussy nous le dira plus tard, quand sera venu son accès de bile et de fiel. On aurait pu en douter sur la seule caution de sa langue méchante; mais voici une

[1] *Menagiana*, Édit. de 1715, t. IV, p. 233.

[2] Ces anecdotes, rapprochées des nombreuses poésies italiennes et françaises dans lesquelles Ménage a chanté son élève d'une façon cependant très-peu poétique, faisaient dire à l'évêque de Laon que « madame de Sévigné étoit dans les ouvrages de Ménage, comme le chien du Bassan, dans les portraits de ce peintre; il ne pouvoit s'empêcher de l'y mettre. » (Tallemant, t. IV, p. 139.)

autre mauvaise langue qui parle de même ; et il paraît, en faisant cependant toute la part de leur exagération, qu'ils ont dit vrai. Tallemant des Réaux fait ainsi le portrait de la jeunesse de madame de Sévigné[1] : « Elle chante, elle danse, elle a l'esprit fort vif et fort agréable ; elle est brusque, et ne peut se retenir de dire ce qu'elle croit joli, quoique, assez souvent, ce soient des choses un peu gaillardes ; même elle en affecte, et trouve moyen de les faire venir à propos. » Et il cite, à l'appui, des détails dont Ménage est encore le héros, et dont la vivacité ne saurait, il est vrai, sauver la trivialité. « Elle baisoit, dit-il, un jour Ménage comme son frère ; les galants s'en étonnoient : « On baisoit comme cela, dit-elle, dans « la primitive Église. » Une fois qu'il lui disoit qu'elle avoit eu tort d'avoir mis tant de bien sur la tête de son mari : « Pourvu, dit-elle, que je ne « lui mette que cela sur la tête, patience ! » Elle faisoit confidence de tout à Ménage, et lui qui en avoit été amoureux autrefois, lui disoit : « J'ai « été votre martyr, je suis, à cette heure, votre con- « fesseur ; — Et moi, répondit-elle, votre vierge. » Dans ce style, il est difficile de reconnaître madame de Sévigné : mais n'oublions pas que Tallemant des Réaux faisait profession d'écouter aux

[1] *Historiette* de M. et madame de Sévigny, t. II.

portes, et que le langage change étrangement à passer par l'antichambre! Au reste, nous le redisons, toutes ces révélations sont loin de prouver que Ménage ait été un amant bien dangereux et surtout bien favorisé.

Du chevalier de Méré, nous ne savons que ceci. Ménage, en lui dédiant son meilleur livre [1], lui dit, par ressouvenir de leur rivalité auprès de madame de Sévigné : « Je souffrois volontiers qu'elle vous aimât plus que moi, parce que je vous aimois aussi plus que moi-même. » Style de dédicace, qui ne prouve pas plus en faveur de la grande amitié de Ménage pour le chevalier de Méré qu'en faveur de l'affection de madame de Sévigné pour celui-ci.

L'amour du comte du Lude a laissé moins de traces encore. Cependant tous les biographes de madame de Sévigné le mettent au nombre de ses adorateurs. C'était un homme d'esprit qui était bien fait pour aimer une femme aussi spirituelle. Madame de Sévigné, observe M. de Saint-Surin [2], en parle souvent comme ayant cette réputation dans la société; mais c'est toujours avec le ton de l'estime, quoiqu'il s'y mêle un peu de badinage. Ce n'est point encore là un amant.

Nous avons cru un instant en avoir trouvé un

[1] Ses *Observations sur la langue françoise.*

[2] *Notice sur madame de Sévigné* en tête de l'édition de M. Monmerqué.

véritable, deux peut-être ignorés jusqu'ici, ou du moins passés sous silence par tous les biographes de madame de Sévigné. C'est aux Mémoires de Conrart que nous devons cette révélation, ce Conrart si loué par Despréaux de son *prudent silence,* et qui s'est bien dédommagé par ses indiscrétions posthumes de la sobriété de ses conversations. L'histoire rapportée par Conrart est assez embarrassante pour des partisans *quand même* comme nous de la vertu de madame de Sévigné. Il s'agit, en effet, d'une altercation fort vive et très-peu respectueuse arrivée dans la chambre même de la jeune veuve, un an après la mort de son mari, entre le duc de Rohan et un gentilhomme de Bretagne nommé Tonquedec. Conrart n'hésite pas à dire qu'ils *étoient l'un et l'autre amoureux de la marquise;* il n'ajoute pas qu'ils étaient aimés, et ce n'est pas à nous à être plus hardi que lui, d'autant plus que, dans sa narration, il a soin de nous apprendre que le public, si peu indulgent en pareil cas, fut tout à fait pour madame de Sévigné, et blâma unanimement le procédé du duc de Rohan à son égard [1].

[1] Voici ce récit tel qu'on le lit dans les Mémoires de Conrart (p. 178). Nous le livrons à l'appréciation du lecteur.

« Un gentilhomme de Bretagne, nommé le marquis de Tonquedec, parent de la dame de Rohan la fille, du côté d'Épinay, étoit attaché à Chabot, duc de Rohan, et lui avoit promis

Quant à la passion de Bussy, nous la connaissons assez par la correspondance de madame de Sévigné avec son cousin, qui faisait la guerre en Catalogne, en qualité de mestre-de-camp général de la cavalerie

de faire un régiment pour lui dans le parti des princes ; ce que non-seulement il n'exécuta point, mais il s'attacha à la cour et au cardinal Mazarin. Le duc de Rohan, depuis cela, se plaignit de lui, et ils ne se voyoient plus. Le mardi, 18 juin 1652, Tonquedec étant chez la veuve du marquis de Sévigné, le duc de Rohan y arriva : Tonquedec qui étoit dans une chaise à bras, au chevet du lit dans la ruelle, se leva à demi, ôta son chapeau et se rassit avant que le duc de Rohan eût un siége, et sans lui offrir sa place. Il n'en témoigna pourtant aucun ressentiment ; mais en sortant il dit à la marquise de Sévigné que si ce n'eût point été chez elle, il eût appris à Tonquedec à se mettre à son devoir. La marquise dit au duc de Rohan qu'elle étoit au désespoir que Tonquedec eût fait cette impertinence chez elle et qu'elle le prieroit de n'y venir plus ; de quoi le duc de Rohan la remercia, et s'en alla. Le jeudi suivant, le duc de Rohan passant devant la porte de la marquise de Sévigné, y vit le carrosse du comte du Lude, et demanda au cocher si son maître étoit là ; il lui dit que non, mais que c'étoit M. de Tonquedec à qui il avoit prêté son carrosse. Le duc de Rohan avoit avec lui plusieurs gentilshommes qu'il laissa en bas, et monta seul. La marquise de Sévigné le voyant fut fort interdite ; et le duc de Rohan, après l'avoir saluée, dit à Tonquedec : « On m'a dit « que vous vous vantiez de m'avoir morgué céans ; je viens au« jourd'hui pour vous apprendre à me rendre ce que vous « me devez. » Tonquedec répondit : « Monsieur, je vous rendrai « toujours plus que je ne vous dois ». A quoi le duc répliqua : « Vous ne sauriez et je vous montrerai bien ce que vous me « devez. » Sur cela la marquise de Sévigné qui se voyoit seule, et qui jugeoit à quoi ces paroles les alloient engager, cria plusieurs fois à Tonquedec qu'il s'en allât et qu'il sortît de chez elle. « Madame, lui dit Rohan, voulez-vous tout de bon qu'il en « sorte ? — Oui, monsieur, répliqua-t-elle. — Il est juste que

légère (1654). Celui-ci soupirait toujours pour elle, mais d'une façon peu platonique, désirs de la tête et non du cœur, et dans l'expression desquels

« vous soyez obéie, dit Rohan » ; et en même temps il le poussa dehors. M. d'Orléans et M. le Prince ayant su ce démêlé, demandèrent au duc de Rohan sa parole qu'il ne se battroit point. Il ne voulut point la donner, disant que si Tonquedec l'avoit mis en état de lui demander quelque chose, il la pourroit donner ; mais qu'ayant à attendre quelque message de sa part, il ne le pouvoit. Si bien qu'on lui donna un exempt, et on chargea un autre de chercher Tonquedec, et de lui commander de sortir de Paris. Mais depuis on résolut de le faire chercher pour le faire arrêter, et le maréchal de Schomberg fut averti de cette querelle, afin de donner ordre que Tonquedec ne sortît point de Paris qu'il ne se fût accommodé. On le chercha, mais il ne se trouva point. C'est ainsi que le conte le duc de Rohan ; mais la marquise de Sévigné soutient qu'elle ne lui avoit point promis de ne recevoir plus Tonquedec chez elle, et que, lorsqu'il sortit, il n'étoit pas même fort piqué contre lui ; mais qu'étant retourné à son logis, la duchesse, sa femme, lui dit que l'affront étoit trop grand pour le souffrir, et qu'il en falloit tirer raison : ce qui le porta à retourner chez la marquise de Sévigné, où il parla à Tonquedec, et le menaça comme s'il eût été son valet. Ce que voyant la marquise de La Trousse, l'aînée, tante de la marquise de Sévigné et Marigny, qui s'y rencontrèrent, ils contraignirent par prières Tonquedec à se retirer, pour éviter les mauvaises suites que cette action pouvoit avoir. Tout le monde, et principalement toutes les Dames, blâmèrent fort le procédé du duc de Rohan à l'égard de la marquise de Sévigné, surtout la duchesse de Rohan lui ayant fait froid après la première rencontre du duc avec Tonquedec, lorsqu'elle l'avoit été voir ; et la marquise de Sévigné en ayant parlé à mademoiselle de Chabot, sœur du duc de Rohan, elle lui dit que si elle vouloit que madame de Rohan fût contente d'elle, il falloit qu'elle ne vît jamais Tonquedec : ce qui fut trouvé fort impérieux. On disoit aussi que la

Bussy se montre, ce qu'il fut toujours, spirituel, original, légèrement cynique, et surtout guindé dans son amour-propre et sa susceptibilité. Madame de Sévigné tenait sa passion à distance, et jouait avec elle; faisant toujours honneur à l'amitié du parent, sans donner la moindre attention à la tendresse de l'amant : « Ma belle cousine, lui dit-il aussi, vous me dites des douceurs, et vous ne voulez pas que j'aie les dernières tendresses pour vous; eh bien! je ne les aurai pas; il faut bien vouloir ce que vous voulez, et vous aimer à votre mode; mais vous me répondrez un jour, devant Dieu, de la violence que je me fais [1]. »

Ces lettres de Bussy, de 1654 à 1657, nous fournissent aussi quelques détails des sentiments inspirés par madame de Sévigné au prince de Conti, au maréchal de Turenne et au surintendant Fouquet. Ce qu'en dit Bussy est tout à la louange de sa cousine; et, lorsque, plus tard, il la peignit sous de si perfides couleurs, il oubliait qu'il s'était

duchesse de Rohan se plaignoit encore que son mari, ayant parlé à la marquise de l'incivilité dont Tonquedec venoit d'user chez elle à son endroit, elle lui avoit répondu : « Pour cela il est « vrai qu'il a été bien fier », ce qui se pouvoit expliquer plutôt à l'avantage qu'au désavantage de Tonquedec. La véritable cause du malentendu du duc de Rohan et de Tonquedec est qu'ils étoient tous deux amoureux de la marquise de Sévigné. »

[1] *Lettres de madame de Sévigné*, t. I, p. 20.

chargé lui-même d'avance de réfuter ses paroles et de flétrir sa conduite.

Chez le prince de Conti, ce fut une prétention de galanterie sans doute non suivie d'effet, comme on le voit par ces mots de Bussy : « Ne vous souvenez-vous point de la conversation que vous eûtes chez madame de Montausier, avec le prince de Conti, l'hiver dernier? Il m'a conté qu'il vous avoit dit des douceurs, qu'il vous avoit trouvée fort aimable, et qu'il vous en diroit deux mots cet hiver. Tenez-vous bien, ma belle cousine; telle dame qui n'est pas intéressée est quelquefois ambitieuse, et qui peut résister aux finances du Roi[1] ne résiste pas toujours aux cousins de Sa Majesté. De la manière dont le prince m'a parlé de son dessein, je vois bien que je suis désigné confident[2]. » Ces projets hostiles du frère du grand Condé, ou n'eurent pas de suite, ou vinrent échouer devant la vertu de madame de Sévigné, car il n'en est plus question après cette date. Bussy, qui semble s'être donné la mission de porter parole pour tous les soupirants de sa cousine, lui transmet ainsi l'expression des sentiments du maréchal de Turenne[3]. « Il y a deux ou trois jours, dit-il, qu'en causant avec M. de Turenne, je vins

[1] Allusion à Fouquet.

[2] *Lettres de madame de Sévigné*, t. 1, p. 17.

[3] *Ib.* t. 1, p. 42.

à vous nommer ; il me demanda si je vous voyois ; je lui dis que oui, et qu'étant cousins-germains et de même maison, je ne voyois pas une femme plus souvent que vous. Il me dit qu'il vous connoissoit, et qu'il avoit été vingt fois chez vous sans vous rencontrer; qu'il vous estimoit fort, et qu'une marque de cela étoit l'envie qu'il avoit de vous voir, lui qui ne voyoit aucune femme : je lui dis que vous m'aviez parlé de lui, que vous aviez su l'honneur qu'il vous avoit fait, et que vous m'aviez témoigné lui en être très-obligée. » Néanmoins il ne fut jamais question d'amour entre le grand Turenne et madame de Sévigné; mais une liaison solide se forma dès lors entre eux dans laquelle celui-là mit toute son estime et celle-ci toute son admiration.

La poursuite du ministre est celle qui a laissé le plus de traces; elle mérite quelques explications. Malgré sa chute et sa punition, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans Fouquet la délicatesse de l'esprit et l'élévation des sentiments. Son faste, si reproché, ne fut que l'exagération d'une noble qualité, la générosité, précédant ainsi dignement et devinant cette sollicitude royale et constante pour les lettres et les beaux-arts, qui fit la gloire du règne de son maître. La chaleur des amitiés qu'il inspira plaide singulièrement en sa faveur, auprès de l'histoire; et l'homme qui

se présente à la postérité au milieu du groupe illustre formé par La Fontaine, Pélisson, M. de Pomponne et madame de Sévigné, peut bien passer pour un ministre disgracié avec plus ou moins de raison, mais non pour un criminel justement puni. C'est un éloge pour Fouquet d'avoir su apprécier, jusqu'à la passion, l'esprit et le cœur de madame de Sévigné; et la persistance de son attachement indique toute la distance qu'il mettait entre l'affection d'une femme dont il eût été fier, et la galanterie des conquêtes faciles pour lesquelles il était blasé.

Passionné pour les lettres et pour l'esprit, Fouquet trouvait dans madame de Sévigné, outre l'élévation des sentiments, une communauté de goûts intellectuels qui devait constituer à ses yeux un bien puissant attrait. Nous ne pouvons savoir jusqu'à quel point est arrivée l'influence de madame de Sévigné sur le ministre; mais ayant refusé de l'exercer dans son intérêt et dans celui des siens, on doit penser qu'elle s'en est servie en faveur de ses amis, et surtout de ses amis gens de lettres. Nous ne voulons pas dire que ce soit elle qui ait inspiré à Fouquet ce goût et cette protection pour les écrivains, qui ont fait sa gloire et en partie causé sa chute; mais à coup sûr, avec son âme généreuse, madame de Sévigné a dû y être pour beaucoup par ses conseils et ses indications. Elle fut

une des premières à deviner La Fontaine et à le louer auprès de lui. L'auteur si complétement savant de la vie de notre fabuliste nous apprend que La Fontaine ayant adressé à Fouquet son *Épître à une abbesse*, celui-ci la montra à madame de Sévigné dont il était épris, laquelle en loua la grâce et l'esprit, malgré la liberté du langage, et que ce fut alors que le poëte, flatté de ce suffrage, envoya à Fouquet les vers suivants sur madame de Sévigné : [1]

Entre les Dieux, et c'est chose notoire,
En me louant, Sévigné me plaça :
J'étois alors deux cent mille au deçà,
Voire encor plus du temple de Mémoire.
Ingrat ne suis, son nom seroit pieça
Delà le ciel, si l'on m'en vouloit croire.

Madame de Sévigné résista à la passion du surintendant et sut maîtriser ses désirs par l'ascendant d'un caractère enjoué et d'une vertu prudente, conservant, dit-elle, toujours les mêmes précautions et les mêmes craintes, et espérant ainsi *qu'il se lasseroit enfin de vouloir toujours recommencer inutilement la même chose* [2]. Bussy-Rabutin lui reproche fort cette sagesse; et, si ses paroles ne dénotent pas, chez lui, un grand sens

[1] Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, par M. Walckenaër. *Paris*, 1826, p. 33.

[2] Lettre du 19 juillet 1655.

moral, elles prouvent du moins la vertu d'une femme qu'il devait bientôt outrager si cruellement. Il lui avait dit, dans ses jours de flatterie : « Je ne pense pas qu'il y ait au monde une personne si généralement estimée que vous. Vous êtes les délices du genre humain : l'antiquité vous auroit dressé des autels, et vous auriez assurément été déesse de quelque chose. Dans notre siècle, où l'on n'est pas si prodigue d'encens, et surtout pour le mérite vivant, on se contente de dire qu'il n'y a point de femme, à votre âge, plus vertueuse ni plus aimable que vous. Je connois des princes du sang, des princes étrangers, des grands seigneurs façon de princes, de grands capitaines, des gentilshommes, des ministres d'État, des magistrats et des philosophes, qui fileroient pour vous, si vous les laissiez faire. En pouvez-vous demander davantage[1] ? » Il y a là comme un reproche de négliger de si belles occasions de fortune et de faveur ! Voyant que ses insinuations n'étaient pas comprises, le conseiller obligeant devient plus clair et plus pressant. « La fortune vous fait de belles avances, ma chère cousine ; n'en soyez point ingrate. Vous vous amusez après la vertu, comme si c'étoit chose solide, et vous méprisez le bien, comme si vous pouviez jamais

[1] *Lettres de madame de Sévigné*, t. 1, p. 42.

en manquer. Nous vous verrons, un jour, regretter le temps que vous aurez perdu; nous vous verrons repentir d'avoir mal employé votre jeunesse, et d'avoir voulu, avec tant de peine, acquérir et conserver une réputation qu'un médisant vous peut ôter et qui dépend plus de la fortune que de votre conduite[1]. »

Bussy voulut faire l'épreuve lui-même, et tenter ce que peut, sur une réputation pure, non la médisance, qui est l'écho du mal, mais la calomnie, qui en est l'artisan : action mauvaise de la part de tout le monde, action infâme de la part d'un parent! Une brouille était survenue entre eux. Bussy avait demandé, en prêt, à sa cousine, une somme d'argent, pour suivre la campagne de Flandre de 1658. Madame de Sévigné ne possédait pas cette somme, et, malgré sa bonne volonté, ne pouvait aider son cousin que par une délégation sur une créance de Bourgogne, soumise à des formalités et à des délais indispensables. Celui-ci prit ce retard pour un refus, car, dans son idée, madame de Sévigné pouvait et devait avoir recours, en cette circonstance, à la bourse du surintendant, quoiqu'il sût très-bien, cependant, « qu'elle n'y avoit jamais rien voulu chercher ni trouver[2]. » A l'instant, l'amitié de Bussy

[1] Lettre de Bussy du 16 juin 1654.

[2] *Lettres de madame de Sévigné*, t. 1, p. 145.

fut changée en haine; et cette parente, à laquelle il aurait voulu naguère dresser des autels, il mit tout son esprit à la flétrir. Il écrivait alors son *Histoire amoureuse des Gaules*, ce grand scandale. La colère lui conseilla d'y faire figurer sa cousine; et, afin de la rendre digne d'un tel lieu, comme l'a dit l'aîné des fils de M. Arnaud d'Andilly[1], il fut obligé d'inventer les défauts qui y marquaient sa place et de taire les qualités qui l'en auraient exclue. Il fit donc une peinture de fantaisie, mais qui n'en était pas moins cruelle; portrait sans ressemblance, dicté par l'injustice et écrit avec du fiel. Singulier homme que ce Bussy, chez lequel la haine n'était qu'à deux doigts de l'amitié; tout flatterie ou tout venin, et ne sachant pas se comporter dans un état modéré et digne; ami sans dévouement, parent sans pudeur, et ne donnant accès à aucun sentiment que son amour-propre et sa vanité ne dussent avouer! Voici ce portrait; il est bien connu et mériterait peu d'être reproduit : mais, malgré notre répugnance, il nous a semblé difficile de l'omettre dans un ouvrage spécialement consacré à madame de Sévigné, dans la vie de laquelle cette pièce a été d'ailleurs un événement si important.

[1] Mémoires de l'abbé Arnaud, Éd. de 1756, 3e partie, p. 62.

Portrait de madame de Sévigny, par Bussy-Rabutin[1].

« Madame de Sévigny a d'ordinaire le plus beau teint du monde, les yeux petits et brillants, la bouche plate, mais de belle couleur, le front avancé, le nez seul semble à soi, ni long, ni petit, carré par le bout, la mâchoire comme le bout du nez; et tout cela qui, en détail, n'est pas beau, est, à tout prendre, assez agréable. Elle a la taille belle, sans avoir bon air; elle a la jambe bien faite, la gorge, les bras et les mains mal taillés; elle a les cheveux blonds, déliés et épais; elle a bien dansé et a l'oreille encore juste; elle a la voix agréable et sait un peu chanter. Voilà, pour les dehors, à peu près comme elle est faite.

« Il n'y a point de femme qui ait plus d'esprit qu'elle, et fort peu qui en aient autant. Sa manière est divertissante. Il y en a qui disent que, pour une femme de qualité, son caractère est un peu trop badin. Du temps que je la voyois, je trouvois ce jugement-là ridicule, et je sauvois son burlesque sous le nom de gaieté. Aujourd'hui que, ne la voyant plus, son grand feu ne m'éblouit pas,

[1] *Histoire amoureuse des Gaules.* Cologne, chez Pierre Marteau, t. 1, p. 220.

je demeure d'accord qu'elle veut être trop plaisante.

« Si l'on a de l'esprit, et particulièrement de cette sorte d'esprit qui est enjoué, on n'a qu'à la voir, on ne perd rien avec elle; elle vous entend, elle entre juste en tout ce que vous dites, elle vous devine et vous mène d'ordinaire bien plus loin que vous ne pensez aller; quelquefois aussi, on lui fait bien voir du pays. La chaleur de la plaisanterie l'emporte, et, en cet état, elle reçoit avec joie tout ce qu'on veut lui dire de libre, pourvu qu'il soit enveloppé; elle y répond même avec usure, et croit qu'il iroit du sien, si elle n'alloit pas au delà de ce qu'on lui a dit.

« Avec tant de feu, il n'est pas étrange que le discernement soit médiocre. Ces deux choses étant d'ordinaire incompatibles, la nature ne peut faire de miracle en sa faveur. Un sot éveillé l'emportera toujours, auprès d'elle, sur un honnête homme sérieux. La gaieté des gens la préoccupe; elle ne jugera pas si l'on entend ce qu'elle dit.

« La plus grande marque d'esprit qu'on puisse lui donner, c'est d'avoir de l'admiration pour elle: elle aime l'encens, elle aime d'être aimée, et, pour cela, elle sème afin de recueillir; elle donne de la louange pour en recevoir.

« Elle aime généralement tous les hommes,

quelque âge, quelque naissance et quelque mérite qu'ils aient, et de quelque profession qu'ils soient; tout lui est bon, depuis le manteau royal jusqu'à la soutane, depuis le sceptre jusqu'à l'écritoire. Entre les hommes, elle aime mieux un amant qu'un ami, et parmi les amants, les gais que les tristes; les mélancoliques flattent sa vanité, les éveillés son inclination. Elle se divertit avec ceux-ci, et se flatte de l'opinion qu'elle a bien du mérite d'avoir pu causer de la langueur à ceux-là.

« Elle est d'un tempérament froid, au moins si l'on en croit feu son mari; aussi lui avoit-il l'obligation de sa vertu, comme il disoit. Toute sa chaleur est à l'esprit: à la vérité, elle récompense bien la froideur de son tempérament. Si l'on s'en rapporte à ses actions, je crois que la foi conjugale n'a point été violée; si l'on regarde l'intention, c'est une autre chose. Pour en parler franchement, je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais je le tiens c... devant Dieu.

« Cette belle, qui veut être de tous les plaisirs, a trouvé un moyen sûr, à ce qu'il lui semble, pour se réjouir sans qu'il en coûte rien à sa réputation: elle s'est faite amie de quatre ou cinq prudes, avec lesquelles elle va en tous les lieux du monde. Elle ne regarde pas tant ce qu'elle fait, qu'avec qui elle est; en ce faisant, elle se per-

suade que la compagnie honnête ratifie toutes ses actions; et, pour moi, je pense que l'heure du berger, qui ne se rencontre d'ordinaire que tête à tête avec toutes les femmes, se trouveroit plutôt avec celle-ci au milieu de sa famille.

« Quelquefois elle refuse hautement une partie de promenade publique, pour s'établir à l'égard du monde dans une opinion de grande régularité; et quelque temps après, croyant marcher à couvert sur le refus qu'elle aura fait éclater, elle fera quatre ou cinq parties de promenades particulières.

« Elle aime naturellement les plaisirs. Deux choses l'obligent quelquefois de s'en priver, la politique et l'inégalité; et c'est par l'une ou par l'autre de ces raisons-là que bien souvent elle va au sermon le lendemain d'une assemblée. Avec quelques façons qu'elle donne de temps en temps au public elle croit préoccuper tout le monde, et s'imagine qu'en faisant un peu de bien et un peu de mal, tout ce que l'on pourra dire, c'est que, l'un portant l'autre, elle est honnête femme. Les flatteurs dont sa petite cour est pleine lui en parlent bien d'autre manière; ils ne manquent jamais de lui dire qu'on ne sauroit mieux accorder qu'elle fait la sagesse avec le monde, et le plaisir avec la vertu.

« Pour avoir de l'esprit et de la qualité, elle se

laisse un peu trop éblouir aux grandeurs de la cour. Le jour que la reine lui aura parlé, et peut-être demandé seulement avec qui elle sera venue, elle sera transportée de joie, et, longtemps après, elle trouvera moyen d'apprendre à tous ceux, desquels elle se voudra attirer le respect, la manière obligeante avec laquelle la reine lui aura parlé.

« Un soir que le roi venoit de la faire danser, s'étant remise à sa place, qui étoit auprès de moi : Il faut avouer, me dit-elle, que le roi a de grandes qualités ; je crois qu'il obscurcira la gloire de tous ses prédécesseurs. — Je ne pus m'empêcher de lui rire au nez, voyant à quel propos elle lui donnoit ces louanges, et de lui répondre : on n'en peut pas douter, madame, après ce qu'il vient de faire pour vous. Elle étoit alors si satisfaite de Sa Majesté, que je la vis sur le point, pour lui témoigner sa reconnoissance, de crier : vive le roi !

« Il y a des gens qui ne mettent que les choses saintes pour bornes à leur amitié, et qui feroient tout pour leurs amis, à la réserve d'offenser Dieu. Ces gens-là s'appellent amis jusqu'aux autels. L'amitié de madame de Sévigny a d'autres limites : cette belle n'est amie que jusqu'à la bourse. Il n'y a qu'elle de jolie femme au monde qui se soit déshonorée par l'ingratitude. Il faut que la nécessité lui fasse grand'peur, puisque, pour en

éviter l'ombre, elle n'appréhende pas la honte. Ceux qui la veulent excuser disent qu'elle défère en cela aux conseils de gens qui savent ce que c'est que la faim, et qui se souviennent encore de leur pauvreté. Qu'elle tienne cela d'autrui, ou qu'elle ne le doive qu'à elle-même, il n'y a rien de si naturel que ce qui paroît dans son économie.

« La plus grande application qu'ait madame de Sévigny est à paroître tout ce qu'elle n'est pas; depuis le temps qu'elle s'y étudie, elle a déjà appris à tromper ceux qui ne l'avoient guère connue, ou qui ne s'appliquent pas à la connoître; mais, comme il y a des gens qui ont pris en elle plus d'intérêt que d'autres, ils l'ont découverte, et se sont aperçus malheureusement pour elle que tout ce qui reluit n'est pas or. Madame de Sévigny est inégale jusques aux prunelles des yeux et jusques aux paupières; elle a les yeux de différentes couleurs, et les yeux étant comme les miroirs de l'âme, ces inégalités sont comme un avis que donne la nature à ceux qui l'approchent de ne pas faire un grand fondement sur son amitié.

« Je ne sais si c'est parce que ses bras ne sont pas beaux qu'elle ne les tient pas trop chers, ou qu'elle ne s'imagine pas faire une faveur, la chose étant si générale; mais enfin les prend et les baise qui veut. Je pense que c'est assez pour lui persua-

der qu'il n'y a point de mal, qu'elle croit qu'on n'y a point de plaisir. Il n'y a plus que l'usage qui la pourroit contraindre ; mais elle ne balance pas à le choquer plutôt que les hommes, sachant bien qu'ayant fait les modes, quand il leur plaira la bienséance ne sera plus renfermée dans des bornes si étroites.

« Voilà le portrait de madame de Sévigny. Son bien, qui accommodoit fort le mien, parce que c'étoit un parti de ma maison, obligea mon père à souhaiter que je l'épousasse ; mais quoique je ne la connusse pas alors si bien que je fais aujourd'hui, je ne répondis point au dessein de mon père. Certaine manière étourdie dont je la voyois agir me la faisoit appréhender ; et je la trouvois la plus jolie fille du monde, pour être femme d'un autre. Ce sentiment-là m'aida fort à ne la point épouser ; mais comme elle fut mariée un peu de temps après moi, j'en devins amoureux, et la plus forte raison qui m'obligea d'en faire ma maîtresse fut celle qui m'avoit empêché de souhaiter d'être son mari. »

Nous n'avons jamais relu ce portrait perfide sans être peiné, au point de vue moral, de voir jusqu'où l'amour-propre froissé peut conduire un homme dans ses rapports avec une femme, avec une parente. Il y a de l'esprit, dira-t-on? cela est vrai, et encore sent-on partout le travail et la peine

pour gonfler ces phrases entortillées de méchanceté et de venin. Nous ne voulons pas réfuter, phrase par phrase, cette peinture de Bussy, ce qui serait néanmoins chose facile, car lui-même nous a déjà donné tous les moyens de le faire avec succès. Cependant nous ne devons point laisser passer tout cela sans quelques mots de commentaire : agir autrement, ce serait peut-être autoriser dans l'esprit du lecteur des impressions aussi éloignées de la justice que de la vérité. C'est là un acte complet d'accusation. Bussy attaque tout, l'esprit, l'âme et le cœur ; la conduite et le caractère. Il a travesti madame de Sévigné, et suivant le mot si vrai de l'abbé Arnaud », il lui a feint des défauts purement imaginaires, ne lui en ayant pu trouver de réels. » Rétablissons ses véritables traits, et faisons sortir des qualités véritables de ces prétendus défauts.

Commençons par l'esprit. — « Pour une femme de qualité, son caractère est un peu trop badin. » — « Elle veut être trop plaisante ; son esprit est enjoué, même libre. » — « La chaleur de la plaisanterie l'emporte. » — Apparemment que dans l'intention de Bussy, ce sont là de grosses critiques. Préférer, en conversation, l'enjouement, la verve et même une liberté parfois pétulante, mais cependant toujours *enveloppée,* au sérieux de la *qualité* et à la glace de l'étiquette, voilà,

certes, une femme bien répréhensible! surtout si l'on ajoute que cette femme spirituelle, jolie et sage a acquis, au prix d'une vertu sincère mais sans fracas, le droit de secouer toute hypocrisie, de renoncer à toute pruderie, cette enseigne des réputations douteuses, des vertus fatiguées et partant de mauvaise humeur. Bussy n'a pas pensé, ensuite, qu'en mettant ainsi en relief ce goût de liberté plaisante chez sa cousine, il lui rendait un grand service, et la débarrassait d'un défaut bien plus grave, puisqu'il la montrait, dans son langage et dans son humeur, tout l'opposé des précieuses, de leur fastueuse chasteté, de leur rigorisme ridicule.

— « Son discernement est médiocre. — Un sot éveillé l'emportera toujours auprès d'elle sur un honnête homme sérieux. » — En effet, l'histoire n'a-t-elle pas conservé les noms de la demi-douzaine d'amis intimes choisis par madame de Sévigné dès sa jeunesse, et ne confirment-ils pas singulièrement cette observation de Bussy? Ce sont des sots éveillés apparemment que Turenne, M. de Pomponne, M. de La Rochefoucauld, Corbinelly, d'Hacqueville, qui offrent tous, au plus haut degré, le type de l'*honnête homme sérieux;* et la femme qui, jeune encore, a su choisir de pareils amis, a fait évidemment preuve de *peu de discernement!* C'est, en vérité, bien rencontrer.

— « Elle aime l'encens. » — Ce mot nous fait rire, prononcé par Bussy-Rabutin devant lequel tous ses amis et madame de Sévigné elle-même, en se donnant charitablement le mot, n'ont cessé de brûler un encens, nous dirions des plus grossiers s'il ne s'agissait pas d'un amour-propre aussi robuste, d'une vanité aussi aveuglée.

— « Elle aime d'être aimée. » — Voyez donc le beau crime !

— « Elle aime généralement tous les hommes ; tout lui est bon. » — C'est ainsi qu'on dit d'une femme perdue ou d'une vertu accomplie. Pour madame de Sévigné, cela se traduit ainsi : *Elle aime tous les hommes*, c'est-à-dire elle n'en a distingué aucun, pas même Bussy qui l'aurait bien voulu ; *elle aime mieux un amant qu'un ami*, c'est-à-dire elle n'a eu que des amis et pas un amant, sauf Fouquet peut-être qui ne s'en est pas douté. Mais ce goût si vif de la galanterie et des hommes aura produit sans doute quelque faute secrète, mais réelle ; et Bussy a, par devers lui, quelque révélation capitale à nous faire qui autorise son langage. Eh bien, non ! la conduite de madame de Sévigné a été régulière et chaste ; elle a traversé sans tache ce monde périlleux de sa jeunesse. Mais si le fait est pour elle, il n'en est pas de même de l'intention, et Bussy en prend Dieu à témoin. Dieu ne l'a pas fait son confident,

pas plus que le confesseur de madame de Sévigné.

— « Elle aime naturellement les plaisirs et va au sermon le lendemain d'une assemblée. » — Voilà une conduite bien dissolue, et ce goût des plaisirs (Bussy n'a pas pu dire *du plaisir*) ne doit pas être naturel à une femme de vingt-cinq ans! *Aller au sermon le lendemain d'une assemblée;* de tels péchés ne sont guère du ressort de la critique mondaine. Aller au bal le jour même du sermon, ce serait tout au plus l'affaire du confesseur. — « Elle croit être honnête femme en faisant un peu de bien et un peu de mal. » — Eh mon Dieu! est-ce si peu que cela? Tant de femmes font beaucoup de mal sans le moindre bien; tant d'autres, extrêmes en tout, ne font beaucoup de bien qu'à la condition de faire aussi beaucoup de mal. *Un peu de bien* et *un peu de mal*, c'est, comme l'a dit plus tard madame de Sévigné, « le fait d'une vraie petite dévote qui ne vaut guère, » qui aime Dieu, mais qui aime bien le monde aussi, et qui, à la première ride, soyez en sûr, reviendra entièrement et sincèrement à Dieu.

— « Pour avoir de l'esprit et de la qualité, elle se laisse trop éblouir aux grandeurs de la cour », — et Bussy raconte comment un jour elle ne se sentait pas d'aise en sortant de danser avec le roi. Bussy, qui conte bien, qui a de l'esprit et qui est méchant, a arrangé là-dessus une anecdote pi-

quante, à coup sûr, mais d'une authenticité fort douteuse, et sur la foi de laquelle néanmoins tous les critiques, depuis un siècle, ont souvent répété : — Pauvre femme! comme les honneurs lui tournaient facilement la tête! L'un des plus spirituels même et des plus sérieux, Suard, emporté par la phrase politique, s'est cru autorisé, en cette circonstance, à traiter madame de Sévigné de *Caillette*, et en a perdu le sang-froid jusqu'à terminer un article, charmant d'ailleurs, par ce formidable axiome : « Il faut avouer que de toutes les sottises humaines, il n'y en a pas de plus sottes que celles de la vanité. »

Nous ne voulons répondre nous-même ni a Bussy, ni à Suard, ni à tous les esprits forts en fait d'étiquette, qui redisent, à ce sujet : — Qu'est-ce que cela, danser avec le roi? Qu'est-ce que cela? Vous allez le savoir; et pour vous l'apprendre, nous invoquerons à notre secours une page charmante d'une délicieuse notice sur madame de Sévigné, insérée dans une publication *démocratique*, laquelle a écrit sur sa bannière le mot de *progrès*, mais de progrès intelligent, spirituel et littéraire. Ceci n'est pas suspect, M. Suard, et ce n'est ni Dangeau, ni Saint-Simon qui vont parler: [1]

[1] *V.* dans la *Revue du Progrès* (octobre 1841) un article sur madame de Sévigné, signé par M. Pierre Maurel.

« Vraiment, dit M. Maurel, nous en parlons bien à notre aise, au milieu de notre démocratie ! et nous sommes de grands philosophes, parce que nous disons : Qu'est-ce que cela, danser avec le roi ?

« *Danser avec le roi !* Mais rappelez-vous donc, Messieurs, l'esprit de soumission et de tremblement qui s'emparait alors des plus fiers devant la royauté. Rappelez-vous Bossuet, le grand Bossuet lui-même, n'osant adresser directement et en son nom des avis au roi du haut de la chaire de vérité, et se mettant sous la protection de David pour parler à Louis XIV : — « Et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire la leçon aux rois, un roi me prête ses paroles pour leur dire : *Et nunc, reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram !* »

« *Danser avec le roi !* Mais oubliez-vous donc ces vers du vieux Corneille :

> . . . Le trône soutient la majesté des rois
> Au-dessus du mépris comme au-dessus des lois.

« Et ceux-ci :

> Quoi qu'on fasse d'illustre et de considérable.
> Jamais à son sujet un roi n'est redevable.

« Et ceux-ci encore :

> Mais on doit ce respect au pouvoir absolu,
> De n'examiner rien, quand un roi l'a voulu.

« *Danser avec le roi!* Mais relisez donc ce passage d'une lettre de madame de Sévigné elle-même : — « La royauté est établie au delà de tout ce que vous pouvez vous imaginer : on ne se lève plus, on ne regarde plus personne. » — Et cet autre : — « Autrefois, les dames d'honneur de la reine étoient des marquises, et toutes les grandes charges de la maison du roi étoient aux seigneurs : aujourd'hui, tout est duc ou maréchal de France ; tout est monté. »—Et cet autre encore, où après avoir rapporté un mot de colère tombé de la bouche du roi, elle ajoute : — « La terre trembla à ce discours ! »

« *Danser avec le roi!* Mais souvenez-vous donc enfin, pour finir par Bossuet, comme j'ai commencé, que le parallèle établi par Bossuet, *dans une oraison funèbre,* entre Turenne et Condé, entre un prince du sang et un prince de fortune, — et quelle fortune ! tant de victoires, une mort glorieuse à la tête des armées, des funérailles royales dans les caveaux de Saint-Denis, à côté de toute la monarchie française et gauloise ! — fit crier tout le XVIIe siècle !

« Comprenez-vous bien maintenant ce que c'était que de franchir un jour tous ces degrés de l'orgueil, et, sous les yeux de toute cette France monarchique du XVIIe siècle, de danser avec le roi !

« Et Bussy ! Vous croyez peut-être, à voir son

épigramme et ses airs de dédain pour ces sortes de fortune, qu'il était fort au-dessus d'une telle vanité, lui! Voyez donc, je vous prie, dans ses *Mémoires*, la joie qu'il fait éclater à la nouvelle que le roi lui permet de porter la casaque de soie bleue brodée d'argent, et son désespoir de n'avoir pas été invité au carrousel de 1662! Il partit, la nuit, à toute bride, pour la Bourgogne, afin de ne pas entendre le bruit d'une fête qu'il ne devait pas voir.

« Le génie de Louis XIV, c'est d'avoir su donner ce prix aux petites choses de sa royauté. »

Voilà ce que nous voulions dire à M. Suard; mais à coup sûr nous y aurions mis moins de verve, et de notre part ces choses n'auraient pas une semblable signification politique.

Des principaux reproches de Bussy, il en reste encore un fort grave, et le plus injurieux, suivant nous, c'est celui où madame de Sévigné est accusée de vouloir paraître ce qu'elle n'est pas, d'en imposer, d'être enfin d'une amitié douteuse. Nous laissons encore la réponse à quelqu'un qui connaissait bien madame de Sévigné, et qui dira s'il n'y avait pas plutôt dans cette âme l'inexpérience de la loyauté que les calculs de la prudence. On nous permettra, en effet, de rapprocher de la peinture de Bussy un autre portrait fait à la même époque et publié sans doute comme une réfutation de ses

injures. Celui-ci a été tracé par une main amie; c'est l'autre côté de la médaille; mais ceux qui connaissent madame de Sévigné trouveront que l'amitié n'a imposé aucun sacrifice à la justice et à l'impartialité de l'écrivain.

Portrait de madame de Sévigné par madame de La Fayette, sous le nom d'un inconnu. [1]

« Tous ceux qui se mêlent de peindre les belles se tuent de les embellir pour leur plaire et n'oseroient leur dire un seul mot de leurs défauts. Pour moi, madame, grâce au privilége d'*inconnu* dont je jouis auprès de vous, je m'en vais vous peindre tout hardiment, et vous dire vos vérités bien à mon aise, sans crainte de m'attirer votre colère. Je suis au désespoir de n'en avoir que d'agréables à vous conter, car ce me seroit un grand plaisir si, après vous avoir reproché mille défauts, je me voyois, cet hiver, aussi bien reçu de vous que mille gens qui n'ont fait toute leur vie que vous importuner de louanges. Je ne veux point vous en accabler, ni m'amuser à vous dire que votre taille est admirable, que votre teint a une beauté et une fleur qui assurent que vous n'avez que vingt ans; que votre bouche, vos dents et vos cheveux sont incomparables; je ne veux point

[1] Pièces préliminaires de l'édition de M. Monmerqué, p. xv.

vous dire toutes ces choses, votre miroir vous le dit assez : mais comme vous ne vous amusez pas à lui parler, il ne peut vous dire combien vous êtes aimable quand vous parlez, et c'est ce que je veux vous apprendre. Sachez donc, Madame, si par hasard vous ne le savez pas, que votre esprit pare et embellit si fort votre personne qu'il n'y en a point sur la terre d'aussi charmante, lorsque vous êtes animée dans une conversation d'où la contrainte est bannie. Tout ce que vous dites a un tel charme et vous sied si bien, que vos paroles attirent les ris et les grâces autour de vous ; et le brillant de votre esprit donne un si grand éclat à votre teint et à vos yeux, que, quoiqu'il semble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est pourtant certain que le vôtre éblouit les yeux, et que, quand on vous écoute, on ne voit plus qu'il manque quelque chose à la régularité de vos traits, et l'on vous cède la beauté du monde la plus achevée. Vous pouvez juger que si je vous suis inconnu, vous ne m'êtes pas inconnue, et qu'il faut que j'aie eu, plus d'une fois, l'honneur de vous voir et de vous entendre, pour avoir démêlé ce qui fait en vous cet agrément dont tout le monde est surpris. Mais je veux encore vous faire voir, Madame, que je ne connois pas moins les qualités solides qui sont en vous, que je fais les agréables dont on est touché. Votre âme est grande, noble, propre à dispenser

des trésors et incapable de s'abaisser aux soins d'en amasser. Vous êtes sensible à la gloire et à l'ambition, et vous ne l'êtes pas moins aux plaisirs : vous paraissez née pour eux, et il semble qu'ils soient faits pour vous. Votre présence augmente les divertissements et les divertissements augmentent votre beauté, lorsqu'ils vous environnent. Enfin, la joie est l'état véritable de votre âme, et le chagrin vous est plus contraire qu'à qui que ce soit. Vous êtes naturellement tendre et passionnée; mais, à la honte de notre sexe, cette tendresse vous a été inutile et vous l'avez renfermée dans le vôtre, en la donnant à madame de La Fayette. Ah! madame, s'il y avoit quelqu'un au monde d'assez heureux pour que vous ne l'eussiez pas trouvé indigne du trésor dont elle jouit, et qu'il n'eût pas tout mis en usage pour le posséder, il mériteroit de souffrir seul toutes les disgrâces à quoi l'amour peut soumettre tous ceux qui vivent sous son empire. Quel bonheur d'être le maître d'un cœur comme le vôtre, dont les sentiments fussent expliqués par cet esprit galant que les dieux vous ont donné! Votre cœur, Madame, est sans doute un bien qui ne peut se mériter; jamais il n'y en eut un si généreux, si bien fait et si fidèle. Il y a des gens qui vous soupçonnent de ne pas le montrer toujours tel qu'il est; mais, au contraire, vous êtes si accoutumée à n'y rien

sentir qui ne vous soit honorable, que même vous y laissez voir quelquefois ce que la prudence vous obligeroit de cacher. Vous êtes la plus civile et la plus obligeante personne qui ait jamais été; et par un air libre et doux qui est dans toutes vos actions, les plus simples compliments de bienséance paraissent dans votre bouche des protestations d'amitié; et tous les gens qui sortent d'auprès de vous s'en vont persuadés de votre estime et de votre bienveillance, sans qu'ils puissent se dire à eux-mêmes quelle marque vous leur avez donnée de l'une et de l'autre. Enfin, vous avez reçu des grâces du ciel qui n'ont jamais été données qu'à vous; et le monde vous est obligé de lui être venue montrer mille agréables qualités qui jusqu'ici lui avoient été inconnues. Je ne veux point m'embarquer à vous les dépeindre toutes, car je romprois le dessein que j'ai fait de ne pas vous accabler de louanges, et de plus, Madame, pour vous en donner qui fussent

Dignes de vous, et dignes de paroître,
Il faudroit être votre amant,
Et je n'ai pas l'honneur de l'être [1].

[1] Madame de La Fayette a adapté à son sujet, ces vers de Sarrazin sur Voiture :

..... Pour bien faire voir ces choses par écrit,
Et dignes de Voiture et dignes de paroître,
Il faudroit être bel esprit,
Et je n'ai pas l'honneur de l'être.

Voilà certes qui venge bien madame de Sévigné de toutes les malices de son cousin, et cette âme franche et sincère est suffisamment justifiée par ce reproche si honorable et si mérité de *laisser voir quelquefois dans son cœur ce que la prudence lui obligeroit de cacher.*

Bussy ne paraît pas avoir autorisé la publication de son portrait; mais il demeure bien assez blâmable d'avoir écrit cette pièce d'abord, et, ensuite, de l'avoir imprudemment communiquée à l'une de ses maîtresses, madame de la Baume, qui s'empressa d'en faire passer une copie en Hollande, où s'imprimait l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Madame de Sévigné eut un mortel chagrin de cette attaque déloyale, sachant bien que si la calomnie ne peut ôter la réputation, elle est assez puissante pour ôter le repos. On connaît toutes les circonstances de cette affaire par les explications qui eurent lieu dix ans plus tard entre eux, et où madame de Sévigné eut à la fin raison de son calomniateur. Alors, revenu de sa colère, Bussy comprit tout l'odieux de son procédé, qui, après ce long silence, lui était reproché si éloquemment par sa cousine. Écoutons-la; ces détails anticipés sont ici à leur place, et l'on ne sera pas fâché de voir avec quel style mâle et nerveux madame de Sévigné plaide sa propre cause.

[1] « Nous sommes proches et de même sang ; nous nous plaisons, nous nous aimons, nous prenons intérêt dans nos fortunes. Vous me parlez de vous avancer de l'argent sur les dix mille écus que vous aurez à toucher dans la succession de M. de Châlons (*M. de Neuchèse*); vous dites que je vous l'ai refusé, et moi je dis que je vous l'ai prêté ; car vous savez fort bien, et notre ami Corbinelli en est témoin, que mon cœur le voulut d'abord, et que, lorsque nous cherchions quelques formalités pour avoir le consentement de Neuchèse, afin d'entrer en votre place pour être payé, l'impatience vous prit, et m'étant trouvée, par malheur, assez imparfaite de corps et d'esprit pour vous donner sujet de faire un fort joli portrait de moi, vous le fîtes, et vous préférâtes à notre ancienne amitié, à notre nom et à la justice même, le plaisir d'être loué de votre ouvrage. Vous savez qu'une dame de vos amies vous obligea généreusement de le brûler; elle crut que vous l'aviez fait, je le crus aussi ; et, quelque temps après, je me raccommodai avec vous, à mon retour de Bretagne; mais avec quelle sincérité? Vous le savez. Vous savez encore notre voyage de Bourgogne, et avec quelle franchise je vous redonnai toute la part que vous aviez eue dans mon amitié; je revins entêtée de votre

[1] Lettre du 28 juillet 1668.

société. Il y eut des gens qui me dirent, en ce temps-là : « J'ai vu votre portrait entre les mains « de madame de La Baume, je l'ai vu. » Je ne répondis que par un sourire dédaigneux, ayant pitié de ceux qui s'amusoient à croire leurs yeux. « Je l'ai vu, me dit-on encore, au bout de huit « jours », et moi de sourire encore! Je le dis en riant à Corbinelli; il reprit le même souris moqueur qui m'avoit déjà servi en deux occasions, et je demeurai cinq ou six mois de cette sorte, faisant pitié à ceux dont je m'étois moquée. Enfin, le jour malheureux arriva, où je vis, moi-même et de mes propres yeux *bigarés*, ce que je n'avois pas voulu croire. Si les cornes me fussent venues à la tête, j'aurois été bien moins étonnée. Je le lus et je le relus, ce cruel portrait; je l'aurois trouvé très-joli, s'il eût été d'une autre que de moi et d'un autre que de vous; je le trouvai même si bien enchassé, et tenant si bien sa place dans le livre que je n'eus pas la consolation de me pouvoir flatter qu'il fût d'un autre que de vous. Je le reconnus à plusieurs choses que j'en avois ouï dire, plutôt qu'à la peinture de mes sentiments, que je méconnus entièrement. Enfin, je vous vis au Palais-Royal, où je vous dis que ce livre couroit. Vous voulûtes me conter qu'il falloit qu'on eût fait ce portrait de mémoire, et qu'on l'avoit mis là : je ne vous crus point du tout. Je me ressou-

vins alors des avis qu'on m'avoit donnés, et dont je m'étois moquée. Je trouvai que la place où étoit ce portrait étoit si juste, que l'amour paternelle vous avoit empêché de vouloir défigurer cet ouvrage, en l'ôtant d'un lieu où il tenoit si bien son coin. Je vis que vous vous étiez moqué de madame de Montglas et de moi, que j'avois été votre dupe, que vous aviez abusé de ma simplicité, et que vous aviez eu sujet de me trouver bien innocente, en voyant le retour de mon cœur pour vous, et sachant que le vôtre me trahissoit : vous savez la suite. Être dans les mains de tout le monde, se trouver imprimée, être le livre de divertissement de toutes les provinces, où ces choses-là font un tort irréparable; se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui?... Je ne veux point vous étaler davantage toutes mes raisons : vous avez bien de l'esprit; je suis assurée que si vous voulez faire un quart d'heure de réflexions, vous les verrez et vous les sentirez comme moi.

« Voilà ce que je voulois vous dire une fois en ma vie, en vous conjurant d'ôter de votre esprit que ce soit moi qui ait tort. Gardez ma lettre et la relisez, si jamais la fantaisie vous prenoit de le croire; soyez juste là-dessus, comme si vous jugiez d'une chose qui se fût passée entre deux autres personnes; que votre intérêt ne vous fasse pas voir

ce qui n'est pas; avouez que vous avez cruellement offensé l'amitié qui étoit entre nous, et je suis désarmée. Mais de croire que, si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous auriez tort, car ce m'est une chose impossible. Je verbaliserai toujours; au lieu d'écrire en deux mots, comme je vous l'avois promis, j'écrirai en deux mille; et enfin, j'en ferai tant par des lettres d'une longueur cruelle et d'un ennui mortel, que je vous obligerai, malgré vous, à me demander pardon, c'est-à-dire à me demander la vie. Faites-le donc de bonne grâce! » Peut-on voir une chute plus gracieuse et plus indulgente succéder à plus d'éloquence et de dignité! déjà l'écrivain est complet; il n'a plus aucun des secrets de l'art à deviner.

Mais un nouveau chagrin vint affliger madame de Sévigné. Le 5 septembre 1661, le surintendant Fouquet fut arrêté à Nantes, pendant qu'elle terminait la belle saison dans sa terre, en Bretagne. Le Roi voulut vérifier lui-même les papiers contenus dans les cassettes du ministre, et y trouva beaucoup de lettres des principales dames de la cour, parmi lesquelles Fouquet avait peu rencontré de cruelles, en sa qualité de surintendant des finances. « On lut ses papiers et ses lettres, dit madame de Motteville; on en trouva de plusieurs personnes de la cour, les unes pleines de beaucoup d'intrigues politiques

et les autres de beaucoup de galanteries. Par elles on vit qu'il y avoit des femmes et des filles qui passoient pour sages et honnêtes et qui ne l'étoient pas; et on connut manifestement que s'il avoit une grande ambition, il n'avoit pas moins d'emportement pour la volupté. Il y en eut même de celles-là qui souffrirent pour lui, qui firent voir que ce ne sont pas toujours les plus aimables, les plus jeunes, ni les plus galants qui ont les meilleures fortunes, et que c'est avec raison que les poëtes ont feint la fable de Danaé et de la Pluie d'or [1]. »

Madame de Motteville a-t-elle voulu désigner par là madame de Sévigné? c'est probable. Si telle a été son intention, elle a formé un jugement téméraire, rien de plus, et elle a pris un bruit calomnieux pour une vérité démontrée. Cependant il est vrai que dans les cassettes de Fouquet on trouva des lettres de madame de Sévigné; mais c'étaient des causeries d'amitié, des recommandations d'affaires et de famille, qui avaient trait principalement au mariage de M. de La Trousse, son cousin germain, et dont le Roi apprécia l'esprit délicat, par comparaison surtout avec la fadeur et l'adulation des billets galants. Un témoin oculaire, le chancelier Le Tellier, déclare qu'il n'y

[1] Mémoires de madame de Motteville, collection Petitot, 2e série, t. LX, p. 143.

avait rien de compromettant pour elle; « que c'étoient des lettres d'une amie qui avoit bien de l'esprit, et qu'elles avoient bien plus réjoui le Roi que les douceurs fades des autres lettres; mais que le surintendant avoit mal à propos mêlé l'amour avec l'amitié. [1] » Au reste, si, au fond du cœur de madame de Sévigné, il existait, comme nous le pensons, un sentiment plus tendre et plus vif, ce sentiment était resté si bien caché vis-à-vis de Fouquet et du monde, que cela augmentait d'autant plus le mérite de sa résistance, puisqu'il lui avait fallu lutter contre elle-même.

Mais les femmes qui faisaient de la galanterie profession et les hommes qui s'élevaient par la galanterie de leurs femmes ne purent ou ne voulurent pas comprendre la nature exceptionnelle de ces sentiments, et éprouvèrent une joie maligne à classer madame de Sévigné parmi les *maîtresses* de Fouquet. Les hommes graves et justes, à l'imitation du Roi et du chancelier, étaient sincèrement persuadés du contraire, et comprenaient la douleur de cette femme obligée de se justifier de ce qui donnait du prix à son innocence même. C'est à M. Arnaud de Pomponne, son ami et celui de Fouquet, qu'elle confie ses douleurs : « Que dites-vous de tout ce qu'on a trouvé dans ces cassettes? Eussiez-vous jamais cru que mes

[1] Mémoires manuscrits de Bussy-Rabutin.

pauvres lettres, pleines du mariage de M. de La Trousse et de toutes les affaires de sa maison, se trouvassent placées si mystérieusement? Je vous assure que, quelque gloire que je puisse tirer par ceux qui me feront justice, de n'avoir jamais eu avec lui d'autre commerce que celui-là, je ne laisse pas d'être sensiblement touchée de me voir obligée de me justifier, et peut-être fort inutilement à l'égard de mille personnes, qui ne comprendront jamais cette vérité. Je pense que vous comprenez bien aisément la douleur que cela fait à un cœur comme le mien [1].» Cette lettre est écrite des Rochers, où madame de Sévigné se trouvait, suivant son habitude, depuis quelques mois, et nous l'observons pour réfuter l'assertion de Grouvelle, qui prétend qu'elle s'était réfugiée en Bretagne afin d'échapper aux suites de l'arrestation de Fouquet. Madame de Sévigné fut hautement défendue à Paris par ses amis considérables et honnêtes. Elle le fut pareillement, et avec une louable énergie, par Bussy, qui, le voile de la colère loin des yeux, avait senti l'odieux de sa conduite, et avait en outre acquis, par de mauvais conseils donnés inutilement à sa cousine, le droit et l'obligation de croire à sa vertu [2].

[1] Lettre du 11 octobre 1661.

[2] « Quoique nous fussions brouillés alors elle et moi, ajoute Bussy dans ses Mémoires manuscrits, je pris son parti haute-

Mais si madame de Sévigné avait désiré se venger de son parent, son âme aurait eu lieu de se trouver satisfaite, car cette vengeance lui fut accordée. La punition sortit de l'offense même. Bussy avait comblé la mesure. Dès l'année 1664, les familles attaquées dans son ouvrage licencieux agirent contre lui, et le Roi, malicieusement désigné par cette plume méchante dans un grossier quatrain qui insultait mademoiselle de La Vallière, le fit enfermer à la Bastille, et de là l'envoya en exil où personne ne le plaignit; excepté sa cousine, on s'y attend bien. Lorsqu'elle le vit arrêté, elle lui fit faire ses compliments de condoléance, et, à sa sortie, sur quelques avances qui la touchèrent, lui pardonna généreusement; car elle l'a dit depuis, « elle ne pouvoit haïr longtemps. » Cependant, même après le pardon, elle ne put oublier entièrement, comme nous l'avons vu, une offense dont le souvenir amena plus tard ces explications définitives dans lesquelles Bussy, son amour-propre enfin apaisé, avoua toute sa faute et en demanda sincè-

ment partout, jusque-là que mon beau-frère de Rouville la mettant un jour au rang des maîtresses de Fouquet et moi la justifiant, il me dit que cela étoit plaisant de me la voir défendre après en avoir parlé comme j'avois fait. Je lui répondis que, dans toute ma colère, je n'avois jamais touché à sa réputation, et sur ce qu'il rebattoit encore qu'après avoir fait tant de bruit contre elle, ce n'étoit pas à moi à la défendre, je lui dis que je n'aimois pas le bruit si je ne le faisois. »

rement pardon, mais une excuse à sa manière, mêlée de soumission et d'aigreur.

En 1664, quatre ans après l'arrestation de Fouquet, eut lieu son procès. C'est une des circonstances principales de la vie de madame de Sévigné, et c'est surtout par elle que nous connaissons les diverses phases de cet événement. Dans les douze lettres adressées sur ce sujet à M. de Pomponne son ami, et enveloppé dans la disgrâce du surintendant, elle se révèle comme femme et comme écrivain, et l'instinct du cœur lui apprend, en un jour, le langage le plus lucide des affaires. Rien n'égale son intérêt pour la marche de cette instruction; et, tandis que les maîtresses avaient, depuis longtemps, oublié le ministre déchu, elle conservait plus que jamais la religion de la fidélité pour un ami malheureux. Fouquet, au reste, était peu criminel, et, plus coupable d'imprudence que de crime véritable, il dut surtout sa chute à la trahison de Colbert, qui voulait sa place : cette politique n'est pas d'aujourd'hui. Mais Colbert racheta la tache de son entrée au pouvoir par la grandeur et la prospérité dont il dota la France.

Inquiète et absorbée, madame de Sévigné recherche avec avidité tous les incidents du procès, recueille toutes les impressions du dehors, tous les mots, tous les bruits, passant rapidement de la crainte à l'espérance, et plus promptement encore

de l'espoir à la terreur. Nous avons dit que madame de Sévigné, sans le laisser voir à Fouquet, et peut-être sans se l'avouer à elle-même, avait éprouvé un sentiment plus vif que l'amitié : il nous semble que, dans les lettres écrites à cette époque, il y a quelque chose qui le révèle avec certitude, quoique avec discrétion. Digne d'estime, on le sent, bien loin de mériter le blâme, d'avoir résisté avec constance au surintendant puissant et riche, pour se sentir attirée vers le ministre tombé si rudement près d'un billot. Aux jours de la prospérité, soutenue par le devoir, elle lutte et se domine, car elle a besoin de l'estime des autres et de la sienne propre qui ne résisteraient pas au soupçon d'avoir cédé au ministre renommé pour ses profusions galantes; mais lorsque, malheureux et en péril de la vie, il a été renié par celles dont le voisinage déshonorait, son cœur se retrouve en liberté dans sa générosité native; la vérité reprend le dessus; aussi alors elle voit et montre qu'elle aimait véritablement Fouquet, et plus qu'elle n'avait pensé.

Il est de ces secrets qui ne se dévoilent que devant l'échafaud. Quel est le langage de madame de Sévigné en s'adressant à M. de Pomponne? Son cœur se met à la suite du sien dans l'intérêt qu'elle porte à Fouquet, et, sous ce prétexte commun qui place ses sentiments à l'aise, elle peut dire, sans trop rougir : *Notre cher ami.* Et lorsque M. de Pom-

ponne exprime ses craintes d'être trop exigeant sur les détails : « Croyez-vous, lui dit-elle[1], que je ne trouve point de consolation en vous écrivant? » C'en était une bien grande, à coup sûr, que de trouver quelqu'un auprès de qui soulager ainsi son cœur; aussi, en remercie-t-elle son interlocuteur comme d'un bienfait. Mais que d'inquiétudes! que d'anxiétés! que de transes! « Son imagination est si « vive que tout ce qui est incertain la fait mourir[2] »; « c'est, répète-t-elle, une épouvantable chose que l'incertitude! » Elle ne croit pas pouvoir aller jusqu'à l'arrêt : « cependant, il lui arrive un petit brin d'espérance; d'où vient-il? elle l'ignore, mais elle espère; pourquoi? parce qu'elle espère[3] » : puis elle cherche des consolations jusque dans la superstition la plus enfantine, et veut rattacher le salut de son ami à l'apparition d'une comète. Vers la fin, pourtant, elle est effrayée des menées de ceux qu'elle appelle *ses ennemis;* elle redoute leurs promesses et leurs menaces; mais se relevant : « Si nous avons Dieu pour nous, s'écrie-t-elle, nous serons les plus forts![4] » Elle va voir passer l'infortuné qui rentrait dans sa prison, et à sa vue, les jambes lui fléchissent et le cœur lui manque. C'est

[1] Lettre du 24 novembre 1664.
[2] Lettre du 27 novembre, *id.*
[3] Lettre du 9 décembre, *id.*
[4] Lettre du 11 décembre, *id.*

son propre état qu'elle dépeint, sous le nom du public : « on ne parle d'autre chose, on raisonne, on tire des conséquences, on compte sur ses doigts, on s'attendrit, on craint, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé ; enfin, mon pauvre monsieur, c'est une chose extraordinaire que l'état où l'on est présentement ; mais c'est une chose divine que la résignation et la fermeté de notre cher malheureux.[1] » Ailleurs, elle dit : « Je ne puis voir que les gens avec qui j'en puis parler et qui sont dans les mêmes sentiments que moi ; je suis transie quand je pense à ce jour d'arrêt.[2] » La conclusion approche ; les transes redoublent : on sent que dans ce drame, dont les actes se déroulent si péniblement, l'enjeu est une tête chère et qu'il peut se dénouer en place de Grève. Enfin, après quinze jours d'une anxiété étouffante, le jugement est rendu : « Il est sauvé ! » s'écrie-t-elle[3], dans sa joie de lui voir conserver la vie, et elle appelle *admirable* un arrêt qui bannit Fouquet pour toujours et ruine à jamais ses enfants ! Explosion d'un cœur longtemps oppressé et qui, suivant son expression, lorsque ce poids a été enlevé, *éprouve un inconcevable plaisir*. Certes, si ce n'est pas là de l'amour, si ce n'est pas sa con-

[1] Lettre du 17 décembre 1664.
[2] *Ibid.*
[3] Lettre du 19 décembre, *id.*

duite, son langage, c'est une amitié qui en a bien tout le dévouement et toute l'exaltation généreuse, et il est bien permis de s'y méprendre.

Ces douze lettres font mieux connaître cette affaire de Fouquet que tous les mémoires, et cette tendresse le défend mieux que tous les plaidoyers; elle va de pair avec les tendres Élégies de La Fontaine et les éloquents Discours de Pélisson. Elle fait presque aimer celui qui en est l'objet, et elle peint, dès l'abord, tout le cœur de madame de Sévigné; et l'on comprend quelle mère ce va être qu'une pareille amie. En effet, à partir de cet instant, elle va fermer la porte à toute passion étrangère, et se jeter exclusivement dans tout l'entraînement de l'amour maternel. La femme brillante et entourée d'hommages ne reparaîtra plus ; nous allons trouver maintenant la mère, avec sa sublime tendresse.

LIVRE DEUXIÈME.

1664—1674.

Madame de Sévigné, avons-nous dit, était restée veuve avec de grandes dettes et deux enfants à élever et à pourvoir. Nous avons vu comment le sentiment de ses devoirs la sauva de la dissipation dont tant de femmes donnaient alors l'exemple. A partir de 1661, c'est-à-dire de l'arrestation de Fouquet, réveillée par la douleur que cet événement avait fait éprouver à son cœur et par l'éclat qu'il avait provoqué sur sa conduite si irréprochable d'ailleurs, elle sentit encore plus le besoin de mettre sa tranquillité et sa réputation sous la sauvegarde de ses enfants. C'est un spectacle qui a bien du charme que celui de cette femme jeune encore et toujours belle qui presse contre elle ses deux enfants, pour s'en défendre et aussi pour s'en parer à la façon orgueilleuse de Cornélie. L'abbé Arnaud trace un tableau délicieux de ce groupe maternel. « Il me semble, disait-il, dans

ses Mémoires quelques années après, que je la vois encore telle qu'elle m'apparut la première fois que j'eus le bonheur de la voir, arrivant dans son carrosse tout ouvert, au milieu de son fils et de sa fille, tous trois tels que les poëtes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane, tant il éclatoit d'agrément et de beauté dans la mère et dans les enfants. [1] »

Marguerite de Sévigné, fut surtout l'objet des soins assidus de sa mère. On conjecture d'après une lettre du mois de janvier 1672, qu'elle a passé son enfance au couvent de Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques. Elle était sous les yeux et presque sous la direction de sa mère. Celle-ci la fit profiter de tout ce que la nature lui avait départi d'esprit et de cœur, de tout ce que l'étude lui avait acquis d'instruction, de tout ce que la fréquentation du monde lui avait donné d'expérience et de tact : aussi, lorsque en 1663, pour la première fois, elle la présenta à la cour et dans le monde, on admira le charme et l'éclat de cette fleur élevée dans tout le recueillement de la retraite, à l'ombre d'une mère dont le cœur était aussi délicat que l'esprit vif et distingué.

L'entrée de mademoiselle de Sévigné à la cour

[1] Mémoires de l'abbé Arnaud, 3e partie, p. 62.

produisit une véritable sensation. *Cette beauté brûlera le monde*, dit le marquis de Tréville qui passait pour connaisseur. Agée de quinze ans, elle présenta le piquant d'une beauté novice et qui s'ignore. D'une blancheur éclatante, avec les traits les plus réguliers, et par-dessus tout, une grâce parfaite, elle plut extrêmement, surtout au jeune Roi qui l'admit dans ses ballets, où lui-même aimait à figurer, et dont il était l'un des plus habiles acteurs. La faveur d'en faire partie ne se distribuait pas aux femmes, suivant les charges et la naissance, mais suivant les grâces et la beauté. Mademoiselle de Sévigné ne tarda pas à y jouer des rôles importants : elle s'en acquitta avec le plus entier succès, et fut citée pour le charme de sa danse, malgré les entraves d'une timidité qui ne la quitta jamais entièrement.

Benserade, le poëte galant et quelquefois spirituel de ces fêtes, chanta, dans ses devises et dans ses madrigaux, mademoiselle de Sévigné. Dès 1663, dans le *Ballet royal des Arts*, où elle figurait une bergère entre le Roi lui-même et mademoiselle de La Vallière, le poëte disait : [1]

« Déjà cette beauté fait craindre sa puissance,
Et, pour nous mettre en butte à d'extrêmes dangers,
Elle entre justement dans l'âge où l'on commence
A distinguer les loups d'avecque les bergers. »

[1] OEuvres de Benserade, éd. de 1698, 2e partie, p. 253.

L'année d'après, aux fêtes de Versailles, et dans le ballet des *Amours déguisés*, elle figurait un amour déguisé en nymphe marine. Le poëte mêle ainsi l'éloge de la mère à celui de la fille : [1]

« Vous travestir ainsi, c'est bien être ingénu,
Amour! c'est comme si, pour n'être pas connu,
Avec une innocence extrême,
Vous vous déguisiez en vous-même.
Elle a vos traits, vos feux et votre air engageant;
Enfin qui fit l'une a fait l'autre,
Et, jusques à sa mère, elle est comme la vôtre. »

En 1665, au sujet du personnage d'Omphale que remplissait mademoiselle de Sévigné dans la *Naissance de Vénus*, Benserade s'est exprimé ainsi : [2]

« Blondins, accoutumés à faire des conquêtes,
Devant ce jeune objet si charmant et si doux,
Tout grands héros que vous êtes,
Il ne faut pas laisser, pourtant, de filer doux.
L'ingrate foule aux pieds Hercule et sa massue.
Quelle que soit l'offrande elle n'est point reçue;
Elle verrait mourir le plus fidèle amant,
Faute de l'assister d'un regard seulement.
Injuste procédé, sotte façon de faire,
Que la pucelle tient de madame sa mère,
Et que la bonne dame, au courage inhumain,
Se lassant aussi peu d'être belle que sage,
Encore, tous les jours, applique à son usage,
Au détriment du genre humain. »

[1] OEuvres de Benserade, 2e partie, p. 280.
[2] *Ibid.*, p. 303.

Ces vers, dont on peut contester le mérite littéraire, n'en rendent pas moins une entière justice aux grâces de la fille et à la vertu de la mère. Benserade n'était que l'écho de l'opinion publique, en louant madame de Sévigné de ne pas se lasser d'être sage lorsque sa beauté pouvait encore attirer les hommages, et de ne rechercher dans ce monde brillant des succès qu'en ceux de sa fille. On peut voir aussi par-là qu'il n'avait pas fallu plus de deux ans pour réduire au néant toutes les calomnies dont madame de Sévigné fut l'objet lors de l'arrestation de Fouquet. En 1664, sa vertu passée comme sa sagesse présente était une chose de notoriété publique. Quant à la froideur de sa fille, elle n'est pas moins constante. La Fontaine, en lui dédiant sa fable du *Lion amoureux* (ce qui n'est pas un mince honneur, s'il vous plaît), lui a dit : [1]

> Sévigné de qui les attraits
> Servent aux grâces de modèle,
> Et qui naquites toute belle
> A votre indifférence près....

Dans des vers agréables adressés à la mère et à la fille, Saint-Pavin témoigne aussi de ce caractère un peu farouche de mademoiselle de Sévigné, et, tout en poussant l'éloge de ses charmes jusqu'à

[1] Fables de La Fontaine, livre VI, fable II.

l'hyperbole, il confirme les louanges de Bense-rade.

« Votre fille est le seul ouvrage
Que la nature ait achevé ;
Dans les autres elle a rêvé :
Aussi la terre est trop petite
Pour y trouver qui la mérite,
Et la belle qui le sait bien,
Méprise tout et ne veut rien [1]....»

Dans une autre pièce fort longue, et adressée par le même, en forme de lettre, à mademoiselle de Sévigné, on voit que, dans sa première jeunesse, on l'appelait *Manon* ou *Madelon*, nom familier que sa gentillesse avait rendu gracieux, mais qui lui déplaisait alors que, devenue grande personne, elle avait le droit de n'être plus traitée en enfant. Le poëte approuve cette prétention.

« Il est bien juste qu'on la traite
En fille déjà toute faite ;
Elle entend tout à demi-mot,
Discerne l'habile du sot,
Et sa maman, seule attrapée,
La croit encor fille à poupée [2].... »

Saint-Pavin veut encore faire ici allusion à sa simplicité et à son ignorance des passions ; car madame de Sévigné, bien loin de traiter sa fille

[1] Pièces préliminaires de l'édit. de M. Monmerqué, p. v.
[2] *Ib.* p. VII.

en enfant, avait une haute idée de la maturité de sa raison, et le lui témoignait par la manière dont elle poussait et perfectionnait son éducation. Elle lui avait fait apprendre l'espagnol et l'italien; en même temps elle ornait son esprit de connaissances solides, et lui prodiguait, avant tout, les leçons d'une morale aimable, quoique sévère, et tâchait d'éloigner de son esprit toute exagération et toute affectation. Mademoiselle de Sévigné avait un vif esprit naturel et beaucoup de pénétration, surtout pour les matières abstraites; elle sut mettre à profit les excellentes leçons de sa mère, et ces germes précieux ne furent point confiés à une terre ingrate. Quel professeur vaut une mère, et quelle mère peut ici être comparée à madame de Sévigné!

Les soins maternels ne manquèrent pas également à Charles de Sévigné. Dès l'abord, il se montre esprit agréable, cultivé, plaisant même, mais d'un caractère trop faible, qui le fit donner dans quelques écarts de jeunesse, ce qui nuisit à sa carrière, restée toujours au-dessous de son mérite. Nous manquons de détails sur l'enfance du baron de Sévigné. Quels furent ses maîtres? où fut-il élevé? Sa mère ne nous en dit rien; mais la suite de sa vie témoigne qu'il reçut une éducation solide et brillante en même temps. En effet, on voit constamment dans ses lettres une conversation vive et

ingénieuse, guidée par un goût pur, et alimentée par une aptitude littéraire, qui, plus tard, lorsqu'il s'est retiré du monde, va jusqu'à l'érudition classique et la science véritable, comme on peut en juger par ses discussions avec Dacier, sur *Horace*. Sa mère cependant ne l'avait point élevé pour en faire un savant. Sa position, le passé de sa famille le destinaient à la carrière militaire. Avec ses noms de *Rabutin* et de *Sévigné* il devait évidemment manier l'épée. Fort jeune encore, il servit en qualité de volontaire, et sesdébuts sérieux eurent lieu dans une expédition aventureuse, espèce de croisade qui poussa quelques centaines d'officiers français, paladins véritables, au secours de l'île de Candie, assiégée alors par les Turcs, qui, avec une armée trente mille hommes, cherchaient à la reprendre sur la république de Venise.

De la part que prit le jeune Sévigné à cette expédition, nous n'avions jamais su que ce qu'en dit sa mère dans ce passage d'une lettre, où sa tendresse alarmée communique ses transes à son cousin de Bussy : « Mon fils, lui dit-elle [1], est allé en Candie avec M. de Roannès et le comte de Saint-Paul; cette fantaisie lui est entrée fortement dans la tête; il l'a dit à M. de Turenne, au cardinal de Retz, à M. de Larochefoucauld : voyez quels person-

[1] Lettre du 28 août 1668.

nages ! Tous ces messieurs l'ont tellement approuvé que la chose a été résolue et répandue avant que j'en susse rien. Enfin, il est parti ; j'en ai pleuré amèrement ; j'en suis sensiblement affligée ; je n'aurai pas un moment de repos pendant tout ce voyage ; j'en vois tous les périls, j'en suis morte ; mais enfin je n'en ai pas été la maîtresse, et, dans ces occasions-là, les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre. » Une relation contemporaine et peu connue jusqu'ici nous permet de donner plus de détails sur cette expédition intéressante [1]. Rédigée par l'un des officiers qui en firent partie, elle mérite toute confiance, et l'on nous excusera si nous cédons à la tentation de raconter un beau fait d'armes des Français, que l'on a négligé de consigner dans toutes nos histoires, parce qu'on l'a confondu avec l'expédition du duc de Beaufort, postérieure de quelques mois : celle dont nous allons parler tient d'ailleurs à notre sujet à cause de la part honorable qu'y prit M. de Sévigné.

Le promoteur de cette croisade fut le duc de La Feuillade, qui, suivant l'auteur, « animé d'un zèle vraiment chrétien, fit scrupule de demeurer plus

[1] Cette relation qui est rare est intitulée : *Journal veritable de ce qui s'est passé en Candie sous M. le duc de la Feuillade*, par M. des Roches, aide-major. Paris, 1670, in-18, chez Charles de Sercy.

longtemps en repos, apprenant que Candie étoit aux abois; de sorte qu'il résolut de la secourir et d'y aller en personne à la tête de cinq cents officiers réformés. » Le comte de Saint-Paul, depuis duc de Longueville, proposa à M. de La Feuillade de l'accompagner; les ducs de Château-Thierry et de Caderousse se joignirent aussi à lui, et leur exemple entraîna sur leurs traces plus de quatre cents volontaires qui furent organisés en quatre brigades. Celle du jeune comte de Saint-Paul comprenait cent soldats ou officiers, plus une quarantaine de gentilshommes composant sa maison ou qui s'étaient attachés à sa personne pour cette expédition. C'est parmi ces derniers que Charles de Sévigné se trouve classé, en compagnie du comte d'Oxsenterne, de M. de Larochejaquelein, du chevalier de Créquy, de MM. de Xaintraille, du Chastelet, de Chavigni, etc.

Partie de Toulon le 25 septembre 1668, sur trois navires fournis par le Roi, *le Duc, la Sirène* et *l'Escurial,* cette petite armée, après quelques accidents de mer, une relâche forcée au golfe de Palme, une visite à Malte, où le grand-maître lui fit un brillant accueil, parut le 1er novembre en vue de l'île de Candie. Ce secours arrivait fort à propos. La garnison vénitienne était réduite à fort peu de chose; le marquis de Saint-André, commandant de l'île avait été grièvement blessé à l'épaule; de

plus les Turcs étaient maîtres des abords de la place, qui, dans certains endroits, ne se trouvait protégée que par quelques faibles palissades et des retranchements en terre.

Le duc de La Feuillade, obligé de prendre la direction des opérations militaires, s'attacha à donner à la défense l'énergie dont l'attaque seule avait fait preuve jusque-là. Néanmoins les quinze premiers jours se passèrent uniquement à s'installer dans la place, à observer l'ennemi et à inquiéter ses travaux. Mais comme pendant ce temps-là on tirait beaucoup de part et d'autre, le canon ou les bombes ne laissèrent pas d'emporter assez de monde. Le seizième jour, les ennemis ayant tenté une attaque au fort Saint-André, où étaient les Français, furent vigoureusement repoussés. Quelques jours après, les Français prirent l'initiative. Étant sortis au nombre de quarante, ils tuèrent un grand nombre d'Infidèles « dont ils rapportèrent les têtes, ainsi que l'observe l'auteur de la relation, pour en recevoir, par le capitaine général, le paiement accoutumé [1]. » Cependant, au bout d'un mois on n'avait encore rien fait de décisif. Alors le duc de La Feuillade et le comte de Saint-Paul résolurent de faire une sortie générale. Mais ils eurent beau presser les Italiens de se joindre à

[1] Relation de M. des Roches, p. 108.

eux; ceux-ci refusèrent obstinément, dominés par la jalousie et par la crainte de contribuer à la gloire des Français. Il fallut donc se décider à exécuter cette sortie avec ses propres forces.

Elle eut lieu le 16 novembre, un jour de dimanche[1]. Dès trois heures du matin, ce qui restait des brigades, au nombre de deux cent quatre-vingts combattants, se réunirent sur la grande place, et, après avoir ouï la messe, se partagèrent en quatre corps. Le premier, sous les ordres du marquis de Chamilly, comprenait cinquante hommes; le second, commandé par M. de Saint-Marcel, et le troisième par le comte de Villemor, en contenaient à peu près autant : on fit du reste un bataillon de réserve sous les ordres du comte de Saint-Paul; c'est dans ce dernier corps que se trouva placé le baron de Sévigné. A sept heures du matin, dix-huit coups de canon suivis d'une bombe donnèrent le signal de la sortie.

A peine hors de la ville, l'attaque des retranchements des Turcs eut lieu à la course avec le plus grand élan; mais les ennemis ayant attendu les Français jusqu'à bout portant, firent à quelques pas seulement une décharge furieuse qui abattit les plus avancés. Cela n'empêcha pas de les assaillir avec ardeur; on se joignit bientôt, et

[1] Relation de M. des Roches, p. 126.

l'on se battit corps à corps. Entièrement fanatisés, les Turcs défendaient leurs retranchements avec une opiniâtreté sans pareille. La colonne française de droite perdait beaucoup de monde sans gagner du terrain; celle du milieu avait commencé à emporter les ouvrages, quoique son succès fût indécis; pour celle de gauche, elle hésitait et faiblissait. M. de La Feuillade voyant cette résistance et cette hésitation, les fit renforcer par trois pelotons sous les ordres de MM. de Jouvency, de Caderousse et de Château-Thierry. Au même instant, le comte de Saint-Paul, emporté par la vue du combat et ne pouvant consentir à rester simple spectateur dans son poste de réserve pendant qu'on se battait avec un pareil acharnement, s'échappe malgré M. de La Feuillade, et, suivi aussitôt de tous ses gentilshommes, se porte au plus fort de l'action, où il paya bravement de sa personne. A partir de cet instant et pendant plus de trois heures ce fut une lutte des plus acharnées; tout le monde s'y distingua presque individuellement.

Cédant enfin à l'impétueuse bravoure des Français, les Turcs prirent la fuite. On avait dit de ne faire aucun quartier, et les ennemis n'en accordaient aucun; aussi les pertes des deux côtés furent hors de toute proportion avec le nombre des combattants. Les Turcs eurent huit cents hommes tués et quatre cents blessés, et de ce

nombre plusieurs pachas et vaillants officiers, entre autres Casterologli, l'un de leurs plus fameux capitaines. Du côté des Français, il y eut cinquante-deux morts et quatre-vingt-treize blessés, dont vingt-trois ne purent survivre à leurs blessures, ce qui porte le nombre total des officiers tués à soixante-quinze, plus du quart de l'expédition. Les gentilshommes du comte de Saint-Paul eurent le plus de morts et de blessés : cela prouve en faveur de la conduite de M. de Sévigné, dont le nom n'est cependant pas cité d'une manière particulière dans la relation qui nous a servi de guide.

Après être resté maître, pendant deux heures, de plus de deux cents pas de terrain gagné ainsi pied à pied, M. de La Feuillade fit exécuter sa retraite en bon ordre, et rentra dans la ville aux acclamations des Candiotes, mais à la grande jalousie des Italiens.

Dégoûtés de la manière dont leurs services étaient appréciés, et voyant que cette mésintelligence empêcherait tout résultat utile, les Français, qui d'ailleurs venaient de payer abondamment leur dette à la religion, prirent le parti de se retirer, et le 6 mars 1669, après six mois d'absence, ils débarquèrent de nouveau à Toulon. M. de Sévigné s'empressa d'aller rejoindre sa mère, qui venait de pourvoir à l'établissement de sa fille chérie.

Mais avant de passer à cet événement, qui commence une nouvelle existence pour madame de Sévigné, constatons les modifications que les mœurs ont subies autour d'elle, et voyons comment elle a été impressionnée par les changements survenus dans le milieu où elle vivait. Nous avons déjà tenté ce travail pour une première époque; nous le referons encore avant la fin de ce livre; car, il n'y a qu'une manière de faire connaître un écrivain, surtout un écrivain aussi impressionnable que madame de Sévigné, c'est d'expliquer ce qui le touche, ce qui le presse, ce qui l'agite et l'inspire; de faire, en quelque façon, autour de lui, à des reprises diverses, une sorte d'inventaire intellectuel, littéraire et moral.

Nous avons peu de détails sur toute cette partie de l'existence de madame de Sévigné qui est comprise entre l'arrestation de Fouquet et le mariage de sa fille, c'est-à-dire de 1661 à 1669. Ce laps de temps a cependant une grande importance dans sa vie; il la divise en deux parts bien distinctes, et sert de transition entre la femme jeune, brillante et aux prises avec le monde et ses passions, et la femme mûre dans son esprit, complète dans ses facultés, et surtout exclusivement renfermée dans son adoration de mère et quelques amitiés sérieuses et solides. Ce travail de transformation et d'épuration se voit surtout lorsque commence la

correspondance avec sa fille. 1661 nous l'a léguée avec un esprit charmant, mais entaché de quelques défauts de jeunesse; le cœur se devine, mais on le voit peu : le mariage de sa fille nous la révèle dans toute la sincérité et la plénitude de ses sentiments. Son esprit ensuite, son langage, sans perdre de leur verve et de cette pétulance dont tout à l'heure on relevait les écarts, ont revêtu plus de gêne, plus de gravité, et partant plus de grâce avec plus de retenue. Ce changement est dû au travail propre d'un esprit souple et fécond qui s'améliore de soi, mais il est aussi le fruit des modifications apportées dans les mœurs générales par l'action du temps et l'influence d'une direction nouvelle.

On comprend que si nous avons pris pour date de ce mouvement des mœurs littéraires l'année 1661, ce n'est pas à cause de la chute de Fouquet qui n'y est pour rien, mais parce que cet événement coïncide avec l'instant où Louis XIV prit en main le pouvoir et devint vraiment roi. C'est pour le XVIIe siècle une véritable date que celle de la majorité de Louis XIV. Elle inaugure un ton tout nouveau, une littérature, des mœurs et des habitudes nouvelles; ce sont d'autres relations, d'autres sociétés, d'autres manières; et ce changement est dû surtout, c'est une justice qu'il faut lui rendre, à ce jeune Roi, qui débutait avec

l'instinct le plus profond de la royauté, avant qu'il en possédât la pleine science.

Louis XIII, dédaigneux ou insouciant, avait laissé les lettres sans protection et sans direction. Nous avons vu comment elles s'éloignèrent de lui et se constituèrent en dehors de la cour et contre elle, sous le patronage de madame de Rambouillet. Richelieu protégea bien quelques hommes de lettres qu'il attacha à sa personne; mais il fut loin de diriger et de guider la littérature; il en faisait trop lui-même pour y réussir, c'est-à-dire qu'il avait trop les passions, les préjugés, les petites jalousies d'un auteur, et surtout d'un *poëte*, ce qui est bien autre chose encore. Mais à peine l'hôtel de Rambouillet avait-il réussi dans sa double réforme littéraire et morale, que sa mission fut gâtée par les réformateurs à la suite, qui n'exagérèrent que ses défauts pendant qu'ils amoindrissaient ses qualités. Cela devait être. Tout système mis en action tend toujours à exagérer son principe. On était parti de la finesse, du bel-esprit, de la décence; quand Molière arriva, ces choses avaient un autre nom : la finesse s'appelait recherche, le bel-esprit fadeur, la décence pruderie. Toutefois soyons indulgents pour tous ces ouvriers littéraires qui ont travaillé à l'organisation de l'esprit français et de la langue française pendant et après l'hôtel de Rambouillet. On le sait, les réformateurs n'attei-

gnent le but que sous la condition de le dépasser ; on est obligé d'aller au delà du bien pour l'assurer. Il faut donc rendre cette justice même aux précieuses les plus ridicules, qu'elles ont contribué, ne serait-ce que par voie de réaction, à la perfection littéraire qui allait signaler le règne de Louis XIV.

Il y a des coïncidences très-remarquables, dans ce siècle, entre la marche de l'esprit monarchique et celle de l'esprit littéraire. L'un et l'autre emploient toute la première moitié du siècle à des essais, à se trouver, à se sentir. On cherche à faire la royauté ; on tente de créer la littérature. Il y a exubérance de tentatives en avant et en arrière ; c'est une véritable mêlée politique et intellectuelle. C'est la Ligue, et ce sont les innovations de l'hôtel de Rambouillet, après quoi viennent ensemble deux hommes qui semblent d'abord fixer les esprits, Richelieu en politique, Corneille en littérature. Mais à l'*action* qu'ils ont imprimée, succède, comme toujours, une *réaction* contraire : en politique c'est la Fronde, et en littérature le pêle-mêle des précieuses, de 1650 à 1660. Au milieu de cette oscillation va maintenant se placer le point d'arrêt, le point de perfection. Il est désigné, de 1660 à 1670, par le pouvoir de Louis XIV, type vrai de la royauté, mais avec moins de violence que Richelieu, et, par l'art des Molière, des

La Fontaine, des Racine, des Boileau, type du beau littéraire, mais avec moins d'énergie et de soudaineté que Corneille.

En face de la littérature, Louis XIV, dès sa jeunesse, se garda bien de prendre la position de son père. Soit instinct, soit conseils, soit influence de l'exemple de Fouquet, le jeune Roi voulut devenir le Mécène des lettres. Dès l'abord aussi, il les attire auprès de lui, les fixe par ses bienfaits, les domine par son ascendant; en les disciplinant, il en fait une des *institutions* de sa monarchie et, après se les être assurées, il les dirige contre ses ennemis et contre la littérature hostile à Louis XIII, à Mazarin, à sa mère et à la cour : de là le ridicule déversé sur elle par Molière et par Boileau, ses deux exécuteurs littéraires. Évidemment Louis XIV a fait combattre l'hôtel de Rambouillet ou plutôt ses imitateurs, mais en homme supérieur et avec les armes qui pouvaient les renverser, c'est-à-dire par l'esprit, car l'esprit seul vient à bout de l'esprit. Contre de pareils travers, les lois, les prescriptions ne sauraient suffire; il y faut Molière et Boileau. Aussi nous semble-t-il qu'on doit voir dans la faveur éclatante accordée à ces deux écrivains autre chose que l'amour désintéressé des lettres. Il y avait reconnaissance pour des services rendus : chaque comédie de l'un et chaque satire de l'autre étaient pour Louis XIV

autant de succès intérieurs qui affermissaient son autorité dans la société polie et aux yeux du peuple.

De 1660 à 1670 les réunions particulières devinrent, comme la littérature, plus sérieuses, plus graves, plus naturelles et plus vraies. Elles sont moins nombreuses aussi, et par conséquent moins puissantes. Le Roi n'aurait pas souffert que de grands centres intellectuels, que des foyers d'influence se constituassent en face de lui et lui disputassent une prééminence et un patronage dont il était si jaloux. On cite cependant, à cette époque, les hôtels de *Richelieu* et d'*Albret*, pâle imitation de l'hôtel de Rambouillet, où se réunissaient aussi des gens de lettres et des grands seigneurs, et que fréquentait madame de Sévigné; le second, toutefois, moins que le premier, car on n'a pas oublié que l'antagoniste du marquis de Sévigné, dans le duel où il perdit la vie, était le frère du maréchal d'Albret. Mais les grandes réunions littéraires se tenaient maintenant aux Tuileries ou à Versailles. Les rôles ont changé. Il y a aussi changement dans les mots comme dans les choses. On ne dit plus le *bel-esprit*, les *beaux-esprits;* on ne sait ce que c'est : on dit le *bel air;* cela veut signifier la mode, le ton spirituel, galant, et plein de goût de la cour. Car maintenant il y a une *cour* véritable qui donne le ton, qui

fronde les ridicules, qui juge les lettres et les arts, et au service de laquelle sont les écrivains véritables et les meilleurs : Molière, Racine, Boileau, La Fontaine, Quinault. Voilà ce que c'est que le bel air, qui se moque du bel-esprit après avoir pris sa place.

Nous avons dit que par l'effet de l'âge et de la transformation des idées, l'esprit de madame de Sévigné avait acquis, de 1661 à 1669, le plus de solidité et de maturité. Le travail littéraire opéré autour d'elle est encore une cause de cette modification. Récapitulons :

Elle a suivi, elle a revu, avec la curiosité toujours nouvelle d'un enthousiasme inépuisable, les chefs-d'œuvre de Corneille dont le caractère grandiose a séduit pour jamais son âme un peu chevaleresque; personne ne l'a mieux compris et n'a plus *frissonné*, comme elle le dit plus tard, à ces endroits sublimes qui sont si *transportants*.

Elle a vu toutes les bonnes pièces de Molière : l'*Ecole des Femmes*, le *Misanthrope*, le *Tartufe*, l'*Avare*, et lui a rendu cette justice « d'avoir corrigé bien des ridicules. »

Les *satires* de Boileau, quoique son cœur les trouve *cruelles* contre Chapelain son maître, ont produit toute leur impression sur son esprit.

Le naturel de La Fontaine l'a captivée pour toujours, dès ses premières œuvres.

Mais elle a surtout lu et relu avec cette admiration dont nous rencontrerons souvent l'éloquente expression dans sa correspondance, les *Lettres Provinciales* de Pascal : la force de la logique, la justesse de l'expression, la vivacité du style, la finesse de la plaisanterie, rien de cela n'a été perdu. C'est que, outre sa qualité d'écrivain merveilleux, Pascal en a une autre au moins aussi précieuse à ses yeux ; c'est un de *ces messieurs ;* il appartient à *Port-Royal ;* et c'est là une des affections de sa vie qu'il ne faut point omettre.

On parle beaucoup des relations de madame de Sévigné avec Port-Royal, de son penchant pour le jansénisme ; on l'a faite janséniste elle-même, non dans un but élogieux, mais pour la blâmer au contraire, car le reproche vient d'un jésuite[1]. Nous traiterons cette question plus tard lorsque, dans le cours de sa correspondance, madame de Sévigné nous aura assez dévoilé ses opinions religieuses pour nous permettre de la juger sainement, et pour ainsi dire pièces en main. Qu'il nous suffise, pour le présent, d'indiquer quelle a été l'origine de ses rapports avec Port-Royal.

Sans rétrograder jusqu'aux commencements de Port-Royal, dont nous n'avons que faire, et aux phases de sa formation, nous arrivons de prime

[1] *Dictionnaire des livres jansenistes,* par le p. Colonia.

abord à la Fronde, qui nous paraît avoir été l'occasion, si ce n'est la cause, des relations de madame de Sévigné avec les jansénistes. L'esprit d'opposition de Port-Royal avait deviné la nature également opposante et ambitieuse du Coadjuteur, et, avant la Fronde même, une liaison se forma entre eux, un pacte presque, dans lequel le prélat avait promis à la secte sa protection présente et future, et celle-ci s'était engagée sans doute à servir ses ambitieux desseins.

Intimement liée au Coadjuteur, madame de Sévigné prit ses goûts et ses opinions : c'étaient des goûts et des opinions jansénistes. Son mari et son oncle, le chevalier de Sévigné, ardents frondeurs, avaient aussi épousé ces amitiés politico-religieuses de leur parent et de leur chef de parti. Renaud de Sévigné même, déjà séduit complétement, habitait une maison dans la cour extérieure du couvent de Port-Royal de Paris, lorsqu'il prit le commandement du régiment du Coadjuteur, en 1649; et lorsqu'il eut perdu sa femme, madame de La Vergne, il se retira tout à fait en cénobite à Port-Royal-des-Champs [1]. Madame de Sévigné était donc de famille janséniste, et c'est assurément à cause de cette qualité qu'en 1650, elle posa la première pierre d'un bâtiment ajouté,

[1] Notice sur Port-Royal, par M. Petitot, en tête des Mémoires de M. Arnaud d'Andilly.

aux frais du chevalier de Sévigné, au couvent de Port-Royal de Paris, déjà trop étroit pour contenir toutes les religieuses qui s'y réunissaient sous la direction de la mère Angélique Arnaud.

Ce nom d'Arnaud nous rappelle toute une famille de jansénistes, et, pour madame de Sévigné, toute une maison d'amis. Que cette amitié, bien partagée par elle, ait précédé ses liaisons avec Port-Royal ou qu'elle en soit issue, sans cesse fomentée et accrue par les vertus des Arnaud, elle ne contribua pas peu à rendre vive et profonde son affection pour Port-Royal. Mais cette affection pour des hommes qui professaient le jansénisme, ces liaisons avec ce que nous appellerons le personnel de Port-Royal, avaient-elles gagné madame de Sévigné, si jeune alors, aux doctrines jansénistes? Nous sommes loin de le penser et d'accorder une pareille portée religieuse et théologique à l'esprit d'une femme qui, à vingt ans de là, loin de parler en janséniste, avait besoin « d'un ordre du Roi pour se faire entrer une éternité de supplices dans la tête »[1], et que l'amour de la créature (c'est sa fille que les jansénistes nomment ainsi!) faisait appeler *une jolie païenne*, par le rigide Arnaud d'Andilly, lequel, en 1672, lui reprochait encore d'être tiède et lui prêchait ferveur

[1] Lettre du 20 septembre 1671.

et conversion. Le jansénisme prétendait ôter du cœur de madame de Sévigné l'adoration de sa fille, et vous voudriez qu'elle fût janséniste! C'est bien trop de perfection pour elle ; elle n'est pas si *sublime*, et nous craignons fort qu'elle ne meure dans l'impénitence finale et *païenne* jusqu'au bout [1].

Il nous semble maintenant que nous en avons assez dit pour faire comprendre la modification que nous avions annoncée dans les idées de madame de Sévigné.

Quant aux faits qui lui sont propres de 1661 à 1669, ils sont peu nombreux et peu saillants. Sa vie est unie et limpide; elle est toute employée à l'éducation de ses enfants qu'elle conduit avec elle dans les quelques sociétés littéraires de ce temps, et chez ses amis qui bientôt allaient former des sociétés plus réduites encore et mieux choisies; chez MM. de La Rochefou-

[1] Le savant historien de *Port-Royal*, M. Sainte-Beuve, ne manquera pas sans doute de placer dans sa galerie si complète des portraits jansénistes la figure si originale de madame de Sévigné. Sa touche fine et délicate a déjà jeté par ci par là et par anticipation quelques lignes de ces traits à lui bien connus, et ce ne sont pas les endroits les moins intéressants de son ouvrage. Tous ceux qui ont admiré cette science de détails, ces vues d'ensemble, cette intuition des choses et cette pénétration des hommes qui règnent dans les deux volumes déjà publiés de l'*Histoire de Port-Royal*, comprendront notre bien vif regret d'être obligé de faire paraître notre livre avant que M. Sainte-Beuve en soit arrivé à ce temps qui nous importe.

cauld, de Chaulnes, mesdames de La Fayette, de Coulanges, etc. Madame de Sévigné ne voit plus Chapelain que de loin en loin, et Ménage moins souvent encore. Deux seuls événements sont venus troubler sa tranquillité, que nous avons enregistrés déjà : le procès de Fouquet en 1664, et, en 1668, les explications, rendues amères par le souvenir d'une vieille offense, entre elle et Bussy. Mais la date la plus considérable dans cette existence de mère est marquée par les débuts de sa fille à la cour, où elle allait bien plus pour assurer ses premiers pas et jouir de ses succès, que pour rechercher des succès propres.

Ces neuf années, de 1661 à 1669, s'écoulent tantôt à Paris, au Marais, que madame de Sévigné n'a pas encore quitté; tantôt à *Livry*, cette abbaye du *Bien bon*, située aux portes de Paris, et où elle se dérobe à chaque instant avec sa fille au fracas et aux ennuis de la ville, car le goût de la campagne la gagne chaque jour de plus en plus; à de certaines époques, en Bretagne, à ses *Rochers* dont le nom va tout à l'heure revenir si souvent dans sa correspondance; quelquefois aussi en Bourgogne; puis autour de Paris dans les terres de ses amis; à Fresnes, par exemple, chez madame du Plessis-Guénégaud, où se trouvant en pleine famille Arnaud, elle fête le souvenir de son ami M. de Pomponne, alors ambassadeur en Suède,

et auquel elle envoie cette peinture charmante d'une société veuve de lui. « [1] N'en déplaise au service du Roi, je crois, M. l'ambassadeur, que vous seriez tout aussi aise d'être ici, avec nous, que d'être à Stockolm à ne regarder le soleil que du coin de l'œil. Il faut que je vous dise comme je suis présentement. J'ai M. d'Andilly à ma main gauche, c'est-à-dire du côté de mon cœur; j'ai madame de La Fayette à ma droite; madame du Plessis devant moi, qui s'amuse à barbouiller de petites images; madame de Motteville, un peu plus loin, qui rêve profondément; notre oncle de Cessac, que je crains parce que je ne le connois guère; madame de Caderousse; mademoiselle sa sœur qui est un fruit nouveau que vous ne connoissez pas; et mademoiselle de Sévigné sur le tout, allant et venant par le cabinet comme de petits frelons. » M. Monmerqué, dans une note pleine de goût, a très-bien observé que cette lettre semblait dédiée à nos peintres français : *traduite* par un pinceau fidèle et gracieux, elle produirait en effet un bien délicieux tableau d'intérieur.

Mais il est temps de revenir au mariage de mademoiselle de Sévigné. Elle venait d'avoir vingt ans et se trouvait dans tout l'éclat de sa beauté. Cependant, malgré ses attraits, son ama-

[1] Lettre du 1er août 1667.

bilité et son instruction, elle tardait à se marier. Sa mère s'en inquiétait, et confiait ses craintes à son cousin de Bussy, qui avait appelé mademoiselle de Sévigné *la plus jolie fille de France* [1]. Il semblait étrange à madame de Sévigné que les partis ne se présentassent pas en foule. On a voulu attribuer ce peu d'empressement à l'apparence froide et quelque peu dédaigneuse de mademoiselle de Sévigné, qui semblait repousser les soupirants. Il nous paraît bien plus naturel d'en chercher la cause dans l'ambition et le calcul des prétendants. Quoique riche, on savait cependant que mademoiselle de Sévigné n'était pas un grand parti : n'ayant point de père dont le crédit pût la faire valoir, appartenant à une famille dans laquelle ne se trouvait aucun homme puissant, et dont celui qui aurait pu en être le chef, Bussy, était généralement haï et d'ailleurs depuis longtemps disgracié, elle n'avait également aucun crédit à promettre du côté de sa mère. Tous les amis de cette dernière, en effet, Fouquet, le cardinal de Retz, M. de Pomponne, étaient éloignés ou déchus, et leur amitié était plutôt un titre à la disgrâce qu'à la faveur. Alors, comme aujourd'hui, on cherchait bien plus dans un mariage un grand établissement que l'union assortie des sentiments

[1] Lettre du 28 août 1668.

et du caractère; on lui demandait plus de profit que de bonheur. C'est ce qui fera facilement concevoir l'espèce de négligence dans laquelle fut retenue, pendant quelque temps, mademoiselle de Sévigné, et dont souffrait et se plaignait sa mère.

Enfin, en 1668, plusieurs partis se présentèrent : c'étaient MM. de Caderousse, de Mérinville et de Grignan. Les prétentions de ce dernier furent transmises par M. de Brancas, son parent, et que des liens d'amitié unissaient à madame de Sévigné. Il fit ressortir tous les avantages du comte de Grignan, son nom, son caractère, ses charges et sa considération, et madame de Sévigné n'hésita pas à l'agréer. Il sut plaire aussi à celle qu'il recherchait, et obtint facilement son consentement à une union que mademoiselle de Sévigné contracta probablement sans passion, car l'âge de M. de Grignan, qui avait près de quarante ans, son double veuvage et surtout la courte durée de sa poursuite permettent peu de la supposer; mais à laquelle elle se décida par un goût réel pour les manières du comte et une estime sincère de son mérite. En effet, âge à part, c'était un établissement fort convenable et l'on peut même dire un grand parti.

François de Castellane-Adhémar-d'Ornano, comte de Grignan, était l'aîné de l'une des plus

grandes familles de la Provence. Comme tous les aînés d'alors, il avait été destiné aux dignités militaires et politiques. Dès 1654, fait colonel du régiment de Champagne, il sut se faire aimer et craindre dans ce corps dont le courage et l'honneur étaient passés en proverbe. Deux ans après il devint capitaine-lieutenant des chevau-légers de la reine mère Anne d'Autriche. Cette charge le retenait à Paris. Vivant à la cour et au sein de la bonne société d'alors, M. de Grignan avait su s'y acquérir une place honorable par son mérite. Son esprit sérieux, sa tenue grave le mettaient en dehors de la classe des courtisans futiles, et le montraient destiné à faire partie des hommes politiques et de gouvernement.

De pareils titres lui servirent d'introduction dans le premier cercle aristocratique et littéraire de ce temps; il fut admis dans l'intimité de l'hôtel de Rambouillet. La deuxième fille de madame de Rambouillet, Angélique-Claire d'Angennes n'avait pas tardé à devenir l'objet de l'attention de M. de Grignan, qui parvint à lui plaire et, ainsi que nous l'avons dit, l'épousa le 27 avril 1658. Ce n'est pas un mince titre en faveur de M. de Grignan que d'avoir été agréé par une personne si renommée pour l'exigence de son esprit et de son goût *précieux* qui laissait sa sœur loin derrière elle. Après six ans seulement de

mariage, Claire d'Angennes était morte à Paris laissant deux filles qui portèrent le nom de *demoiselles d'Alérac*. Madame de Sévigné manda la mort de madame de Grignan à M. de Pomponne auquel elle écrivait les détails du procès du surintendant Fouquet : elle était loin de se douter alors de ce que lui serait un jour ce nom de *Grignan*, destiné à résumer toutes ses affections.

Après un veuvage de deux ans, M. de Grignan avait épousé Marie-Angélique du Puy-du-Fou, fille du marquis du Puy-du-Fou et de Champagne et de Madeleine de Bélièvre qui vécut fort peu de temps et n'eut qu'un fils, mort quelques mois après sa naissance. On a peu de détails sur cette seconde madame de Grignan. Elle ne paraît avoir marqué que par sa simplicité, sa modestie et sa douceur. Madame de Sévigné, qui, dans ses lettres, parle quelquefois de ses parents, ne dit rien qui puisse nous éclairer au sujet de son caractère.

Quant à la famille de M. de Grignan, voici, en quelques mots, quelle était sa situation, à l'époque où il demanda en mariage mademoiselle de Sévigné. Deux de ses frères avaient suivi la carrière des armes et se distinguaient, l'un dans l'armée, et l'autre dans l'ordre de Malte, dont il fut fait chevalier en 1654. Ses deux autres frères, qui étaient entrés dans l'Église, se destinaient à l'épiscopat avec la certitude d'y parvenir. L'une

de ses sœurs s'était faite religieuse à Aubenas, dans le Vivarais; les deux autres avaient épousé, Marguerite, le marquis de Saint-Andiol, gentilhomme d'Arles, en 1661; et Thérèse, le comte de Rochebonne de l'une des premières maisons du Lyonnais. Enfin deux de ses oncles étaient, depuis 1643, l'un évêque d'Uzès et l'autre archevêque d'Arles. Ce dernier, en 1661, avait joint à sa dignité celle de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, honneur éminent et pleinement mérité [1].

M. de Grignan n'était ni beau ni jeune, mais il possédait une taille élevée et pleine de dignité; d'une grande aisance dans les manières, très-adroit aux exercices du corps, d'un excellent ton, il avait de plus un esprit et un goût naturels qui s'étaient perfectionnés dans les bons lieux. Ses amitiés étaient aussi nombreuses qu'honorables. Quant à sa position, elle était loin d'être médiocre : fait récemment lieutenant-général du Languedoc, il semblait appelé aux plus hauts emplois militaires; aîné d'une maison ancienne et riche, sa fortune paraissait considérable. Tout

[1] Nous nous abstenons ici de tous détails sur le passé de la maison de Grignan; mais le lecteur trouvera dans la *Notice historique* placée à la fin de ce volume d'amples informations sur ce sujet.

cela frappa madame de Sévigné, et nous l'avons signalé pour montrer combien elle était autorisée à croire qu'elle procurait à sa fille un grand établissement et combien peu elle pouvait prévoir les embarras cachés de la maison de Grignan. Enfin, il n'est pas jusqu'à l'âge de M. de Grignan qui ne l'engageât à lui donner la préférence, car elle y trouvait une garantie de maturité, d'expérience et de raison dont elle augurait bien pour le bonheur de sa fille, elle si malheureuse de la trop grande jeunesse de son mari. Aussi c'est ce qui lui fit dire, en annonçant à son cousin de Bussy le mariage de la plus *jolie fille de France* avec « non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume », qu'elle le préférait de beaucoup « à quelque *jobelin* qui ne feroit que de sortir de l'Académie, qui ne sauroit ni la langue, ni le pays, qu'il faudroit produire et expliquer partout et qui ne feroit pas une sottise qui ne les fît rougir [1]. »

Bussy approuva pleinement le choix de sa cousine, tout en faisant suivre son approbation de quelques plaisanteries sur le double veuvage de M. de Grignan. Madame de Sévigné voulut avoir aussi l'assentiment du cardinal de Retz pour lequel sa confiance égalait son admiration. Celui-ci

[1] Lettre du 4 juin 1669.

ne le lui donna pas sans réserve. Ayant appris de madame de Sévigné qu'elle possédait et espérait peu de renseignements sur la fortune du futur, et qu'elle avait pris le parti de s'abandonner au destin, il lui répondit qu'il craignait pour les suites de cette conduite, lui observant, avec quelque rancune contre le sort, « que le destin est souvent très-ingrat et reconnoît assez mal la confiance que l'on a placée en lui[1] ». Mais madame de Sévigné avait fait son choix; sa décision était prise, elle avait toutes les raisons apparentes d'y tenir; et ensuite sa tendresse maternelle trouvait un motif déterminant dans la condition de M. de Grignan dont l'établissement à la cour lui offrait la douce perspective de passer sa vie avec sa fille.

Le mariage eut donc lieu à Paris le 29 janvier 1669. Madame de Sévigné donna à sa fille cent mille écus de dot, et lorsqu'elle aperçut étalées les deux cent mille livres qui devaient être payées comptant : « Quoi! s'écria-t-elle, avec un comique un peu cru, faut-il tant d'argent pour obliger M. de Grignan à coucher avec ma fille![2] » Cette saillie n'indiquait aucun regret des avantages qu'elle lui faisait; mais c'était son culte qui se manifestait déjà : il lui semblait qu'on devait

[1] Lettre du 20 décembre 1668.

[2] *Histoire littéraire des femmes françaises*, t. 1, p. 430.

s'estimer trop heureux de la prendre pour elle-même. Enthousiaste de sa fille, elle jouissait d'avance des succès que devaient lui procurer, dans son nouvel état, ses charmes alors dans tout le développement de l'âge et son esprit qui avait atteint le plus haut degré de la culture. Elle s'arrangeait une vie d'affection, de jouissance intime qui avait été son rêve, et l'avenir d'une existence commune avec cette fille si chère s'offrait à elle comme la récompense la plus enviée des soins qu'elle lui avait prodigués.

Les premiers temps de ce mariage parurent réaliser toutes les espérances et toutes les prévisions de madame de Sévigné. Une année entière s'écoula dans le plus parfait bonheur. Un seul nuage, mais fort léger, vint la distraire de cette félicité profonde : il s'agit encore de Bussy. Peut-être à cause de sa disgrâce ou plutôt à cause de sa conduite antérieure avec madame de Sévigné, M. de Grignan, qui sans doute ne l'estimait point, ne lui avait pas écrit sur son mariage. Bussy en prit de l'humeur. Madame de Sévigné, voulant éviter toute querelle intestine, employa son esprit à raccommoder cette affaire; mais ce fut inutilement, la roideur de l'un et l'irritabilité de l'autre firent obstacle à son bon vouloir, et il n'y eut jamais entre eux une bien grande amitié.

Mais un véritable chagrin allait arracher ma-

dame de Sévigné à cette heureuse existence, et l'espoir qu'elle s'était formé de passer sa vie avec sa fille était sur le point de s'évanouir. Au mois d'avril 1670 M. de Grignan fut nommé Lieutenant-général de la Provence pour y commander, comme gouverneur, à la place de M. de Vendôme, alors très-jeune encore, et revêtu de cette charge. Deux ancêtres de M. de Grignan avaient commandé en Provence; c'était un poste important; il n'hésita pas à accepter, et madame de Sévigné l'y invita elle-même, malgré la prévision de la douleur qu'allait lui coûter une semblable détermination. M. de Grignan partit dans le courant du mois de mai pour son gouvernement et y fut accueilli avec toute la haute considération que la Provence était habituée à professer pour sa famille.

Madame de Sévigné prélude au long commerce épistolaire qu'elle va avoir avec sa fille par quelques lettres à M. de Grignan auquel elle mande de longues nouvelles de sa femme et des détails de Paris et de la cour. Occupé de son installation et sans doute à cause d'une nonchalance naturelle, M. de Grignan répondait peu; et c'est ici le lieu de remarquer cette particularité de son caractère. Pour ce qui était du service du Roi, des devoirs de sa charge et des convenances sociales, jamais M. de Grignan ne fut en arrière; il était sur tout cela de la plus louable activité. Mais il n'en était

pas de même de ses relations intimes et du soin de ses propres affaires. La nonchalance, le laisser aller, la négligence même paraissent seuls l'avoir guidé là-dessus. Cette paresse naturelle l'empêchait surtout d'écrire ; il y avait une véritable répugnance, et faisait à peine grâce aux longues lettres, même quand il les recevait. Il paraît avoir partagé ce défaut avec presque tous les membres de sa famille, en général beaucoup plus actifs en paroles et en actions que la plume à la main. Aussi madame de Sévigné, en adressant ses lettres à son gendre, a soin de lui redire[1] : « Ne me répondez pas ; laissez-moi vous écrire. » Dans une lettre de sa cousine, M. de Coulanges lui dit aussi[2] : « Ne vous mettez jamais en peine de me faire réponse » et il ajoute : « Madame votre femme est belle comme un ange, elle vit comme un ange, et, s'il plaît à Dieu, elle accouchera heureusement d'un ange. »

Il n'y eut que la moitié de la prédiction de vérifiée, car cet ange fut une fille qui ne fut pas précisément encore belle comme un ange. « Les médisants, écrivit madame de Sévigné à son gendre, disent qu'elle vous ressemble. » L'un des plus ardents à complimenter madame de Grignan

[1] Lettre du 12 septembre 1670.

[2] *Ibid.*

fut M. de Forbin d'Oppède, premier président du parlement de Provence, qui se trouvait alors à la cour et qui vint exprès de Saint-Germain pour faire son compliment, témoignant par cet empressement son désir de bien vivre avec M. de Grignan. Les mêmes dispositions ne se trouvaient peut-être pas chez un autre membre de la même famille, M. de Forbin-Janson, évêque de Marseille, dont le caractère remuant et habile causa, dans la suite, au Commandant de la Provence quelques inquiétudes assez vives. Mais alors il ne s'était pas déclaré et, quoique peu bienveillant au fond pour M. de Grignan, il n'avait encore manifesté aucune hostilité ouverte. C'est à ce propos que madame de Sévigné donne à son gendre ces conseils dont la sagesse et la vérité sont une si grande preuve de la bonté et de la justesse de son esprit, comme de sa profonde connaissance du cœur humain : « Je vous assure, lui dit-elle[1], que le temps, ou d'autres raisons, ont changé l'esprit de M. de Marseille; depuis quelques jours il est fort adouci, et, pourvu que vous ne vouliez pas le traiter comme un ennemi, vous trouverez qu'il ne l'est pas. Prenons-le sur ses paroles, jusqu'à ce qu'il ait fait quelque chose de contraire; rien n'est plus capable d'ôter tout bon

[1] Lettre du 28 novembre 1670.

sentiment que de marquer de la défiance ; il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi pour le devenir : la dépense en est toute faite ; on n'a plus rien à ménager. Au contraire, la confiance engage à bien faire ; on est touché de la bonne opinion des autres, et on ne se résout pas facilement à la perdre. » Tout cela est vrai partout et dans tous les temps, mais principalement en Provence où l'esprit est naturellement brouillon et tracassier, et à cette époque où l'on sortait à peine d'une fronde provençale qui avait si longuement agité le pays et qui avait mis aux prises les ordres, les autorités et les influences, tous les amours-propres et toutes les rivalités.

Ces réflexions sont terminées par une phrase qui est passée inaperçue et qui cependant dévoile un trait capital du caractère de M. de Grignan : « Adieu, mon cher comte, lui dit madame de Sévigné en finissant sa lettre, je me fonde en raison et je vous importune. » Ces mots sont autre chose qu'une politesse : ils sont vrais. Altier et personnel, M. de Grignan supportait avec peine les conseils, et, même lorsqu'ils étaient formulés avec tant de cordialité et d'adresse, il ne laissait pas de les recevoir avec quelque impatience. De là les ménagements délicats de sa belle-mère lorsque, dans les premiers temps, son affection l'emporte à lui donner quelques avis qu'elle s'interdit plus

tard entièrement, sans doute lorsque sa fille l'eut mieux instruite du véritable caractère de son mari.

Néanmoins M. de Grignan semait partout, en Provence, l'éloge de madame de Sévigné et affichait une grande tendresse pour elle. Mais cette affection n'empêchait pas qu'il n'insistât pour lui procurer le plus grand chagrin qu'elle pût redouter : chaque jour, il lui redemandait sa femme qu'il était impatient de présenter à sa famille et à sa province. L'approche de cette séparation remplit le cœur de madame de Sévigné d'une profonde tristesse. Mais bien décidée à ne laisser partir sa fille que le plus tard possible, le temps nécessaire à son rétablissement lui donne quelque répit. Elle peut dire, d'un ton moitié triste, moitié plaisant : « quelle folie de quitter une si bonne mère pour aller chercher un homme au bout de la France! Je vous assure qu'il n'y a rien qui choque tant la bienséance que ces sortes de conduites[1]. » C'est alors qu'elle écrit à M. de Coulanges cette nouvelle si *étonnante,* si *surprenante,* si *merveilleuse* et grâce à elle si proverbiale, le mariage de Lauzun enfin avec MADEMOISELLE, *la grande Mademoiselle, Mademoiselle fille de*

[1] Lettre du 10 décembre 1670.

feu MONSIEUR ! [1] ce drame qui a son exposition, sa péripétie et son dénouement, peu noble et fâcheux toutefois; vrai roman de la Calprenède, étrange et imprévu, mais dans lequel le dernier chapitre gâte tout, et qui n'est resté quelque chose, dans l'histoire, que par les quatre lettres charmantes de madame de Sévigné.

On était au mois de janvier 1671; M. de Grignan réclamait sa femme avec de nouvelles et plus sérieuses instances : madame de Sévigné dut se résoudre à s'en séparer. Le 5 février suivant, après avoir confié sa fille aux soins du coadjuteur d'Arles et de M. le comte de Ripert, l'un des gentilshommes attachés à M. de Grignan, elle lui fit enfin ses adieux comme si elle n'avait jamais dû la revoir. Séparation douloureuse pour ces deux femmes qui, depuis vingt ans, ne s'étaient pas quittées un seul jour; mais événement heureux pour nous, puisqu'il nous a valu cette correspondance inimitable où l'une et l'autre ont trouvé l'immortalité en n'y cherchant qu'une satisfaction pour leur tendresse.

A peine sa fille est-elle partie, que cette simple éloquence du cœur dont madame de Sévigné a été le si parfait modèle éclate et se répand en ces

[1] Lettre du 15 décembre 1670.

termes qui peuvent suppléer toute description de son état : « Ma douleur seroit bien médiocre si je pouvois vous la dépeindre ; je ne l'entreprendrai pas aussi ; j'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai donc à Sainte-Marie, toujours pleurant et toujours mourant ; il me sembloit qu'on m'arrachoit le cœur et l'âme. Et en effet, quelle rude séparation ! Je demandai la liberté d'être seule ; Agnès me regardoit sans me parler ; c'étoit notre marché ; j'y passai jusqu'à cinq heures, sans cesser de sangloter : toutes mes pensées me faisoient mourir [1]. » C'est en vain que ses amis les plus intimes, M. de Larochefoucault, M. de Coulanges, madame de La Fayette veulent la consoler. On lui offre des distractions, « mais elle craint cela comme la mort » ; seulement elle va quelquefois passer *tout le jour* chez madame de Villars à parler de sa fille et à pleurer, *parce qu'elle entre le mieux dans ses sentiments* [2]. Madame de Grignan prenait aussi sa part de cette vive affliction. Pendant toute la route elle écrit à sa mère, et celle-ci s'arrange de manière à lui faire trouver de ses lettres à chaque station, cherchant ainsi mutuellement à passer, par degrés, de la présence à l'absence. Tout cela

[1] Lettre du 6 février 1671.

[2] Lettre du 9 février, *id.*

est fade, dira-t-on; mais pour nous cette Odyssée sentimentale est aussi touchante qu'elle est simple dans ses incidents.

A chaque lettre de sa fille, ce sont, pour madame de Sévigné, de nouveaux sanglots. « Il lui semble que chaque pas lui arrache le cœur. » Une carte sous les yeux, elle suit tous les progrès de sa route, marque tous les lieux où elle doit s'arrêter, s'inquiète pour l'état des chemins, et surtout pour *ce diable de Rhône* qui va l'entraîner loin d'elle; pleine de transes enfin et d'inquiétudes, et toujours oppressée de regrets de voir « ce carrosse qui avance toujours et ne doit jamais approcher d'elle [1]. » Un paysan de Sully, qui avait conduit madame de Grignan, vint lui en donner des nouvelles; elle l'estimait « bien heureux » d'avoir vu sa fille, comme si tout le monde devait avoir, pour cela, son âme et son cœur: et alors, elle redemandait un seul moment de sa présence, « la voir passer seulement », et se reprochait tous les instants qu'elle avait employés loin d'elle. Ne dirait-on pas un amant dans toute l'exaltation de la passion et d'une première absence? C'était cela en effet. Depuis la mort de son mari, ayant interdit à son cœur tout amour et toute intrigue, madame de Sévigné avait trans-

[1] Lettre du 9 février 1671.

porté sur sa fille toutes ses facultés d'aimer fort vives, quoi qu'en ait dit Bussy, et elle était allée, dans la tendresse maternelle, aussi loin que le cœur humain peut aller; c'est-à-dire jusqu'à ne vivre que pour elle, à ne se réjouir et à ne souffrir que par elle. Aussi c'est en toute vérité qu'elle disait à sa fille : « Vous êtes l'unique *passion* de mon cœur, le plaisir et la douleur de ma vie. » Elle le répète cent fois : « Je vivrai pour vous aimer. Je m'abandonne à cette unique occupation, c'est-à-dire à toute la joie, à toute la douleur, à tous les agréments, à toutes les mortelles inquiétudes, enfin à tous les sentiments que cette *passion* pourra me donner [1]. » Passion ! le mot y est deux fois et il est singulièrement juste. En effet, nous verrons madame de Sévigné régler tous ses sentiments de joie et de tristesse sur la destinée de cette fille, heureuse lorsqu'elle est heureuse, tourmentée de ses espérances, affligée de ses douleurs.

Madame de Grignan, avons-nous dit, rendait aussi à sa mère toutes ces marques de tendresse; l'état comme l'expression de ses sentiments ne laissaient rien à désirer, et ce n'est pas alors, du moins, qu'il y avait entre elles de ces froideurs que l'on a singulièrement dénaturées et exagérées, et

[1] Lettre du 20 avril 1671.

dont on a rendu exclusivement le cœur de madame de Grignan responsable. « Vous m'aimez, ma chère enfant, écrit sa mère, et vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance... Vos lettres sont si tendres, si naturelles, qu'il est impossible de ne pas les croire. Vos paroles sont *vraies* et le paroissent; elles ont une force à quoi l'on ne peut résister.[1] » Peut-on dire plus? Ceci pourra surprendre ceux qui ont dit, d'une manière générale, que la mère et la fille ne pouvaient se souffrir ensemble, et que cette vive tendresse n'avait été qu'une réciproque afféterie; que madame de Grignan était d'un caractère désagréable, dans l'intimité, et madame de Sévigné d'une exigence gênante. Nous verrons, plus tard, ce qu'il en fut, au juste, de cette prétendue incompatibilité d'humeur; nous verrons en quoi ont consisté quelques nuages passagers qui ont obscurci, non la tendresse, mais la félicité de ces deux cœurs, et nous dirons ce qui les a fait naître; mais l'on se tromperait beaucoup si l'on voulait, de quelques moments d'humeur, tirer une conclusion générale, et se figurer, pendant tout le cours de la vie de madame de Grignan, son caractère uniforme et tout d'une pièce. Il a été fort varié; les événements de la vie lui ont fait éprouver des influences

[1] Lettre du 11 février 1671.

diverses, et, pour bien le juger, il faut l'apprécier à des époques différentes. Quelquefois, il est vrai, et plus tard, il est devenu triste, morose, difficile; mais alors, dans les premiers temps de son mariage, il était gai, tendre, enjoué, et sa mère en fut pleinement heureuse.

Cependant il faut dire que madame de Grignan, moins expansive, moins communicative que sa mère, témoignait moins sa tendresse dans la vie privée; elle avait déjà même manifesté quelque chose de cette espèce de taciturnité qui augmentant par la suite, avec les soucis de l'âge mûr, jeta quelque désagrément dans son commerce. En répondant à ses premières lettres pleines de démonstrations d'amour : « Méchante, lui dit sa mère[1], pourquoi me cachez-vous quelquefois de si précieux trésors? Vous avez peur que je ne meure de joie! » Et, dans cette lettre, il lui échappe de ces mots de sensibilité qui peignent tout un caractère : « Je vous en prie, plus de larmes; elles ne vous sont pas si saines qu'à moi. — J'ai vu cette pauvre madame Amelot; elle pleure bien, je m'y connois. — Votre séparation me fait une douleur au cœur et à l'âme que je sens comme un mal du corps. — Il me semble qu'on m'a dépouillée de vous et que je suis toute nue. »

[1] Lettre du 18 février 1671.

Madame de Sévigné court s'ensevelir à Livry, ce sont les mêmes accès de sensibilité : « Il n'y a point d'endroit, écrit-elle à sa fille, de cet endroit qui la lui rappelle, point de lieu, ni dans la maison, ni dans l'église, ni dans le pays, ni dans le jardin, où je ne vous ai vue de quelque manière que ce soit; je vous vois, vous m'êtes présente; je pense et repense à tout, ma tête et mon esprit se creusent; mais j'ai beau tourner, j'ai beau chercher, cette chère enfant que j'aime avec tant de passion est à deux cents lieues de moi, je ne l'ai plus! Sur cela je pleure sans pouvoir m'en empêcher... *je ne sais où me sauver de vous.* » C'est avec sa fille une identification complète, et c'est toujours, on le voit, de passion qu'il s'agit. Cependant, au bout de huit jours, madame de Sévigné consentait à recevoir quelques consolations de ses amis, et quoiqu'elle n'ait *point sur le cœur de s'être divertie*, elle n'était plus aussi *farouche;* plus autant *loup-garou;* « elle est assez raisonnable et quelquefois elle est quatre ou cinq heures tout comme un autre[1] » : mais peu de chose la remet dans son premier état; un souvenir, un mot, un rien; et tout cela, dans ses lettres, s'épanche avec tant de naturel, de vérité, de sentiment et d'onction, qu'on aime madame de Grignan de tout

[1] Lettre du 18 février 1671.

son amour, et qu'on s'inquiète, avec sa mère, de tous les accidents de son voyage.

Qu'on ne nous reproche pas d'avoir analysé avec autant de détails cette première douleur maternelle de madame de Sévigné. Nous l'avons dit, maintenant c'est surtout la *mère* qui nous occupe. Dans sa tendresse exclusive cette première absence est un événement considérable; nous avons dû signaler les impressions et le langage qu'elle a inspirés : cela nous dispensera au reste de nous appesantir sur les mêmes sentiments lorsque les mêmes causes se représenteront. Nous allons entrer également dans quelques détails sur ce premier voyage en Provence de madame de Grignan. Il faut se résoudre à présent à entendre souvent parler de cette province. C'est le vrai pays de madame de Sévigné ; elle le dit vingt fois : « je passe bien plus d'instants en Provence qu'à Paris »; et les *pétoffes*, c'est-à-dire les petites misères d'Aix, de Marseille et de Grignan ont pour elle une bien autre importance que tout ce qui se passe à Paris et à la cour.

Vers la fin de février, madame de Grignan arriva à Arles, où un grand nombre d'amis de sa nouvelle famille l'attendaient chez l'archevêque Adhémar de Grignan. C'était la première ville de la Provence qu'elle voyait, et de plus celle dont son oncle était pasteur ; on lui fit une fort belle entrée

et on la reçut *comme la reine*. M. de Vardes alors exilé en Provence et Corbinelly l'ami de sa mère *honoraient son triomphe* [1]. De là elle se rendit à Aix, la capitale de la Provence ; ce furent les mêmes honneurs et le même empressement. Les Provençaux se montrèrent enchantés de sa beauté dont la renommée les avait instruits, de son esprit, de sa dignité et aussi de son enjouement et de son vif désir de plaire.

Cependant madame de Grignan, peu faite encore aux usages de la province et aux exigences de la politesse locale, ne put s'empêcher de faire quelques mécontents. Malgré tout son bon vouloir, peut-être fut-elle en retard ou en avance de quelques civilités, et, connaissant mal les personnes, les titres, les précédents et les usages, s'embrouilla-t-elle dans toute cette étiquette provinciale auprès de laquelle le cérémonial de Versailles même était du sans-façon et de la familiarité. C'était un métier neuf pour elle que de recevoir des *assemblées*, des *corps* et des *ordres*, d'écouter des harangues, « d'y répondre sans se troubler, comme disait madame de Sévigné, et de les écouter sans rire [2]. » Il ne faut pas s'étonner de quelques oublis, de quelques inadvertances dont on parla, dans le temps, en Provence, et dont on

[1] Lettre du 18 mars 1671.

[2] Lettre du 6 mars, *id*.

a voulu, à tort, conclure contre le caractère de madame de Grignan, que l'on a taxée d'avoir été, pour les Provençaux, dédaigneuse, froide et incivile. Elle était bien un peu moqueuse, et, dans ses lettres, se divertissait avec sa mère de la tenue et de la toilette des dames d'Aix et de Marseille : mais il faut avoir quelque indulgence pour une femme belle, jeune et élégante, qui arrivait de la cour, et qui avait dansé avec le Roi. D'ailleurs ces plaisanteries s'échangeaient dans tout le secret de l'intimité. Toutefois, en y prenant part, madame de Sévigné, dont la parfaite raison dictait toutes les paroles, trouve le moyen de donner à sa fille d'excellents avis : « Tâchez, lui dit-elle avec un sens exquis, de vous ajuster aux mœurs et aux manières des gens avec qui vous avez à vivre; accommodez-vous, un peu, de ce qui n'est pas mauvais; ne vous dégoûtez point de ce qui n'est que médiocre; faites-vous un plaisir de ce qui n'est pas ridicule. »

D'Aix, madame de Grignan vint à Marseille, qui, quoique la plus grande ville de la Provence, n'en était pas la capitale, et formait un état, un gouvernement à part, sur lequel le Commandant de la province avait cependant la haute main. La jeune Gouvernante y fut reçue avec de grands honneurs, au bruit du canon et des vivat, par M. de Vivonne, commandant des galères et frère de ma-

dame de Montespan, qui, par galanterie, donna, ce jour-là, pour mot de guerre, le nom de *Sévigné*. L'évêque de Marseille, M. de Forbin-Janson, se montra aussi fort empressé, mais cela, apparemment, du bout des lèvres et sans que le cœur y prît part. Ces dispositions, au reste, étaient réciproques, à en juger par les paroles mêmes de madame de Grignan qui appelle leur amitié « un sentiment dont la dissimulation est le lien et leur intérêt le fondement [1]. » Madame de Sévigné avec un soupir approuve ce sentiment, *puisqu'il le faut*, tout en conseillant fort de « ne pas lever le masque, et de ne point se charger d'avoir une haine à soutenir, ce qui est un plus grand fardeau qu'on ne pense. » A Marseille madame de Grignan donna des preuves de la solidité et de la souplesse de son esprit, et d'une aptitude pour les affaires qu'elle développa si avantageusement depuis, en apaisant quelques différends assez délicats entre les personnages éminents de cette ville.

Madame de Grignan put se convaincre, là comme à Arles et à Aix, combien le nom de Grignan était considéré et combien son mari, en particulier, était honoré. La charge de M. de Grignan était faite aussi pour lui inspirer de légitimes contentements. C'était, à cette époque,

[1] Lettre du 8 avril 1671.

une position singulièrement élevée que celle de la femme d'un gouverneur de province, véritable vice-roi qui réunissait dans sa personne les divers pouvoirs militaire, civil et administratif; assemblait les États, tenait sa cour et avait des gardes. Naturellement sa femme se trouvait à la tête de la province, des fêtes, des plaisirs, de la mode et du ton. Des succès plus personnels encore avaient été réservés à madame de Grignan, à cause de sa beauté de son esprit. Quelques regrets qu'elle eût eus, en partant de Paris, à la perte de Versailles, logée à Aix, dans le palais du Roi René, entourée d'une noblesse nombreuse et centre de tous les hommages, elle devait se croire suffisamment dédommagée.

Nous le répétons, entrer dans tous ces détails de Provence, c'est parler encore de madame de Sévigné pour qui « Paris étoit en Provence », et qui jouissait bien plus que sa fille de ce qu'elle appelait *son triomphe*. Car elle l'avoue, *depuis Niobé* personne n'a parlé ainsi de son enfant.

Après avoir terminé par la fontaine de Vaucluse ses triomphantes excursions, la jeune gouvernante arriva à Grignan. Elle fut fort émerveillée de l'aspect majestueux de cette somptueuse demeure. Dans ses lettres à sa mère, elle s'extasia sur l'air de grandeur et de magnificence du château de Grignan, sur ses spacieuses terrasses, sur

son luxe intérieur et sa richesse, et sur le vaste panorama que l'on distingue et que l'on domine de tous côtés. Madame de Sévigné s'applaudit alors de cet établissement et félicita sa fille d'être *une véritable grande dame.* Mais cette médaille avait un revers qu'elle allait connaître bientôt, et qui devait exciter chez elle de longs regrets.

Presque tous les membres de la famille de Grignan se trouvaient à cette époque réunis dans leur château. Ce sont des acteurs importants des lettres de madame de Sévigné qu'il faut connaître. Nous les énumérons :

Le coadjuteur d'Arles, *seigneur Corbeau,* qui aimait mieux être appelé, par madame de Sévigné, *pierrot* que *monseigneur :* il était arrivé à Grignan avec sa belle-soeur qu'il n'avait pas quittée depuis Paris. Son humeur enjouée fut un peu attristée, dès ce premier séjour à Grignan, par quelques attaques d'une goutte prématurée, due, sans doute, à son amour pour la bonne chère, s'il en faut croire cette exclamation de madame de Sévigné : « Ah! seigneur Corbeau! si vous n'aviez demandé pour toute nécessité qu'un *poco di pane* un *poco di vino,* vous n'en seriez pas où vous en êtes[1]. » En vrai Grignan, le coadjuteur possédait, au plus haut degré, la paresse des lettres; aussi nous n'a-

[1] Lettre du 19 juillet 1671.

vons presque rien de sa main. On disait de lui qu'il n'écrivait jamais sans qu'il en coûtât à ceux auxquels il s'adressait; d'où madame de Sévigné conclut plaisamment que, « s'il écrivoit deux fois la semaine à quelqu'un, il le haïroit bientôt à la mort[1] »;

Le chevalier de Grignan, de l'ordre de Malte, appelé, à cause de sa taille, le *grand chevalier*, fort bel homme, excellent de cœur et d'âme, et qu'une mort prématurée empêcha de réaliser les plus légitimes espérances;

Adhémar, que madame de Sévigné nomme le *prince Adhémar*, comme plus tard elle l'appela *petit glorieux*, *petit maréchal de France*, ce qui indique la fierté native qui formait le trait distinctif de son caractère. C'est celui de la famille qui se souvenait le plus de ses anciens *Adhémars;* mais cette fierté, maintenue dans des bornes légitimes, savait se garantir du ridicule de la vanité. Elle se traduisait par un grand sérieux et une grande dignité de conduite et de tenue. Passionné pour sa maison, Adhémar, quoique froid et peu démonstratif dans ses manières, éprouvait aussi pour sa belle-sœur et pour madame de Sévigné, sa mère, une affection vive et solide qui ne fit que s'accroître et ne se démentit jamais.

[1] Lettre du 3 février 1671.

Madame de Rochebonne, sœur de M. de Grignan, fort jolie personne que madame de Grignan avait déjà vue en passant à Lyon, vint augmenter cette société de famille et y apporter toute la bonne et simple affection de son cœur, le charme et le naturel de son esprit, l'un et l'autre d'une *bonne roche*, pour se servir de l'expression de madame de Sévigné. Affligée d'une infirmité qui souvent aigrit le caractère, elle avait conservé, malgré sa surdité, une douceur inaltérable. Madame de Grignan trouva toujours chez elle une amie et une sœur véritable.

Un quatrième frère de M. de Grignan, l'*abbé de Grignan* ou le *bel abbé* (madame de Sévigné leur donne des noms à tous), étudiait à Paris en Sorbonne, et n'avait pu se trouver à cette réunion des siens.

Madame de Grignan, imitée en cela par sa mère, se passionna dès l'abord pour toute cette famille; il faut en excepter toutefois madame d'Harcourt, tante de M. de Grignan, dont la société semble avoir été insupportable à sa femme et, par conséquent, à madame de Sévigné, qu'elle ennuyait, par ricochet, à deux cents lieues de distance, et qui lui prodiguait des épithètes peu flatteuses.

Madame de Sévigné se disposa de son côté à quitter Paris pour la Bretagne. Mais auparavant

elle voulait *dépêtrer* son fils qui s'était laissé prendre aux filets de Ninon, destinée ainsi à tourmenter toute sa vie, et trouvant piquant sans doute de pervertir le fils de celui qui avait commencé à la corrompre. La première fois que madame de Sévigné en parle à sa fille, c'est pour s'écrier : « Mais qu'elle est dangereuse, cette Ninon! Si vous saviez comme elle dogmatise sur la religion, cela vous feroit horreur[1] ! » Et elle lui raconte comment elle a séduit son frère ; comment elle trouve qu'il a la *simplicité de la colombe, ressemblant en cela à sa mère*, tandis que madame de Grignan a *tout le sel de la maison*. On sait de quel *sel* voulait parler Ninon. « Quelle corruption! reprend aussi madame de Sévigné indignée[2] ; quoi ! parce qu'elle vous trouve belle et spirituelle, elle veut joindre à cela cette autre qualité, sans laquelle, selon ses maximes, on ne peut être parfaite ! » Malgré sa *simplicité*, Sévigné commençait cependant sa vie de jeune homme d'une façon à lui mériter l'indulgence de Ninon. « En effet, dit sa mère, il a de plus une petite comédienne et tous les *Despréaux*, et les *Racine*, et paye les soupers; enfin, c'est une vraie diablerie. » C'est la première fois que, dans sa correspondance, madame de Sévigné nomme Boileau et Racine. Mais, on le voit, c'est

[1] Lettre du 1er avril 1671.
[2] *Ibid.*

dans une circonstance et avec un ton où l'on ne sait pas trop bien si c'est aux compagnons de débauche de son fils qu'elle en a, ou si ce n'est pas plutôt au critique de Chapelain, son maître, et au rival de Corneille, sa vieille admiration. Racine se trouvait là comme l'amant prochain et peut-être déjà tacitement accepté de la *petite comédienne*, qui n'est autre que la Champmêlé. Son règne succéda à celui du baron de Sévigné, et fut bien autrement long, car Sévigné est fort volage en amour, et la même semaine vit la fin de la grande passion de Ninon pour lui et de son *éternelle* flamme pour la Champmêlé.

Sa nature peu amoureuse fut pour beaucoup dans ce résultat, et elle lui a valu, de la part de la vindicative *Leontium*, quelques sobriquets où l'on voit tout son mépris pour un pareil galant. Le mépris de Ninon! madame de Sévigné explique avec beaucoup d'esprit ce que c'est, dans ses lettres. Le dégoût eut aussi part à cette cure, et l'on voit bien que M. de Sévigné n'avait ni dans l'âme ni dans le corps l'étoffe d'un débauché. Mais ce qui contribua le plus à l'arracher à cette vie pour laquelle il était peu fait, c'est la conduite, ce sont les paroles et les avis de sa mère; action pleine d'habileté, conseils si bien empreints de sagesse, de grâce et d'esprit. Rien n'est plus joliment étrange, suivant nous, que cette lutte de madame

de Sévigné disputant son fils à la débauche; et quelle débauche? une courtisane émérite qui lui avait déjà ravi son mari, une beauté jeune et entourée de tout le prestige de la scène.

Elle l'emporte cependant; mais ce n'est *ni en grondant, ni en dénigrant,* ni par aucun moyen violent. Elle a su inspirer à son fils une confiance entière : voilà son secret et sa force. Néanmoins cette confiance rend la tâche rude et délicate; elle lui vaut de terribles confidences, qu'elle écoute, en baissant la tête, mais pour acquérir le droit de faire à son fils *un petit sermon là-dessus*[1], de lui dire toujours *un petit mot de Dieu,* pour le faire souvenir de ses bons sentiments passés, et le prier *de ne point étouffer le Saint-Esprit dans son cœur;* car « sans cette liberté de lui dire en passant quelque mot, elle n'auroit pas souffert ces étranges confidences dont elle n'avoit que faire. » Sévigné entre dans les sentiments de sa mère, et particulièrement, observe-t-elle avec plus de bonté que de malice, *pendant que son dégoût dure encore*[2]. Mais en la quittant ses promesses sont bien vite oubliées, et comme il est « tout ce qu'il plaît aux autres », il retourne à ses amis et à ses maîtresses, sauf à venir redire à sa mère qu'il se *fait mal au cœur à lui-même — Et*

[1] Lettre du 8 avril 1671.
[2] Lettre du 17 avril, *id.*

à moi aussi, lui répond-elle presque découragée.

Cependant si elle est entrée dans cette lutte, ce n'est pas pour quitter la partie sans avoir réussi; d'autant mieux qu'il y a une bonne action à faire, et à retirer la pauvre Champmêlé des griffes de Ninon, qui, jalouse, s'est fait donner par le faible Sévigné « les lettres de la comédienne pour les montrer à un amant de la princesse, afin de lui faire donner quelques petits coups de baudrier[1]. » Madame de Sévigné se fâche alors, et, apportant dans cet étrange débat la droiture de son cœur, elle représente à son fils « que c'est une infamie de couper ainsi la gorge à cette petite créature pour l'avoir aimé; que c'est une trahison basse et indigne d'un homme de qualité, et que, *même dans les choses malhonnêtes, il y avoit de l'honnêteté à observer*[2]. Elle pousse Sévigné chez Ninon; moitié force, moitié adresse, celui-ci rattrape les lettres, les rapporte à sa mère, « et je les ai brûlées », mande-t-elle en triomphe à sa fille! Heureuse Champmêlé! elle ne s'est pas doutée, à coup sûr, de l'intervention qui lui a épargné ces coups de baudrier dont elle a été si près. Sévigné enfin a rompu; mais, comme on se défie toujours de sa faible nature, on a formé le complot de l'entraîner

[1] Lettre du 22 avril 1671.

[2] *Ibid.*

en Bretagne; on lui parle bien de liberté de la campagne, de travaux des champs, de compagnie à faire à sa mère; mais le fin mot, c'est qu'on *ménage de lui faire faire une bonne confession*[1]; et il se confessera, soyez-en sûr, car, outre qu'il n'est point corrompu, que ne ferait-on pas pour une si bonne mère!

Au mois de mai donc madame de Sévigné partit pour la Bretagne. La veille M. de Coulanges lui avait donné un grand souper « où tout le monde s'étoit assemblé pour lui dire adieu[2]. » Elle partait avec son oncle l'abbé de Coulanges, son fils et l'un de ses parents, l'abbé de La Mousse, caractère aimable et facile, mais plein de timidité. Madame de Sévigné voyageait avec un grand train, qui indique combien peu fondés étaient ces reproches d'avarice faits par Bussy. Elle n'avait pas moins « de deux calèches, avec sept chevaux de carrosses, dont quatre attelés à sa voiture, et de plus trois ou quatre hommes à cheval. » Pendant la route on aide tantôt le *bien bon* à dire son bréviaire; mais le plus souvent on laisse là les *oremus* pour dire avec Sévigné *un certain bréviaire de Corneille* qu'on a apporté à bonne intention, et pour lequel on est bien autrement dévote; « on repasse ainsi avec délices sur toutes ses vieilles admirations », alternant

[1] Lettre du 27 avril 1671.
[2] Lettre du 18 mai, *id.*

avec un livre de *ces Messieurs*, les *Essais de morale* de Nicole, « qui sont de la même étoffe que Pascal[1] » ; ce qui, pour elle, est tout dire. Néanmoins elle interrompt souvent sa lecture pour contempler le portrait de sa fille qu'elle a mis dans sa poche en partant. Aussi le chemin est loin de paraître long ; et c'est sans s'en douter qu'on arrive aux *Rochers*, où « plus de quinze cents paysans sous les armes, tous fort bien habillés, un ruban neuf à la cravate, les attendoient pour leur faire fête[2]. » Mais l'*abbé* avait annoncé leur arrivée un jour trop tôt, et quand ces empressés *vassaux*, après avoir inutilement attendu, la veille, leur bonne *dame* jusqu'à dix heures du soir, s'en sont retournés chacun chez eux, bien tristes et bien confus, *on arrive paisiblement le lendemain*[3], mais pourtant fort chagrine du chagrin de ces braves gens.

Voilà donc madame de Sévigné rendue à ses *pauvres* Rochers. C'est une épithète que leur vaut l'absence de sa fille, sans laquelle elle ne les avait pas encore vus. Ce sont les mêmes cris qu'en revoyant à Paris son appartement et le jardin de Livry veufs de cette chère présence. « Peut-on revoir ces allées, ces devises, ce petit cabinet, ces livres, cette chambre, sans mourir de tristesse[3] ! »

[1] Lettre du 23 mai 1671.
[2] Lettre du 31 mai, *id.*
[3] *Ibid.*

Mourir, le mot y est. C'est ainsi que disaient tous les amants vingt ans auparavant; mais, nous l'avons dit, il s'agit ici bien plus d'amour que d'amitié.

Les Rochers sont une terre entièrement *littéraire*. Il y a des inscriptions partout; tous les arbres parlent et répondent en italien à madame de Sévigné. L'un dit : *vago di fama*, pour son fils qui revient de Candie[1]; l'autre *bella cosa far niente*, en l'honneur de la paresse de sa fille[2]; ici, dans le plus profond du bois, et sans doute sur l'écorce mélancolique d'un bouleau éploré, on lit ces mots significatifs : *Meglio morir in presenza che viver in assenza*[3]; plus loin, dans un accès de cette humeur farouche que lui reprochait La Fontaine, mademoiselle de Sévigné a écrit : *Dieux! que j'aime la tigrerie*[4]! —*L'alte non temo*, dit enfin quelque chêne altier, habitué à entendre les vers de Corneille.

Dès ce premier voyage en Bretagne, le premier du moins dont nous avons le journal complet dans les lettres à madame de Grignan, on voit quelle est toute la passion de madame de Sévigné pour la campagne. C'est une chose digne

[1] Lettre du 31 mai 1671.
[2] *Ibid.*
[3] Lettre du 9 septembre 1671.
[4] *Ibid.*

de remarque, à cette époque, qu'un pareil goût des champs : cet amour poétique et désintéressé de la nature pour la nature même, est un sentiment du siècle suivant, trouvé par Jean-Jacques, Bernardin de Saint-Pierre, Delille et M. de Châteaubriand, mais dont on se doutait très-peu sous Louis XIV. Alors la campagne c'est un beau parc avec des tritons de bronze et des hamadryades en marbre, des eaux qui ne se réveillent que pour les invités d'une fête, et qui croupissent toute l'année pour le maître du logis. Ce sont des allées régulièrement taillées en voûtes, en galeries, en arceaux, et dans lesquelles une main intraitable réprime avec soin toute branche indiscrète qui en romprait la symétrie et l'uniformité. Les habitants et les visiteurs ne sont guère mieux traités que les arbres. Point de ce laisser-aller et de ce *sans façon* dont la gêne des villes inspire le si ardent besoin; l'étiquette de l'esprit comme celle du costume ne vous fait pas grâce un instant. C'est que la campagne c'est toujours la cour, avec ses exigences et sa tyrannie. La campagne s'appelle d'abord *Vaux,* sous Fouquet; *Saint-Germain, Fontainebleau,* avec la reine-mère; *Versailles* et *Marly,* sous Louis XIV. Ce n'est pas que les seigneurs de la cour n'aient de belles terres, où ils pourraient aller satisfaire leur goût pour la nature, si ce goût existait chez eux; mais

on va rarement dans ses terres; on les fuit, car c'est la disgrâce, c'est l'exil, où se retirent, dans leur mauvaise humeur, les courtisans qui ont perdu leur crédit, et les femmes qui regrettent leurs amants.

La littérature elle-même est comme les courtisans; les ombrages de Versailles bornent son horizon. C'est une littérature *citadine*, inspirée uniquement par les passions, les choses, les hommes de la ville et de la cour. La scène, pour elle, se passe dans les palais, les églises, les salons. Ses tableaux n'ont pas de fond, pas de paysage. Pour encadrer ses personnages elle prodigue les rideaux, les tentures splendides, le velours, le marbre et l'or, au lieu de ce riche et bien plus splendide théâtre moitié azur et moitié verdure, moitié fleurs et moitié ciel, qui donne tant de charme aux paysagistes littéraires du siècle dernier et au plus illustre du nôtre, le chantre d'*Atala*.

Deux seuls écrivains, cependant, font exception au XVII[e] siècle, et ont senti, compris et aimé la nature comme elle mérite de l'être : madame de Sévigné en est un; l'autre, on l'a nommé, c'est La Fontaine, et encore celui-ci aimait-il mieux les bêtes que les bois. Madame de Sévigné aime la campagne pour elle-même, pour sa liberté, pour sa rêverie, pour son silence et son repos. Elle y est heureuse plus qu'ailleurs; aussi personne, à sa

date, n'a parlé comme elle des merveilles de la nature, du *triomphe du mois de mai*, de la *mélancolie de l'automne* : elle a trouvé la première ces mots, comme la première elle a éprouvé ces sentiments. A ce voyage en Bretagne, on voit bien ce qui les lui inspire, ce qui fait sa ressource contre l'ennui qui gagne aux champs le reste de son siècle, et l'on peut reproduire, avec ces premières lettres à madame de Grignan, un tableau délicieux de cette vie modeste, intime et recueillie.

La première occupation en quittant le fracas, la gêne et la boue de Paris, est de prendre possession de cette nature si paisible et si riche. On avait fait partout des plantations, et l'on avait laissé ses petits arbres *pas plus haut que cela ;* on a la satisfaction de trouver « que l'honnête *Pilois* les a élevés jusqu'aux nues avec une *probité admirable*, sans trop mutiler leurs branches, de telle sorte que rien n'est si beau que ces jeunes allées [1]. » Aussi le jardinier Pilois est le favori de madame de Sévigné, qui préfère sa conversation « à celle de plusieurs qui ont conservé le titre de chevalier au parlement de Rennes [2]. Créer son bois et son jardin est donc sa grande occupation ; c'est pour cela que tantôt elle achète autour d'elle de grandes terres auxquelles elle dit, à sa manière accou-

[1] Lettre du 31 mai 1671.

[2] Lettre du 28 juin, *id.*

tumée, *je te fais parc* [1], et tantôt « sans considérer les conséquences ni ses intérêts, elle fait jeter bas de grands arbres, parce qu'ils font ombrage et qu'ils incommodent ses jeunes enfants » [2].

Puis on s'occupe du revenu de sa terre; on fait rendre compte aux fermiers, au risque d'être moquée par Sévigné, qui, mollement couché sous un arbre, un livre à la main, trouve fort ridicule de préférer un *compte* de fermier aux *contes* de La Fontaine [3] (le jeu de mot est du fils, qu'on ne l'impute pas à la mère). C'est qu'on se fait honneur d'être l'élève docile et habile du *bien bon*, dans la chambre duquel on va, aux jours de pluie, *compter avec ces jetons qui sont si bons*, ce que rapportent les Rochers, et ce qu'on peut livrer de son revenu, pour ne pas trop s'endetter, aux folies de ce fripon de Sévigné, qui mange notre bien et se permet encore des plaisanteries sur notre économie.

Lorsqu'il fait beau, ce sont alors des promenades *infinies* dans le parc, dans le bois; mais surtout dans ce *labyrinthe* « que l'on a planté soi-même, qui est un aimable lieu, propre et net, avec des tapis verts et des palissades à hauteur d'appui. » D'autres fois, madame de Sévigné va fort loin

[1] Lettre du 20 avril 1671.
[2] *Ibid.*
[3] Lettre du 31 mai, *id.*

toute seule tête à tête, mais sans ennui; car elle a dans sa poche *son petit ami*, qui est le portrait de sa fille, auquel elle rapporte tous les ennuis de l'absence. Aussi en revenant dans le *labyrinthe*, y retrouve-t-on « quelques labyrinthes de pensées dont on a peine à sortir »; et le soir ces pensées deviennent *gris-brun*, la mélancolie s'en mêle, et l'on se plaint respectueusement de cette Providence, qui vous donne des filles à idolâtrer pour les exiler en Provence, lorsqu'on serait si bien à causer à deux sur la pelouse unie. Mais hors ces maux du cœur, contre lesquels elle avoue *être sans force*, madame de Sévigné n'a *à se plaindre de rien;* la solitude est pour elle sans ennui; elle *s'accommode et s'amuse de tout* : « c'est que, dit-elle, mon humeur est heureuse [1] »; eh! que n'ajoute-t-elle qu'elle a l'âme en paix, un cœur sans remords et un esprit qui se suffit.

Tout son monde s'accommode aussi de cette vie libre et franche. Sévigné, après s'être un peu reposé de sa fameuse campagne amoureuse, flaire autour des Rochers (il s'est confessé sans doute) quelque conquête plus novice et moins méprisante que la vindicative Ninon. L'abbé compte et recompte avec ses jetons, bâtit une chapelle pour laquelle, quand elle a du monde, madame de Sé-

[1] Lettres des 15 août, 16 septembre et 6 novembre 1671.

vigné brode un devant d'autel, et songe avant tout à la cuisine, passant canoniquement sa vie entre le souvenir et l'espérance d'un bon dîner. Le pauvre La Mousse, après avoir pris avec madame de Sévigné une leçon d'italien dans *le Tasse*, s'occupe à faire le catéchisme aux enfants des paysans, *parce qu'il veut aller au paradis*, pour voir seulement, car il est *curieux* et *cartésien*, et « afin d'être assuré une bonne fois si le soleil est un amas de poussière qui se meut avec violence ou si c'est un globe du feu »[1]. Rude tâche qu'il a entreprise là. En effet, au bout de quelques questions, les enfants confondent tout, et prennent la Vierge pour *le créateur du ciel et de la terre*. Laissons dire madame de Sévigné, elle conte cela si joliment : « Il ne fut point ébranlé par les petits enfants; mais voyant que des hommes, des femmes et même des vieillards disoient la même chose, il en fut persuadé, et se rendit à l'opinion commune. Enfin il ne savoit plus où il en étoit, et si je ne fusse arrivée là-dessus il ne s'en fût jamais tiré. » Ce pauvre La Mousse! et comme voilà son bon naturel peint d'un seul trait !

Un goût dominant de madame de Sévigné, à la campagne, c'est la lecture. Les lettres de ce séjour en Bretagne sont pleines d'analyses d'ou-

[1] Lettre du 30 septembre 1671.

vrages, et c'est par eux que l'on peut voir quelle était à cette époque la nature de son esprit.

Les ouvrages auxquels madame de Sévigné demandait une occupation et un amusement offrent un choix un peu singulier par son mélange et ses oppositions. C'étaient d'abord, et surtout, Corneille, Pascal, Molière, Nicole; mais, à côté de cela, *Cléopâtre* et La Calprenède, mademoiselle de Scudéry et le grand *Cyrus*. Ceux qui ne peuvent pardonner à madame de Sévigné quelques expressions un peu trop partiales contre Racine, les jansénistes littéraires, donnent cet amour pour le fatras interminable des anciens romans comme la preuve d'un faux goût. Il ne faudrait pas cependant se montrer plus sévère, sur ce sujet, que madame de Sévigné elle-même. C'est en toute connaissance de cause qu'elle lisait ces sortes de livres : elle n'allait y chercher ni grandes idées, ni grand style, ni développements naturels des sentiments et des passions; elle ne leur demandait rien de ce qu'on ne saurait y rencontrer. Mais si elle s'amusait à *Cléopâtre*, c'est comme on se plaît à la vue d'une féerie, d'un ballet, d'un drame impossible, mais auquel l'impossible, l'étrange, l'absurde même est précisément ce qui lui donne quelque intérêt :

Si peau d'âne m'étoit conté,
J'y prendrois un plaisir extrême,

a dit La Fontaine qui pourtant n'était pas sans goût.

Madame de Sévigné a fait sa confession là-dessus : « Mon fils, dit-elle[1], nous lit des bagatelles, des comédies, qu'il joue comme Molière, des vers, des romans, des histoires ; il est fort amusant, il a de l'esprit, il entend bien et nous entraîne. Il nous empêche de prendre aucune lecture sérieuse, comme nous en avions le dessein : il me fait lire *Cléopâtre*, et, malgré moi, je l'écoute et j'y trouve encore quelques amusements..... Je n'ose vous dire, reprend-elle ailleurs, que je suis revenue à *Cléopâtre* et que, par le bonheur que j'ai de ne pas avoir de mémoire, cette lecture me divertit encore. Cela est épouvantable ; mais vous savez que je ne m'accommode guère bien de toutes les pruderies qui ne me sont pas naturelles, et, comme celle de ne plus aimer ces livres-là ne m'est pas encore entièrement arrivée, je m'en laisse divertir, sous prétexte de mon fils qui m'a mise en train. » Notons en passant la grâce de ce dernier trait. « C'est une folie, ajoute-t-elle à sa fille, dont je vous demande le secret. » Enfin, résumant et expliquant son goût à ce sujet, elle s'exprime ainsi[2] : « Je songe quelquefois d'où vient la folie que j'ai pour ces sottises-

[1] Lettre du 21 juin 1671.

[2] Lettre du 12 juillet 1671.

là; j'ai peine à le comprendre. Vous savez à quel point je suis blessée des méchants styles, j'ai quelque lumière pour les bons, et personne n'est plus touchée que moi des charmes de leur éloquence; le style de La Calprenède est maudit, en mille endroits: de grandes périodes de romans, de méchants mots, je sais tout cela, ce style est détestable, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu: la beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille; j'entre dans leurs desseins, et, si je n'avois MM. de Larochefoucauld et d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrois de trouver encore en moi cette foiblesse. » Y a-t-il rien de plus vrai, de plus juste, de plus facile à comprendre que ces sentiments, et l'ingénuité comme la verve de cette confession ne doivent-elles pas faire trouver grâce à madame de Sévigné devant les pédants qui, parce qu'ils n'ont pas lu La Calprenède, n'en ont pas été de meilleurs écrivains pour cela? On voit dans ce dernier passage que M. de Larochefoucauld lisait aussi les galants *in-quarto* de mademoiselle de Scudéry; il n'en a pas plus mal tourné pour cela. C'est que, comme l'a dit plus tard, sur le même sujet, madame de Sévigné,

« tout est sain aux sains, et on n'est pas aisé à gâter.[1] »

Mais il y a une autre raison à ce goût de madame de Sévigné pour les Grands Romans : c'est que c'étaient pour elle des amis de sa belle jeunesse; elle était venue au monde et elle avait grandi avec eux, et les goûts de l'adolescence et de la jeunesse ne meurent jamais. On se moque fort aujourd'hui de *Cléopâtre*, de *Clélie* et d'*Artaban*, et c'est avec très-grande raison; mais croyons-nous que, dans vingt ans, on aura un bien grand respect pour tous les contes fantastiques, drolatiques, frénétiques, par lesquels nous les avons remplacés? Vieillerie pour vieillerie, il n'y a pas plus à rire à la grande épée de l'invincible Cyrus, qu'aux immenses rapières de nos matamores *moyen-âge*. Terme moyen, on ne compte pas plus de morts dans un chapitre de *Pharamond* que dans un acte de nos *drames*; la seule différence, c'est que les héros des Scudéry et des La Calprenède exagèrent le beau, le noble et le grand, ce qui ne les fait que ridicules, tandis que nos Scudéry modernes poursuivent l'excès du laid, de l'ignoble et du bas, ce qui les rend repoussants, et ne les empêche en rien d'être parfaitement ridicules.

[1] Lettre du 20 décembre 1692.

Les Rochers ne se trouvaient qu'à quelques heures de Vitré, où se tenaient chaque année les États de la Bretagne, sous la présidence de M. et de madame de Chaulnes, gouverneurs de la province. Ceux-ci n'étaient pas restés si longtemps voisins de madame de Sévigné sans se prendre pour elle de cette amitié vive qu'elle inspirait à tous ceux qui la connaissaient. Dans ce voyage, ils lui donnèrent les marques les plus éclatantes de leur affectueuse considération, à laquelle s'associait toute la noblesse de la province. Quoique cette femme ne soit rien, qu'elle soit sans crédit, sans influence à la cour, on ne saurait s'imaginer tous les honneurs dont on l'entoure; on dirait vraiment que c'est elle et non la duchesse de Chaulnes qui est la véritable gouvernante de la Bretagne. Elle devait cet accueil à sa réputation d'esprit, qui était alors de notoriété non-seulement à Paris, mais dans les provinces, à la noblesse bien éprouvée de son caractère, et aussi, il faut le dire, à sa bonne renommée.

A peine arrivée à Vitré, madame de Chaulnes court aux Rochers, et, bon gré, mal gré, emmène madame de Sévigné aux États, dans le tracas desquels elle n'avait pas voulu aller jusque-là. Celle-ci en rend bon compte à sa fille, et c'est dans cette correspondance que l'on voit bien ce qu'étaient alors les États provinciaux avec leurs

dîners sans fin, leurs bals éternels, leurs comédies et leur musique. « On mange à deux tables dans le même lieu, il y a quatorze couverts à chaque table; monsieur en tient une et madame l'autre. La bonne chère est excessive; on remporte les plats de rôtis tout entiers, et pour les pyramides de fruits il faut faire hausser les portes. » Voilà pour le premier jour, c'est paisible et point trop bruyant. Mais les Bretons vont boire, et quelle soif! *quatre cents pipes de vin!* « J'oubliois ce petit article, dit madame de Sévigné; mais les autres ne l'oublient point, et c'est le premier. » Les députés arrivent, la foule augmente. Ce sont : M. le premier président, MM. les procureurs et avocats-généraux du Parlement, huit évêques, MM. de Molac, Lacoste et Coëtlogon le père, M. Boucherat (futur chancelier, qui vient de Paris), « cinquante Bas-Bretons dorés jusqu'aux yeux, cent communautés, M. et madame de Rohan et tous les seigneurs en *ec*. Il semble que tous les pavés de Vitré soient métamorphosés en gentilshommes »; ce qui fait dire à madame de Sévigné qu'il n'y a pas une province rassemblée qui ait un aussi grand air. Avec les arrivants les tables augmentent, il y en a bientôt quinze ou vingt, « et nulle table à la cour ne peut être comparée à la moindre d'entre elles. » Cependant on boit toujours, on boit sans trêve, et, d'exploits en ex-

ploits, voici le tableau que présentent les États, et que madame de Sévigné rapporte par ouï-dire, car les choses en sont arrivées au point que les dames ont été obligées d'aller dîner à part. « Quarante gentilshommes avoient dîné en bas et avoient bu chacun quarante santés : celle du Roi avoit été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue; le prétexte étoit une joie et une reconnoissance extrême de cent mille écus que le Roi a donnés à la province sur le présent qu'on lui a fait, voulant récompenser par cet effet de sa libéralité la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir. Ce n'est donc plus que deux millions deux cent mille livres au lieu de cinq cents; il s'est élevé jusqu'au ciel un cri de vive le Roi! et tout de suite on s'est mis à boire, mais boire, Dieu sait! [1] » Après la santé du Roi et des gouverneurs, vient toujours celle de madame de Sévigné, et puis tout naturellement celle de madame de *Carignan*. Ces bons Bretons, comme notre mère les aime, quoiqu'ils estropient un peu le nom de sa fille!

La Bretagne est en gaîté : elle a varié le proverbe; c'est pour elle : *in vino generositas ;* de l'argent à qui en veut. « Le Roi a demandé trois millions, nous avons offert, sans chicaner, deux millions cinq cent mille livres. M. le gouverneur aura

[1] Lettre du 19 août 1671.

cinquante mille écus et M. de Lavardin quatre-vingt mille francs, le tout pour deux ans; à M. de Molac, deux mille pistoles, autant à M. Bouchérat, autant à M. le premier président, au Lieutenant de roi; deux mille écus au comte de Chapelles, autant au petit Coëtlogon, deux mille louis à madame de Chaulnes; enfin des magnificences. » Et voilà une province! s'écrie madame de Sévigné, qui devine, en soupirant, la sécheresse des Provençaux pour sa fille [1]. Un Bas-Breton, ajoute-t-elle plaisamment, me dit qu'il avait pensé que les États allaient mourir, de les voir ainsi faire leur testament et donner leur bien à tout le monde [2]. M. de Chaulnes gageait même que, dans leur humeur de faire des présents, les États seraient capables de donner dix mille écus à M. et à madame de Grignan. A coup sûr ils le feraient. « Ce n'est pas que nous soyons riches, mais c'est que nous avons du courage, c'est que nous sommes honnêtes, et qu'entre midi et une heure nous ne savons pas refuser à nos amis : c'est l'heure du berger [3]. » Mais comment la Bretagne paiera-t-elle tout cela? N'ayez nulle crainte, tous ces présents sont à toucher sur l'*impôt des boissons;* vous comprenez alors pourquoi les Bretons boivent

[1] Lettres des 12 août et 6 septembre 1671.

[2] Lettre du 13 septembre *id.*

[3] Lettre du 30 août, *id.*

tant; c'est pour eux une manière d'acquitter l'impôt et de solder leurs libéralités.

Et madame de Sévigné, qu'est-elle devenue dans tout ce tumulte? Elle aide son amie, madame de Chaulnes, à faire les honneurs de ces éternels dîners; elle rit un peu de son prochain, car « il est plaisant, en Bretagne, le prochain, particulièrement quand on a dîné[1] »; puis elle fait des révérences à toutes les santés, double révérence pour celle de sa fille, révérences encore pour les honneurs qu'on lui rend, et qui sont tels qu'ils vont jusqu'à lui faire dire : « Les civilités qu'on me fait sont si ridicules, et les femmes de ce pays si sottes, qu'elles laissent croire qu'il n'y a que moi dans la ville, quoiqu'elle soit toute pleine. » Cependant elle n'est pas trop fière; car quand elle quitte Paris et ses amies, ce n'est pas pour *paraître* aux États; « son pauvre mérite, tout médiocre qu'il est, n'est pas encore réduit à se sauver en province comme les mauvais comédiens.[2] »

Elle tient bien sa place à la comédie, et pardonne aux comédiens de campagne en faveur des pièces qu'ils lui font revoir : c'est d'abord *Tartufe*, « point trop mal joué »; le *Médecin malgré lui*, « dont elle a pensé mourir de rire »; *Andromaque*, « qui lui a fait pleurer *plus de six larmes*,

[1] Lettre du 12 août 1671.
[2] Lettre du 22 juillet, *id.*

ce qui est bien assez pour une troupe de campagne [1] ». Il y a un peu de malice dans cette phrase. Pour qui l'épigramme? Est-ce pour les comédiens de Vitré ou pour *Andromaque?* C'est la première fois qu'il s'agit d'une pièce de Racine dans les lettres de madame de Sévigné, et l'on voit bien que ces six larmes, bien comptées, c'est tout ce qu'on peut faire encore pour lui.

Mais c'est au bal surtout que madame de Sévigné se complaît le mieux, non qu'elle y cherche pour elle le moindre succès, mais, on s'en doute, le bal de Vitré n'est qu'un prétexte qui la fait revivre aux beaux jours de Saint-Germain et de Versailles, et aux triomphes de mademoiselle de Sévigné. Elle pense toujours à elle et « a un souvenir si tendre de cette danse et de cette grâce parfaite qui lui alloit droit au cœur, *que ce plaisir lui devient une douleur* »; aussi le *passe-pied* et le *menuet* pensent la faire pleurer, et « quelquefois elle en passe bien son envie sans que personne s'en aperçoive. » Dans toutes ces fêtes, elle fait les honneurs de sa fille absente. On lui parle d'elle fort souvent, « et elle ne cherche pas longtemps ses réponses; car elle y pense à l'instant même, et croit toujours que c'est qu'on voit ses pensées au travers de son corps de jupe [2]. »

[1] Lettre du 12 août 1671.

[2] Lettres du 5 août et du 25 novembre 1671.

Mais toute cette *braverie* des États est peu faite pour les goûts tranquilles de madame de Sévigné; cela la fatigue bientôt à l'excès, et « elle espère bien que la fin du mois verra la fin de tout ceci. » Elle soupire après les Rochers, où elle sera ravie de ne plus voir de festins, et d'être un peu à elle; « car on meurt de faim au milieu de toutes ces viandes. Enfin, s'écrie-t-elle, soit besoin, soit dégoût, je meurs d'envie d'être dans mon Mail.[1] » Au premier moment de liberté, elle court s'y cacher. Mais la Bretagne ne la tient pas quitte encore, et au bout de quelques jours la revoilà en pleins États, « sans cela les États seroient en pleins Rochers. » Voici comment cela s'est passé — « Dimanche dernier, dit-elle, aussitôt que j'eus cacheté mes lettres, je vis entrer quatre carrosses à six chevaux dans ma cour avec cinquante gardes à cheval, plusieurs chevaux de main et plusieurs pages à cheval. C'étoient M. de Chaulnes, M. de Rohan, M. de Lavardin, MM. de Coëtlogon, de Locmaria, les barons du Guais, les évêques de Rennes, de Saint-Malô, MM. d'Argouges, et huit ou dix que je ne connois pas. Je reçois tout cela; on dit et on répondit beaucoup de choses; enfin, après une promenade dont ils furent très-contents, une collation très-bonne et très-galante

[1] Lettre du 16 août 1671.

sortit d'un des bouts du Mail, et on fut persuadé que cela s'étoit fait avec un coup de baguette. M. de Chaulnes me pria instamment d'aller à Vitré [1] »; et nous y voilà guettant une occasion de disparaître encore. Elle l'a trouvée, et peut passer chez elle huit jours en paix « à boire de l'eau, à ne point parler, à ne point souper et à se guérir de tant de bonne chère [2] ». Mais cette fois-ci, c'est madame la duchesse de Chaulnes qui vient la relancer, en lui disant « qu'elle ne pouvoit être plus longtemps sans la voir. » On est allé se promener ; quand voici tout d'un coup *une pluie traîtresse* et pour nous une relation charmante : « voilà donc cette pluie qui, sans se faire craindre, se met d'abord à nous noyer, mais noyer à faire couler l'eau partout sur nos habits. Les feuilles furent percées en un moment et nos habits en un autre moment. Nous voilà toutes à courir; on crie, on tombe, on glisse, enfin on arrive; on fait grand feu, on change de chemise, de jupe, je fournis à tout; on pâme de rire : et voilà comme fut traitée la Gouvernante de Bretagne dans son propre gouvernement. » Cependant madame de Sévigné se fait tirer l'oreille pour retourner aux festins des États; elle allait peut-être refuser madame de Chaulnes, quand arrive un escadron de

[1] Lettre du 12 août 1671.

[2] Lettre du 23 août, *id.*

gardes portant un pli du gouverneur; c'est M. de Chaulnes « qui faisoit la plaisanterie de l'envoyer quérir par ses gardes, sous prétexte que sa présence étoit indispensable pour le service du Roi. » On retourne donc à Vitré une dernière fois, et l'on fait encore un festin pour le service de Sa Majesté. Enfin, l'Assemblée est close; M. de Chaulnes s'en va de son côté, et, grâce à Dieu, nous voilà définitivement rendue à nos bois, et *toute reposée*, et *toute tranquille*, et *toute contente*, avec une conscience bien plus tranquille encore; car on a fait par-ci par-là quelques bonnes actions; « on a fait plaisir à plusieurs personnes, on a fait un député, un pensionnaire; on a parlé pour des misérables et rien pour soi; car on ne sait point demander sans raison.[1] »

Voilà donc de nouveau madame de Sévigné à toute sa tendresse, ne vivant que des lettres de sa fille, et éprouvant, plus que jamais, la vérité de cette réflexion de madame de Grignan, « que les jours où l'on n'attendoit pas de lettres étoient employés à attendre ceux où l'on devoit en recevoir. » Lorsque le retard des postes ou tout autre événement apportait quelque délai dans l'exactitude de cette correspondance, qui se répétait presque tous les cinq jours, c'étaient des transes

[1] Lettres des 6 et 9 septembre 1671.

et des terreurs qui allaient jusqu'à altérer la santé. C'est dans ces occasions que l'on voit bien toute la profondeur de cette passion maternelle. Nous défions l'esprit le plus sceptique et le plus froid de résister à l'accent de sincérité de la lettre suivante, écrite en cette circonstance par madame de Sévigné à son ami d'Hacqueville : « Je vous écris avec un serrement de cœur qui me tue : je suis incapable d'écrire à d'autres qu'à vous, parce qu'il n'y a que vous qui ayez la bonté d'entrer dans mes extrêmes tendresses. Enfin voilà le second ordinaire que je ne reçois point de nouvelles de ma fille ; je tremble depuis la tête jusqu'aux pieds, je n'ai pas l'usage de raison. Je ne dors point, et si je dors je me réveille avec des sursauts qui sont pires que de ne pas dormir. Mais, mon cher monsieur, d'où cela vient-il? ma fille ne m'écrit-elle plus? est-elle malade? me prend-on mes lettres?... Ah! mon Dieu, que je suis malheureuse de n'avoir personne avec qui pleurer! J'aurois cette consolation avec vous, et toute votre sagesse ne m'empêcheroit pas de vous faire voir toute ma folie... Soulagez donc mon inquiétude, et courez dans les lieux où ma fille écrit, afin que je sache au moins comme elle se porte ; je m'accommoderois mieux de voir qu'elle écrit à d'autres, que de l'inquiétude où je suis de sa santé... Mon cher monsieur, faites-moi promp-

tement réponse, l'état où je suis vous feroit pitié. Écrivez un peu mieux, j'ai peine à lire vos lettres, et j'en meurs d'envie. Ayez pitié de moi, courez à la poste, apprenez ce qui m'empêche d'avoir des lettres comme à l'ordinaire. Je n'écris à personne, et je serois honteuse de vous faire voir tant de foiblesse, si je ne reconnoissois vos extrêmes bontés [1]. » A coup sûr un amant n'écrirait pas autrement, et il en est même beaucoup des plus épris qui trouveraient des choses moins saisissantes à dire.

Quelquefois les lettres se perdaient, et l'on ne sait si l'on doit en accuser l'infidélité de la poste. On comprend peu quel intérêt le *cabinet noir* d'alors aurait eu à pénétrer les secrets de deux femmes qui ne cherchaient, dans leur commerce, qu'un épanchement à leur tendresse. Le soupçon leur en vint cependant, ce qui ne laissa pas de répandre quelque contrainte dans leurs confidences et dans leur style. Madame de Sévigné s'imagine la première qu'on a voulu pénétrer leurs secrets. « Depuis un mois, dit-elle à sa fille, je reçois vos lettres comme je les puis souhaiter, et vous pouvez m'écrire un peu plus franchement qu'à celui qui

[1] Cette lettre, restée longtemps inédite, n'est connue que depuis 1814, qu'elle a été publiée par Millevoye, chez Klostermann fils, libraire, avec plus de cent autres lettres inédites de madame de Sévigné.

les avoit prises, et que vous croyez toujours entretenir, quand vous m'écrivez. Cependant vous voulez bien qu'il sache que vous m'aimez; vous ne lui célez rien là-dessus, et vous en parlez, ce me semble, sans crainte d'être entendue. » Qui prenait ces lettres, et dans quel intérêt? Madame de Sévigné crut qu'on voulait savoir ce qu'elle disait de M. de Pomponne, son ami, qui venait d'être nommé ministre. — « Il est donc vrai, ma fille, reprend-elle [1], qu'il y a eu une de mes lettres de perdue? Mais je ne jette les yeux sur personne : ceux qui pourroient s'en soucier n'ont pas détourné les lettres qui doivent leur donner le plus de curiosité. Elles ont toujours été jusqu'à vous; des autres, ils ne s'en soucient guère... Vous êtes contente de ce ministre, et vous le serez toujours très-assurément; vous entendez bien que c'est du grand Pomponne que je parle, et c'est de lui que je croyois qu'on voudroit voir ce que je disois. Je ne sais donc qui peut faire ce misérable larcin; il n'y a pas grand goût à prendre des lettres au degré de parenté où nous sommes; si elles sont agréables, c'est un miracle; ordinairement elles ne le sont point. Enfin, voilà qui est fait, sans que je puisse imaginer à qui je dois m'en prendre. Dieu vous garde d'une plus grande perte [2]. »

[1] Lettre du 2 juin 1672.

[2] Madame de Sévigné écrit la même chose à Bussy : « Vous

L'automne était la saison des États : M. de Grignan convoqua ceux de Provence pour le mois d'octobre 1671. Suivi de toute sa famille qui se trouvait à Grignan, il partit pour Lambesc, avec sa femme qui ne quitta pas sans regret le doux repos de sa belle demeure, pour aller dans une petite ville se remettre à tous les ennuis et au tracas d'une représentation aussi exigeante que méticuleuse. Cependant leur séjour fut égayé par la présence inopinée de l'homme le plus gai de France, M. de Coulanges, qui, se trouvant à Lyon,

savez tout ce qui se passe, au moins je veux le croire, car je ne crois pas qu'il soit trop sûr d'écrire certaines choses :

On sait de cent paquets les tristes aventures
Et tous les grands chemins sont remplis de parjures. »

— Saint-Simon, on le sait, n'est pas bienveillant pour Louis XIV, aussi n'hésite-t-il pas à lui attribuer cette violation du secret des lettres, sous son règne, et la création du *Cabinet noir*. Nous lui laissons la responsabilité de ses révélations qui sont très formelles : « Louis XIV, dit-il, s'étudioit avec grand soin à être bien informé de ce qui se passoit partout dans les lieux publics, dans les maisons particulières, dans le commerce du monde, dans le secret des familles et des maisons.... Mais la plus cruelle de toutes les voies par laquelle le Roi fut instruit bien des années avant qu'on s'en fût aperçu, et par laquelle l'ignorance et l'imprudence de beaucoup de gens continuèrent toujours encore de l'instruire, *fut l'ouverture des lettres*. C'est ce qui donna tant de crédit aux Pajot et aux Roullier qui en avoient la ferme, etc. » (*)

(*) Mémoires de Saint-Simon (Paris 1829, t. XIII, p. 78.)

n'avait pu résister au désir d'aller visiter madame de Grignan, dans son château, et qui, ne l'y rencontrant pas, s'était encore senti le courage de continuer jusqu'à Lambesc, pour la voir d'abord, mais surtout pour dire à sa mère qu'il l'avait vue. Il fallait que tous les amis de madame de Sévigné fussent bien persuadés de l'étendue et de la sincérité de sa tendresse envers sa fille, pour que, dans l'intention de lui plaire, ils cherchassent bien plutôt à donner des marques d'affection à cette dernière qu'à elle-même, et fissent ainsi cent lieues pour lui en rapporter des nouvelles. Aussi, comme madame de Sévigné en loue et en remercie son cousin !

Cependant, malgré les frais d'amabilité et les manières engageantes de la famille de Grignan, les États de Provence montraient peu de déférence pour le Gouverneur, et semblaient peu disposés à voter, en sa considération, l'impôt que réclamait la cour. Ils avaient été travaillés sourdement par l'évêque de Marseille, ennemi caché, mais actif et adroit, qui, sous des paroles mielleuses, fomentait l'irritation des esprits. Quelle que fût la courtoisie de M. de Grignan, les Provençaux réduisirent de beaucoup le don à faire au Roi, et s'abstinrent de voter, à la Gouvernante, pour sa bienvenue, le présent accoutumé. « Ce sont des esprits secs, s'écrie aussitôt madame de Sévigné; leur cœur

s'en ressent. » Ah! ce ne sont pas ses Bretons qui auraient agi ainsi!

Le Roi fut fort irrité de cette résistance; il envoya des ordres rigoureux contre la province et des lettres de cachet pour exiler les consuls d'Aix. Ces ordres furent, pour M. de Grignan, un nouvel embarras, prévu sans doute par M. de Janson, et qui plaçait le lieutenant-général de la Provence dans l'alternative de déplaire à la cour, s'il ne faisait pas exécuter ses ordres, ou de s'aliéner la province s'il les mettait à exécution. Il craignit, en effet, de se rendre odieux dans son propre pays en les prenant trop à la lettre; aussi en demanda-t-il l'adoucissement avec de grandes instances. M. de Marseille, voyant les choses poussées assez loin, plaida alors dans le même sens, et se mit à calmer ostensiblement les esprits qu'il avait excités sous main, afin de se faire passer auprès du Roi comme le modérateur influent et obéi des États, et aux yeux des Provençaux, comme leur défenseur et leur patron près de la cour. M. de Janson en agissait de la sorte par jalousie d'abord contre M. de Grignan, qu'il aurait voulu faire échouer à son début; un peu par désir de faire le gouverneur; mais beaucoup par le penchant irrésistible de sa nature diplomatique, s'essayant ainsi, futur ambassadeur, à mener de front une intrigue en trois parties, et à tromper à la fois, pour se

former la main, M. de Grignan, sa province et le Roi. M. de Janson faisait son éducation, comme il le dit, plus tard, à Louis XIV, qui, satisfait de son habileté, lui demandait où il en avait tant appris. Madame de Grignan, qui en était à sa première haine politique, se mit à le détester de toutes ses forces, secondée en cela par son beau-frère, Adhémar, nature ennemie de toute fourberie et qui qualifiait brutalement ainsi la manière si pleine de sourires et de griffes patelines de l'évêque. Mais la conduite de M. de Grignan fut appréciée à Versailles : on loua ses lettres en plein conseil, et le Roi lui-même rendit publiquement justice à son service et à ses procédés.

C'est qu'il avait à la cour deux avocats qui prenaient chaudement ses intérêts et rendaient vaines toutes les démarches de M. de Janson, retourné depuis peu à Paris, où il recommençait ses intrigues sur nouveaux frais. C'étaient l'évêque d'Uzez, son oncle, tête froide et solide, et, de plus, prélat hautement considéré, qui avait accès chez les ministres, où il portait le langage de la raison et de la justice; mais, avant tout, madame de Sévigné, revenue, en novembre, de la Bretagne, et qui, après avoir « bien parlé de sa fille » avec M. de Coulanges, chez lequel on pense bien qu'elle alla descendre, s'était mise au service des

affaires de son gendre avec une ardeur et une efficacité qui la faisait appeler par celui-ci *son petit ministre*. Elle se trouva fort aidée par l'un des secrétaires d'État, M. de Pomponne, cet ami intime, qui datait de Fouquet. La cour procura toute satisfaction à M. de Grignan; les ordres furent adoucis, et on s'en remit à sa discrétion, ce qui permit au lieutenant-général de concilier le service du Roi avec les ménagements dus à sa province.

Non content de cela, le Roi, voulut prouver combien les Grignans n'avaient rien perdu auprès de lui, et, sans en être sollicité, de son propre mouvement, il donna un régiment à Adhémar. Ce souvenir pour un absent était flatteur, et indique en quelle estime on tenait sa bravoure et son caractère. Ce fut une affaire pour donner un nom à ce régiment; cela occasionna un débat curieux, et que l'on comprendra, en considérant le passé de la famille de Grignan. Le nouveau colonel aurait voulu que son régiment portât le nom d'*Adhémar,* qui était le plus ancien et le plus glorieux des noms de sa famille; tel était aussi le désir de madame de Sévigné, « ardente pour les Adhémar. » Mais c'est précisément pour cette raison que cela ne leur fut pas permis. Louis XIV aimait peu tous les anciens souvenirs, qui semblaient afficher de féodales prétentions. Le régiment prit

donc le nom de *Grignan*, moins retentissant et d'un effet moins antique. Adhémar fut également fort embarrassé pour choisir la *devise* qu'adoptaient tous les colonels en entrant en fonctions. Madame de Sévigné en proposa une inspirée par son opinion sur le caractère du jeune colonel, et qui peint son audace. Elle conseilla de prendre une fusée poussée fort haut, avec ces mots : *Che peri pur che s'innalzi*,— qu'elle périsse, pourvu qu'elle s'élève. « C'est là, dit-elle, le vrai discours d'un petit glorieux, d'un petit impétueux, d'un petit téméraire, d'un petit maréchal de France. » Il le serait devenu, plaisanterie à part; il avait tout ce qu'il faut pour cela, si des infirmités précoces ne l'avaient forcé de se retirer au milieu de sa carrière.

Mais nous avons hâte de revenir à Paris, où madame de Sévigné nous attend au milieu d'une société élégante et célèbre, qui semble lui faire cortége et se grouper autour d'elle, comme autour de son plus gracieux représentant et de son plus spirituel interprète.

LIVRE TROISIÈME.

1672—1680.

C'est seulement lorsque a commencé la correspondance de madame de Sévigné avec sa fille que nous l'apercevons bien et que nous sommes entièrement au courant de son monde, de ses connaissances, de ses amis et de ses habitudes. Insistons sur tout cela, avant d'aller plus loin. Nous avons vu les amis, les sociétés de sa jeunesse littéraire; voyons maintenant les sociétés, les habitudes de son âge mûr.

Ce ne sont plus des réunions littéraires comme celles qui s'assemblaient de 1650 à 1660, même comme celles des dix années subséquentes : de 1670 à 1680, nous sommes aux prises avec l'œuvre de Louis XIV, avec le monde tel qu'il l'avait fait. La *cour* a tout absorbé; elle règne plus que jamais sur les mœurs, sur les lettres, sans conteste et sans rivalité. Tous les salons lui font écho; dans chaque famille il y a un courtisan au moins. Mais

si l'on ne voit plus de ces grands cercles se posant en puissances rivales de la cour, en revanche on trouve maintenant un nombre infini de petites réunions composées de gens d'esprit et de gens du monde assemblés sous la foi de l'intimité, et entretenues par une communauté étroite de sentiments et de pensées. Ces sociétés, non moins spirituelles, plus solidement instruites que les précédentes, mais surtout plus libres, plus naturelles et plus vraies, allaient mieux à madame de Sévigné : aussi avait-elle dans leur sein un accès facile et fréquent. En les énumérant, nous allons indiquer quel a été son degré d'intimité avec chacune d'elles.

La première, la plus fréquentée et la plus aimée, est celle de M. de Larochefoucauld et de madame de La Fayette, qu'unissait dès lors ce sentiment dont on peut dire également que c'était de l'amitié qui ressemblait à de l'amour, ou de l'amour qui ressemblait à l'amitié. M. de Larochefoucauld était entièrement revenu de l'ambition et des passions qu'il avait, à tort, prises pour de l'amour, s'il en faut croire ses *Maximes*, publiées déjà depuis 1663, et qui faisaient dire à madame de Sévigné que, « pour amoureux, elle ne croyoit pas que M. de Larochefoucauld l'eût jamais été. »

Né en 1613, M. de Larochefoucauld avait, vers

1670, cinquante-sept ans. Acteur ardent de la Fronde, qui n'avait été pour lui qu'un tournoi chevaleresque dont madame la duchesse de Longueville était le prix, toute son histoire, avant sa liaison avec madame de La Fayette, est comprise dans les deux distiques suivants, appliqués et parodiés par lui. Au fort de son amour et de ses illusions, il avait écrit sous le portrait de sa divinité :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurois faite aux dieux.

Mais trahi par madame de Longueville et revenu de son erreur, il s'aperçut alors pour la première fois qu'il avait reçu un grand coup de mousquet dans les yeux, à l'attaque du faubourg Saint-Antoine, et il changea très-prosaïquement ainsi cette incription amoureuse :

Pour mériter son cœur, qu'enfin je connois mieux,
J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux.

Le portrait de M. de Larochefoucauld est bien connu ; et depuis deux siècles ses nombreux éditeurs, le meilleur d'entre eux tous surtout, M. le marquis de Fortia, n'ont rien laissé à apprendre sur sa personne et sur son caractère [1]. En outre,

[1] *Voir* l'édition des *Maximes* de Larochefoucauld donnée par

M. de Larochefoucauld a bien voulu se peindre lui-même. C'est lui qui nous apprend qu'il avait quelque chose de *chagrin* et de *fier* dans la mine, quoique cependant *non méprisant;* qu'il était mélancolique et (disait-il après sa rupture), à tel point que, depuis trois ou quatre ans, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. Une fois par an, ce n'est pas d'un homme gai. Ce portrait, publié en 1654, a été fait sans doute quelques années avant, au plus fort de la Fronde; la disposition triste et morose qu'il dénote venait du désenchantement de l'auteur, et c'est aux prises avec elle qu'il avait médité et écrit ses *Maximes*, ce qui leur a donné cette teinte de misanthropie et de sécheresse que l'on a tant blâmée. C'est aussi alors qu'il connut madame de La Fayette, qui entreprit la cure de cet esprit malade, tâche délicate à laquelle elle réussit pourtant.

La suite du portrait de M. de Larochefoucauld par lui-même indique combien il était prédestiné à cette liaison. En effet, dit-il, « la conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus; j'aime qu'elle soit sérieuse et que

M. le marquis de Fortia d'Urban; édition qui a été réimprimée trois fois. Outre une entière révision du texte, elle offrait une Notice très-complète sur l'auteur des *Maximes*, que tous les éditeurs subséquents ont mis à contribution sans trop dire ce qu'ils devaient à leur savant prédécesseur.

la morale en fasse la plus grande partie. Cependant je sais la goûter aussi quand elle est enjouée... J'aime la lecture sérieuse, et surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit, à cause des remarques et réflexions communes. » M. de Larochefoucauld ajoute enfin — qu'il a une grande envie d'être honnête homme, et le désir de se guérir de ses défauts; qu'il aime ses amis, et que, quand les femmes ont l'esprit bien fait, il aime encore mieux leur conversation que celle des hommes.

Ne semble-t-il pas que chacune de ces observations appelle et désigne madame de La Fayette, si bien faite, dans les qualités de son esprit et de son cœur, dans ses sentiments et ses habitudes, pour satisfaire tous ces désirs de M. de Larochefoucauld?

Née en 1633, madame de La Fayette avait seulement près de quarante ans à l'époque où nous sommes parvenus, huit ans de moins que madame de Sévigné, son ancienne et constante amie, et qui cependant était bien autrement jeune qu'elle de corps et d'esprit. Élevée jusqu'à vingt et un ans dans la maison du chevalier de Sévigné, elle s'était trouvée mêlée, de contemplation seulement, à toutes les intrigues de la Fronde. Six ans après elle avait épousé le comte de La Fayette, frère de la chaste maîtresse de Louis XIII, qui devint su-

périeure du couvent des Filles de Sainte-Marie de Chaillot où elle s'était retirée. C'est en la visitant que madame de La Fayette sut plaire à la belle Henriette d'Angleterre qui y faisait son éducation; et lorsque cette princesse épousa *Monsieur*, frère de Louis XIV, elle la suivit à la cour, et c'est entre ses bras qu'elle était morte, en 1670, d'une manière si terrible et si mystérieuse.

On a publié beaucoup de notices sur madame de La Fayette; on en a parlé avec esprit, mais non, peut-être, avec une égale vérité. Au lieu de chercher à la démêler dans tout ce qu'on a écrit d'elle, il nous paraît bien plus simple et plus sûr de rapporter ce qu'en dit un homme qui l'a bien connue, qui la voyait souvent et qui, maître, collaborateur ou conseil, l'a beaucoup aidée dans la composition de ses ouvrages. On comprend que c'est de Segrais que nous voulons parler. Segrais fut d'abord employé comme secrétaire auprès de mademoiselle de Montpensier, et l'on sait que lorsqu'il se fut brouillé avec elle, en 1672, il trouva chez madame de La Fayette un asile et un secours.

Madame de La Fayette est loin d'offrir le feu, la verve, l'entrain de son amie, madame de Sévigné. Son esprit affecte un ton plus sérieux, plus grave, plus contenu; elle est plus sobre d'émotions, de ces élans du cœur et de l'âme, qui échap-

pent par des mouvements si soudains à madame de Sévigné. Son goût est irréprochable : c'est la femme qui sait le mieux ce qui convient et ce qu'on peut oser. Segrais prétend que c'est à madame de Rambouillet que madame de La Fayette devait en grande partie cette science parfaite du monde et de la vie, « mais que cette dernière avoit l'esprit encore plus solide [1]. » Et il donne pour preuves de cette solidité son talent pour gouverner sa maison et son entente des procès, science qui fut si utile à M. de Larochefoucauld, lequel « auroit perdu, dit-il, le plus beau de ses biens, si son amie ne lui avoit fourni elle-même les moyens de prouver qu'ils étoient substitués [2]. »

L'instruction de madame de La Fayette était aussi solide que son humeur. Elle voulut savoir le latin, et, si Segrais dit vrai [3], elle l'apprenait à peine depuis trois mois, qu'elle en savait déjà plus que ses deux maîtres, Ménage et le père Rapin. Virgile et Horace étaient ses deux poëtes favoris : elle les comprenait et les expliquait dans toutes leurs finesses. Et à cette science fort rare, elle joignait une qualité bien plus rare encore, c'est qu'elle s'étudiait à n'en faire rien paraître et qu'elle la cachait avec autant de soin qu'une autre

[1] *Segraisiana*, p. 27.
[2] *Segraisiana*, p. 102.
[3] *Segraisiana*, p. 36.

en aurait mis à s'en parer. C'est là une des marques de cet excellent jugement que l'on louait chez elle, et dont elle ne laissait pas de tirer quelque orgueil, si l'on en croit Segrais. « Elle me disoit, ajoute-t-il [1], que de toutes les louanges qu'on lui avoit données, rien ne lui avoit plu davantage que deux choses que je lui avois dites : qu'elle avoit le jugement au-dessus de son esprit, et qu'elle aimoit le vrai en toutes choses et sans dissimulation. C'est ce qui a fait dire à M. de Larochefoulcauld, *qu'elle étoit vraie*, façon de parler dont il est l'auteur et qui est assez en usage. »

Avec cet amour du vrai, ce jugement droit, ce tact et cette solidité, on peut très-bien se figurer les qualités d'écrivain de madame de La Fayette, dès qu'elle voulut écrire ses romans. *Mademoiselle de Montpensier, Zaïde, la Princesse de Clèves* se distinguèrent par un choix de pensées, une sincérité de sentiments, une sobriété de style qui sont des qualités dans tous les temps, mais alors surtout que l'on sortait à peine du genre faux, verbeux et prétentieux des grands romans. C'est proprement elle qui a créé le *roman* en France, et cela en soumettant les élans de la passion et les écarts de l'imagination au joug salu-

[1] *Segraisiana*, p. 215.

taire de la mesure et du bon sens. Aussi disait-elle [1], « qu'une période retranchée d'un ouvrage valoit un louis d'or et un mot vingt sous. » Quelle bonne somme pourraient gagner aujourd'hui les auteurs de nos volumineux romans.

Segrais fait remonter jusqu'en 1665 la liaison de madame de La Fayette, avec M. de Larochefoucauld. Malade d'esprit et de corps, en proie à une goutte obstinée, celui-ci trouvait dans l'intimité d'une femme supérieure et dévouée un agrément et une utilité; et dans cet échange d'idées et de sentiments, l'un, suivant leur aveu, avait gagné la réforme de son esprit, et l'autre celle de son cœur [2]. La société de madame de Sévigné n'a pas dû nuire à ce résultat : elle avait assez de ce double fond pour donner à l'un et à l'autre plus de cœur et plus d'esprit. L'amitié pour madame de La Fayette était chez elle une affection de jeunesse. Elle avait commencé dans la maison du chevalier de Sévigné, beau-père de l'une et oncle de l'autre. Ce sentiment s'était accru avec les années; le portrait publié par madame de La Fayette, en 1658, dix ans après leur liaison, est un bel hommage rendu à sa vivacité et à sa sincérité.

[1] *Segraisiana*, p. 196.

[2] Madame de La Fayette disait : M. de Larochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais moi j'ai réformé son cœur. (*Segraisiana*, p. 60.)

A l'époque où nous sommes parvenus, vers 1672, la maison de M. de Larochefoucauld et celle de madame de La Fayette sont donc celles que madame de Sévigné visite le plus souvent. Le duc demeurait rue Saint-Dominique, au faubourg Saint-Germain, et son amie à la rue de Vaugirard, en face du Petit-Luxembourg. Madame de Sévigné y va tous les jours; elle y passe ses soirées, elle y soupe, elle y écrit. Tantôt elle date ses lettres *du faubourg* (c'est ainsi qu'elle désigne le logement de madame de La Fayette), et tantôt *du cabinet* de M. de Larochefoucauld. C'est de chez le duc qu'elle apprend à sa fille la mort de Vatel, du *grand Vatel* « qui a été maître-d'hôtel de M. Fouquet », et auquel nous croyons bien que cette qualité vaut ce nom de *grand* et l'intérêt accordé à sa mort.

Bien avant l'année 1671, M. de Larochefoucauld avait été pris de sa douloureuse maladie. « Ce pauvre homme, écrit madame de Sévigné à la date du 23 décembre 1671, est très-mal de sa goutte, et bien pis que les autres années. Il jette les hauts cris et souhaite la mort comme le coup de grâce. Il lui semble qu'il ne pourra plus marcher, et son château en Espagne est de se faire porter dans les maisons. » La santé de madame de La Fayette n'était guère meilleure, minée par la fièvre et par un ennui secret qui paraissait ronger son cœur

depuis la mort si terrible de *Madame*. « Madame de La Fayette, dit madame de Sévigné, dans une lettre du 15 avril 1672, s'en va à une petite maison auprès de Meudon, où elle a déjà été ; elle y passera quinze jours peut-être, comme suspendue entre le ciel et la terre; elle ne veut pas penser, ni parler, ni répondre, ni écouter; elle est fatiguée de dire bonjour et bonsoir; elle a tous les jours la fièvre, et le repos la guérit. »

C'était là, il faut l'avouer, une société peu gaie. Mais madame de Sévigné n'était pas femme à fuir ses amis parce qu'ils étaient tristes et malades. Personne n'a eu plus qu'elle des soins délicats pour des amis dans cette position. Elle leur apportait un peu de son naturel enjoué et de son esprit vif et gai. Cependant, à force de voir madame de La Fayette *toujours languissante* et M. de Larochefoucauld *toujours écloppé*, la mélancolie la gagne aussi et alors « ils font quelquefois des conversations d'une tristesse qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'à les enterrer.[1] »

Quand la goutte et la fièvre le permettent, viennent pourtant d'autres conversations, et celles-là toutes littéraires et qui vont si bien aux goûts de ces trois personnes. Chez l'auteur des *Maximes*, c'est surtout de maximes qu'on s'oc-

[1] Lettre du 30 mai 1672.

cupe. Le duc venait de donner, en 1672, une nouvelle édition de son ouvrage. Madame de Sévigné l'envoie à sa fille en lui disant[1] : « Voilà les Maximes de M. de Larochefoucauld revues, corrigées et augmentées ; c'est de sa part que je vous les envoie ; il y en a de divines et, à ma honte, il y en a que je n'entends point ; Dieu sait comme vous les entendrez ! » A coup sûr, celles que madame de Sévigné n'a pu entendre sont celles qui sont entachées de sécheresse et d'égoïsme. Mais, à force de s'occuper, dans cette société, de maximes, de conversations, de discussions morales, le goût de faire des maximes, c'est-à-dire de formuler ses observations morales en phrases sentencieuses, a pris à madame de Sévigné elle-même, et, par correspondance, à sa fille. C'est un sujet de conversation qu'on retrouve fréquemment alors dans leurs lettres. En voici un exemple. M. de Larochefoucauld avait dit : *Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il le croit*. Madame de Grignan critiqua cette maxime et en fit une autre à la place que nous n'avons pas ; et quelle perte, s'il faut en croire sa mère ! « Votre maxime est divine, lui dit-elle. M. de Larochefoucauld en est jaloux ; il ne comprend pas qu'il ne l'ait pas faite ; l'arrangement des pa-

[1] Lettre du 10 janvier 1672.

roles en est heureux [1]. » Excellente mère pour qui tout ce que dit sa fille est *divin*, et qui n'a nul soupçon qu'on veut la flatter, lorsque M. de Larochefoucauld lui assure que madame de Grignan fait des maximes mieux que lui ! Cependant, dans son simple bon sens, madame de Sévigné explique d'un seul mot à sa fille, si fine et si subtile, cette maxime qu'elle n'a pas pu comprendre : « Hélas ! dit-elle avec l'accent de quelqu'un bien pénétré de cette vérité, le moyen de vivre sans folie? et un homme n'est-il pas fou, qui croit être sage en ne s'amusant et ne se divertissant de rien? Vous reviendrez à notre opinion. »

Quand, chez M. de Larochefoucauld, on a assez fait des maximes, on lit en petit comité et l'on goûte, comme des esprits aussi délicats pouvaient le faire, les *fables* et les *contes* de La Fontaine. Madame de Grignan ne les aimait pas (qu'aimait-elle donc, grand Dieu!). « [2] Vous n'avez point trouvé jolies, lui dit sa mère, les cinq ou six fables de La Fontaine qui sont dans un des livres que je vous ai envoyés. Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de Larochefoucauld. Nous apprîmes par cœur celle du *singe et du chat* (et elle la force d'en lire une partie dans sa lettre). Cela est peint. Et la *citrouille* et le

[1] Lettre du 29 août 1672.
[2] Lettre du 10 février 1672.

rossignol! cela est digne du premier tome. » Comme madame de Grignan s'obstinait sans doute à ne pas aimer La Fontaine : « Ne rejetez point si loin ces derniers livres de La Fontaine, lui répète-t-elle [1], il y a des fables qui vous raviront et des contes qui vous charmeront. La fin des *Oies de frère Philippe*, les *Rémois*, le *Petit chien*, tout cela est très-joli ; il n'y a que ce qui n'est point de ce style qui est plat. » Et pour prouver que c'est avec son sens critique et non avec une admiration banale et de mode qu'elle admire La Fontaine, elle ajoute cette restriction bien légitimée par la faiblesse de certaines œuvres du fabuliste : « Je voudrois faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une méchante musique. Il ne faut point qu'il sorte du talent qu'il a de conter. » C'est en effet là sa gloire et notre honneur.

Mais le plus grand sujet de séduction pour madame de Sévigné, ce qui constitue le plus puissant attrait pour elle dans la société de ses deux amis, c'est qu'on y adore sa fille, qu'on lui en parle, qu'on la loue sans cesse, qu'on répète qu'elle est belle, qu'on lui fait lire ses lettres qu'on ne man-

[1] Lettre du 6 mai 1672.

que jamais d'admirer; et voilà des amis! On sourit souvent en rencontrant cet égoïsme de mère si adorablement naïf dans son expression, comme dans cet endroit par exemple [1] : « Je ne finirois point de vous dire les amitiés de M. de Larochefoucauld, combien il aime à parler de vous, à me faire lire quelquefois des endroits de vos lettres » ; et aussitôt, sans chercher même à sauver les apparences, elle ajoute brusquement : *C'est l'homme le plus aimable que j'aie jamais vu!*

En voyant ainsi madame de Sévigné afficher à tout propos son adoration, on pourrait craindre qu'il n'en résultât quelque fatigue autour d'elle et quelque ridicule pour elle ou pour sa fille. Telle même paraît avoir été la crainte de madame de Grignan et de son mari surtout. Mais madame de Sévigné a souvent répondu à cette appréhension : « Il ne faut pas que vous croyiez que je sois ridicule, répète-t-elle [2], je connois mes gens, je sais le temps et le lieu, — il me souvient encore comme il faut vivre pour n'être pas pesante. » Ce n'était qu'entre amis qu'elle mettait ainsi son cœur à l'aise.

Une autre maison intime pour madame de Sévigné, une société de famille, est celle de monsieur et de madame de Coulanges, ses cousins-germains. L'un et l'autre figurent à chaque page dans sa cor-

[1] Lettre du 16 mai 1672.

[2] Lettre du 23 mars 1672.

respondance. Il y a encore là deux bons cœurs et deux esprits agréables, chez lesquels on trouvait plus d'enjouement et de gaîté que chez madame de La Fayette et M. de Larochefoucauld, mais peut-être moins de sens et de solidité. Destiné à la carrière parlementaire, Coulanges n'avait pas tardé à laisser là des occupations qui allaient mal à sa nature joviale et paresseuse. Il ne fut jamais chargé que d'une affaire, et encore il ne put pas la mener jusqu'au bout. On connaît cette histoire. Il s'agissait d'une mare que se disputaient deux plaideurs dont l'un s'appelait *Grapin*. Dès l'exposé du fait, le rapporteur s'embrouilla d'une telle façon que, ne sachant comment en sortir, il fit la révérence à la compagnie, et se rassit en disant : « Pardon, messieurs, je me noie dans la mare à « Grapin, et je suis votre serviteur. » Au sortir de l'audience, il se promit de ne plus toucher à aucun procès, et il se tint parole; le parlement n'était pas sa vocation.

Après ce bel exploit, M. de Coulanges épousa Angélique Dugué-Bagnols, fille de l'intendant de Lyon, nièce de Le Tellier et cousine de M. de Louvois. Cette parenté aurait dû lui être utile; on ne sait par quel enchaînement de circonstances elle ne lui servit à rien. Sans doute ses débuts au Parlement avaient mal prévenu le Roi en sa

faveur. Ne pouvant rien être, Coulanges se mit alors à mener bonne et insouciante vie; livré à la gaîté et à la bonne chère, bien reçu partout, et l'on peut dire le convive-né de tous les bons repas, où il payait son écot en chansons plus faciles que poétiques. Saint-Simon, qui l'avait connu dans sa vieillesse, en a fait un portrait très-ressemblant : « C'étoit, dit-il[1], un très-petit homme, gros, à face réjouie, de ces esprits faciles, gais, agréables, qui ne produisent que de jolies bagatelles, mais qui en produisent toujours et de nouvelles, et sur-le-champ; léger, frivole, à qui rien ne coûtoit, que la contrainte et l'étude, et dont tout étoit naturel. » Cet homme, tout futile et tout léger, avait cependant pour sa cousine la plus sérieuse et la plus profonde affection, et ce sentiment, fidèle et uniforme jusqu'au bout, contraste heureusement avec l'amitié rogue et quinteuse d'un autre parent de madame de Sévigné, qu'à coup sûr on a déjà nommé, de Bussy-Rabutin. Plus jeune que madame de Sévigné, madame de Coulanges s'était aussi intimement liée avec elle, poussée par ce sentiment d'attraction qu'elle inspirait autour d'elle. Leur esprit se convenait, au reste, par sa finesse et sa tournure piquante. Madame de Coulanges avait, comme sa cousine, la repartie

[1] Mémoires du duc de Saint-Simon. Paris, 1829, t. xv, p. 13.

vive et preste. On sait ce que disait d'elle son confesseur, peu discret : « Chaque péché de cette dame est une épigramme. » C'était donc encore là une maison où l'on aimait bien madame de Grignan, où l'on parlait d'elle tout à son aise, et à cœur joie. Au retour des Rochers, le jour même de l'arrivée, nous avons vu madame de Sévigné accourir chez M. de Coulanges, qui revenait de Provence, « et on l'adore parce qu'il parle de madame de Grignan; et vous savez ce qui arrive, c'est qu'on pleure et le cœur se presse si étrangement qu'on lui fait signe de la main de se taire, et il se tait[1]. »

On pense bien que nous allons retrouver madame de Sévigné dans la maison du cardinal de Retz. Rejeté hors de la politique, des affaires et de la cour, cet homme, qui se survivait, passait sa vie dans cet ennui incommensurable, réservé à tous les ambitieux qui n'ont pu atteindre l'objet de leurs désirs. Obligé de se surveiller et de restreindre son entourage pour ne pas trop effaroucher la mémoire chatouilleuse de Louis XIV, il avait fait un choix d'amis dont il fût sûr, et avec lesquels on pût se dédommager un peu de sa nullité présente en rappelant les souvenirs communs de son ancienne importance. Madame de Sévigné était

[1] Lettre du 18 décembre 1671.

pour lui un de ces cœurs dévoués, admirateurs et discrets, qui appelaient les confidences d'un homme vivant alors uniquement dans le passé. Le cardinal de Retz, rendait cette affection à madame de Sévigné. (N'est-ce pas cependant trop hardi de lui prêter toute cette sensibilité?) Il affichait de plus une tendresse presque paternelle pour madame de Grignan, et songeait même à la désigner son héritière.

A son retour des Rochers, au commencement de 1672, madame de Sévigné trouva le cardinal malade : « Je lui rends de grands soins, dit-elle[1]. » Pour distraire un peu cette maladie et cet ennui, on improvisait quelquefois chez le cardinal de Retz des solennités littéraires où les auteurs les plus famés venaient rechercher le suffrage de son esprit et de son goût. « Nous tâchons d'amuser notre bon cardinal, ajoute madame de Sévigné[2]; Corneille, lui a lu une pièce qui sera jouée dans quelque temps et qui fait souvenir de ses anciennes. Molière lui lira samedi *Trissotin* (*c'est-à-dire les Femmes Savantes*), qui est une fort plaisante chose. Despréaux lui donnera son *Lutrin* et sa *Poétique* : voilà tout ce qu'on peut faire pour son service. » Rien que cela! Louis XIV permettait au cardinal de Retz ces innocentes

[1] Lettre du 26 février 1672.
[2] Lettre du 9 mars 1672.

réunions; il y poussait peut-être même Molière et Boileau, aimant mieux fournir ainsi à cet esprit ardent une pâture littéraire que de l'abandonner aux tentations de son démon politique.

Une maison visitée encore assidûment par madame de Sévigné, est l'hôtel de Chaulnes, pendant que ses propriétaires ne sont pas à Rennes. On la voit également chez madame de Lavardin, femme du lieutenant de roi de la Bretagne, où l'on parle beaucoup de sa fille et peut-être un peu du prochain, ce qui fait que lorsqu'on la visite, cela s'appelle *aller en bavardin*. Toutes les semaines, madame de Sévigné dîne aussi chez *le Mans*, qui n'est autre que ce M. de Lavardin, sur lequel elle a fait cette épigramme que nous a conservée Ménage : c'est là où l'on rencontre Benserade, *qui y fait toujours la joie de la compagnie.* Quelquefois, on la voit souper chez la marquise d'Uxelles, « avec la maréchale d'Humières, mesdames d'Arpajon, de Béringhen, de Frontenac, d'Outrelaise, Raymond et Martin[1] »; d'autres fois, chez madame de Villars, « avec de M. Vendisgras, M. et Mme de Schomberg, M. et Mlle de Béthune »; souvent aussi, chez Gourville, ce valet de chambre de M. de Larochefoucauld, devenu l'intendant et l'ami du grand Condé[2]. Puis elle va passer

[1] Lettre du 27 avril 1672.
[2] Lettre du 1er mars 1672.

des soirées fort agréables à l'Arsenal, chez le comte du Lude, son ancien soupirant, où *il y a des hommes de toutes grandeurs* [1]. Un jour surtout, elle s'y est bien divertie, et jugez s'il n'y avait pas de quoi : « Il y avoit, dit-elle à sa fille [1], mesdames de La Fayette, de Coulanges, de la Troche, M[lle] de Meri et moi. On se promena, on parla fort de vous à plusieurs reprises, et en très-bon termes »; et c'est là une agréable soirée !

Lorsque madame de Sévigné part pour la campagne et lorsqu'elle retourne à Paris, sa première et sa dernière visite sont toujours pour le château de *Pomponne*, où elle va embrasser son *bon homme*, son *solitaire;* c'est ainsi qu'elle appelle indistinctement Arnaud d'Andilly, qui avait alors quatre-vingt-trois ans. A sa dernière visite, au retour des Rochers, elle s'est bien moins amusée qu'à cette charmante soirée de l'Arsenal, où l'on a si bien parlé de sa fille. Le vieux janséniste a été bien dur pour elle. « Je le trouvai, dit-elle [2], dans une augmentation de sainteté qui m'étonna. Plus il approche de la mort, plus il s'épure. Il me gronda très-sérieusement et, transporté de zèle et d'amitié pour moi, il me dit que j'étois folle de ne point songer à me convertir; que j'étois une jolie païenne (*nous l'avons déjà dit*); que je fai-

[1] Lettre du 21 avril 1671.
[2] Lettre du 29 avril, *id.*

sois de vous une idole dans mon cœur; que cette sorte d'idolâtrie étoit aussi dangereuse qu'une autre, quoiqu'elle me parût moins criminelle; qu'enfin, je songeasse à moi : il me dit tout cela si fortement que je n'avois pas le mot à dire. » C'est-à-dire que par respect elle ne voulut rien objecter, car avec tout autre qui lui aurait conseillé de ne pas aimer sa fille, elle aurait bien retrouvé sa langue et ses griffes, et le sermonneur ne s'en serait pas tiré à si bon marché.

Le fils du rigide janséniste, le ministre, M. de Pomponne, accueillait plus gracieusement madame de Sévigné, et ne tonnait pas ainsi contre le culte des idoles. Il s'inquiétait fort au contraire des affaires de madame de Grignan, que sa mère au reste ne lui laissait pas ignorer, sollicitant sans cesse son crédit de ministre pour la position de ses enfants en Provence. L'élévation de M. de Pomponne au poste de secrétaire d'État des affaires étrangères fut une des grandes joies du cœur de madame de Sévigné. En l'apprenant, aux Rochers, elle s'était écriée [1] : « Il faut louer le Roi d'un si beau choix. — C'est sur un choix comme celui-là que je ferois fort bien une ode à la louange de Sa Majesté. » Louis XIV, qui, par cette nomination, voulait gagner la faveur des jansénistes, appela

[1] Lettre du 13 septembre 1671.

auprès de lui, pour la lui apprendre et lui faire fête, le vieil Arnaud d'Andilly. Le premier mouvement de celui-ci, entièrement fasciné par les coquetteries royales dont il était l'objet, avait été d'écrire à madame de Sévigné, afin de lui faire savoir, avec plus de vanité qu'il ne convenait à sa rigidité de profession, toutes ses petites prospérités. Cette confiance d'une vanité dissimulée, qui soulevait devant elle son voile janséniste, est un bien grand éloge pour madame de Sévigné, surtout lorsqu'on voit un homme si respecté et d'une conscience si haute, ajouter qu'il n'avait rien de plus sensible que l'amitié de cette femme, rendant de plus cette justice à son honorable fidélité, que « ses approbations sur l'élévation de son fils avoient vingt ans d'avance sur toutes celles qu'on lui donnoit, et vingt ans, dit-il, dont il y a eu des années difficiles à soutenir.[1] »

Deux autres amis des plus intimes reviennent encore à chaque instant dans la correspondance de madame de Sévigné. Pour ceux qui l'ont lue, ce sont deux personnes de connaissance, que l'on voit, que l'on a pratiquées et avec lesquelles il semble que l'on ait vécu. On a déjà deviné d'Hacqueville et Corbinelly, ces deux créations d'une plume amie et dévouée.

[1] Lettre du 27 septembre 1671.

Qui, sans elle, aurait connu d'Hacqueville, cet homme si complaisant, si bon, si tout à tous, qui court sans cesse pour les affaires de tout le monde, et qui se multiplie tellement pour suffire à tant d'obligeance qu'on l'a appelé *les d'Hacquevilles*, ne se figurant pas qu'un seul pût rendre tant de services à la fois? Pour madame de Sévigné, c'est un ami « auquel rien de bon ni de solide ne manque, et qui ne peut jamais lui manquer » et avec lequel les conversations sur madame de Grignan sont si naturelles qu'*ils y tombent insensiblement;* c'est si doux, qu'on y revient sans peine; et « quand par hasard, après en avoir bien parlé, on se détourne un moment, madame de Sévigné reprend la parole d'un bon ton et lui dit : mais disons donc un pauvre mot de ma fille; vraiment nous sommes bien ingrats! et, là-dessus, nous recommençons sur nouveaux frais. » Enfin, ajoute-t-elle, « je l'aime comme un confident qui entre dans mes sentiments, je ne saurois mieux dire. [1] » C'est en effet le nom qui indique le mieux sa fonction auprès de cette mère amoureuse. Dans ses douleurs, on pleure, on se désespère devant lui à cœur ouvert et en toute sécurité, car d'Hacqueville est un confident aussi discret qu'indulgent.

Corbinelly est un autre ami à peu près de même

[1] Lettre du 17 avril 1671.

nature; bon, simple, dévoué, modeste; un philosophe qui ne gêne pas, pour qui rien n'est caché, qui vient à ses heures, qui entre et sort sans bruit, discrètement, *comme un loup gris*. Le grand-père de Corbinelly, originaire de Florence, n'était rien moins que le parent de Catherine de Médicis elle-même, et il fut grandement utile à Henri IV, qui le fit secrétaire de la Reine, sa femme. Ruiné par la mort du maréchal d'Ancre, auquel il s'était attaché, il ne laissa aucune fortune à son petit-fils, qui se vit obligé de chercher de l'emploi auprès du comte de Bussy, alors commandant pour le Roi dans le Nivernais. Ce fut sans doute cette position qui le lia avec madame de Sévigné : Corbinelly était de plus parent avec le cardinal de Retz, autre cause de liaison et d'intimité entre la marquise et lui. [1] Compromis dans les intrigues de M. de Vardes et de mademoiselle de Montalais, fille d'honneur de Madame (Henriette d'Angleterre), Corbinelly suivit le sort de ses amis, et, à partir de cette époque, il demeura pauvre et disgracié tout le reste de sa vie, cherchant dans l'étude une consolation de sa mauvaise fortune.

On le voit bien maintenant, la vie de madame de Sévigné était très-pleine et très-répandue au dehors. Tout ce qu'il y avait de distingué dans Paris formait son monde. A son tour, elle

reçoit tout ce monde chez elle : elle est visitée sans cesse par ses amis, ses connaissances et ses admirateurs. On soupe chez elle; on y passe de longues et délicieuses soirées. C'est vers ce temps, au mois de mai 1672, que madame de Sévigné changea de logement et quitta la rue Vieille-du-Temple. Il n'est pas aisé d'indiquer au juste, d'après ses lettres, où elle alla loger. Voici ce qu'elle en dit dans une lettre du 4 mai : « J'ai été ces jours-ci fort occupée à parer ma petite maison, j'y coucherai demain ; je vous jure que je ne l'aime que parce qu'elle est faite pour vous. Vous serez très-bien logée dans mon appartement et moi très-bien aussi. » Le 13, elle écrit encore : « Je donnai hier à dîner à la Troche, à l'abbé Arnauld, à M. de Varenne dans ma petite maison que j'aime, parce qu'il semble qu'elle n'ait été faite que pour me donner la joie de vous y recevoir tous deux. » On voit qu'elle avait pris cette petite maison à elle seule afin d'être plus grandement logée et d'y avoir auprès d'elle sa fille et son gendre, quand ils viendraient à Paris. Mais où était cette maison? Tout ce qu'on peut dire c'est que madame de Sévigné alors ne quitta pas le *Marais,* car on la voit conserver toutes ses habitudes, fréquenter les mêmes églises, les mêmes maisons, la place Royale. Elle affectionnait évidemment un quartier où elle était née.

Mais parmi les personnes qui visitaient le plus madame de Sévigné, il en est une que nous n'avons pas encore nommée, et qui, par l'importance qu'elle allait acquérir, mériterait le premier rang; c'est madame Scarron. L'une et l'autre n'avaient cessé de se voir depuis la mort de Scarron, à l'hôtel de Richelieu, à celui d'Albret, dans tout le grand monde, mais aussi chez leurs amies communes, mesdames de La Fayette et de Coulanges. Dans cette période de 1670 à 1673, madame Scarron multiplia encore plus ses relations et ses visites avec ses connaissances. Il y avait de cela une raison cachée alors, mais que la suite a dévoilée.

Depuis l'année 1669, madame Scarron avait été secrètement chargée de l'éducation des enfants du Roi et de madame de Montespan. Pour les élever, on lui donna une maison auprès de Vaugirard avec des domestiques et des chevaux. Louis XIV, encore retenu par la crainte de causer du déplaisir à la Reine et par le scrupule d'afficher des enfants adultérins, avait exigé le secret le plus absolu. Afin de ne pas se laisser pénétrer, madame Scarron, non-seulement n'apporta aucune interruption dans le train ordinaire de sa vie; mais, elle prit à tâche, comme nous l'avons observé, de visiter plus que jamais les personnes qu'elle avait l'habitude de voir, au risque de doubler par là sa peine et ses occupations. Comme madame de Sé-

vigné demeurait au Marais, aux antipodes de Paris, c'est surtout chez elle qu'elle affectait d'aller, plutôt que chez madame de La Fayette, qui se trouvait dans la rue de Vaugirard même, assez près de la maison où étaient élevés les enfants du Roi.

Dans chacune de ses lettres, madame de Sévigné parle de madame Scarron. Peu de temps après son retour des Rochers, le jour de Noël 1672, elle écrit déjà : « Nous soupons tous les soirs avec madame Scarron; elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit; c'est un plaisir que de l'entendre raisonner sur les horribles agitations d'un certain pays qu'elle connoît bien, les noirs chagrins ou les tristes ennuis des dames de Saint-Germain; et peut-être que la plus enviée n'en est pas toujours exempte. » Ces discours, ajoute-t-elle, les mènent quelquefois bien loin *de moralité en moralité, tantôt chrétienne et tantôt politique*.

Le 26 février de l'année suivante, il est encore question de madame Scarron, « qui soupe presque ici tous les soirs, et dont la compagnie est *délicieuse*. » Délicieuse ! on sait ce que cela veut dire. Cela signifie que madame Scarron, habile et bonne, s'est mise à l'unisson de tous les amis de madame de Sévigné, et qu'elle ne perd pas une occasion de s'extasier sur le mérite de madame de Grignan. « Elle vous sait bien louer à ma fantaisie [1] », dit

[1] Lettre du 9 mars 1672.

madame de Sévigné à sa fille; ce qui indique chez madame Scarron un bien grand talent pour la flatterie, car il fallait que madame de Grignan fût bien louée pour que sa mère se déclarât ainsi satisfaite.

Madame Scarron nous sert tout naturellement de transition pour passer à la cour, et pour indiquer quelles étaient les relations de madame de Sévigné avec elle. C'est alors le moment où elle la fréquente le plus. Elle allait quelquefois à la cour, d'abord parce que sa qualité l'y appelait, et que le Roi, d'ailleurs, n'aimait pas que l'on affectât de s'en éloigner [1]. Madame de Sévigné, ensuite, devait avoir le désir de ne pas déplaire en vue des intérêts de sa fille et de son fils, en faveur desquels elle avait des grâces à solliciter. C'est pour eux, pour sa fille surtout, qu'on la voit à Saint-Germain et aux Tuileries. « Mon royaume n'est guère plus de ce monde », dit-elle; elle n'est guère là que la représentante, la plénipotentiaire de madame de Grignan; et elle y est plus ou moins satisfaite, suivant que sa fille absente y a plus ou moins occupé l'attention. Aussi, quelle journée heureuse que celle du 30 mars 1671, à Saint-Germain! — La Reine *fit un pas vers elle* et lui demanda des nouvelles de sa fille, sur son aventure du Rhône (madame de Grignan avait failli échouer contre le

[1] Mémoires de Saint-Simon, t. XIII, p. 75.

pont d'Avignon en allant en Provence, et réaliser ainsi les craintes de sa mère). La Reine lui fit bien conter cette terrible histoire, et *fit des hélas*, et *dit des choses très-obligeantes* pour madame de Grignan. En revanche elle fut bien moins aimable pour son époux. « Au milieu du silence du cercle, la Reine se tourne et me dit : A qui ressemble votre petite-fille? Madame, lui dis-je, elle ressemble à M. de Grignan. Sa Majesté fit un cri, j'en suis fâchée, et me dit doucement : Elle auroit mieux fait de ressembler à sa mère ou à sa grand'-mère. » M. le Dauphin, Mademoiselle, lui parlent aussi fort de sa fille, et M. de Montausier, et M. de Condom (Bossuet). Le Dauphin même lui donne un baiser pour elle. Enfin ce fut un vrai triomphe.

A son retour des Rochers, madame de Sévigné va encore faire sa cour à Saint-Germain. Nouveau succès en madame de Grignan : « La Reine, dit-elle, m'attaqua la première [1]. Je fis ma cour, à vos dépens, comme j'ai coutume; puis on parla de mon voyage de Provence, un mot sur celui de Bretagne et sur le bonheur de madame de Chaulnes de m'y avoir trouvée. Pour Monsieur, il me tira près d'une fenêtre pour me parler de vous, et m'ordonna très-sérieusement de vous faire ses compliments. Je ne finirois jamais de vous dire tous les compli-

[1] Lettre du 6 janvier 1672.

ments qu'on me fit... » D'après le portrait de Bussy, on s'imagine que là-dessus madame de Sévigné s'est mise à crier : *Vive Monsieur!* d'autant mieux que c'est sa fille que Monsieur a louée. Eh bien! non. « De tout cela, observe-t-elle, autant en emporte le vent, et on est ravie de revenir chez soi. » En effet, c'est toujours avec un plus grand amour de sa tranquillité et de son *chez elle* qu'elle quitte les splendeurs royales et qu'elle se dérobe à ses *petites prospérités*.

Madame de Sévigné voit en même temps les princes : *Monsieur,* au Palais-Royal, *M. le Prince,* le Grand-Condé, dans son propre hôtel, *M. le Duc,* son fils, chez madame de La Fayette, qu'il visitait souvent, et, au Luxembourg, *Mademoiselle* qui l'aime au point de l'avoir rendue témoin du ridicule de sa douleur, lorsque Lauzun fut empêché de prendre possession de cette chambre à coucher qu'on avait si bien fait arranger pour lui. Cependant madame de Sévigné évitait plus qu'elle ne la recherchait cette princesse atrabilaire, assez habituée à compromettre et à abandonner ses amis : elle n'aimait pas, dit-elle, à se trouver mêlée dans ses *impétuosités*.

Pour achever le tableau de l'existence de madame de Sévigné, il nous reste à indiquer deux traits principaux qui la terminent aux deux extrémités, le spectacle et le sermon, qu'elle suit

avec une admiration égale, car ici c'est Bourdaloue et Bossuet, et là Corneille et Racine. Commençons par le théâtre, car, historien de madame de Sévigné, nous avons, sur ce sujet, un procès à soutenir en son honneur. On comprend que c'est de Racine que nous voulons parler. Racine est le grand écueil pour établir la réputation de goût d'une femme aussi spirituelle et la rectitude de son sens littéraire. Pendant plus d'un siècle, on a cru et répété qu'elle avait pronostiqué la chute prochaine de *Racine* en la liant à celle du *café*, deux puissances qui ont triomphé de sa prédiction et du temps, pour donner un double démenti à son jugement. Il en est de cette prédiction comme de tant d'autres mots historiques, d'autant plus répandus qu'ils sont moins vrais. En cette circonstance, on a été généreux envers madame de Sévigné, et voici comment cela est arrivé : il est curieux de voir avec quelle facilité s'établissent ces mensonges historiques, qui n'en deviennent pas moins de très-grands articles de foi.

Voltaire, le premier, avait dit [1] : « Madame de Sévigné croit toujours *que Racine n'ira pas loin ;* elle en jugeait comme du café, dont elle dit qu'*on se désabusera bientôt.* » Ce sont là deux opinions différentes, attribuées à madame de Sévigné, que Voltaire rapproche et met en regard, mais sans les

[1] Siècle de Louis XIV, ch. XXXII.

faire découler l'une de l'autre, et surtout sans lui en attribuer la liaison, qui serait fort bizarre, en effet. La Harpe, voulant rendre plus sententieux et plus précis ce rapprochement de Voltaire, se garda encore plus que lui de recourir au texte, et demeura persuadé que madame de Sévigné avait dit que *Racine passerait comme le café*. M. Suard accepta à son tour cette phrase toute faite. Depuis, ce dicton, ainsi formulé et réduit à sa plus simple expression, a eu cours parmi tous les critiques pour prouver cette observation de La Harpe lui-même, « que l'on peut montrer beaucoup de goût dans son style et fort peu dans ses jugements. » Nous ne contestons pas la vérité de ce dernier axiome; mais on nous accordera qu'il était ici de trop, si nous parvenons à établir que le fait qui lui sert d'application est complétement inexact.

M. de Saint-Surin, dans la notice qu'il a placée en tête de l'édition de M. Monmerqué, a déjà donné l'éveil sur cette injustice de Voltaire, de La Harpe et de M. Suard; il nous paraît facile de compléter l'évidence à ce sujet, et de montrer que jamais citation sentencieuse ne fut plus gratuitement supposée.

D'abord, madame de Sévigné n'a point dit que *le café passerait*. Voici comment elle en parle à sa fille : « Je vous ai mandé que le café étoit tout-à-fait mal à notre cour; mais, par la même raison,

il pourra revenir en grâce; pour moi, *qui suis bête de compagnie,* vous voyez bien que je n'y songe plus. » Il y a encore chez madame de Sévigné une seconde irrévérence contre le café que nous devons ajouter à celle-là : « Vous voilà donc bien revenue du café, redit-elle, à sa fille, le 10 mai 1676, mademoiselle de Meri l'a aussi chassé. Après de telles disgrâces peut-on compter sur la fortune ! » Ceci, comme on le voit, est loin du style d'oracle reproché par La Harpe; et, d'ailleurs, y a-t-il rien de stable? et aujourd'hui même, le règne du café ne semble-t-il pas fort ébranlé par le *thé,* son rival? Au reste, madame de Sévigné a un grand titre à l'indulgence des amateurs de café, et qui aurait bien dû la mettre à couvert de leurs anathèmes : c'est elle qui a inventé le *café au lait,* s'il faut en juger, du moins, par le passage suivant : « Nous avons ici de bon lait et de bonnes vaches, écrit-elle des Rochers, en 1690; *nous sommes en fantaisie de faire bien écrémer ce bon lait, et de le mêler avec du sucre et de bon café.* Ma chère enfant, c'est une très-jolie chose, et dont je recevrai une grande consolation ce carême. N'aimerez-vous pas ce *lait cafeté* ou ce *café laité?* » Certes, voilà madame de Sévigné bien réhabilitée dans ses torts à l'égard du café, et nous espérons bien que désormais on ne la chicanera plus là-dessus.

Passons à l'imputation plus grave qui concerne Racine. C'est un procès, il faut donner les pièces. Aussi bien ce ne sera pas long, car madame de Sévigné n'a parlé de Racine que trois fois, et à propos de trois tragédies, *Bajazet, Mithridate* et *Esther*. « Racine, mande-t-elle à sa fille [1], a fait une tragédie qui s'appelle *Bajazet*, et qui lève la paille; vraiment elle ne va pas *empirando* comme les autres. M. de Tallard dit qu'elle est autant au-dessus des pièces de Corneille que celles de Corneille sont au-dessus de celles de Boyer. Voilà ce qui s'appelle louer; il ne faut point tenir les vérités captives : nous en jugerons par nos yeux et par nos oreilles;

> Du bruit de *Bajazet* mon âme importunée....

fait que je veux aller à la Comédie; enfin, nous en jugerons. » On comprend bien cette position de madame de Sévigné. Elle n'a point encore vu *Bajazet;* elle constate son succès; mais, comme on prétend déprécier, à son sujet, l'objet de sa vieille admiration, elle se met aussitôt en garde, et l'on conçoit qu'elle ira au théâtre plutôt pour défendre Corneille attaqué que pour applaudir Racine comblé d'éloges.

Elle va voir la pièce : « *Bajazet* est beau, dit-elle [2]; j'y trouve quelque embarras sur la fin,

[1] Lettre du 13 janvier 1672.

[2] Lettre du 15 janvier 1672.

mais il y a bien de la passion, et de la passion moins folle que celle de *Bérénice*. Je trouve pourtant, à mon petit sens, qu'elle ne surpasse pas *Andromaque;* et, pour les belles comédies de Corneille, elles sont autant au-dessus que votre idée étoit au-dessus de... Croyez que jamais rien n'approchera, je ne dis pas surpassera, je dis que rien n'approchera des divins endroits de Corneille. Il nous lut l'autre jour, chez M. de Larochefoucauld, une comédie qui fait souvenir de sa défunte veine. — Je voudrois cependant, ajoute-t-elle, en faisant allusion à la représentation de *Bajazet*, que vous fussiez venue avec moi cet après-dîner; vous ne vous seriez point ennuyée; vous auriez peut-être pleuré une petite larme, *puisque j'en ai pleuré plus de vingt.* » En somme, ce jugement de *Bajazet* est favorable et assez impartial, quoique, dans la même lettre, pour se justifier à elle-même sa louange, madame de Sévigné ait mis une grande partie du succès sur le compte de la Champmêlé. Mais, pour elle, c'est surtout de Corneille qu'il s'agit : elle est sur la défensive, et tâche de mesurer ses coups à ceux de ses adversaires.

Quelque temps après, il est vrai et loin du charme de la représentation, elle faiblit au sujet de Racine, et encouragée par l'opinion de sa fille, elle devient moins favorable à son égard : « Vous

avez jugé très-juste et très-bien de *Bajazet,* lui écrit-elle [1], et vous aurez vu que je suis de votre avis. Je voulois vous envoyer la Champmêlé pour vous réchauffer la pièce. Le personnage de Bajazet est glacé; les mœurs des Turcs y sont mal observées; ils ne font point tant de façon pour se marier; le dénouement n'est point bien préparé; on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie : il y a pourtant des choses agréables; mais rien de parfaitement beau, rien qui enlève; point de ces tirades de Corneille, qui font frisonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine, sentons-en toujours la différence; les pièces de ce dernier ont des endroits froids et foibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque; Bajazet* est au-dessous au sentiment de bien des gens, et au mien, si j'ose me citer. Racine fait des comédies pour la Champmêlé, ce n'est pas pour les siècles à venir : si jamais il n'est plus jeune et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. Vive donc notre vieil ami Corneille! pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent; ce sont des traits de maître; Despréaux en dit encore plus que moi, et en un mot, c'est le bon goût, tenez-vous-y ». D'abord, on ne trouve point dans tout cela ces mots sacramentels : *Ra-*

[1] Lettre du 16 mars 1672.

cine passera. C'est toujours, dans l'esprit de madame de Sévigné, un parallèle entre Racine et Corneille, une lutte qu'elle n'a pas provoquée, mais qu'elle accepte. On a dit que *Bajazet* était au-dessus des pièces de ce dernier; elle veut prouver que c'est le contraire qui est vrai. D'ailleurs les critiques sur *Bajazet* n'ont rien de trop intolérant : elles portent sur les mœurs, sur la conduite de la pièce, sur la froideur du héros; cela a été observé et dit par d'autres. Madame de Sévigné rend toute justice à la chaleur du rôle de *Roxane;* c'est que la pièce est en grande partie dans ce personnage, et le succès actuel d'une Champmêlé nouvelle prouve que ses observations n'étaient pas dépourvues de justesse. Quant à la préférence d'*Andromaque* sur *Bajazet*, beaucoup la partagent; et des esprits fort éminents ont accepté la supériorité de Corneille sur Racine [1].

[1] Nous avons le jugement de Corneille lui-même sur *Bajazet* : « Étant une fois, dit Segrais, près de Corneille sur le théâtre, à une représentation de *Bajazet*, il me dit : « Je me garderois bien « de le dire à d'autres que vous, parce qu'on diroit que j'en « parle par jalousie, mais prenez-y garde, il n'y a pas un seul « personnage dans le *Bajazet* qui ait les sentiments qu'il doit « avoir, et que l'on a à Constantinople; ils ont tous, sous un « habit turc, le sentiment qu'on a au milieu de la France. » (*Segraisiana*, p. 46). Il faut avouer qu'ici Corneille ne cédait pas à sa jalousie pour son jeune rival, et qu'il avait rencontré juste.

Au reste, son culte est loin d'aveugler madame de Sévigné. Elle est loin de confondre, dans la même admiration, toutes les œuvres du vieux poëte; elle s'avoue même que sa *veine est éteinte,* qu'il a *de méchants vers* : ce n'est pas tout Corneille qu'elle préfère à son jeune rival, mais *ses vers transportants,* mais *ses divins endroits,* mais ses beautés sublimes, ces tirades qui *font frisonner,* ces *traits de maître* appelés, avec toute raison, *inimitables* et qu'on n'a jamais imités. Il faut dire aussi que Racine n'avait pas encore fait *Esther* et *Athalie,* ses chefs-d'œuvre suprêmes. Lorsque madame de Sévigné vit *Esther,* elle modifia son langage en ces termes : « [1] Racine s'est surpassé dans cette pièce; tout y est beau, tout y est grand, tout y est traité avec dignité... tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant. » Certes un pareil jugement, motivé surtout comme il l'est dans la relation qu'elle fait à sa fille de la représentation d'*Esther,* n'indique pas chez madame de Sévigné de prévention systématique contre Racine, dont elle a encore fait l'éloge au sujet de *Mithridate* : et lors même qu'on ne voudrait voir là qu'une justice tardive, elle met son goût littéraire hors de toute contestation; et pour être juste, il faut prendre l'en-

[1] Lettres des 7 et 21 février 1689.

semble de ses jugements sur Racine et balancer le blâme par l'éloge [1].

A ce propos il est une remarque qu'on doit faire sur madame de Sévigné, c'est qu'aucune femme n'a plus lu qu'elle, et n'a plus formulé de jugements littéraires sur les auteurs qu'elle a lus; et cependant on peut dire hardiment qu'il n'est pas un seul critique de profession, qui ait commis moins d'erreurs et surtout moins d'injustices sur un plus grand nombre d'appréciations littéraires :

[1] La question de la prééminence entre Corneille et Racine ne semble pas bien décidée même encore à présent après deux siècles de discussion. Il y a de bons esprits pour et contre chacun d'eux : un jour l'un l'emporte, c'est l'autre le lendemain. Dans ces derniers temps une littérature fort ambitieuse dans sa généalogie s'était imaginée descendre en ligne directe de Corneille, et par conséquent lui avait attribué le premier rang avec des acclamations tant soit peu fanatiques. Racine, on sait quels noms lui étaient donnés. Aujourd'hui la réaction s'est faite; ceux qui outrageaient Racine vont l'applaudir au théâtre, et nos deux immortels tragiques semblent occuper, avec une égalité parfaite, quoique avec des mérites différents, le trône de la poésie dramatique. Un critique cependant, dont nous respectons le goût autant que nous aimons sa personne, a voulu faire pencher la balance en faveur de Racine, et il en donne des raisons nouvelles et pleines de cette finesse d'appréciation qui lui est particulière. Voici comment s'exprime M. Désiré Nisard dans son *Précis de la Littérature française.*

« Laissant de côté ses pointes, ses trivialités, ses énigmes, et tous ceux de ses défauts dont conviennent ceux mêmes qui préfèrent systématiquement les poëtes imparfaits aux poëtes parfaits, et ne parlant que de ces défauts empreints d'une certaine force, que Quintilien a si ingénieusement appelés de doux défauts, nous di-

c'est ce qu'on a pu voir déjà, c'est ce qu'on verra mieux encore par la suite de ce récit.

A l'époque où nous en sommes, la correspondance de madame de Sévigné abonde en témoignages profondément sentis de son enthousiasme pour les merveilles et l'éclat dont brillait alors la chaire chrétienne. La cour, le théâtre et le sermon, voilà les trois grandes affaires du siècle, et l'on peut dire les trois royautés de l'époque. Mascaron, Bourdaloue, Bossuet se disputaient à l'église l'affluence et l'admiration. Madame de Sévigné est une de leurs ouailles assidues. Le 18 février 1671, elle « va aux sermons des Mascaron et des Bourdaloue, qui se surpassent à l'envi et lui donnent

rions que, sous le point de vue de l'enseignement, la lecture de Corneille n'est pas sans danger pour le goût; qu'au contraire la lecture de Racine, en échauffant doucement l'imagination, et en n'égarant jamais la raison, a sur les intelligences le même effet qu'une éducation morale et de bons exemples domestiques ont sur les cœurs; que si ses beautés échappent quelquefois aux jeunes gens, à cause de leur extrême délicatesse, et parce que des traits de passion vraie peuvent n'être pas compris de ceux qui ne les ont pas sentis ou vu sentir autour d'eux, le temps viendra où ils les comprendront et y trouveront l'histoire de leur propre vie, et qu'en attendant elles ne gâtent point l'esprit; enfin, passant du fond à la forme, nous oserions dire que, si la poésie est à la fois un langage, une peinture et une musique, et si elle doit plaire à l'âme, à l'imagination, à l'oreille, le style de Corneille, plein de feu, de nerf, de vivacité, mais dur, heurté, semé de fautes contre le génie de la langue, sans harmonie, presque sans images, n'a pu être préféré à l'inimitable style de Racine que par des personnes qui avaient quelque intérêt de vanité à rattacher les traditions du théâtre à des monuments imparfaits.»

des satisfactions qui doivent pour le moins la rendre sainte. » En dehors de l'église, madame de Sévigné entretient des relations avec ses prédicateurs et, le mois suivant, elle donne un *fort bon dîner* au père Mascaron; « comme il prêche à sa paroisse et qu'il est venu la voir de lui-même, elle a pensé que cela étoit d'une vraie petite dévote, de lui donner un repas »; le 17 novembre 1672, elle dîne chez madame de Lavardin, *après avoir été en Bourdaloue où étaient les mères de l'Église,* c'est ainsi qu'elle appelle mesdames de Longueville et de Conti. « Madame de La Fayette qui y étoit pour la première fois, étoit transportée d'admiration. »

Ce n'est pas que madame de Sévigné soit fort dévote encore. Les idées religieuses commencent à poindre, il est vrai, mais celles du monde ont de la peine à disparaître. Nous savons quelle a été la sagesse et la régularité de sa jeunesse; elle peut donc s'acheminer vers la dévotion, sans emportement et sans exagération. Plus tard les idées religieuses prendront un empire absolu, sans aigreur toutefois et sans intolérance; mais pour l'instant, elle n'en est pas encore là. C'est ce qu'elle exprime avec une franchise comique et piquante : « Une de mes grandes envies, dit-elle [1], ce seroit d'être dévote, j'en tourmente La Mousse tous les jours;

[1] Lettre du 10 juin 1671.

je ne suis ni à Dieu, ni au diable; cet état m'ennuie, quoique, entre nous, je le trouve le plus naturel du monde. On n'est point au diable parce qu'on craint Dieu, et qu'au fond on a un principe de religion; on n'est point à Dieu aussi parce que sa loi paroît dure et qu'on n'aime point à se détruire soi-même : cela compose les tièdes dont le nombre ne m'étonne point du tout; j'entre dans leurs raisons : cependant Dieu les hait; il faut donc sortir de cet état et voilà la difficulté. » Ces lignes doivent faire comprendre pourquoi nous hésitons à faire de madame de Sévigné une janséniste; et à coup sûr elle a dû être bien grondée par son rigide *solitaire* si elle lui a confessé ce *lâche* état de son âme.

Cependant le soin de son âme, le souci de la vie future ne laissent pas d'être une grande occupation pour elle, et lorsque Bourdaloue, qui *frappe toujours à droite et à gauche, comme un sourd*, a secoué son cœur, dans son effroi de la fin de la vie, elle voudrait quelquefois n'être jamais née : c'est ce qu'elle confie à sa fille avec une bien pénétrante éloquence. « [1] Vous me demandez si j'aime bien la vie, je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisants; mais je suis encore plus dégoûtée de la mort : je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle, que si je pouvois retour-

[1] Lettre du 16 mars 1672.

ner en arrière, je ne demanderois pas mieux. Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse : je suis embarquée dans la vie sans mon consentement; il faut que j'en sorte, cela m'assomme : et comment en sortirai-je ? par où? par quelle porte? quand sera-ce? en quelle disposition? souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée? aurai-je un transport au cerveau? mourrai-je d'un accident? comment serai-je avec Dieu? qu'aurai-je à lui présenter? la crainte, la nécessité feront-elles mon retour à lui? n'aurai-je aucun autre sentiment que celui de la peur? que puis-je espérer? suis-je digne du paradis? suis-je digne de l'enfer? Quelle alternative! quel embarras! Rien n'est si fou que de mettre son salut dans l'incertitude, mais rien n'est si naturel, et la sotte vie que je mène est la chose du monde la plus aisée à comprendre : je m'abîme dans ces pensées, et je trouve la mort si terrible, que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène que par les épines dont elle est semée. Vous me direz que je veux donc vivre éternellement? point du tout; mais si on m'avoit demandé mon avis, j'aurois bien aimé à mourir entre les bras de ma nourrice; cela m'auroit ôté bien des ennuis, et m'auroit donné bien sûrement et bien aisément le ciel. »

A coup sûr tout cela a été écrit en sortant

d'entendre Bourdaloue prêcher sur le *Jugement dernier*, et tonner sans ménagements sur la difficulté du salut. Mais une fois sortie de l'église, hors du prestige et de la domination de cette parole intraitable, la tranquillité revient à madame de Sévigné; elle se remet entre les mains de la *Providence*, qui est sa foi et sa religion, faisant aussi bien que sa faiblesse le lui permet et comptant sur la miséricorde de Dieu. C'est alors surtout qu'elle commence à parler de cette Providence qui revient si souvent dans ses lettres. Elle en entretient tout le monde. Bussy voulait l'appeler force d'âme; elle lui répond : « tous nos désirs n'avancent pas d'un moment l'arrangement de la Providence, car j'y crois mon cousin, c'est *ma philosophie :* vous de votre côté et moi du mien, avec des pensées différentes, nous allons le même chemin; nous visons tous deux à la tranquillité, vous par vos raisonnements et moi par ma soumission.[1] » Quand l'âge sera plus avancé, nous verrons ce culte de la Providence grandir encore chez madame de Sévigné, et donner à ses dernières lettres un caractère ineffable de douceur.

D'après tout ce que nous venons de dire, et sur la vie, et sur les relations, et sur les habitudes de madame de Sévigné, comprend-on bien main-

[1] Lettre du 24 janvier 1675.

tenant quel doit être tout le prix historique de sa correspondance? Madame de Sévigné est l'écho de tout ce qu'il y a de considérable, d'élégant, de spirituel dans son siècle : elle voit toute la société de Paris, et c'est cette société tout entière qui vient se peindre sous sa plume avec ses idées, ses mœurs, son langage, son costume, ses vertus, ses vices et ses ridicules.

Ce qui ajoute encore au prix historique de cette correspondance, c'est la sincérité, le soin, la prudence même de madame de Sévigné, dans le choix de ses nouvelles. Ennemie du faux, par nature et par goût, elle s'attache aussi à ne mander rien que de vrai à sa fille, afin de lui éviter des erreurs sur les choses de Paris et de la cour, qui auraient pu compromettre, en Provence, sa responsabilité de gouvernante. Lorsqu'elle n'est pas sûre des choses, elle aime mieux n'en pas parler. Elle le répète cent fois : « Je ne sais nulle nouvelle aujourd'hui, je crains tant de dire des faussetés que j'aime mieux ne rien dire ; — ce que je vous mande est toujours vrai et vient de bon lieu [1]. »

Un événement important vint montrer toute la sûreté et l'abondance de ses informations. Nous voulons parler de la guerre avec la Hollande qui

[1] Lettre du 27 mai 1672.

fut déclarée le 6 avril 1672. C'est dans les lettres de madame de Sévigné que l'on voit bien ce que c'était que la guerre pour les courtisans et la noblesse d'alors. Quelles que soient les rancunes et les haines de castes qui, au reste, ne sont plus de nos jours, on ne peut s'empêcher d'admirer cet élan, cet empressement joyeux qui poussait, à un signal donné, au delà des frontières, toute cette cour, ces princes et ce Roi plongés cependant dans toutes les délices énervantes du luxe, des arts, de la galanterie et des passions.

Ce mouvement est bien peint dans la correspondance qui nous sert de guide, et on y assiste à toutes les phases de la campagne. — On ne parle plus que de guerre et de partir [1]. On passe sa vie à dire des adieux ; tout le monde s'en va, tout le monde est ému ou tremble pour ses amis [2]. (On remarque cette façon de parler : *tout le monde*, c'est la cour ; en dehors d'elle, il n'y a plus personne.) Mais les plaisirs de la paix ont fort épuisé la bourse des courtisans : aussi [3] « on est au désespoir, parce qu'on n'a pas un sou ; on ne trouve rien à emprunter ; les fermiers ne payent point ; on n'ose faire de la fausse monnoie ; on ne voudroit

[1] Lettre du 17 avril 1672.
[2] Lettre du 20 avril 1672.
[3] Lettre du 24 avril 1672.

pas se donner au diable, et cependant tout le monde s'en va à l'armée avec un équipage : de vous dire comment cela se fait, il n'est pas aisé ; le miracle des cinq pains n'est pas plus incompréhensible. » Madame de Sévigné, elle, a pu, grâce à son économie, faire un fort bel équipage à son fils, qui est parti avec le titre de *guidon de la compagnie des gendarmes-dauphin*, sous le commandement de son cousin, le marquis de La Trousse, lieutenant du même corps. Les parents obligés de rester à Paris se désolent pendant ce temps-là [1]. « Tout le monde pleure son fils, son frère, son mari, son amant, et il faudroit être bien misérable pour ne pas se trouver intéressée au départ de la France tout entière pour la guerre la plus cruelle, la plus périlleuse dont on ait jamais ouï parler depuis le passage de Charles VIII en Italie. » Il s'agit en effet de passer l'Issel, « défendu et bordé de deux cents pièces de canon, de soixante mille hommes de pied, de trois grosses villes et d'une large rivière qui est encore au devant [2]. » Cependant les mères, les sœurs, les épouses, les maîtresses, n'en poussent pas moins vers la frontière ceux qui leur sont chers, et on baffoue ceux qui demeurent. Madame de Sé-

[1] Lettre du 27 avril 1672.

[2] *Ib.*

vigné trouve que M. le duc de Sully, entre autres, a plus de courage que ceux qui passeront l'Issel [1]. « Il a soutenu de voir partir tout le monde, lui, jeune, riche, en santé, sans avoir été non plus ébranlé de suivre les autres que s'il avoit vu faire une partie d'aller ramasser des coquilles. Il s'en va paisiblement à Sully; le voilà pour son été; il est plus sage que les autres, qui sont soumis à *l'opinione regina del mondo;* il vaut bien mieux être philosophe. » Mais bientôt, « voilà la mode d'être blessé qui commence [2] »; voilà la nouvelle du passage du Rhin qui se répand dans Paris, avec celle de toutes les pertes qu'a causées ce fait d'armes. Madame de Sévigné était chez madame de La Fayette [3], « quand on est venu apprendre à M. de Larochefoucauld, coup sur coup, la mort du duc de Longueville, ainsi que la blessure de M. de Marsillac, son fils, et la mort du chevalier de Marsillac, son petit-fils. Il a été très-vivement affligé. Ses larmes ont coulé du fond du cœur, et sa fermeté l'a empêché d'éclater. » Mais, à côté de ce tableau, en voici un autre où la douleur éclate avec toute son éloquence. On le connaît, c'est la douleur de madame de Longueville. « Ma-

[1] Lettre du 29 avril 1672.
[2] Lettre du 30 mai, *id.*
[3] Lettre du 17 juin, *id.*

demoiselle de Vertus [1] (*sœur de Lauzun*) étoit retournée depuis deux jours à Port-Royal, où elle est presque toujours; on est allé la quérir avec M. Arnauld pour dire cette terrible nouvelle. Mademoiselle de Vertus n'avoit qu'à se montrer; ce retour si précipité marquoit bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut : Ah! mademoiselle, comment se porte M. mon frère (*le Grand-Condé*)? — Sa pensée n'osa pas aller plus loin. — Madame, il se porte bien de sa blessure. — Il y a eu un combat. Et mon fils? — On ne lui répondit rien. — Ah! mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort? — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. — Ah! mon cher fils est-il mort sur-le-champ? n'a-t-il pas eu un seul moment? Ah! mon Dieu, quel sacrifice! Et là-dessus elle tomba sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé.» Quant à M. de Larochefoucauld, sa douleur, quoique intérieure, n'en fut pas moins vive. « J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure, ajoute madame de Sévigné, il est au premier

[1] Lettre du 20 juin 1672.

rang de tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison : je compte pour rien son esprit et son agrément. » Le baron de Sévigné n'avait pas été à ce passage du Rhin, qui commença et finit la guerre ; en effet la Hollande, effrayée d'un pareil début, se rendit aussitôt et demanda la paix.

Nous le répétons, à part tout ce que ces détails ont de dramatique et de complet, ils ont un autre mérite pour l'histoire, c'est leur caractère de certitude et de véracité. Ils venaient de Gourville, l'ami du prince de Condé, chez lequel arrivaient les courriers de l'armée ; et dans toutes les grandes circonstances, pour ce qu'elle ne voit pas elle-même madame de Sévigné cite toujours une autorité qui inspire une entière confiance dans ses paroles.

Rassurée sur le sort de son fils, madame de Sévigné soupirait après le voyage de Provence. Tant qu'elle avait joui de la société du baron de Sévigné et de celle du chevalier de Grignan (Adhémar), elle put encore se distraire, et, en envoyant à sa fille des nouvelles de ce monde et de la cour, tromper un peu son désir et son impatience. Mais, lorsqu'elle vit tous ses amis quitter Paris l'un après l'autre, elle n'y tint plus : « Hélas ! s'écrie-t-elle, qui est-ce qui ne part point ! il n'y a que moi. » C'est qu'en effet elle était enchaînée par le devoir, et il n'y avait que le devoir qui pût, dans le cœur de madame

de Sévigné, combattre l'amour maternel. Elle avait fait ses dispositions de départ pour le printemps; mais, au moment de se mettre en route, sa tante, Henriette de Coulanges, marquise de La Trousse, tomba malade d'une hydropisie de poitrine. Elle avait soixante-dix ans, et pouvait difficilement échapper à une pareille maladie. Malgré les soins de sa nièce, son état empira chaque jour, ce qui ne l'empêcha pas de traîner en longueur. Ce fut, pendant toute cette maladie, une double et cruelle anxiété pour madame de Sévigné, placée entre le désir ardent de courir en Provence et l'obligation de rester auprès de sa tante. Comme nous venons de le dire, le devoir l'emporta. Mais lorsqu'au mois de mai elle sentit sa fille de retour à Grignan, où elle l'attendait avec impatience, ce fut un état d'oppression dont on ne peut se faire une idée qu'en lisant les lettres où cette lutte est si bien peinte.

Vers la fin de juin 1672, madame de La Trousse mourut, et madame de Sévigné eut lieu de s'applaudir de sa conduite, car, avant d'expirer, sa tante la remercia avec effusion de cet acte de dévouement dont elle comprenait toute la valeur. Après avoir donné quinze jours aux devoirs de cette perte, madame de Sévigné se mit enfin en route pour Grignan avec son oncle, l'abbé de Coulanges, et La Mousse, son cousin. Elle voya-

geait, non au gré de son impatience, mais avec toute la vitesse possible alors, c'est-à-dire que l'on mettait un grand mois pour aller de Paris à Grignan, faisant bravement ses cinq lieues par jour, et lisant *Virgile* pour tromper son impatience, dans son lourd carrosse, véritable chambre ambulante. A Lyon, la voyageuse fut reçue par M. de Rochebonne et madame de Coulanges qui voulaient la retenir : l'amitié était bien hardie d'oser manifester de pareilles exigences à l'amour maternel. Elle s'embarqua sur le Rhône, ce fleuve dont l'impétuosité l'avait si fort effrayée, lorsqu'il entraînait sa fille loin d'elle, et qui lui paraissait si admirable aujourd'hui qu'il la portait vers cette fille chérie. Madame de Grignan attendait sa mère sur le bord du fleuve : elle l'introduisit elle-même dans son château qui avait été dignement préparé pour la recevoir.

Après les premiers épanchements, vinrent les mutuelles confidences. Elles avaient beaucoup à se dire. Madame de Sévigné instruisit sa fille de tous les secrets de cour et d'État, qu'elle n'avait pas osé confier au papier, à cause des yeux indiscrets de leur argus. Madame de Grignan eut des détails à donner à sa mère sur la position de M. de Grignan en Provence, sur leurs démêlés avec M. de Marseille, qui ne voulait pas en avoir le démenti et intriguait toujours, jugeant sans

doute que son éducation diplomatique n'était pas encore achevée. Elle soulagea aussi son cœur, en confiant à sa mère les soucis qui apparaissaient déjà sur le véritable état des affaires domestiques et des dérangements de la maison de Grignan, cause féconde d'ennuis qui ne firent qu'augmenter par la suite et empoisonnèrent leur vie.

Madame de Sévigné, si rangée dans sa conduite et ses affaires, supportait mal un pareil désordre. Elle voulut hasarder quelques représentations, et, comme elle avait amené avec elle la source de tout arrangement et de toute économie, elle fit agir le *bien bon* auprès de son gendre, ou plutôt elle le laissa aller, car l'abbé de Coulanges savait assez peu retenir sa nature grondeuse, et ne faisait pardonner la fréquence de ses avis que par leur excellence et leur sincérité. Mais les avis plaisaient peu à M. de Grignan : comme tous les hommes mal rangés, il était d'une susceptibilité extrême lorsqu'on attaquait ses habitudes. Le *bien bon* dut donc renoncer à ses conseils, et c'est ce qui fait peut-être qu'il se divertit si peu dans ce voyage, et qu'il ne voulut jamais, dans la suite, retourner à Grignan. Quelque regret que madame de Sévigné éprouvât de ce caractère et de cette position, elle dut cependant pardonner à son gendre, en vue de l'affection aussi respectueuse que délicate qu'il lui portait et de sa véritable et sûre tendresse pour

sa femme, dont les désirs étaient des lois à ses yeux et qui d'ailleurs au bout de quelques années, finit par prendre, avec son assentiment, les rênes de son intérieur.

M. de Grignan voulut faire voir à sa belle-mère la Provence et son gouvernement. Ils commencèrent leur visite par Lambesc, où se trouvaient réunis les États, et où madame de Sévigné eut à se plaindre en personne des procédés de l'évêque de Marseille, qui poussa l'impolitesse jusqu'à lui refuser les services de son courrier pour sa correspondance. Elle jugea là, de ses yeux, ce personnage et définit sa conduite « une manière de poignarder en embrassant.[1] » De Lambesc elle vint à Arles, voir le respectable archevêque de Grignan, pour lequel elle se prit dès lors d'une affectueuse vénération. Elle visita ensuite Aix; mais ce qui obtint son admiration ce fut Marseille : « [2] La foule des chevaliers, dit-elle, qui vinrent hier voir M. de Grignan à son arrivée : des noms connus, des Saint-Herem, etc.; des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air; une idée de guerre, de roman, d'embarquement, d'aventures, de chaînes, de fers, d'esclaves, de servitude, de captivité : moi qui aime les romans,

[1] Lettre sans date portant le n° 284.

[2] *Ib.* n° 283.

je suis transportée. » M. de Janson, de retour à sa résidence, et voulant se faire pardonner son impolitesse, la fêta avec empressement. Enfin elle revint à Aix, où sa fille, qui était restée à Grignan avec l'abbé de Coulanges, la rejoignit bientôt. Elles y passèrent l'hiver, et madame de Sévigné l'employa à bien étudier les lieux, les choses et les hommes, afin d'avoir présent à Paris le monde où vivait sa fille : elle laissa dans cette société les traditions de son esprit si bienveillant, et non point, comme l'a dit l'abbé de Vauxcelles, le souvenir d'une humeur tracassière [1]. Ce reproche indique chez celui qui l'a fait très-peu de justice; car si madame de Sévigné présente un trait tranché dans son caractère, c'est bien, sans contredit, la facilité, l'indulgence, la bonté d'esprit et de cœur.

Après avoir passé à Aix tout l'hiver de 1672 et la moitié de l'année suivante, au mois de juillet 1673, madame de Sévigné alla reprendre à Grignan, avec sa fille, cette vie d'intimité et de jouissance recueillie qui était son rêve, en compagnie de Corbinelly qui était venu la rejoindre de Montpellier, et de M. de La Garde, cousin de M. de Grignan et voisin de terre avec lui. Madame de Sévigné donna à celui-ci le nom de *sage*, et il fut

[1] *Reflexions sur les lettres de madame de Sévigne*, par M. l'abbé de Vauxcelles.

toujours pour elle l'objet d'une amitié solide. Elle entretenait en même temps avec ses amis et avec Bussy une correspondance plus ou moins réglée; car écrire des lettres, chez madame de Sévigné, a été un besoin de sa nature, comme chez La Fontaine celui de faire des fables.

C'est ce que lui dit madame de La Fayette, que sa fâcheuse santé rendait d'un commerce inexact[1] : « Le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde ; il m'est passé pour tout le monde, et si j'avois un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprois avec lui. Ne mesurez donc point notre amitié sur l'écriture; je vous aimerai autant en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous en m'en écrivant dix en huit jours. » Madame de La Fayette, laissée en repos par la fièvre, était alors en proie à la plus déplorable des migraines, et, dans une lettre adressée à son amie qui se plaignait de son silence, elle trace, pour achever sa justification, un tableau saisissant de son ennui et de son dégoût : « [2] Je me mets à table ; ah ! ah ! j'ai mal au cœur; je ne veux point de potage.—Mangez donc un peu de viande.—Non, je n'en veux point.— Mais vous mangerez du fruit.—Je crois que oui.

[1] Lettre du 30 juin 1673.
[2] Lettre du 14 juillet 1673.

— Eh bien! mangez-en donc. — Je ne saurois; je mangerai tantôt. Que l'on m'ait ce soir un potage et un poulet. — Voici le soir; voilà un potage et un poulet; je n'en veux point; je suis dégoûtée; je m'en vais me coucher; j'aime mieux dormir que de manger. — Je me couche; je me tourne, je me retourne; je n'ai point de mal, mais je n'ai point de sommeil aussi; j'appelle, je prends un livre, je le referme; le jour vient, je me lève, je vais à la fenêtre; quatre heures sonnent, cinq heures, six heures; je me recouche, je m'endors jusqu'à sept; je me lève à huit; je me remets à table à douze inutilement comme la veille, et je me mets dans mon lit le soir inutilement comme l'autre nuit. » C'est un pitoyable état que celui de cette femme livrée ainsi aux souffrances et à l'insomnie. Heureusement que ces accès ne duraient pas; mais lorsqu'elle en est atteinte, elle n'en sent que mieux le prix de la présence et de la société de son amie.

Pendant ce voyage en Provence de madame de Sévigné, on voit bien quelle était l'affection vive de tous ses amis pour elle, aux regrets que leur inspire son absence : « Non, ma belle, lui dit madame de Coulanges[1], la période ne m'importe point; je vous dis que je vous aime par la

[1] Lettre du 20 mars 1673.

raison que je le sens véritablement, et même je suis plus vive pour vous que je ne vous le dis encore. »—« Qui nous paiera le temps que nous passons ici sans vous, s'écrie à son tour M. de Larochefoucauld [1] ? Cette perte est si grande pour moi que vous seule pouvez m'en récompenser. » Il n'est pas jusqu'à *Mademoiselle* qui, ayant songé que madame de Sévigné était très-malade, « s'éveille en pleurant et ordonne à madame de Coulanges de le lui mander [2]. »

Mais si, lorsque madame de Sévigné s'éloignait, le souvenir de son cœur vivait parmi tous ses amis, celui de son esprit et de sa réputation littéraire restait fort vif au milieu de toute la société parisienne qu'elle charmait. Il ne faut pas croire que la réputation de notre illustre *épistolaire* n'ait commencé qu'avec la publication de sa correspondance. De son vivant, elle a joui de toute sa renommée. Dès sa jeunesse, nous l'avons vu, on citait et on recueillait ses *mots ;* dès qu'elle écrit à sa fille, on s'informe de ses lettres, on leur donne des noms, on les recherche, on les emprunte pour les lire même à la cour. C'est ce qui arriva pendant ce voyage à Grignan. « Je ne veux point oublier, lui écrit madame de Coulanges [3], ce qui

[1] Lettre du 9 février 1673.
[2] Lettre du 24 février 1673.
[3] Lettre du 10 avril 1673.

m'est arrivé ce matin. On m'a dit : Madame, voilà un laquais de madame de Thianges (*la sœur de la favorite*). J'ai ordonné qu'on le fît entrer. Voici ce qu'il avoit à me dire : « Madame, c'est de la « part de madame de Thianges, qui vous prie de « lui envoyer la lettre *du cheval* de madame de « Sévigné et celle *de la prairie*. » J'ai dit au laquais que je les porterois à sa maîtresse. Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous voyez; il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres. »

La lettre du *cheval*, nous ne l'avons pas; nous sommes plus heureux pour celle de la *prairie*. Elle avait été écrite, quelques mois auparavant, des Rochers à M. de Coulanges, en lui annonçant qu'on avait chassé le sieur Picard, ce domestique imbécille qui, dans sa dignité de laquais, n'avait pas voulu aller travailler aux foins comme les autres. C'est une des plus jolies lettres de madame de Sévigné, et, si le lecteur éprouve un peu de la curiosité de madame de Thianges, nous allons le satisfaire.

Après s'être égarée dans son exorde avec une grâce charmante : « Vous ne comprenez pas encore où cela peut aller, ajoute-t-elle; voici une autre petite proposition incidente. Vous savez qu'on fait les foins. Je n'avois pas d'ouvriers; j'envoie dans cette prairie que les poëtes ont

célébrée, prendre tous ceux qui travailloient pour venir nettoyer ici; vous n'y voyez encore goutte; et en leur place, j'envoie mes gens *faner*. Savez-vous ce que c'est que faner? Il faut que je vous l'explique : faner est la plus jolie chose du monde; c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie; dès qu'on en sait tant on sait faner. Tous mes gens y allèrent gaîment; le seul Picard me vint dire qu'il n'iroit pas, et qu'il n'étoit pas entré à mon service pour cela, que ce n'étoit pas son métier et qu'il aimoit mieux s'en aller à Paris. Ma foi! la colère m'a monté à la tête. Je songeai que c'étoit la centième sottise qu'il m'avoit faite, qu'il n'avoit ni cœur, ni affection : en un mot, la mesure étoit comble; je l'ai pris au mot... Si vous le revoyez, ne le recevez point, ne le protégez point, ne me blâmez point; et songez que c'est le garçon du monde qui aime le moins à faner, et qui est le plus indigne qu'on le traite bien. » Ce sont là de ces jolis petits riens que madame de Sévigné sait tirer du sujet le plus simple et le plus vulgaire en apparence.

Pendant ce séjour à Grignan, madame de Sévigné et sa fille réglèrent leur conduite à venir, quant à leur tendresse et à leur correspondance; aussi il faut remarquer, qu'à partir de cette époque, il y a plus de prudence et de retenue dans leurs lettres. Madame de Sévigné se contraint sur

tous les reproches qu'elle avait adressés, jusque-là, à son gendre; d'un autre côté, par crainte des yeux indiscrets, elle convient avec sa fille d'un langage en chiffres pris dans les éléments de la nature, et qui ne sont pas sans rapport avec les personnages qu'ils désignent. Ainsi, *la Grèle* (traîtresse), c'est l'évêque de Marseille; *Quanto* (la gouvernante), est madame de Montespan; *le Torrent* (impétueux), madame de Monaco; *la Pluie* (bienfaisante), M. de Pomponne; *le Nord* (rigoureux), Colbert; *la Mer* (orgueilleuse), Louvois; *le Dégel* (c'est-à-dire la glace royale qui se fond), madame Scarron; *le Feu* (passionné), le Roi; *la Neige* (blanche et froide), la Reine; *la Rosée* (qui pleure), mademoiselle de La Vallière; *le Brouillard* (sombre et triste), madame de La Fayette; *la Feuille* (frivole et légère), madame de Coulanges. Une autre modification se remarque encore dans cette correspondance : elle est, par la suite, moins sentimentale et moins spéculative; c'est une tendresse plus active et plus énergique; il y a beaucoup plus de détails d'affaires. La vie de madame de Sévigné se modelait sur celle de sa fille; or, comme l'existence de celle-ci était devenue pratique et soucieuse, les idées de sa mère s'en ressentent et prennent la même direction.

Après quelques mois de séjour et d'une vie sans nuages à Grignan, madame de Sévigné quitta sa

fille au mois d'octobre 1673. Elles avaient fait coïncider leur départ, madame de Grignan pour Lambesc, et sa mère pour la Bourgogne. La marquise arriva le 1er novembre à Paris, et descendit chez M. de Coulanges, où l'attendaient « M. de Rarai, Mlle de Méri, M. l'archevêque de Reims (Le Tellier), M. de Larochefoucauld, madame de La Fayette, madame Scarron, mesdames de Sanzai, de Bagnols, l'abbé Testu, d'Hacqueville, l'abbé de Grignan et M. de La Garde, qui la reçurent comme une sœur, les deux derniers placés au guet et ne respirant qu'elle. » Soit qu'elle parte, soit qu'elle arrive, ses amis lui font toujours cortége. Après avoir donné à l'amitié le jour de l'arrivée, dès le lendemain madame de Sévigné se hâte de redevenir le *petit ministre* de son gendre, et se met à courir les puissances du jour.

M. de Grignan avait reçu du Roi l'ordre d'une expédition locale remise à sa prudence et à son habileté. Il s'agissait de s'emparer de la ville et du château d'Orange, qui appartenaient au prince de Nassau. Il en vint facilement à bout avec le secours de sept cents gentilshommes volontaires qui l'accompagnèrent à cette expédition, uniquement par considération pour lui [1].

[1] Nous avons en notre possession une relation originale de ce siége d'Orange qui n'est pas sans intérêt et nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de l'insérer dans ce volume.

Ce succès fut suivi d'un autre plus inespéré et aussi intéressant aux yeux de madame de Sévigné, pour qui ces *pétoffes de province* sont toujours le monde. Il s'agissait de nommer un syndic, dont le choix était réservé à la Provence. Une opposition, conduite par M. de Marseille, s'était formée contre le candidat que présentait M. de Grignan, dans la personne de M. de Buoux, son cousin. Il y allait de sa considération et de son influence à réussir : l'évêque, qui le savait bien, avait employé tous les moyens pour amener un échec à son adversaire, sur ce terrain éminemment provincial, et entièrement neutre par rapport à la cour. On était même allé jusqu'à répandre de l'argent. Mais la nombreuse compagnie qui avait suivi M. de Grignan à Orange, donnait la mesure de sa considération. Il fut aidé, en cette circonstance, par sa famille qui sentait que c'était là une dernière bataille à livrer avec M. de Janson, lequel avait mis en jeu toute sa stratégie diplomatique et déployé ses réserves d'intrigue. Le coadjuteur s'en mêla fort, apportant, dans la lutte, suivant l'expression de madame de Sévigné « cette mine de prospérité qui attire les abbayes et les heureux succès. »—« Sa paresse était allée se promener bien loin, laissant le champ libre à sa vigilance, son habileté, son application, ses vues, ses expédients,

son courage et sa considération [1]. » Mais ce qui frappa le coup décisif et fixa la victoire, ce fut la fermeté et la colère résolue de madame de Grignan qui ne voulut accepter aucun moyen terme, brusqua l'affaire, et exigeant tout ou rien, emporta la nomination de son cousin, forçant même l'évêque à voter pour lui, chose qu'il fit de bonne grâce, et en vrai diplomate, dès qu'il vit que M. de Buoux était le plus fort.

Voilà bien de quoi exciter l'admiration de madame de Sévigné, et de quoi crier miracle sur les talents politiques de sa fille! Elle ne s'en fit certes pas faute. Cependant elle lui conseille « d'être aussi modeste dans la victoire que fière dans le combat. » Leurs amis allèrent plus loin, et M. de Pomponne, témoin du tort que ces querelles faisaient à leurs acteurs et à la province, les engagea fort à se réconcilier avec M. de Marseille. Quels que fussent leurs griefs, madame de Sévigné abonde dans ce sens, en songeant au mal que fait la guerre au corps et à l'âme de sa fille. Sur un succès, la paix pouvait se faire honorablement. Le Roi, que ces troubles fatiguaient, le désirait : une réconciliation eut donc lieu, mais par ordre supérieur et non par rapprochement d'esprit; ainsi que le dit madame de Sévigné « comme un

[1] Lettre du 24 décembre 1673.

homme qui se confesse et qui garde un gros péché sur sa conscience. [1] » Mais, comme on l'a dit, c'était la dernière lutte, et M. de Janson devait borner là ses exploits de province : son apprentissage était fini. Un théâtre plus vaste et plus approprié à ses talents véritables allait le réclamer bientôt; et, une fois lancé dans les grandes affaires, il n'eut plus rien à démêler avec M. de Grignan ; l'un et l'autre même, dans la suite, se divertirent de l'importance qu'ils avaient accordée à ces débats de syndics, de procureurs et de consuls, et madame de Sévigné elle-même ne laissa échapper aucune occasion de rendre justice au mérite de M. de Janson.

Mais, pour tout arranger, et pour reprendre à la cour la considération et le crédit que l'évêque de Marseille avait voulu leur faire perdre, il paraissait nécessaire que M. et madame de Grignan fissent un voyage à Paris. On comprend l'avidité de madame de Sévigné à saisir et peut-être à exagérer cette nécessité. Leurs amis communs, au reste, M. de Pomponne, d'Hacqueville et M. de La Garde surtout, étaient de cet avis, qui n'était point partagé en Provence. Pressée par les instances réitérées de sa mère, et à bout de refus, madame de Grignan, avec un peu d'humeur évi-

[1] Lettre du 12 janvier 1674.

demment, lui adressa quelques reproches de « vouloir l'embarquer dans de grandes dépenses, lorsqu'elle connaissoit leurs embarras déjà si grands.[1] » Ces plaintes, qui étaient une injustice gratuite et où l'on doit peut-être reconnaître l'influence et les discours de M. de Grignan, lequel aimait peu à se séparer de sa femme, ont inspiré à madame de Sévigné la lettre la plus remplie de tendresse élevée, de douleur poignante mais digne, qu'elle ait écrite, et l'on ne nous saura pas mauvais gré d'en reproduire ici un long fragment.

« Non, mon enfant, s'écrie-t-elle [1], je ne veux point vous faire tant de mal, Dieu m'en garde, et pendant que vous êtes la raison, la sagesse et la philosophie même, je ne veux point qu'on me puisse accuser d'être une mère folle, injuste et frivole, qui dérange tout, qui ruine tout, qui vous empêche de suivre la droiture de vos sentiments par une tendresse de femme. Mais j'avois cru que vous pouviez faire ce voyage, vous me l'aviez promis; et quand je songe à tout ce que vous dépensez à Aix, et en comédiens et en fêtes, et en repas dans le carnaval, je crois toujours qu'il vous en coûteroit moins de venir ici... Vous ne trouvez point que tout cela soit ni bon ni vrai,

[1] Lettre du 28 décembre 1673.

[2] *Ibid.*

je cède à la nécessité et à la force de vos raisons; je veux tâcher de m'y soumettre à votre exemple, et je prendrai cette douleur, qui n'est pas médiocre, comme une pénitence que Dieu veut que je fasse, et que j'ai bien méritée. Il est difficile de m'en donner une meilleure, ni qui frappe plus droit à mon cœur; mais il faut tout sacrifier, et me résoudre à passer le reste de ma vie séparée de la personne du monde qui m'est le plus sensiblement chère, qui touche mon goût, mon inclination, mes entrailles, qui m'aime plus qu'elle n'a jamais fait; il faut donner tout cela à Dieu, et je le ferai avec sa grâce, et j'admirerai sa Providence qui permet qu'avec tant de grandeurs et de choses agréables dans votre établissement, il s'y trouve des abymes qui ôtent tous les plaisirs de la vie, et une séparation qui me blesse le cœur à toutes les heures du jour, et bien plus que je ne voudrois à celles de la nuit. Voilà mes sentiments, ils ne sont point exagérés, ils sont simples et sincères : j'en ferai un sacrifice pour mon salut; voilà qui est fini, je ne vous en parlerai plus, et je méditerai sans cesse sur la force invincible de vos raisons et sur votre admirable sagesse, dont je vous loue et que je tâcherai d'imiter. »

Mieux que tous les commentaires, cette lettre sert à faire connaître le caractère et la position de ces deux femmes. Mais cette sortie ne laisse au-

cune trace sur la limpidité de l'affection de madame de Sévigné, et, aussitôt après, sa correspondance redevient douce, bonne et unie; c'est un fleuve de tendresse un moment troublé, et qui coule toujours abondant et fertile.

Madame de Grignan s'empressa d'arriver à Paris; il y avait trois ans, juste, qu'elle en était partie. Elle y revenait dans tout l'éclat de l'âge et de la beauté. On ne l'avait point oubliée à la cour; la Reine et Monsieur s'étaient eux-mêmes intéressés à ce retour; elle y fut bien accueillie. M. de Grignan, de son côté, eut peu de peine à réparer les torts que M. de Janson avait voulu lui causer; en effet, lorsqu'il le voulait, *il parloit bien et réussissoit de sa personne*. Ses succès de Provence avaient d'ailleurs facilité la besogne. Le Roi était content de ses services; car il « avoit une religion pour les intérêts de son maître qui ne pouvoit se comparer qu'à sa négligence pour les siens.[1] » On lui sut gré aussi de ménager sa province, et d'avoir trouvé le moyen d'y faire aimer sa personne, tout en y faisant respecter le pouvoir. Après un court séjour, M. de Grignan dut aller reprendre son poste : il partit de Paris en mai 1674, laissant sa femme auprès de sa mère.

Madame de Grignan retrouva à Paris son beau-

[1] Lettre du 15 janvier 1675.

frère Adhémar, et son frère, le baron de Sévigné, qui, l'un et l'autre, après avoir bien servi dans leurs campagnes de Hollande, avaient obtenu un congé. Elle revit également Bussy, dont la disgrâce se relâchait un peu et qui avait obtenu, à force de sollicitations humbles et pressantes, la permission de revenir, pour quelques jours, à Paris. Il profita de cette visite pour renouer avec madame de Grignan des rapports interrompus depuis son mariage, à cause de la froide mine que M. de Grignan lui avait faite à cette époque. Lorsque Bussy fut retourné en Bourgogne, cela donna lieu, de la part de madame de Grignan, à quelques billets qu'elle lui écrivait dans les lettres de sa mère; mais il n'y eut jamais entre eux de familiarité affectueuse; c'était un ton aigre-doux, une sorte d'esprit toujours en garde et sans abandon. Quant à madame de Sévigné, elle écrivit pendant toute sa vie à son cousin, seulement avec peu de régularité : leur commerce, ainsi qu'ils en conviennent, était fort *dégingandé;* « ils allongeaient parfois leurs liens », mais sans les rompre; et, au moment où l'heure de l'indifférence allait sonner, ils se relevaient par quelque *rabutinade*, quelque impétuosité malicieuse, mais cordiale, qui semblait chez eux un produit du sang [1].

[1] Lettre du 20 mars 1675.

Madame de Grignan revit aussi le cardinal de Retz qui lui fit un fort bon accueil, et auquel madame de Sévigné trouve tant d'amitié pour sa fille « qu'il lui convient par cet endroit-là plus que les autres, sans compter tous les anciens attachements qu'elle a pour lui [1] ». Le cardinal parlait toujours de laisser son bien à madame de Grignan, et sa mère « l'estimoit trop heureuse d'avoir renouvelé si solidement l'inclination et la tendresse naturelle qu'il avoit déjà pour elle [2]. »

Madame de Grignan et sa mère vécurent d'intimité, avec une tendresse toujours égale, mais non avec la même tranquillité. Ce voyage est un de ceux pendant lesquels il exista quelques-uns de ces nuages que l'on a voulu appeler froideurs. Il faut les expliquer ; car on a souvent insisté sur ce sujet, et il nous semble qu'on y a mis beaucoup d'exagération.

Une chose dont on a négligé de tenir compte, et qui cependant est importante à considérer, c'est la position, vraiment difficile, de madame de Grignan. Placée entre sa mère et son mari, entre ces deux affections dont les exigences se combattaient et l'obligeaient à des choses entièrement opposées, sa vie paraît n'avoir été qu'une

[1] Lettre du 29 mai 1675.

[2] Lettre du 14 juin 1675.

lutte perpétuelle entre son désir de rester auprès de sa mère, et son devoir, d'accord aussi avec son inclination, qui l'appelait auprès de son mari. Celui-ci aimait peu d'en être séparé : à ses yeux les devoirs d'épouse devaient passer avant ceux de fille ; peut-être aussi voyait-il avec quelque jalousie l'influence, bien légitime, de madame de Sévigné sur sa femme, accueillant mal, d'un autre côté, l'intervention de sa belle-mère, quelque sage qu'elle fût, dans ses affaires et dans ses goûts. On comprend alors combien madame de Grignan devait parfois éprouver d'embarras et de gêne dans ses actions et ses paroles. De cette contrainte naissaient des allures peu franches, peu expansives surtout ; de là de fausses questions, de fausses réponses, des malentendus, des humeurs, des impatiences qui devenaient une véritable irritation, lorsque madame de Sévigné pouvait croire que cet embarras de sa fille était froideur, défaut de confiance, et celle-ci que l'inquiétude de sa mère était importunité. Fatalement amené, ce résultat, que n'avait pu prévenir le caractère peu communicatif de madame de Grignan, remplissait son cœur d'amertume ; elle s'en voulait du trouble apporté involontairement à une affection qu'elle partageait bien vivement, quoique moins expansive. On le voit, dans ces nuages que l'on a dénaturés, le cœur n'est pour rien, la position est tout.

D'autres fois c'était la santé de la fille et les craintes de la mère qui causaient leurs tourments. Dans la maladie, madame de Sévigné s'alarmait aussitôt, et madame de Grignan, ne voulant jamais s'avouer malade, se refusait obstinément à tous les soins. Cette exagération en sens inverse était une source d'inquiétudes : exigence d'un côté, répulsion de l'autre; la mère veut que sa fille craigne pour son état, afin d'être assurée de sa prudence et de son obéissance; et celle-ci, en dissimulant ses souffrances avec courage, prétendait ménager sa mère et lui prouver son amour. Ainsi, c'était à force de soins, d'attentions, de bonne volonté, de dévouement, qu'elles parvenaient à se rendre malheureuses. Mais cette conduite indique-t-elle de la froideur? et est-ce autre chose qu'un excès de tendresse?

Dans une troisième circonstance, car cet état, dont on a voulu faire un caractère continu et habituel, ne s'est représenté que trois fois, l'harmonie fut troublée par un malentendu dont, sans le vouloir, l'un des amis les plus dévoués de madame de Sévigné fut la cause. A tort évidemment, madame de Grignan s'était figurée que Corbinelly la desservait dans l'esprit de sa mère, et travaillait à lui enlever son affection. Avec un caractère ouvert et expansif, un instant aurait suffi pour dissiper tout fâcheux soupçon et ramener la con-

fiance dans leurs cœurs. Madame de Grignan, qui s'était retirée obstinément dans son humeur, partit sans avoir pu essayer une explication cordiale. Mais à peine a-t-elle quitté sa mère, que les paroles lui viennent en abondance; elle lui demande un tendre et éploré pardon; elle se blâme, elle s'accuse en termes trop amers peut-être; et, comme les personnes peu communicatives, qui, faute d'un mot opportun, laissent, quoique innocentes, s'accumuler leurs torts apparents, elle se justifie facilement de loin, alors qu'il n'est plus temps. Ce furent là les derniers malentendus. Dans la suite il n'est sorte d'éloges que madame de Sévigné ne donne à la tendresse de sa fille, non-seulement au fond, toujours irréprochable, mais encore à la forme que l'âge, l'expérience, la raison ne cessèrent d'améliorer.

Madame de Grignan retourna en Provence le 24 mai 1675. Sa mère, M. et Mme de Coulanges l'accompagnèrent jusqu'à Fontainebleau. Après avoir vu partir sa fille avec ses regrets habituels, madame de Sévigné eut la douleur aussi de se séparer de l'un de ses plus anciens et plus vénérés amis, le cardinal de Retz, qui avait pris le parti de se condamner à la retraite, pour payer ses créanciers, ce à quoi il réussit, finissant ainsi, dans l'ordre et la régularité, une vie commencée dans le dérangement et l'intrigue. Avant de

quitter Paris, il donna à la vieille admiration de madame de Sévigné tous les instants de son intimité, faisant, par ce goût exclusif, l'éloge de son esprit et de celui de son amie. Son départ eut lieu le 18 juin 1675. Madame de Sévigné rend compte à sa fille de ses impressions en ces termes : « Je vous assure, ma très-chère [1], qu'après l'adieu que je vous dis à Fontainebleau et qui ne peut être comparé à nul autre, je n'en pouvois faire un plus douloureux que celui que je fis hier au cardinal de Retz chez M. de Caumartin à quatre lieues d'ici. J'y fus lundi dernier, je le trouvai au milieu de ses trois fidèles amis ; leur contenance triste me fit venir les larmes aux yeux ; et quand je vis son éminence avec sa fermeté, mais aussi avec sa bonté et sa tendresse pour moi, j'eus peine à soutenir cette vue. Après dîner nous allâmes causer dans les plus agréables bois du monde ; nous y fûmes jusqu'à six heures dans plusieurs sortes de conversations si bonnes, si tendres, si aimables, si obligeantes, et pour vous et pour moi que j'en suis pénétrée, et je vous redis encore, mon enfant, que vous ne sauriez trop l'aimer, ni l'honorer.... Je voulus m'en retourner à Paris, ils m'arrêtèrent à coucher sans beaucoup de peine ; j'ai mal dormi ; le matin j'ai embrassé

[1] Lettre de Paris du 19 juin 1675.

notre cher cardinal avec beaucoup de larmes et sans pouvoir dire un mot aux autres. Je suis revenue tristement ici où je ne puis me remettre encore de cette séparation. » Comme cette femme a bien dans son cœur cet enthousiasme de l'amitié qui est le privilége des nobles et rares natures !

Le cardinal employa sa retraite de quatre ans, à Saint-Mihiel, à écrire les Mémoires que nous avons de lui. Ce furent ses amis et madame de Sévigné surtout qui lui mirent dans la tête de laisser ce souvenir des choses de son temps et de la part peu chrétienne qu'il y avait prise. Il s'est peint avec moins de sincérité effective que de franchise apparente : cependant à la facilité mondaine et au ton cavalier de son récit, on voit qu'il a dû oublier sa dignité de cardinal, lorsqu'il racontait ainsi ses exploits d'homme de parti. Il n'avait pas été d'abord très-porté à le faire, si l'on en juge par les insistances que furent obligés d'employer ses amis pour le décider. Madame de Sévigné eut même recours à l'influence de sa fille : « Conseillez-lui fort, lui recommande-t-elle [1], de s'occuper et de s'amuser à faire écrire son histoire; tous ses amis l'en pressent beaucoup.... Ils ont voulu être soutenus, afin qu'il parût que tous ceux qui l'aiment sont dans le même sentiment. »

[1] Lettres du 5 et 24 juillet 1675.

Mais une affliction bien plus profonde vint contrister l'âme de madame de Sévigné. A peine sa fille et son gendre étaient-ils revenus dans la solitude de leur château, qu'elle eut la douleur de leur annoncer la perte d'un autre de ses amis, mais celle-là bien sérieuse et bien funeste, car elle affectait la France entière dans sa force et dans sa gloire. C'est au château de Grignan que retentit cette mâle éloquence racontant, en termes dignes d'un tel sujet, la mort du grand Turenne. Madame de Sévigné voulut l'écrire à son gendre; une nouvelle si grave voulait un homme pour auditeur.

Tout le monde a lu cette lettre admirable : « [1] C'est à vous que je m'adresse, mon cher comte, pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût arriver en France ; c'est la mort de M. de Turenne, dont je suis assurée que vous serez aussi touché et aussi désolé que nous le sommes ici. Le Roi en a été affligé comme on doit l'être de la mort du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde; toute la cour fut en larmes, et M. de Condom pensa s'évanouir. On étoit près d'aller se divertir à Fontainebleau; tout a été rompu. Jamais un homme n'a été regretté si sincèrement. Tout ce quartier où il a logé, et tout Paris, et

[1] Lettre du 31 juillet 1675.

tout le peuple étoient dans le trouble et dans l'émotion; chacun parloit et s'attroupoit pour regretter ce héros. C'est après trois mois d'une conduite toute miraculeuse et que les gens du métier ne se lassent point d'admirer, qu'arrive le dernier jour de sa gloire et de sa vie. Il avoit le plaisir de voir décamper l'armée des ennemis devant lui; il va sur une petite colline pour observer leur marche avec huit ou dix personnes; on tire de loin, à l'aventure, un malheureux coup de canon qui le coupe par le milieu du corps, et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette armée... On dit [1] que les soldats faisoient des cris qui s'entendoient de deux lieues; nulle considération ne les pouvoit retenir; ils crioient qu'on les menât au combat, qu'ils vouloient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur; qu'avec lui ils ne craignoient rien; mais qu'ils vengeroient bien sa mort; qu'on les laissât faire, qu'ils étoient furieux, et qu'on les menât au combat. »

Cette grande mort, comme l'appelle madame de Sévigné [2] a tellement frappé son âme et son cœur, qu'elle en parle et en écrit à tout le monde. « Pour moi, dit-elle à Bussy [3], dans un style pré-

[1] Lettre du 2 août 1675.

[2] Lettre du 7 août, *id.*

[3] Lettre du 11 août, *id.*

curseur de celui de Fléchier et bien autrement viril, pour moi qui vois tout en la Providence, je vois ce canon chargé de toute éternité, je vois que tout y conduit M. de Turenne, et je n'y trouve rien de funeste pour lui, en supposant sa conscience en bon état : que lui faut-il ? il meurt au milieu de sa gloire, sa réputation ne pouvoit plus augmenter ; *quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit.* » Bussy, lui, ne vit dans cette perte qu'une chose : c'est qu'on avait fait huit maréchaux pour remplacer M. de Turenne, et qu'il n'était pas du nombre ; aussi se croit-il obligé de se montrer fort dégoûté de la gloire, comme s'il y avait eu quelque chose de commun entre elle et lui. « La mémoire n'est rien, observe-t-il [1], et le mépris qu'on a pour celle du comte d'Harcourt et l'estime qu'on a pour celle de M. de Turenne ne leur font, à présent, ni bien ni mal ; et je conclus qu'il ne sert de rien d'être un héros, que pour la gloire qu'on en a pendant sa vie. » On a beau le prendre dans les positions les plus diverses, vis-à-vis de toutes personnes et vis-à-vis de toutes choses, nous défions bien de surprendre chez Bussy un peu d'âme et de cœur.

Madame de Sévigné regrettait Turenne comme un héros, comme le plus *honnête homme* qu'elle

[1] Lettre du 11 août 1675.

eût connu, mais aussi comme un ami dont l'estime avait distingué sa jeunesse. La veille du départ du général pour cette campagne, elle était allée le voir avec madame de La Fayette, et il les avait reçues *avec un excès de civilité*. «Il parla extrêmement [1], ajoute madame de Sévigné à sa fille, de vous et de vos victoires que le chevalier de Grignan lui avoit contées (*la prise d'Orange*); il vous auroit offert son épée s'il en étoit encore besoin.» Lorsque la douleur du cardinal de Bouillon, oncle du maréchal de Turenne, et celle de madame d'Elbœuf sa tante, leur permit de revoir le monde, la première personne dont ils recherchèrent les consolations, ce fut madame de Sévigné qui s'empressa d'accourir auprès d'eux pour *parler de leur affliction* [2]; bel éloge de son âme et de la sincérité de sa douleur.

Au reste, tout le monde fut loin de prendre la mort de Turenne avec cette douleur profonde, si bien exprimée par madame de Sévigné : à la cour on fut bientôt consolé, et le Roi lui-même, jaloux de ses généraux, en prit trop aisément son parti. « Je ne saurois vous dire, écrit-elle à sa fille, à quel point la perte du héros a été promptement oubliée dans cette maison (*la cour*);

[1] Lettre du 5 janvier 1674.

[2] Lettre du 28 août 1675.

ça été une chose scandaleuse. » Mais rien n'égale la patriotique quiétude de l'archevêque de Reims, Le Tellier, immortalisé en cette occasion par madame de Sévigné dans cette sanglante anecdote[1] : « On vint éveiller M. de Reims à cinq heures du matin pour lui dire que M. de Turenne avoit été tué; il demanda si l'armée étoit défaite, on lui dit que non : il gronda qu'on l'eût éveillé, appela son valet de chambre *coquin*, fit retirer le rideau et se rendormit. » Heureux prélat !

Ces détails sur l'armée de Turenne avaient d'autant plus d'intérêt pour le château de Grignan, que le colonel du régiment de Grignan, Adhémar, jouait en cet instant un rôle important en Allemagne. Dès le jour même de la mort du général qui désorganisa l'armée, il fut un de ceux qui montrèrent le plus de sang-froid et d'intrépidité. A la tête de son régiment, il protégea la retraite, et dans le combat qu'eut à soutenir à Altenheim le duc de Lorges, neveu de Turenne, qui avait pris le commandement des troupes, il alla cinq fois à la charge, et repoussa si vigoureusement les impériaux, de concert avec le comte de Sault, qu'il décida du combat, ce qui permit à l'armée de repasser le Rhin[2]. Dans la mêlée, le chevalier de Grignan

[1] Lettre du 12 août 1675.

[2] Lettre du 22 août, *id.*

reçut plusieurs coups de mousquet dans sa cuirasse, qu'il portait alors pour la première fois, et sans laquelle il aurait été tué infailliblement. Toute l'armée lui rendit justice, et le Roi, à Versailles, en annonçant le désastre, parla de lui avec éloge. C'est que le chevalier de Grignan avait à venger, dans la mort de Turenne, la perte d'un protecteur et d'un ami qui l'avait distingué, l'avait signalé au Roi, et avait conçu sur lui les projets les plus élevés.

Un autre Grignan, le coadjuteur d'Arles, obtenait dans le même temps des succès à Paris. Nommé *agent du clergé*, dans l'assemblée qui était alors réunie à Saint-Germain, il eut à haranguer le Roi, et le fit avec tant d'esprit et de convenance, mêlant dans son discours la suite des prospérités de la France et ses malheurs accidentels, excusant les hasards des *armes journalières*, que le Roi, se retournant vers le jeune Dauphin : « Combien voudriez-vous, lui dit-il, qu'il vous en eût coûté, et parler aussi bien que M. le Coadjuteur? — Sire, répondit M. de Montausier, le précepteur du prince, nous n'en sommes pas là ; c'est assez que nous apprenions à bien répondre.[1] » — « J'ai bien à remercier les Grignan, observe à ce sujet madame de Sévigné[2], de tout l'honneur qu'ils me

[1] Lettre du 19 août 1675.
[2] *Ibid.*

font et des compliments que j'ai reçus depuis peu du côté de l'Allemagne et de celui de Versailles; un poltron et un sot me donneroient moins d'affaires. » Voilà bien des succès pour les Grignan; *mais l'aîné!* s'écrie madame de Sévigné, ne lui arrivera-t-il rien d'heureux? Il voulut aussi, de son côté, contribuer à la bonne renommée de sa maison, et cela de la manière qui dépendait le mieux de lui, en rangeant un peu sa conduite et ses affaires.

Sur la fin de la saison, le château de Grignan avait reçu la visite du respectable archevêque d'Arles, qui n'y était pas retourné depuis quinze ans. Sa présence y fut fort avantageuse pour les affaires de M. de Grignan. Sa grande raison, sa longue expérience et son autorité lui donnaient le droit de remontrer à son neveu la nécessité de réduire son faste, de secouer sa négligence, et de mettre ordre à ses fantaisies ruineuses. Il en obtint des promesses plus sincères que solides, car M. de Grignan était vraiment sous le joug de ces chères fantaisies « qui servoient chez lui par quartier.[1] » Cependant, grâce à de sages et trop fugitives réductions, et aux libéralités de son oncle, il put payer ses arrérages. Victoire! s'écrie madame de Sévigné, et, empruntant un axiome au *bien bon,*

[1] Lettre du 5 juin 1680.

elle ajoute que c'est là *la loi et les prophètes!* Madame de Grignan ne voulut pas être en reste, dans ces bonnes résolutions de son mari pour le rétablissement de leur fortune; dans ce but, de son propre mouvement et sans y être sollicitée, elle s'engagea pour lui et donna sa signature à ses créanciers, malgré le cardinal de Retz, qui conseillait encore de n'en rien faire. C'est une des nombreuses preuves de dévouement qu'elle donna à son mari et à sa famille, et qui fait voir combien peu son âme était intéressée et égoïste. Aux éloges que sa mère prodigue à cette conduite, on voit qu'elle-même était faite pour en apprécier la délicatesse. A cette saison succéda un hiver à Aix, plus paisible et plus heureux que par le passé; aussi est-ce des lettres de la fille, écrites à cette époque, que la mère fait le plus d'éloges. On rabattra ce qu'on voudra des exagérations maternelles; il n'en restera pas moins que madame de Grignan était une femme de beaucoup d'esprit, d'un esprit un peu inégal, il est vrai, comme son caractère, différente en cela de sa mère, toujours spirituelle et bonne au même degré.

Ces lettres trouvaient madame de Sévigné dans sa solitude des Rochers où elle était arrivée, dès le mois de septembre 1675, par la Loire et par Nantes. Dès son arrivée elle y fut visitée par deux amies qui demeuraient dans son voisinage. L'une

est la princesse de Tarente[1], « qui ne manque pas d'esprit à sa manière pour une Allemande, qui aime fort sa fille, alors en Danemarck auprès de la reine sa cousine », et qui parle à madame de Sévigné de ce que lui fait souffrir cette absence « comme à la seule personne qui puisse comprendre sa peine. » Cependant « elle a un ton si romanesque dans tout ce qu'elle conte, et un style *si plein d'évanouissements*, » que madame de Sévigné ne croit pas « qu'elle aime assez sa fille pour oser se comparer à elle. » L'orgueilleuse ! La seconde était la marquise de Marbeuf, la *bonne Marbeuf*, comme l'appelle madame de Sévigné, « une femme[2] qui l'aime et qui en vérité a de bonnes qualités et un cœur noble et sincère ». A part ces deux amies la solitude de la marquise était peu troublée, si ce n'est par quelques mauvaises compagnies qu'elle trouvait « si bonnes, cependant, par la joie du départ » ; par mademoiselle du Plessis, cette pauvre fille si maltraitée dans ses lettres, et qui est demeurée une mémorable victime de la haine et de la répugnance de madame de Grignan. Madame de Sévigné la rudoie et la ridiculise fort ; et cependant une affection sincère pour elle et un ardent désir de lui plaire auraient dû racheter, à ses

[1] Lettre du 2 octobre 1675.
[2] Lettre du 30 octobre 1675.

yeux, quelques travers d'esprit. Cela aurait eu lieu évidemment avec son cœur et vis-à-vis de toute autre personne qui n'aurait pas eu le malheur de déplaire à sa fille; mais les sentiments de celle-ci la gouvernaient à son insu, et elle épousait parfois, malgré sa justice native, ses affections et ses antipathies.

Dans ce voyage en Bretagne, madame de Sévigné se trouva aux prises avec de graves événements. Ce pays était tout agité. Il avait fallu solder les libéralités des États; on avait augmenté les impôts, et la population s'était violemment révoltée contre M. de Chaulnes, le gouverneur, et l'ami intime de la marquise. Madame de Sévigné a été fort attaquée à ce sujet; on lui a reproché d'avoir applaudi aux exécutions qui suivirent la révolte : d'autres, plus justes pour elle, mais également hostiles à son temps, ont voulu chercher, dans ses lettres de cette époque, des preuves pour démontrer qu'alors le peuple, pour l'aristocratie, n'était qu'un vil bétail, dévoué à la servitude ou aux supplices. Nous n'avons pas à défendre ce temps; mais la réputation de madame de Sévigné nous importe fort; et en bonne morale il ne faut point laisser s'établir cette idée que la cruauté politique peut se rencontrer avec toutes les vertus de l'âme.

Afin de bien juger la conduite de madame de

Sévigné, en cette circonstance, il faut la suivre et l'expliquer dans toutes ses phases; il faut bien établir ce que l'écrivain a dit et ce qu'il a pensé, non d'après les interprétations ou les affirmations de l'esprit de parti, mais d'après ses paroles et ses lettres. Voici donc les choses dans toute leur vérité et telles qu'elles ressortent d'une correspondance où l'on parlait à cœur ouvert.

Madame de Sévigné se rendait en Bretagne par la Loire. A la Silleraye, à quelques lieues de Nantes, elle apprend la première nouvelle des événements, et elle s'exprime dans les termes suivants[1]: « Nos pauvres Bretons, à ce qu'on nous apprend, s'attroupent quarante, cinquante dans les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *mea culpa;* c'est le seul mot de françois qu'ils sachent. On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons. Ils demandent à boire et du tabac, et qu'on se dépêche. » Il n'y a certes pas là de la dureté. Il n'y a pas même un blâme contre ces *pauvres Bretons,* mais de la pitié pour eux. Arrivée aux Rochers, elle dit[2]: « M. de Chaulnes est à Rennes, avec beaucoup de troupes. Il a mandé que si on en sortoit ou si on faisoit le moindre bruit, il ôteroit, pour dix ans, le parlement de cette ville. Cette crainte fait tout

[1] Lettre du 24 septembre 1675.

[2] Lettre du 13 octobre 1675.

souffrir. Je ne sais point encore comme ces gens de guerre en usent à l'égard des pauvres bourgeois. » Il n'y a point encore là de dureté. En trouve-t-on dans le passage qui suit[1] : « Le duc de Chaulnes a transféré le parlement à Vannes ; c'est une désolation terrible. La ruine de Rennes emporte celle de la province.... Je prends part à sa tristesse et à sa désolation. On ne croit pas que nous ayons d'États, et si on les tient, ce sera encore pour racheter les édits que nous achetâmes deux millions cinq cent mille livres, il y a deux ans, et qu'on nous a tous redonnés, et on y ajoutera peut-être encore de mettre à prix le retour du parlement à Rennes. M. de Montmoron s'est sauvé ; c'est pour ne pas entendre les pleurs et les cris de Rennes, en voyant sortir son cher parlement. Me voilà bien Bretonne, comme vous voyez ; mais, vous comprenez bien que cela tient à l'air que l'on respire. » Évidemment, ce n'est pas là qu'il faut chercher des applaudissements aux malheurs de la Bretagne.

Mais madame de Sévigné va à Vitré, visiter madame de Chaulnes qu'elle n'avait pas encore vue. Celle-ci lui raconte alors, avec les signes toujours persistants d'une terreur profonde, « les menaces, les périls auxquels ils ont échappé, les attaques contre leurs maisons et les projets dont

[1] Lettre du 20 octobre 1675.

il sembloit que Dieu seul empêchoit l'exécution » ; son amitié alarmée à son tour par cette peinture exagérée peut-être par la frayeur d'une personne *toute consternée*, et qui a *toujours présente l'idée de la mort et des périls,* lui fait voir les choses un peu différemment. « Cette province a grand tort, écrit-elle à sa fille [1]; mais, s'empresse-t-elle d'ajouter aussitôt, elle est rudement punie et au point de ne s'en remettre jamais.... On a pris, à l'aventure, vingt-cinq ou trente hommes que l'on va pendre. Ainsi les bons pâtiront pour les méchants [2] ». Jusqu'ici, on le voit, nous n'avons rien trouvé de cruel. Ces divers passages nous montrent madame de Sévigné prenant part, en vraie Bretonne, aux malheurs de sa province; elle blâme, comme elle le devait faire, les attaques contre le Gouverneur et surtout contre la Gouvernante, qui de plus sont ses amis; mais elle déplore la sévérité et l'aveuglement de la répression. Ce n'est certes pas la voir avec sang-froid que de la décrire ainsi [3] : « Il y a présentement cinq mille hommes à Rennes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois, et si on ne trouve point cette somme dans vingt-quatre heures, elle sera doublée et exigible par des soldats. On a

[1] Lettre du 27 octobre 1675.
[2] Lettre à Bussy du 20 octobre 1675.
[3] Lettre du 30 octobre 1675.

chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sur peine de la vie; de sorte qu'on voyoit tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi coucher! » Cette peinture éloquente est-elle d'un cœur froid et sec, et dans les lettres de madame de Sévigné ne navre-t-elle pas le lecteur comme elle a pénétré son cœur en l'écrivant?

Mais voici le passage signalé comme le plus *cruel*, celui que l'on a le plus reproché à madame de Sévigné. Nous n'avons pas dessein de l'omettre car nous voulons que sa justification soit sincère et complète. « Vous me parlez bien plaisamment de nos misères, dit-elle à sa fille qui, elle, en plaisantait[1]. Nous ne sommes plus si roués; un en huit jours seulement, pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paroît maintenant un rafraîchissement; j'ai une toute autre idée de la justice depuis que je suis en ce pays : vos galériens me paroissent une société d'honnêtes gens qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce. Nous vous en avons bien envoyés par centaines : ceux qui sont demeurés sont plus malheureux que ceux-là. » Quelle insensibilité a-t-on

[1] Lettre du 24 novembre 1675.

répété; comment une femme peut-elle insulter ainsi aux tortures de ses semblables! L'un des éditeurs surtout de madame de Sévigné, M. Gault de Saint-Germain, a fait de ce passage l'objet de ses déclamations. Dans un morceau de quelques pages fastueusement intitulé: *Essai sur l'influence, le goût, le jugement et les opinions de madame de Sévigné*[1] : « On voudroit faire disparoître, dit-il, de cette correspondance les réflexions froides et sans pitié sur le glaive de la tyrannie promenant la faim et la mort dans les campagnes, pendant la tenue des États de Bretagne, etc. » Mais M. Gault de Saint-Germain n'en fait pas un trop grand crime à madame de Sévigné, et il rejette avec raison les torts qu'il lui reproche sur l'esprit du temps. Seulement il le fait dans un style qui vaut beaucoup moins que sa bonne intention. « Il faut donc s'en prendre, dit-il, à un état de choses qui détruisoit la pépinière de toutes les fortunes, de toutes les élévations, entretenoit et fortifioit dans les hautes catégories du peuple les erreurs qu'on reproche à madame de Sévigné et qu'elle-même reproche à ses contemporains, etc. » Quoiqu'il ne fût pas difficile de parler un meilleur langage, il y a cependant du vrai dans cette excuse, et pour juger madame de Sévigné avec

[1] Lettres de madame de Sévigné, 1823, t. I, p. LXII. Cette édition est loin de valoir celle qui est due aux soins de M. Monmerqué.

justice, il ne faut pas la séparer, l'isoler de son époque, et l'envisager d'une manière abstraite et absolue. Il faut au contraire faire la part de l'esprit du temps et des mœurs générales de la nation.

C'est ainsi qu'a procédé l'un de nos publicistes les plus éminents, tout en justifiant avec une rudesse un peu démocratique cette pauvre madame de Sévigné, qui avait bien espéré n'avoir jamais de querelle avec la république des États-Unis. « [1] On aurait tort de croire, observe M. de Tocqueville après avoir transcrit le passage que nous avons cité, que madame de Sévigné qui traçait ces lignes fût une créature égoïste et barbare. Elle aimait avec passion ses enfants et se montrait fort sensible aux chagrins de ses amis; et l'on aperçoit même en la lisant qu'elle traitait avec bonté et indulgence ses vassaux et ses serviteurs. Mais madame de Sévigné ne concevait pas clairement ce que c'était que de souffrir quand on n'était pas gentilhomme. » L'honorable écrivain le croit-il bien? Est-il bien persuadé, est-il bien sûr que madame de Sévigné allait demander leurs preuves de noblesse à ceux qui souffraient avant de s'apitoyer sur leur sort? Nous avons lu et relu bien souvent sa correspondance, et s'il nous est per-

[1] *De la démocratie en Amérique*, t. IV, p. 7.

mis d'avoir un respectueux avis à l'encontre d'un écrivain dont nous admirons sincèrement le talent, nous avancerons que madame de Sévigné a l'âme la plus sensible de son époque, qu'elle ne compâtit pas exclusivement et par système aux douleurs *titrées*, qu'elle a des larmes pour toutes les infortunes, et que dans le passage même choisi par l'auteur de la *Démocratie en Amérique* pour appuyer son opinion, il y a tout autre chose que cette cruauté froide et barbare qu'il a cru y voir.

Qui ne sent, en effet, tous les caractères d'une sanglante ironie dans l'appréciation que fait madame de Sévigné du système appliqué à la Bretagne? Il faut accepter ce morceau à sa place et le lire dans l'esprit où il a été écrit. M. de Chaulnes s'était lassé de *pendre* et avait prodigué la *roue* pour une simple révolte. On s'était encore lassé de ce dernier supplice : « Nous ne sommes plus si roués, dit alors madame de Sévigné ; un en huit jours seulement pour entretenir la justice. » Est-ce là un éloge de cette justice, et ne sent-on pas l'amertume de ces paroles? « La penderie me paroît un rafraîchissement », cela ne veut-il pas dire : on a été si cruel que la potence semble douce et est encore de l'humanité. Aussi à voir ces exécutions prodiguées sans mesure, « elle a une tout autre idée de la justice. » Elle avoit cru jusque là que les voleurs et les assassins étaient les grands criminels; mais

depuis qu'elle est dans ce pays, les choses ont bien changé à ses yeux ; elle voit à présent qu'une révolte est bien plus coupable que tout cela, aussi trouve-t-elle les galériens fort honnêtes et leur supplice une plaisanterie : « c'est une société d'honnêtes gens qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce. » Vraiment nous avons quelque honte de faire toucher ainsi au doigt une interprétation qui nous semble si bien ressortir du langage de madame de Sévigné, et qui, à coup sûr, n'aurait pas échappé à un esprit aussi distingué que celui de M. de Tocqueville, s'il ne s'était pas trouvé sous l'empire de ses préoccupations politiques.

Et si l'on pouvait croire que madame de Sévigné, en écrivant ces lignes qu'on lui a tant reprochées, n'a pas voulu formuler un blâme ironique contre M. de Chaulnes, son ami pourtant, qu'on lise ces mots écrits à madame de Grignan qui, par esprit de corps, soutenait le gouverneur de la Bretagne : « [1] Vous jugez superficiellement de celui qui gouverne cette province, quand vous croyez que vous feriez de même : non vous ne feriez point comme il a fait, et le service du roi ne le voudroit pas. » Nous ne comprenons pas la valeur des mots, si ce n'est point là une désapproba-

[1] Lettre du 11 décembre 1675.

tion formelle de la conduite du gouverneur de la Bretagne en cette circonstance. Elle le répète sans cesse : « Les punitions et les taxes ont été cruelles ;— il y auroit des histoires tragiques à vous conter d'ici à demain. »[1] Enfin, si l'on veut encore une marque des véritables sentiments de madame de Sévigné sur les malheurs de son pays, il faut lire la manière dont elle flétrit la conduite de l'évêque de Saint-Malo, son propre cousin, à son retour de la cour où il avait porté la soumission de la province. « M. de Saint-Malo, dit-elle à madame de Grignan[2], qui est votre parent, et sur le tout une *linotte mîtrée*, a paru aux États, transporté et plein des bontés du roi, et surtout des honnêtetés particulières qu'il a eues pour lui, sans faire nulle attention à la ruine de la province qu'il a apportée agréablement avec lui. Ce style est d'un bon goût à des gens pleins de leur côté du mauvais état de leurs affaires » ! Mais monseigneur de Guemadeuc ne se contenta pas de cette première inconvenance ; et trois jours après, madame de Sévigné dénonce de nouveau sa conduite en ces termes où perce l'indignation : « M. de Saint-Malo, linotte mîtrée, âgé de soixante ans (elle tient à son épithète qui rend bien sa pensée), a com-

[1] Lettre du 13 novembre 1675.

[2] Lettre du 8 décembre 1675.

mencé, vous croyez que c'est les prières de quarante heures, c'est le bal à toutes les dames et un grand souper ! Ç'a été un scandale public. M. de Rohan, honteux, a continué; et c'est ainsi que nous chantons en mourant semblables au cygne. » Après ces mots madame de Sévigné ne parle plus des malheurs de la Bretagne.

On connaît maintenant toute sa conduite en cette affaire, on a lu toute ce qu'elle a écrit; il nous semble difficile de maintenir contre elle ce reproche de froide insensibilité, qu'on n'a cessé de lui adresser jusqu'ici. Si nous sommes entrés dans autant de développements sur ce sujet, c'est qu'il nous tenait au cœur et que le reproche était le plus grave, à nos yeux, de tous ceux faits à une femme que tous ses contemporains ont aimée, parce que après avoir bien étudié son âme et son cœur, ils avaient acquis le droit de proclamer la générosité comme la supériorité de ses sentiments.

En décembre, il survint à madame de Sévigné une compagnie fort agréable et faite pour la dispenser de toute autre. Le baron de Sévigné, après avoir fait deux ans la guerre, où il n'avait rien gagné qu'une blessure à la tête, lui revenait *guidon, guidon éternel*, comme il était parti. Cette mauvaise fortune de M. de Sévigné, qui cependant s'était bien conduit à l'armée, est in-

concevable : elle ne peut s'expliquer que par la position peu favorable de son nom et de sa famille, et par le peu d'ordre de sa conduite qui lui avait fait reprocher par le Roi « d'avoir pris le mauvais genre des officiers subalternes des gendarmes-dauphin [1]. » Il recommença à distraire sa mère, rôle qu'il savait si bien remplir, « habile surtout à prendre l'esprit des lieux où il est. » Il lui relit *La Calprenède* et *Pharamond,* et lui fait écouter des *sornettes* pour lesquelles son goût diminue et *qu'elle veut oublier ;* il va ensuite *courtiser* à Vitré, et, une fois aux prises avec des galanteries nouvelles, il oublie un peu ses devoirs, car « s''il se divertit, il est bien. »

[1] Le baron de Sévigné donna plusieurs fois des preuves d'une rare intrépidité. Dans une lettre du 5 septembre 1674, on lit que : « Au combat de Senef, gagné par le Grand-Condé le 11 août 1674, Sévigné s'étoit parfaitement conduit; son corps étoit demeuré posté huit heures durant à la portée du feu des ennemis sans autre mouvement que celui de se presser à mesure qu'il y avoit des gens de tués ; il y fut blessé à la tête. » Quatre ans après, au siége de Mons, M. de Sévigné se signala encore. Voici comment sa mère en parle à Bussy, le 23 août 1678. « Le marquis de Grana demanda à M. de Luxembourg qui étoit un escadron qui avoit soutenu deux heures durant le feu de neuf de ses escadrons qui tiroient sans cesse pour se rendre maîtres de la batterie que mon fils soutenoit ? M. de Luxembourg lui dit que c'étoient les gendarmes-dauphin, et que M. de Sévigné, qu'il lui montra là présent, étoit à leur tête. Vous comprenez tout ce qui lui fut dit d'agréable et combien en pareille rencontre on se trouve payé de sa patience. Il est vrai qu'elle fut grande ; il eut quarante de ses gendarmes tués derrière lui. »

C'est dans les lectures de madame de Sévigné que nous avons étudié la marche de ses idées et le développement de son esprit. Le sérieux gagne du terrain, quoique le goût de la fable dure encore. « Nous lisons beaucoup, dit-elle [1], et du sérieux et des folies, et de la fable et de l'histoire. » Et elle donne ainsi l'ordre de ses lectures : « [2] Le matin je lis l'*Histoire*, l'après-dinée un petit livre dans ces bois, comme les *Essais*, la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, que je trouve admirable, et les *Iconoclastes*; et le soir, tout ce qu'il y a de plus grosse impression; je n'ai point d'autre règle. » La *grosse impression* est maintenant le plus grand attrait, le seul presque de *Pharamond* et de *La Calprenède*; comme elle n'est plus très-jeune et qu'il faut ménager ses yeux, « elle est plus charmée, répète-t-elle, de la grosseur des caractères que de la bonté du style, c'est la seule chose qu'elle consulte pour ses lectures du soir [3]. » Cette qualité lui a fait entreprendre l'*Histoire de la liberté de M. le Prince* (le grand Condé, prisonnier sous la Fronde), et « elle la continue par le motif qu'on y parle sans cesse de son cardinal (il n'est pas besoin de le nommer), qu'il lui semble qu'elle

[1] Lettre du 29 décembre 1675.
[2] Lettre du 1er décembre 1675.
[3] Lettre du 27 novembre 1675.

n'a que dix-huit ans et qu'elle se souvient encore de tout. »

Elle s'est mise aussi à lire l'*Histoire de France,* qu'elle veut « débrouiller dans sa tête au moins autant que l'Histoire romaine, où elle n'a ni parents ni amis; encore trouve-t-on ici des noms de connoissance », et elle entre en matière par l'*Histoire des Croisades* du père Maimbourg, où elle est ravie de trouver des *Adhémar* et des *Castellane*, tous *grands-pères* de M. de Grignan, son gendre. « [1] Cette Histoire des croisades est fort belle, surtout pour ceux qui ont lu le Tasse comme elle, et qui revoient leurs vieux amis en prose et en histoire » : mais l'historien lui déplaît fort; « elle est servante du style du jésuite; il sent l'auteur qui a ramassé le délicat des mauvaises ruelles. » Et en effet le père Maimbourg semble avoir appliqué à l'histoire de ces guerres si grandioses le style précieux et guindé des romans ridicules. Mais la grande lecture de madame de Sévigné, celle qu'elle quitte avec le plus de regret, qu'elle reprend avec le plus de plaisir, son délassement, son soutien de tous les instants, ce sont les *Essais de morale* de Nicole, publiés depuis quelques années par Port-Royal, et qu'elle avait déjà apportés avec elle à son dernier voyage aux

[1] Lettre du 17 septembre 1675.

Rochers. Cette morale était pure, sévère, visait à un détachement complet du monde, apprenait à se défier de ses penchants en apparence les plus honnêtes, de ses passions qui semblaient les plus légitimes, rapportait tout à la Providence, et faisait une loi, pour l'honnêteté humaine et pour la perfection morale, de cette *grâce*, fondement de la doctrine janséniste, et sans laquelle tous les efforts vers le bien demeurent inutiles et sans effet.

Madame de Sévigné se plaignait, quelques années auparavant, de ne pouvoir encore être dévote. Aujourd'hui elle a fait un pas de plus dans cette direction; elle est avide de *morale chrétienne*, et son cœur en recherche toutes les maximes, avant que son esprit se remette en toute obéissance sous le joug des pratiques pieuses. Mais ce qui donne à cette *morale* un accès si facile dans son âme, c'est qu'elle se présente à elle avec ce cachet, ce style de *Port-Royal* dont elle est *très-humble servante*, mais d'une autre manière que pour celui du jésuite. A ses yeux « jamais personne n'a écrit et n'a *anatomisé* le cœur humain comme ces *messieurs-là* »; car « elle met, dit-elle, Pascal de moitié dans tout ce qui est beau [1]. »

On ne doit pas être fâché de voir comment ma-

[1] Lettre du 23 septembre 1671.

dame de Sévigné aime, comprend et commente cette morale. Expliquant à sa fille le Traité des *Moyens de conserver la paix avec les hommes* : « Voyez, lui écrit-elle, comme l'auteur fait voir nettement le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin : ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait ; il nous découvre ce que nous sentons tous les jours et que nous n'avons pas l'esprit de démêler ou la sincérité d'avouer. »

« Je n'ai jamais rien vu, ajoute-t-elle encore [1], de plus utile, ni si plein d'esprit et de lumière que ce Traité. Si vous ne l'avez pas lu, lisez-le, et si vous l'avez lu, relisez-le avec une nouvelle attention. Je crois que tout le monde s'y trouve. Pour moi, je suis persuadée qu'il a été fait à mon intention. J'espère aussi d'en profiter ; j'y ferai mes efforts. Vous savez que je ne puis souffrir que les vieilles gens disent : Je suis trop vieux pour me corriger ; je pardonnerois plutôt aux jeunes gens de dire : Je suis trop jeune ; la jeunesse est si aimable, qu'il faudroit l'adorer si l'âme et l'esprit étoient aussi parfaits que le corps. Mais quand on n'est plus jeune, c'est alors qu'il faut se perfectionner, et tâcher de re-

[1] Lettre du 7 octobre 1671.

gagner par les bonnes qualités ce qu'on perd du côté des agréables. Il y a longtemps que j'ai fait ces réflexions, et par cette raison je veux tous les jours travailler à mon esprit, à mon âme, à mon cœur et à mes sentiments. »

Tel est le profit que madame de Sévigné retirait de ses lectures. Comme les bonnes et saines natures, elle trouvait dans tout un sujet d'étude et d'amélioration. Ainsi qu'elle en avait formé le projet, jusqu'à la fin de sa vie elle ne cessa de travailler à sa perfection morale, et peu de femmes ont mieux réussi qu'elle dans une étude qui semble, au premier abord, trop grave et trop sérieuse pour les personnes de son sexe. Néanmoins, de plus en plus elle allait s'avouant que la *philosophie*, c'est-à-dire la morale humaine, ne suffisait pas pour atteindre cette perfection de l'âme, et qu'il y fallait *un peu de grâce*. Mais en attendant la venue de cette grâce d'en haut, si rétive et si altière, elle demande du courage et des inspirations à ses éloquents interprètes. *M. Nicole* la domine et la charme à un tel point qu'elle voudrait pouvoir *faire un bouillon de son Traité, et l'avaler*[1]. Dans ses moments de découragement, elle remet toujours cette morale sous *son nez comme du vinaigre*, et lorsque les murmures s'élèvent dans

[1] Lettre du 4 novembre 1671.

son cœur contre les arrangements de la Providence qui a si *cruellement mêlé sa vie d'absinthe*: « M. Nicole, ayez pitié de moi! » s'écrie-t-elle, en étouffant la plainte sous ce cri presque désespéré.

Madame de Grignan tenait aussi comme un chef-d'œuvre les *Essais de morale* de Nicole, et abondait tout à fait dans le sens et les éloges de sa mère. Ce style sérieux, cette analyse métaphysique des sentiments et des passions allaient à sa tournure d'esprit. Quelques déceptions, quelques ennuis secrets donnaient aussi accès dans son âme à ce culte consolant de la Providence, sans lequel, disait sa mère, *les malheureux seroient des enragés*. Mais le baron de Sévigné, qui n'avait rencontré dans la vie d'autres chagrins que les quolibets de Ninon, sept années de *guidonnage* et quelques accidents peu aisés à raconter d'une vie de jeune homme, ne partageait nullement encore les idées morales de sa mère et de sa sœur, et surtout leur goût pour Nicole et ses *Essais*. Il s'en explique assez rudement, et l'on voit bien qu'il y a là-dessous quelque affaire personnelle entre Nicole et lui, et que sa mère, à laquelle il est forcé de lire ce livre, en aura pris texte pour lui faire *là-dessus* un de ces sermons qu'elle faisait si bien.

« Pour les *Essais de morale*, écrit-il à sa

sœur [1], je vous demande très-humblement pardon si je vous dis que le *Traité de la connoissance de soi-même* me paroît distillé, sophistiqué, galimatias en quelques endroits, et surtout ennuyeux presque d'un bout à l'autre. J'honore de mon approbation les *Manières dont on peut tenter Dieu;* mais vous qui aimez tant les bons styles et qui vous y connoissez si bien, pouvez-vous mettre en comparaison le style de Port-Royal avec celui de M. Pascal? C'est celui-là qui dégoûte de tous les autres! M. Nicole met une quantité de belles paroles dans le sien; cela fatigue et fait mal à la fin; c'est comme qui mangeroit trop de *blanc-manger*: voilà ma décision ». Et il y revient une dernière fois pour répéter que [2] « de tout ce qui a parlé de l'homme et de l'intérieur de l'homme, il n'a rien vu de moins agréable. Pascal, la Logique de Port-Royal, et Plutarque et Montaigne parlent bien autrement; celui-ci parle parce qu'il veut parler, et souvent il n'a pas grand' chose à dire. » Décidément M. de Sévigné en voulait au moraliste; il le traite tout à fait en *sermonneur*.

Nous avons voulu nous-même lire Nicole; c'est une lecture, ce nous semble, dont ne peuvent se dispenser ceux qui désirent faire une étude

[1] Lettre du 12 janvier 1676.

[2] Lettre du 2 février 1676.

complète de madame de Sévigné. S'il nous était permis de glisser notre avis entre ces deux opinions contraires, nous dirions, au risque de nous attirer une querelle des deux parts, que madame de Sévigné et son fils exagéraient chacun de leur côté. Nicole vaut mieux que ce que dit le fils, mais il vaut moins que ne prétend la mère. Celle-ci voit les pensées qui la touchaient surtout, et, sans s'en douter, fait grâce au style en leur faveur ; celui-là, qui n'aimait pas le fond, se venge sur la forme et affecte de ne voir qu'elle. Ils ont donc tort et raison tous les deux. Nicole est un écrivain pur et sain, un moraliste honnête et vrai ; mais si, dans des matières abstraites et difficiles, il n'a pas l'éclatante clarté de Pascal et sa nerveuse vigueur, c'est que Pascal, en mourant, avait emporté son secret avec lui. Sans écrire comme Pascal, on peut être cependant un fort bon écrivain, et c'est un titre que Nicole mérite encore aujourd'hui.

Avant d'abandonner les lectures de madame de Sévigné, il nous reste encore un petit procès littéraire à juger où elle est partie, mais partie bien moins intéressée que dans sa grande affaire de Racine et de Corneille. Il s'agit des deux *Oraisons funèbres* de Turenne par Mascaron et par Fléchier, qui lui furent envoyées alors de Paris en Bretagne. Voltaire, qui décidément n'aimait pas

madame de Sévigné, lui reproche « d'égaler l'Oraison funèbre de Turenne prononcée par Mascaron au grand chef-d'œuvre de Fléchier [1] », d'où il conclut qu'elle *manque absolument de goût*. Voilà qui est dur. Et que sera-ce donc si nous établissons que madame de Sévigné n'est pas plus coupable envers *Fléchier* qu'envers *Racine* et le *café?* Il en faudra conclure que Voltaire a été fort injuste ou singulièrement léger à son égard, et tout ce qu'on peut dire de plus favorable pour lui, c'est qu'il avait lu fort rapidement une correspondance dont il jugeait cependant l'auteur avec tant de sévérité.

M. Suard [2] a encore signalé cette seconde injustice de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, et a fait observer avec raison que l'Oraison funèbre de Mascaron ayant paru la première, madame de Sévigné la trouva belle, mais qu'elle n'hésita pas à donner la préférence à celle de Fléchier dès qu'elle la connut : c'est ce qu'il est facile de prouver, en mettant les faits et les dates sous les yeux du lecteur.

Lorsque l'Oraison funèbre de Turenne par Mascaron lui arriva aux Rochers, pleine de la grandeur du héros, de la douleur de sa perte, et,

[1] *Siècle de Louis XIV*, catalogue des Écrivains, art. *Sévigné*.

[2] *Du style épistolaire et de madame de Sévigné*.

on doit le dire, du mérite exceptionnel du morceau, madame de Sévigné écrit [1] : « M. de Tulle a surpassé tout ce qu'on attendoit de lui dans l'Oraison funèbre de M. de Turenne; c'est une action pour l'immortalité » : elle trouve que l'orateur « [2] a parfaitement fait connaître l'homme dans M. de Turenne, et a peint admirablement son cœur, cette droiture, cette naïveté, cette vérité dont il était pétri; enfin ce caractère également éloigné de la souplesse de l'orgueil et du faste de la modestie. — On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser, ajoute-t-elle, mais je l'en défie; il pourra parler d'un héros, mais ce ne sera pas de M. de Turenne. » Elle reste quelque temps sous l'impression de ce sentiment, et l'on voit que c'est plutôt le héros qu'elle admire que l'orateur. Cependant, lorsqu'elle connaît l'*Oraison* de Fléchier trois mois après, le sentiment vrai de l'éloquence la saisit; elle cède sans hésitation : « Je demande mille et mille pardons à M. de Tulle, dit-elle [3], mais il m'a paru que celle-ci étoit au-dessus de la sienne, je la trouve plus également belle partout; je l'écoutai avec étonnement, ne croyant pas qu'il fût possible de trouver encore de nouvelles manières de dire les mêmes choses; en un mot, j'en fus

[1] Lettre du 6 novembre 1675.

[2] Lettre du 1er janvier 1676.

[3] Lettre du 28 mars 1676.

charmée. » Nous n'ajouterons rien à ces textes : on voit comment il faut entendre l'assertion de Voltaire, et ce qu'il faut en penser.

Le baron de Sévigné ne tarda pas à être d'une grande utilité à sa mère au sujet d'une maladie assez sérieuse qui lui advint, dans le courant du mois de janvier 1676. C'était la première atteinte que subissait une santé jusqu'alors florissante, et qui la rendait, suivant son aveu, « d'une grande insolence contre l'hygiène » ; mais cette insolence finit par trouver son châtiment. De tout temps, madame de Sévigné avait fort aimé à se promener au crépuscule et au clair de la lune, « passant de longues heures avec le serein son vieil ami ». A cette heure, en effet, où la nature entre en repos, la rêverie est plus douce et plus facile, et la rêverie c'était, on le pense bien, sa fille et son souvenir. « C'est là, lui dit-elle encore au mois de décembre 1675, c'est là où j'ai bien le loisir de vous aimer. » Mais ces promenades nocturnes et sentimentales étaient un fort mauvais régime dans une pareille saison ; notre trop sensible mère fut saisie d'une attaque de rhumatisme qui, bientôt, lui paralysa tout le côté droit.

Cette première maladie fut longue et surtout très-douloureuse. La malade resta un grand mois dans son lit sans repos et sans sommeil, avec

[1] Lettre du 15 décembre 1675.

une forte fièvre et de cruelles souffrances. Mais son plus vif tourment, on le devine, ce fut de ne pouvoir plus écrire à sa fille et de penser à la douleur que celle-ci éprouverait de son état. L'effroi de madame de Grignan fut grand en effet, en ne voyant plus de l'écriture de sa mère qui ne lui avait pas encore manqué. Avec sa tête portée à exagérer le chagrin, elle ne mit pas de bornes à sa frayeur, et cet état violent fut cause d'un accouchement prématuré, qui altéra sa propre santé.

Cependant, grâce aux soins assidus de son fils et aussi à sa bonne nature, madame de Sévigné vit s'améliorer son état; la fièvre et les symptômes fâcheux disparurent peu à peu; mais il lui resta une grande enflure dans les mains, qui fut surtout très-difficile à guérir à la main droite, et de longtemps l'empêcha d'écrire. Se figure-t-on madame de Sévigné ne pouvant tenir une plume! Elle se dédommage bien, en dictant; mais *cela l'ennuie*; elle trouve qu'elle *n'a point d'esprit quand elle dicte;* que son style est lâche et lourd [1]. Il est vrai que, quoique parfaites encore, ses lettres ont moins d'entrain: cette plume empruntée n'a pas, comme la sienne, *la bride sur le cou;* elle ne court pas, elle ne vole pas, n'ayant d'autre guide que la fantaisie de l'esprit et l'abondance du cœur.

[1] Lettre du 22 mars 1676.

A peu près guérie, madame de Sévigné, au mois de mars 1676, se mit en route pour Paris, où elle trouva le chevalier de Grignan, qui, de retour d'Allemagne, n'avait pas obtenu la récompense à laquelle il avait droit de s'attendre, après les éloges que sa conduite avait reçus de la part du Roi et des officiers blessés à Altenheim, qui l'appelaient le *cœur de l'armée*. Il avait cru qu'on le nommerait *Brigadier;* il n'en fut rien : les récompenses furent pour d'autres. Peu courtisan, froid et fier, difficile en bravoure et peu prodigue d'éloges, il savait mal faire sa cour : d'un autre côté, modeste et réservé sur lui-même, il savait peu faire valoir ses services; mais estimé et même aimé de tout le monde, il avait trouvé la faveur la plus précieuse dans la distinction particulière du grand Turenne, qui avait des projets sur lui, et dans l'affection intime de son digne neveu, le maréchal de Lorges.

Malgré ses qualités, on ne peut nier que M. de Grignan ne fût un homme ordinaire; mais si son frère eût été à sa place, avec les avantages que donnait, au début de la carrière, la qualité d'aîné d'une grande maison, on ne peut douter qu'il n'eût porté très-haut le nom de Grignan, dans la politique et dans les armes. C'était une justice secrète que lui rendait madame de Sévigné, qui semble, dans son affection intime, le préférer à

son gendre. Le chevalier de son côté avait pour madame de Sévigné et sa belle-sœur l'amitié la plus solide et la plus tendre, sentiment qui ne parait pas s'être trouvé au même degré chez les deux autres frères de M. de Grignan, les prélats, déjà assez insouciants pour leur famille, et, plus tard, singulièrement égoïstes.

Après que le chevalier de Grignan fut retourné à l'armée, madame de Sévigné se disposa à partir pour les eaux de Vichy, afin de rétablir cette malheureuse main droite, qui s'obstinait à lui refuser ses précieux services. Elle se mit en route le 11 mai 1676 en passant par Moulins, d'où elle écrit à sa fille une lettre avec cette date : *De Moulins, à la Visitation, dans la chambre où ma grand'-mère est morte*. Ce souvenir de Sainte-Chantal suivait madame de Sévigné dans tous ses voyages. A Nantes, en Bourgogne, en Provence, comme à Moulins, elle ne manquait jamais de visiter les religieuses de *Sainte-Marie*, en mémoire de sa pieuse aïeule; et dans tous les couvents de la Visitation elle était accueillie, comme la digne petite-fille de leur fondatrice, par ces saintes filles qui se plaisaient à l'appeler une *relique vivante*. A son passage à Moulins, madame de Sévigné fut reçue par tous les parents du malheureux Fouquet, qui vinrent au-devant d'elle : ils voulurent la loger chez eux comme une amie dont ils avaient apprécié le

dévouement passé, et qui ne craignait pas de se compromettre en acceptant leur amitié et en leur prodiguant ouvertement des consolations. Au retour, madame de Sévigné a grand soin d'aller dans leur terre de *Tomé* saluer la mère et la femme de Fouquet, *ces deux saintes*[1]. Avant d'arriver à Paris, elle va encore coucher au *château de Vaux* que les courtisans n'ont jamais revu depuis cette fête royale donnée par le surintendant à son jeune maître, dont un faste imprudent froissa l'âme orgueilleuse. La tête pleine sans doute de tous ces souvenirs splendides de sa jeunesse, madame de Sévigné y arrivait alors « [2] dans le seul dessein de se rafraîchir auprès de ces belles fontaines, et de manger deux œufs frais ! » Quel contraste ! Elle y trouva le comte de Vaux, le fils aîné de Fouquet, qui ayant su son arrivée *lui donna un très-bon souper :* « Ils parlèrent fort de l'état de sa fortune présente et de ce qu'elle avoit été. Elle lui dit, pour le consoler, que la faveur n'ayant plus de part aux approbations qu'il auroit, il pourroit les mettre sur le compte de son mérite, et qu'étant purement à lui, elles seroient bien plus sensibles et plus agréables.—Je ne sais, ajoute-t-elle, si ma rhétorique lui parut bonne ». — Elle a bien raison de s'en défier, car

[1] Lettre du 21 juin 1676.
[2] Lettre du 1er juillet 1676.

c'était là de la rhétorique pure; et si elle avait pu être sincère, elle n'aurait offert, pour toute consolation, au fils de son malheureux ami que les larmes qui coulaient au fond de son cœur.

Les eaux de Vichy avancèrent beaucoup la guérison de madame de Sévigné. Malgré la violence de ses atteintes et les douleurs intolérables qu'elle lui avait fait souffrir, sa maladie n'avait cependant pas attaqué les bases d'une santé qu'elle devait à son excellente constitution. Elle y avait perdu seulement cet embonpoint qu'on lui voit sur ses portraits de cette époque; elle n'était plus une *grosse crevée* [1] : « Je suis d'une taille si merveilleuse, dit-elle, que je ne conçois point qu'elle puisse changer; et pour mon visage cela est ridicule d'être encore comme il est [2]. » Cette remarquable *jeunesse* de madame de Sévigné, malgré ses cinquante ans bien comptés, lui avait fait donner par sa fille le nom de *bellissima madre* [3] que M. de Coulanges, dans les priviléges de son enthousiasme poétique, traduisait, au retour de Vichy, par le titre « [4] d'incomparable mère beauté, plus incomparable et plus mère beauté que jamais. »

Vichy n'est qu'à cinquante lieues de Grignan.

[1] Lettre du 8 juillet 1676.
[2] Lettre du 22 avril 1676.
[3] Lettre du 5 août 1676.
[4] Lettre du 7 octobre 1677.

Sentant sa mère si près d'elle, madame de Grignan, qui était revenue dans son château, lui offrit de faire le reste du chemin et de venir la voir. Voilà une offre bien séduisante et bien généreuse; il semble que madame de Sévigné va accepter avec transport : nullement, sa tendresse même la rend prévoyante et habile. Elle soupçonne un piége de la part de M. de Grignan, qui ne lui offre si généreusement de lui envoyer sa fille à Vichy, qu'avec l'arrière-pensée de l'empêcher de venir passer l'hiver à Paris. Elle lui rend piége pour piége; et elle déclare qu'elle accepte, mais à condition que madame de Grignan viendra avec elle de Vichy à Paris, et qu'elle gagnera ainsi une automne; sinon, non. M. de Grignan fut battu. Il avait cru éblouir sa belle-mère par son offre spontanée : mais il avait affaire à forte partie; l'intérêt maternel était là avec sa prévoyance et son calcul; la ruse ne pouvait rien contre lui. Il fallut donc s'en tenir à une lutte sourde et polie, mais poursuivie par madame de Sévigné, avec persévérance, jusqu'à la fin.

A l'entrée de l'hiver, elle se reproduisit plus vive que jamais. Le moment de quitter Grignan était arrivé; madame de Sévigné, revenue des eaux, attendait sa fille à Livry. M. de Grignan soutenait que sa femme lui était nécesssaire aux États. Madame de Sévigné, forte de son sacri-

fice de Vichy, se croyait des droits à un dédommagement et pressait sa fille avec des instances réitérées. Au milieu de ces exigences, on conçoit l'embarras, l'indécision de madame de Grignan. Elle ne sait que décider et que faire, disant à sa mère : « quelque parti que je prenne, le repentir sera inséparable de ma résolution. »—« Ne donnez pas la torture à votre volonté, lui répond alors un peu durement celle-ci, suivez librement votre cœur et même votre raison : Dieu sait si je souhaite de vous voir ! cependant, je ne veux point que ce soit contre votre gré.[1] »

Pour tout arranger, madame de Grignan se décida à aller d'abord à Lambesc, mais, aussitôt après les États, à partir pour Paris. Tenant peut-être trop peu de compte de cette position pénible, madame de Sévigné écrit à sa fille ces lignes, où l'on ne reconnaît pas sa justice ordinaire : « [2] Enfin vous êtes à Lambesc, et dans le temps que je vous espérois encore, vous preniez le chemin de la Durance ! Il faut avoir autant de raison que vous en avez pour s'accommoder de cette conclusion, et je vous avoue que, quoique vous puissiez croire de mes sentiments sur le déplaisir que je sens de cet éloignement, ce sera au-dessous de la vérité... Mais, après avoir si

[1] Lettre du 28 octobre 1676.

[2] Lettre du 13 novembre 1676.

bien rempli vos devoirs de Provence, je crois que vous serez pressée de songer à moi. » Nous avons relevé cette injustice de madame de Sévigné, afin de faire voir que ces moments de trouble dans le langage d'une affection réelle ne vinrent pas tous de madame de Grignan, et que ces malentendus, où personne n'est réellement coupable, provenaient d'un fonds de tendresse trop exigeante et de torts communs.

Après avoir réellement aidé son mari, madame de Grignan vint à Paris, mais n'y resta que six mois. Ce voyage avait mal débuté, il ne devait pas être heureux : c'est durant ce séjour que madame de Grignan fut malade, et c'est à cette circonstance que se rapportent nos réflexions sur la conduite de ces deux femmes pendant la maladie. Par leurs craintes et leurs soins excessifs, elles finissaient par se rendre malheureuses, ce qui faisait dire à leurs amis « qu'elles se faisoient mourir toutes deux et qu'il falloit se séparer. » Cette manière de les consoler *fait sauter aux nues* madame de Sévigné, car la vue de sa fille malade lui a fait perdre tout son sang-froid. « Votre santé, lui dit-elle[1], est un endroit par où je n'avois pas encore été blessée; cette première épreuve n'est pas mauvaise... Cette idée de votre maigreur, de cette

[1] Lettre du 11 juin 1677.

foiblesse de voix, de ce visage fondu, de cette belle gorge méconnoissable, voilà ce que mon cœur ne peut soutenir... Quand il est question de la vie, ah! ma très-chère! c'est une sorte de douleur dont je n'avois jamais senti la cruauté, et je vous avoue que j'y aurois succombé. »

Mais M. de Grignan coupa court à cet état pénible pour toutes les deux; il vint reprendre sa femme, promettant toutefois un prompt retour. Cette séparation brusque, cette absence anticipée, ce souci de la santé de sa fille, ont fait à madame de Sévigné l'état le plus agité, le plus inquiet, le plus douloureux qu'elle eût éprouvé, et l'expression de ses transes rend ses lettres vraiment touchantes. Son cœur est exaspéré; elle en veut à tout; elle s'en prend aux pays que traverse sa fille; elle hait *Rochepot*, elle hait *Tarare*, elle hait surtout *cette chienne de Provence*, dont l'air devait tuer sa fille, et qui eut, au contraire, l'impertinence de la guérir. En effet, avant d'arriver à Grignan, elle était mieux, et au bout de quinze jours elle s'y trouva entièrement remise, à la grande joie, mais à la non moins grande mortification de sa mère. La tranquillité de corps et d'esprit achevèrent cette convalescence: « Je suis en repos, dit après quelques jours madame de Grignan à sa mère, point de devoirs, point de visites, et surtout *point de mère qui m'aime.* »

Quelque tendre que soit cette ironie, madame de Sévigné entre en colère; elle n'entend point raillerie là-dessus, et ne veut d'aucune façon qu'il soit établi que pour vivre heureuses elles doivent vivre séparées. « Quand on vient me dire présentement, s'écrie-t-elle[1] : vous voyez comme elle se porte, et vous-même vous êtes en repos; vous voilà fort bien toutes deux; oui, fort bien! voilà un régime admirable; tellement, que pour nous porter bien, il faut que nous soyons à deux cent mille lieues l'une de l'autre. Et l'on me dit cela d'un air tranquille! voilà justement ce qui m'échauffe le sang et me fait sauter aux nues. Au nom de Dieu, ma fille, rétablissons notre réputation par un autre voyage, où nous soyons plus raisonnables, c'est-à-dire vous, et où l'on ne nous dise plus : Vous vous tuez l'une l'autre. Je suis si rebattue de ces discours, que je n'en puis plus. » « C'étoit, ajoute-t-elle[2], un crime pour moi que d'être en peine de votre santé : je vous voyois périr devant mes yeux, et il ne m'étoit pas permis de répandre une larme; c'étoit vous tuer, c'étoit vous assassiner; il falloit étouffer : je n'ai jamais vu une sorte de martyre plus cruel ni plus nouveau. Si au lieu de cette contrainte, qui ne

[1] Lettre du 16 juin 1677.
[2] Lettre du 30 juin 1677.

faisoit qu'augmenter ma peine, vous eussiez été disposée à vous tenir pour languissante, et que votre amitié pour moi se fût tournée en complaisance, et à me témoigner un véritable plaisir de suivre les avis des médecins, à vous nourrir, à suivre un régime, à m'avouer que le repos et l'air de Livry vous eussent été bons, c'est cela qui m'eût véritablement consolée, et non pas d'écraser nos sentiments. Ah! ma fille, nous étions d'une manière, sur la fin, qu'il falloit faire comme nous avons fait. Dieu nous montroit sa volonté par cette conduite; mais il faut tâcher de voir s'il ne veut pas bien que nous nous corrigions, et qu'au lieu du désespoir auquel vous me condamnez par amitié il ne seroit point un peu plus naturel et plus commode de donner à nos cœurs la liberté qu'ils veulent avoir, et sans laquelle il n'est pas possible de vivre en repos. Voilà qui est dit une fois pour toutes, je n'en dirai plus rien; mais faisons nos réflexions chacune de notre côté, afin que, quand il plaira à Dieu que nous nous retrouvions ensemble, nous ne retombions pas dans de pareils inconvénients, et que nous ne nous mettions plus dans le cas qu'on vienne nous faire l'abominable compliment de nous dire, avec toute sorte d'agrément, que pour être fort bien il ne faut nous revoir jamais. »
Je n'en dirai plus rien, a-t-elle dit, cependant

elle y revient sans cesse. C'est qu'elle plaide et combat pour ses foyers. On voit bien à qui elle s'adresse, et qu'elle ne veut pas laisser M. de Grignan s'emparer de cette expérience pour soutenir son thème favori : que sa femme est mieux, de toute façon, auprès de lui qu'auprès de sa mère.

Revenue en santé, madame de Grignan se livra à son penchant pour la philosophie et à ses goûts littéraires; elle voulut connaître la poésie épique, et, sur le conseil de sa mère, se mit à lire l'*Iliade* et l'*Énéide;* mais elle en admira peu les beautés. Elle avait plus de raison et de jugement que d'imagination; son esprit était moins étendu que profond. C'est ce qui explique son étude ou mieux son goût instinctif plus qu'éclairé pour la métaphysique de Descartes. Elle en parlait trop souvent pour que ce ne fût pas chez elle un goût réel; mais elle ne paraît pas l'avoir assez approfondie pour en faire une science et un système. Et ici, nous pouvons déjà remarquer cette différence entre ces deux esprits éminents, quoique à des degrés différents. Madame de Sévigné a aussi une philosophie; celle-là essentiellement chrétienne, douce, soumise, tolérante, mélange de résignation, de charité et de force; c'est la philosophie du cœur, le culte de la Providence. Madame de Grignan de son côté arrive à cette soumission des choses d'ici-bas; mais sa résignation,

au lieu de venir d'en haut, lui vient du monde ; elle la demande à son esprit, à sa raison, à sa logique ; elle procède par déductions, et la méthode, au moyen de ses gradations savantes, finit par la conduire, après de longs détours, précisément au même point où sa mère est arrivée dès l'abord par un seul élan de l'âme.

Pendant l'hiver de 1677-1678, madame de Sévigné reçut encore sa fille à Paris, et la garda jusqu'au mois de juin de l'année suivante. Dans ce troisième voyage la même chose se représenta ; il y eut vers la fin quelques troubles occasionnés, à la fois, par les trois motifs qui s'étaient reproduits séparément : la santé de madame de Grignan, l'obligation de retourner en Provence et la haine de Corbinelly. Comme toujours, madame de Grignan, une fois partie, sut bien réparer ses torts par ses protestations vives et sincères. Mais ces troubles, résultat de la position, allaient perdre toute occasion et tout motif. M. de Vendôme, gouverneur en titre de la Provence, arrivait à sa majorité et demandait, depuis longtemps, au Roi la permission d'aller exercer son commandement. Les fonctions de M. de Grignan allaient donc devenir inutiles, et, outre l'espoir de posséder longtemps sa fille à Paris, madame de Sévigné concevait aussi celui de fixer son gendre à la cour.

Vers la fin de 1679, M. et madame de Grignan partirent pour leur dernière campagne administrative. Ils présidèrent encore une fois les États de Lambesc, devenus depuis le départ et la haute fortune de M. de Janson la chose la plus facile du monde[1]. Ils se rendirent ensuite à Aix pour y tenir leur cour, ce qui ne leur était pas arrivé depuis quelques années. M. de Grignan se proposait d'y passer un hiver fort brillant pour plusieurs raisons. D'abord, ses filles, les demoiselles d'Alérac, étaient devenues de grandes et belles personnes, qu'il fallait présenter dans le monde; ensuite, comme l'arrivée de M. de Vendôme devait mettre fin à sa représentation, il voulait terminer brillamment comme il l'avait exercé son rôle de gouverneur. Il déploya donc un train de prince, donnant de splendides soupers, suivis de divertissements, de musique et de comédie, et alternés avec des bals où mesdemoiselles de Grignan firent merveille, l'aînée surtout mademoiselle d'Alérac, qui avait un grand goût pour les plaisirs et le monde, différente en cela de sa sœur qui préférait la retraite et la solitude. Madame de Grignan, à qui la santé avait rendu sa beauté, y fut charmante, car, lorsqu'elle voulait s'en donner la peine, et qu'elle surmontait son peu de goût pour le cérémonial, elle était d'une rare

[1] M. de Janson avait été envoyé ambassadeur en Pologne.

amabilité. Le carnaval se passa ainsi en fêtes : les fantaisies ruineuses *servirent* trois mois, sans interruption et en toute liberté, chez M. de Grignan [1]. « Ma fille il y a des gens, dit à ce propos madame de Sévigné, qui sont nés pour dépenser partout, comme il y en a qui se cassent la tête; il n'y a aucun lieu de repos pour eux, ni qui puisse les ressuyer; ils attirent le monde, la dépense, les plaisirs, comme l'ambre attire la paille. Il faut bien s'y résoudre, et monter dans le carrosse à quatre chevaux sans postillon ». On ne peut comprendre ce goût qu'avaient les grands seigneurs d'autrefois, et M. de Grignan plus qu'un autre, de se ruiner pour le service du roi. Au siècle suivant on chercha à s'enrichir au service de l'État : là est la différence des deux époques.

Après le séjour d'Aix et avant d'aller à Paris, M. de Grignan se laissa persuader par sa femme de se retirer quelque temps dans son château, pour y faire des économies. Ces bonnes dispositions furent inébranlables pendant toute la route de Marseille à Grignan; mais, une fois installé dans sa résidence seigneuriale, voici de quelle manière M. de Grignan procéda à ses économies. Il y avait d'abord régulièrement trois tables

[1] On sait que madame de Sévigné disait que, chez son gendre, *les fantaisies ruineuses servoient par quartier*.

de douze couverts dressées à tout venant, et desservies par cinquante domestiques; de tous les environs, la noblesse arrivait *par trains*, suivant l'expression de Corbinelly, « au point, dit madame de Sévigné, que quand elles y étoient seules elles étoient cent »; par des soirées magnifiques, on allait souper aux flambeaux à *Rochecourbière*, charmante grotte située à un quart de lieue de Grignan; enfin une musique qui appartenait à M. de Grignan égayait constamment le château et figurait dans toutes ces fêtes nocturnes [1] : voilà comment M. de Grignan entendait l'économie et comment il travaillait à ramener l'équilibre dans ses revenus. Oh! que de fois, le *bien bon* a dû se repentir d'avoir donné sa nièce à un pareil neveu!

Pendant ce temps, madame de Sévigné, rongeant son frein à la vue de tant de prodigalités, vivait bien plus sagement et plus paisiblement aux Rochers, entre son oncle, son fils, *lieutenant* mécontent comme il avait été guidon dégoûté, et ses livres, ses chers livres, non plus des *romans* et des *poésies*, relégués maintenant bien loin, mais des livres de morale, de philosophie, et de religion surtout. Alors, en effet, la dévotion semble dominer dans son âme, mais sans nul mélange de bigoterie et de petit esprit. C'est un abandon de

[1] Lettres des 12 juin, 11 septembre et 5 novembre 1680.

plus en plus entier à la Providence : sa devise est *fiat voluntas!* Elle croit fermement que *Dieu mène tout;* mais elle voudrait bien que la Providence conduisît les choses autrement, c'est-à-dire qu'elle rapprochât sa fille d'elle et qu'elle changeât les goûts ruineux de son gendre. Cette position devait s'améliorer, si le jeune marquis de Grignan parvenait dans la suite à faire un riche mariage, et si M. de Grignan pouvait obtenir un emploi à la cour. Ce double projet, le dernier surtout, était fortement entré dans la tête de madame de Sévigné; elle y employait tous ses amis : mais celui qui aurait pu y travailler avec le plus de succès, M. de Pomponne, venait de tomber en disgrâce et avait quitté le ministère. Les lettres dans lesquelles elle annonça cette chute à sa fille sont au nombre de celles où elle a déployé le plus d'âme et de sensibilité : elles sont un bel éloge de ce ministre qui « n'ayant pas été changé par le pouvoir ne le fut point par la disgrâce, et resta tout simplement le plus honnête homme du monde [1]. — Le malheur ne me chassera pas de cette maison, s'écrie madame de Sévigné avec une fierté qui lui est bien permise [2]. Il y a trente ans (c'est une belle date) que je suis amie de M. de Pomponne;

[1] Lettre du 27 décembre 1679.

[2] Lettre du 6 décembre 1679, dans le volume publié par Klostermann.

je lui jure fidélité jusqu'à la fin de ma vie, plus dans la mauvaise que dans la bonne fortune. » C'est un serment que madame de Sévigné a tenu comme toutes les promesses de son cœur

M. de Pomponne fut remplacé par Colbert de Croissi, ami du chevalier de Grignan. Celui-ci et son frère, l'abbé de Grignan, éprouvèrent aussitôt un changement dans leur position. Presque en même temps, l'abbé fut nommé évêque d'Évreux, avec 22,000 livres de rente , et le chevalier, choisi pour un poste tout de confiance, fut fait *menin* de monseigneur le Dauphin, avec cinq gentilshommes seulement qui étaient MM. Dangeau, d'Antin, de Saint-Maure, de Cheverny et de Florensac. C'était ce que M. de Larochefoucauld appelait des *dames du palais*. Le Dauphin sortait des mains du duc de Montausier dont la noble et sévère probité était bien faite pour apprécier les qualités du chevalier. Madame de Grignan, qui, malgré de pénibles discussions de famille avec M. de Montausier, au sujet de l'établissement des filles de M. de Grignan, nièces du duc, ne cessa jamais de lui rendre justice, trouvait qu'on avait *partagé sa sagesse en six*, en confiant le Dauphin

[1] L'abbé de Grignan ne tarda pas à échanger l'évêché d'Evreux contre celui de *Carcassonne*, et c'est sous ce dernier nom qu'il est surtout connu dans les Lettres de madame de Sévigné.

à ses menins [1]. Il n'est pas jusqu'au coadjuteur d'Arles qui ne fut fait président des États de Provence, dans cette place où M. de Janson avait tant tracassé son frère. Pensant que la glace se rompait enfin, madame de Sévigné se met à chanter victoire, et, par la faveur des cadets, augure des chances qui attendent l'aîné, à la différence de madame de Grignan qui n'en sent que mieux leur disgrâce, et, au grand scandale de sa mère, s'appelle « des gens de l'autre monde. » Pleine d'espoir néanmoins, madame de Sévigné, à la fin de 1679, revint à Paris, attendre sa fille, et disposer pour la recevoir cet hôtel *Carnavalet* qu'elle occupait déjà depuis deux ans.

M. de Vendôme étant arrivé en Provence dans le courant du mois de novembre et M. de Grignan lui ayant rendu ses devoirs et l'ayant installé, celui-ci de son côté se mit en route pour Paris et y arriva, en décembre 1679, avec sa femme, les demoiselles d'Alérac, ses filles, et son jeune fils dont l'éducation devait commencer.

[1] Lettre du 23 février 1680.

LIVRE QUATRIÈME.

1680—1696.

Madame de Grignan arrivait à Paris avec la perspective et l'espoir d'un séjour plus long que par le passé. Cette espérance, si douce pour madame de Sévigné, fut encore dépassée par l'événement, et les choses s'arrangèrent de telle sorte qu'elle put garder sa fille pendant huit ans avec elle. Ce fut le laps de temps le plus long pendant lequel elles ont été réunies; ce fut aussi l'époque la plus paisible et la plus heureuse de leur vie; et cela prouve, ce que nous avons démontré déjà, que leur éloignement, le peu de durée de leurs visites et l'appréhension de la séparation, que les exigences enfin de leur position avaient seules parfois altéré leur humeur. D'un autre côté, madame de Grignan, alors âgée de trente ans, se trouvait dans toute la maturité de l'âge et de la raison. Les événements, la vie, l'expérience avaient mûri son esprit, adouci son caractère, égalisé son humeur;

son affection pour son fils lui faisait ensuite mieux comprendre toute l'étendue et tout le prix de celle dont elle était l'objet : aussi dès lors, sa mère eut plus que jamais à se louer du fond et de l'expression de sa tendresse.

L'hôtel Carnavalet a conservé le souvenir de cette existence commune de huit années. Cet hôtel qui existe encore était situé à l'angle de la rue Culture-sainte-Catherine au Marais, et madame de Sévigné l'avait loué dès 1677, de Vichy, par l'intermédiaire de cet excellent d'Hacqueville que ses amis ne se faisaient pas scrupule d'employer à toute sorte d'offices. Ce fut un des derniers services qu'il lui rendit; car le 31 juillet de l'année suivante d'Hacqueville termina brusquement le cours de sa vie et de ses services. L'hôtel Carnavalet, qui appartenait alors à un M. Dagaurri du Dauphiné [1], avait été construit au XVI[e] siècle et décoré par Jean Goujon lui-même de la main duquel on voit encore, sur la principale porte, un gracieux *Génie* habillé de cette mousseline de pierre, si légère et si transparente, que lui seul savait broder. Son pied est appuyé sur un *masque* placé là comme une allusion au nom de l'hôtel *Carnavalet*. De chaque côté, des lions, des victoires, des emblèmes guerriers sont char-

[1] Lettre du 18 octobre 1679.

gés de raconter la gloire de l'*illustre* famille des *Carnavalet*, dont la célébrité n'a pu cependant parvenir jusqu'à nous. L'hôtel Carnavalet porte les traces de plusieurs époques : on y a travaillé à deux reprises, sous Henri II et sous Louis XIV, et il n'est même pas encore achevé aujourd'hui que les ruines le gagnent presque. C'est une grande maison de simple et noble apparence, avec une grande cour et un jardin où vocifèrent, à tuer d'indigestion ce pauvre *bien bon*, une trentaine d'écoliers, car aujourd'hui l'hôtel Carnavalet est *une pension de l'Université de France*.

Madame de Sévigné l'avait loué afin de loger avec elle toute la famille de son gendre : « c'est une grande commodité à toutes deux, écrit-elle à sa fille le 13 septembre 1677, et bien de la peine épargnée de ne pas avoir à nous chercher. Il y a des heures du soir et du matin pour ceux qui logent ensemble qu'on ne remplace point quand on est pèle-mêle avec les visites. — Dieu merci[1], ajoute-t-elle, nous avons l'hôtel Carnavalet ! C'est une affaire admirable, nous y tiendrons tous et nous aurons le bel air. Comme on ne peut pas tout avoir, il faut se passer des parquets et des petites cheminées à la mode ; mais nous aurons

[1] Lettre du 7 octobre 1677.

une belle cour, un beau jardin, un beau quartier et de bonnes *petites filles bleues* [1] qui sont fort commodes, et nous serons ensemble, et vous m'aimerez, ma chère enfant. » Oh! oui, certes, vous m'aimerez, car sans cela ce bel hôtel Carnavalet qui a tout, sauf de petites cheminées, ne serait bientôt plus qu'une affreuse maison.

L'hôtel Carnavalet, depuis l'arrivée de madame de Grignan surtout, devint promptement le rendez-vous de la bonne compagnie.

Mais deux des plus considérables des amis de madame de Sévigné lui manquaient, enlevés par la mort à peu près dans le même temps, eux qui avaient commencé la même carrière, à la même époque; frondeurs tous les deux, mais avec des buts différents, l'un par amour, l'autre par ambition, et que le Roi avait aussi traités en raison de leurs motifs : le premier, M. de Larochefoucauld, était mort dans la faveur; le second, le cardinal de Retz, s'éteignit dans une disgrâce sourde qui l'enlaçait sans le frapper, mais l'annihilait entièrement.

Madame de Sévigné regretta dignement ces amis de sa jeunesse : « Plaignez-moi, mon cou-

[1] Madame de Sévigné veut entendre par ces *petites filles bleues* le couvent et l'église des *Annonciades célestes*, fondées par Henriette de Balzac marquise de Verneuil, dans la rue Culture-Sainte-Catherine.

sin, écrit-elle à Bussy-Rabutin, le 25 août 1679, d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il étoit aimable et digne de l'amitié de tous ceux qui le connoissoient; j'étois son amie depuis trente ans, et je n'avois jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'étoit également honorable et délicieuse. Il étoit d'un commerce aisé plus que personne du monde. Huit jours de fièvre m'ont ôté cet illustre ami. J'en suis touchée jusqu'au fond du cœur. »

On a encore attaqué madame de Sévigné à propos de son amitié, de son admiration envers le cardinal de Retz; et on a relevé, comme une preuve de manque de tact historique, ce titre de *Héros du Bréviaire*, qu'elle lui a décerné lorsqu'à la mort de Turenne elle s'était écriée : *le voilà donc seul dans ce point d'élévation!* C'était dire que Turenne et le cardinal de Retz étaient les deux hommes les plus illustres de leur siècle. Cette parité nous paraît étrange aujourd'hui, car le temps qui met chaque chose à sa place a bien rabaissé la gloire du *Héros du Bréviaire*. Néanmoins, pour être juste envers madame de Sévigné, il ne faut pas la juger d'après nos idées et nos opinions, mais d'après celles de son époque. Pour les contemporains le cardinal de Retz a été non-seulement un personnage éminent, mais un homme exceptionnel, et le souvenir de sa longue lutte

avec la cour, alors que la cour était si puissante et si redoutée, devait lui donner auprès des courtisans une physionomie bien singulière et bien digne d'être admirée. « Puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs, cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut, qu'on ne pouvoit ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi; ferme génie que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée... Mais pendant qu'il vouloit acquérir ce qu'il devoit un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts, et, après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. » C'est Bossuet qui a tracé lui-même ainsi le portrait du cardinal de Retz, dans l'*Oraison funèbre du chancelier Le Tellier*. L'orateur sacré avait cependant le regard assuré et ferme; il était peu facile à se laisser éblouir; il n'avait pas été habitué, dès sa jeunesse, à admirer et à aimer l'homme dont il parlait si bien; il n'avait point passé sa vie avec lui dans l'intimité la plus suivie et la plus séduisante; il n'avait pu enfin être séduit par la tendresse si hautement avouée du cardinal pour une fille adorée.

Néanmoins madame de Grignan ne fut point

l'héritière du cardinal de Retz, pas plus que sa jeune fille Pauline dont le cardinal était parrain. Il serait assez difficile d'expliquer pourquoi les bonnes intentions du prélat, souvent manifestées, ne se réalisèrent pas. D'après certains passages de la correspondance de madame de Sévigné, pendant les années 1676 et 1677, nous croyons être amené à penser que le cardinal avait eu à se plaindre de madame de Grignan. On y trouve en effet une histoire d'une certaine *cassolette d'argent* que le cardinal avait pris sur son argenterie, pour en faire, lors de sa retraite, un cadeau *à sa nièce,* cadeau qui fut fort mal reçu par celle-ci, soit que la pièce qui était en effet de peu de valeur et fort ancienne lui parut peu digne d'elle, soit que plutôt, par le conseil de M. de Grignan, qui faisait là acte de courtisan, elle ne voulut rien accepter d'un homme disgracié et peu aimé de la cour. Ce sentiment est peut-être cause du peu d'empressement que madame de Grignan faisait paraître en toute circonstance pour l'ancien *frondeur*, et qui contraste si fort avec le culte de sa mère. La mort du cardinal de Retz fut aussi une grande perte pour un des amis de madame de Sévigné, Corbinelly, qu'il avait reconnu une année auparavant pour son parent et auquel il avait donné deux mille francs de pension. Il n'en toucha qu'un semestre : Corbinelly était destiné à

mourir pauvre; c'est-ce qu'il fit, mais fort tard, car il survécut à tous ses amis.

Lors de la mort de M. de Larochefoucauld, le 15 mars 1680, madame de Sévigné se trouvait à Paris, et c'est par elle seule que nous connaissons bien les derniers instants de cet homme si remarquable, dont la fin, dit madame de Sévigné son amie, *fut une chose digne d'admiration*, « car après avoir bien disposé sa conscience, c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question : croyez-moi, ajoute-t-elle, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie; il s'est approché de telle sorte ces derniers moments qu'ils n'ont rien de nouveau ni d'étranger pour lui. »

M. de Larochefoucauld mourut d'une goutte remontée, entre les bras de son fils et de Bossuet. Ses amis qui n'avaient pu pénétrer jusqu'à lui dans ce moment solennel s'étaient assemblés, par un mouvement instinctif, chez la femme qui avait alors tant besoin de toutes leurs consolations. On pense bien en effet quelle douleur la perte de M. de Larochefoucauld fut pour madame de La Fayette. Une amitié de vingt ans, une intimité de tous les jours! c'était bien là, comme dit madame de Sévigné, un de ces malheurs *après lesquels il ne reste plus qu'à tirer le verrou sur soi*. Elle a dépeint l'effet de cette mort sur son amie et en

des termes qui sont un bien grand éloge de toutes deux. « Où madame de La Fayette, dit-elle [1], retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils ? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues ; M. de Larochefoucauld étoit sédentaire aussi, cet état les rendoit nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvoit être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Il est impossible de faire une perte plus considérable et dont le temps puisse moins consoler. » Dans une autre lettre [2], madame de Sévigné nous représente son amie « tombée des nues et ne sachant plus que faire d'elle-même; car la perte de M. de Larochefoucauld a fait un si terrible vide dans sa vie qu'elle s'aperçoit mieux à tous les moments de la perte qu'elle a faite. Tout le monde se consolera hormis elle; le temps qui est si bon aux autres augmente et augmentera sa tristesse, *elle ne peut serrer la file.* »—Madame de Sévigné [3] lui est moins bonne qu'une autre, car, ajoute-t-elle, « nous ne pouvons nous empêcher de parler de ce pauvre homme et cela la tue, tous ceux qui lui

[1] Lettre du 17 mars 1680.

[2] Lettre du 26 mars 1680.

[3] Lettre du 12 avril 1680.

étaient bons avec lui perdent leur prix auprès d'elle. — Elle avoue tout franchement[1] qu'elle ne songe qu'à se rendre bête en ôtant de son esprit autant de pensées que l'on tâche ordinairement d'y en mettre. » En présence de cette immense douleur, madame de Sévigné souhaite à son amie le seul remède qui puisse apporter quelque consolation dans son âme ; elle voudrait la voir sous la protection des idées religieuses, ce qui indique qu'elles avaient fait défaut jusque-là à madame de La Fayette.

Nous ne voyons pas qu'elle ait été fort dévote par la suite. Elle occupa les dernières années de sa vie à établir sa famille, à améliorer ses affaires, chose pour laquelle nous connaissons son aptitude et à laquelle l'aida encore le crédit qu'elle avait su acquérir sous les auspices de l'amitié de M. de Larochefoucauld.

Madame de Sévigné venait enfin de perdre un troisième ami, mais celui-là déjà mort depuis longtemps pour le monde et pour elle ; nous voulons parler du malheureux Fouquet. Vingt ans de captivité avaient passé sur cette vive affection ; mais elle n'était point éteinte. Madame de Sévigné lui avait été fidèle jusqu'au bout, et c'est peut-être au souvenir de ses anciens sentiments et de ses luttes persévérantes que nous devons cette éner-

[1] Lettre du 17 mai 1680.

gique peinture des passions, comparées, dans une lettre de cette date, aux tronçons des vipères coupées pour les bouillons de madame de La Fayette, et qui remuent toujours. « C'est comme les vieilles passions, dit-elle, que ne leur fait-on pas! On dit des injures, des rudesses, des cruautés, des mépris, des querelles, des plaintes, des rages, et toujours elles remuent! on ne sauroit en voir la fin. On croit que, quand on leur arrache le cœur, c'en est fait, et qu'on n'en entendra plus parler; point du tout, elles sont encore en vie, elles remuent encore. » On a dit madame de Sévigné sans passions : une femme qui ne les a point connues ne s'exprime pas ainsi, et ce ne sont pas les sentiments des autres que l'on peint avec cette énergique vérité.

C'est sans doute aussi aux luttes de son cœur qu'elle fait allusion lorsqu'elle écrit à sa fille : « Il faudroit plus d'un cœur pour aimer tant de choses à la fois; pour moi, je m'aperçois tous les jours que les gros poissons mangent les petits. Si vous êtes mon préservatif, comme vous le dites, je vous suis obligée, et je ne puis trop aimer l'amitié que j'ai pour vous : je ne sais de quoi elle m'a gardée; mais quand ce seroit de feu et d'eau, elle ne me seroit pas plus chère. Il y a des temps où j'admire qu'on veuille seulement laisser entrevoir qu'on ait été capable d'approcher

à neuf cents lieues du Cap. » N'est-ce pas encore en regardant dans son propre cœur, que madame de Sévigné, parlant de madame de La Sablière revenue de son amour pour M. de La Fare, a pu dire : « La voilà très-bien guérie d'un mal que l'on croit incurable pendant quelque temps et dont la guérison réjouit plus que nulle autre. »

Quoique madame de Sévigné retienne son indignation sur la sévérité inflexible qui a poursuivi Fouquet jusqu'à la mort, néanmoins un coin de son âme se dévoile, et c'est avec la même éloquence toujours si haute quand c'est chez elle le cœur qui vibre et s'exhale. On disait que ses parents avaient demandé la permission d'inhumer à Paris le corps du malheureux. « Si j'étois du conseil de la famille de M. Fouquet, s'écrie-t-elle [1], avec une indignation concentrée, je me garderois bien de faire voyager son pauvre corps; je le ferois enterrer là; il seroit à Pignerol, et, après dix-neuf ans ce ne seroit point de cette sorte que je voudrois le faire sortir de prison; et, puisque son âme est allée de Pignerol dans le ciel, j'y laisserois son corps; il iroit de là tout aussi aisément à la vallée de Josaphat. »

On a fort varié sur la nature et la cause de la mort de Fouquet. Bussy-Rabutin, dans une lettre

[1] Lettre du 5 avril 1680.

à madame de Montmorency, le fait mourir d'apoplexie [1]; d'autres l'ont dit empoisonné; d'après madame de Sévigné, qui tenait ces détails de mademoiselle de Scudéry et de Pélisson, les deux meilleurs amis du prisonnier, sa maladie aurait consisté *dans des convulsions et des maux de cœur sans pouvoir vomir*. Ces dernières circonstances ont très-bien pu faire naître les soupçons d'empoisonnement qui coururent alors, et qui, tout absurdes qu'ils étaient, semblent avoir été partagés par madame de Sévigné elle-même.

Madame de Grignan reçut un excellent accueil de tout le grand monde où s'était écoulée sa jeunesse, et où ses premiers pas, malgré leur timidité, avaient eu tant de succès. Elle et son mari furent accueillis à Versailles, ainsi qu'on le devait à la manière habile et désintéressée dont M. de Grignan avait rempli ses fonctions. Mais si, comme le désirait sa belle mère, celui-ci avait espéré se fixer auprès du Roi et échanger sa charge de *lieutenant de roi* contre un emploi à la cour, il dut y renoncer. Quoiqu'il fût un des gouverneurs de province que l'on estimât le plus et auxquels on eût le plus souvent témoigné de la satisfaction, néanmoins il ne fut jamais ce que l'on appelle en faveur. De cela, il y avait plusieurs raisons.

[1] Lettre de Bussy, dans l'édition de M. Monmerqué, t. VI, p. 428.

On connaît le passé des Grignan; on sait tout l'éclat nobiliaire des Adhémar et des Castellane, sur lesquels ils étaient entés : or, il y avait là des souvenirs féodaux, des prétentions qui sonnaient mal auprès de Louis XIV, cette expression aussi complète que jalouse de l'autorité royale, victorieuse enfin de la féodalité, et régnant seule, sans permettre le plus léger mouvement à aucun des tronçons depuis longtemps séparés de cette hydre vivace. A l'égard des familles de race antique, le Roi se maintenait donc dans une prévention aussi instinctive qu'injuste. Il ne voulait plus de cette ancienne fierté qu'il avait vue expirer avec les derniers mouvements de la Fronde. En place de barons et de vassaux, il lui fallait des gentilshommes et des courtisans. Voilà pourquoi il ne cessa d'élargir les rangs de la noblesse, amenant de prédilection au sommet de l'État des noms nouveaux, et mettant le pouvoir dans des familles qui lui devaient en même temps toute leur illustration et toute leur reconnaissance. Cette conduite devait humilier profondément les maisons orgueilleuses de leur passé; mais le Roi était loin d'être fâché d'un tel effet de sa puissance.

Sans être au rang des grandes familles princières, la maison de Grignan peut, sans fatuité, avouer la prétention d'avoir partagé ces répugnances de Louis XIV. On en vit percer quelque

chose, lorsque le chevalier obtint son régiment auquel il ne put jamais faire prendre le nom d'*Adhémar*. D'un autre côté, les Grignan, qui savaient leur histoire, se laissaient peut-être aller à en tirer quelque vanité, légitime à leurs yeux, mais mal vue et déplacée à la cour : aussi disait-on d'eux qu'ils *étaient tous glorieux*. Ainsi changent les choses : trois siècles plutôt c'était noble fierté, alors c'était prétention gothique et ridicule.

Du côté de sa femme, M. de Grignan ne trouvait pas non plus des raisons d'une faveur bien vive. M. de Pomponne, le seul ministre de la connaissance intime de madame de Sévigné, avait peu séjourné au pouvoir, et, dans sa disgrâce, ne conservait aucun moyen d'être utile. Au reste madame de Sévigné, par la tournure des événements ou par un penchant de son noble cœur, s'était toujours trouvée l'amie plutôt du malheur que de la fortune. Fidèle jusqu'au bout, comme nous venons de le voir, à ce malheureux Fouquet, que la prison n'avait rendu qu'à la tombe ; à ce cardinal de Retz, expiant dans la nullité de ses vieux ans l'importance brouillonne de sa jeunesse, il n'est pas jusqu'à son amitié irrésistible pour son cousin de Bussy, cette plus mauvaise langue de France, qui ne la compromît aux yeux de la cour et des courtisans. Son culte pour les

jansénistes ensuite ne devait pas lui concilier la faveur royale, alors surtout que le jansénisme était persécuté.

La cour était donc un monde pour lequel madame de Sévigné était peu empressée, mais qui aussi, il faut le dire, ne témoignait pas pour elle tout l'empressement dû à sa supériorité. C'est un phénomène remarquable et qui a droit de surprendre, de voir la femme la plus spirituelle sans contredit d'un siècle de tant d'esprit, placée au dernier rang de l'intimité dans une cour si polie, si délicate et si juste appréciatrice du mérite. Nous en avons dit plusieurs motifs. Il en est d'autres encore. Madame de Sévigné conservait une tache originelle; il y avait de la *Fronde* dans sa jeunesse: son mari, son oncle y avaient trempé, souvenirs que Louis XIV pardonnait peu et n'oublia jamais. Il nous semble enfin que ce prince devait redouter, pour son intérieur, l'esprit observateur de madame de Sévigné et peut-être sa plume révélatrice.

Au reste, le Roi, tout grand qu'il fut, paraît avoir plus évité que recherché les femmes d'un esprit supérieur. La première à laquelle il s'attache est mademoiselle de La Vallière, un cœur d'ange, mais un esprit simple encore et peu formé; madame de Montespan est une beauté parfaite qui a l'humeur vive et caustique, mais chez

laquelle l'esprit n'est encore qu'un accessoire; pour madame de Fontanges, ce n'est qu'une belle statue, une Galatée qui attend l'animation : madame de Maintenon seule est une femme véritablement supérieure. On voit que le Roi s'est rendu à l'intelligence, de guerre lasse, et alors que les sens n'avaient plus de dédommagements à lui offrir. Madame de Maintenon aurait pu attirer madame de Sévigné à la cour; c'était une de ses anciennes amies, et, lorsqu'elle n'était encore que madame Scarron, elle avait, en s'en tenant fort honorée, pratiqué et goûté son esprit. Mais c'est précisément pour cela, il nous semble, qu'elle montra peu d'empressement à faire briller auprès d'elle un esprit qui aurait pu éclipser ou faire pâlir le sien. Elle aimait mieux s'entourer de femmes moins sensées et moins supérieures, comme madame de Coulanges, par exemple, qui pouvaient présenter au Roi des distractions, sans empiéter sur la réputation exclusive de haute raison qu'elle maintenait comme le fondement de sa fortune.

C'est dans les lettres de madame de Sévigné que l'on voit bien la marche de l'élévation de madame de Maintenon : on pourrait la suivre pas à pas et en signaler toutes les phases et les nuances presque imperceptibles, depuis les premières répugnances royales jusqu'à l'influence

dominatrice qui fut le partage de la favorite. Mais tout cela est dit à mots couverts et sous le voile des allusions adroites que nécessitait la susceptibilité des personnages qu'il s'agissait de mettre en scène. Cette habileté, cette prestesse de madame de Sévigné a été remarquée et signalée par ceux qui furent presque ses contemporains. Le duc de Saint-Simon dont on connaît la haine pour madame de Maintenon s'exprime ainsi[1] : « La fortune, pour n'oser nommer ici la Providence, fortifia de plus en plus le goût du Roi pour cette femme adroite et experte au métier que les jalousies continuelles de madame de Montespan rendaient encore plus solide par les sorties fréquentes que son humeur aigrie lui faisait faire sans ménagement sur le Roi et sur elle ; et c'est ce que madame de Sévigné sait peindre si joliment en énigmes, dans ses lettres à madame de Grignan, où elle l'entretient quelquefois de ces mouvements de cour, parce que madame de Maintenon avait été à Paris assez de la société de madame de Sévigné, de madame de Coulanges, de madame de La Fayette, et qu'elle commençait à leur faire sentir son importance. On y voit aussi, dans le même goût, des traits charmants sur la faveur voilée mais brillante de madame de Soubise. »

[1] Mémoires du duc de Saint-Simon, t. XIII, p. 104.

Saint-Simon a tort de comprendre madame de Coulanges dans la froideur de la favorite. Elle était au contraire en pleine faveur à la cour. Cependant elle n'y avait ni emploi, ni position; mais *son esprit*, observe madame de Sévigné, lui tenait lieu *de dignité;* et ses épigrammes la faisaient craindre et respecter, peut-être même de madame de Maintenon, dans ce cas protectrice plus adroite que désintéressée. L'époque du triomphe de madame de Coulanges à la cour fut celle du mariage du Dauphin avec la princesse de Bavière, en 1680. C'est madame de Sévigné elle-même qui nous raconte qu'à son arrivée à Versailles la Dauphine lui fit des caresses infinies, et lui dit qu'elle la connaissait déjà par ses lettres; que ses dames (mesdames de Maintenon, de Richelieu et de Rochefort) lui avaient déjà parlé de son esprit; qu'elle avait fort envie d'en juger par elle-même. Madame de Sévigné ajoute que son amie soutint très-bien sa réputation; elle brilla dans toutes ses réponses; *les épigrammes étoient redoublées* et *la Dauphine entendoit tout*. L'après-dînée, elle fut introduite dans les cabinets privés, et toutes les dames de la cour, obligées de rester à la porte, *étoient enragées*. Madame de Sévigné était parmi elles, non qu'elle fût jalouse de son amie, mais elle ne fut admise à voir la Dauphine

qu'en public et comme tout le monde. Quelques années auparavant, elle appelait madame de Coulanges la *Feuille;* elle l'appelle à présent la *Sylphide*, voulant dire par là qu'elle était chose frivole et légère, et souvent aussi la *Mouche*, par allusion à celle du *Coche qui faisoit tant de poudre*. C'est que les honneurs tournaient parfois cette tête légère, et, au sortir de ses triomphes, elle ne se refusait pas le plaisir de venir faire un peu d'importance auprès de madame de Sévigné, dont la place aurait été bien mieux marquée à la cour, si l'esprit seul y avait donné accès.

En effet, outre la réputation dont jouissait au dehors madame de Sévigné, le Roi savait fort bien à quoi s'en tenir, pour son propre compte, sur son esprit. Bussy, en sollicitant son retour, lui avait envoyé, pour lui être agréable, des manuscrits qu'il rédigeait dans sa retraite sur les affaires du temps et où il avait inséré plusieurs des lettres qui lui avaient été écrites par mesdames de Sévigné et de Grignan. Louis XIV prit un vif intérêt à cette lecture dont il demanda une suite. Il est permis de penser que les lettres de madame de Sévigné étaient pour quelque chose dans ce désir. Le Roi put apprécier, dans la liberté de l'intimité, l'esprit de ces deux femmes que l'étiquette de Versailles gênait et empêchait de se produire.

Bussy obtint son retour : madame de Sévigné avait plaidé pour lui. Plus fou que jamais, il revint à Paris, et dans cette tolérance pour un homme impuissant, son orgueil voulait à toute force voir une victoire signalée, due uniquement à la résurrection de son crédit. Privé de la dignité du maréchalat qu'il croyait lui être due, il s'était créé maréchal de France *in petto*, et avait mis ainsi son amour-propre en repos, en se donnant lui-même, tout à son aise, du *monseigneur*.

C'était le temps du retour des exilés. Un autre ami de mesdames de Sévigné et de Grignan, M. de Vardes, reparut à la cour, mais pour y mourir au bout de peu de temps. La même année (1683), elles furent témoins de la mort de Colbert et de celle de la reine-mère, Marie-Thérèse. Aussi la cour était peu gaie : le temps des fêtes et des plaisirs était passé avec les beaux jours de madame de Montespan. Louis XIV n'était plus jeune, et l'influence de madame de Maintenon, seule maîtresse alors, apportait dans la demeure royale tout le sérieux de son esprit et aussi, il faut le dire, tout l'ennui de son âme. Cependant madame de Grignan vit les quelques fêtes qu'occasionnèrent la naissance du duc de Bourgogne et le mariage de *mademoiselle de Nantes* avec le fils du grand Condé.

Mais un événement plus personnel eut lieu dans leur famille. M. de Sévigné, revenu de toute

ambition et définitivement dégoûté de la carrière militaire, où en effet il n'avait pas été heureux, se maria en Bretagne le 8 février 1684. Il épousa mademoiselle Jeanne Marguerite de Bréhant de Mauron, fille de Maurille de Bréhant de Mauron, conseiller au parlement de Bretagne, et de Louise de Quélen, de cette famille qui a donné de nos jours un archevêque à Paris. C'était un parti fort convenable, d'autant mieux que le marquis de Sévigné, par sa mauvaise administration, était loin d'avoir augmenté sa fortune. On sait comme l'a dépeint sa mère : « [1] Il trouve l'invention de dépenser sans paroître, de perdre sans jouer et de payer sans s'acquitter ; toujours une soif et un besoin d'argent en paix comme en guerre ; c'est un abîme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie ; mais sa main est un creuset où l'argent se fond. » Voyant que, soit prévention de la part du Roi, soit effet de sa conduite cependant beaucoup plus légère que coupable, il ne pouvait arriver à rien, le marquis de Sévigné forma le projet de passer sa vie dans la retraite, où les idées religieuses finirent par s'emparer entièrement de lui. Dès l'année qui suivit son mariage sa mère écrit, en effet, à sa sœur : « Votre frère est tout-à-fait tourné du côté de

[1] Lettre du 27 mai 1680.

la dévotion ; il est savant, il lit sans cesse des livres saints ; il en est touché, il en est persuadé. Il viendra un jour où l'on sera bien heureux de s'être nourri dans ces sortes de pensées chrétiennes : la mort est affreuse quand on est dénué de tout ce qui peut consoler en cet état. » Madame de Sévigné prévoit sa fin dans ces paroles, et l'on devine toutes les consolations qu'elle trouvera à sa dernière heure dans ses pensées et ses convictions religieuses [1].

[1] Les conventions civiles du mariage de M. le marquis de Sévigné furent arrêtées le 31 janvier 1684, devant Berthelot et Bertin, notaires à Rennes. Par ce contrat M. et madame de Mauron constituèrent à leur fille 200,000 fr. de dot tant en rentes constituées qu'en argent et en la terre de *Murs*, située au diocèse d'Angers, et estimée alors 40,000 fr. Il fut aussi convenu dans ce contrat qu'après la mort de madame de Sévigné, madame de Grignan prendrait la terre de Bourbilly pour se remplir de 100,000 fr. qui restaient dus sur sa dot.

Ce contrat de mariage porte en outre avec lui la preuve de la gêne que madame de Sévigné éprouvait, à la suite des dépenses considérables quelle avait faites pour son fils et pour sa fille. On y convient d'employer une partie de la dot de mademoiselle de Mauron à rembourser 50,000 fr. que madame de Sévigné devait à M. d'Harrouis (intendant de Bretagne). La terre de Bodégat fut constituée en dot à M. de Sévigné par sa mère ; elle ne se réserva que son douaire sur la terre du Buron, et mille francs de rente viagère, dans le cas où son fils viendrait à mourir avant elle. Cette dernière condition avait été sans doute l'objet de quelques difficultés étrangères à mademoiselle de Mauron, car douze jours après le mariage, le 20 février 1684, la jeune marquise de Sévigné fit un nouvel acte devant les mêmes notaires par lequel elle déclare que cette rente étant trop modique

Ce mariage fut en partie cause d'un voyage de madame de Sévigné en Bretagne. Malgré l'ordre et l'économie dont elle ne s'est jamais départie, ses affaires aussi étaient arrivées à une espèce de dérangement. Les dépenses de ses voyages, les frais d'établissement et surtout le mariage de son fils lui avaient causé une véritable gêne. Le *bien bon*, toujours prévoyant, toujours calculateur, après avoir appliqué à cette position sa fameuse règle de *deux et deux font quatre*, et tout pesé dans la balance de sa régularité, avait déclaré solennellement à sa nièce que ce voyage était nécessaire pour rétablir l'équilibre dans ses revenus. Elle ne pouvait en douter, et ne pouvait vouloir, en dédaignant ces avis, causer un chagrin réel à un homme qui lui avait servi de père, et qui jusque-là n'avait vécu que pour ses intérêts. D'ailleurs, elle désirait *finir* avec le même honneur et la même probité dont elle avait fait profession toute sa vie [1]. Il lui fallut donc se résoudre à une séparation qui avait quelque chose de plus poignant, par cette circonstance qu'elle laissait sa fille à Paris, dans ce lieu où il leur semblait si naturel

et que *voulant témoigner sa bonne volonté* à sa belle-mère et *mériter de plus en plus son amitié*, elle veut et entend que, dans ce cas, cette pension viagère soit portée à quinze cents francs. (*Note de l'édition de M. Monmerqué*, t. VII, p. 139.)

[1] Lettre du 15 novembre 1683.

de vivre ensemble. M. de Sévigné attendait sa mère aux Rochers avec sa jeune femme qui, par sa douceur, sa gentillesse et son bon esprit, ne tarda pas à s'attirer l'affection de madame de Sévigné, autant du moins qu'elle en pouvait donner après tout ce que sa fille lui prenait d'adoration.

La jeune marquise était loin d'avoir la vivacité, la distinction et l'esprit de la famille dans laquelle elle entrait : ce n'en était pas moins une femme remplie, malgré *sa lenteur*, d'excellentes qualités. Madame de Sévigné a appliqué son talent de peintre à sa belle-fille, et son portrait est sorti de ses mains frappant de ressemblance comme tout ce qu'elle veut représenter : « Ma belle-fille [1], dit-elle, n'a que des moments de gaieté, car elle est toute accablée de vapeurs; elle change cent fois le jour de visage, sans en trouver un bon; elle est d'une extrême délicatesse, elle ne se promène quasi pas, elle a toujours froid; à neuf heures du soir elle est toute éteinte, les jours sont trop longs pour elle, et le besoin qu'elle a d'être paresseuse, fait qu'elle me laisse toute ma liberté, afin que je lui laisse la sienne; cela me fait un extrême plaisir. Il n'y a pas moyen de sentir qu'il y ait une autre maîtresse que moi dans cette mai-

[1] Lettre du 27 septembre 1684.

son ; quoique je ne m'inquiète de rien, je me vois servie par de petits ordres invisibles. » — « Elle a de très-bonnes qualités, reprend madame de Sévigné dans une autre lettre à madame de Grignan [1], du moins je le crois; mais (observe-t-elle avec une bien ingénieuse finesse d'observation), dans ce commencement je ne me trouve disposée à la louer que par les négatives : elle n'est point *ceci*, elle n'est point *cela ;* avec le temps je dirai peut-être: elle est *cela*. Elle vous fait mille jolis compliments, elle souhaite d'être aimée de nous, mais sans empressement; elle *n'est donc point empressée* : je n'ai que ce ton jusqu'ici ; elle ne parle point breton, elle n'a point l'accent de Rennes. » Enfin si dans un autre endroit madame de Sévigné se plaint encore de la nonchalance native de sa belle-fille, et lui souhaite [2] « un remède qui lui pût faire connoître qu'elle a du sang dans les veines », elle la loue en même temps de son bon sens, et la félicite « de ne pas avoir l'*esprit fichu*, ni de travers, et de voir les choses comme elles sont. » Somme toute, elle est contente de sa belle-fille, mais c'est à coup sûr par réalisation du proverbe qui dit que les extrêmes se conviennent, car il est difficile de trouver deux natures plus diverses et plus opposées.

[1] Lettre du 1er octobre 1684.

[2] Lettre du 8 octobre 1684.

Aussitôt après le départ de sa mère, madame de Grignan partit de son côté pour Versailles. Elle allait, par le conseil de ses amis, demander au Roi quelque faveur, en vue des grandes dépenses que son mari venait de faire sur les côtes de Provence, où, pour repousser les Génois et les Espagnols qui menaçaient nos côtes, il avait réuni et traité toute la noblesse du pays pendant un grand mois [1]. *Belle comme un ange,* ainsi que l'écrivit quelque flatteur à sa mère, elle fut reçue par le Roi avec bienveillance; mais l'obligation de parler d'affaires à ce prince qui imposait même aux hommes les plus habitués à la cour, l'intimida fort. Comme cet effet de sa présence était loin de déplaire à Louis XIV, il fut gracieux pour elle et donna l'assurance, à sa charmante interlocutrice, de son bon vouloir pour M. de Grignan. En attendant, il lui fit compter douze mille livres. Cette faveur, précieuse comme marque de satisfaction, n'était rien pour rétablir une fortune « où cent mille écus, disait madame de Sévigné, n'auroient pas encore été assez [2] »; aussi furent-elles amenées à penser que le Roi, en promettant de *faire quelque chose* pour M. de Grignan, avait voulu sous-entendre la survivance de sa charge de lieu-

[1] Mémoires de Dangeau, t. 1er, p. 94.

[2] Lettre du 26 novembre 1684.

tenant de la Provence en faveur de son fils, chose capitale pour sa maison.

Outre ces affaires, madame de Grignan était également occupée de celles des filles de son mari. Mademoiselle de Grignan, poussée par la vocation et par de pieux conseils, quitta brusquement Paris, vers la fin de septembre 1685, sans prévenir personne, pas même le coadjuteur, son oncle, qui possédait le mieux toute sa confiance. Elle se réfugia à Gif dans un couvent des Bernardines, où sa belle-mère, ayant appris le lieu de sa retraite, la suivit aussitôt et acquit la certitude que sa démarche était inspirée par une volonté bien décidée. Elle fit plus tard profession; mais sa santé n'ayant pu résister au régime du couvent, elle rentra dans le monde, et passa sa vie dans un état moitié séculier, moitié religieux, absorbée jusqu'à la fin de ses jours par les pratiques d'une piété sincère et solide.

Quant à sa sœur, mademoiselle d'Alérac, dont nous connaissons les goûts pour le monde et les plaisirs, il était fortement question, depuis quelque temps, pour elle d'un mariage avec le comte de Polignac. Cette famille, et surtout l'abbé depuis cardinal de ce nom, affectionnaient madame de Grignan. C'était donc une union convenable sous tous les rapports; mais M. de Montausier, oncle de la demoiselle, suscita les plus grands obstacles à sa

conclusion, voulant pour sa nièce *un duc*, et peut être au ſond peu désireux de s'allier à une ſamille alors disgraciée, ce qui aurait droit de surprendre de la part d'un personnage aussi austère. Quoiqu'il en soit, à ſorce de difficultés, ce *semeur de négatives* finit par empêcher ce mariage qui se rompit définitivement pour ne plus se renouer [1].

[1] Mademoiselle d'Alérac, épousa dans la suite (en 1689), M. Hurault de Vibraye, lieutenant-général, sans le consentement de la famille de Grignan, avec qui elle s'était brouillée. Mademoiselle d'Alérac se plaignait des traitements de madame de Grignan à son égard. Vers la fin de ce séjour à Paris, au mois de septembre 1687, elle quitta même brusquement la maison de sa belle-mère, pour se réfugier chez son oncle, le duc de Montausier, et auprès de sa cousine la duchesse d'Uzès, fille du duc. Il nous répugne de croire à madame de Grignan cette *méchanceté* que lui reprocha alors la famille de Montausier. La jeune duchesse d'Uzès qui n'aimait pas madame de Grignan, paraît avoir joué dans ces querelles d'intérieur un rôle peu honorable et fort passionné, et elle ne contribua pas peu à monter l'imagination assez faible de sa cousine. Malgré sa gravité, M. de Montausier épousa, en cette circonstance, la passion de sa fille; il reprochait aussi à madame de Grignan d'avoir fait faire par mademoiselle de Grignan, son autre nièce, au préjudice de sa sœur et en faveur de son père, une donation de cinquante mille écus qui lui revenaient encore du chef de Claire d'Angennes sa mère. Madame de Grignan ne fut pas étrangère, en effet, à cette donation que la jeune personne fit cependant avec un louable empressement, car elle avait voulu par là, autant qu'il était en elle, venir au secours de la position embarrassée de son père.

On voit ces détails dans une lettre de madame de Grignan elle-même à son mari, écrite à la date du 7 juillet 1688, et pu-

Mais l'occupation principale de madame de Grignan, et par conséquent de sa mère, était l'éducation de son fils dont elle avait confié la directiou

bliée en 1834, par M. Monmerqué. C'est une des seules lettres d'elle que nous possédions. Nous en donnons un fragment où l'on peut voir, en même temps que des détails curieux, une manière d'écrire noble, simple et naturelle :

« Le chevalier (de Grignan) a eu une conversation de trois heures avec M. de Montausier, parlant sur tous les chapitres avec tant de force, de raison et de noblesse que vous devez être fort content que vos intérêts soient en si bonnes mains. Il lui représenta fort vivement l'horreur de la saisie, et comme on est surpris que ce procédé soit celui de l'homme du monde que l'on choisiroit le plus pour remettre la paix dans les familles, et pour apprendre aux gens de qualité comme ils doivent vivre l'un avec l'autre. Il parle du mémoire par lequel on vous refusoit un arbitre, et dit qu'assurément il ne l'avoit pas vu, que c'étoit un style de hauteur de madame d'Uzès, comme si elle étoit princesse du sang et vous un marchand de la rue Saint-Denis; et dit qu'il vous avoit prié de le laisser répondre à ce mémoire et qu'assurément il y auroit répondu en prince du sang aussi; mais que vous lui aviez dit qu'il falloit se montrer le plus sage et le plus chrétien, et que vous aviez voulu tout finir en payant. Il parla de la ridicule conduite de sa nièce de vous quitter sous prétexte ou qu'elle est maltraitée ou chassée; que bien des témoins savent le contraire, et qu'il faut que mademoiselle d'Alérac ait le plus mauvais cœur et soit la plus ingrate créature du monde pour oublier les obligations qu'elle m'a. Quant à la donation qui fait encore un grand chapitre, M. de Montausier lui dit : « Est-il vrai, monsieur, que vous « vous vantiez de l'avoir fait faire ? » Le chevalier lui dit qu'il n'avoit pas accoutumé de se *vanter* de beaucoup de choses, mais qu'il se vanteroit de celle-là s'il l'avoit faite; que ce qui l'en empêche c'est qu'il n'y a de part que de l'avoir reçue en l'absence de M. de Grignan. M. de Montausier répéta fort que

à M. Du Plessis, frère de cette pauvre fille que madame de Sévigné ridiculisait tant aux Rochers. On attendait beaucoup de cet enfant, fils unique de M. de Grignan : il était tout l'espoir de sa famille dont il avait la prospérité à relever. Destiné à la carrière militaire, qui seule menait aux grands emplois, auxquels la naissance était souvent incapable de porter, son éducation fut bien plus selon le monde que selon la science ; il s'en ressentit, et eut toujours plus de goût pour les camps et la cour que pour les livres et l'*Académie*.

Quoique fort jeune encore, il n'avait que treize ans, il fallait le produire à la cour, afin que, de bonne heure, on s'accoutumât à l'y voir. Le carnaval de 1685 en fournit l'occasion. Madame de Grignan vint passer *les jours gras* à Versailles;

c'étoit le bien de la mère de mademoiselle d'Alérac; que l'on avoit coupé la gorge à sa sœur. M. le chevalier lui répondit : « Vous comptez donc, monsieur, le bien de mademoiselle de « Grignan pour celui de mademoiselle d'Alérac. Eh! bien, mon- « sieur, si cela est, elle a encore cinq cent mille francs, mariez- « la donc à un duc; mais vous comptez mal, car elle les peut « donner à un couvent, aux pauvres, à qui elle voudra enfin, « et peut-être mademoiselle d'Alérac n'en aura-t-elle jamais « rien. » M. de Montausier finit la conversation par mille tendresses, par mille protestations, en un mot par ses sentiments qui sont bons et honnêtes parce qu'ils lui sont naturels; mais pour ses raisons, comme elles lui sont inspirées par sa fille, elles sont toutes de travers. »

sa santé était complétement rétablie et jamais elle n'avait été d'une fraîcheur plus éclatante ; aussi y fut-elle remarquée. Il en fut de même de la gentillesse du petit marquis de Grignan qui, avec plusieurs autres jeunes gens de son âge, dansa *en indien*, avec beaucoup de grâce, devant le roi qui le considéra longtemps avec plaisir, ce qui attira sur lui l'attention générale. Au reste, il plaisait naturellement, par l'agrément et le piquant de sa physionomie qui avait un caractère propre, de telle sorte que, suivant les expressions de sa grand'mère, « on ne sauroit passer les yeux sur lui comme sur un autre ; on s'arrête. » L'opéra, les soupers, le jeu, le bal offrirent des distractions à madame de Grignan ; mais la seule véritable jouissance qu'elle éprouvât lui vint des succès de son fils. Objet d'un amour maternel si vif et si dévoué, elle le ressentait elle-même, à son tour, pour son enfant, avec toute la chaleur de son abnégation. Dans cette attention du roi et de la cour pour son fils, elle crut voir que Sa Majesté le protégerait plus tard, et ferait pour lui plus qu'elle n'avait fait pour son père. Un contentement sans égal s'empara alors de madame de Grignan : sa sollicitude maternelle fixa ses idées, calma son imagination, et lui procura une paix intérieure qu'elle n'avait point éprouvée jusque là. Elle se mit à suivre la cour

avec son mari et ses frères, tous réunis à Paris. Le roi l'invita au carrousel, à la réception du doge de Gênes, et à Marly, où il l'inscrivit, de sa propre main, pour être du souper et de son jeu, de compagnie avec madame de Louvois, la femme du ministre. Elle fut alors vraiment traitée avec distinction.

Dans la correspondance de sa mère, madame de Grignan nous paraît une femme surchargée d'affaires, de détails et d'embarras domestiques. Elle y avait une véritable aptitude. Mais si on la voit aussi constamment occupée de choses très-peu familières aux femmes, et figurer le véritable chef de sa maison, ce n'est pas qu'elle se donnât un ridicule à ce sujet : la négligence et l'incurie de M. de Grignan en étaient la cause, et sa femme devait prendre leurs affaires en main, sous peine de voir s'écrouler un édifice soutenu avec tant de peine. Ainsi, bien loin d'être un défaut, cette conduite indiquait une raison courageuse, et l'on conçoit, comme l'on approuve, les éloges de madame de Sévigné sur cette *bonne tête* qui renfermait tant d'esprit d'ordre, de suite et d'arrangement.

D'ailleurs, après cinq ans de séjour à Paris et de sollicitations inutiles, la conviction était bien acquise qu'il fallait trouver en soi-même toutes ses ressources; car à la cour, on accueillait peu les plaintes de fortune. Le roi donnait de bonnes pa-

roles, mais point de grâces, et madame de Grignan craignait de devenir importune par de nouvelles demandes et de nuire ainsi à l'avenir de son fils.

Après un an d'absence, au mois de septembre 1685, madame de Sévigné, revint à Paris avec son oncle, ayant mis ordre à ses affaires, et laissant son fils en Bretagne dans une dévotion sincère et une douce philosophie. Elle alla descendre à Bâville, où sa fille, M. de Grignan, ses frères, mademoiselle d'Alérac, l'attendaient chez M. de Lamoignon : elle y trouva aussi le père Rapin, et Bourdaloue, pour qui ce retour était une véritable fête. La mère et la fille passèrent l'automne à Livry dans tout le charme d'une tendresse bien égale, bien indulgente, avec un caractère réciproque plus gai et plus ouvert. Ce fut le temps le plus heureux de leur vie, et celui où madame de Grignan donna à sa mère le plus de marques de son affection.

L'année suivante, l'hôtel Carnavalet les revit au milieu de toute la société nombreuse, quoique choisie, dont cette maison était devenue le rendez-vous. Les amis de madame de Sévigné, de sa fille, de M. de Grignan, des frères de celui-ci, se trouvaient là confondus, et y perpétuaient ces nobles traditions d'esprit, d'élégance, de distinction et de goût que quelques sociétés célèbres depuis le commencement du siècle s'étaient trans-

mises comme un héritage de famille. Ceux qui figurent dans les lettres de madame de Sévigné de cette date, sont d'abord et surtout ses vieux et fidèles amis : M. de Pomponne et sa fille madame de Vins; Corbinelli, maintenant grand cartésien, qui endoctrine madame de Grignan, et, en attendant qu'il devienne dévôt, *meurt tous les jours à quelque chose;* M. et madame de Coulanges; mesdames de La Fayette, de Lavardin et du Lude formant, avec madame de Sévigné, *le corps des veuves*; les duchesses de Lesdiguières, de Villars, d'Elbeuf et de Villeroy; puis le maréchal d'Estrées, le comte d'Avaux, maître des cérémonies; l'abbé Têtu, si charmant lorsque *ses vapeurs* le lui permettent, le *bon* abbé Bigorre *qui triomphe dans les nouvelles publiques*, l'abbé de Polignac *qui a une tête si bien organisée,* le père Rapin et Bourdaloue que nous avons déjà nommés, et pour achever de représenter l'Église, *M. de Meaux,* qui semble avoir éprouvé un goût véritable pour madame de Grignan. La robe et le parlement comptaient aussi pour une part notable dans la société de l'hôtel Carnavalet. On y voyait le *Lieutenant-civil* (Le Camus), les *Présidents* de Harlay et Rossignol, mais surtout l'illustre *avocat-général* Lamoignon, dont l'hôtel touchait presque à celui de madame de Sévigné, et qui paraît aussi avoir ressenti une grande affection pour elle

et pour sa fille. Nous ne devons pas enfin oublier, pour clore cette énumération, deux des meilleurs amis de madame de Sévigné; nous voulons parler du comte de Guitaud, ex-capitaine des gardes de la Reine, et M. de Moulceau, président de la Chambre des comptes de Montpellier, que nous n'avions pas eu occasion de nommer jusqu'ici.

Au mois d'août 1687, madame de Sévigné fit une perte bien douloureuse : l'abbé de Coulanges, son oncle, mourut accablé d'infirmités. Elle le regretta avec une douleur filiale, et c'était bien justice, car, par sa longue tendresse et son dévouement fidèle, il avait constamment mérité le nom de bienfaiteur et de père, dont elle appelait son *bien bon*. Par suite de cette mort, il fallut quitter l'abbaye de Livry, qui fut donnée à l'évêque de Nîmes. Ce fut avec un bien grand regret : c'était là où madame de Sévigné *se sauvait* de Paris; et elle y avait été heureuse avec sa fille, surtout dans ce dernier voyage[1].

[1] L'abbé de Coulanges mourut le 26 août 1687. Dans une lettre du 2 septembre suivant, madame de Sévigné rend ainsi compte de sa mort au comte de Bussy : « Je suis accablée de tristesse; j'ai vu mourir depuis dix jours mon cher oncle. Vous savez ce qu'il étoit pour sa nièce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, soit en me donnant son bien tout entier, soit en conservant et rétablissant celui de mes enfants. Il m'a tirée de l'abîme où j'étois à la mort de M. de Sévigné. Il a gagné des procès, il a remis toutes mes terres en bon état, et a payé nos dettes; il a fait la terre, où demeure mon fils, la plus jolie et la

Madame de Sévigné conserva encore un an sa fille avec elle. Celle-ci devait, pendant cette année, terminer l'éducation de son fils qui avait seize ans, et était bientôt d'âge à commencer la vie militaire Les événements avancèrent le moment de ses débuts. Des bruits de guerre avec l'Allemagne s'étaient répandus; le jeune marquis, plein d'ardeur, ne demandait qu'à entrer en campagne, à la grande désolation de sa mère qui redoutait son extrême jeunesse : mais après que la guerre eut été décidée, le Roi ayant donné un commandement au Dauphin, qui faisait alors ses premières armes, M. de Grignan jugea que c'était

plus agréable du monde; il a marié mes enfants; en un mot c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie : vous comprenez bien que de si sensibles obligations et une si longue habitude font souffrir une cruelle peine, quand il est question de se séparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer, et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle avoit quatre-vingts ans; il étoit accablé de la pesanteur de son âge; il étoit infirme et triste de son état : la vie n'étoit plus qu'un fardeau pour lui; qu'eût-on donc voulu lui souhaiter? une continuation de souffrances? Ce sont ces réflexions qui m'ont aidée à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans; une fièvre continue, une fluxion de poitrine. En sept jours il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu qui nous font espérer sa miséricorde pour lui. Voilà, mon cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnoissance. »

une bonne occasion pour faire débuter son fils. Il voulut qu'il suivît le Dauphin et le fit entrer comme volontaire dans le régiment de Champagne dont il avait été lui-même colonel et où son frère le chevalier avait servi. Le jeune marquis partit donc malgré les larmes de sa mère, et sous la conduite de M. Du Plessis, son gouverneur, se rendit avec *monseigneur* au siége de Philisbourg que Vauban avait déjà préparé.

Après avoir vu partir son fils, en octobre 1688, madame de Grignan songea enfin elle-même à quitter Paris et à retourner dans cette Provence *plus chienne* que jamais pour sa mère, et qu'elle n'avait pas revue depuis huit ans. Madame de Sévigné avait eu tout le temps de se préparer à ce départ; cependant la séparation n'en fut pas moins douloureuse. Elle avait pris une douce habitude de vivre avec sa fille, et sa douleur habituelle s'accroissait de tout le souvenir de ce bonheur passé : elle avait ensuite un autre motif d'inquiétude dans la prévision des transes de sa fille au sujet des périls du marquis de Grignan à l'armée, et elle les partageait doublement elle-même.

En arrivant dans son château, madame de Grignan y trouva un véritable sujet de joie; une fleur qui avait grandi dans la solitude, et qui, au bout de ces huit ans d'absence, se trouvait parvenue à

tout l'éclat de sa maturité. C'est sa fille, Pauline, qu'elle avait laissée aux soins de sa belle-sœur, supérieure du couvent d'Aubenas, et qu'elle retrouvait, à l'âge de quinze ans, jolie, vive, pétillante, d'un esprit original, piquant, et, malgré quelques défauts résultat d'une éducation d'enfant gâté, possédant toutes ces qualités brillantes qui ne pouvaient manquer à une jeune personne dont la grand'mère, si bon juge en cette matière, avait dit : « Son esprit sera sa dot. »

Cependant, la première idée de madame de Grignan, et on en éprouve quelque peine, fut de l'éloigner d'elle pour la remettre au couvent. Mais madame de Sévigné, si peu faite pour comprendre cet éloignement volontaire d'une fille, lui conseilla avec chaleur de la garder, craignant, de plus, qu'une fois au couvent, sa mère, que préoccupait le souci de son établissement, ne reprît un ancien projet de l'y laisser tout à fait. Elle l'engage à jouir *de cette jolie petite société* où elle trouvera en même temps un *amusement* et une *occupation,* à la faire lire, travailler, à lui parler avec amitié et confiance[1]. Madame de La Fayette se joignit aussi à ces instances, et madame de Grignan, décidée à refaire l'éducation de sa fille, entreprit alors elle-même une tâche dont elle était si bien capable.

[1] Lettre du 28 octobre 1688.

Elle eut à réformer un esprit qui avait commencé ses lectures par les *Métamorphoses d'Ovide*. Cette qualité de *nièce de la supérieure de son couvent*, qui lui avait procuré une connaissance si fort anticipée de la mythologie, lui avait aussi valu quelques défauts d'un caractère un peu volontaire et boudeur. Aux plaintes de sa mère, madame de Sévigné, non moins indulgente aïeule que mère idolâtre, répond par une allusion que madame de Grignan devait bien comprendre : « [1] Qu'il y a des gens fort aimés et fort estimés qui n'ont pas été tout à fait exempts de ce défaut. » Et elle lui rappelle ses anciennes recommandations de ne point s'accoutumer à gronder, à humilier et à briser ce jeune esprit qu'une confiance délicate et éclairée devait parer des perfections qui, en effet, ne se firent pas longtemps attendre. Une fois décidée à garder sa fille, madame de Grignan l'entoura de ses soins assidus et se *laissa aller* à s'y attacher; mais on n'aime point à voir que, pour obéir à un sentiment aussi naturel, il lui fut autant besoin des instances de sa mère et de ses amis.

C'est que toutes les forces vives de sa tendresse étaient retenues en suspens par son fils, qu'elle avait laissé partant pour l'armée. De Paris à Grignan, ce ne fut qu'une longue perplexité sur les

[1] Lettre du 20 novembre 1688.

dangers de toutes sortes auxquels sa jeunesse allait être exposée. C'est en cette circonstance, surtout, que paraît le caractère *rongeur* de madame de Grignan « séparée, toute seule, tête-à-tête, avec un *dragon* qui lui mange le cœur, sans nulle distraction, frémissant de tout, ne pouvant soutenir ses propres pensées, et croyant enfin que tout ce qui est possible arrivera [1]. » Pour calmer cette imagination impitoyable et livrée *aux avidités du désespoir,* madame de Sévigné, pendant la route, ne cessa d'envoyer à sa fille toutes les nouvelles qu'elle apprenait du siége de Philisbourg, et ses lettres d'alors sont fort précieuses par leurs détails sur cette campagne et sur la part qu'y prit le Dauphin. En arrivant dans son château, madame de Grignan savait déjà que son fils était devant la place, et que le siége se poussait avec toute la prudente vigueur qui chez Vauban présageait le succès. Quelques jours après, M. et madame de Grignan furent obligés d'aller à Lambesc pour la tenue des États, et c'est là qu'ils apprirent, enfin, la nouvelle de la prise de Philisbourg, colportée partout par la pétulante joie de Pauline, ainsi que la manière distinguée dont leur fils s'était comporté à ce siége.

En effet, le jeune marquis de Grignan donna,

[1] Lettre du 11 octobre 1688.

dans cette campagne, d'excellentes marques de sang-froid, de courage et de bonne tenue qui dénotaient chez lui un esprit posé et réfléchi. Il *entendit le canon sans émotion, n'ayant l'air surpris de rien,* brave, appliqué à son service, et pour cela fort aimé de tous les officiers du régiment de son oncle. Celui-ci l'avait remis plus particulièrement aux soins de deux de ses amis, M. de Colbert, marquis de Saint-Pouange, secrétaire du cabinet du Roi, et qui remplaçait M. de Louvois au siége de Philisbourg, et M. de Beauvilliers de Saint-Aignan. Il n'est pas jusqu'au Dauphin qui ne le distinguât d'une façon particulière, le faisant dîner avec lui et *donner le bougeoir* à son coucher, ce qui était un grand honneur. Le jeune marquis fut à la tranchée, *portant gaîment des fascines ;* mais la pluie empêcha son régiment d'être à l'attaque d'une redoute où beaucoup se distinguèrent ; son regret en fut bien vif, et il mandait à sa mère que « cependant il acquerroit cette estime, qui falloit bien qu'elle vienne ou qu'elle dise pourquoi. » Il retrouva cette occasion si désirée au siége de Manheim qui suivit immédiatement celui de Philisbourg. Le jeune volontaire y fit encore preuve de bravoure, de témérité même, presque toujours à la tranchée, où il reçut un très-fort éclat d'une bombe tombée au milieu des travailleurs. Il était assis sur la banquette et causait avec le

comte de Guiche, contre lequel il était penché; cette position le sauva; l'éclat de la bombe frappa sur son épée, la faussa, et lui fit une forte contusion sur la cuisse gauche : « Bon augure, observe madame de Sévigné, d'avoir été préservé par son épée! » Il reçut ce coup sans émotion et sans trouble, lorsque tout le monde était en émoi dans la tranchée [1].

Ce sang-froid, à son âge et à une première campagne, lui fit beaucoup d'honneur. Il fut loué, sur la place, par ses supérieurs; « le Dauphin fit mention de cette contusion au Roi qui se la fit raconter par M. de Saint-Maure; » cela fit enfin *une nouvelle à la cour*. Le chevalier, malgré sa terrible goutte, s'étant rendu à Versailles, pour prendre quelques informations, madame de Maintenon lui en fit compliment, et, comme il disait que ce n'était rien, d'un ton charmant et qui trahissait le secret de quelque récompense prochaine : « Monsieur, lui répondit-elle, cela vaut mieux que rien. » Toute la cour fit chorus; aussi, lorsque le marquis fut revenu avec le Dauphin, le 6 décembre, son oncle l'accueillit suivant son expression, « non plus comme son neveu mais comme son camarade »; éloge précieux et récompense flatteuse pour sa jeune ardeur, car le chevalier de Grignan,

[1] Lettres des 18 octobre, 15 et 30 novembre 1688.

de l'école de Turenne, était connu pour son exigence sur la véritable bravoure et sa sévérité sur la conduite militaire. L'interruption de sa carrière privait son neveu du meilleur mentor, dans ses débuts : il s'en affligeait, car il pouvait craindre qu'un enfant, avec le courage et l'ardeur de son âge, en eût aussi les défauts; qu'il se laissât entraîner à la légèreté ou à l'inconduite si faciles avec des amis jeunes et frivoles. Il n'en fut rien : le jeune marquis se fit remarquer, au contraire, par sa tenue et son bon ordre, sans pédantisme, cependant, et sans sauvagerie; enfin l'ardeur de dix-sept ans et la raison de trente.

C'est là surtout ce qui réjouit le chevalier; il y voyait une garantie d'avancement rapide. La bonne opinion que le marquis de Grignan dut rapporter de lui-même le guérit d'une timidité un peu gauche, qui jusque-là avait gêné ses mouvements et, pour sa conduite future dans le monde, donnait de grandes appréhensions à madame de Grignan, de qui il la tenait sans doute et qui en avait tant souffert. A la grande joie de ses deux mères, car ce nom convient bien à la tendresse de madame de Sévigné, ce fut *un tout autre homme* à son retour, et les quelques billets qu'il écrit alors, en nous montrant un petit cavalier tout rempli d'une hardiesse de bon ton, nous indiquent aussi que le talent d'écrire joliment ne dégénérait pas dans

cette famille privilégiée. « Ce petit fripon, dit madame de Sévigné [1], dans une de ses lettres charmantes d'esprit et de grâce, après nous avoir mandé qu'il n'arriveroit que hier mardi, arriva, comme un petit étourdi, avant-hier à sept heures du soir, que je n'étois pas revenue de la ville. Son oncle le reçut et fut ravi de le voir; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'embrassa cinq ou six fois de très-bonne grâce; il me vouloit baiser les mains, je voulois baiser ses joues, cela faisoit contestation; je pris enfin possession de sa tête et je la baisai à ma fantaisie. » Et prenant des mains de son aïeule cette plume dont la grâce se communiquait : « Me voilà donc arrivé, madame, continue le jeune marquis à sa mère [2], et songez que j'ai été voir, de mon chef, M. de Lamoignon, madame de Coulanges et madame de Bagnols. N'est-ce pas l'action d'un homme qui revient de trois siéges? J'ai causé avec M. de Lamoignon, auprès de son feu; j'ai pris du café avec madame de Bagnols; j'ai été coucher chez un baigneur; autre action de grand homme. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai d'avoir une si belle compagnie; je vous en ai l'obligation [3]; je l'irai voir quand elle passera

[1] Lettre du 8 décembre 1688.

[2] *Ibid.*

[3] Madame de Grignan avait engagé elle-même pour son fils une compagnie de cavalerie.

à Châlons. Voilà donc déjà une bonne compagnie, un bon lieutenant, un bon maréchal-des-logis : pour le capitaine, il est encore jeune, mais j'en réponds... Adieu, madame, permettez-moi, en voyant votre portrait, de gémir de ne pouvoir me jeter aux pieds de l'original, lui baiser les deux mains et aspirer à une de ses joues. » Cela n'est-il pas charmant de la part d'un jeune homme de dix-sept ans, et est-ce à dire que tout le monde, même les enfants, écrivait bien au XVIIe siècle?

Le jeune marquis de Grignan, malgré son envie de revoir ses parents, resta à Paris, où le retenaient les obligations de la *qualité de guerrier*. Il y mit à profit les leçons de son aïeule et de son oncle. La première, retrouvant, en cette circonstance, toute sa tendresse de mère et son tact de femme spirituelle, l'instruisait de la conduite à tenir dans le monde[1], sur les *petits manéges* de la conversation, sur les *bagatelles* qu'il faut savoir, et les nouvelles dont on raisonne, sur *l'attention à donner aux autres*, la présence d'esprit pour *saisir et répondre promptement;* mais, surtout fidèle à ses goûts littéraires, elle cherche à lui inculquer le goût de la lecture, qui lui manquait totalement, faisant ressortir le malheur d'être livré à l'ennui et à l'oisiveté, observant que c'est

[1] Lettre du 10 décembre 1688.

la paresse d'esprit qui ôte le goût des bons livres et même des romans qu'elle aime mieux qu'on lise plutôt que de ne rien lire du tout. Son oncle, de son côté, lui apprenait les choses considérables, concernant l'honneur militaire, la réputation, l'ordre, l'arrangement, cherchant à lui donner son esprit de règle et d'économie, et à lui ôter, suivant les expressions de madame de Sévigné qui ont dû bien rembrunir la physionomie de M. de Grignan : « [1] Un air de *grand seigneur*, de *qu'importe*, d'ignorance et d'indifférence, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices et enfin à l'hôpital. »

M. de Grignan eut toute raison de se louer d'avoir ainsi pressé les débuts de son fils. Le succès dépassa son attente. Lui-même y trouva l'occasion d'une faveur, et le Roi lui donna une marque flatteuse de souvenir et de contentement, en le nommant chevalier du Saint-Esprit, c'est-à-dire *cordon bleu*. Cette distinction était d'autant plus honorable que M. de Grignan était absent et qu'il ne l'avait point sollicitée. Le 3 décembre 1688, sa nomination parut avec celle de soixante-quatorze autres. M. de Grignan fut le seul parmi les gouverneurs de province. Son grand-père avait été chevalier de l'ordre en 1584;

[1] Lettre du 10 décembre 1688.

l'archevêque d'Arles, son oncle, en était commandeur depuis 1660, et ils n'étaient qu'eux deux dans la Provence. M. de Janson, évêque de Beauvais, malgré son désir, se vit exclu de cette promotion, et, quoique son ancienne jalousie pour M. de Grignan fût bien éloignée, il eut de la peine à se résigner à cette petite mortification. Le Roi, dispensa M. de Grignan de venir chercher l'ordre à Paris, et en lui évitant ce dérangement et cette dépense, il mit le comble à la faveur.

Mais le contentement de la famille de Grignan fut bien diminué par la mort de son membre le plus considéré et le plus important. Le 9 mars 1689, le respectable archevêque d'Arles termina, à l'âge de quatre-vingt-un ans, et dans sa résidence, une carrière toute de services et de vertus. C'était une perte pour sa maison, pour le gendre de madame de Sévigné surtout qui, privé de sa surveillance et de ses conseils, ne mit plus de bornes, à partir de cette époque, à la satisfaction de ses goûts ruineux. Celui que nous avons nommé jusqu'ici le *coadjuteur* devint, par cette mort, archevêque d'Arles. Il lui tardait de l'être, et, sur la fin de la vie de son oncle, son impatience et son dégoût s'étaient manifestés d'une telle sorte, ainsi que son peu d'égards et d'affection pour un vieillard si plein de mérite pourtant, que madame de Sévigné, elle, si reconnaissante pour son *bien bon*,

ne put retenir son indignation. On n'avait pas connu jusqu'ici les lignes suivantes qui font tant d'honneur à son cœur et à sa plume ; elles ont été rétablies par le savant éditeur qui a tant fait pour la gloire de notre illustre épistolaire. « Pour M. le coadjuteur, écrit-elle à madame de Grignan[1], je vous avoue que je suis impitoyable à ses longues et cruelles froideurs pour ne pas dire inhumanités. Je lui souhaite d'aussi longs remords, une compagnie de *dragons* longtemps logée dans son cœur soutenue des repentirs qu'il mérite. Quoi ! il aura percé vingt ans durant le cœur de ce bon et illustre prélat ; il lui aura fait souffrir toutes les peines que l'ingratitude fait éprouver, au lieu d'être sa consolation et son coadjuteur, non seulement dans les fonctions de sa dignité, mais encore dans les derniers temps de sa vie pour lui aider à vivre et à mourir ; il aura fui sa présence, il aura été partout, hormis auprès de lui ; l'aversion et l'incompatibilité lui auront servi de prétexte pour ne point faire son devoir, et il ne seroit pas un peu battu des furies présentement !... cela ne seroit pas juste, et je serois au désespoir qu'il ne sentît point cette peine : toute ma crainte, c'est qu'elle ne soit pas assez longue. Pour moi, j'aimois mon cher *bien bon*, je n'avois nulles peines à lui rendre

[1] Lettre du mois de mai 1689. *V. Lettres inédites* de madame de Sévigné. (Paris, 1827), publiées par M. Monmerqué.

mes soins; mais si j'en avois eues, je crois que je les aurois sacrifiées à la crainte d'avoir des reproches à me faire. Il n'y a pas moyen d'être si mal et si brouillé avec soi-même; il faut tâcher d'établir la peur dans son cœur et dans sa conscience.»

Après que sa fille fut partie pour la Provence, et avant d'aller elle-même en Bretagne, madame de Sévigné, par un ressouvenir un peu tardif de son ancienne amie, madame de Maintenon, fut invitée à une solennité qui attirait alors les courtisans à Saint-Cyr. Nous voulons parler de la représentation de la tragédie d'*Esther*, que Racine avait composée, comme on sait, pour les jeunes protégées de la favorite chargées d'exalter, devant un nouvel Assuérus, l'orgueilleuse modestie d'une nouvelle Esther. Les places étaient fort recherchées à ce spectacle d'un nouveau genre, et madame de Sévigné ne fut pas une des premières à y être admises; nous ne le disons pas à la louange de madame de Maintenon. Madame de Coulanges avait déjà vu deux fois *Esther*, assise à la droite de la favorite, avant que celle-ci eût eu l'idée d'y convier madame de Sévigné, et encore fallut-il que l'abbé Têtu la fît apercevoir de son oubli.

Madame de Sévigné a rendu compte de la représentation d'*Esther*, à laquelle elle assista le

samedi 19 février 1689; c'est un récit bien intéressant, et qui, comme tel, mérite place ici. « Je fis ma cour l'autre jour à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, madame de Coulanges, madame de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées : un officier dit à madame de Coulanges que madame de Maintenon lui faisoit garder un siége auprès d'elle; vous voyez quel honneur! pour vous, madame, me dit-il, vous pouvez choisir; je me mis avec madame de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étoient mesdames d'Auvergne, de Coislin, de Sully. Nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées... Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce; c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter et qui ne sera jamais imitée : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien; les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce. Tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'his-

sainte donne du respect; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des *Psaumes* ou de la *Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes; la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place, pour aller dire au roi combien il étoit content, et qu'il étoit auprès d'une dame qui étoit bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places; et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit: « Madame, je suis assuré que vous avez été con« tente. » Moi, sans m'étonner, je répondis: « Sire, je suis charmée, ce que je sens est au« dessus des paroles. » Le roi me dit : « Racine a « bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beau« coup; mais, en vérité, ces jeunes personnes en « ont beaucoup aussi; elles entrent dans le sujet, « comme si elles n'avoient jamais fait autre « chose. »—« Ah! pour cela, reprit-il, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie : comme il n'y avoit quasi que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le Prince et madame la Princesse vinrent me dire un mot; madame de Maintenon un éclair; elle s'en alloit avec le roi : je répondis à tout, car j'étois en fortune. Je vis le soir le chevalier, je

lui contai naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachotter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes; il en fut content et voilà qui est fait. Je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé dans la suite ni une sotte vanité ni un transport de bourgeoise : demandez-lui. »

La voilà prise sur le fait, dira quelque farouche démocrate, et Bussy avait raison. Madame de Sévigné ne se possède pas : le roi lui a parlé; il a voulu connaître son avis; le roi est un grand roi; vive le roi! Mon Dieu! nous ne voulons pas le nier, madame de Sévigné est enchantée; la joie perce dans son récit : elle est contente du roi; elle est surtout contente d'elle, car, non-seulement le roi lui a parlé, mais elle lui a répondu *sans s'étonner*, à l'instant et fort bien, car *elle était en fortune*. Mais dans tout cela n'y avait-il pas de quoi laisser percer un peu de contentement? En face de toute la cour de France donner à Louis XIV, qui vous le demande, son avis sur un chef-d'œuvre de Racine qui est là présent, mais c'est le plus grand honneur qui ait jamais pu arriver à une femme, et on serait orgueilleuse à moins. Cependant, une fois hors de Saint-Cyr, madame de Sévigné n'y pense plus que pour raconter, en confidence et tout naïvement, à sa fille, ses petites prospérités, mettant surtout ses efforts à ne faire paraître ni *sotte va-*

nité, ni transport de bourgeoise. C'est bien le cas de dire, même à M. Suard : que celui qui se sent moins de vanité au cœur lui jette la première pierre. Quant à nous, nous ne nous sentons pas tant de rigidité, d'autant plus que, dans la relation que fait madame de Sévigné de la représentation d'*Esther,* nous trouvons l'éloge de Racine le plus éloquent, le plus complet, le plus franc et le plus sincère, circonstance singulièrement atténuante en sa faveur.

Madame de Sévigné partit pour la Bretagne le 14 avril 1689, avec madame de Chaulnes qu'elle accompagna à Amiens, à Rouen, à Caen, à Dol, et à Rennes, avant d'arriver aux Rochers. C'est ici son dernier voyage et son dernier séjour dans une terre dont le souvenir est inséparable du sien. Cette considération nous permet d'insister une dernière fois sur la vie qu'y menait madame de Sévigné. Ses goûts sont persistants : elle aime toujours la campagne pour elle-même, pour sa tranquillité, pour sa paix et pour sa liberté. Quand sa fille n'est pas à Paris, *Paris* pour elle *est en Bretagne.* La jeune marquise de Sévigné de son côté, partage beaucoup aussi ce goût de la liberté et en rend bon compte à madame de Grignan : « Je laisse aller, dit-elle [1], madame de Sévigné dans ses bois, avec elle-même et des livres; elle s'y jette

[1] Lettre du 29 juin 1689.

naturellement comme la belette dans la gueule du crapaud. Pour moi, avec le même goût et la même liberté, je demeure dans le parterre, *al dispetto* de la complaisance que nous ôtons du nombre des vertus, dès qu'on la peut nommer par son nom et que ce n'est pas par notre choix. » Et madame de Sévigné répond aux observations de sa fille, qui redoute cet isolement : « [1] Quoi, vous voudriez qu'ayant été à la messe, ensuite au dîner et jusqu'à cinq heures à travailler ou à causer avec ma belle-fille, nous n'eussions pas deux ou trois heures à nous ! elle en seroit, je crois, aussi fâchée que moi. » On comprend très-bien que cette passion de liberté est un produit de l'absence, et qu'il en serait tout autrement, s'il s'agissait de sa fille : « Quand je suis avec vous, ajoute-t-elle aussi [2], je vous avoue que je ne vous quitte jamais qu'avec chagrin et par considération pour vous; avec tout autre, c'est par considération pour moi », distinction subtile mais juste et qui se comprend avec le cœur. On trouvera peut-être qu'il y a un peu de sécheresse dans ces sentiments de madame de Sévigné pour sa belle-fille ; mais que pouvait-il lui rester de tendresse, après tout ce que sa fille lui prenait d'adoration !

Aux Rochers, madame de Sévigné, s'occupe

[1] Lettre du 17 juillet 1689.
[2] *Ibid.*

maintenant de ses affaires qui étaient toutes retombées sur elle, depuis la mort de son oncle. Grâce à ses leçons, elle s'en occupait avec ordre, suite et habileté, faisant rendre à ses terres le plus qu'elle pouvait, mais ne pressant ses fermiers que pour payer ses créanciers, et surtout se gardant bien de l'avarice qu'on a pourtant voulu lui reprocher. Il faut n'avoir pas lu ses Lettres, car, à chaque instant, on y trouve des endroits tels que celui-ci, par exemple : « Je serois bien fâchée, ma chère enfant, d'être capable de faire tout ce que je fais pour avoir de l'argent de reste; je craindrois l'avarice, qui est ma bête; mais je suis bien en sûreté de cette vilaine passion.[1] » Son séjour aux Rochers, se prolongea en vue de cette économie, dont le nom retentissait si péniblement au château de Grignan. Il n'est pas jusqu'au marquis de Sévigné qui, sous l'influence des leçons du *bien bon*, et de l'exemple de sa mère, n'eût rangé sa vie. Retiré du service, revenu de l'ambition et enlevé pour toujours à la dissipation, il tâchait d'acquérir, dans sa province, l'importance politique due à son mérite et que les armes n'avaient pas voulu lui donner. On lui rendait bien justice, et il en eut alors des preuves.

Les Anglais ayant fait une démonstration sur les côtes (1689), la noblesse de Bretagne se réunit en

[1] Lettre du 24 juillet 1689.

corps de volontaires, et choisit pour commandant M. de Sévigné qui fut obligé d'aller à Rennes pour les exercer. Cette charge, fort honorable, il est vrai, nécessitait de sa part quelque représentation : il n'en fallut pas tant pour réveiller ses goûts mal assoupis. Il tint bonne table à Rennes, fit de la dépense, et se remit facilement à ses souvenirs de Paris. Mais l'amiral de Tourville ayant chassé les Anglais des côtes, cette noblesse fut dissoute, et, comme l'avait prévu madame de Sévigné, *toute la guerre tomba sur son fils*. Ils cherchèrent un dédommagement dans la députation de la province à laquelle, par sa conduite récente, M. de Sévigné pouvait fort bien prétendre, et que lui permettait surtout d'espérer l'amitié du gouverneur, M. le duc de Chaulnes[1].

En effet, l'affection de M. et de madame de Chaulnes pour madame de Sévigné était encore devenue plus vive, et se montra plus démonstrative dans ce voyage que par le passé. Craignant pour elle la solitude des Rochers, ils voulurent l'en arracher, et, au mois de juillet, l'attirèrent à Rennes, où elle trouva M. de Pomereuil, M. de Revel, frère du maréchal de Broglie, et la ville fort

[1] A toutes les assemblées de province, le Roi désignait un gentilhomme pour venir lui apporter le don des États ; c'était une mission fort recherchée, car elle mettait en relief à la cour et appelait l'attention du prince.

occupée de bruits de guerre maritime. Elle y reçut, en l'honneur de sa fille, la visite de *trois jolies femmes* (car tout est beau dans les admirateurs de cette fille), trois petites nièces de Descartes, qui lui racontèrent de leur oncle des choses intéressantes qu'elle écoute pour madame de Grignan, et la propre nièce du philosophe, avec laquelle madame de Grignan correspondait, et qui, en retour de son admiration pour son oncle, faisait profession d'admirer la *beauté* et la *bonté* de son esprit. Madame de Sévigné assista *au triomphe* de son fils dans une revue que M. de Chaulnes passa de la noblesse; mais, accueillant avec un regret mélancolique les éloges qui lui en revenaient : « [1] Je songeois, dit-elle, que ce n'étoit pas pour être là que j'avois commencé sa vie et sa fortune; et puis cette Providence me revient; car, sans cela, on n'auroit jamais fait à retourner sur le passé. C'est un écheveau qui ne finiroit point. » Et, comme elle sait dire les mêmes choses de façon diverse, en disant toujours bien, et qu'à l'esprit propre elle joint l'esprit des citations, elle reprend ailleurs gaîment : « [2] Je songeai, en voyant mon fils assez joli à la tête de ces escadrons, comme Lully disoit un jour d'un air qu'il avoit fait pour l'Opéra et qu'on chantoit à la messe : « Seigneur, je vous

[1] Lettre du 24 juillet 1689.
[2] *Ibid.*

« demande pardon, je ne l'avois pas ſait pour « vous. » — « Messieurs de l'arrière-ban, je ne « l'avois pas ſait pour vous. »

A Rennes, madame de Sévigné était toujours fort considérée, à cause d'elle-même d'abord, mais beaucoup aussi à cause de la vive amitié que lui témoignaient M. et madame de Chaulnes, exempts avec elle de toute gêne et de « toute *Bouffe* de gouverneurs. » Comme en 1671, la cour de M. de Chaulnes est la sienne, et on la courtise comme une gouvernante. Mais les honneurs sont loin, aujourd'hui comme autrefois, de lui ſaire tourner la tête. A peine arrivée, elle soupire après ses Rochers. — Cette vie la tourmente trop, il est trop question d'elle; on ne se peut cacher, cela tue; tout ce qui va chez madame de Chaulnes va chez elle; on n'a pas un moment, cela l'échauffe; elle sera malade de faire longtemps cette vie : voilà pourquoi elle conjure sa fille, qui craignait aussi l'isolement pour sa santé et son humeur, de ne point prier les gouverneurs de Bretagne de la tirer de sa solitude. Et c'est pourtant là cette femme que l'on a voulu dire si vaine et si avide d'honneurs pour avoir, un jour, marqué sa joie d'une politesse, trop rare, de Louis XIV.

Mais, au lieu de retourner à ses Rochers chéris, elle s'en éloigna encore davantage. Associée aux gouverneurs de la Bretagne, elle s'embarqua avec

eux dans un voyage sur les côtes. Madame de Chaulnes l'en avait priée avec tant de grâce et d'instances, elle avait témoigné tant de crainte d'être refusée, que madame de Sévigné, « bête de compagnie », ne put pas refuser. D'ailleurs, outre leur amitié bien sincère, M. et madame de Chaulnes avaient au plus haut degré cette qualité capable de la faire aller au bout du monde : ils savaient bien parler de sa fille et consentaient à lui en parler souvent. Il nous semble qu'il faut n'avoir jamais lu la relation de ce voyage en Bretagne, si plein de madame de Grignan absente, pour avoir douté de la sincérité de la tendresse de ces deux femmes : une pareille conduite, chez des amis qui cherchent le meilleur moyen de vous plaire, indique, de leur part, une bien grande persuasion des sentiments que l'on a voulu nier.

Madame de Sévigné, voyageait, elle quatrième, dans le carrosse de M. et de madame de Chaulnes, avec le comte Revel, qui raconte des bonnes fortunes dont elle écoute les confidences, admirant quelquefois, par un ressouvenir des luttes de sa jeunesse, que l'on ait pu « approcher à neuf cents lieues du cap [1] » c'est-à-dire de l'amour et des passions. A Vannes, madame de Sévigné produisit une grande sensation. Elle y jouissait de toute sa réputation, et l'on conçoit qu'amitié à part

[1] Lettre du 25 août 1689.

les gouverneurs de la Bretagne la voulaient avoir aussi avec eux, un peu pour s'en parer. Le premier président du parlement, alors exilé à Vannes, M. de la Faluère, homme excellent et naïf, la regardait avec des yeux étonnés, et ne lui parlait que par exclamations. — « Quoi ! c'est là ma« dame de Sévigné ; quoi ! c'est elle-même ! » aveu sincère de sa célébrité, qu'elle consigne comme une singularité qu'elle a peine à comprendre[1].

Après quelques jours passés à Vannes, ce *pays des festins*, en soupers et dîners d'une magnificence *à mourir de faim*, par la recherche d'une chère qui allait peu à ses goûts simples, madame de Sévigné vint à Auray, sur le bord de la mer, où sa compagnie demeura près de quinze jours ; ils y apprirent le retour de Tourville qui, malgré les Anglais, ramenait miraculeusement sa flotte à Brest. Ensuite on vint à Port-Louis, où se trouvait M. de Mazarin avec *son visage effroyable* et *son extravagance sans égale;* « un vrai fou habillé comme un gueux et une dévotion tout de travers dans sa tête. » De là, on arriva dans un lieu *qu'on appelle Lorient*, à une lieue de la mer, « où l'on reçoit les marchands et les marchandises qui viennent de l'Orient » lequel, comme on voit, était bien loin d'être alors le port superbe d'aujour-

[1] Lettre du 30 juillet 1689.

d'hui. Mais, à Hennebon, les voyageurs rencontrèrent un courrier qui apportait, en toute hâte, à M. de Chaulnes un message de la part du Roi. La lettre était pressante et de celles que le Roi savait si bien écrire, « toute remplie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'impossible.[1] » C'est qu'il était question d'une affaire importante; il s'agissait d'aller à Rome pour représenter la France auprès du conclave dont la mort d'Innocent XI allait nécessiter la réunion, et de partir sur-le-champ pour Paris. M. de Chaulnes obéit aussitôt, laissant à sa femme et au comte de Revel le soin de remettre madame de Sévigné dans ses Rochers. Celle-ci augura bien de ce voyage pour son fils, et se persuada qu'à Versailles M. de Chaulnes pourrait mieux lui faire avoir la députation de la province, dont il promit de parler au Roi et aux ministres.

Après avoir reçu les instructions de la cour, M. de Chaulnes se mit en route pour Rome, emmenant avec lui M. de Coulanges, cette gaîté des grands seigneurs, afin de donner du charme à son ambassade. Ils se détournèrent de leur route pour faire une visite au château de Grignan, et y porter des nouvelles de madame de Sévigné. M. de Grignan ne laissa pas échapper cette occasion d'étaler le faste de sa demeure, et persuada facile-

[1] Lettre du 17 août 1689.

ment ses hôtes de toute sa magnificence. Pauline et M. de Coulanges, ces deux enfants, firent assaut de folies, et ce fut entre eux le commencement d'une liaison charmante. Le plus jeune des deux ne fut pas Pauline, car Coulanges chanta ses chansons les plus gaies, monta sur une chaise pour porter la santé de madame de Sévigné et un *toast* à la chère exquise de Grignan, au risque de laisser choir ses soixante-dix ans et de se casser le cou. Madame de Grignan eut raison d'admirer sa bonté en recevant si bien un ambassadeur qui allait leur faire tant de mal. En effet, ainsi qu'il le leur confia, il avait l'ordre du Roi, dans le cas où le cardinal Ottobon, ami de la France, serait nommé pape, de lui restituer *Avignon et le Comtat*, que le monarque avait saisi, et dont l'administration rapportait à M. de Grignan plus de vingt mille livres de rente. C'est ce qui eut lieu le mois d'octobre suivant. Madame de Grignan annonce ce fâcheux résultat à sa mère en ces termes expressifs : « [1] Ottobon pape; le Comtat rendu; le Roi et M. de Coulanges triomphants, et madame de Grignan ruinée! »

La députation de M. de Sévigné ne réussit pas davantage, victime encore en cela de son malheur habituel. Il en fut très-piqué, car M. de

[1] Lettre du 2 novembre 1689.

Chaulnes, avant de partir, avait fort répandu ses projets dans la province et, depuis, ne lui en avait rien écrit, ce qui ne laissait pas d'être mortifiant, même *après six ans de raisonnements et de philosophie.* Dans sa colère, il accuse M. de Chaulnes de froideur, d'indolence, de léthargie, et en écrit vivement pour se soulager à sa sœur qui, dejà indisposée contre le duc, abonde dans son sens. Blessée d'abord de ce qu'elle croit aussi la froideur de M. de Chaulnes, madame de Sévigné en souffre plus qu'elle n'accuse, *n'y comprenant rien* et se laissant dire par son cœur qu'elle croit rêver « un de ces songes désagréables qui font qu'on est ravi de s'éveiller et de retrouver la vérité.[1] » En se plaignant, elle a moins en vue l'intérêt de son fils que l'honneur de l'amitié.

Nous allons voir ici éclater le caractère de madame de Sévigné. On a dit qu'elle se laissait facilement aller aux impressions de ceux qui l'entouraient, que surtout elle obéissait aveuglément aux affections comme aux haines de sa fille. Voyons. Tout autour d'elle, les Chaulnes sont bien décriés; leur conduite est durement qualifiée au château de Grignan, par madame de Grignan et le chevalier surtout aux opinions duquel madame de Sévigné est si déférante; de plus M. de

[1] Lettre du 21 septembre 1689.

Chaulnes a toute l'apparence du tort : elle l'avoue, en blâmant un peu et en souffrant beaucoup. Mais on voit qu'elle a soif d'explications, de justifications. Aussi la première lueur lui suffit-elle : « Nous ne sommes plus fâchés (dit-elle[1], après quelques jours seulement) contre ces bons gouverneurs; j'en suis ravie, j'étois au désespoir qu'ils eussent tort. Il est certain, et tous nos amis en conviennent, que ce duc ne put pas dire un seul mot au Roi, ni de Bretagne, ni de députation, qui n'eût été mal placé : Rome occupoit tout. Il parla à M. de Lavardin; il a écrit au maréchal d'Estrées : Madame de Chaulnes a dit à M. de Croissi tout ce qui se peut dire, et rien n'est plus aisé à comprendre que l'envie qu'ils avoient l'un et l'autre de réussir ; mais nous n'y pensons plus. » *Nous n'y pensons plus*, c'est-à-dire, nous y pensons beaucoup, nous ne pensons pas à autre chose, et si je vous dis cela, ma fille, c'est afin que vous fassiez grâce à M. de Chaulnes, mon ami. Quoi qu'il arrive donc, elle en prendra son parti, « et ne s'amusera point à haïr des gens qu'elle est assurée en être aussi fâchés qu'elle » ; *ce sera Dieu qui ne l'aura pas voulu*, et plutôt que d'attaquer l'amitié, elle aime mieux s'en prendre à la Providence[2].

Mais, dès que madame de La Fayette lui a

[1] Lettre du 2 octobre 1689.
[2] Lettre du 9 octobre 1689.

appris que l'affaire est décidément manquée, et qu'il n'y a véritablement aucun blâme à décerner, car le Roi était engagé depuis longtemps avec M. de Coëtlogon, que le duc de Chaulnes en personne n'y aurait lui-même rien fait [1], avec quelle joie elle se prend à cette explication qui ne raccommode en rien, il est vrai, les affaires de son fils, mais qui sauve cette amitié qui est sa foi. Aussitôt les raisons de justifier M. de Chaulnes lui viennent en abondance; elle est ingénieuse à prouver qu'il a raison d'avoir tort, et elle s'épuise à convertir le château de Grignan et sa fille qui ne voyait que le fait de l'échec de son frère et l'appréciait toujours de même. Que de raisonnements, de logique, de ténacité contre tous les siens! On veut qu'elle ait de la colère contre M. de Chaulnes, bien loin de là, c'est de la reconnaissance qu'elle lui doit : « [2] quand j'ai accusé M. de Chaulnes de négligence, je n'étois pas moins pour lui dans les *pièces justificatives*. Quoi! ma fille, vous, toute cartésienne, toute raisonnable, toute juste dans vos pensées, je vous attraperois à juger qu'il a tort sur un sujet où il a raison, parce qu'il auroit manqué d'activité dans une autre occasion! et cet endroit vous empêcheroit de voir les autres! Voilà une étrange justice! Moi, misé-

[1] Lettre du 8 octobre 1689.

[2] Lettre du 16 octobre 1689.

rable, je me trouvai toute telle à cet égard que si nous avions eu la députation... Ce qui est bon est bon, ce qui est vrai est vrai; cela doit toujours être vu de la même façon. S'il y a des fautes sur d'autres sujets, il ne faut point les mêler non plus que de certaines eaux dans certaines rivières... souvenez-vous que l'ingratitude est ma bête d'aversion; de bonne foi je ne la puis souffrir, et je la poursuis en quelque lieu que je la trouve. Soyez persuadée, ajoute-t-elle enfin, que si la lenteur et la négligence ont paru dans cette dernière occasion, les *justificatives* n'en sont pas moins vraies, ni les ingrats moins ingrats. » Et comme madame de Grignan persiste et s'obstine, placée dans l'alternative de déplaire à sa fille ou de manquer à l'amitié et à ce qu'elle croit la justice : « Oh! bien, ma fille, s'écrie-t-elle [1], soyez donc en colère contre M. de Chaulnes, pour moi je ne le saurois... Je ne changerai point d'avis, et d'autant plus que son souvenir continuel et de Grignan, et de Toulon, et de Rome, fait sur mon cœur comme s'il me graissoit la patte. » — Relevons, au milieu de tant de qualités qui brillent ici, ces principes si rares de ne juger jamais sans avoir vu les *pièces justificatives*. Quelle âme belle et bonne! la voilà, il

[1] Lettre du 19 octobre 1689.

nous semble, encore justifiée du défaut de prendre toutes les impressions bonnes ou mauvaises de sa fille. Dans les choses de peu d'importance, oui, par bonté d'âme, facilité de caractère et par tendresse; dans les choses de cœur et de justice, jamais. Elle a sa sensibilité et ses opinions propres, dont elle ne se départ pour rien au monde.

C'est ainsi que madame de Sévigné entendait l'amitié; aussi jamais femme ne fut plus aimée de ses amis. On le vit bien alors. A Paris, on s'ennuyait beaucoup de son absence attribuée, avec raison, au soin de ses affaires. Craignant qu'elle n'exagérât ses obligations à cet égard, et que sa santé ne se ressentît de ce séjour prolongé à la campagne, trois de ses meilleures amies, mesdames de La Fayette, de Chaulnes et de Lavardin, formèrent entre elles le complot de l'arracher à sa Bretagne. La première, faisant trêve à ses souffrances pour porter la parole, lui écrivit cette lettre charmante de tendresse pétulante et d'amitié grondeuse.[1]

« Mon style sera laconique... Votre affaire est manquée et sans remède; l'on y a fait des merveilles de toutes parts, je doute que M. de Chaulnes en personne l'eût pu faire... ce n'est pas de quoi il est question présentement. Il est question, ma

[1] Lettre du 8 octobre 1689 dans le tome IX des *Lettres de madame de Sévigné*.

belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous êtes vieille, les Rochers sont pleins de bois; les catarrhes et les fluxions vous accableront; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera. Tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent, ni de dettes; je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage; vous venez à Malicorne; vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes : vous voilà à Paris; vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes; votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant; à votre loisir vous vous remettez chez vous. Venons au fait : vous payez une pension à M. de Sévigné, vous avez ici un ménage; mettez le tout ensemble, cela fait de l'argent, car votre louage de maison va toujours. Vous direz : mais je dois et je paierai avec le temps. Comptez que vous trouvez ici mille écus dont vous payez ce qui vous presse; qu'on vous les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez, petit à petit, comme vous voudrez. Ne demandez point d'où ils viennent, ni de qui c'est; on ne vous le dira pas; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles

ni de lettres perdues; il faut venir : tout ce que vous m'écrirez je ne le lirai seulement pas; et en un mot, ma belle, il faut ou venir ou renoncer à mon amitié, à celle de madame de Chaulnes et à celle de madame de Lavardin. Nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute; il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite; il faut venir dès qu'il fera beau. » Quelle amitié! quel souci de la personne aimée! quel éloge du cœur de ces amies de madame de Sévigné; mais quel plus grand éloge de cette dernière, et comme elle les aime aussi de la haine dont elles la menacent!

Cependant ces deux mots, « vous êtes vieille, votre esprit baissera », firent une certaine impression sur madame de Sévigné et sur sa fille; mais la réponse qu'elle fait à cet arrêt du *conseil d'en haut* prouve si son esprit manque, le moins du monde, de jeunesse et de verdeur. Elle répond à ses amies « avec reconnaissance, mais en badinant », — quelle ne s'ennuiera que médiocrement avec son fils, sa femme, des livres et l'espérance de se mettre en état de retourner cet été à Paris, sans être logée hors de chez elle, sans avoir besoin d'équipage, parce quelle en aura un, et sans devoir mille écus à un généreux ami dont la belle âme et le beau procédé la presseraient plus que tous les sergents du monde; car elle a sur ce sujet

une maxime, c'est que, dit-elle, lorsqu'on a le malheur d'avoir des dettes, « [1] ceux qui nous pressent sont pressants, mais ceux qui ne nous pressent point le sont encore davantage. » Au reste, elle *donne sa parole* à ses amies de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et, malgré leurs menaces, les défie de ne plus l'aimer. En vérité, c'était bien difficile.

Là-dessus, elle s'arrange aux Rochers l'existence la plus heureuse dont elle fait, dans ses lettres, un tableau enchanteur. [2] Elle a *de la santé*, *des livres à choisir, de l'ouvrage* et *du beau temps; on va bien loin avec cela,* quoiqu'elle soit seule, son fils et sa belle-fille se trouvant aux États, où M. de Sévigné était traité avec la plus grande cordialité par le maréchal d'Estrées, qui les présidait. Mais la jeune marquise de Sévigné ne tarda pas à s'échapper, *malgré tout le monde et tous les plaisirs*, pour accourir près de sa belle-mère, « préférant ce plaisir-là à tous les amusements de Rennes. » A la fin de l'automne, le baron s'arrache aussi à *la forcénerie* des États, et ils s'apprêtent à passer *l'hiver* aux Rochers. Ce mot effraie madame de Grignan; mais, lui dit sa mère, « c'est la plus douce chose du monde. » En effet, tantôt elle se loue de ces bois *tout pénétrés du soleil;* du terrain sec

[1] Lettre du 23 octobre 1689.

[2] *Ibid.*

de la *place Madame, où le midi est à plomb,* et du bout d'une grande allée *où le couchant fait des merveilles;* puis il semble « que les feuilles ne soient tombées que pour faire que le soleil éclaire toutes ces allées et qu'on puisse s'y promener »; puis tout d'un coup « on voit sortir du couchant un nuage noir et poétique, où le soleil va se plonger, et en même temps un brouillard affreux, et de s'enfuir[1] ».

Elle est là humble et paisible[2], « comme une violette aisée à cacher, ne tenant aucune place ni aucun rang sur la terre que dans le cœur de sa fille et celui de ses amis », qui se plaignent toujours, et « à peine le soleil remonte du saut d'une puce », lui demandent aussitôt de fixer le temps de son départ. Mais elle a encore des économies à faire, des dettes à payer, et jusqu'à l'automne prochain elle veut rester en Bretagne, d'autant mieux que sa santé y est parfaite, et qu'elle ne s'est jamais mieux portée. Et d'ailleurs voici le beau temps; « on entend déjà les fauvettes, les mésanges, les roitelets et un petit commencement de bruit et d'air du printemps qui font que février est plus doux que mai.[3] »

Madame de Sévigné reçoit ensuite des visites, des voisins de campagne qui viennent voir son fils

[1] Lettre du 28 décembre 1689.
[2] Lettre du 14 décembre *ibid.*
[3] Lettre du 5 février 1690.

et jouer dans sa chambre, contente quand elle est pleine, bien plus contente quand elle est vide. Il lui vient aussi quelques visites de loin, attirées par le dévouement qu'elle inspire. C'est Sainte-Marie, *son vieux ami*[1], lieutenant du roi à Saint-Malo, fort aimé dans toute la province, qui lui est profondément attaché, qu'elle appelle la consolation des prisonniers et des exilés de Saint-Malo, et auquel elle donne encore le nom de *d'Artagnan* par souvenir du geôlier compatissant de Fouquet; qui prétend lui devoir toutes ses qualités et de huguenot s'est fait catholique, sur la seule parole de madame de Sévigné que la religion romaine était meilleure que celle de Calvin; — M. de Guébriac[2] qui franchit bravement quatorze lieues pour venir faire sa connaissance, a bien de l'esprit, agréable, naturel, savant sans orgueil, a passé sa vie à Paris, a vu madame de Grignan et l'appelle une divinité; (le charmant homme!) il prend les Rochers pour un *olympe*, car il appelle aussi M. de Sévigné *nate deâ;* et sa mère à coup sûr est déesse, mais non de la *plebe degli Dei* (divinité de campagne seulement, répond-elle avec humilité). Grand cartésien, professeur de mademoiselle Descartes, M. de Guébriac, après avoir vu les lettres de madame de Grignan aux nièces du philosophe, admirait son es-

[1] Lettre du 6 novembre 1689.
[2] Lettre du 28 septembre 1689.

prit tout lumineux. Lumineux ! on a déjà deviné la fin de la phrase de madame de Sévigné — « son esprit me plaît et me divertit infiniment, et il y a longtemps que je ne m'étois trouvée en si bonne compagnie [1] » ; aussi lui fait-elle l'honneur de lui appliquer, à son départ, son grand axiome sur les bonnes et mauvaises compagnies, trouvant, comme on sait, « que la mauvaise est incomparablement plus souhaitable, parce qu'elle fait respirer agréablement, elle rend heureux ceux qu'elle laisse, tandis que les gens qui plaisent vous laissent comme tombés des nues et ne sachant plus comment reprendre le train de sa journée [2]. » Elle voit toujours cette bonne madame de Marbeuf qui est une *vraie femme de campagne*, bonne, simple, point gênante, et s'accommodant de tout, qui sait aimer et, elle aussi, adore madame de Grignan ; on sait que pour madame de Sévigné toute la terre n'est divisée qu'en deux classes : ceux qui aiment et ceux qui n'aiment pas madame de Grignan ; puis enfin le comte, futur maréchal, d'Estrées [3], qu'elle trouve « fort joli, fort vif, d'un esprit si noble et si fort tourné sur les sciences et sur ce qui s'appelle les belles-lettres que s'il n'avoit une réputation on le croiroit du nombre de ceux que le

[1] Lettre du 28 septembre 1689.
[2] Lettre du 5 octobre 1689.
[3] Lettre du 20 novembre *ibid.*

bel esprit empêche de faire fortune » (prenez cela pour vous M. de Sévigné). Elle se plaît à l'entendre causer avec son fils « et sur les poëtes anciens et modernes, et sur l'histoire, la philosophie, la morale, car il sait tout, il n'est neuf sur rien » : madame de Sévigné se met aussi de la partie et les aide à fronder les ignorants et à ridiculiser les soi-disants bons mots des Gramont et des Roye. Quittée par ses amis, elle n'est nullement embarrassée de son carnaval de campagne. Le voici dans toute sa folie : « [1] Nous recommençons aujourd'hui notre carnaval qui consiste à rassembler cinq ou six hommes et femmes de ce voisinage; on jouera, on mangera, et si notre soleil se montroit comme il fit hier, je me promènerois avec plaisir. »

Mais ce qui forme toujours son passe-temps et ses distractions, comme sa plus grande occupation, ce sont ses lectures. Ce goût, si ancien chez madame de Sévigné s'est encore développé et épuré. Elle lit comme elle mange, comme elle respire, par habitude et par besoin. Nous avons dit que ses goûts étaient devenus plus sérieux et plus relevés; les romans, les contes sont définitivement oubliés; l'histoire, la morale, la religion l'ont emporté. C'est ici principalement le point culminant de ses idées religieuses et c'est maintenant qu'on peut les ap-

[1] Lettre du 5 février 1690.

précier dans les lettres de ce séjour en Bretagne. Madame de Sévigné est toujours aidée par son fils, dont nous connaissons le talent comme lecteur, qui *est infatigable, lit cinq heures de suite,* après quoi, *ils raisonnent sur ce qu'ils ont lu.* Résumons ces lectures une dernière fois.

Quant aux romans, avons-nous dit, aux galants in-folio de mademoiselle de Scudéry, ils sont mis de côté, mais, comme des amis de jeunesse, dont on a enfin vu les défauts, et pour lesquels l'esprit a toujours un fonds de tendresse. « Tout est sain aux sains [1] (dit-elle à sa fille qui, remettant ce vieux procès sur le tapis, lui reproche son ancien goût en représailles des duretés qu'elle lui a dites au sujet de M. de Chaulnes); il y a des effets bons et mauvais de ces sortes de lectures. Vous ne les aimez pas, vous avez fort bien réussi; je les aimois, je n'ai pas trop mal couru ma carrière. Pour moi qui voulois m'appuyer dans mon goût, je trouvois qu'un jeune homme devenoit généreux et brave en voyant mes héros, et qu'une fille devenoit honnête et sage en lisant *Cléopâtre*. Quelquefois, il y en a qui prennent les choses un peu de travers; mais elles ne feroient peut-être guère mieux quand elles ne sauroient pas lire. Ce qui est essentiel c'est d'avoir l'esprit bien fait;

[1] Lettre du 16 novembre 1689.

on n'est pas aisée à gâter. Madame de La Fayette en est encore un exemple. » Cependant elle est aujourd'hui entièrement d'avis « [1] qu'il est très-assuré, très-vrai et très-certain, que M. Nicole vaut mieux, » c'est-à-dire, qu'il faut préférer les lectures sérieuses dont elle veut, à son tour, inculquer le goût à Pauline et à sa fille à laquelle elle reproche, pour se venger, de ne pas aimer assez la lecture. Madame de Grignan, peu généreuse, lui riposte encore d'avoir relu jusqu'à trois fois ces malheureux romans qui l'ont rudement fait traiter par nos critiques. « Cela est offensant, s'écrie-t-elle enfin [2], ce sont de vieux péchés qui doivent être pardonnés en considération du profit qui me revient de pouvoir relire aussi plusieurs fois les plus beaux livres du monde, les Abbadie, les Pascal, les Nicole, les Arnauld, les plus belles histoires. » On reconnaît là ses auteurs, ses amis de Port-Royal, cette autre grande fidélité de son cœur et de son esprit : elle les lit, les goûte et les juge bien; elle les a jugés, comme la postérité.

Pascal, en effet, peut-il être mieux compris, mieux expliqué que dans ce passage si éloquent : « Quelquefois [3], pour nous divertir, nous lisons

[1] Lettre du 16 novembre 1689.
[2] Lettre du 8 février 1690.
[3] Lettre du 21 décembre 1689.

les *Petites Lettres*. Bon Dieu, quel charme! et comme mon fils les lit! Je songe toujours à ma fille et combien cet excès de justesse de raisonnement seroit digne d'elle. Mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose. Ah! mon Dieu, tant mieux : peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux? Et lorsqu'après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends Pères, quel sérieux! quelle solidité! quelle force! quelle éloquence! quel amour pour Dieu et la vérité! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre! » C'est aussi dans cet endroit de sa correspondance, que madame de Sévigné rapporte cette si charmante anecdote de Boileau et d'un jésuite sur le compte de Pascal, qui doit trouver sa place ici, et pour le sujet et pour le style. Il s'agit d'une conversation qui a eu lieu dans un dîner chez M. de Lamoignon, et que lui mande Corbinelly, dans une lettre en date du 15 janvier 1690. Les acteurs étaient les maîtres du logis, les évêques de Troyes et de Toulon, le Père Bourdaloue, le *Jésuite*, Despréaux, Racine et Corbinelly. « On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassoit, à son goût, et les vieux et les nou-

veaux. Le compagnon de Bourdaloue qui faisoit l'entendu, et qui s'étoit attaché à Despréaux et à Corbinelly lui demanda quel étoit donc ce livre si distingué dans son esprit? Despréaux ne voulut pas le nommer; Corbinelly lui dit : — Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant : — Ah! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, *un cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : — Mon Père, ne me pressez point. Le Père continua. Enfin Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort lui dit : — Mon Père, vous le voulez, eh bien! morbleu, c'est Pascal! — Pascal! dit le Père, tout rouge, tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux! reprit Despréaux, le faux! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient de le traduire en trois langues. Le Père répond : — Il n'en est pas plus vrai. Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : — Quoi, mon Père! direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer, dans un de ses livres, qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu? Osez-vous dire que cela est faux? — Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer! dit Despréaux, distinguer, morbleu! distin-

guer! distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu! » et prenant Corbinelly par le bras, s'enfuit au bout de la chambre, puis revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, et s'en alla rejoindre la compagnie qui étoit restée dans la salle où l'on mange; ici finit l'histoire, le rideau tombe. » Et c'est en effet une véritable scène de comédie, et l'un de ces traits précieux comme tant d'autres, que l'on ne connaît uniquement que par la correspondance de madame de Sévigné.

A côté de Pascal, madame de Sévigné place toujours deux autres de *ses Pères*, Abbadie et Godeau, historiens de l'Église, dont les écrits sont divins et *réchauffent la foi*[1] de telle sorte qu'après leur lecture, *on seroit prêt à souffrir le martyre,* tant notre esprit est convaincu. Puis, viennent à leur tour, le *Traité de la prière continuelle* de Hamon, médecin de Port-Royal, « [2] si spirituel, si lumineux, si saint, qu'encore qu'il lui passe cent pieds par-dessus la tête, il ne laisse pas de lui plaire et de la charmer, » car tout est beau dans ce qui vient de Port-Royal; la *Perpétuité de la foi* de M. Arnaud qui répond aux injures et aux accusations du ministre Claude, « [3] avec quelle

[1] Lettre du 16 novembre 1689.

[2] Lettre du 26 octobre 1689.

[3] Lettre du 25 janvier 1690.

justesse de raisonnement! quelle harmonie! et comme cela étrangle son homme à tout moment! » Ainsi, on le voit, sa religion, sa plus grande dévotion est avec ses écrivains chéris. Privée de prédicateur, elle lit saint Jean-Chrysostome, et le trouve si divin, qu'elle opine de n'aller à Rennes que pour la semaine sainte, afin de n'être pas exposée à l'éloquence des prédicateurs de province.

Mais sa piété est éclairée et ne lui fait pas approuver toutes les doctrines et tous les livres. Elle ne prétend pas aller plus haut que son esprit, et elle qui, malgré son envie de plaire à sa fille, n'a pas voulu mordre au transcendant de Descartes, ne s'aventurera pas davantage après le mysticisme de la dévotion. Aussi refuse-t-elle d'approuver et de suivre son ami Corbinelly qui, depuis un an, « plus mystique que jamais et au delà de sainte Thérèse[1] » est épris pour la quintessence d'un certain Père Malaval, qu'il s'évertue de mettre en maximes[2]. Il a beau lui dire qu'il a découvert que madame de Chantal, sa grand'mère, « dans la cîme de son âme, étoit toute distillée dans l'oraison. » Pour plaire à cet ami, elle, la petite fille indigne d'une sainte, achète *ce Malaval*; mais elle avoue ingénuement que, même renforcée de son fils,

[1] Lettre du 8 janvier 1690.

[2] *V*. Sur François Malaval, le Dictionnaire de Moreri. La spiritualité trop raffinée de cet auteur avait été mise à l'*index* à Rome.

elle n'y entend pas un mot. Quelquefois, après avoir lu ses maîtres, *le retranchement de livres* la jette dans les *oraisons* du Père Coton, dont elle s'avoue le détestable goût. Si elle relit encore le Père Maimbourg, et son *Arianisme*, c'est en faveur du sujet, car, nous le savons déjà, « [1] elle hait l'auteur, son style n'est point agréable, il veut toujours pincer quelqu'un et comparer Arius et une certaine princesse et un certain courtisan, à M. Arnaud, à madame de Longueville et à Tréville; mais au travers de ces sottises, ces endroits de l'histoire sont si parfaitement beaux, ce concile de Nicée si admirable, qu'on le lit avec plaisir, et, comme il conduit jusqu'à Théodose, on va se consoler de tous ses maux dans le beau style de M. Fléchier. » Cette *histoire de Théodose* lui paraît la plus belle chose du monde et d'un style parfait. « Un tel livre ne dure que deux jours; on l'avoit déjà lu, il a été nouveau [2]. » C'est que l'histoire est un goût non moins ardent pour elle. Puis, au travers de ses grandes lectures, *elle relit tous les rogatons qui se trouvent sous sa main* : et quels rogatons! « Toutes les belles oraisons funèbres de Bossuet, de Fléchier, de Mascaron, de Bourdaloue; elle repleure M. de Turenne, madame de Montausier,

[1] Lettre du 23 novembre 1689.

[2] Lettre du 27 novembre 1689.

feue Madame, la reine d'Angleterre; elle admire ce portrait de Cromwell; ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit : il ne faut pas dire, s'écrie-t-elle dans son ravissement, oh! cela est vieux; non cela n'est point vieux, cela est divin [1]! »

Jamais personne n'a poussé plus loin le goût de la lecture que madame de Sévigné. Aussi la recommande-t-elle partout autour d'elle, et à sa fille, et à son fils, et surtout à sa petite-fille, dont elle surveille l'éducation de loin, comme elle s'inquiétait de celle de son petit-fils. Ses conseils, en cela, sont excellents comme tout ce qui, dans ses lettres, concerne l'éducation. Pauline avait l'amour de la lecture; c'était une *dévoreuse de livres*, qui avait débuté de bonne heure par les *Métamorphoses d'Ovide*, au couvent d'Aubenas. Pour ramener peu à peu aux choses sérieuses et ne pas trop choquer ce goût de jeunesse, madame de Sévigné conseille des ouvrages italiens de poésie, car « elle n'aime pas la prose italienne », le *Tasse*, l'*Aminte*, le *Pastor fido*, la *Filli de Scrio*; elle n'ose dire l'*Arioste*, « où il y a des endroits fâcheux [2] »; mais elle recommande l'histoire, celle de Théodose surtout, pour entrer, à cause du style de Fléchier, insensiblement dans ce goût; au reste,

[1] Lettre du 11 janvier 1690.

[2] *Ibid.*

si l'esprit de Pauline est rétif aux matières sérieuses, elle aime encore mieux *qu'elle avale de mauvais livres*, plutôt que de ne point aimer à lire.

Cependant après un séjour de seize mois aux Rochers, madame de Sévigné éprouvait vivement le désir de revoir sa fille. Elle voulut avoir auparavant l'approbation *des docteurs*, c'est ainsi qu'elle appelle encore le *respectable corps des veuves* : mesdames de La Fayette, de Chaulnes et de Lavardin. Précisément, ayant appris qu'elle ne pouvait venir à Paris, celles-ci avaient conçu le projet de la faire aller en Provence. « C'est tout ce qu'il y a de meilleur à faire, lui dit la première qui est le secrétaire de l'assemblée[1], le soleil est plus beau, vous aurez compagnie, un gros château, bien des gens; enfin, c'est vivre que d'être là »; et elle termine sa lettre par cette description désolante de sa situation : « Je suis dans les vapeurs les plus tristes et les plus cruelles où l'on puisse être ; il n'y a qu'à souffrir quand c'est la volonté de Dieu. » Pitoyable état d'une femme qui, depuis la mort de son ami, ne s'occupait qu'à mourir, et à mourir tristement!

Madame de Sévigné partit donc pour la Provence, le 3 octobre 1690, et y arriva le 24 du même mois. Sa fille la reçut sur les bords du Rhône, « à bras ouverts et avec tant de joie, d'amitié et de

[1] Lettre du 20 septembre 1690.

reconnaissance, » qu'elle trouve « qu'elle n'étoit pas venue encore assez tôt ni d'assez loin [1]. » La mort du *bien bon* lui permettait maintenant de concevoir et de réaliser de pareilles équipées, car c'en était une à son âge que ce voyage de deux cents lieues, avec ses difficultés. Il faut voir comment la mère et la fille se revoient, et comment madame de Grignan, *ce cœur de glace*, parle de ce retour à son cousin de Coulanges, commençant ainsi sa lettre par une explosion de tendresse et de bonheur : « Oui [2], nous sommes ensemble, nous aimant, nous embrassant de tout notre cœur, moi, ravie de voir ma mère venir courageusement me chercher du bout de l'univers et du couchant à l'aurore ! il n'y a qu'elle au monde capable d'exécuter de pareilles entreprises, et d'être auprès de son enfant *tout comme Niquée*[3] *voyant son amant.* »

En juin 1691, M. de Sévigné fils voulut surprendre sa mère et sa sœur, et, sans se faire annoncer, vint passer quelques jours à Grignan, qu'il n'avait jamais vu, avec des Bretons de ses amis, MM. du Cambout, de Trévigny et Duguesclin, avec lesquels on se met en fêtes et on boit à la santé des amis de Rome, ainsi qu'on le voit dans cette fin de lettre digne de Coulanges, à qui

[1] Lettre du 10 novembre 1690.

[2] Lettre du 17 décembre 1690.

[3] Personnage du roman des *Amadis*.

elle est adressée, et tant soit peu avinée : « [1] Madame de Grignan a commencé, les autres ont suivi; la Bretagne a fait son devoir : à la santé de M. l'ambassadeur, à la santé de madame la duchesse de Chaulnes; *tope* à notre cher gouverneur, *tope* à la grande gouvernante; Monsieur, je vous fais raison; enfin tant a été procédé que nous l'avons portée à M. de Coulanges, c'est à lui de répondre. » Il ne s'en fit certes pas faute, malgré sa goutte, car, là-dessus, il était pour le moins aussi Breton que pas un des convives de Grignan.

Deux nouvelles importantes surprirent madame de Sévigné à Grignan : la mort de Louvois et la réintégration au conseil de M. de Pomponne, ce digne ami auquel elle avait si noblement été fidèle et qu'elle avait si éloquemment regretté. Cette dernière nouvelle provoqua toute la joie de son cœur. La première n'excita pas sa douleur, mais son étonnement. Louvois, malgré ses grandes qualités, était plus haï qu'aimé; rude, hautain, il avait en même temps la morgue et la fermeté de la puissance. Cependant madame de Sévigné avait bien jugé ses grandes qualités; elle en parle dignement, et ses paroles peuvent être mises à côté de ce qu'elle écrivait, vingt ans auparavant, sur la mort de Turenne.

[1] Lettre du 15 mai 1691.

Il est curieux de comparer ce qu'elle dit sur ce sujet avec les paroles d'une femme renommée pourtant pour son esprit, madame de Coulanges, qui écrit à son mari : « [1] M. de Louvois est mort subitement. Quelle mort, mon Dieu ! et quel sujet de réflexions ! Mais elles se font dans l'imagination seulement, car si elles passoient dans le cœur et dans la volonté nous quitterions tous le monde comme Sentenas qui s'est fait moine à la Trappe. J'irai demain passer le jour chez madame de Louvois : il faut pleurer avec les malheureux, sans avoir ri avec eux pendant leur bonheur. » Cela est bien dit, senti même et de tout point convenable. Mais quelle différence avec l'éloquence de madame de Sévigné : « [2] Le voilà donc mort ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place, dont le *moi* étoit si étendu, qui étoit le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler ! que de guerres commencées ! que d'intrigues ! que de beaux coups d'échec à faire et à conduire ! Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps ; je voudrois bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange — Non ! non ! vous n'aurez pas un mo-

[1] Lettre du 23 juillet 1691, dans les lettres de madame de Sévigné.

[2] Lettre du 26 juillet 1691.

ment, un seul moment! » Ne semble-t-il pas qu'on voit s'avancer la main de pierre qui de son étreinte irrésistible saisit le bras de don Juan? Ne croit-on pas aussi entendre la voix de Bossuet, s'écriant devant la cour épouvantée : Madame se meurt, Madame est morte!

Sur la fin de son séjour à Grignan madame de Sévigné y reçut la visite de M. de Chaulnes, de M. de Coulanges et du cardinal de Bouillon, qui à leur retour de Rome à Paris n'avaient pas voulu passer si près de Grignan sans aller en visiter les hôtes. Madame de Sévigné, sa fille et toute sa famille ne tardèrent pas à les suivre à Paris : ils y arrivèrent à la fin de décembre 1691 avec le projet d'y passer ensemble deux années au moins.

Ce long séjour fut surtout employé à compléter l'éducation de Pauline, à lui apprendre le monde et à la produire. Elle réussit fort à Paris, s'y forma des liaisons, et depuis cette époque elle entre en correspondance avec Coulanges, destiné ainsi à correspondre avec trois générations de femmes charmantes et spirituelles.

L'année 1693 fut fatale à Paris pour madame de Sévigné : elle eut à déplorer à la fois la mort de ses deux meilleures amies, mesdames de La Fayette et de Lavardin, de son cousin Bussy et de Ménage, son ancien maître. Nous ne voulons pas lui faire une douleur de la mort de mademoiselle de

Montpensier, qui eut également lieu cette même année. C'était cependant pour madame de Sévigné une ancienne connaissance, dont la perte éclaircissait encore autour d'elle les rangs de ses amis et de ses contemporains.

Madame de Sévigné a toujours parlé dignement de la mort, de celle de ses amis surtout. C'est dans ce moment suprême qu'elle les apprécie avec toute la bonté et tout le dévouement de son cœur. C'est toujours le même style et les mêmes sentiments ; on en jugera par les lignes suivantes qu'elle écrit à madame de Guitaud sur la mort de madame de La Fayette : [1] « Vous ne pouviez rompre le silence, ma chère madame, dans une occasion qui me fût plus sensible. Vous saviez tout le mérite de madame de La Fayette, ou par vous ou par moi, ou par vos amis ; sur cela vous n'en pouviez trop croire : elle étoit digne d'être de vos amies, et je me trouvois trop heureuse d'être aimée d'elle depuis un temps très-considérable. Jamais nous n'avions eu le moindre nuage dans notre amitié ; la longue habitude ne m'avoit point accoutumée à son mérite, ce goût étoit toujours vif et nouveau ; je lui rendois beaucoup de soins par le mouvement de mon cœur, sans que la bienséance où l'amitié nous engage y eût aucune part ;

[1] Lettre du 3 juin 1693. Paris, 1814, chez Klostermann, libraire.

j'étois assurée aussi que je faisois sa plus tendre consolation, et depuis quarante ans c'étoit la même chose. Cette date est récente, mais elle fonde bien aussi la vérité de notre liaison. » Il est certes bien difficile de rendre mieux justice à tout ce que cette liaison avait eu de solide, de sincère et de vrai. On trouve peu maintenant de ces amitiés de *quarante ans*, sans nuages et sans trahisons : une aussi rare fidélité est à nos yeux le plus grand éloge de ces deux femmes et de leur temps [1].

[1] Dans la suite de sa lettre à madame de Guitaud, madame de Sévigné donne les détails les plus intéressants sur la maladie et la mort de son amie :

« Ses infirmités depuis deux ans, dit-elle, étoient devenues extrêmes; je la défendois toujours, car on disoit qu'elle étoit folle de ne vouloir point sortir. Elle avoit une tristesse mortelle; quelle folie encore! N'est-elle pas la plus heureuse femme du monde? elle en convenoit aussi : mais je disois à ces personnes si précipitées dans leurs jugements : madame de La Fayette n'est pas folle, et je m'en tenois là. Hélas! madame, la pauvre femme n'est présentement que trop justifiée! il a fallu qu'elle soit morte pour faire voir qu'elle avoit raison et de ne point sortir, et d'être triste. Elle avoit un rein tout consumé et une pierre dedans, et l'autre purulent; on ne sort guère en cet état. Elle avoit deux polypes dans le cœur et la pointe du cœur flétrie : n'étoit-ce pas assez pour avoir ces désolations dont elle se plaignoit?... Ainsi madame, elle a eu raison pendant sa vie, elle a eu raison après sa mort, et jamais elle n'a été sans cette divine raison qui étoit sa qualité principale .. Pour notre consolation, Dieu lui a fait une grâce toute particulière, et qui marque une vraie prédestination, c'est qu'elle se confessa le jour de la petite Fête-Dieu

Quels qu'aient été les torts de Bussy, on doit avouer qu'il sut les racheter, dans la suite, par son amitié sincère et son admiration pour sa cousine. Leur esprit, en outre, se convenait essentiellement ; suivant une expression de madame de Sévigné, il leur répondait de leur parenté. L'un et l'autre gagnaient à leur commerce; aussi Bussy avouait-il dans sa modestie ordinaire, « qu'avec les autres il n'avoit pas tant d'esprit, » et sa cousine de son côté se vantait « de comprendre tout ce qu'il disoit et de deviner tout ce qu'il alloit dire. » De toutes façons la mort de Bussy-Rabutin fut donc pour sa cousine une perte qu'elle sentit vivement.

Nous sommes très-peu instruits par les lettres qui nous restent des acteurs de cette histoire, de leurs actions, pendant ce séjour de deux ans à Paris. On les perd presque entièrement de vue, jusqu'en mai 1694, où nous les retrouvons, M. et madame de Grignan et Pauline déjà retournés dans leur château, et madame de Sévigné sur le point de les

(26 mai 1693), avec une exactitude et un sentiment qui ne pouvoient venir que de lui, et reçut Notre-Seigneur de la même manière. Ainsi, ma chère dame, nous regardons cette communion qu'elle avoit accoutumé de faire à la Pentecôte, comme une miséricorde de Dieu, qui nous vouloit consoler de ce qu'elle n'a pas été en état de recevoir le viatique. J'ai senti dans cette occasion un fonds de religion qui auroit redoublé ma douleur, si je n'avois point été soutenue de l'espérance que Dieu lui a fait miséricorde. »

aller rejoindre, avec le chevalier de Grignan. En effet, le 11 mai 1694, elle quitta Paris. Elle ne devait plus y retourner !

Madame de Sévigné partait pour Grignan avec des idées d'établissement définitif : elle allait finir sa vie dans la campagne dont le goût l'avait toujours si fort charmée. Elle put alors goûter plus que jamais le séjour du château de Grignan, arrivé, grâce aux dépenses de son fastueux propriétaire, à son entier achèvement.

Comme par le passé, madame de Sévigné écrit toujours ; mais elle correspond avec peu de monde; tant d'amis lui manquent ! Corbinelly enseveli dans sa dévotion est tout à fait mort au monde ; les deux seuls qui lui restent à Paris sont madame et M. de Coulanges, ce dernier surtout, prodige de jeunesse éternelle et d'intarissable gaîté, qui n'avait que la prétention bien justifiée de faire de mauvaises chansons et de bons repas, appelé par tous les siens *jeune homme* à soixante-dix ans, et qui a toute raison de croire « qu'une grosse erreur a été faite à son baptistère. [1] » Chose curieuse, loin de vieillir, son esprit s'épure, et ses dernières lettres sont les plus charmantes. Il avait profité au commerce de sa cousine ; sur la fin, sa correspondance semble avoir quelque chose de la sienne.

[1] Lettre du 11 mai 1694.

Mais une grande affaire préoccupait le château de Grignan; c'était le mariage de l'héritier de ce nom, qui seul devait relever sa maison, fort compromise par les dettes de son chef. Le jeune marquis de Grignan, avec sa naissance, ses services précoces [1], ses qualités, aurait pu prétendre aux noms les plus relevés; mais les embarras de sa famille lui faisaient une loi d'un mariage d'argent. Les grandes familles ruinées trouvaient alors leur providence dans les filles de fermiers-généraux, et lorsque les créanciers pressaient, il fallait y venir, malgré tous les préjugés du rang et les dédains pour la finance. La noblesse d'argent a toujours fait la loi à celle d'épée ou de robe: mais si les banquiers sont si puissants, c'est qu'ils sont les prêtres d'une divinité sans rivale, le *veau d'or,* que les hommes ont toujours encensé.

M. de Grignan s'adressa donc à M. de Saint-Amand, fermier-général fabuleusement riche, qui avait une fille unique fort jolie et d'une éducation parfaite. Mesdames de Sévigné et de Grignan purent en juger elles-mêmes dans une visite assez longue qu'elle leur fit au château de Grignan, où madame de Sévigné la trouva « dotée de quarante bonnes manières. » Cependant, sur le point de faire *une mésalliance,* elles demandent conseil à tous leurs amis, madame de Grignan

[1] Il venait de se distinguer de nouveau au siége de Nice.

surtout, pour se donner du courage contre le monde et s'affermir dans sa résolution : « L'argent justifie tout, leur répond crûment Coulanges, faites votre mariage. » Il faut lire tout cela pour bien comprendre ce qu'était alors une mésalliance. « Faites, faites votre mariage ; vous avez raison, et le public a très-grand tort, (reprend Coulanges, en développant ses motifs)[1]. Chacun sait ses affaires ; l'un a *dételé le matin, l'autre l'après-dînée*, et quiconque dételle mérite louange ; c'est une marque d'esprit et d'un grand savoir-faire. Prenez donc le parti qui vous convient. Mais voulez-vous mettre le public dans son tort ? faites-vous donner une si bonne et grosse somme en argent comptant que vous vous mettiez à votre aise. Un gros mariage justifiera votre procédé.... Prenez donc bien toutes vos mesures, et consolez-vous d'une mésalliance par le doux repos de n'avoir plus de créanciers, dans le séjour de beaux, grands et magnifiques châteaux, qui ne doivent rien à personne.... Madame de Villeroi approuve toutes vos raisons ; elle vous loue sans fin et sans cesse, et vous conseille d'aller votre grand chemin. Quand vous présenterez au public une jolie marquise de Grignan, et qu'il sera persuadé que vous en avez beaucoup de bien,

[1] Lettre du 18 juin 1694.

il ne vous fera pas plus votre procès qu'à tous les gens de la première qualité qui vous ont montré ce chemin, et qui ne croient pas, à l'heure qu'il est, en avoir la jambe moins bien tournée. »

Les créanciers pressaient de plus en plus; ils menaçaient de faire un éclat; madame de Grignan se laissa persuader par ces raisons très-peu fières. Le mariage se fit donc à Grignan, le 2 janvier 1695, avec la plus grande somptuosité. Il fut béni par l'évêque de Carcassonne en présence *des acteurs de cette fête,* comme les appelle madame de Sévigné, qui y étaient fort nombreux [1].

Le bonheur arrivait dans cette maison. Madame de Grignan, enfin heureuse, était, suivant sa mère, *plus jolie que jamais;* (à ses yeux, elle ne fait qu'embellir toujours). La noce fut des plus

[1] Nous voyons tous leurs noms sur le contrat de mariage des époux, que nous avons sous les yeux. La jeune marquise de Grignan y est portée comme fille de Arnaud de Saint-Amand, de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, et de Anne *de* Racine. Serait-ce une parente du poëte qui aurait ajouté une particule à son nom pour faire honneur à la compagnie? On trouve ensuite dans les suscriptions les noms de madame de Sévigné, du chevalier de Grignan, de Pauline, du chevalier de Saint-Amand, de M. de Montmort, du baron de la Garde, du marquis de Saint-Andiol, de M. de Rochebonne, parents de M. de Grignan; de l'abbé de Ripert, doyen du chapitre de Grignan; puis des parents, des amis arrivés en foule, mesdames de Brancas, de Buous, etc. M. de Saint-Amand constitue en dot à sa fille 400,000 livres, en argent comptant, dont la moitié devait être distribuée aux créanciers de la maison de Grignan.

brillantes, et madame de Sévigné en décrit à son cousin les *magnificences champêtres*. Coulanges, dans ses questions presque libres, voulait faire présumer une cérémonie peu réservée et peu convenable; il s'attire la réponse suivante de sa cousine, modèle de grâce et d'adresse dans la chasteté de l'expression, en une matière aussi difficile et aussi scabreuse : « [1] Nous ne savons ce que vous voulez dire d'une première nuit de noce. Hélas! que vous êtes grossier! J'ai été charmée de l'air et de la modestie de cette soirée. On mène la mariée dans son appartement, on porte sa toilette, son linge, ses cornettes; elle se décoiffe, on la déshabille, elle se met au lit; nous ne savons ni qui va ni qui vient dans cette chambre; chacun se va coucher; on ne va point chez les mariés; ils se lèvent de leur côté; ils s'habillent; on ne leur fait point de sottes questions : Êtes-vous mon gendre? êtes-vous ma belle-fille? ils sont ce qu'ils sont; on ne propose aucune sorte de déjeuner, chacun fait et mange ce qu'il veut; tout est dans le silence et la modestie; il n'y a point de mauvaise contenance, point d'embarras, point de méchantes plaisanteries, et voilà ce que je n'avois jamais vu, et que je trouve la plus honnête et la plus jolie chose du monde. »

[1] Lettre du 3 février 1695.

Le jeune marquis de Grignan emmena sa femme à Paris vers le mois de septembre; mais, dès le début, il y eut peu de félicité dans ce ménage. L'esprit économe de M. de Saint-Amand s'accommodait mal aux exigences de madame de Grignan, qui, de son côté, ayant *donné* son fils à un fermier-général, ne voulait pas s'être mésalliée pour rien, et, pour l'établissement des mariés, tirait trop, peut-être, sur la bourse du beau-père. Elle ne modérait pas plus ses discours, s'il est vrai, comme le rapporte Dangeau, qu'elle se justifiait de cette mésalliance avec cette observation plus impertinente que spirituelle : « [1]Qu'il falloit bien quelquefois fumer ses terres. » Le jeune marquis et sa femme s'établirent à Paris dans le somptueux hôtel de M. de Saint-Amand. Dans les premiers temps, la jeune femme vécut fort retirée, toute à ses devoirs et poussant le goût de la retraite jusqu'à la sauvagerie. Cela s'explique assez. Gênée et embarrassée dans le grand monde de la famille de son mari, elle aimait mieux la solitude qu'une société où elle craignait d'être mal reçue. Cependant elle pouvait y réussir très-bien, car elle était fort jolie, si l'on en croit madame de Coulanges, bon juge en fait de beauté. Mais pour la mettre au courant du monde et

[1] Nouveaux Mémoires de Dangeau, p. 170.

des choses, elle aurait eu besoin à Paris de ses deux belles-mères, encore retenues à Grignan par la nécessité de mener à fin un autre mariage, celui de Pauline, fort recherchée par le marquis de Simiane, gentilhomme provençal et attaché à la maison du duc d'Orléans, ce qui était pour elle un grand nom et un grand établissement.

Ce mariage fut quelque temps retardé par l'absence de M. de Simiane, alors à l'armée, et par une maladie de madame de Grignan, prise, à la fin de 1695, d'une grande faiblesse et d'un délabrement d'estomac qui, compliqués avec le mauvais état du foie, la changèrent promptement à n'être pas reconnaissable. Par ses inquiétudes passées, on sent quelles vont être les transes de madame de Sévigné, et l'on tremble à cause de sa tendresse, de son âge et des anciennes expériences. « [1] Elle se meurt et n'est pas la maîtresse de soutenir toutes les mauvaises nuits que cette maladie lui fait passer » ; elle s'en plaint respectueusement à la Providence, et c'est surtout alors qu'il lui semble « [2] que les mères ne devroient pas vivre assez longtemps pour voir leurs filles dans de pareils embarras. » Vœu touchant, qu'elle avait souvent adressé au ciel, et qui ne sera que trop réalisé!

[1] Lettre du 15 octobre 1695.

[2] *Ibid.*

Différente du passé, madame de Grignan était devenue entièrement douce et soumise aux soins de sa mère; sa patience égalait son obéissance. Madame de Sévigné, en consultation réglée auprès des premiers médecins de Paris, par ses amis qu'elle accable de lettres, essayait de tous les remèdes et en créait dans son impatience. En novembre, grâce à ces soins empressés, madame de Grignan se trouva beaucoup mieux. Persuadée que l'air subtil de Grignan contrariait surtout la santé de sa fille, madame de Sévigné, d'accord avec ses amis de Paris, n'eut plus alors que l'idée de la ramener dans cette ville, après le mariage de Pauline.

M. de Simiane étant revenu de l'armée, ce mariage fut célébré le 29 novembre 1695, dans l'église du château de Grignan, par l'archevêque d'Arles, sans fête et sans apparat, l'état de santé de madame de Grignan ne permettant pas de se réjouir. Madame de Simiane vint habiter dans la ville de Valréas, à deux lieues de Grignan, le superbe hôtel de la famille de son mari, et le départ de sa mère pour Paris fut fixé au mois de mars 1696.

Après avoir vu établir ses petits-enfants, madame de Sévigné *trouve son rôle fini*. C'est ainsi qu'elle écrit à son ami, M. de Moulceau, qui lui souhaitait une longue vie. Elle ne pouvait mieux prophétiser, car la fin de sa vie était proche.

En effet, dès le mois de janvier de l'année 1696, madame de Grignan était redevenue malade, et bientôt l'altération de la physionomie reparut, faisant croire à des désordres plus graves. Sa mère, dans sa frayeur, a recours à M. de Moulceau pour consulter Barbeyrac, fameux médecin de Montpellier, lequel lui envoya sur-le-champ une consultation qui, en février, débarrassa madame de Grignan de la fièvre. Pendant un mois elle en fut mieux, et madame de Sévigné respire. Mais qu'on se rappelle l'effroi de cette mère, lorsque autrefois sa tendresse inquiète créait des dangers imaginaires à sa fille, et l'on comprendra ses douleurs dans un péril réel, ses attentions, ses peines, ses soins jaloux et ses veilles obstinées. Il y a bien là de quoi alarmer sur sa propre santé; on craint à chaque instant de la voir succomber: il semble que ce résultat doit venir, qu'il est immanquable. Comme un pressentiment, M. de Coulanges, le 19 de mars, ne lui mande de Paris que des nouvelles de mort; elle répond, le mercredi 29, des condoléances funèbres, et c'est sa dernière lettre!

Accablée d'âme et de corps, elle tombe malade elle-même d'une petite vérole terrible. Dès le premier moment, elle se sentit sérieusement atteinte et ne douta pas de sa mort. Elle avait redouté ce moment et s'était souvent alarmée sur sa

faiblesse : sa foi ineffable en la Providence devint son secours et sa force, et ce fut avec un divin mélange de fermeté et de soumission qu'elle attendit l'instant fatal. C'est une scène déchirante de désolation à se représenter, dans ce château de Grignan, que ces deux femmes malades, chacune de leur côté, et mourant sans se voir, de telle sorte, qu'après avoir passé toute leur vie à se chercher et à se rapprocher, aujourd'hui sous le même toit, elles se quittent pour toujours sans pouvoir se dire un dernier adieu. Une femme de madame de Grignan, mademoiselle Martillac, se dévoua, malgré la contagion, pour prodiguer à madame de Sévigné tous les soins de l'amitié. Si faible lorsqu'il s'agissait des dangers de sa fille, cette âme est à présent admirablement forte pour les siens, et lorsque enfin elle sent sur sa tête la main de Dieu, elle s'estime heureuse d'être choisie la première, et remercie le ciel qui exauce son ardent désir et sa prière si souvent adressée de précéder cette fille adorée. Martyre de l'amour maternel, sa mort a couronné sa vie.

La mort de madame de Sévigné fut cachée quelque temps à sa fille, et ce fut lorsqu'elle revint elle-même à la vie, qu'elle apprit que sa mère n'était plus. Celle-ci fut inhumée dans le chœur de l'église du château, ainsi que le prouvent ces lignes que l'on lit encore sur

les registres de la collégiale de Grignan : *Le 19 avril de l'année mil six cent quatre-vingt et seize, a été ensevelie, dans le tombeau de la maison de Grignan, Dame Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, décédée le jour précédent, munie de tous les sacrements, âgée environ de soixante et dix ans.* »

Les regrets furent déchirants dans la famille de madame de Sévigné et parmi les quelques amis qui lui survivaient. M. de Grignan, en annonçant cette perte à M. de Coulanges, en parle avec onction et apprécie noblement l'amie qu'il a perdue.

Grignan, le 23 mai 1696.

« Vous comprenez mieux que personne, Monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de madame de Sévigné vous étoit parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette; ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne, si tendre et si foible pour tout ce qu'elle aimoit,

n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle; et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures pour lesquelles madame de Sévigné avoit un goût pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions, dans les derniers moments de sa vie. Je vous conte tous ces détails, Monsieur, parce qu'ils conviennent à vos sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons; et je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli, que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter et à les aimer. »

Coulanges, lui-même, cet homme si gai, s'élève à une grande hauteur dans l'expression de sa douleur, et il devient le digne interprète du deuil où les amis de madame de Sévigné sont plongés à Paris : « Mon Dieu! dit-il à madame de Simiane [1], quel coup pour tous tant que nous sommes! Quant à moi, je me perds dans la pensée que je ne verrai plus cette pauvre cousine, à qui j'ai été si tendrement attaché depuis que je suis au monde, et qui m'avoit rendu cet attachement par une si tendre et si constante amitié. Si vous

[1] Lettre du 25 avril 1696.

voyiez, Madame, tout ce qui se passe ici, vous connaîtriez encore plus le mérite de madame votre grand'mère; car jamais il n'y en eut de plus reconnu que le sien, et le public lui rend, avec des regrets infinis, tout l'honneur qui lui est dû. Madame de Coulanges est dans une désolation qu'on ne vous peut exprimer, et si grande que je crains qu'elle n'en tombe bien malade. Depuis le jour qu'on nous annonça la cruelle maladie qui, à la fin, nous l'a enlevée, nous avons perdu toute sorte de repos. Madame la duchesse de Chaulnes s'en meurt; la pauvre madame de La Troche... Enfin, nous nous rassemblons pour pleurer et pour regretter ce que nous avons perdu; et parmi nos douleurs, l'inquiétude où nous sommes encore pour la santé de madame votre mère n'est pas une des moindres. Ne m'écrivez point, mais ordonnez seulement au moindre de vos gens de nous mander de vos nouvelles : je vous supplie de croire que la santé de madame votre mère et la vôtre me sont très-précieuses, et par plus d'une raison, car je crois devoir encore à la mémoire de madame de Sévigné d'être plus attaché qu'auparavant à vous et à madame de Grignan, par bien connoître les sentiments qu'elle avoit pour elle et pour vous. » Digne oraison funèbre de cette mère si tendre!

Madame de Coulanges, de son côté, ne laisse

échapper aucune occasion de manifester sa douleur et ses regrets. Mais la douleur la plus profonde comme l'expression la plus pénétrante fut, on s'en doute bien, celle de madame de Grignan. Celui auquel elle s'adresse le premier, dans cette immense affliction, est M. de Moulceau, et ce choix est un bon témoignage de son amitié.

A Grignan, 28 avril 1696.

« Votre politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur, en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite. C'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue, et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur que rien ne peut l'augmenter ni le diminuer. Je suis très-persuadée, Monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé sans répandre des larmes : la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables; rien n'est plus digne de vos regrets : et moi, Monsieur, que ne perdé-je point! quelles perfections ne réunissoit-elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissements. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut

pour trouver le lieu d'où doit venir le secours; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement, avec l'agrément de sa société. Il est bien vrai, Monsieur, il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation et tant de privation. J'étois bien loin d'y être préparée; la parfaite santé dont je la voyois jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avoient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattois, je me flattois de ne jamais souffrir un si grand mal.... je le souffre et le sens dans toute sa rigueur; je mérite votre pitié, Monsieur!.... »

On voit par là que madame de Grignan avait bien senti tout ce qu'elle perdait : simples et touchantes, ces lignes sont un bel éloge de sa sensibilité, de sa douleur et de sa reconnaissance.

Quoique madame de Sévigné jouît à Paris d'une grande réputation, cependant sa mort produisit peu de sensation parmi les courtisans. Ce n'était pas une femme de cour et d'intrigue. Depuis longtemps, d'ailleurs, elle s'était retirée de ce monde-là; elle y fit peu de vide. Aussi Dangeau, le chroniqueur des fastueux riens de Versailles, après nous avoir donné, à la date du 26 avril 1696, cette

importante nouvelle que la reine d'Angleterre, à son retour, lui parut fort changée et fort pâle *parce qu'elle ne mettoit plus de rouge*, en l'absence du roi, son mari, ajoute comme fin d'article, dans un insouciant post-scriptum : « J'apprends la mort de madame de Sévigné qui étoit à Grignan avec madame sa fille, et sa fille elle-même est fort malade ; on lui cache la mort de sa mère. » Saint-Simon comprend mieux cette perte, quoiqu'il ne lui consacre que dix lignes où la critique de la fille se mêle à l'éloge de la mère : « Madame de Sévigné, dit-il [1], si aimable et de si excellente compagnie, mourut à Grignan chez sa fille qui était son idole et qui le méritait médiocrement. J'étais fort des amis du marquis de Grignan, son petit-fils. Cette femme, par son aisance, ses grâces naturelles, la douceur de son esprit, en donnait par sa conversation à ceux qui n'en avaient pas, extrêmement bonne d'ailleurs, et savait extrêmement toutes choses, sans vouloir jamais paraître savoir rien. »

On le voit encore, ce n'est pas une renommée posthume qui entoure le nom de madame de Sévigné ; la réputation n'a pas commencé pour elle avec la postérité ; elle en a joui de son vivant, non-seulement comme femme d'esprit, mais aussi comme écrivain. C'est ce qu'on avait peu dit, mais qui ce-

[1] Mémoires de Saint-Simon, t. I, p. 352.

pendant est bien prouvé. Toutes les personnes auxquelles elle écrit ne cessent de se répandre en éloges sur la manière dont « elle sait tourner les moindres choses et leur donner un charme, un cachet particulier. » Bussy-Rabutin est celui qui revient le plus souvent sur ces louanges, non pas avec flatterie et fadeur, mais dans une appréciation critique et motivée ; et l'on doit croire à sa sincérité, car, écrivain distingué lui-même, et plus d'une fois battu dans leur lutte épistolaire, il avait acquis le droit de témoigner du talent de sa cousine.

Ses approbations sont sans réserve : « soit que votre style soit laconique, soit que vous vous étendiez davantage, il y a, ce me semble, dans vos lettres, des agréments qu'on ne voit point ailleurs. [1] » En tête d'un recueil manuscrit des lettres de madame de Sévigné, écrit de la main de Bussy, celui-ci, s'adressant à la marquise de Coligny, écrit encore : « Vous avez souhaité, ma chère fille, que je vous donnasse un recueil de tout ce que nous nous sommes écrit, votre tante de Sévigné et moi ; j'approuve votre désir et je loue votre bon goût. Rien n'est plus beau que les lettres de madame de Sévigné ; l'agréable, le badin et le sérieux y sont admirables : on diroit qu'elle est née pour chacun de ces caractères. Elle est naturelle, elle

[1] Lettre de Bussy-Rabutin, du 11 août 1675.

a une noble facilité dans ses expressions et quelquefois une négligence hardie préférable à la justesse des académiciens. Rien ne languit dans son style, rien n'y est forcé. Il n'y a personne qui ne crût qu'il en feroit autant : *ma questo facile è quanto difficile.* » Madame de Grignan sentait non moins vivement le mérite littéraire de sa mère, et, en vingt endroits, elle lui prouve, par la justesse de ses éloges, que son esprit apprécie la forme de ses lettres autant que son cœur en goûte le fond. Mais ce n'était pas seulement dans l'intimité que les lettres de madame de Sévigné étaient jugées de la sorte. Nous l'avons fait observer lorsque madame de Thianges envoyait demander, pour les montrer à la cour, les lettres adressées à madame de Coulanges. « Il ne faut pas dire (lui objecte aussi son cousin[1]) que c'est l'amitié que j'ai pour vous qui me les embellit, puisque de fort honnêtes gens, qui ne vous connoissent pas, les ont admirées ; — Votre mérite est établi par le témoignage de toute la France. »

La réputation épistolaire de madame de Sévigné était en effet tellement reconnue, même dix ans avant sa mort, que La Bruyère parlant *des ouvrages d'esprit* dans ses *Caractères*, ne put s'empêcher de lui rendre hommage, dans ce pas-

[1] Lettre du 11 août 1675.

sage négligé par tous les biographes de madame de Sévigné, où, quoique l'auteur taise le nom de cette femme célèbre, c'est évidemment son talent qu'il a eu en vue.

« Je ne sais, dit-il [1], si l'on pourra jamais mettre dans *des lettres* plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de *Balzac* et de *Voiture*. Elles sont vides de sentiments qui n'ont régné que depuis leur temps et qui doivent aux femmes leur naissance. Ce sexe va plus loin que le nôtre dans ce genre d'écrire. Elles trouvent sous leur plume des tours et des expressions qui souvent, en nous, ne sont l'effet que d'un long travail et d'une pénible recherche; elles sont heureuses dans le choix des termes qu'elles placent si juste que, tout connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, et semblent être faits seulement pour l'usage où elles les mettent. Il n'appartient qu'à elles de faire lire dans un seul mot tout un sentiment, et de rendre délicatement une pensée qui est délicate; elles ont un enchaînement de discours inimitable, qui se suit naturellement et qui n'est lié que par le sens. Si les femmes étoient toujours correctes, j'oserois dire que les lettres de quelques-unes d'entre elles, seroient peut-être ce que nous avons

[1] *Caractères* de La Bruyère, imprimés en 1687. Chapitre premier : *des ouvrages de l'Esprit.*

dans notre langue de mieux écrit. » Il est impossible de méconnaître madame de Sévigné à ce portrait. Cependant aucune de ses lettres n'avait encore été imprimée ; mais La Bruyère avait très-bien pu lire et admirer plusieurs de celles qui couraient pendant qu'il écrivait ses *Caractères*.

Dès l'année qui suivit la mort de madame de Sévigné, la comtesse de Coligny, fille de Bussy-Rabutin, publia une partie de la correspondance de son père, en y joignant plusieurs des lettres que madame de Sévigné avait écrites à son cousin [1]. Quoique celles-ci ne fussent désignées que par une initiale, le public en reconnut l'auteur et le classa immédiatement au-dessus de celui sous le nom duquel le livre paraissait. Bayle s'est fait l'interprète de ce sentiment : « Je ne vois personne, écrivait-il [2], après avoir lu le recueil de Bussy, qui doute que les lettres *adoptives*, et en particulier celles de madame de Sévigné, ne soient meilleures que celles de M. de Rabutin. Cette dame avoit bien du sens et de l'esprit ; elle mérite une place parmi les femmes illustres de notre siècle. Je voudrois bien savoir quelque chose de l'histoire de celle-là ; je la mettrois volontiers dans mon *Dictionnaire*. » Lorsque Bayle parlait ainsi, il ne connaissait cependant que les lettres écrites à Bussy, et n'avait

[1] *Lettres de Bussy-Rabutin*. Paris, 1697.
[2] Lettre de Bayle du 5 décembre 1698.

pu voir aucune de celles adressées à madame de Grignan, et c'est là seulement que madame de Sévigné a montré toutes les ressources de son talent.

On pourrait accepter ces opinions des contemporains pour jugement définitif de madame de Sévigné; mais nous demandons la permission d'en fournir nous-même une appréciation plus complète quoique fort succincte; il nous semble surtout nécessaire d'envisager cet écrivain sous certains points de vue peu considérés jusqu'ici.

Madame de Sévigné a créé chez nous le *genre épistolaire*, de la même manière que Corneille a créé la tragédie, Molière la comédie, et La Fontaine l'apologue : tous génies d'un ordre supérieur qui n'ont pas été les premiers ni les seuls à écrire dans leur genre, mais tous écrivains véritablement créateurs, puisque, de chaque genre, ils ont, les premiers, tracé les règles, désigné le but, fourni les chefs-d'œuvre, et peut-être marqué la limite. Ce sont, sans contredit, les quatre génies les plus originaux du siècle de Louis XIV. Néanmoins, si les trois derniers ont trouvé la renommée, c'est qu'ils la cherchaient et y comptaient; tandis que madame de Sévigné l'a obtenue sans y prétendre, et même sans y penser. Nous constatons cette singularité et ne voulons point en tirer un motif d'éloge, car il est sûr qu'elle n'eût point ren-

contré la perfection littéraire, si son intention avait été d'y atteindre.

On a beaucoup écrit sur le genre auquel madame de Sévigné a attaché son nom ; on a formulé des règles plus ou moins exactes, renvoyant toujours, pour les preuves et les exemples, aux lettres de cette femme illustre. Personne alors, dans une pareille matière, ne doit être meilleur professeur que madame de Sévigné elle-même. Elle s'est souvent expliquée sur le genre de littérature qui a fait sa réputation, et, sans le vouloir, sans s'en douter même, elle a formulé, dans des observations éparses sur ses lettres mêmes, les véritables préceptes. Ce qu'elle recommande sans cesse, et ce qui constitue l'essence du genre, c'est le naturel, la simplicité, l'aisance qui seuls procurent la vérité et l'animation. « Ne quittez jamais le naturel, dit-elle à sa fille [1], et gardez-vous de vouloir rendre votre style meilleur, vous en feriez des pièces d'éloquence », c'est-à-dire autre chose que des lettres. Non qu'elle proscrive la réflexion et le goût, mais elle met en garde contre l'apprêt qui alourdit le style. A son avis « la pure nature est précisément ce qui est bon et ce qui plaît uniquement [2].» Et c'était également ainsi que

[1] Lettre du 18 février 1671.

[2] Lettre du 6 juin 1672.

pensait Bussy-Rabutin, digne par l'esprit, si ce n'est par le cœur, d'être le cousin de madame de Sévigné : « Songez-vous à faire de belles lettres pour moi, lui demande-t-il d'un air incrédule? Il me paroît qu'elles ne le peuvent être, dès qu'on y songe. » En effet, le naturel est comme la fortune qui fuit ceux qui la cherchent, et s'arrête à la porte de ceux qui ne se fatiguent pas après elle.

Telle est la méthode de madame de Sévigné. Suivant ses paroles, elle *n'a qu'un trait*; elle commence toujours à écrire *sans savoir où cela ira*, si *sa lettre sera grande ou petite ; elle écrit tant qu'il plaît à sa plume*, c'est *elle qui gouverne tout*[2]. Et cette plume, on lui donne des noms qui indiquent son allure capricieuse et vagabonde : — C'est une plume *bien éveillée*, une *étourdie* qui *galope souvent la bride sur le cou*, et que l'on voudrait voir toujours *galoper sur le bon pied*[3]. —« Elle est si libertine quand elle écrit, que le premier tour qu'elle prend règne tout du long de sa lettre qui devient quelquefois infinie, car c'est un torrent qu'elle ne peut arrêter. » Aussi madame de Sévigné, tenue sans cesse en haleine par cette plume si rapide, n'a pas le temps de surveiller son style et l'ordre de ses idées : elle y reconnaît

[1] Lettres des 27 septembre 1671 et 28 janvier 1672.
[2] Lettre du 30 juillet 1677.
[3] Lettre du 20 juillet 1679.

des négligences et des répétitions qu'elle sent, mais sans pouvoir y remédier, d'autant plus qu'elle n'a *jamais le courage de relire ses lettres en entier*, et d'ailleurs elle *ne se reprend que pour faire plus mal* [1]. Parfois elle s'étonne de tout le bien qu'on dit de ses lettres, car « elles se remplissent si vite sous sa main qu'elle ne sent jamais ce qu'elles valent ni ce qu'elles ne valent pas. » Ce qu'elle dit *sort brusquement de son imagination ;* c'est que sa correspondance est, suivant elle, une conversation, *elle cause* : elle va même jusqu'à l'appeler une *gazette* [2]—quel éloge pour nos journaux ! Néanmoins elle pressent son mérite, et en a la conscience ; et, toutes négligées que soient ses lettres, « c'est mon style, dit-elle, et peut-être fera-t-il autant d'effet qu'un autre plus ajusté. »

Ainsi, d'après les propres paroles de madame de Sévigné, d'après les défauts qu'elle se reproche et qui sont des qualités, on voit de quelle manière doit être envisagé et traité le style épistolaire : naturel, laisser-aller, facilité, voilà pour l'expression ; ce qui sous-entend nécessairement la distinction de l'esprit et du cœur qui sauve de la trivialité des sentiments et du mauvais goût des jugements et des pensées.

La correspondance de madame de Sévigné est

[1] Lettre du 3 avril 1671.

[2] Lettre du 3 janvier 1680.

véritablement, ainsi qu'elle l'a dit, une conversation la plume à la main, mais une conversation choisie comme pouvait la tenir une femme de l'esprit le plus orné, qui fréquentait les hommes les plus éminents et les cercles les plus distingués. Quoique peu exacte à la cour, néanmoins elle savait assez ce qui s'y passait, par elle ou par ses amis, pour pouvoir en décrire la vie et les événements. Il est peu d'ouvrages qui fassent mieux assister à l'intimité et aux mystères de cette existence. On connaît tous les petits intérêts, tous les ressorts déliés, toutes les luttes secrètes qui font mouvoir les courtisans et expliquent leurs actions et leurs discours. Même après l'histoire, ces lettres jettent encore du jour et de l'intérêt sur les grands événements nationaux, par le talent du narrateur d'abord, et aussi par le grand nombre de circonstances importantes qu'elles révèlent. Si nous ne redoutions de paraître vouloir diminuer leur esprit, leur urbanité et leur bon goût, nous les appellerions les journaux du temps, comme aujourd'hui on peut appeler nos gazettes des correspondances publiques. Les journaux ont tué les lettres. Une correspondance privée sur les événements quotidiens serait aujourd'hui sans objet et sans nécessité. Il n'est donc plus possible de tenter une œuvre semblable à celle de madame de Sévigné. Mais, à sa date, c'est un ouvrage

historique des plus importants ; il nous apprend la raison des choses ; il nous instruit du caractère des hommes, de leurs passions, de leurs mœurs ; il nous fait comprendre les opinions, les modes, les préjugés ; il nous fait pénétrer enfin dans l'intérieur du siècle, comme derrière le rideau d'une scène, et nous montre les grands hommes en déshabillé et les actions dans leur sincère nudité.

Mais c'est surtout par son style plein d'images et de relief que madame de Sévigné nous charme, tout en reproduisant la physionomie de son temps. Rien n'est plus animé, plus vif, plus coloré. C'est une abondance et un bonheur d'expressions qui étonne et éblouit. Toujours le mot propre arrive obéissant, et si quelquefois il tarde, c'est pour tomber avec plus de grâce de cette plume intarissable. On dirait une improvisation qui a tout l'élan de l'inspiration parlée, sans en avoir la négligence et l'incorrection. Ceux qui ont lu madame de Sévigné savent enfin qu'elle a tous les tons, tous les genres, tous les styles ; tour à tour gaie, dramatique, passionnée, raisonnable, sérieuse, légère, sensible, malicieuse, caustique, et partout et toujours écrivain pur, original, et donnant un cachet particulier à tout ce qui coule de sa plume.

Madame de Sévigné a de plus le sens exquis de la physionomie des hommes et des choses, et le talent plus grand encore de la rendre d'un seul trait.

C'est toujours la ligne caractéristique qu'elle devine et reproduit ; et voilà pourquoi tous ses portraits ressemblent et frappent, et sont, pour tous, présents et reconnaissables. Mais qui guide la main pour saisir et tracer ce trait essentiel qui fait la ressemblance ? la nature, l'instinct, le goût dont, à son insu, madame de Sévigné suit toujours l'inspiration avec bonheur, plutôt que l'art auquel elle n'a pas l'habitude de rien demander. Ses lettres sont une véritable galerie où figurent, représentés avec fidélité, tous les personnages de son temps. Souvent elle les peint d'un mot — c'est le comte de Guiche, *ceinturé comme son esprit*[1] ; c'est Brancas le *distrait*, qui *n'est pas vraisemblable*[2] ; Bussy avec ses *ressources d'espérances qui sentent certaines loges*[3] ; madame de Coulanges dont l'*esprit à la cour est une dignité* ; madame de Brissac et M. de Guiche *tellement sophistiqués ensemble qu'ils auroient besoin d'un truchement pour s'entendre eux-mêmes*[4] ; madame de Bury *dont l'ignorance capable ne se corrige point de dire des sottises*[5] ; la princesse de Tarente, avec *son style plein d'évanouissements*[6] ; Corbinelly *tout*

[1] Lettre du 15 janvier 1672,
[2] Lettre du 14 juillet 1677.
[3] Lettre du 12 janvier 1680.
[4] Lettre du 16 mars 1672.
[5] Lettre du 20 mars 1689.
[6] Lettre du 13 novembre 1675.

pétri dans le mystique[1]; d'Hacqueville, cet *ami inépuisable*[2]; la Dauphine *que son esprit pare; — son visage lui sied mal, mais son esprit lui sied parfaitement bien*[3]. On pourrait citer des traits et des peintures semblables sur tous les personnages qui figurent dans les lettres de madame de Sévigné; c'est ce qui les rend d'un intérêt si animé à la lecture, et, en même temps, d'un si grand prix pour l'histoire.

Le côté faible jusqu'ici chez madame de Sévigné, celui du moins qui avait le plus prêté à la critique, c'est son jugement littéraire, ce sont ses opinions sur les écrivains et la littérature de son temps. Pour deux ou trois phrases mal copiées et surtout mal interprétées on en était venu à dire que madame de Sévigné avait aussi peu de goût qu'elle avait d'esprit. Nous pensons l'avoir justifiée de cette critique, et nous croyons que dorénavant on lui fera grâce des reproches accrédités par Voltaire et qu'on lui pardonnera quelques assertions un peu passionnées sur Racine, en vue de ses excellents jugements critiques sur Pascal, Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Nicole, Corneille, La Fontaine et Quinault qu'elle a jugés comme la postérité, les deux derniers surtout, ces deux erreurs de Boileau lui-même.

[1] Lettre du 11 septembre 1689.

[2] Lettre du 6 novembre 1675.

[3] Lettres des 28 février et 29 mars 1680.

Les opinions morales et religieuses de madame de Sévigné ne sont pas moins saines et moins relevées que ses opinions littéraires. C'est ici où son âme éclate surtout; et l'on pourrait résumer ses principes en deux mots : estime de soi, et foi inaltérable en la Providence. *Elle craint sur toutes choses les reproches qu'on se peut faire à soi-même*[1]; toute sa morale, tous ses principes découlent de la conscience chez elle si pure et si nette, si exigeante et cependant si satisfaite. Son âme sympathise avec tout ce qui est beau; et tout ce qui est vil, elle le hait. Elle hait l'ingratitude, c'est *sa bête d'aversion*; elle hait l'avarice et ne la comprend pas; et, dans son langage énergique, elle déteste *la haine*. Aussi, dans son âme, les inimitiés durent peu, et les amitiés ne finissent jamais. Elle joint au dévouement cette fleur de délicatesse qui lui donne son plus haut prix, comme, par exemple, dans sa conduite envers la famille de M. de Pomponne, à la chute de ce ministre, lorsqu'elle retient l'élan de son cœur, dans les soins qu'elle leur rend, *de peur que le vrai n'ait l'air d'une affectation et d'une fausse générosité*[2]. Nous avons vu comme le malheur l'attire et la fixe. En revanche, elle est peu courbée devant les puissants, et se soucie médiocrement du métier de

[1] Lettre du 5 août 1671.

[2] Lettre du 29 novembre 1679.

courtisan et de la vie de cour, *bon pays pour oublier les malheureux*[1]. Sa continuelle préférence du cœur sur l'esprit mérite d'être remarquée chez une femme de tant d'intelligence; mais c'est qu'elle a encore plus de cœur que d'esprit. La supériorité des sentiments *la fait passer sur tout;* elle *met au premier rang de ce qui est bon et mauvais tout ce qui vient de l'âme.* La vérité, la sincérité, la franchise, voilà ce qu'elle recherche et professe, trouvant que, *quoi qu'il arrive, il ne faut jamais se départir de la sincérité et de la droiture,* même en politique, *car cette mode revient toujours*[1]. Sa confiance dans le sens public est aussi un trait distinctif de la physionomie morale de madame de Sévigné : « Le public n'est ni fou ni injuste, répète-t-elle[2], ce qui est faux ne dure point—on ne trompe guère longtemps le monde, et les fourbes sont enfin découverts » — « Mon ami le public loue quand on fait bien; et comme il a bon nez, il n'est pas longtemps la dupe, et blâme quand on fait mal; de même quand on va du mal au bien, il en demeure d'accord; il ne répond point de l'avenir, il parle de ce qu'il voit[3]. » Terminons enfin par ces lignes qui sont l'expression de toute la doctrine morale de madame de Sévigné : « Rien n'est bon que d'avoir

[1] Lettre du 23 décembre 1671.
[2] Lettres des 12 février et 13 mai 1672.
[3] Lettre du 19 juillet 1671.

une belle et bonne âme; on la voit en toute chose comme au travers d'un cœur de cristal. — On ne se cache point; vous n'avez point vu de dupes là-dessus. — On n'a jamais pris longtemps l'ombre pour le corps. — Il faut être si l'on veut paroître; le monde n'a point de longues injustices[1]. » On reconnaît à ce langage une conscience pure de toute tache, et ces derniers mots appartiennent à la femme vengée par une universelle considération de quelques soupçons calomnieux et passagers. On le voit donc, sa morale est sévère, mais sa conduite en fournit toujours l'application et la preuve.

Une chose nous a souvent frappé, c'est la facilité qu'il y aurait à faire de madame de Sévigné un *moraliste*, mais un moraliste bien plus réel, bien plus pratique, bien plus véritablement moral, si l'on peut s'exprimer ainsi, que beaucoup d'écrivains qui ont sciemment ambitionné ce titre. Il n'y aurait qu'à choisir, à isoler et à mettre en relief les réflexions sententieuses qui fourmillent dans ses lettres sur toute espèce de sujets; on les réunirait et on les classerait sous autant de titres qui comprendraient les différents points de conduite, de sagesse humaine, de morale propre, de philosophie, de religion, et on aurait de la sorte, après un court mais séduisant travail, le meil-

[1] Lettre du 9 septembre 1675.

leur traité de morale pratique à l'usage de toutes les conditions de la vie. Et non-seulement le fond d'un pareil ouvrage se trouve dans la correspondance de madame de Sévigné, mais la forme aussi y est indiquée et ne demande qu'un simple travail d'arrangement. Madame de Sévigné a, par elle-même, l'esprit et le style sententieux; mais cette forme devient encore bien plus fréquente chez elle par l'influence de l'exemple. Sa liaison intime, ses conversations journalières avec M. de Larochefoucauld, lui avaient donné le goût et l'habitude de tourner ses pensées en *maximes*. Mais c'est surtout depuis l'entière publication du livre de son ami, en 1672, que sa plume emploie le plus souvent cette tournure aphoristique que M. de Larochefoucauld avait mise à la mode. Elle a sans cesse présentes à son esprit les *Maximes* pour les approuver, les développer ou les combattre. Enfin cette préoccupation moraliste est tellement peu équivoque chez madame de Sévigné que souvent, quand elle a formulé quelque pensée un peu sentencieuse, elle a bien soin d'écrire à l'instant en grosses lettres MAXIME, afin de bien préciser elle-même son intention [1].

[1] Le livre des *Pensées* de madame de Sévigné est à faire, et c'est un de ceux à coup sûr dont le succès est acquis d'avance : nous sommes heureux d'apprendre qu'un pareil travail a été tenté par une femme d'un excellent esprit, madame Anna Constant, qui compte le publier bientôt.

Nous avons dit que les croyances religieuses de madame de Sévigné étaient à l'abri de toutes critiques. On ne l'a pas moins enregistrée dans des catalogues d'écrivains *Jansénistes* et *Protestants*[1], et l'abbé de Vauxcelles a été jusqu'à en faire un *philosophe* à la façon du dix-huitième siècle. Madame de Sévigné n'est rien de tout cela. Elle a converti M. de Guébriac, son ami, qui était calviniste; elle repousse sans cesse le nom de *philosophie* que sa fille voulait donner à sa résignation *chrétienne;* et si elle appelle les jansénistes *nos amis, nos frères,* cela veut seulement dire qu'elle est *amie* de la famille Arnaud et *sœur* de Pascal. Elle ne comprend même pas toutes les finesses de *ces messieurs;* leurs démonstrations « lui passent cent pieds par-dessus la tête. » La seule chose qu'elle sache bien, c'est qu'elle n'est pas jésuite : elle est du parti des *Provinciales* contre le style du père Maimbourg; voilà, en définitive, à quoi s'est réduit son jansénisme.

Notre tâche est remplie. Nous avons considéré madame de Sévigné dans sa vie et dans ses écrits, dans sa tendresse, dans ses amitiés, dans ses relations avec son siècle; et ensuite dans son style, son esprit et ses opinions. Si nous sentons le besoin de réclamer l'indulgence pour nos longs

[1] *Supplément au Dictionnaire de Bayle*, par Chauffepié.

développements, nous avons quelque espoir de voir pardonner un entraînement bien facile dans un sujet aussi séduisant. Cependant qu'on nous permette encore de résumer notre jugement en quelques traits rapides. — Pour la tendresse maternelle, madame de Sévigné est hors de ligne; personne ne peut lui être comparé; elle en a étendu les limites. On a dit que chez elle ce sentiment ressemblait à l'amour; il en a véritablement tous les caractères : vivacité, délicatesse, inquiétude, exigence, jalousie même. D'autres, au contraire, ont prétendu que cette tendresse était impossible, et que l'expression en était exagérée et fausse. Y pense-t-on? un mensonge de vingt ans, de dix volumes et de douze cents lettres à soutenir jusqu'au bout! Cela ne se peut, la fausseté y mourrait à la peine. Mais nous croirions faire injure à la nature d'insister sur ce point; il est des choses que l'on ne saurait prouver, on les sent; la sincérité de ces lettres est du nombre. En amitié, madame de Sévigné a réalisé l'idée que M. de Larochefoucauld, ce moraliste morose, s'était faite de ce sentiment, *avec toutes ses circonstances et dépendances;* c'est ainsi qu'il s'exprime. Elle demeure donc la plus parfaite des mères et la meilleure des amies. Son âme va de pair avec son cœur; et son caractère se maintient dans la même élévation.

Cependant, avant de terminer, ne donnerons-nous que des éloges, et n'avouerons-nous pas quelques imperfections, si légères, qu'au lieu de nuire au tableau, elles sont destinées à le faire ressortir? Nous savons qu'on peut reprocher à madame de Sévigné une trop grande facilité à recevoir les impressions étrangères; elle épouse surtout avec trop de docilité les sentiments et les antipathies de sa fille, et parfois marche, injuste, à sa suite. Pour plaire à Bussy, elle flatte trop souvent son orgueil, et se montre trop entichée de sa naissance. Mais qu'est-ce autre chose, ce penchant à louer et cette mobilité d'impressions, qu'une condescendance d'intérieur qui prend sa source dans la bonté du cœur. Madame de La Fayette reproche à ce cœur des défiances et des doutes en amitié qui rendaient sa tendresse inquiète. C'est encore ici l'exagération d'une qualité, l'habitude de découvrir ses sentiments, et, de là, le désir d'un épanchement réciproque. Dans les lettres de madame de Sévigné, on reprend encore quelques endroits où la décence semble un peu gémir; madame de Sévigné passe aussi pour n'avoir pas assez repoussé quelques conversations d'une gaîté trop libre; mais c'est la faute du temps si le style, comme le costume, laisse voir quelques nudités. Tout cela, au reste, est peu grave. Ce qui est plus difficile à justifier, c'est

l'approbation donnée à la révocation de l'Édit de Nantes, dont les suites furent si fâcheuses pour la France : mais ne doit-on rien pardonner à l'entraînement, et cet entraînement est-il difficile à concevoir, à une époque où tout le monde approuvait le souverain, même les esprits les meilleurs et les plus froids en apparence?

Quant aux qualités littéraires de madame de Sévigné, elle sont unanimement reconnues. Son style restera toujours comme un monument. Il est pur, original et complet : il dit ce qu'il veut dire, rien que ce qu'il veut, et comme il le veut; et c'est bien là cette langue du XVII[e] siècle, si claire, si précise, si relevée, si docile à rendre l'idée, si transparente, avec des contours bien arrêtés, sévère de formes, belle enfin comme une statue antique, de sa propre beauté, sans avoir besoin de l'éclat emprunté des ornements et des broderies. C'est l'époque où l'on emploie le moins de mots pour dire le plus de choses. Au XVIII[e] siècle, les contours s'adoucissent et s'énervent, la langue devient plus verbeuse, elle affecte plus d'ampleur; c'est plus redondant, mais moins vigoureux : comme au siècle précédent, on produit de belles choses, mais avec plus de mots. Pour nous, ne dirait-on pas que nous avons voulu mettre aujourd'hui, dans notre langue, beaucoup de mots et peu de choses? Avec tant de paroles, il est dif-

ficile de bien écrire ; le mot propre est trop long à venir. C'est avec une promptitude admirable qu'il arrive à la plume de madame de Sévigné. Il semble qu'elle n'écrit pas, elle peint : soit qu'elle fasse des portraits, soit qu'elle représente une action, on voit toujours chez elle le talent créateur du peintre qui dispose ses personnages, les arrange pour l'effet le plus vrai, les dessine et les colore. La correspondance de madame de Sévigné est encore, si l'on veut, une glace limpide et docile où viennent se reproduire, au naturel, tous les événements, tous les personnages, toutes les idées, les mœurs et les opinions de son temps ; et semblable à cette invention merveilleuse réalisée de nos jours, où la nature, devenue intelligente, se reproduit elle-même, tous les objets extérieurs ont rayonné dans cette correspondance, et le siècle de Louis XIV s'y est trouvé représenté, fixé jusque dans ses plus minutieux détails.

Nulle part, mieux que dans ces lettres, on ne voit la véritable grandeur de ce siècle, puisqu'il reste grand malgré cette simplicité naturelle, et qu'il nous saisit, quoique dépouillé de tout prestige. Les clameurs insensées n'y ont rien fait ; ce siècle sera toujours l'éternel honneur de la nation française, car il règne par la pensée et par l'art, non-seulement en France, mais en Europe. Nous avons voulu nous élever sur ses ruines, ignorant un

instant que l'on ne fonde rien avec des débris. Pendant vingt ans, l'esprit et le cœur se sont tourmentés en recherches et en efforts; on aurait dit que la nature était à trouver au milieu de la nature même. La révolution littéraire a été prêchée au nom du vrai que l'on disait méconnu, et il s'est trouvé, qu'après d'infructueux essais, on est arrivé à un vrai conventionnel et arbitraire, plus faux que le faux; semblables à ces partis qui, à force d'innovations tentées au nom de la liberté, finissent par aboutir à une liberté de fer, qui n'est autre que la servitude, plus dure cent fois que le despotisme. C'est le vrai moral comme la liberté morale qu'il faut poursuivre; c'est le cœur, l'âme, le sentiment qu'il faut étudier, plutôt que la matière, les dehors, le costume, l'enveloppe grossière : enfin, si l'on prétend agir sur nous, il sera besoin désormais de peindre l'homme et non des hommes, le cœur humain, l'humanité, et non l'individu, l'exception et la bizarrerie quelquefois monstrueuses.

L'exemple de madame de Sévigné nous prouve que tant et de si merveilleux ressorts ne sont pas nécessaires pour intéresser. On s'épuise dans les combinaisons les plus étranges pour émouvoir le cœur, et l'on ne parvient quelquefois qu'à étonner médiocrement notre esprit; et voilà un drame d'une simplicité sans pareille — une mère, une

fille, une absence, un retour; la position la plus commune, la plus simple, la plus vulgaire; et cependant nous sommes charmés, émus, captivés pendant le cours de dix volumes; et, lorsque nous les avons bien lus, lorsque madame de Sévigné disparaît, nous écoutons encore, pour voir si cette voix si chère ne se fera plus entendre, tant ont de puissance la force de la vérité et le charme du style!

1696—1736.

Avant de clore cette histoire, il nous semble à propos d'épuiser ce qui concerne les enfants, la famille et les amis de madame de Sévigné. Sans doute on est jaloux de connaître ce qui se rattache aussi intimement à elle. Toutefois, nous n'admettrons que les détails indispensables pour fixer le lecteur sur le sort des personnages qu'il vient de voir figurer.

Madame de Grignan quitta une demeure où tout lui rappelait l'immense perte qu'elle avait faite, et, dès que tout danger fut passé pour elle, elle vint habiter au château de La Garde, chez son cousin, d'où elle écrit au vieil ami de sa mère, M. de Pomponne, en termes dignes de son affliction. Sa douleur fut longue à s'apaiser, et son cœur ne guérit même jamais de ce coup. Cependant au bout de quelques mois elle revint en santé, convalescence qui aurait peut-être sauvé sa mère et qui redoubla les regrets de madame de

Grignan, par la pensée de la joie que cette mère en aurait ressentie. C'est l'idée qui vint aussi à tous leurs amis de Paris, chez lesquels le souvenir de cette perte est toujours présent. Six mois après, l'un d'eux, M. d'Harrouis, intendant de Bretagne, mourant dans la solitude de la Bastille, faisait sans le vouloir la meilleure oraison funèbre de madame de Sévigné : « Si elle étoit au monde, s'écriait-il, elle seroit de celles qui ne m'abandonneroient pas ! »

Madame de Simiane, ensevelie dans un deuil commun avec sa mère, sentit la perte de son aïeule avec toute la force d'un cœur dont la raison faisait oublier la jeunesse. Nous n'avons aucune lettre qui nous transmette l'expression de la douleur de M. le marquis de Sévigné, mais par sa sincère et véritable piété filiale on peut juger de la profondeur de son affliction.

En janvier 1697, madame de Grignan arriva à Paris, et maintenant prenant la position de madame de Sévigné auprès d'elle, c'est elle qui écrit à madame de Simiane, sa fille ; mais par les deux ou trois lettres qui sont parvenues jusqu'à nous, on voit que ce n'est pas là l'abondance, l'âme et la verve de madame de Sévigné, et qu'il y a bien des degrés dans le cœur d'une mère. C'étaient surtout son fils et sa belle-fille qui l'appelaient à Paris. La jeune marquise de Grignan ayant banni sa sauvagerie, avait fini par fort bien réussir, et suivant

sa belle-mère « son air sage et noble, assuré et modeste, ne s'étonnant d'aucune nouveauté » lui avait fait une position fort convenable dans le monde.

Les lettres qui nous restent de toute cette famille sont assez peu nombreuses depuis la mort de madame de Sévigné et se suivent très-peu. En 1699, nous trouvons madame de Grignan encore malade en Provence; en 1701 elle est à Marseille, où elle reçut, à leur retour, les ducs de Bourgogne et de Berry qui avaient accompagné le duc d'Anjou, leur frère, sur la frontière d'Espagne où il allait être roi, et bientôt après la jeune reine d'Espagne, Gabrielle de Savoie, accompagnée de la fameuse princesse des Ursins qui apprécia beaucoup les manières de madame de Grignan. Elle reçut également le roi d'Espagne, et leur fit les honneurs de son gouvernement de telle façon qu'il en fut bruit à la cour. Elle séjourna ensuite quatre ans à Marseille et à Aix. Pendant ce temps-là le chevalier de Grignan vivait à Mazargues, terre de la famille de Grignan, située près de Marseille, où il s'était créé une habitation paisible et solitaire.

Depuis 1699 jusqu'en 1704, pendant cinq ans, madame de Simiane resta à Paris avec son mari sans venir en Provence. Elle y vit son oncle de Sévigné, fait enfin lieutenant du roi à Nantes, et la femme de celui-ci qui, enfoncée dans la dévotion, méditait une retraite complète que son mari devait

partager. Madame de Simiane vivait aussi dans la société de son frère qui, déjà brigadier de cavalerie, avait été nommé, en avril 1700, ambassadeur en Lorraine, distinction fort honorable pour un homme à peine âgé de trente ans, et qui indiquait chez le Roi l'intention de récompenser les services du père dans la personne du fils.

Dans cette brillante fortune, madame de Grignan voyait enfin l'accomplissement de ses désirs : elle pouvait se flatter d'avoir relevé la maison de son mari et de ses enfants, lorsqu'à la fin de 1704 elle fut frappée par une autre douleur au moins égale à celle de la mort de sa mère. Ce fut la perte de ce fils adoré qui mourut à Thionville, de la petite vérole. Pour madame de Grignan ce fut un coup mortel. Nous avons vu ce que lui était son fils, comme elle lui avait tout sacrifié, attendant tout de lui : cette mort inopinée la trouva sans force et sans résignation. L'évêque de Nîmes, l'illustre Fléchier, épuisa en vain ses consolations auprès d'elle dans une lettre touchante qui nous est parvenue. Ses paroles, qui sont en même temps un éloge complet du fils, indiquent toute la profondeur de l'affliction qui accablait la mère.

En faisant toute la part maternelle des éloges que nous avons enregistrés, le marquis de Grignan reste encore un jeune homme fort remarquable, et qui, sans cette mort prématurée, aurait

a coup sûr relevé sa famille. « Vous pleurez avec raison, dit Fléchier à sa mère[1], ce fils estimable par sa personne, plus encore par son mérite, sorti depuis peu des plus grands dangers de la guerre, honoré de l'approbation et des louanges du Roi, et couvert de sa propre gloire! » Fléchier termine en rendant toute justice à la bonne direction que madame de Grignan elle-même avait donnée à l'éducation et à l'esprit de son fils. Saint-Simon, qui n'est pas flatteur, a enregistré avec éloge la mort du marquis de Grignan avec qui il était fort lié : « Je perdis, dit-il à la date du mois d'octobre 1704[2], un ami avec qui j'avais été élevé, qui était un très-galant homme et qui promettait fort; c'était le fils unique du comte de Grignan et de cette madame de Grignan si adorée dans les lettres de madame de Sévigné, sa mère, dont cette éternelle répétition est tout le défaut.... Il s'était fort distingué à la bataille d'Hochstet, avait un régiment, était brigadier et sur le point d'avancer. »

Madame de Grignan ne put supporter la privation de son fils. Le 13 août de l'année suivante elle mourut elle-même dans la terre de Mazargues, à l'âge de cinquante-sept ans. Aucun écrivain con-

[1] Lettre insérée dans la Correspondance de madame de Sévigné, t. x, p. 302.

[2] Mémoires de Saint-Simon, t. iv, p. 272.

temporain ne s'occupe de cette mort; elle fit encore moins de sensation que celle de madame de Sévigné. Le duc de Saint-Simon seul, qui paraît avoir connu toute la famille, consacre à cet événement quelques lignes fort dures, et dont la brutalité a dû bien faire tressaillir madame de Sévigné dans sa tombe : « Madame de Grignan, dit-il [1], beauté vieille et précieuse dont j'ai suffisamment parlé (à peine l'a-t-il nommée), mourut à Marseille, et, quoi qu'en ait dit madame de Sévigné dans ses lettres, fort peu regrettée de son mari, de sa famille et des Provençaux. » Faites-vous donc dans votre coeur une idole adorée; parez-la de toutes les perfections de l'esprit et de l'âme; entourez son nom de cette auréole de louanges que toute mère sent bien dans son cœur, mais que madame de Sévigné seule a pu trouver sous sa plume, pour que, huit ans à peine après votre mort, un froid chroniqueur vienne d'un pied dédaigneux renverser cet objet de votre culte, et lui refuser même l'aumône d'un regret! Madame de Sévigné a bien fait de précéder sa fille; cette indifférence aurait été pour elle mille fois plus cruelle que la mort, tandis qu'elle a pu croire qu'elle léguait au monde la merveille qui n'existait peut-être que dans son imagination.

[1] Mémoires de Saint-Simon, t. IV, p. 377.

Dans un moment où elle croyait n'être qu'impartiale, madame de Sévigné a ainsi dépeint sa fille : « vous avez [1] de la tête, du jugement, du discernement, de l'incertitude a force de lumières, de l'habileté, de l'insinuation, du dessein quand vous voulez, de la prudence, de la conduite, de la fermeté, de la présence d'esprit, de l'éloquence, et le don de vous faire aimer quand il vous plaît.... mais, pour tout dire en un mot, vous avez du fond pour être tout ce que vous voudrez : il y a des gens à qui l'étoffe manque et qui voient à tout moment le bout de leur esprit. »

Il faut bien l'avouer, tout cela est vrai : madame de Grignan était une femme forte de caractère, d'un esprit distingué, nourrie de saines lectures ; elle était de plus fille tendre, épouse vertueuse, mère profondément dévouée pour son fils ; cependant malgré ses qualités, cela est dur à dire, généralement on ne l'aime point. Cette apparence froide, dédaigneuse et sévère qui éloignait d'elle ses contemporains, nous frappe toujours dans la correspondance de sa mère, et, malgré ses éloges, peut-être à cause de ses éloges éternels, nous nous tenons en garde contre une femme qui a eu, si l'on veut, toutes les qualités sauf la plus précieuse et celle que sa mère possé-

[1] Lettre du 9 juin 1680.

dait si bien, l'art de se faire aimer. L'idolâtrie de sa mère ne prouve rien, si ce n'est qu'elle seule avait devant les yeux un prisme qui faisait étinceler les perfections de sa fille et lui cachait ses défauts. Madame de Grignan, peu démonstrative, communiquait difficilement ses pensées et ses sentiments : c'est ce qui faisait dire à sa mère que ses lettres valaient mieux que sa conversation; ajoutons que son cœur valait encore mieux que ses lettres. En tout cas, il est fâcheux pour elle que sa correspondance ait été perdue; elle en porte la peine : elle n'est pas assez représentée dans le recueil des lettres de sa famille; on serait plus indulgent, plus juste pour elle si on la voyait ailleurs que dans ce dithyrambe maternel, qui parfois fait répéter à notre infirme nature le mot du paysan d'Athènes sur Aristide : « Je suis las de l'entendre louer. »

Ceux qui n'aiment pas le cœur de madame de Grignan n'ont pas manqué non plus de s'en prendre à son esprit. On a voulu, surtout, lui faire un ridicule de son goût pour la philosophie de Descartes, et on a même été jusqu'à la désigner comme un des modèles choisis par Molière dans sa pièce des *Femmes savantes*. On avait dit aussi que madame de Sévigné était pour quelque chose dans les *Précieuses ridicules*, et l'on a pu voir ce qu'une telle opinion avait d'opposé à la vérité. La fille pas plus que la mère n'a inspiré Molière.

Il y a en outre une bonne raison pour soustraire madame de Grignan aux griffes de Molière, c'est que les *Femmes savantes* avaient déjà été représentées depuis un an, lorsque, en 1673, Corbinelly lui donnait à Grignan les premières leçons de *cartésianisme* [1]. Corbinelly paraît avoir été, sur ce sujet, le professeur constant de madame de Grignan, et il eut toute faculté d'achever l'éducation qu'il avait commencée, dans les trois voyages que son élève fit à Paris, pendant les années 1673-1677. Cette éducation était à peu près complète en 1676. Corbinelly alors semble être arrivé au plus haut point de son œuvre de prosélytisme. Outre madame de Grignan, il a converti, autour de lui, le cardinal de Retz, le baron de Sévigné et même un peu madame de Sévigné elle-même. Cette dernière élève est cependant celle qui lui fait le moins d'honneur, et, malgré ses soins, elle était demeurée, dit-elle, *une grosse bête*, s'estimant tout heureuse d'avoir pu devenir aussi forte en cartésianisme qu'elle l'était au jeu de l'hombre, «assez, non pas pour jouer, mais pour voir jouer [2].» Elle n'en avait retenu, a dit naguère un critique éminent [3], « que ce qu'il lui en fallait pour faire

[1] Lettre du 15 juillet 1673.

[2] Lettre 515, Paris 1676.

[3] Voir l'excellent travail de M. Cousin publié dans le Journal des Savants (mars, avril et mai 1842) sous ce titre : *Le cardinal*

la partie de sa fille. »—« Les choses abstraites, lui dit aussi madame de Sévigné, vous sont naturelles comme elles nous sont étrangères [1] », constatant ainsi la différence de leur esprit. On en a voulu à madame de Grignan de cette supériorité peu féminine, et on a crié au pédantisme, prenant pour argent comptant les reproches que fait le baron de Sévigné à sa sœur de n'être occupée que de « *l'indéfectibilité de la matière* et *des négations non conversibles*, d'atomes et de raisonnements si subtils que l'on n'y peut atteindre [2]. » On ne fait pas attention que M. de Sévigné a pris le ton ironique tout le long de sa lettre qu'il a commencée par ces mots : « Ah ! pauvre esprit, vous n'aimez point Homère ! » C'est pour venger l'Iliade qu'il ridiculise sa sœur et sa philosophie.

Nous l'avons déjà dit, nous ne croyons pas que madame de Grignan ait poussé ainsi à l'excès l'étude du cartésianisme ; nous ne la croyons pas si *savante* qu'on veut la faire. Elle comprenait de Descartes ses idées simples, ses grands principes ; elle aimait à suivre la ligne ferme et sûre de sa méthode et de sa logique, ce que sa mère appelait les *droites simplicités de son père Descar-*

de Retz Cartésien. On y trouve la plus sagace appréciation du Cartésianisme répandu dans la société de madame de Sévigné.

[1] Lettre du 9 juin 1683.

[2] Lettre du 23 juillet 1677.

tes ; mais du ridicule, mais du désir d'aller au delà du simple et du vrai et de monter plus haut que son esprit, il n'en existe pas trace dans la volumineuse correspondance où cependant toutes ces matières sont traitées à cœur ouvert. Ce ridicule existait même si peu chez madame de Grignan qu'elle en craint jusqu'à l'ombre, et loin de faire étalage de sa science elle la cache en famille, et prie sa mère, à chaque instant, de garder pour elle les lettres où il en est question. Ce n'est que lorsqu'elle lui a bien promis le secret que madame de Grignan se décide à écrire, sur ses instances, aux nièces de Descartes qui demeuraient près des Rochers, une lettre qui méritait cependant moins de mystère, si l'on en croit les éloges de son frère, lequel en loue la clarté au point de « mieux aimer l'avoir faite que la moitié de celles du philosophe », et ceux de sa mère qui avoue lui devoir l'intelligence d'une matière qu'elle n'avait pu pénétrer jusque-là. « Je l'entends, je vous assure que je l'entends, lui dit-elle[1], et je ne crois pas qu'on puisse mieux dire sur ce terrible sujet.... La bonne Descartes sera ravie, elle gardera le silence, je vous en réponds et, tout au plus, elle vous admirera avec un fort aimable Cartésien, ami de mon fils, qui est fort digne de cette confidence.

[1] Lettre du 12 juin 1689.

Soyez en repos, ma très-chère, cette lettre vous fera bien de l'honneur sans aucun chagrin. »

On le voit donc, dans le goût de madame de Grignan pour Descartes, il n'y a ni ridicule ni pédantisme, mais seulement intelligence pénétrante et élevée, à moins qu'on ne dise qu'une femme est ridicule et pédante par cela seul qu'elle s'occupe de semblables matières; mais alors le reproche s'adressera à son sexe, et madame de Grignan n'y aura de part que parce qu'elle est femme[1].

M. de Grignan survécut neuf ans à sa femme; il était destiné, quoique déjà fort âgé, à voir s'éteindre presque toute sa famille. Le coadjuteur, devenu archevêque d'Arles, était mort le 11 novembre 1697, à Montpellier où il était allé consulter pour sa santé. Son autre frère, le chevalier de Grignan, connu sur la fin de sa vie sous le nom de *comte d'Adhémar*, mourut à Marseille en 1713, sans enfants de mademoiselle d'Oraison, que sa famille lui avait fait épouser après la mort du marquis de Grignan, qui laissait le nom de Grignan sans héritier. « C'était, ajoute Saint-Simon, qui est ici

[1] On possède un morceau littéraire de madame de Grignan : c'est un *résumé du Système de* Fénelon *sur l'amour de Dieu.* (T. x, p. 558 des OEuvres de madame de Sévigné.) Ce résumé qui est fort court brille par sa clarté et sa simplicité naturelle, et il n'y a pas trace de cette allure pédantesque dont on gratifie trop généreusement, suivant nous, madame de Grignan.

d'accord avec madame de Sévigné et avec la vérité, un homme de beaucoup d'esprit, de sens, de courage et de lecture, fort dans le grand monde et recherché de la meilleure compagnie[1]. »

La même année (27 mars 1713) mourut aussi M. le marquis de Sévigné, dans une maison du Faubourg-Saint-Jacques, à Paris, où il s'était retiré avec sa femme, et où ils vivaient l'un et l'autre livrés aux exercices de la plus rigide piété. M. de Sévigné mourut sans enfants, et en lui s'éteignit ce nom que sa mère avait rendu si difficile à porter, mais qu'en revanche elle a rendu immortel. Le marquis de Sévigné occupa encore ses dernières années à l'étude approfondie des auteurs classiques, et ne craignit pas de faire une querelle à un formidable érudit, à Dacier en personne, sur le sens d'un passage de l'*Art poétique* d'Horace. Le savant combattait avec les grosses armes de l'érudition et des citations, le gentilhomme avec celles de l'esprit et de la finesse : les rieurs furent pour ce dernier, quoique cependant il n'eût pas toute la raison qui manquait à son adversaire. Cinquante ans après, Dumarsais, en fixant le vrai sens du passage en question, démontra que M. de Sévigné et Dacier s'étaient trompés tous deux, mais avec la différence qu'il y a entre se

[1] Mémoires de Saint-Simon, t. XI, p. 98.

tromper avec ou sans esprit[1]. La femme de M. de Sévigné parvint à un âge très-avancé, car il est encore question d'elle dans une lettre de madame de Simiane, de l'année 1733. La marquise de Sévigné avait alors près de soixante-dix ans. Nous ignorons la date de sa mort.

Celle de M. de Grignan arriva le 30 décembre de l'année 1714, dans une hôtellerie située sur la route de Lambesc à Marseille. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans, et avait exercé jusqu'au bout sa charge de gouverneur de la Provence avec le même soin et la même activité. Il y a un fait de la vie de M. de Grignan, le plus honorable, et qui n'a été relevé par aucun biographe. On voit, en effet, dans l'historien de la Provence Papon[2], qu'en 1707, lors de l'invasion de la Provence par le duc de Savoie et le prince Eugène, c'est à lui surtout que la France avait dû la conservation de Toulon, dont la prise aurait eu sur le

[1] Le passage contesté est celui qui commence par ce vers :

Difficile est propriè communia dicere, etc.

Les *dits* et les *contredits* du marquis de Sévigné et de Dacier parurent en 1698 sous ce titre : *Dissertation critique sur l'art poétique d'Horace.* (Paris, Barthélemy Girin) ; ils ont été joints par M. Monmerqué au tome X des *Lettres de madame de Sévigné.* On peut voir le jugement de Dumarsais dans les œuvres de ce critique, T. III, p. 282.

[2] *Histoire générale de Provence*, t. IV, p. 614 *et suiv.*

sort du royaume une si funeste influence. Le maréchal de Tessé, qui se tenait en Dauphiné avec une armée, incertain de savoir par où les ennemis entreraient, avait averti M. de Grignan de se tenir sur ses gardes. À peine avisé, celui-ci commença, avec une activité qu'on ne devait pas attendre de son grand âge, les travaux les plus pressants pour couvrir Toulon. Dans vingt-quatre heures il rassembla quatre mille ouvriers qui, en peu de jours, eurent rétabli les remparts, les fossés et les chemins couverts. Mais jugeant que Toulon serait encore mieux défendu dehors que dedans, M. de Grignan eut la pensée de désigner et de fortifier un camp à quelque distance de la ville, que l'armée du maréchal de Tessé, guidée par lui dans des chemins couverts, vint occuper, le 25 juillet, trois jours avant que les Impériaux parussent en vue de la place : « Ce vieux Grignan nous a gagnés de vi« tesse », dit, dans sa mauvaise humeur, le duc de Savoie au prince Eugène.

Les Impériaux investirent Toulon et s'emparèrent assez promptement du fort Sainte-Marguerite. Ce succès aurait peut-être entraîné la perte de la ville si le camp fortifié par M. de Grignan n'avait intimidé les assiégeants et fourni les moyens de tenter une puissante diversion. Attaqués par derrière, les Impériaux prirent bientôt la fuite, et, après avoir abandonné Toulon, ne tardèrent pas à

évacuer la Provence. Pendant ce siége, la conduite et l'exemple de M. de Grignan ne contribuèrent pas peu à soutenir le moral de l'armée. Toujours à cheval, malgré ses soixante-seize ans, on le vit, à la reprise du fort Sainte-Marguerite, combattre pendant six heures comme un jeune officier. Le maréchal de Tessé le félicita sur la place, et le Roi lui-même lui écrivit de sa main la lettre la plus flatteuse, pour louer sa conduite en cette circonstance[1].

Le duc de Saint-Simon traite bien M. de Grignan et le peint avec vérité. « C'était, dit-il[2], un grand homme fort bien fait, laid, qui sentait fort ce qu'il était, fort honnête homme, fort poli, fort noble, en tout fort obligeant, et universellement estimé, aimé et respecté en Provence, où, à force de manger et de n'être point aidé, il se ruina. » En lui finit l'une des races les plus an-

[1] Voici la lettre écrite de la main de Louis XIV : « M. le comte de Grignan, on ne peut être plus content que je le suis des preuves que mes sujets de Provence m'ont données de leur valeur et de leur fidélité durant la dernière campagne, et de celles que les Communautés de la même province viennent de me donner de leur zèle pour le bien de mon service, par le concours prompt et unanime à m'accorder le secours qui leur a été demandé de ma part. Je désire que vous leur fassiez bien connoître le gré particulier que je leur en sais, et mon attention à leur en donner des marques. Il ne se peut rien ajouter aussi à la satisfaction que j'ai de vos services, et je prie Dieu qu'il vous ait, M. le comte de Grignan, en sa sainte garde. A Versailles, le 30 novembre 1707. *Signé* Louis. »

[2] Mémoires de Saint-Simon.

ciennes de la noblesse méridionale, et une famille qui avait rendu des services au pays, et qui nous a paru par là mériter d'être mieux connue, indépendamment de l'intérêt qu'attirait sur elle le souvenir de madame de Sévigné. M. de Grignan, en mourant, ne laissa que des filles : mademoiselle d'Alérac, mariée à M. de Vibraye ; mademoiselle de Grignan, qui resta fille ; Blanche de Grignan, religieuse aux filles de Sainte-Marie d'Aix, et que madame de Sévigné appelait, dans sa jeunesse, *ses petites entrailles;* et enfin madame de Simiane, qui hérita de son père une succession où les dettes surpassaient de beaucoup la valeur des biens.

Un an après la mort de M. de Grignan eut lieu celle de M. de Coulanges et celle de Corbinelly qui mourut à Paris à l'âge de cent deux ans. Madame de Coulanges survécut à son mari jusqu'en 1723. Elle acheva sa vie dans une solitude pieuse, ayant eu le bon esprit de se soustraire à la cour, avant d'avoir été laissée par les plaisirs et le monde, qu'elle s'accusait d'avoir trop aimés.

M. de Simiane succéda à son beau-père dans la lieutenance-générale de la Provence. Il était l'un des deux premiers gentilshommes de la chambre du duc d'Orléans, qui, devenu Régent du royaume quelques jours après la mort de

M. de Grignan, s'empressa de donner à l'un de ses amis un gouvernement important auquel le Roi n'avait pas eu le temps de pourvoir. Mais M. de Simiane ne le garda pas longtemps. Trois ans après, en 1718, il mourut jeune encore, ne laissant que des filles. Sa femme fut chargée en 1720, par le Régent, d'accompagner en Italie sa seconde fille qu'il avait mariée au duc de Modène. Ce fut là le dernier acte de sa vie publique.

La mort de son mari éloigna de la cour madame de Simiane. Elle se retira en Provence pour s'occuper du soin de ses affaires et de l'éducation de ses enfants; mais nous avons bien peu de choses sur elle, et cette belle Pauline, dont les lettres de son aïeule avaient tant illustré la jeunesse, nous paraît, dans les seules qui nous restent sur la dernière partie de sa vie, passer tristement ses jours dans la désillusion, la maladie et le tracas des affaires. A partir de la mort de son mari nous trouvons en effet dans sa correspondance une lacune de treize ans, de 1718 à 1731; ce n'est pas qu'elle n'ait écrit pendant cet intervalle, mais nous ne possédons pas ses lettres.

Si, auparavant, elle vécut à la cour et dans le monde, elle dut avoir de grands désappointements, des chagrins bien vifs, car dans les lettres signées d'elle, celles surtout postérieures à l'année 1731, on voit percer une âme ulcérée, entièrement re-

venue du monde et des honneurs. Elle s'arrange une retraite dans une maison de campagne près d'Aix appelée *Belombre*, où elle se sauve même de la Provence et de ses amis, vivant dans la société chérie de ses filles, dans l'intimité de la famille de Castellane, et liée presque d'un amour de mère avec M. d'Héricourt, intendant à Marseille, auquel elle écrit fort souvent, mais presque toujours pour faire du bien et recommander quelque malheureux. Elle correspond aussi avec des personnages dont elle possédait l'amitié, tels que le comte de Toulouse; mais elle ne regrette pas la cour, car, dit-elle avec amertume, *elle a besoin d'oublier* et *d'être oubliée*.

Nous ne pouvons pas assigner pour cause à cette humeur mélancolique les calomnies ou les médisances dont madame de Simiane fut l'objet, et qui portaient sur ses liaisons fort intimes avec les deux premiers prédicateurs de son époque, Massillon et l'abbé Poulle. Champfort s'est fait l'écho des mauvais propos qui couraient encore de son temps[1] : mais madame de Simiane n'a jamais fait entendre de plaintes sur ce sujet, et tel ne paraît pas avoir été le motif de sa désillusion et de sa retraite.

Si elle a eu des chagrins, ils viennent d'une

[1] Œuvres de Champfort. Paris 1820, t. II, p. 269.

noble cause; elle les doit au cœur, à l'amitié qu'elle a goûtée comme sa grand'mère. Elle avoue que les attachements sont la source de tous ses maux. « C'est une expérience, dit-elle[1], que je fais depuis que je suis au monde, et il y a longtemps; toutes les peines sont légères auprès des déceptions du cœur! » Elle le répète à M. d'Héricourt[2] : « J'ai passé par toutes sortes de peines, d'indigences, de tribulations; tout m'a secouée; mais rien ne m'a abattue que ce qui a attaqué mon cœur du côté de l'amitié. Ménagez donc ma sensibilité, Monsieur, et puisque je vous aime, aimez-moi un peu avec tous mes défauts, mon *sauvage*, ma retraite, mon divorce avec le monde; que tout cela ne vous rebute point; gardez-moi pour les moments où le goût de la solitude et des réflexions vous prendra; ne serai-je pas bien flattée de vous voir venir à moi, quand vous voudrez être à vous? »

Ses lettres indiquent la bonté de son cœur et sont, comme nous l'avons dit, presque toutes des recommandations pour des malheureux ou des jeunes gens sans position. Il en est une où elle sollicite M. d'Héricourt, pour le fils d'un vieux domestique de sa maison, qui est un modèle de sensibilité et de style, et qui prouve que son

[1] Lettre du 30 novembre 1732.
[2] *Ibid.*

esprit et son cœur venaient en ligne droite de madame de Sévigné, sans déroger. Le cœur, en effet, n'a-t-il pas écrit les lignes suivantes[1] : « Vous avez un bon cœur, Monsieur, vous avez des entrailles ; vous savez ce que c'est qu'un vieux et ancien domestique d'un père et d'une mère tendrement aimés. Voilà un vieillard affligé que je vous présente, Monsieur. Il n'étoit pas domestique, mais excellent sculpteur, qui a travaillé toute sa vie aux châteaux de Grignan et de La Garde. Ce misérable père a un fils qui le soulageroit dans sa vieillesse ; il s'est avisé de donner un soufflet à son sergent, le voilà aux galères pour la vie ! Il est venu à moi tout en larmes ; je lui ai dit toute l'impossibilité de ravoir ce fils ; il le sait ; il m'a montré cette lettre que je vous envoie de l'abbé de Suze, aumônier du Roi. Je vous conjure, monsieur, de vouloir accueillir charitablement et cordialement ce pauvre homme ; cela le consolera : dites-lui que vous lui accordez votre protection ; et puis, dans la suite, nous verrons s'il y auroit quelque moyen de le servir réellement. Il sera content de cela, et vous me ferez un sensible plaisir. Quand je vois un vieux bonhomme que j'ai vu toute ma vie chez mon père, que je le vois fondre en larmes à la vue de son portrait, je vous

[1] Lettre du 25 juin 1732.

avoue que s'il me demandoit tout mon bien, je crois que je lui donnerois; et je vous annonce que je vous fatiguerai beaucoup au sujet de ce fils galérien; prenez courage et armez-vous de patience. »

Madame de Simiane finit aussi sa vie dans les embarras d'affaires. Ce fut elle qui fut chargée de liquider la succession de son père qu'elle n'avait acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Elle fut obligée de plaider longtemps contre les créanciers de sa famille dont les comptes d'intérêts lui paraissaient par trop enflés, et contre les réclamations de madame de Vibraye, sa sœur, que nous avons vue figurer sous le nom de demoiselle d'Alérac, et qui reprochait à madame de Grignan de l'avoir dépouillée du bien de Claire d'Angennes, sa mère. C'est pendant qu'elle soutenait au parlement d'Aix un long procès contre tous ses adversaires que madame de Simiane adressa à l'un de ses juges ces vers dont la chute est heureuse :

Lorsque j'étois encor cette jeune Pauline,
J'écrivois, dit-on, joliment,
Et, sans me piquer d'être une beauté divine,
Je ne manquois pas d'agrément;
Mais depuis que les destinées
M'ont transformée en pilier de palais,
Que le cours de plusieurs années
A fait insulte à mes attraits,

C'en est fait, à peine je pense ;
Et quand, par un heureux succès,
Je gagnerois tout en Provence,
J'ai toujours perdu mon procès.

Le parlement d'Aix réduisit à des bornes légitimes les exigences des créanciers de la maison de Grignan. Pour les satisfaire, madame de Simiane se vit obligée de vendre les principales terres de sa famille. Elle aliéna d'abord, en 1719, la terre de Bourbilly, cette seigneurie-mère des Rabutins. Le 5 avril 1732, elle vendit la terre de Grignan à M. le maréchal Félix du Muy, d'une famille de Provence, moyennant le prix de 436,841 *livres, 4 sols, 4 deniers, indiqués aux créanciers*. Tels sont les termes de l'acte. Ainsi les dépenses de M. de Grignan pour embellir son *royal château*, comme l'appelait M. de Coulanges, ne servirent qu'à en déposséder sa famille.

Nous avons quelques opuscules de madame de Simiane, l'un entre autres, *le Cœur de Loulou*, badinage spirituel et gracieux qui indique chez elle une habitude traditionnelle de manier la plume [1]. C'était alors la mode des lettres mêlées de vers et de prose. Dans les opuscules de madame de Simiane il existe une charmante pièce de ce genre : elle est adressée à M. le marquis de

[1] On peut voir ces opuscules dans le tome x, p. 521 des *Lettres de madame de Sévigné*.

l'Aubépin. Faisant allusion au pays dans lequel il se trouve, madame de Simiane lui dit :

Vous avez de Diane à coup sûr vu les traces ;
N'avez-vous point aussi vu celles de Cypris ?
Car il paroît par vos écrits
Que vous y trouvâtes les Grâces.

Une pensée non moins délicate termine cet envoi.

Apollon quittant l'Hippocrène
Vint rêver, au doux bruit que fait votre fontaine,
Et le long de ses bords si riants si fleuris
Il composa sur sa divine lyre
Les vers que vous m'avez fait lire ;
Vous ne les avez que transcrits.

S'il y a quelque fadeur dans cela, c'est la faute du temps et non celle de l'auteur. Quant aux lettres de madame de Simiane, elles offrent un véritable *air de famille* avec celles de son aïeule et de sa mère : c'est ainsi que s'exprimait avec justesse La Harpe, en les imprimant, en 1773, pour la première fois. Madame du Deffand n'en jugeait pas de même, elle qui s'étonnait que les lettres de madame de Simiane fussent parvenues jusqu'à nous, par la raison qu'elle les trouvait seulement bonnes à être jetées au feu, à mesure qu'on les recevait [1]. Horace Walpole, son correspondant,

[1] Lettre de madame de Deffand, du 13 novembre 1773.

a pris leur défense auprès de sa quinteuse amie : « Je trouve, dit-il [1], que madame de Simiane ayant eu quelque chose à dire, l'eût dit fort bien. » En effet, les sujets seuls, les occasions lui ont manqué. Walpole, néanmoins, trouve que « rien ne dépose qu'elle eût des entrailles » ; mais ce reproche tombe de lui-même devant la lettre vraiment touchante, écrite à M. d'Héricourt par madame de Simiane, en faveur du vieux serviteur de son père.

Mais le plus grand titre littéraire de madame de Simiane est la publication de la correspondance de son aïeule. C'est là un fait d'un grand intérêt pour la biographie de madame de Sévigné et c'est par lui que nous devons terminer nos recherches.

Dès 1726 avaient paru à la fois deux éditions des Lettres de madame de Sévigné, l'une imprimée à Rouen et l'autre à La Haye. Madame de Simiane fut pour quelque chose dans cette publication, mais malgré elle et à son corps défendant. Il lui répugnait de livrer à la publicité tous ses secrets d'intérieur, toute la vie intime de sa famille ; elle craignait ensuite que certains passages de ces lettres ne choquassent quelques familles qui y figuraient d'une manière peu honorable ou ridicule. A ceux qui la pressaient de faire jouir le

[1] *Notice sur madame de Sévigné*, par M. Saint-Surin, p. 146.

public d'une correspondance dont la réputation était bien établie, elle avait l'habitude de répondre : « Dans notre famille on veut avoir de l'esprit impunément. » Toutefois elle consentit à communiquer à l'un de ses parents, M. le comte de Bussy, une copie manuscrite qu'elle avait fait faire d'un assez grand nombre des lettres de son aïeule. Une lettre de la main de madame de Simiane accompagnait cet envoi. On a reproché à madame de Simiane de n'avoir jamais rien dit de son aïeule, et d'avoir peu senti son mérite littéraire. Tout cela est démenti par le passage suivant de la lettre écrite en forme de préface au comte de Bussy[1] : « Vous savez, mon cher cousin, ou si c'est un lecteur indifférent, il saura que c'est ici une mère qui écrit à sa fille tout ce qu'elle pense, comme elle l'a pensé, sans avoir jamais pu croire que ses lettres tombassent en d'autres mains que les siennes. Quoique leur style soit d'un tour aisé, naturel et simple en apparence, il ne laisse pas d'être assez figuré pour exiger du lecteur bien de l'attention. Ces lettres sont d'ailleurs remplies de préceptes et de raisonnements si justes et si sensés, avec tant d'art et d'agréments, que leur lecture ne peut être que très-utile aux jeunes personnes et même à tout le monde. Tout ce qu'il ne m'est

[1] Voir la préface de l'édition de Rouen ; 1726.

pas permis de vous envoyer, mon cher cousin, et qui doit rester sous le secret, parce qu'il est trop mêlé d'affaires de famille, est, pour le moins, aussi beau que ce que je vous envoie, et j'y ai bien du regret. » Certes ce n'est point là le langage de quelqu'un qui n'aurait pas senti le prix du trésor qu'il avait dans ses mains.

M. Monmerqué conjecture avec de très-grandes probabilités[1], que le parent auquel cette lettre est adressée était le comte de Bussy, évêque de Luçon, fils cadet de Bussy-Rabutin, que madame de Simiane avait pu connaître en Provence, pendant qu'il y exerçait les fonctions de grand-vicaire de l'archevêque d'Arles. L'évêque de Luçon ayant prêté son recueil des lettres de madame de Sévigné, on en fit des copies, et les libraires augurant bien du mérite de l'ouvrage et du goût du public, firent paraître à la fois, en deux volumes, les éditions dont nous avons parlé. Celle de Rouen eut pour éditeur Thirriot, l'ami de Voltaire. Elles contenaient l'une et l'autre une espèce de préface de la main du comte de Bussy, qui semble, en bien des endroits, empruntée à un *portrait de madame de Sévigné*, inséré par Bussy-Rabutin dans la généalogie manuscrite de sa maison. L'édition de La Haye, plus complète et mieux soignée, est de plus accompagnée d'un avertissement qui nous

[1] Notice bibliographique sur les éditions de madame de Sévigné, p. XXII.

paraît un des jugements les plus sains et les plus complets portés sur la manière d'écrire de madame de Sévigné; c'était la voix de la postérité déjà fixée pour elle, trente ans seulement après sa mort. « Voici, disait l'éditeur qui n'a pas voulu faire connaître son nom, un recueil nouveau et très-curieux des Lettres de madame de Sévigné, qui a tant de réputation pour le genre épistolaire, et dont le style naturel et délicat surpasse tout ce qu'on a jamais vu depuis qu'on écrit et qu'on lit des lettres. Ce n'est point un style exact, ni un langage mesuré et étudié, c'est un tour inimitable et un air négligé, rempli de noblesse et d'esprit.... C'est une imagination brillante et fertile qui produit sans effort; elle n'écrit que comme parle une personne du grand monde et de beaucoup d'esprit, de sorte que lorsque vous voyez ses lettres vous croyez qu'elle parle, vous ne la lisez point, vous l'entendez. »

Le public fit à cette publication l'accueil qu'elle méritait et que les éditeurs avaient pressenti. Ces deux volumes de lettres furent dévorés par les partisans de la bonne littérature, mais aussi par les amateurs de scandale; non que dans les lettres de madame de Sévigné il y eût rien qui choquât la morale et la bienséance, mais sa petite-fille croyant que la copie fournie au comte de Bussy ne sortirait pas de sa famille, y avait laissé subsister des anecdotes et des portraits qui pouvaient faire

rire aux dépens de personnes encore vivantes ou de leurs familles. Ce qu'avait craint madame de Simiane arriva ; elle se vit assaillie de plaintes et de réclamations, et ne crut pouvoir les conjurer qu'en faisant désavouer les éditions de 1726, dans le *Mercure de France*. On y lit en effet la note suivante, sous la date du mois de mai de la même année : « Les personnes considérables qui tiennent à l'illustre madame de Sévigné, par la parenté ou l'alliance, ont souffert impatiemment que l'on ait pu penser qu'elles eussent la moindre part à cette édition. »

Mais par cette furtive publication madame de Simiane se trouva amenée à une nécessité à laquelle elle avait voulu se soustraire. Pour éviter les fausses interprétations, les applications malignes, pour protéger aussi la mémoire littéraire de son aïeule, elle se vit obligée de donner elle-même une édition exacte de sa correspondance, que des éditeurs peu scrupuleux avaient fort défigurée. Ne pouvant ou ne voulant entreprendre ce travail elle-même, elle en chargea un de ses amis, homme d'esprit et de goût, le chevalier Marius de Perrin, et lui remit tous les originaux des lettres de madame de Sévigné, qui étaient en sa possession. Celui-ci justifia la confiance de la petite-fille de madame de Sévigné ; il revit les lettres déjà publiées, établit le texte d'un plus grand nombre d'inédites, retrouva les dates des années

que madame de Sévigné ne mettait jamais, enrichit le tout de notes fort exactes; mais pour obéir aux susceptibilités de madame de Simiane, il retrancha une foule de passages qui auraient pu blesser quelques familles trop chatouilleuses, condescendance fâcheuse qui a mutilé en bien des endroits le texte si hardi, si indépendant de madame de Sévigné. Le chevalier Perrin employa dix années à la préparation de son édition : elle parut en six volumes in-12, de 1734 à 1737.

Madame de Simiane la vit à peine s'achever, elle mourut en 1737, à Aix, dans les principes d'une rigide piété, comme avait fini son aïeule, avec laquelle elle n'offre pas ce seul caractère de ressemblance.

En mourant, madame de Simiane laissa tous les manuscrits des lettres de madame de Sévigné qu'elle avait conservés, au marquis de Castellane-Esparron, son gendre, et pour éviter encore à sa famille de nouveaux désagréments semblables à ceux que lui avait suscités la première publication de cette correspondance, elle lui recommanda, sans doute, d'anéantir les passages supprimés à l'impression, et qui auraient provoqué l'animosité de familles puissantes. M. de Castellane, craignant qu'après lui les intentions de madame de Simiane ne fussent pas respectées, se crut obligé de brûler la correspondance tout entière. Des volumineux manuscrits de madame

de Sévigné, il ne retira qu'une seule lettre, datée de 1677, qu'il donna, en 1784, à son cousin, M. le marquis de Castellane-Saint-Maurice. Il avait cru conserver une lettre de madame de Sévigné : M. Monmerqué l'a restituée en toute justice à madame de Grignan à qui elle appartient en effet [1].

On s'est souvent demandé pourquoi nous ne possédions pas les Lettres de madame de Grignan. On s'accorde à croire qu'elles ont été détruites. Mais par qui et pour quel motif? Le chevalier Perrin, dans une note de la préface de son édition de 1754, dit qu'elles furent sacrifiées par madame de Simiane *à des scrupules de dévotion*, sans doute à cause des conversations philosophiques qu'elles contenaient. Quelle qu'en ait été la cause, cette destruction ne dut avoir lieu qu'après 1733, si l'on en croit le président Bouhier qui prétend, à cette date, avoir vu les lettres de madame de Grignan, à Aix, entre les mains de madame de Simiane.

Voici où en est la descendance de madame de Simiane et, par conséquent, celle de madame de Sévigné. Pauline de Grignan avait eu trois filles

[1] Voir sur la destruction des manuscrits de madame de Sévigné la 6e édition des *Tombeaux de Saint-Denis*, par M. de Treneuil, p. 45, et l'édition des Lettres de madame de Sévigné, par M. Monmerqué, t. v, p. 291 *note*.

de son mariage avec le marquis de Simiane : la première se fit religieuse, en 1720, au couvent des Filles du Calvaire, à Paris; la seconde épousa, en 1723, M. de Villeneuve, marquis de Vence, issu de ce Romée de Villeneuve, connétable de Provence, au XIII[e] siècle, et qui fut un grand ministre dans un petit État; la troisième fut mariée, en 1725, au marquis de Castellane-Esparron, de cette antique famille de Provence, dont une branche avait formé, au XV[e] siècle, la famille de Grignan, et qui se trouvait appelée, trois siècles après, à la perpétuer encore.

Les descendants de madame de Vence sont, aujourd'hui, madame la marquise de Bassompierre, et mesdames de Luçay, de Divonne, de Villeneuve-Flayosc, de Sainte-Agathe, à Nice, etc. Quant aux branches des Castellane, elles sont suffisamment connues et avec assez de distinction pour que l'on regrette qu'il ne soit pas venu dans l'idée à aucun des membres de cette famille de faire revivre ce nom de Grignan, qu'une tendresse immortelle a rendu populaire, et qui leur appartient à double titre. Il en est, à coup sûr, parmi eux, et nous en connaissons, qui, par l'esprit et par le cœur, sauraient le porter dignement, et le public reverrait avec plaisir, nous n'en doutons pas, un nom que madame de Sévigné lui a appris à chérir.

FIN.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA MAISON DE GRIGNAN.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA MAISON DE GRIGNAN.

I.

1045—1120.

LORSQU'ON voit madame de Sévigné, dans ses Lettres, revenir aussi souvent sur la *gloire,* sur *l'antique puissance* des *Adhémar* (tige de la maison de Grignan), on est porté à croire qu'elle parlait surtout ainsi pour flatter les prétentions nobiliaires de la famille de son gendre, politesse de femme d'esprit et de belle-mère indulgente, qui avait su démêler, dans le cœur de M. de Grignan, cette corde si sensible à l'éloge du passé. Néanmoins ces louanges, qui paraissent outrées, en les comparant à la position d'un gouverneur de la Provence, malgré l'élévation de sa charge et son importance personnelle, s'expliquent jusqu'à un certain point, si l'on considère l'origine et l'histoire de cette maison, jadis *indépendante* dans la plus complète acception du mot, car elle a longtemps exercé toutes les prérogatives de la souveraineté.

On conçoit très-bien alors que madame de Sévigné, voyant le nom de Grignan si fortement déchu, et son gendre devenu simple lieutenant d'une province où ses aïeux avaient commandé en maîtres, non-seulement confondu avec tous les autres gouverneurs provinciaux, mais encore, à cause de l'infériorité de ses richesses, éclipsé par beaucoup d'entre eux et placé surtout bien au-dessous des personnages in-

fluents de la cour, qui descendaient d'ancêtres assurément moins connus, on conçoit, disons-nous, que madame de Sévigné se plaigne du présent et donne des regrets au passé. Il y avait bien, si l'on veut, désir de flatter et de plaire; mais la flatterie portait sur le vrai, elle était pleinement justifiée. C'est ce que nous espérons démontrer en racontant brièvement l'origine et l'établissement de la famille des *Adhémar*, d'où est sortie, ainsi qu'on le sait déjà, celle de *Grignan*.

Il y a plusieurs versions au sujet de l'origine de cette famille; elles diffèrent entre elles sur l'époque et les circonstances de son établissement, mais toutes s'accordent sur son ancienneté et sur l'importance à laquelle, dès le XIIe siècle, elle était parvenue.

Dans des Mémoires conservés à la Bibliothèque du Roi, il en est un qui avance que la maison des Adhémar se *justifie dès l'an* 600. C'est ce qui s'appelle *être plus noble que le Roi*, car à coup sûr aucune maison, en France, ne peut avoir la prétention de remonter aussi haut, sauf toutefois celles à qui il est donné de prouver leur descendance de Clovis, des consuls Romains et même de la famille de la sainte Vierge[1]. Nous n'irons pas jusque-là, et c'est sans regret; car il nous semble qu'au delà de l'ère chrétienne, nous descendons tous un peu du même père, et même en est-il quelque chose en deçà. D'autres affirment qu'en 825 la famille qui nous occupe était déjà puissante, et invoquent en preuve les archives du château de Grignan, où lon trouvait des actes, des testaments et des contrats établissant que sa généalogie remontait au moins à cette date, illustrée par les alliances les plus considérables avec les maisons souveraines de Bourgogne, d'Aquitaine, de Toulouse, d'Albret, de Dauphiné et d'Orange[2].

[1] On sait que la maison de Levi revendiquait cette parenté comme descendant de la tribu de *Levi*.

[2] Ceci est tiré d'un mémoire du père Finé, jésuite, qui paraît avoir

Jacques de Bergame, dans sa Chronique italienne, rapporte, en s'appuyant sur Éginhard [1], qu'un Adhémar, *comte de Gênes*, après avoir chassé les Sarrasins de l'île de Corse, reçut de Charlemagne, en souveraineté, de grandes terres dans le Midi de la France; l'empereur, par reconnaissance, voulut aussi être le parrain de l'un de ses neveux qui s'établirent dans la ville d'Orange, et de là est venue la famille de Grignan. A ce sujet, nous avons un grand scrupule, et voici ce qui le fait naître : sur un exemplaire de *Bouche*, l'historien de la Provence, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, et qui a appartenu au grand d'Hozier, toute la partie de la généalogie des Grignan, qui concerne leurs ancêtres comtes de Gênes, jusqu'au XIe siècle, est croisée de deux barres de mauvais augure, et ce n'est pas nous qui refuserons de nous incliner devant les arrêts de ce souverain juge en fait d'armes et d'origine.

Vers le milieu du XIe siècle, on trouve la maison d'Adhémar établie indépendante dans la ville d'*Orange* et surtout dans celle de *Monteil*, appelée depuis, de son nom, *Monteil-Adhémar, Monteil-Aimar, Montélimart*. Elle possédait autour de ces deux villes une contrée de plus de vingt lieues d'étendue, sur la rive gauche du Rhône. Hugues Adhémar, seigneur de Monteil, qui vivait en 1045, est demeuré fort obscur dans l'histoire; mais la plupart de ses enfants furent célèbres, l'un d'eux surtout, Aimar-Adhémar, qui s'illustra comme évêque du Puy (en Velay), et prit part à la première croisade. Ce personnage est fort connu, mais sa biographie

écrit vers le milieu du siècle dernier. L'historien de la *Noblesse du Comtat-Venaissin*, Pithon-Curt, qui a compulsé les archives du château de Grignan, quelques années après, déclare n'y avoir vu aucun des actes signalés par le père Finé.

[1] OEuvres complètes d'Eginhard, traduction de l'Histoire de France, t. I, p. 267.

est loin d'avoir été faite d'une manière complète; il nous appartient d'en fournir ici le complément. M. Michaud et le Tasse lui-même l'ont traité d'une manière fort secondaire dans un sujet dont il est le personnage le plus considérable; on nous excusera donc de donner tous les détails qui le concernent; ceci au reste est plus que l'histoire d'une famille, c'est de l'histoire générale, et notre récit peut prétendre indulgence à ce titre.

On parlait déjà de la Terre-Sainte, et un esprit précurseur des Croisades portait les Chrétiens à s'inquiéter de la profanation des saints lieux et des souffrances de leurs frères. Quelques pèlerinages individuels amenèrent d'abord en Palestine les hommes les plus courageux et les plus fervents. L'évêque du Puy fut de ce nombre. En 1086, il alla visiter la Terre-Sainte et y resta près d'une année, après laquelle il revint pénétré d'affliction et rempli du désir d'apporter un remède aux maux qui l'avaient ému.

Le pape Urbain II avait promis de visiter la Gaule. Il arriva à Valence dans le courant d'août 1095, et de là se rendit au Puy, où il s'était proposé d'assembler un concile. Le mérite de l'évêque avait sans doute inspiré ce choix; il faut croire aussi que, depuis son retour de la Terre-Sainte, Adhémar avait dû faire parvenir au Saint-Siége le récit des souffrances dont ses yeux avaient été témoins dans l'Orient, et que dénonçaient, en outre, aux Chrétiens d'Occident les plaintes fougueuses de Pierre-l'Hermite. Le désir de mettre un terme à ces maux était un des motifs qui avaient attiré le pontife au delà des Alpes. On conçoit donc son empressement à se rendre auprès d'un prélat qui pouvait témoigner avoir vu les souffrances des Chrétiens et lui indiquer les moyens d'y mettre un terme. Les prélats des Gaules n'ayant pu se rendre à temps au Puy, le Pape tint, le 18 novembre suivant, un concile à Clermont, où l'évêque du Puy se trouva

accompagné de tous ses parents. On sait que c'est à ce concile que fut prêchée la première Croisade. Adhémar fut un des premiers à pousser le cri de *Dieu le veut*, et à se croiser.

Le lendemain le Pape réunit l'assemblée des évêques pour choisir un chef à cette expédition. Ils élurent d'une voix unanime Adhémar, évêque du Puy, comme également propre à la guerre et au service de Dieu, comme aussi distingué par sa prudence que par sa fermeté, et comme ayant déjà visité la Terre-Sainte. « Celui-ci donc, ajoute Robert le moine[1], comme un autre Moïse, accepta, bien que malgré lui, et avec la bénédiction du Pape et de tout le concile, la conduite et le gouvernement du peuple du Seigneur. » Il y avait au concile de Clermont quatre cents évêques ou abbés : ce choix d'Adhémar et l'unanimité qui y présida sont une marque éclatante de son mérite et de sa réputation. Le Pape l'institua son *légat* en Orient et, lui imposant les mains à la manière des apôtres, lui remit tous ses pouvoirs pour cette expédition. Guillaume, évêque d'Orange, qui était présent et se montra l'un des plus ardents à prendre la croix, lui fut donné pour second ou pour lieutenant spirituel. L'exemple d'Adhémar entraîna une grande partie de la noblesse du Velay, du Languedoc et de la Provence, mais surtout ses parents, son frère Hugues Adhémar, quatre de ses neveux, et Adhémar, comte d'Orange. Sans contredit c'est la famille de France qui a fourni le plus de chevaliers à la première Croisade. Plusieurs nobles voisins et vassaux des seigneurs de Monteil se rangèrent sous leur commandement. Parmi eux l'historien de la maison de Grignan cite Philippe de Mons, Humbert de Marsanne, Pierre de Spenella et Hugues de Ripert[2].

L'armée des Provençaux, forte de près de cent mille

[1] Histoire de la première Croisade par Robert le moine, liv. I.

[2] Voir *Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin*, par Pithon Curt., t. IV, p. 18.

hommes, quitta le Midi, vers la fin d'octobre de 1096. Sous le commandement de Raymond de Toulouse et de l'évêque du Puy, elle traversa les Alpes, prit par la Lombardie, le Frioul, la Dalmatie, et parvint à Durazzo sur l'Adriatique, non sans fatigues et sans privations. Harcelés par les habitants des pays qu'ils traversaient, les Croisés furent souvent obligés de combattre en marchant, et se trouvèrent, dès l'abord, aux prises avec des périls qui ne devaient aller qu'en augmentant. Raymond et Adhémar ne cessèrent de se tenir à l'arrière-garde pour protéger leurs troupes. Le frère de ce dernier, étant tombé malade à Durazzo, fut forcé de s'y arrêter. En Macédoine, l'évêque du Puy, faillit rester lui-même au pouvoir des Pincennaires, peuple farouche. Dans le but de chercher un lieu commode de campement, et suivi de peu de monde, il s'était éloigné du gros de l'armée, lorsque les ennemis l'entourèrent et le blessèrent fortement à la tête. Après l'avoir renversé de sa mule, ils se mettaient en devoir de le dépouiller; mais, ajoutent Raymond d'Agiles et Guillaume de Tyr, « comme un si grand prélat était encore nécessaire au peuple de Dieu, sa vie fut préservée par la miséricorde du Seigneur[1] ». Pendant que les ravisseurs se disputaient sa dépouille, l'armée fut prévenue : on prend les armes, on vole à son secours, et l'évêque et tous les siens sont bientôt délivrés et ramenés dans le camp. Avant d'arriver à Thessalonique, il fallut encore combattre. Épuisé par les fatigues, les soins et le climat, Adhémar fut atteint, dans cette ville, d'une maladie assez grave pour l'obliger de s'y arrêter avec plusieurs des siens qui lui servirent d'escorte. Enfin l'armée arriva à Constantinople, et, peu après, l'évêque du Puy, entièrement rétabli, la rejoignit, emmenant avec lui son frère qu'il avait laissé malade à Durazzo.

[1] Hist. des Faits et Gestes dans les régions d'outre-mer, par Guillaume de Tyr, liv. II.

Après un court séjour à Constantinople, Raymond fit traverser le détroit à ses troupes. Elles se mirent en marche sous les ordres d'Adhémar pour aller se réunir à celles des autres princes qui s'étaient donné rendez-vous sous les murs de Nicée. Raymond ayant réglé toutes ses affaires auprès de l'Empereur, atteignit bientôt l'armée dans sa marche. Elle était arrêtée à quelque distance de Nicée, lorsque les princes assiégeants, ayant eu avis que les Turcs du dehors devaient les surprendre dans leur camp, envoient un message au comte et à l'évêque pour les prier de hâter le plus possible leur arrivée. Ils pressèrent le pas, marchèrent toute la nuit, et, le 16 mai, ils parurent de grand matin devant la ville, au midi de laquelle ils prirent position. Soliman, général des Turcs, qui ignorait la venue des Provençaux, déboucha bientôt, comme il l'avait annoncé, vers la portion du camp qu'ils occupaient et qu'il avait espéré trouver dégarnie. Enchantés de trouver dès l'abord une occasion de combattre, les Provençaux se donnent à peine le temps de décharger leur bagage, ils se portent résolument à la rencontre des Infidèles, et un combat opiniâtre s'engage aussitôt.

Commençant, dès l'arrivée, sa mission de légat-guerrier, l'évêque du Puy court dans les rangs, excitant le cœur des soldats[1] : « O race consacrée à Dieu, s'écrie-t-il, vous avez « tout quitté pour l'amour du Seigneur, richesses, champs, « vignes et châteaux ; maintenant la vie éternelle sera bientôt « acquise à quiconque sera couronné du martyre dans cette « bataille ; attaquez donc avec ardeur ces ennemis du Dieu « vivant ; Dieu est pour vous et vous fera vaincre aujourd'hui. » Les Provençaux combattaient avec tout l'emportement d'une première ardeur. Le succès cependant était indécis, lorsque

[1] Hist. des Faits et Gestes ans les régions d'outre-mer, par Albert d'Aix, liv. II.

Boémond et les autres princes français accourent au secours du prince de Toulouse, et les Turcs sont bientôt mis en déroute et poursuivis, avec un grand carnage, jusqu'à l'entrée de la nuit. Quelques historiens attribuent à Raymond et à Adhémar seuls ce premier échec des Musulmans. Quoi qu'il en soit, il fut cause que, pendant tout le cours du siége, ceux-ci n'osèrent plus inquiéter les Croisés.

Le siége fut poussé avec une nouvelle vigueur. Cependant, après un mois d'efforts, les Chrétiens se trouvaient presque aussi peu avancés que le premier jour. Ils avaient livré inutilement plusieurs assauts qui étaient venus échouer devant la force de la place et la résolution des assiégés. La hardiesse des Provençaux leur inspira un moyen qui devait réussir. Quelques hommes de la maison de l'évêque et de celle du comte Raymond, disent les chroniqueurs [1], qui, en cette circonstance, nomment Adhémar en première ligne, s'approchèrent, malgré les plus grands périls, d'une haute tour située devant leur camp, au midi de la ville. A travers une grêle de traits et de pierres, ils parvinrent à former une *tortue* et à miner la tour, la soutenant avec des poutres auxquelles ils mirent le feu, lorsque les fondements en eurent été dégagés, de telle sorte que cette partie du rempart, n'étant plus soutenue, s'écroula avec un grand fracas. Adhémar et Raymond firent aussitôt combler le fossé, et rien ne les empêchait plus de pénétrer dans la ville, lorsque les habitants effrayés demandèrent à capituler, et, de l'aveu des Croisés, rendirent la place à l'empereur de Constantinople. On s'accorda à faire surtout honneur de cette prise aux Provençaux et à leurs deux illustres chefs. Les parents d'Adhémar, leurs amis et leurs vassaux trouvèrent là une occasion de se signaler et la mirent à profit.

[1] Hist. des Croisades, par Guibert de Nogent, liv. III.

Les Croisés quittèrent les murs de Nicée le 29 du mois de juin et poursuivirent l'expédition ; les Provençaux, sous le commandement de Raymond et d'Adhémar, formaient l'arrière-garde. Ceux qui marchaient les premiers, s'étant trop avancés, furent attaqués par Soliman qui cherchait une revanche de sa première défaite, et d'abord culbutés avec une grande perte. Mais, par la prompte arrivée du reste de l'armée, les choses changèrent bientôt de face. Godefroy accourt le premier ; l'évêque du Puy, *entouré de ses troupes brillantes*, le suit de près, et bientôt Raymond arrive avec le reste des Provençaux. Quoique forts de cent cinquante mille hommes, les Turcs regagnaient les montagnes lorsque les chefs Croisés se décident à les attaquer à leur tour. Adhémar, dont la présence, dit Guibert de Nogent[1], eût suffi pour les remplir d'ardeur s'ils eussent éprouvé quelque crainte, enflamme les troupes par ses discours ; il les excite à venger dans le sang le sang de leurs frères morts, à ne pas souffrir que les ennemis du Christ se glorifient plus longtemps du massacre des fidèles, et leur promet la victoire au nom du Ciel[2]. Les Croisés en foule se jettent à ses pieds et à ceux des autres prélats, demandant leur bénédiction et l'absolution de leurs péchés. Les chefs alors, voyant l'armée pleine d'ardeur, la conduisent à l'ennemi qui fut attaqué avec une espèce de fureur. Soliman tint bon pendant quelque temps, jusqu'à ce que ses troupes, ayant été tournées par l'évêque du Puy, qui, avec un corps nombreux, avait pris par derrière les montagnes, il se vit cerné de toutes parts. Effrayé à son tour, le général turc prend lui-même la fuite. Le combat, ou plutôt le carnage, dura depuis neuf heures du matin jusqu'à midi. Un historien dit que *les bras se roidissaient à force de tuer*[3]. On

[1] Hist. des Croisades, liv. III.
[2] Hist. de Guillaume de Tyr, liv. III.
[3] Guibert de Nogent, liv. III.

poursuivit longtemps les fuyards. Dans leur camp on trouva de grandes richesses et d'abondantes provisions qui furent distribuées à l'armée. Cependant, malgré cette victoire, la perte des Chrétiens fut considérable, et ils eurent à déplorer la mort de plusieurs guerriers illustres.

L'armée poursuivit sa route, et, au bout de quelques jours, se trouva dans un désert tellement aride et brûlé que le besoin impérieux de la soif se fit bientôt sentir. C'était une privation nouvelle pour les Croisés ; elle s'accrut bientôt à un degré intolérable, et la voix d'Adhémar qui exhortait le peuple à la résignation, fut couverte par les cris d'un légitime désespoir. La privation d'eau dura plusieurs jours, et les Chrétiens succombaient à cette horrible souffrance, lorsque enfin ils trouvèrent une rivière aux environs d'Antioche ; et, après plusieurs engagements où l'action d'Adhémar se fit d'autant plus sentir qu'une grave maladie avait forcé Raymond de s'arrêter en chemin, ils arrivèrent auprès de cette ville, l'une des places principales de la Palestine, dans laquelle une armée d'Infidèles s'apprêtait à leur résister. Le passage du pont de l'Oronte, situé à deux lieues de la ville, nécessita un premier engagement. Le comte de Normandie s'y était porté pour en forcer l'entrée, mais ses troupes l'ayant trouvé bien gardé éprouvaient quelque hésitation devant la défense vigoureuse des Turcs. Adhémar, qui s'était placé en avant de l'armée pour être plus à portée de soutenir l'ardeur de l'avant-garde, s'aperçoit de ce trouble : « Que craignez-vous, leur crie-t-il ? Ne vous laissez point « abattre. Levez-vous contre ces chiens dévorants, car c'est « aujourd'hui même que le Seigneur combattra pour vous [1]. » Cette voix, puissante sur leurs cœurs, anime tous les courages ; ils se précipitent sur les Infidèles, et, après un court

[1] Albert d'Aix, liv. III.

combat, le pont est emporté et l'ennemi chassé au loin avec une très-grande perte.

Le lendemain de cette action, l'Évêque réunit les Croisés autour de lui et tâcha de prémunir les esprits contre la résistance qui attendait leurs efforts. Il ne leur cacha rien de la force de la place, du nombre et de la résolution de ses défenseurs, et en prit occasion pour recommander aux princes la prudence et l'union, et au peuple le bon ordre et une discipline rigide. Il assigna à l'armée un ordre de campement et de siége qui fut adopté, et tous, en l'observant, arrivèrent sous les murs d'Antioche le 21 octobre 1097[1]. L'armée se trouvait singulièrement réduite à cause des combats, des fatigues et des privations. On n'y comptait plus que la moitié des combattants partis d'Europe. Néanmoins, les Provençaux, par l'union et la prudence de leurs deux chefs, furent encore ceux qui eurent le moins à souffrir.

Les Chrétiens eussent pu, et peut-être l'auraient-ils dû, aller tout droit à Jérusalem, but de leurs travaux; il paraît même qu'Adhémar était de cet avis; mais les autres chefs, voyant dans Antioche une occasion prochaine de gloire et de butin, voulurent en poursuivre le siége. L'armée prit donc position. Chaque corps se posta devant l'une des portes de la ville. Raymond et Adhémar furent chargés de l'attaque du nord ou de la porte dite *du Chien*, devant laquelle était un pont jeté sur un marais contigu aux remparts[2]. Ils se trouvaient de la sorte les plus rapprochés de la place et eurent, par conséquent, le plus à souffrir des traits des assiégés qui, en outre, dans leurs fréquentes sorties, ne cessaient de les molester et de leur tuer du monde. Pour s'en garantir, ils essayèrent de détruire le pont; ce fut inutilement; sa solidité

[1] Albert d'Aix, liv. III.

[2] Hist. des Croisades par Guillaume de Tyr, liv. IV.

résista à tous les efforts. Alors ils eurent l'idée de construire une vaste machine en bois, comme une tour, qu'ils traînèrent avec de grands dangers à l'entrée du pont, pour en fermer le passage, et du haut de laquelle ils combattaient de plain-pied avec les assiégés ; mais ceux-ci, ayant concentré tous leurs efforts sur cette machine redoutable, s'en emparent et y mettent le feu[1].

Le Comte et l'Évêque avaient épuisé tous les moyens ordinaires de défense. Alors, ils font rouler sur le pont d'énormes rochers, des poutres, des chênes entiers ; ils les amoncellent devant la porte, les lient avec des chaînes de fer, et, malgré une grêle effroyable de pierres et de traits, et la difficulté de mouvoir de pareilles masses, ils parviennent à murer entièrement la sortie et à obstruer le pont, et par cette œuvre de géant ils furent délivrés de toute nouvelle excursion[2].

Les autres corps avaient aussi beaucoup de peine à se défendre des Turcs, et le siége avançait peu ; au bout de trois mois il n'avait fait aucun progrès sensible. En revanche la famine était au camp. L'imprudence des Croisés n'avait pas peu contribué à l'attirer. Au début, les provisions étaient abondantes, mais on les avait gaspillées sans soin et sans ménagement. Le camp regorgeait aussi de femmes de toute espèce, et, il faut le dire, aucun frein n'avait été mis à l'intempérance et à la débauche. Pour que le malheur fût à son comble, une maladie contagieuse se répandit parmi les Chrétiens ; le camp fut encombré de morts, et bientôt l'on ne sut où les ensevelir. A la vue de ces maux, plusieurs sentirent défaillir leur courage, et bientôt l'armée, la désertion aidant, finit par être réduite encore de moitié, et l'expédition se trouva singulièrement compromise.

Alors Adhémar, voyant la ferveur éteinte et le désespoir

[1] Hist. d'Albert d'Aix, liv. III.

[2] Guillaume de Tyr, liv. IV.

dans tous les cœurs, rassemble le peuple et lui reprochant ses désordres et sa corruption, il l'excite à recourir à Dieu dont ses péchés ont attiré la colère. Émus par la parole ferme et touchante du légat du Christ, les Croisés reconnaissent leurs erreurs et se soumettent à l'envi aux ordres de l'Évêque, qui prescrit une pénitence de trois jours, fait chasser du camp toutes les femmes suspectes, et profite de ce mouvement de ferveur pour promulguer des règles sévères sur la réformation des mœurs; et, lorsque enfin l'armée se montre de nouveau fidèle et soumise, il lui prodigue des paroles d'encouragement et d'union, et lui promet le prix de sa persévérance[1].

Le printemps amena quelques adoucissements aux souffrances des Croisés. Des provisions fraîches leur arrivèrent et la famine diminuait, tandis qu'elle commençait à sévir dans la ville. Mais en même temps on apprit qu'une armée innombrable d'Infidèles arrivait au secours d'Antioche. Cette nouvelle jeta l'épouvante parmi les Chrétiens, et plusieurs d'entre eux, Étienne, comte de Chartres, entre autres, colorant mal leur frayeur, quittèrent l'armée sous prétexte de maladie. Craignant la contagion de l'exemple, Adhémar et les princes firent publier une défense de s'éloigner du camp, sous peine d'être regardé comme sacrilége et puni comme infâme[2]. Cette sévérité arrêta les désertions, mais les chefs n'en comprirent que mieux l'urgent besoin de s'emparer de la ville.

Ils ne savaient comment amener cet événement désiré, lorsque Boémond vint trouver l'évêque du Puy, lui confia qu'il avait pratiqué une intelligence dans Antioche, et qu'un officier turc lui avait offert de lui livrer une des tours

[1] Hist. des Croisades de Guibert de Nogent, liv. IV. — Guillaume de Tyr, liv. IV.

[2] Guillaume de Tyr, liv. V.

où il commandait, sur un signal convenu; qu'il consentait bien à courir les chances de cette entreprise, mais à la condition que la ville d'Antioche lui serait donnée si elle était prise par son moyen. Sur cette ouverture, Adhémar assemble les généraux et les nobles, et leur tient un discours remarquable dans lequel, quoiqu'il paraisse mettre son éloquence et son adresse au service de Boémond, il ne faut chercher cependant que son ardent désir de voir les Chrétiens maîtres enfin d'Antioche[1]. Les princes promettent que la ville appartiendra à celui qui pourra la prendre. Boémond alors leur dévoile son projet : il est accueilli avec empressement, et bientôt mis à exécution. Les choses marchèrent avec un plein succès. Les Croisés furent introduits dans la place au milieu de la nuit, et, à la faveur des ténèbres, ils massacrèrent tous les défenseurs des remparts : avant que les habitants de la ville eussent été réveillés, ils étaient maîtres de toutes les portes. Au jour, l'armée entière pénétra dans la place, et ce fut, pendant quelques heures, un épouvantable massacre, qui joncha les rues de plus de dix mille cadavres. Ceux qui parvinrent à s'échapper se retirèrent dans la citadelle qui dominait la ville et où on ne put les forcer.

Le lendemain, l'armée annoncée depuis si longtemps arriva sous les murs d'Antioche, commandée par Kerboga, prince des Perses : elle était immense et remplissait toute la plaine d'Antioche. A leur tour, les Chrétiens se trouvèrent assiégés. Le temps leur avait manqué pour introduire des vivres dans la place; ils n'avaient amené que la disette avec eux. Elle fut bientôt plus affreuse que celle qu'ils avaient éprouvée dans le camp. En outre, des périls incessants leur enlevaient tout repos, obligés qu'ils étaient de se défendre, en même temps contre les Perses du dehors et les Turcs de

[1] Hist. de Tancrède par Raoul de Caen, chap. LXIV.

la citadelle. La faiblesse gagna de nouveau les Croisés, et plusieurs même des plus nobles quittèrent furtivement la ville et se sauvèrent vers la mer [1]. Comme Kerboga resserrait tous les jours la place de plus en plus, il arriva un moment où plus rien ne put ni sortir ni pénétrer. Alors la famine devint inouïe. La faim égalisait tous les rangs ; les soldats disputaient à leurs chefs les aliments les plus grossiers, et on en fut réduit jusqu'à manger les chevaux morts et à moitié putréfiés. Les hommes nobles allaient de tente en tente mendiant un peu de nourriture ; les femmes distinguées elles-mêmes, faisant céder toute pudeur, offraient leurs faveurs pour apaiser leur faim. Ce tableau est lamentable dans les historiens de l'expédition, et l'on n'est point étonné du profond découragement qui finit par s'emparer de tous les Croisés [2]. Adhémar seul, avec Boémond, n'éprouva aucune faiblesse et, prodiguant à ses compagnons ses exhortations et ses consolations, il n'oublia rien pour les rappeler à l'accomplissement de leurs vœux.

Mais un événement imprévu et miraculeux vint relever les cœurs abattus. Un clerc de Provence, nommé Pierre Barthélemi, alla trouver l'évêque du Puy et le comte de Toulouse, leur affirmant qu'au milieu d'un songe saint André lui était apparu par trois fois, et lui avait découvert que dans l'église de Saint-Pierre-d'Antioche, à un endroit qu'il lui avait désigné, se trouvait enfouie la *lance* avec laquelle fut percé le flanc du Sauveur ; qu'il fallait la rechercher, la retirer, et que, par son moyen, l'armée serait sauvée. Aussitôt cette nouvelle se répand dans la ville, on croit y voir une marque du retour du ciel ; on se rend à l'église, et là, en effet, après avoir creusé la terre à l'endroit indiqué, on

[1] Guillaume de Tyr, liv. VI.

[2] *Voir* surtout Guillaume de Tyr, livre cité.

trouve une lance. Le peuple crie au miracle, et se croit soutenu de Dieu; il voit dans cette relique précieuse une garantie infaillible de succès, et, grâce à cette ardeur sainte, les courages sont de nouveau rendus capables des plus périlleuses entreprises. Adhémar, voyant ce renouvellement d'enthousiasme, en profite pour faire réitérer aux princes le serment de ne se point quitter jusqu'à l'entière délivrance de Jérusalem et du saint sépulcre. Les chevaliers et le peuple font la même promesse, et, forts maintenant de la confiance du ciel, demandent à grands cris qu'on les mène à l'ennemi, et se plaignent de la lenteur des chefs. Ceux-ci, entraînés par l'esprit surnaturel qui s'est emparé de l'armée, décident, au milieu des acclamations, d'attaquer Kerboga, et ordonnent tous les préparatifs du combat. L'évêque du Puy, afin d'appeler sur leurs armes les secours d'en haut, prescrivit aux Chrétiens une pénitence de trois jours, et fit faire, par tous les clercs, des prières extraordinaires.

Le quatrième jour, à la première aube, après avoir entendu la messe et avoir communié, toute l'armée se disposa en ordre de bataille derrière les murs de la place. Elle fut divisée en six corps. L'évêque du Puy, *le noble Adhémar de précieuse mémoire,* comme l'appelle Guillaume de Tyr, armé d'une cuirasse et d'un casque, eut le commandement du quatrième, composé de sa troupe, de ses parents, de leurs vassaux, et de l'armée du comte de Toulouse qui, malade en cet instant, ne put prendre part à la bataille, et fut chargé de garder la ville. Raimbaud Adhémar, prince d'Orange, fut chargé de conduire le cinquième corps. Auprès de l'évêque se trouvait Raymond d'Agiles, son chapelain et l'historien de l'expédition, qui portait dans ses mains la *sainte lance,* en guise d'étendard.

Les Croisés sortirent de la ville à six heures du matin. Lorsqu'ils furent tous arrivés dans la plaine, Adhémar ordonna une halte, et, tenant élevée la lance du Sauveur, il

leur adresse ses dernières et paternelles exhortations. Il commence d'abord par leur recommander l'union et le dévouement mutuel dans le combat, et, après leur avoir rappelé tout ce qu'ils ont souffert à cause de leurs péchés : — « Maintenant, leur dit-il[1], que vous êtes purifiés et réconciliés avec « Dieu, que pourriez-vous craindre? Il ne vous saurait arriver « aucun malheur. Celui qui mourra ici sera plus heureux que « s'il était demeuré en vie, car, à la place d'une vie tem- « porelle, il obtiendra les joies éternelles ; celui qui survivra « remportera la victoire sur ses ennemis, s'enrichira et n'aura « plus à souffrir de la disette. Vous savez ce que vous avez « enduré et ce qui est maintenant devant vous. Le Seigneur a « fait arriver sous votre main les richesses de l'Orient : prenez « courage et montrez-vous hommes de cœur, car déjà le Sei- « gneur envoie les légions de ses saints qui vont vous venger « de vos ennemis ; vous les verrez aujourd'hui de vos yeux, « et, lorsqu'ils viendront, ne craignez pas leur bruit terrible, « car déjà ils vous ont secourus dans vos combats. Voyez vos « adversaires le cou tendu à la manière des cerfs et des biches « craintives ; ils attendent votre arrivée, plutôt prêts à la fuite « qu'au combat. Marchez donc contre eux pour les attaquer au « nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et le Dieu tout puissant « soit avec vous ! » Cette parole véhémente et inspirée exalte les cœurs ; tous répondent *amen !* et marchent résolus à l'ennemi.

Le combat s'engagea avec fureur, pendant qu'Adhémar, par un détour, se dirigeait vers les montagnes où se trouvaient les tentes de Kerboga et sa réserve commandée par lui-même. Dans la plaine, les Chrétiens eurent d'abord l'avantage; mais Soliman, qui avait fait un grand circuit, revint prendre l'armée par derrière et faisait à son tour de grands progrès ;

[1] Hist. de la première Croisade, par Robert le moine, liv. VII.

les Croisés, par un mouvement habile, font alors volte-face, et la bataille se continue avec le même acharnement. Le nombre immense des ennemis lui permettait de réparer ses pertes, et la victoire demeurait fort indécise. Tout à coup les Chrétiens croient voir descendre des montagnes une armée innombrable de guerriers entièrement vêtus de blanc: « O « guerriers! s'écrie l'évêque du Puy[1], voici le secours que « Dieu vous a promis. » Aussitôt l'ardeur redouble, les Chrétiens renversent tous les obstacles, et le massacre des Infidèles devient général. Kerboga voulut en vain porter secours à son armée écrasée de toutes parts; l'intrépide évêque du Puy, qui, depuis le commencement de l'action, n'avait cessé de le combattre, lui tenait tête avec tous ses Provençaux réunis autour de la lance du Seigneur. Voyant enfin son armée dispersée et tous ses efforts devenus inutiles, Kerboga prend lui-même la fuite. Adhémar le poursuivit avec tout son corps d'armée, mais il fut obligé de s'arrêter faute de chevaux: « On eût vu, dit Robert le moine, ce vénérable prêtre, l'évêque du Puy, couvert de sa cuirasse, la sainte lance à la main, qui, dans l'excès de sa joie, laissait couler sur son visage d'abondantes larmes, et exhortait les siens à rendre grâce à Dieu par qui ils avaient vaincu. »

Cette victoire fut si prodigieuse, elle avait été préparée par des circonstances si extraordinaires, que le peuple ne voulut y voir qu'une suite de miracles, et l'on ne peut reprocher à l'évêque du Puy de n'avoir rien épargné pour lui faire croire à l'intervention divine dans le succès de ses armes.

Les Chrétiens rentrèrent dans Antioche chargés de butin. Les Turcs de la citadelle, se voyant sans espoir de salut, se rendirent à composition dès le lendemain. Le premier soin

[1] Hist. de Robert le moine, liv. VI.

d'Adhémar, toujours jaloux des intérêts de la religion, fut de rétablir, dans leur ancienne splendeur, les églises d'Antioche, profanées et dégradées par les Turcs, et de former un clergé pour les entretenir [1]. La propriété de la ville fut concédée à Boémond, mais dès lors se manifestèrent entre les princes ces éléments de discorde que l'évêque du Puy ne put étouffer à leur naissance, car il venait d'être atteint de la peste qui, le lendemain de la défaite des Turcs, s'était mise à sévir contre les Chrétiens, occasionnée sans doute par le grand nombre des cadavres mal ensevelis dans la plaine. Dès son début, la contagion arriva à un tel degré d'intensité, que cinquante personnes au moins mouraient chaque jour.

Dès que Adhémar se sentit frappé, il fit venir les grands de l'armée auprès de lui. Lorsqu'il les vit autour de son lit, il les exhorta à l'union et au dévouement, et leur recommanda de se rendre, sans perdre de temps, à Jérusalem. Puis il leur rappella ses instructions continuelles lorsqu'il leur disait [2] : « Si vous voulez triompher et être amis de Dieu, con« servez la pureté de votre corps et ayez pitié des pauvres. « Nulle chose ne vous préservera de la mort autant que l'au« mône ; elle garantit mieux qu'un bouclier ; elle est aux en« nemis plus aiguë qu'une lance... Montrez-vous pleins d'hu« manité pour vos inférieurs, car ils sont d'une même nature « que vous ; faites leur part des richesses que Dieu a mises « entre vos mains pour eux comme pour vous, et soyez con« vaincus que s'ils ne peuvent vivre sans vous de la vie tem« porelle, de même sans eux vous prétendriez en vain à la vie « éternelle [3]. » Il recommanda au comte de Toulouse sa famille qui l'entourait, et, à Boémond, Bernard de Valence, son chapelain. Ensuite, présentant aux princes Arnould, chape-

[1] Guillaume de Tyr, liv. VI.

[2] Hist. de Robert le moine, liv. VI,

[3] Guibert de Nogent, liv. VI.

lain du comte de Normandie : « Tant que Dieu l'a permis, « leur dit-il [1], tant que la volonté du corps est demeurée en « moi, ni mon zèle, ni mes services ne vous ont manqué, mes « frères. Je vous ai soignés, instruits, avertis, encouragés ; « j'ai arraché dans vous les semences de mort et répandu les « semences de vie. Maintenant je m'affaiblis ; le terme de ma « vie s'approche.—Celui-ci, ajouta-t-il en montrant Arnould, « celui-ci est mon fils chéri ; je me suis complu en lui ; don- « nez-lui toute votre confiance. Et toi, mon fils, souviens- « toi des leçons de ton père ; répands au loin la parole divine ; « ranime les pécheurs ; couronne de tes éloges ceux qui se « conduisent bien ; poursuis tes desseins ; montre-toi le dis- « ciple du Christ ; que nul ne te détourne vers l'injustice en « te comblant de présents : sois enfin chaste, tempérant, « sage, humble, pieux, prudent et modéré. » Après avoir ainsi distribué autour de lui ses recommandations et ses exhortations suprêmes, le 1er août 1099, cet *homme de Dieu*, comme l'appelaient les Croisés, rendit son âme au Ciel qu'il avait bien gagné par son long et courageux martyre.

La douleur de l'armée fut immense comme la perte qu'elle avait faite. Les chefs crurent avoir autant perdu que les soldats. Ceux-ci regrettaient la bienfaisance de l'Évêque ; les princes sa parole conciliante et fertile en ressources. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Pierre d'Antioche, où un riche tombeau lui fut élevé par les soins de ses neveux. Toute l'armée assista à ses funérailles ; et il faut voir, dans les historiens des Croisades, l'expression de sa douleur. « Elle fut si grande, dit Raymond d'Agiles, que nous, qui avons entrepris de décrire les grands événements de cette guerre, nous n'avons jamais pu mesurer l'étendue de cette affliction. » « Ses funérailles, dit un autre [2], furent honorées d'autant de

[1] Hist. de Tancrède, par Raoul de Caen, chap. XCIV.

[2] Hist. des Croisades, par Guibert de Nogent, liv. VI.

cris de douleur, d'autant de lamentations des princes eux-mêmes, que si on leur eût annoncé la ruine prochaine de toute l'armée. — Avant même qu'il fût enseveli, ajoute le même, son cercueil fut chargé d'offrandes en argent par tout ce peuple qu'il avait gouverné si paternellement, à tel point que je ne pense pas que personne en ait jamais vu porter autant à la fois sur les autels de quelque nation que ce soit. » On les distribua aussitôt, pour le salut de l'âme du pontife, aux pauvres qu'il avait tant aimés.

Enfin, rien ne prouve mieux son importance et son autorité auprès des Croisés, que l'épitaphe composée pour lui par un autre historien contemporain, et dans laquelle il est appelé, sans hésitation, un autre Moïse. « En effet, dit Raoul de Caen[1], l'un et l'autre furent conducteurs du peuple de Dieu, et envoyés du Ciel; l'un et l'autre, également zélés pour la justice et la science, furent les médiateurs entre Dieu et son peuple; l'un et l'autre partirent pour la terre de Chanaan »; mais Adhémar fut plus heureux, et il lui fut donné de la voir et d'en avancer la conquête[2].

Après la mort d'Adhémar les Croisés hésitaient à marcher vers Jérusalem, lorsqu'un prêtre, nommé Étienne, vint raconter que ce prélat lui avait ordonné d'aller chercher la croix qu'il portait devant lui avant l'invention de la sainte lance. Le comte de Toulouse chargea de cette mission Hugues Adhémar, qui semble avoir succédé à son frère dans le commandement de leurs vassaux. Celui-ci se rendit à Laodicée où se trouvait cette croix, dans la chapelle de l'évêque, et revint bientôt avec elle. Sa vue enflamme les gens de Ray-

[1] Histoire de Tancrède par Raoul de Caen; chap. xcv.

[2] C'est après avoir lu ces faits dans le père *Maimbourg* que madame de Sévigné écrit à son gendre, le 6 novembre 1675 :

« M. le comte, je vois un Adhémar dans les croisades, qui étoit un grandissime seigneur il y a six cents ans... Sa mort mit en deuil une ar-

mond, et suffit pour les pousser au siége de Jérusalem. L'armée des Provençaux avait été prodigieusement affaiblie; il n'en restait plus, en arrivant devant cette ville, que douze mille hommes et treize cent cinquante chevaliers[1]. Dans ce nombre se trouvaient encore, outre le frère d'Adhémar, ses quatre neveux et Raimbaud Adhémar d'Orange. Le siége de Jérusalem fut, comme les autres, fort long et fort pénible, et l'armée tomba bientôt dans le découragement. Les chefs ne pouvaient rien pour ranimer son courage, lorsqu'un autre prêtre vint trouver Hugues Adhémar et lui confia qu'il avait eu une révélation dans laquelle l'évêque du Puy lui avait prescrit d'ordonner à l'armée une pénitence et un jeûne publics qui devaient lui procurer la victoire[2].

Cet ordre est exécuté, et l'armée, croyant encore entendre la voix de son pasteur, monte à l'assaut avec une ardeur qui rappelait l'enthousiasme d'Antioche. L'esprit d'Adhémar était en elle. Plusieurs affirmèrent qu'ils l'avaient vu à leur côté, combattant avec eux; d'autres assuraient[3] que, le premier, il parvint sur la muraille, invitant ses compagnons à monter après lui, tellement le peuple s'était figuré qu'il ne pouvait vaincre que par son secours. La ville sainte fut prise et le tombeau du Christ délivré; mais l'assaut fut meurtrier et deux des neveux d'Adhémar, Lambert et Giraudonet, y perdirent la vie. Raimbaud Adhémar d'Orange fut un des premiers qui pénétra dans la ville.

Cette mort glorieuse est une attestation de la bravoure de leurs frères et de leurs vassaux qui combattirent à leurs

mée de trois cents mille hommes, et fit pleurer tous les princes chrétiens. Je vois aussi un Castellane; mais celui-ci n'est pas si ancien, il est moderne; il n'y a que cinq cent vingt ans qu'il faisoit aussi une très-grande figure. »

[1] Raymond d'Argiles.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*

côtés. Ce fut là leur dernier exploit ; après cette conquête, ils s'embarquèrent pour l'Europe. Les Adhémar avaient religieusement acquitté leur vœu, et non sans gloire. Trois des leurs, restés en Palestine, prouvaient que les périls les avaient trouvés hardis et dévoués. Leur nom en fut illustré dans la Terre-Sainte, et en devint plus respecté et plus considérable dans leur pays.

II.

1120.—1450.

A leur retour de la Palestine, les deux seigneurs de Monteil se partagèrent entre eux les terres de leurs deux frères morts, et formèrent dès lors deux maisons, Giraud Adhémar II celle de *Grignan,* Giraudet celle de *La Garde,* bourg voisin du Rhône ; la seigneurie de *Monteil* fut entre eux commune et indivise ; son importance ne leur permettait pas de s'en dessaisir. Leur oncle, Hugues Adhémar, avec les biens qui lui avaient été attribués par un partage de 1095, forma la maison de *Lombers* en Albigeois.

L'un des petits-fils de cet Adhémar II des Croisades sut continuer et accroître la célébrité que venait d'acquérir sa famille. Ce fut Guilhem Adhémar qui demanda son illustration à la poésie et prit place parmi les plus distingués des troubadours provençaux. Quoique des biographes modernes et de puissantes autorités[1] aient voulu l'enlever à la famille de Grignan et en faire un poëte du Gévaudan, cependant il y a des raisons pour lui conserver sa place ici, car c'est celle que se sont accordés à lui attribuer tous les anciens écrivains, bien plus rapprochés du temps où il a vécu, et plus à portée de consulter les sources de l'histoire. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'on a écrit communément de lui.

[1] M. Raynouard.

Tous s'accordent à dire qu'il fut un des premiers poëtes provençaux, et ses poésies remarquables par la naïveté et l'énergie sont de celles qui font regretter que cette langue provençale, qui jeta un si vif mais si court éclat, n'ait pu se maintenir en possession de la littérature du moyen âge.

A cause de son mérite, Guilhem Adhémar, fut grandement estimé de l'empereur Frédéric, le protecteur-né par sa position et son goût personnel des troubadours provençaux, tous parfaitement accueillis à sa cour, la plus polie du temps. D'après nos idées, il est difficile de concevoir un troubadour sans maîtresse; celle pour qui chantait Adhémar, était Alix, comtesse de Die, poëte elle-même et membre de la Cour d'Amour si célèbre de Signe et de Pierrefeu que présidait la comtesse Adelaïs, sa tante. Discret et timide, cet amour contenu dans les bornes d'une galanterie poétique, n'en était pas moins d'une grande violence chez Adhémar : quoiqu'il ne l'eût pas déclaré de vive voix, il l'avait laissé éclater avec une chaleur pénétrante dans toutes ses chansons. Admirateur passionné des œuvres de sa belle, il les portait constamment avec lui et appelait sur elles les louanges de tous. Mais un bruit se répandit qu'Alix allait épouser le comte d'Ambrunoi. Adhémar fut frappé au cœur par cette nouvelle : le chagrin et la jalousie s'emparèrent de lui, et il tomba grièvement malade au château de Grignan. Instruite de son état, Alix n'hésita pas à aller le voir pour le détromper et le consoler. Sa mère l'accompagnait. Elles trouvèrent le poëte en proie au délire et près de rendre l'esprit. Cependant, en reconnaissant l'objet de son amour, un éclair de joie brilla sur ses traits : « que la mort m'est douce, lui dit-il, puisqu'elle me donne la liberté de vous dire que j'ai osé vous aimer. » A ces mots il prit la main que lui tendait la comtesse et mourut en la lui serrant[1].

[1] Nostradamus, Vie des anciens poëtes provençaux, p. 45 et 46

Cette mort romanesque est restée célèbre dans les annales des troubadours et de la poésie provençale ; elle donna sans doute naissance à l'une de ces questions alambiquées que l'on décidait alors dans les Cours d'amour, et l'on dut se demander, à ce sujet, — lequel était le plus malheureux d'un amant qui vivait sans savoir qu'il était aimé ou de celui qui mourait en l'apprenant.

La comtesse de Die fut si touchée d'un pareil amour et si navrée de la perte d'un amant aussi épris, qu'elle renonça au monde et se fit religieuse au monastère de Saint-Honoré de Tarascon, où elle mourut peu après, en 1193, sans avoir pu se consoler de sa vive douleur. La mère d'Alix fit élever un riche tombeau à Guilhem Adhémar, qui est resté comme le modèle le plus pur d'une passion en même temps violente et respectueuse, discrète et profonde.

C'était là un vrai héros *à la Scudéry :* il devait plaire à madame de Sévigné. Sa fille lui avait raconté cette histoire : « Ah ! que cet Adhémar est joli, s'écrie-t-elle [1], mais aussi qu'il est aimé ! Sa maîtresse devoit être bien affligée de le voir expirer en baisant sa main ; je doute comme vous qu'elle ait pris le parti de se faire monge (religieuse). Je trouve toute cette relation fort jolie ; c'est un petit morceau de l'ancienne galanterie mêlée avec la poésie et le bel esprit que je trouve digne de curiosité. »

On sait que la noblesse méridionale trouvait sa plus grande garantie d'indépendance dans la protection des empereurs d'Allemagne, qui, successeurs de l'ancien royaume d'Arles, avaient conservé sur les provinces et les seigneuries détachées de cet État une haute souveraineté, mais purement nominale et nullement hostile ni lourde. Les possessions des seigneurs de Grignan, sous le nom de *terres*

[1] Lettre de madame de Sévigné du 4 janvier 1690.

adjacentes, formaient l'extrême frontière de cet État fictif. C'est ce qui avait donné à la contrée située sur la rive gauche du Rhône le nom générique de *terre d'Empire,* par opposition à celle de la rive droite appelée *terre du Royaume.*

Le fils aîné d'Adhémar III, Giraud Adhémar IV, rendit plus directes et plus intimes les liaisons de sa maison avec l'Empire ; il s'attacha à la fortune de Frédéric Barberousse, et le suivit en Italie, à l'imitation de son frère Guilhem. Se trouvant avec lui à San-Salvatori près Pavie, le 22 avril 1164, il en reçut l'investiture de ses domaines, comprenant la seigneurie de Monteil, la seigneurie de Grignan et les places qui en dépendaient. L'Empereur lui confirma le droit de pleine puissance et de juridiction entière sur tous ses vassaux, avec pouvoir de disposer à sa volonté de ses terres et la faculté de battre monnaie, d'instituer des juges, de nommer des notaires et de lever des impôts, tous les attributs, en un mot, de la souveraineté, ainsi *qu'en avaient déjà joui ses ancêtres,* porte la charte, ce qui suppose une indépendance bien plus ancienne[1]. Seulement l'Empereur se réserva l'hommage supérieur. Mais cette restriction ne diminuait en rien la puissance des Adhémar, et elle ne doit pas donner une moins haute idée de leur indépendance : une telle investiture l'avait au contraire raffermie ; aussi, pour le principe même de la souveraineté, les barons de Grignan se trouvaient au même rang que les princes de Forcalquier, de Dauphiné, de Valentinois et d'Orange.

C'est alors que les Adhémar établirent dans leur maison une loi de famille fort curieuse à citer pour la connaissance de la constitution féodale de la noblesse. Ils convinrent entre eux « d'une substitution graduelle et masculine à l'infini, d'un arbitrage mutuel dans tous leurs différends, et de la dotation

[1] *Voir* Histoire de Provence, par Bouche, in-folio, p. 900.

des filles de leur nom qui n'auraient pas de quoi se marier convenablement[1]. » Ainsi, tous les procès survenant entre les membres de la famille étaient portés devant un tribunal domestique, qui les jugeait sans éclat et sans scandale ; et d'un autre côté, par cette substitution indéfinie, ils étaient sûrs à tout jamais de l'existence de leur maison.

Cette maison allait de nouveau jouer un rôle important dans une guerre toute locale. Les dissensions religieuses avaient agité tous les esprits, et la croisade albigeoise avait mis en présence les deux civilisations du nord et du midi, représentées, la première par Simon de Montfort, la seconde par les comtes de Toulouse, Raymond VI, et son fils Raymond VII. Dans le midi même, les seigneurs se séparèrent entre eux, et la guerre civile se mêla à la guerre étrangère.

En tête des partisans du comte de Toulouse, étaient Adhémar de Poitiers, comte de Valentinois, homme de tête et d'action, et Giraud Adhémar V de Grignan. Après le comte Valence, celui-ci était, sans contredit, le premier personnage de la contrée, surtout depuis qu'il avait épousé Mabile, petite-fille d'un comte de Marseille, et héritière pour un quart de cette ville, ce qui lui avait donné le titre de *vicomte de Marseille.* Sa femme, en outre, lui avait apporté de très-grands biens dans la Basse-Provence. Mais il n'en jouit pas paisiblement. Avignon, Arles, Nice s'étaient constituées en républiques, Marseille voulut les imiter ; mais en sa qualité de ville marchande, au lieu de procéder par la révolte, elle décida d'acheter à ses vicomtes leur seigneurie et leurs droits. Roncelin, l'un d'eux, oncle paternel de Mabile, femme de Giraud Adhémar, prince de peu de caractère, tantôt moine et tantôt marié, tour à tour excommunié, ab-

[1] Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin, par Pithon-Curt, t. IV, p. 28.

sous, puis excommunié de nouveau, d'une conduite peu régulière, et surtout ruiné par ses dépenses, accueillit bien vite ces offres d'argent. Ce fut avec intention que les Marseillais commencèrent par lui, sachant qu'à cause de sa position il ne refuserait pas, et comptant ainsi que son exemple influerait sur les autres. Giraud Adhémar cependant repoussa dès l'abord avec hauteur les propositions qui lui furent faites à ce sujet; il en fut de même de Hugues des Baux, prince d'Orange, époux de la seconde nièce de Roncelin. Leurs deux femmes, Mabile et Barralle, inspiraient leur résistance. Fières de leur naissance et jalouses de leurs droits, elles tenaient à injure de s'en voir depouillées. Néanmoins, leur résistance commune ne tarda pas à être divisée. Hugues des Baux, qui aimait l'argent, finit par se laisser gagner par les sommes qu'on lui prodigua. Giraud Adhémar, resté seul, n'en persista pas moins dans sa résistance, et, encouragé par sa femme, dont le caractère ferme et décidé semble, dans tout le cours de sa carrière, avoir influé sur le sien, il se refusa à toute espèce d'accommodement. Irrités de cette opiniâtreté, les Marseillais ont recours à la violence; ils chassent le vicomte et sa femme, et les privent de leur revenu. Puissants par leurs ressources, ils étaient forts également de la cession de leurs autres co-seigneurs. Les comtes de Provence, occupés ailleurs, ne pouvaient prêter leur aide à Giraud Adhémar et à sa femme : voyant leur cause perdue, ceux-ci consentirent enfin à une transaction et vendirent à la commune de Marseille leur portion de seigneurie, pour une somme de 5,000 sous viennois, et une pension annuelle de 50 livres, que la famille de Grignan a touchée jusqu'au siècle dernier, témoignage de son ancien lustre [1].

Le caractère de Giraud Adhémar répondait à sa position;

[1] Histoire de Provence, par Gaufridy. t. I, p. 121.

constamment il se montre courageux, fidèle et expérimenté. Son fils Giraudet suivit son exemple, et se signala à côté de son père par sa bravoure contre les Français et Simon de Montfort, et son dévouement envers les comtes de Toulouse.

Nous ne voulons pas décrire tous les événements de la croisade albigeoise, même ceux auxquels prirent part Giraud Adhémar et son fils. Ces événements sont au reste fort connus. Il en est un cependant, le plus important, sur lequel une récente publication a jeté le jour le plus nouveau, et qui appartient essentiellement à cette histoire, à cause du rôle que les seigneurs de Grignan y ont joué. Nous voulons parler du siége de Beaucaire, dont les opérations sont si longuement décrites dans la *Chronique en vers provençaux de la croisade albigeoise,* publiée par le savant M. Fauriel. On sait dans quelles circonstances eut lieu ce siége. Simon de Montfort, après s'être emparé assez facilement du Languedoc, en avait reçu l'investiture du Saint-Siége. Il jouissait paisiblement du fruit de ses conquêtes, lorsque le jeune fils du comte de Toulouse, arrivant à l'improviste dans la Provence, ranima le courage des partisans de son père, les rallia autour de lui, et avec leur secours s'empara de la forte place de Beaucaire, sur le Rhône (1215). Giraud Adhémar, et Giraudet son fils, furent des premiers à répondre à son appel. Les Français toutefois avaient eu le temps de se renfermer dans le château de Beaucaire, avec leur chef, Lambert de Limoux, et pour les forcer, il fut nécessaire de faire tous les préparatifs d'un siége en règle : nous allons en décrire quelques incidents d'après le poëme provençal que nous avons déjà cité.

Avant de donner l'assaut au château, dit le poëte, les Provençaux élèvent un grand retranchement en pierres sèches; et, sur cette sorte de terrasse, ils braquent un pierrier devant

chaque porte. L'empressement est général pour avancer cet ouvrage; tout le monde se met à l'œuvre. Les chevaliers et les dames apportent gaîment les pierres; les damoiseaux et les donzelles disent chacun une ballade ou une chanson, et en peu de temps l'ouvrage est fait et met à couvert les pavillons et les tentes. Les Provençaux construisent aussi un ouvrage avancé pour battre le Capitole, qui était la partie la plus élevée et la plus forte du château.

Pendant ce temps, Simon de Montfort revenait de la cour de France. Il apprend que les Provençaux avaient pris Beaucaire, et que Lambert de Limoux, son sénéchal, enfermé dans le château, était près de succomber. Irrité de cette nouvelle, il appelle à lui son frère et son fils, qui accourent avec leurs troupes, et dès qu'ils l'ont rejoint, il se dirige vers Beaucaire. Après avoir jugé de l'état des choses, il s'établit sous les murs de la ville, et pousse les Provençaux à son tour; et voilà, comme dit le poëme, un siége en dehors et un siége en dedans. Cette position rappelle tout à fait celle des Croisés dans Antioche, où les Adhémars avaient, ainsi qu'à Beaucaire, leurs représentants.

Simon de Montfort ordonne une attaque, à laquelle tous les barons se préparent avec ardeur, pendant que dans la ville tous s'excitent à la fermeté et au courage. « Enfin il sera bientôt « décidé, s'écrie Bertrand d'Avignon, l'un des plus fermes « chevaliers du jeune comte de Toulouse, à qui doit appartenir « cette terre. Les clercs ont menti quand ils nous disaient qu'en « combattant notre vrai seigneur nous serions agréables à « Jésus-Christ; mais maintenant nous prendrons un parti plus « salutaire : combattons bien ici et Dieu nous récompensera. » Giraud Adhémar, qui connaissait l'humeur impétueuse mais peu persistante des Français, leur dit aussi : « Barons, soyons « prudents, décidés et prêts à combattre; car nous serons « bientôt attaqués : je connais la hardiesse de l'ennemi; mais

« si nous tenons contre la première attaque, l'honneur de les « avoir défaits est à nous. » Les Français ne tardèrent pas à donner l'assaut aux Provençaux. Ceux-ci ne les attendent pas dans la ville ; ils vont au-devant d'eux, et les deux partis se livrent, dans la campagne, une bataille terrible, où Guy de Cavaillon, Dragonet de Mondragon, Adhémar et les autres seigneurs provençaux donnèrent de grandes preuves d'intrépidité. Simon poussait aussi les siens avec son ardeur accoutumée, et le combat finit sans trop de supériorité de part ou d'autre.

Mais le sort des différents assiégés était loin d'être le même. Dans la ville il y avait une entière abondance ; dans le château tout manquait. Les Provençaux avaient fait garder le cours du Rhône par des bateaux armés, ce qui réduisait aussi à la famine le camp de Montfort. Afin de forcer les assiégés, celui-ci fait construire, tout près de la ville, et en face de la porte principale, un vaste ouvrage en bois et en terre, sur lequel il établit une forte machine qui bientôt brise les abords et les créneaux du *portail*. Les assiégés s'en émeuvent, et dans un conseil, Dragonet s'adressant au comte, lui dit : « Il faut porter sur ce point nos braves les plus « hardis, les plus vaillants et les plus vigoureux. » — « Dra-« gonet, dit le comte, nous ferons ce qui convient le mieux ; « cet honneur sera pour Giraudet Adhémar ; c'est lui qui « gardera la porte avec ses hommes ; vous irez aussi avec ces « vaillants chevaliers, et si vous venez en détresse, je serai « là moi-même pour partager le péril et reconnaître quels « sont les traîtres ou les vaillants. » Cette ardeur et cette noble conduite du jeune comte excitaient l'admiration de ses partisans.

Les Provençaux, de leur côté, pressent de plus en plus le château, et, au moyen de puissantes machines, ils battent et brisent le Capitole et les autres ouvrages, au point que les

assiégés, à bout de leurs efforts, font à Simon des signes de détresse, indiquant qu'ils n'ont plus de vivres. Plein de douleur et de colère, Montfort fait alors armer tout son monde dans l'intention de tenter un assaut général qui force le jeune comte à lui rendre ses chevaliers.

Mais les Provençaux, pleins d'ardeur, sortent de nouveau à sa rencontre, au nombre de plus de quinze mille. Le premier nommé est Giraudet Adhémar, appelé *le vaillant, le fidèle*, qui, avec Pierre de Lambesc, Alfan-Romieu et Hugues de Babalaste, est chargé du commandement des troupes. Une bataille sanglante s'engage avec Simon de Montfort qui accourt au-devant d'eux, plus cruel et plus vaillant que jamais, abattant tout sur son passage. Mais les Provençaux et leur chef Giraudet Adhémar firent si bien leur devoir, qu'après quelques heures de la mêlée la plus acharnée, les Français furent ramenés battant dans leurs retranchements, et Montfort rentra dans sa tente, l'âme navrée de n'avoir pu délivrer son vaillant sénéchal, dont la position empirait à chaque instant.

Les Français du château, ayant vu les efforts impuissants de leur général et n'attendant plus rien des secours humains, tiennent alors conseil sur ce qui leur reste à faire. S'il en faut croire la chronique où nous puisons ces détails, il y eut en cette occasion des paroles d'une épouvantable énergie, qui, au reste, ne doivent pas surprendre de la part de guerriers dont la valeur et le courage égalaient le fanatisme et la férocité : « Puisque la faim nous presse, dit l'un d'entre eux, Guil-« laume de La Mothe, je ne vois d'autre parti à prendre « que de manger nos roussins et nos destriers : la chair du « mulet qui nous a nourris hier était vraiment bonne, et cin-« quante de nous peuvent vivre tout un jour d'un seul quar-« tier; et quand nous aurons dévoré le dernier, que chacun « alors mange son compagnon, et que l'on commence par

« celui qui se défendra le plus mal ou qui montrera quelque « peur. » Raymond de Rochemaure, élevant les mains : « Sei- « gneurs, s'écrie-t-il, c'est moi qui mérite la préférence, moi « qui l'autre jour ai abandonné mon vrai seigneur pour le « comte de Montfort; il est juste que je sois puni de mes « méfaits, et je demande moi-même mon châtiment. » Mais Reinier, non moins énergique, ouvre un avis plus humain qui fut adopté : « Guillaume de La Mothe nous a donné un « conseil d'ennemi, répond-il; je ne saurais trouver goût à « chair humaine. Mais quand nous aurons mangé tous nos « chevaux arabes, au nom de Jésus-Christ, notre vrai Sei- « gneur, du seul pain que nous avons et du vin qui reste au « cellier, recevons son saint Corps et son Sang, puis armons- « nous de notre meilleure armure, et sortons résolument par « la grande porte, répandant autour de nous le carnage, et « entassant les morts avant de périr : il vaut mieux mourir « ensemble au tranchant de l'acier et du fer que de vivre « prisonniers et honnis. » Quels hommes que les acteurs de ces guerres religieuses! et que l'on admirerait de semblables caractères, si l'on ne devait gémir sur les passions qui mettaient dans leur main des armes fratricides!

Cependant voyant que tous ses efforts pour délivrer les siens étaient inutiles, Montfort s'était enfin décidé à traiter avec le jeune Raymond, et celui-ci, content d'avoir humilié son ennemi, lui rendit ses soldats renfermés dans la citadelle, à condition qu'il se retirerait vers Toulouse, et le laisserait maitre de toute la Provence; ce qui fut exécuté.

Ainsi, à son début, le jeune comte de Toulouse se montra plus fort que cet homme de guerre consommé, et la main d'un enfant marqua le terme de sa prospérité. C'est ce qui rend ce siége de Beaucaire si intéressant, outre son originalité. L'ardeur et la bravoure du jeune comte contribuèrent à ce résultat; mais il fut dû également à la valeur de ses partisans

et au mérite de ceux qui l'entouraient, et auxquels l'avait confié son père. Giraud Adhémar de Grignan et son fils Giraudet furent aussi braves qu'aucun d'eux, et surtout plus fidèles.

Mais un an après, en 1216, Simon de Montfort voulut avoir sa revanche. Ayant passé le Rhône malgré les efforts des Avignonnais pour l'en empêcher, le général français envahit tout le pays tricastin, qu'il parcourut en vainqueur. Beaucoup de propriétaires des petits châteaux environnants s'enfuirent effrayés. Cette conduite n'en fit que mieux ressortir la fidélité courageuse des autres partisans du comte de Toulouse, et surtout de Giraud Adhémar de Grignan et d'Adhémar de Poitiers, qui tenaient toujours son parti dans Monteil, Crest, et le comté de Valentinois. Par le conseil du légat Bertrand qui le suivait, Montfort vint mettre le siége devant Monteil, où Giraud Adhémar s'était renfermé, et dont Pierre de Vaulx-Cernay prétend qu'il avait fait le *réceptacle des hérétiques*[1]. Giraud Adhémar ne fut point effrayé de l'attaque des Croisés; il refusa de rendre la place, et leur opposa une résistance vigoureuse. Mais au bout de quelque temps, voyant les habitants peu déterminés à se défendre, et plutôt disposés à capituler, il offrit de remettre la ville au cardinal Bertrand, ne voulant pas traiter avec Montfort. Pendant qu'on négociait, Lambert Adhémar son cousin, qui était co-seigneur de Monteil, et de plus partisan zélé des Français, du parti duquel il avait toujours été, dit Pierre de Vaux-Cernay, intervint auprès des habitants : il se trouvait apparemment dans l'armée assiégeante; ses paroles persuadèrent la ville, qui se soumit à Montfort lui-même, lequel en fit hommage au Pape.

Le rôle des Adhémar dans la guerre albigeoise semble fini ici; du moins il n'en est plus question dans les monuments

[1] Histoire de la guerre des Albigeois, chap. LXXXIV.

contemporains. Les événements qui suivirent ne sont donc plus de notre sujet : ils sont, au reste, connus de tout le monde et nous croyons inutile de les rappeler.

La guerre des Albigeois fut funeste à la liberté du Midi, à celle des seigneurs comme à celle des villes. Cette lutte des Normands avec les Provençaux, des *Romains* contre les *Franciaux*, ainsi qu'ils s'appelaient avec un commun mépris, fut plutôt, entre les contendants, une lutte de nationalité, de mœurs, d'origine et de principe, qu'une guerre religieuse : aussi, on peut le dire, l'exécution albigeoise tua du même coup la civilisation et l'individualité méridionales. La maison de Grignan partagea le sort de tout le Midi. Par l'éloignement des comtes de Provence et la tolérance des princes de Toulouse, au commencement du XIIIe siècle, presque tous les seigneurs se trouvaient indépendants, et les villes libres, n'ayant au-dessus d'eux que l'Empereur, c'est-à-dire un nom, une protection, une influence et point un maître. Nous avons vu cette position des seigneurs de Grignan semblable à celle des maisons de Baux, de Castellane et d'Orange. La croisade albigeoise marqua la fin de leur puissance.

Saint-Louis ne voulut pas de cette France impériale qui mettait le pied si avant chez lui ou dans ce qui devait, suivant ses prévisions et les lois géographiques, constituer un jour son royaume. Ce n'est point un pur hasard qui lui fit marier ses deux frères aux deux héritières uniques de Provence et de Toulouse : il savait bien qu'il assurait de la sorte à sa maison la possession de tout le Midi. Lors de la mort des deux derniers comtes de ces provinces, les princes français se trouvaient en Palestine auprès de leur frère. Malgré la nécessité de leur présence pour le roi de France, dont les succès répondaient peu à sa piété, celui-ci leur ordonna de partir aussitôt pour aller recueillir l'héritage de leurs épouses ;

ils arrivèrent avec elles à Aigues-Mortes, vers la mi-octobre de 1250. Alphonse et Jeanne de Toulouse s'empressèrent de recevoir l'hommage des seigneurs du Languedoc, qui le leur prêtèrent sans contester, car de ce côté du Rhône l'autorité comtale avait toujours été maintenue; le nom de l'Empereur n'avait pas franchi le fleuve; il n'y avait donc, par conséquent, ni villes ni seigneurs pleinement indépendants. La raison contraire explique comment les prestations d'hommage furent plus difficiles sur la rive gauche du Rhône, dans la Provence et le Comtat Venaissin. Cependant, dès l'abord, les comtes de Baux et d'Orange, et les seigneurs de Sault se soumirent sans trop résister. Les villes firent mine de vouloir se défendre; elles conclurent même un traité pour s'obliger à se secourir mutuellement; mais la mort de leur protecteur, Frédéric II, et les intrigues de leurs *Podestats* les amenèrent à se rendre et à remettre leur indépendance entre les mains des comtes qui leur accordèrent, en retour, de beaux priviléges, donnant ainsi leur liberté pour des libertés.

Peu à peu toute résistance céda devant la crainte de la puissance et du crédit des nouveaux comtes. Mais les plus tenaces et les plus jaloux de leur indépendance furent les Adhémar de Grignan et de La Garde, dont la fierté traditionnelle répugnait à la reconnaissance d'un maître immédiat. Ils finirent cependant par consentir comme les autres à l'hommage que l'on exigeait d'eux; mais ce ne fut qu'après de longs efforts : les premiers ne le prêtèrent qu'en 1257 et les seconds au mois de juillet 1271, plus de 14 ans après. Ce fut Aimar Adhémar VI, fils de Giraud Adhémar V, qui prêta serment à Charles d'Anjou, comte de Provence, et à Béatrix, son épouse, pour la seigneurie de Grignan. De quels moyens se servit Charles d'Anjou pour le faire consentir à cet hommage? Il ne paraît pas avoir employé la force; il dut plutôt recourir à la douceur, à la persuasion et à l'adresse. C'est ce

qui fait dire à l'historien du Dauphiné[1] « qu'Adhémar se laissa gagner par le comte de Provence, lequel voyoit avec chagrin la liberté indépendante de la maison des Adhémar, qui sembloit être, dans ses États, une injure à la souveraineté et à l'étendue de sa puissance. » S'il n'entreprit rien contre Monteil, c'est que le Pape affectait des prétentions sur cette ville depuis sa prise par Simon de Montfort, et le Comte craignit d'intéresser et de mêler le Saint-Siége à la querelle des Adhémar.

Quoi qu'il en soit, en juillet 1257, Aimar Adhémar se rendit à Tarascon, où se trouvait Charles d'Anjou et la comtesse Béatrix, sa femme, et là, après avoir prêté, entre leurs mains, serment de fidélité, il leur fit hommage pour toute la baronnie de Grignan. En retour le comte et la comtesse de Provence lui donnèrent, pour lui et ses successeurs, cinquante livres viennoises à prendre sur les revenus de la ville de Marseille, à cause des droits qu'il avait sur une partie de cette ville, et ils l'investirent de toutes ses terres et dépendances, lui accordant sur elles pleine liberté et juridiction entière, ce qu'on appelait mère et mixte Empire, confirmant tous ses droits pour l'administration de ses biens et le gouvernement de ses vassaux, moyennant quoi Adhémar s'engagea à suivre à la guerre le comte de Provence, mais seulement de la Durance à l'Isère, et il fut convenu que cet hommage ne pourrait jamais être prêté à d'autres personnes qu'aux héritiers et successeurs du Comte. Ce traité réservait encore aux barons de Grignan d'assez belles prérogatives; mais la plus importante et la plus significative en fait de souveraineté leur fut enlevée, nous voulons parler du droit de battre monnaie, dont avaient joui leurs ancêtres, et qu'ils perdirent sans retour; car, suivant l'expression originale du

[1] Histoire du Dauphiné par Chorrier, année 1257.

plus ancien historien de la Provence [1], « les rois n'ont pas voulu avoir tant de roitelets et compagnons en leurs charges. » A cela près cet hommage était le même que celui prêté à Frédéric Ier; mais avec cette différence cependant qu'à la place d'un empereur éloigné et tolérant par sa grandeur même, il y avait maintenant un comte direct et jaloux de son autorité; et la féodalité se trouvait organisée de telle sorte, que plus le suzerain était faible et rapproché, plus le vasselage devenait réel et pesant. C'est ainsi que les frères de Saint-Louis mirent la dernière main à sa politique monarchique et nationale en même temps, et qui consistait à abaisser les seigneurs et à réduire les villes pour amener parallèlement la constitution du pouvoir royal et l'unité du territoire.

Cette convention de 1257, scellée du double sceau des comtes de Provence et des barons de Grignan, forma un droit public constant entre leurs descendants, et jusqu'au temps de Louis XIV régla les priviléges des Adhémar vis-à-vis des souverains de cette contrée, parmi lesquels le plus important était l'exemption de toutes les charges du pays de Provence; ils n'y entraient pour rien, et ne payaient aucun impôt au Roi. On le voit, si les barons de Grignan perdirent leur indépendance absolue, ils conservaient toujours une position exceptionnelle bien plus favorable que celle d'aucun des seigneurs leurs voisins, et ils auraient pu en tirer encore de la puissance et de l'illustration, si les hommes s'étaient trouvé l'énergie et le mérite suffisants pour la faire valoir; mais, à partir de cette époque, et pendant plus de deux siècles, on ne rencontre qu'une suite de seigneurs qui, soit par défaut de caractère, soit par la faute des événements, laissent chaque jour s'amoindrir leur importance et ne savent rien tenter pour la relever.

[1] Histoire de Provence par César Nostradamus, p. 162.

III.

1450—1563.

Gaucher Adhémar de Monteil, baron de Grignan, en qui finit l'importance féodale de sa maison, en augmenta les richesses par son mariage avec Diane de Montfort, fille et héritière du duc de Termoli et comte de Campobasso, qu'il épousa en 1450. Ce comte de Campobasso a été fort maltraité par Comines dans ses Mémoires sur Louis XI. Il le donne comme un traître Napolitain qui vendait auprès du roi de France le duc de Bourgogne, dont il possédait toute la confiance. Nous sommes impuissants à dire et par conséquent nous n'examinerons pas jusqu'à quel point ce portrait est chargé ou ressemblant. Diane de Montfort apporta à Gaucher Adhémar, outre le titre du duché de Termoli et du comté de Campobasso au royaume de Naples, une dot de 6,000 florins et de 1,500 ducats d'or. Mais elle fut riche surtout par les biens qu'elle recueillit par héritage, et qui rapportaient 60,000 ducats de revenu. Les armes de Montfort furent ajoutées à celles des Adhémar et composèrent le second quartier de leur écu.

Ce Gaucher Adhémar de Grignan ne se signala par rien d'important, et mourut en 1519, laissant un fils, Louis Adhémar de Grignan, et quatre filles, dont deux, qui eurent de la postérité, furent mariées l'une à Gaspard de Castellane, baron d'Entrecasteaux, et l'autre à Claude d'Urre, seigneur du Puy-Saint-Martin, en Dauphiné. Par son testament. Gaucher de Grignan institua pour héritier son fils Louis ; mais, à défaut de descendants de celui-ci, il appela à son héritage Blanche,

sa fille, épouse de Gaspard de Castellane, et nous l'observons dès à présent, car là est la clef d'un très-grand procès suscité à la famille de Grignan et que nous verrons bientôt.

Par son mariage, Gaucher Adhémar avait préparé l'avenir de son fils, et s'il lui laissa peu de souveraineté, il lui transmit un nom et des richesses qui devaient lui procurer une grande existence. En lui, en effet, commencent les grandes charges dans la maison de Grignan et l'importance politique moderne. Le rôle de ce baron de Grignan fut assez marqué, pendant le XVIe siècle, pour que nous en fournissions ici une biographie détaillée.

Louis François Adhémar de Monteil, baron de Grignan fit hommage de sa baronnie à François Ier en 1517, et jouit sous ce roi d'une véritable influence. Il avait su se placer à la source de la faveur en épousant Anne de Saint-Priest, fille de Jeanne de Tournon, et nièce du cardinal de ce nom, premier ministre de François Ier. Grâce à la protection de son oncle, et, on peut le dire, à son mérite personnel, les faveurs ne cessèrent de pleuvoir sur Louis de Grignan. Le roi ne lui refusa rien. Tour à tour fait chevalier de son ordre, membre de son conseil et gentilhomme ordinaire de sa chambre, chevalier d'honneur de Mesdames ses filles, et gouverneur de leur maison, il obtint plus tard, par lettres de Blois de février 1541, le gouvernement de Marseille, indépendant de celui de la Provence. Il joignit aussi à cette qualité l'Intendance des galères et vaisseaux de la mer du Levant. Quelque temps après, étant parvenu par son crédit à la cour à faire renvoyer Claude de Savoie, comte de Tende et gouverneur de la Provence, il devint lui-même Lieutenant du Roi dans cette province et y commanda tout seul pendant plusieurs années [1].

[1] Voir Histoire de la Noblesse du Comtat, t. IV, p. 34.

Son gouvernement fut signalé par deux expéditions diverses. L'une, dirigée sur Nice, est connue par les *Mémoires* du maréchal de Vieilleville; l'autre, contre les Vaudois de Cabrières et de Merindol, jouit d'une trop triste célébrité, mais on sait peu le rôle qu'y a joué le comte de Grignan. Nous allons entrer à ce sujet dans quelques détails.

L'expédition de Nice relatée dans les mémoires du maréchal de Vieilleville [1], rédigés par V. Carloix, n'est point à la louange de M. de Grignan. Voici, en peu de mots, de quoi il s'agit. François Ier avait conclu une alliance avec la Porte contre Charles-Quint. En 1543, ayant appris la prochaine arrivée à Marseille de la flotte turque, sous les ordres de Barberousse, il résolut d'y envoyer pour la recevoir et pour se joindre, en qualité de son général, à l'expédition combinée contre l'Empereur, un prince du sang. Son choix tomba sur le comte d'Enghien, fils de Charles, duc de Vendôme. Ce jeune homme, âgé seulement de vingt-trois ans, en était à ses premières armes et se montrait fort avide de se distinguer. M. de Grignan voulut lui en fournir l'occasion. Trois déserteurs du château de Nice étaient venus à Marseille lui proposer de lui livrer cette ville, se vantant d'avoir des intelligences dans la place qui leur en ouvriraient les portes dès qu'ils se présenteraient. Voyant là une occasion facile de gloire et un succès assuré, M. de Grignan, proposa la partie au comte d'Enghien, qui accepta avec tout l'empressement et toute l'ardeur de son âge. Il s'embarqua avec deux mille hommes sur quinze galères, n'ayant qu'une inquiétude, celle d'entrer trop facilement dans Nice. Mais son attente fut bien déçue. La flotte était à peine arrivée à deux lieues de la ville que les déserteurs, qui n'étaient autre chose que trois traîtres, se jetèrent à la nage, et au même

[1] Mémoire de la vie du maréchal de Vieilleville, chap. XXXVII.

instant Giannettino Doria, sortant de derrière un promontoire avec douze galères, tomba sur l'expédition qui, entièrement désorganisée, prit bientôt la fuite. Doria se mit à la poursuite du comte d'Enghien, qui ne lui échappa qu'à grand'-peine, et débarqua précipitamment à Antibes d'où il retourna à Marseille, furieux contre M. de Grignan, lequel eut beaucoup de peine à le calmer et à l'empêcher d'écrire pour se plaindre au Roi.

L'histoire de l'expédition contre les *Vaudois* de Cabrières et de Merindol est fort connue et a été racontée souvent. Quoiqu'il fût possible d'apprendre encore des choses nouvelles sur cette affaire, nous n'en dirons que ce qui concerne la part prise par le comte de Grignan.

L'instigateur de l'expédition passe pour avoir été le cardinal de Tournon, qui peut-être n'avait pas mis sans dessein le mari de sa nièce à la tête d'une province où il voulait opérer violemment contre des hérétiques descendants des albigeois et précurseurs des huguenots. Les Vaudois répandus dans les vallées qui forment les limites de la Provence et du Comtat Venaissin dominaient surtout dans les deux bourgs de *Cabrières* et de *Merindol.* Tant qu'on toléra leur croyance ils restèrent paisibles, mais dès que le vice-légat d'Avignon et le Parlement de Provence eurent touché à leur conscience, ils s'insurgèrent aussitôt. On les mit en demeure de se rétracter; ils refusèrent et en vinrent même à des actes d'hostilité. Alors le Parlement d'Aix rendit un arrêt célèbre, du 18 novembre 1540, portant que les maisons habitées par les Vaudois seraient rasées et dix-neuf d'entre eux mis à mort. Néanmoins, pendant quatre ans, cet arrêt ne fut pas exécuté, grâce à la résistance du président Chassanée. Mais, durant ce temps-là, chaque jour la situation s'envenimait. On voulut emprisonner quelques Vaudois; leurs co-religionnaires vinrent aussitôt les enlever de force.

Sur les plaintes du vice-légat d'Avignon, le Roi ordonna à M. de Grignan de lui prêter main-forte contre les violences des Vaudois de Cabrières, bourg du Comtat. M. de Grignan enjoignit aux habitants de la Provence retirés à Cabrières de retourner chez eux, et envoya le lieutenant Joannis pour prescrire de sa part, sous les plus sévères menaces, la tranquillité aux Vaudois. L'énergie de cet agent ne fit qu'augmenter l'irritation, et il eut à se défendre lui-même contre les attaques des paysans ameutés. Sur ces entrefaites, M. de Grignan était retourné à Paris. Il paraît que dans le compte-rendu qu'il fit au Roi de l'état des esprits en Provence, ses conclusions tendaient à l'emploi des moyens de douceur et de conciliation. Ce langage ne fut pas écouté; d'autres idées prévalurent. Le Roi ordonna au comte de Grignan d'écrire de sa part au Parlement d'Aix pour lui ordonner de presser les hérétiques avec la plus grande rigueur. C'est qu'un changement était survenu en Provence qui devait dénaturer les informations transmises à la cour sur ce pays. Le premier président Chassanée avait quitté le Parlement et avait été remplacé dans sa compagnie par le baron Meinier d'Oppède. Soit tempérament, soit fanatisme religieux, ce personnage répugnait à la douceur et aux concessions. Ardent, impétueux, il avait l'énergie d'un soldat sous la toge d'un magistrat; d'un autre côté, inquiet et remuant, d'un esprit ambitieux et jaloux de domination, il cherchait à susciter les occasions d'employer ses talents et de montrer son zèle. Il entretint les dispositions sévères du cardinal de Tournon, sema l'irritation dans l'esprit du Roi, et dépeignit les Vaudois, non-seulement comme des hérétiques, mais comme des rebelles qui favorisaient le parti de l'Empereur, ajoutant qu'ils voulaient lever quinze mille hommes et s'emparer de Marseille, et qu'ils étaient dans la Provence ou le Comtat

Venaissin plus de dix mille familles prêtes à trahir le Roi et à attaquer l'Église [1].

François I[er] voulut en finir. Comme on comptait peu sur M. de Grignan, on choisit, pour agir, le moment où il était en route pour se rendre à la Diète de Worms, où il allait représenter le Roi [2]. En son absence, le commandement de la Provence et des troupes avait été laissé au premier président d'Oppède. Ce fut lui qui reçut les ordres de pousser les Vaudois avec rigueur. Quelques retards étant encore survenus de la part du Parlement, qui répugnait à l'emploi de pareilles mesures, le Roi renouvela ses ordres, et ce fut encore M. de Grignan qui, de Paris où il se trouvait alors, écrivit le 10 mars 1545, que le Roi entendait qu'on en finît, que le Parlement devait exécuter tous ses arrêts de condamnation, et le remplaçant du comte de Grignan lui prêter main-forte, assembler le ban et l'arrière-ban, *et tout faire enfin pour que force restât à justice.* Il n'y avait plus à reculer. L'ardeur du président d'Oppède et la violence de l'avocat-général Guérin, qui depuis le commencement de cette affaire s'était fait remarquer par son emportement, hâtèrent l'exécution de la sentence. Elle fut atroce et provoqua en France un sentiment d'horreur.

Mais deux ans après, en 1547, arriva la mort de François I[er]. Le premier acte de son successeur fut de rappeler le connétable de Montmorency, éloigné par les manœuvres du cardinal de Tournon, qui, à son tour, se trouva en dis-

[1] Histoire de Provence, par Gaufridy, livre XI, p. 473.

[2] M. Louis Paris, dans son excellente publication des *Pièces tirées du Portefeuille de Sébastien de l'Aubespine,* a fait connaître, pour la première fois, le *Journal* de l'ambassade de M. de Grignan à Worms et l'a enrichi de commentaires du plus haut intérêt pour sa biographie.

grâce, et entraîna dans sa chute ses parents et ses créatures. Le comte de Grignan ne fut point épargné, et son mariage, cause de sa fortune, faillit être la cause de sa ruine. On lui ôta d'abord le gouvernement de la Provence; mais ce n'était là que le prélude d'un orage bien plus menaçant encore. L'affaire de Cabrières et de Mérindol avait causé un grand émoi en Europe : le roi Henri II voulut l'éclaircir. On prétend même que son père, en mourant, saisi de remords, lui avait recommandé de revoir cette procédure sanguinaire. En butte à ses ennemis, le comte de Grignan fut dépeint à tort comme le véritable auteur de ce massacre. La cabale qui le menaçait était d'autant plus dangereuse qu'elle avait à sa tête, on ne sait trop pourquoi, le duc de Guise.

L'un des hommes les plus réellement compromis dans cette affaire était l'avocat-général Guérin, qui en avait été, avec le président d'Oppède, l'instigateur passionné auprès du Parlement d'Aix et de la Cour. On ignore par quel motif il voulut perdre M. de Grignan et le baron de La Garde qui commandait les troupes à Cabrières. Sans doute, en récriminant ainsi contre eux, il espérait détourner l'orage de dessus sa tête. Cependant, il ne les attaqua point au sujet des Vaudois, à l'égard desquels il se sentait bien plus coupable qu'eux. Il accusa nominativement M. de Grignan d'avoir machiné contre la France, d'avoir eu des intelligences avec l'Empereur, et d'avoir voulu livrer Marseille au duc de Savoie. M. de Grignan et M. de La Garde furent mis l'un et l'autre en prison. Gaspard de Grimaldi, parent de M. de Grignan, fut aussi enveloppé dans l'accusation. Guérin voulait les pousser à outrance; mais les conseillers du parlement d'Aix, trop occupés ou pas assez complaisants, mirent peu d'activité à poursuivre cette affaire.

Cependant il était à craindre, à cause de la gravité du reproche, et en vue de la satisfaction que l'esprit public ré-

clamait au sujet du massacre des Vaudois, en vue surtout de la puissante cabale du duc de Guise, il était à craindre, disons-nous, que le comte de Grignan ne s'en tirât pas sain et sauf. Il eut alors recours à son ennemi lui-même : des pourparlers furent entamés avec le duc de Guise; et celui-ci, changeant tout à coup de dispositions, et, en un jour, de persécuteur devenant protecteur, agit sur l'esprit du Roi qui évoqua l'affaire de Mérindol au Parlement de Paris, réservant pour lui-même celle de MM. de Grignan et de La Garde. Après un court examen, il fut déclaré que l'un et l'autre avaient bien mérité de l'État, et le Roi voulut faire de sa propre bouche cette déclaration d'innocence. Elle eut lieu de la manière la plus solennelle devant toute la cour; le Roi avait à cœur d'effacer le souvenir d'une prison de quatre années. Tous les deux furent réintégrés dans leurs charges et honneurs; mais comme le gouvernement de Provence avait été repris dans cet intervalle par le comte de Tende, M. de Grignan reçut en place le commandement du Lyonnais. Le Parlement de Paris consacra cinquante audiences au jugement de l'expédition des Vaudois. Le baron d'Oppède plaida lui-même sa cause avec éloquence, et fut acquitté; le seul Guérin eut la tête tranchée, et l'un des griefs qui motivèrent sa condamnation fut d'avoir supposé de fausses lettres de trahison au comte de Grignan [1].

Malgré cette réhabilitation, quelques soupçons restèrent néanmoins dans l'esprit du public; ce qui put et dut y donner lieu, c'est que, par son testament fait à Lyon en 1557, M. de Grignan institua son *héritier universel*, à l'exclusion de tous ses parents, ce même duc de Guise qui d'ennemi était devenu ami en un seul jour. On se posa alors cette question qui se présente encore aujourd'hui : la libéralité du comte de Gri-

[1] Histoire de Provence, par Papon, t. IV, livre XI.

gnan fut-elle une marque de reconnaissance pour celui qui l'avait sauvé, ou ne fut-elle pas plutôt la cause de l'intérêt et des démarches du duc de Guise? Alors, et depuis, plusieurs ont pensé que la faveur princière fut le prix de l'héritage, et non celui-ci le prix de la faveur. Un mémoire de la Bibliothèque du Roi dit que Louis de Grignan « fit le duc de Guise son héritier, parce qu'il étoit sans enfants et le dernier de sa famille. » Mais cette raison, invoquée sans doute pour dissimuler une circonstance fâcheuse, ne peut être admise, car nous avons vu qu'il y avait dans cette famille une défense absolue d'en faire sortir aucuns biens, qui se conservaient toujours au moyen d'une substitution générale et perpétuelle. Il y avait de plus le testament récent de Gaucher Adhémar, du père même de Louis de Grignan, qui, par application de ce principe, avait appelé à son héritage, à défaut de descendants mâles, sa fille Blanche Adhémar, femme de Gaspard de Castellane, laquelle avait des fils auxquels revenait de droit toute la succession de leur oncle.

Après la mort de Louis Adhémar de Grignan, le duc de Guise n'entendit pas renoncer à une libéralité fort lucrative, quoique encore plus injuste; et, sans s'inquiéter de dépouiller des héritiers légitimes d'une succession qui leur appartenait, il en poursuivit la délivrance devant le Parlement de Paris. Mais il rencontra dans l'accomplissement de ses desseins des obstacles énergiques auxquels sa puissance et son crédit ne s'étaient pas attendus. Le fils de Blanche Adhémar, appelé comme son père, Gaspard de Castellane, s'opposa à cette spoliation. Lors de la mort de son oncle, en 1559, c'était déjà un homme d'une quarantaine d'années qui jouissait d'un grand crédit et avait une véritable importance personnelle. Marié d'abord avec Anne de Tournon, fille de Just, seigneur de cette ville, et ensuite avec Lucrèce Grimaldi, dame d'honneur de Catherine de Médicis, il fut envoyé à

Rome, sous le pape Paul III, en qualité d'ambassadeur, et il était de plus chevalier de l'ordre du Roi.

Gaspard de Castellane ne se laissa point intimider par le crédit et la puissance de son antagoniste. Dès que son oncle fut mort, il poursuivit la cassation de son testament comme fait au préjudice de la substitution perpétuelle établie dans la maison des Adhémar et contre les dispositions formelles du testament de Gaucher Adhémar en faveur de sa fille Blanche. Il invoqua sans doute aussi la captation violente dont le duc de Guise s'était rendu coupable, abusant des circonstances qu'il avait peut-être fait naître pour dépouiller des héritiers naturels et légaux. Mais les Cours du royaume ne se souciaient pas de se charger de cette affaire. Les Guises commençaient à étendre leur autorité par la crainte ou par la séduction; et peu avaient le désir, moins encore le courage de se commettre avec eux. Le Parlement de Paris et les Cours voisines se récusèrent. Gaspard de Castellane ne se découragea pas; il courut presque tous les parlements du royaume, mais inutilement. Enfin, au bout de quatre ans, il trouva accès auprès de celui de Toulouse. L'affaire fut instruite : elle était si simple, que la retenir c'était faire préjuger la décision. Aussi, le 23 mars 1563, par arrêt définitif, la Cour débouta le duc de Guise de ses prétentions, et adjugea le comté de Grignan et toutes les terres qui en dépendaient aux enfants de Blanche Adhémar. Gaspard de Castellane, une fois en possession des biens de son oncle, se conforma à une autre loi de la maison d'Adhémar, renouvelée par Gaucher, et qui voulait que celui qui était appelé à recueillir le comté de Grignan en prît le nom, le titre et les armes; de là est venue l'union des trois noms portés par ses descendants de *Castellane, Adhémar* et *Grignan*, et de là aussi le troisième quartier ajouté aux armes des Grignan.

IV.

1563—1669.

La maison de Castellane, dans laquelle vient de se fondre celle de Grignan-Adhémar, était en tout point son égale pour l'ancienneté et l'illustration. Leur histoire est identique. Riches et puissants dès le dixième siècle dans la ville de leur nom et sur une partie du versant des Alpes, les Castellane avaient profité aussi de la faiblesse de l'empereur Rodolphe, pour se rendre entièrement indépendants. Ils sont représentés à la première croisade; on trouve parmi eux un troubadour signalé dans la poésie provençale, Boniface de Castellane; ils sont contraints ensuite de rendre hommage aux comtes de Provence, ce qui ne les empêche pas de traiter toujours avec eux de puissance à puissance; il ne se fait rien dans l'histoire de Provence jusqu'au seizième siècle, qu'ils n'y prennent part; enfin c'est encore là un type de cette fière noblesse provençale, que l'on a peu connue et qui mériterait une histoire particulière, car, à cause de l'importance des hommes et des actions, ce serait celle de la province et non un travail de vanité privée.

Gaspard de Castellane-Adhémar, comte de Grignan, se montra peu ménager des biens qu'il avait trouvés dans la succession de son oncle. Il en employa une partie à continuer de grandes constructions commencées par Louis Adhémar au château de Grignan. Il mourut en 1569, laissant deux fils. Le second, Antoine de Castellane-Adhémar, seigneur de Moissac, fut un zélé huguenot. Au début des guerres religieuses, s'étant attaché à Montbrun, chef des Religionnaires sous le baron des Adrets et ensuite à Lesdiguières, il fut fait

par son parti gouverneur de la ville d'Orange. Cette place, par sa force et par sa qualité de propriété du prince d'Orange, fut, pendant toutes ces dissensions, un poste très-important : celui auquel il était confié devait jouir d'une certaine considération dans son parti. Louis de Castellane-Adhémar, au contraire, comte de Grignan après son père, demeura catholique, et se conduisit avec un grand zèle religieux, mais en même temps calme, éclairé et dépourvu de tout fanatisme. Nous trouvons encore ici, pour la troisième fois, la famille de Grignan mêlée dans des querelles religieuses, et, comme du temps des albigeois, ils se trouvent du même sang dans deux camps opposés.

Louis-Adhémar, comte de Grignan, d'abord capitaine de quatre compagnies de trois cents hommes, fit, en 1567, sous le général Strozzi, une campagne en Italie. A son retour, en 1568, il fut fait colonel des Bandes provençales ; et, en 1574, il obtint le gouvernement de Sisteron, qu'il échangea deux ans plus tard contre celui de la Provence, dont il fut fait lieutenant-général. Nommé ensuite conseiller d'État, capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier du Saint-Esprit, il joignit à ses fonctions le titre de Sénéchal du Valentinois. Il mourut en 1598, laissant huit enfants d'Isabelle de Pontevez, fille du comte de Carces, grand sénéchal et lieutenant-général de la Provence, au commandement duquel le comte de Grignan avait succédé.

Louis-François de Castellane-Adhémar, comte de Grignan, fils du précédent, lui succéda dans sa charge de Sénéchal du Valentinois; il fut, en outre, capitaine de cent hommes d'armes. Sa vie n'offre rien de remarquable. Il mourut en 1620, laissant de Jeanne d'Ancézune, comtesse de Venéjan, douze enfants, qui semblent ne devoir jamais laisser périr son nom et sa maison. Parmi ceux-ci, nous allons voir paraître des noms qui nous sont connus par les Lettres

de Madame de Sévigné et l'histoire de Louis XIV. Nous approchons de l'importance moderne de la maison de Grignan ; il en est temps, car le lustre antique commence à s'éteindre, et la famille se traîne dans des emplois fort subalternes, comparés à son premier état.

Louis Gaucher de Castellane-Adhémar, comte de Grignan, fils du précédent, prit comme lui le parti des armes. D'abord colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, et depuis maréchal des camps et des armées du Roi, il épousa, en 1628, Marguerite d'Ornano, fille aînée et héritière d'Alphonse Ornano, seigneur de Mazargues, colonel des Corses et premier écuyer de Gaston, duc d'Orléans. Ses fils, parmi lesquels nous trouvons déjà le mari de mademoiselle de Sévigné, joignirent à leur nom celui d'Ornano, et firent, des armes de leur mère, le quatrième quartier de leur écu.

Louis Gaucher-Adhémar, comte de Grignan, ne joua aucun rôle considérable. Il n'en fut pas de même de tous ses autres frères. Deux d'entre eux, devenus prélats, se signalèrent aux yeux de leur province et de la cour. Leur biographie nous est connue par un document bien précieux. C'est un manuscrit en forme de livre de famille, où leur mère, Jeanne d'Ancézune, écrivait sous la dictée de sa vive tendresse tous les événements de la vie de ses enfants. On y reconnaît tout l'enthousiasme maternel : sa famille est pour elle le monde, et ses fils les premiers personnages du temps. Mais, en pardonnant cette pieuse exagération, on ne peut s'empêcher d'être touché à la lecture de ce document, qui vous fait pénétrer ainsi dans le sanctuaire d'un cœur dévoué, dans un intérieur dont on avait confié le secret impénétrable à un papier que le temps seul a rendu indiscret. Jeanne d'Ancézune y paraît une femme bonne, simple, pieuse, recueillie; mais, en même temps, courageuse, dévouée,

préoccupée uniquement de l'établissement de ses enfants, auquel, veuve de bonne heure, elle dut seule pourvoir. Madame de Sévigné, en parcourant ce manuscrit, et elle a dû le feuilleter à Grignan, a admiré à coup sûr l'âme et le cœur de la grand'mère de son gendre, car elle rencontrait dans ces pages ce qui se trouvait si bien chez elle, le dévouement à la famille et l'amour maternel[1].

Voici ce qu'on lit, dans ce manuscrit, sur l'archevêque d'Arles, dont parle si souvent madame de Sévigné :

« Messire François Adhémar de Monteil fut fait abbé d'Eyguebelle au mois de mai 1620. Il continua ses études et fit quelques voyages à Paris, et, au mois de mars 1630, le feu roi Louis treizième lui donna l'évêché de Saint-Paul. Il fit son sacre le quatorzième septembre, un dimanche, jour de la Croix, 1631. Son consacrant fut Monsieur l'archevêque d'Arles, de Barraux; Monsieur l'évêque de Valence, de Leberon, Monsieur l'évêque de Viviers, de Suze, furent les assistants. Il y eut grande magnificence et une fête si authentique que peut-être il ne s'en verra jamais une pareille. Il fit son entrée à Saint-Paul, le dix-huitième octobre même année. Monsieur l'évêque de Saint-Paul s'en alla bientôt à Paris prester son serment de fidélité. Après il fut député de la province de Dauphiné pour féliciter le Roi sur la naissance de Monsieur le dauphin. Outre cela, il a eu d'autres députations pour le clergé, pour le service du Roi, et plusieurs autres choses honorables. Il a fait sa visite deux fois dans l'évêché de Saint-Paul avec grand fruit pour le service de Dieu. Il fut fait, bientôt après, conseiller d'État avec deux mille francs de pension.

[1] Ce manuscrit est entre les mains de M. Léopold Faure, propriétaire des ruines du château de Grignan, qui a bien voulu nous en donner communication.

« Le vingt-troisième avril 1643, Monsieur l'évêque de Saint-Paul, mon fils, fut fait, par le roi Louis le treizième, coadjuteur de l'archevêché d'Arles, qui étoit tenu par Monsieur de Barraux; ce prélat eut tant de bonté, qu'il préféra Monsieur l'évêque de Saint-Paul à tous les autres qui avoient demandé sa coadjutorie. Le mois de juillet même année, ledit sieur archevêque de Barraux mourut à Paris, tellement que Monsieur le coadjuteur fut à l'instant entier possesseur de la belle archevêché d'Arles, un des beaux bénéfices de France, que je prie Dieu qu'il l'en fasse jouir longuement pour sa gloire et le salut de celui qui le possède. Il fit après un autre voyage à Paris, pour prèter son serment de fidélité à l'assemblée provinciale, où il demeura plus de dix-huit mois, après lesquels il fut de retour à Arles, et fit son entrée aux fêtes de Noël 1646. Il ne voulut point de cérémonie, mais on ne laissa pas de lui rendre de grands honneurs.

« Depuis ce temps, il a été dans de grands emplois pour le service du Roi. Le premier fut l'accomodement de Messieurs de Village et de Valbelle de Marseille. Leur mésintelligence portoit coup au service du Roi et à toute la ville; mais, Dieu mercy, Monsieur l'archevêque accommoda tout cela au contentement des parties. Après cela (1649) est arrivée grande rumeur en Provence de Monsieur le comte d'Alais, le gouverneur, avec Messieurs du Parlement; et la noblesse s'y est mèlée, qui ont fait une guerre bien sanglante et bien malheureuse pour toute la province. Au commencement de ce trouble, le Roy et la Reyne et Monsieur le cardinal dépéchèrent courrier exprès à M. l'archevêque pour s'en aller à Aix, où étoit Monsieur le comte d'Alais, detenu dans la ville, où il y eut de grands troubles. On fit venir des troupes étrangères; durant quinze jours, la ville fut barricadée; on s'y battoit et tuoit; Monsieur l'archevêque

se trouvoit à tous ces débris jusqu'à la minuit avec grand péril de la vie : mais le bon Dieu l'a conservé pour sa maison et toute la province qui étoit perdue, après Dieu, sans lui. Il empêcha les desseins que l'on avoit de tuer le gouverneur, à quoi tout le monde visoit; et sa conduite a été si bonne, par la grâce de Dieu, qu'il a empêché tous ces malheurs.

« Après la sortie de Monsieur le gouverneur, Monsieur l'archevêque fit plusieurs voyages vers lui à Marseille et autres lieux pour lui représenter le mal qu'il prevoyoit devoir arriver s'il ne faisoit faire armes basses et ne se contentoit des soumissions qu'on lui vouloit rendre. Mais il n'en voulut rien faire, s'opiniâtrant à faire encore pis. Il y eut des armées puissantes d'un côté et d'autre qui ont désolé toute la province. Le Roi manda à Monsieur l'archevêque de s'en revenir à Arles, où il y avoit aussi grande rumeur; et les deux partis vouloient agir comme les autres, ce qui eut été la ruine totale de la ville et de la province. Mais Monsieur l'archevêque les a si bien su conduire dans la neutralité, que tout a succédé au service du Roi. Aussi a-t-il voulu que Monsieur d'Étampes et tous les autres que Leurs Majestés ont envoyés pour faire la paix n'aient rien conclu que Monsieur l'archevêque n'aie opiné et donné ses avis qui ont été très-profitables pour le service du Roi. »

Nous avons prévenu qu'il y avait quelque exagération dans ce langage maternel. Madame de Grignan, loin du théâtre des troubles, s'exagère leur gravité, ce qui augmentait en même temps l'importance du rôle de son fils et le prix des résultats qu'il avait obtenus. Cependant, l'archevêque d'Arles mérite une partie des éloges de sa mère; il est facile de s'en convaincre, en lisant, dans les historiens locaux, le récit des troubles de la Fronde provençale où le rôle de M. de Grignan est aussi honorable que son intervention fut

efficace. En 1660, Louis XIV, sa mère et toute la cour ayant passé par la Provence, voulurent honorer d'une visite particulière l'archevêque d'Arles, afin de lui témoigner toute leur satisfaction pour sa conduite et ses services. Le Roi alla même loger chez lui et ce fut alors qu'il le nomma Commandeur de son ordre.

Le manuscrit de madame de Grignan-d'Ancézune contient aussi des détails intéressants sur un troisième fils, Joseph de Castellane-Adhémar, fait évêque comme son frère. C'est celui qui figure dans les lettres de madame de Sévigné comme un prélat dont la *prudence et le bon esprit* sont à citer et qui sait toujours, dans les affaires les plus délicates, *ce qu'il faut faire ou ne pas faire* [1]. Sa mère nous apprend qu'il fut nommé successivement abbé de Saint-Georges d'Angers, agent du clergé, évêque de Saint-Paul en 1643 à la place de son frère, et ensuite évêque d'Uzès; c'est sous ce dernier titre qu'il est le plus connu.

Dans le manuscrit de madame de Grignan on voit encore la biographie de quatre de ses filles dont les enfants jouent un certain rôle dans la correspondance de madame de Sévigné, comme parents de son gendre. Nous nous bornons seulement à donner leurs noms et leurs alliances : Jeanne, la première, fut mariée à Escalin-Adhémar, baron de La Garde, petit-fils du fameux baron de La Garde si connu dans les guerres du XVIe siècle, sous le nom du capitaine *Paulin* et que nous avons vu figurer dans l'expédition des Vaudois; Louise, épousa Antoine de Flotte de la Battie en Dauphiné; Marie, Honoré de Brancas, baron de Ceireste; et Marguerite, Ange de Pontevez, seigneur de Buoux.

La génération qui suit est celle que nous avons vue dans l'Histoire de madame de Sévigné; nous devons donc

[1] Lettre du 10 février 1672.

borner ici nos recherches généalogiques; elles ne seraient maintenant qu'une répétition de ce que nous avons dit déjà.

Il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots sur le château de Grignan où madame de Sévigné a vécu, où elle est morte et dans l'église duquel repose sa dépouille. Ce *royal château* n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines, mais que protége encore le souvenir de celle qui a immortalisé son nom. Grignan a été jusqu'ici peu connu, peu visité : c'est qu'il a le grand tort de se trouver à quatre lieues de la grande route de Lyon à Marseille, et l'on sent que c'est là un détour trop considérable pour nos coureurs de grand chemin qui appellent voyager, parcourir, dans le moins de temps possible, le plus de kilomètres en ligne droite. Nous ne sommes pas *touristes*, nous autres Français. Walter Scott était plus juste pour Grignan, lui qui déclarait, dans sa Préface de *Quentin Durward*, qu'il ne concevait pas qu'on passât à quarante milles de Grignan sans se détourner pour aller faire un pieux pèlerinage à celle qu'un autre de ses compatriotes, Horace Walpole, a appelée *Notre-Dame de Livry*. Il existe pourtant une circonstance fort atténuante en faveur des cent mille personnes qui courent chaque année de Paris à Marseille, sans donner une seule heure à Grignan. C'est que, jusqu'ici, pour aller de Montélimart à Grignan, on était obligé de faire ces quatre lieues par une route détestable, un vrai chemin espagnol, hérissé de cailloux, bordé de précipices, rebelle aux voitures, uniquement tracé pour les chèvres et les mulets. Mais maintenant les choses ont bien changé ; une fort belle route, large et unie, relie Grignan à la route de Marseille ; une *diligence* à dix places fait le service des voyageurs entre ces deux points, de telle sorte que l'on peut, en moins d'un jour, aller visiter Grignan et revenir à Montélimart, ou, à son choix, aller rejoindre

Orange par le même voiture qui vous a amené à Grignan. Ainsi aujourd'hui tout voyageur qui passe à Montélimart doit une visite à madame de Sévigné, sous peine de faire croire qu'il n'a rien dans l'esprit, dans la mémoire ou dans le cœur.

Le château de Grignan est situé au point de jonction du Dauphiné, de la Provence et du Comtat Venaissin lequel se rencontre non loin du Languedoc; c'est ce qui faisait dire que du haut de ses murs la vue s'étendait sur quatre provinces différentes : singularité curieuse qui doit se rencontrer difficilement ailleurs.

Le château primitif a dû être construit vers la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième. Les premiers travaux pratiqués en vue d'une habitation, eurent pour objet d'aider la nature et de rendre encore plus perpendiculaires les pentes du rocher qui isolait le château de la plaine. Des murs de soutenement fort épais, et présentant des angles de diverses ouvertures en forme de bastion, entourèrent et couronnèrent la plate-forme de ce rocher qui figure une ellipse ayant, du nord au midi, trois cents mètres, et deux cents de l'est à l'ouest. Dans l'intérieur de cette plateforme, le mur fut seulement élevé jusqu'à hauteur d'appui, mais au dehors il descendait plus ou moins profondément, suivant les anfractuosités du rocher. De distance en distance ces premières constructions se trouvaient soutenues par d'énormes contreforts qui plongeaient dans la plaine à une profondeur de quatre-vingts pieds environ. Ainsi isolé de toutes parts et élevé à cent pieds au-dessus du sol, ce plateau n'était abordable que du côté de l'ouest, où une pente ménagée dans le roc conduisait à la poterne du château. Après avoir franchi cette porte, on entrait sous une voûte longue et sombre, d'une montée rapide et bordée à droite par des salles d'armes et les prisons féodales. Cette

voûte conduisait à la plate-forme du midi. Parvenu là, on tournait brusquement vers le nord et on avait alors devant soi le château ou plutôt la citadelle construite sans doute sur un plan carré, avec une forte tour à chaque angle formée de murs de plus de quinze pieds d'épaisseur. Il n'en reste plus rien aujourd'hui, si ce n'est peut-être la poterne qui a conservé jusqu'à présent son caractère gothique et féodal, et quelques substructions dans les fondements du château que l'on découvre en fouillant ses débris. Tout autour de cette forteresse le terrain était libre; on pouvait le parcourir et en faire le tour avec facilité.

Nous avons vu que Gaucher Adhémar trouva dans son mariage avec Diane de Montfort beaucoup de richesses et d'argent surtout; nous avons dit aussi que Louis Adhémar, son fils, contribua à l'agrandissement de sa maison; c'est à eux évidemment qu'il faut attribuer les constructions qui renouvelèrent la face du manoir féodal, et préparèrent la décoration du palais du dix-septième siècle. Alors fut proprement bâti le château de Grignan dont les ruines sont venues, en grande partie, jusqu'à nous. C'était le règne de François Ier, et les constructions furent faites dans ce goût de la Renaissance si délicat, si gracieux et si riche. Le château se composa d'une grande façade au midi, placée entre deux hautes tours, non plus défendues par des meurtrières et surmontées de créneaux, mais percées de fenêtres en croix et ornées, aux trois étages, de balcons circulaires. C'est sur cette façade qu'ouvraient les principales salles du château. A ce corps de logis venait s'appuyer, en angle droit, un bâtiment qui communiquait avec un second corps de logis parallèle au premier, et situé dans la partie du nord. L'espace compris entre ces trois bâtiments n'était point fermé du côté du couchant, de telle sorte que le château formait là une cour intérieure de trois côtés seulement, et ouverte dans

sa partie occidentale. Les murs de cette cour qui ont résisté peuvent donner une idée du style de l'ornementation générale du château. Ils sont décorés avec une grande richesse et surtout une grande variété de sculptures. Les fenêtres, en croix de pierre, sont entourées d'arabesques élégantes qui dessinent un large ruban brodé à chaque étage : elles sont, de plus, séparées par des colonnes cannelées ; et tout cela est d'un fort bon travail, ainsi qu'on peut s'en assurer encore. A l'un des angles se trouve la tour du beffroi surmontée d'un dôme fort gracieux. Au pied de la tour est une entrée et un escalier pour pénétrer dans le vestibule du château. La porte ornée de rinceaux tortus et d'une forme à moitié gothique, portait au-dessus, dans un large écusson, les armes de la famille de Grignan, aujourd'hui effacées, et sans doute leur devise provençale : *Maï d'hounour qué d'hounours — Plus d'honneur que d'honneurs.*

Mais la construction la plus remarquable du château de Grignan était son église qui n'a vraiment rien d'analogue. Du côté du midi et de l'ouest, avons-nous dit, le rocher sur lequel est bâti le château de Grignan est taillé à pic à une hauteur de quatre-vingts pieds. Louis Adhémar conçut le projet de construire, appuyé à ce rocher, juxtaposé avec lui, un temple spacieux, d'en élever la voûte jusqu'au niveau de la plate-forme du rocher, et de pratiquer sur le toit de cette église une vaste terrasse qui continuerait de plain-pied le plateau entourant le château. L'exécution répondit à son idée. L'église, formée d'une seule nef, s'éleva à une hauteur de cent pieds ; d'énormes contreforts en soutinrent la voûte du côté de la campagne ; le côté adhérant au rocher eut seulement besoin d'être revêtu d'une maçonnerie pour la décoration intérieure. Presqu'au haut de la voûte on pratiqua une petite tribune, qui, au moyen de quelques marches, communiquait avec le perron du château. La porte

principale de l'église donnait sur le bourg de Grignan, et s'ouvrait pour le besoin des habitants. Le dessus de la voûte, au lieu d'être allongé en toiture, fut dallé à plat dans toute sa superficie, augmentée encore de celle des deux clochers carrés, disposés de la même façon, et élevés seulement à la même hauteur que le reste de l'église. Toutes les sinuosités de cet espace furent entourées d'une élégante balustrade à jour, à hauteur d'appui, formant ainsi la plus vaste et la plus pittoresque terrasse qui jamais ait été conçue. Elle communiquait de plain-pied, et faisait suite à la cour du couchant, de telle sorte que les voitures attelées de quatre chevaux, entrant au galop par la poterne orientale du château, pouvaient, en tournant l'édifice au nord, venir, sans obstacle, rouler sur cette terrasse babylonienne. Il n'était peut-être pas très-pieux de fouler ainsi le temple de Dieu, et de faire de sa voûte un lieu de promenade; mais on ne peut disconvenir que ce ne fût là une chose dont le grandiose tient de la féerie, et qui devait rendre bien stupéfaits ceux qui de loin auraient vu des chevaux piaffer sur une voûte de cent pieds d'élévation. Cette particularité est toute personnelle au château de Grignan, et n'a jamais été reproduite ailleurs; elle suffit pour donner une idée de la fierté traditionnelle de ses maîtres.

M. de Grignan, gendre de madame de Sévigné, renouvela presque entièrement l'aspect de son château; il s'attacha à en faire disparaître tous les caractères gothiques et à lui donner, autant que son site sauvage le permettait, la physionomie d'un palais. Il conserva seulement les bâtiments qui entouraient la cour de l'ouest, refit la grande façade du midi à trois étages, percés chacun de douze fenêtres ornées de statues, et ajouta une aile orientale, construite sur des proportions plus vastes que tout le reste, mais qui n'a jamais été bien finie à cause de l'économie des deux prélats de Carcassonne

et d'Arles, oncles de M. de Grignan, qui s'étaient engagés à en faire les frais et qui ont mal tenu leur parole.

Quant aux distributions et à la décoration intérieure du château, il serait difficile d'en juger par l'aspect des ruines qui seules aujourd'hui s'offrent aux regards. Heureusement une pièce tout à fait authentique permet de reconstruire par la pensée, et même de meubler et d'orner toutes les parties de cette fastueuse demeure. C'est l'*inventaire* dressé à la mort du maréchal Du Muy, acquéreur du château de Grignan, et dans lequel tous les appartements se trouvent décrits pièce par pièce, meuble par meuble; rien ne peut faire mieux connaître le château de Grignan que de le parcourir cet inventaire à la main[1].

L'inventaire est commencé dans la *grande Galerie de tableaux* à huit croisées, située au rez-de-chaussée et donnant sur la cour de l'ouest. A côté se trouvait la salle à manger, le grand vestibule, une salle de billard, etc., mais les grands appartements étaient situés au premier étage. En effet, d'après le document qui nous sert de guide, du vestibule de cet étage on entrait dans la *salle du Roi,* ainsi nommée d'un grand portrait de Louis XIV scellé dans la boiserie; on voit encore aujourd'hui sa vaste cheminée gothique toute recouverte d'emblèmes et de peintures. De cette salle on passait dans l'appartement appelé la *chambre d'Hiver,* ornée, comme toutes celles qui vont suivre, d'un vaste lit à quatre colonnes drapé de damas cramoisi. Après venait la *salle des Evêques,* à quatre croisées, décorée de huit portraits en grandeur naturelle, enchâssés dans la boiserie et représentant l'*archevêque d'Arles*, l'*évêque d'Uzès*, le *père de M. de Grignan* et *Louis Adhémar,* fondateur du chapitre, le *coadjuteur d'Arles*, l'*évêque de Carcassonne*, le

[1] Cet acte est entre les mains de M. Faure.

marquis de Grignan, le *comte d'Adhémar*, et de quatre grands tableaux représentant le *Veau d'or*, le *Passage de la mer Rouge*, *Moïse sauvé des eaux* et l'*Envoyé d'Abraham*. De là, on entrait dans la chambre dite de *Carcassonne*, ornée de trois tableaux : la *Musique*, l'*Astronomie* et la *déesse Diane*. A côté se trouvait la *chambre d'Arles* décorée d'une grande tapisserie représentant l'*Enlèvement des Sabines*, de deux portraits de famille et de deux grands tableaux : la *Samaritaine* et le *Baptême du Jourdain*. Puis venait la *chambre d'Ornano* décorée à peu près de même. Au premier étage se trouvait encore un autre vaste appartement appelé *appartement de la Reine*. Dans la salle ou salon on voyait, au temps du maréchal du Muy, le portrait de *la Reine, femme de Louis XV*, de hauteur naturelle, deux portraits de *mesdames les Dauphines*, ceux de *Stanislas, roi de Pologne*, des *dames de France* et du *cardinal de Fleury*. Ces portraits avaient sans doute remplacé ceux des membres de la famille de Louis XIV qui s'y trouvaient du temps de M. de Grignan. Dans la *chambre de la Reine*, on voyait aussi plusieurs portraits de la famille et de la cour de Louis XV. Et toutes ces chambres, l'inventaire en fait foi, étaient meublées de la manière la plus somptueuse ; ce n'est que velours, damas, brocard, sculptures, dorures. On conçoit très-bien, en lisant ce document, que toute la fortune de M. de Grignan ait passé par là.

Le second étage n'était guère moins somptueux ; sa distribution était en tout pareille à celle que nous venons de voir. Nous n'énumérerons donc point chaque pièce ; nous nous contenterons de décrire l'appartement de madame de Sévigné, celui du moins où la tradition prétend qu'elle est morte. Il se composait de deux chambres, l'une dite de la *Bohémienne*, à cause d'un portrait de madame de Grignan costumée en *Bohémienne*, et l'autre dite de *la Tour* parce qu'elle

se trouvait dans la grande tour du nord. Nous copions textuellement ici l'inventaire que nous avons sous les yeux ; rien ne vaut, pour la vérité d'une description, ce style d'huissier-priseur, malgré sa trivialité.

« De l'antichambre du second on passe à la chambre de *la Bohémienne* à une croisée, dans laquelle on voit un lit de damas cramoisi à impériale, garni de franges ; quatre fauteuils à l'antique de moquette rouge et blanche ; sept chaises *idem;* trois tableaux, deux en dessus de porte, représentant l'*Hiver* et le *Printemps*, le troisième, sur la cheminée, représentant *madame de Grignan;* la chambre est décorée d'une tapisserie de haute-lice à personnages ; un corridor attenant à cette chambre renferme encore deux tableaux en dessus de porte, représentant des marines.

« De là on passe dans la chambre de *la Tour* à deux croisées au-dessus du grand cabinet de *la Reine;* on y trouve deux fauteuils à l'antique et neuf chaises de moquette à fond blanc et fleurs rouges et vertes ; une tapisserie de satin à fond vert rayé et chiné à grandes raies vertes ; un tableau en dessus de porte, représentant l'*Architecture* et la *Peinture; une Table à écrire*. Au cabinet de la chambre de *la Tour* se trouve aussi un lit en baldaquin. »

Il est possible que madame de Sévigné soit morte dans la chambre de *la Bohémienne* ; mais à coup sûr elle passait, à Grignan, une partie de son temps dans la *chambre de la Tour;* cette *table à écrire* en fait foi : c'est là-dessus qu'ont été écrites ces lettres charmantes adressées à M. de Coulanges sur les *magnificences champêtres* de la noce du marquis de Grignan.

Le maréchal Du Muy avait laissé, en 1776, le château de Grignan à son neveu le général Du Muy. Celui-ci, en 1789, prit parti pour la Révolution ; mais elle fut fort ingrate pour lui, et pendant qu'il assiégeait Lyon pour le compte de la Convention, le district de Montélimart faisait procéder à la

démolition de son château. Toutefois ce ne fut pas, comme sur d'autres points, une attaque tumultueuse et populaire; on y mit plus de formes; les choses se passèrent gravement, posément, comme il convenait vis-à-vis d'un *seigneur* que l'on ne voulait pas trop mécontenter tout en ruinant patriotiquement sa demeure féodale. Un homme fort distingué qui accueille à Grignan, nous dirons avec reconnaissance, tous les voyageurs qui visitent madame de Sévigné, M. le baron Salamon, nous a donné, dans une lettre pleine d'intérêt, quelques détails précieux sur cette démolition.

« La loi qui ordonnait la démolition des châteaux féodaux n'était guère applicable, dit-il avec raison, au château de Grignan qui, à l'exception de son entrée, n'était simplement qu'une maison magnifique. Mais eût-il offert, d'une manière plus prononcée, les caractères d'un château fort, la parfaite tranquillité du pays, le patriotisme des habitants et la conduite du propriétaire du château, qui, loin de manifester aucun sentiment hostile, continuait le cours de ses services militaires, tous ces motifs auraient été bien suffisants pour justifier une exception. Le zèle des administrations départementales et du district résista à ces considérations, et une commission fut envoyée à Grignan pour y faire exécuter la loi. Cette commission fit une vente à l'encan de tout le mobilier du château; elle vendit ensuite toutes les portes, toutes les fermetures des croisées, tous les fers, tous les bois et tuiles des couverts, et, ayant ainsi réduit le château à ses simples murailles, dépourvues de clôtures et de couverts, elle se retira sans avoir touché aucunement ni aux murs d'enceinte, ni aux tours et autres défenses de l'entrée du château; ce fut donc ainsi l'*habitation*, et non le *château fort*, qui fut détruite. Il est aisé de se faire une idée des énormes et prompts ravages que les pluies, les gelées, les grands vents apportèrent à ce bâtiment conservant encore

sa beauté extérieure, mais privé de tout moyen de conservation. Les plafonds s'écroulèrent bientôt les uns sur les autres ; les parties supérieures des murs tombèrent successivement. Maintenant ce ne sont plus que des ruines; cependant l'excellente construction des murs principaux résiste encore et lutte contre l'action dévastatrice du temps. »

Dans cet historique de la destruction du château de Grignan, M. le baron Salamon ne fait nullement mention de la prétendue violation de la sépulture de madame de Sévigné. C'est que cette violation n'a pas eu lieu et nous avons entendu souvent nous-même notre honorable correspondant protester avec énergie, au nom des habitants de Grignan, contre cette imputation dont au reste la fausseté a déjà été établie par un acte de notoriété dressé en 1816 et publié par M. Monmerqué dans son édition

Tout récemment, en 1839, l'héritier du général Du Muy, M. de Félix de Marseille, a vendu le château et la terre de Grignan. Cette terre a été dépecée et le château revendu à part pour une somme de SIX MILLE FRANCS ! ! L'acquéreur, M. Léopold Faure, fait de louables efforts pour dérober aux ravages du temps ce qui reste de ce monument, et une pieuse rivalité s'est établie entre lui et M. le baron Salamon dans laquelle ce dernier nous paraît néanmoins avoir l'avantage jusqu'ici, car après avoir acquis la grotte de *Rochecourbière* dont madame de Sévigné parle tant dans ses lettres, il vient d'en faire don à la commune de Grignan. Nous ne saurions terminer cette notice d'une manière plus heureuse qu'en transcrivant la lettre par laquelle le donataire a fait part de son intention au maire de Grignan. En face du vandalisme qui a laissé dépérir tant de souvenirs, on est bien aise d'avoir à signaler des actes aussi méritoires.

Lettre de M. le baron Salamon au Maire de Grignan.

Grignan, 2 novembre 1837.

« Monsieur le Maire, au moment où les propriétés dépendant de la succession de M. le général Du Muy, ont été mises en vente à Grignan, j'ai pensé qu'abstraction faite de tous les domaines utiles, cette succession offrait encore quelques objets dépourvus, à la vérité, d'une grande valeur matérielle, mais doués, en échange, d'une importance morale que l'on ne saurait méconnaître.

« Notre commune doit, à l'extrême avantage d'avoir été longtemps la résidence de *madame de Sévigné*, et de posséder sa dépouille mortelle dans le sanctuaire de son église, une sorte d'association à la renommée de cette femme célèbre; héritage précieux qui ramène toujours le nom de *Grignan* après celui de *Sévigné*, prestige irrésistible qui attire journellement dans nos murs les nombreux admirateurs de cette illustre patronne.

« Sous l'empire de ces idées j'avais donc pensé qu'il était de toute convenance que, laissant à d'autres le partage des domaines ruraux, la commune devînt, du moins, propriétaire des *Ruines du Château*, qu'habita madame de Sévigné, et *de la Grotte de Rochecourbière*, qui fut si souvent le but de ses promenades.

« J'eus bientôt la satisfaction de reconnaître que vous partagiez vous-même cette opinion, et de la voir adopter aussi par le conseil municipal de la commune; mais, au moment où vous vous occupiez du soin de remplir les formalités préalables qu'exigeait cette acquisition, nous eûmes la douleur d'apprendre que les *Ruines du Château* venaient d'être vendues : toutefois cette contrariété portait avec elle quelque consolation, puisque ces Ruines, ne passant point dans des

mains étrangères, devenaient la propriété d'une famille recommandable de cette commune dont l'intention manifeste était de veiller à leur conservation et de continuer à en rendre toujours l'accès agréable et facile.

« La *Grotte de Rochecourbière,* non moins intéressante que les Ruines du Château, pouvait bientôt être vendue aussi et dénaturée ensuite : pour prévenir ce malheur, que je considérerais comme un acte de vandalisme, je viens d'en faire l'acquisition.

« Je prie la commune de me permettre de lui *faire don,* dès ce moment, *de la nue-propriété de cette Grotte;* elle y réunira la jouissance du moment de mon décès ; je ne me réserve ainsi cette possession usufruitière que pour conserver la faculté d'y faire les réparations que les ravages du temps rendent indispensables, et le plaisir de la laisser à la commune franche de tous frais de restauration et d'embellissement.

« Cette concession, je le répète, est d'une bien faible valeur matérielle, mais son importance morale est vraiment inappréciable par les souvenirs que rappelle la Grotte de Rochecourbière. Combien de fois n'a-t-elle pas été confidente des rêveries de madame de Sévigné! Combien de fois, dans cet asile frais et solitaire, au bruit léger et continu des gouttes d'eau que le fond du rocher laisse échapper, cette mère tendre n'a-t-elle pas conçu, écrit même ces lettres inimitables qui feront, si longtemps encore, l'admiration de l'Europe éclairée! Chaque jour des visiteurs y apportent le tribut de cette admiration, et je ne résiste pas au désir de citer ici celui que j'ai recueilli dernièrement d'un voyageur[1] également distingué par son amour des lettres, ses talents administratifs, sa douce philanthropie et son caractère ai-

[1] M. Mauret de Pourville, sous-préfet d'Orange.

mable, qui, dans un moment d'abandon, plein de l'impression que ce lieu inspire, sans préparation comme sans prétention, manifesta ainsi le sentiment dont il était fortement pénétré :

« Sévigné ! de ton nom quelle est donc la magie?
« Tout redit, en ces lieux, ta gloire, ton génie;
« Grignan, où tes bienfaits ramenaient l'âge d'or,
« Bénit ta mémoire chérie.....
« Et ce rocher te pleure encor. »

« Veuillez agréer, monsieur le Maire, etc. »

Note. Il est une famille que l'on rencontre fréquemment dans la correspondance de madame de Sévigné comme amie de la maison de Grignan, à laquelle, de tout temps, elle fut dévouée ; c'est la famille de *Ripert*, qui figure avec les Adhémar à la première Croisade, et qui entretient ses relations avec eux jusqu'au gendre de madame de Sévigné. On peut voir sur leur histoire l'ouvrage de Pithon-Curt, déjà cité ; cette famille existe encore en Provence dans les branches de Ripert d'Alauzier et de Ripert de Monclar.

FIN.

